E U S K E R A

Euskaltzaindia'ren lan eta agiriak
Trabajos y actas de la Academia de la Lengua Vasca
Travaux et actes de l'Académie de la Langue Basque

XIV - XV
1969 - 1970
BILBAO

EUSKERA

EUSKALTZAINDIA
REAL ACADEMIA DE LA LENGUA VASCA

Euskaltzaindia'ren lan eta agiriak
Trabajos y actas de la Academia de la Lengua Vasca
Travaux et actes de l'Académie de la Langue Basque

Comisión permanente
Director: Alfonso Irigoyen
R. P. Luis Villasante, O. F. M.
R. P. Lino Aquesolo, O. C. D.

XIV - XV
1969 - 1970
BILBAO

Depósito Legal: BI - 2360 - 1970

Gráficas Ellacuría - Buenos Aires, 13 - BILBAO - 1

Jean HARITSCHELHAR

Docteur ès-lettres

Professeur de langue et littérature basques
à la Faculté des Lettres et Sciences humaines
de Bordeaux

L'oeuvre poètique de Pierre Topet-Etchahun

(Texte-Traduction-Variantes-Notes)

Et puis, consécration suprême, ses vers sont parvenus jusqu'à nous, transmis de génération en génération...

Quelle force était en eux pour triompher de tant d'obstacles?

Pierre Espil
(Etchahum le malchanceux, p. 164)

A la mémoire du R. P. Lhande et de l'abbé Jean Larrasquet qui nous précédèrent dans l'étude de la vie et de l'oeuvre du poète Pierre Topet-Etchahun,

A M. Louis Dassance, président d'honneur de l'Eskualtzaleen Biltzarra, co-auteur de l'édition de 1946, qui mit à notre disposition toute sa profonde connaissance de la chanson populaire basque et les précieux documents qu'il détient,

A M. le Professeur René Lafon qui accepta de diriger ce travail,

A M. Le Chanoine Pierre Lafitte, qui nous prodigua ses conseils toujours très avisés,

A M. Le Chanoine Eppherre, notre professeur de Souletin,

A Madame Péria et M. Manu de la Sota, qui firent don au Musée Basque que nous avons l'honneur de diriger des manuscrits d'Etchahun en leur possession,

A tous nos informateurs souletins et à tous ceux qui nous ont aidé dans nos longues recherches,

est dédié ce livre.

INTRODUCTION

Comme toutes les chansons populaires basques, les chansons d'Etchahun qui avaient beaucoup de succès au moment même où elles sont nées, se sont perpétuées à travers la mémoire collective du peuple souletin. Elles se chantaient à la veillée, lors des froides nuits de l'hiver, lorsque les gens se réunissaient pour dépouiller le maïs, ou encore à l'auberge les jours de fête, ou encore les soirs de marché. Tout, dans l'oeuvre d'Etchahun, permettait le souvenir: les événements lamentables de sa vie mouvementée retracés dans les poèmes autobiographiques, le parfum de scandale dû à l'inconduite de sa femme, ses démêlés avec le curé de Barcus et celui d'Esquiule, les pouilles acérées aux jeunes filles du grand Gaztelondo, aux deux soeurs qui se disputent les galants, à la fillette qui cherche à apprendre de la bouche de sa mère quel était l'auteur de ses jours, aux deux vieillards qui s'éprirent d'amour à plus de soixante dix ans.

Et cependant, aussi fidèle soit-elle, la mémoire collective n'en est pas moins fragile. Les poèmes autobiographiques gardent une valeur très grande tant que l'auteur vit, les chansons satiriques ont une saveur accrue lorsqu'on peut encore désigner ceux qui en furent les sujets. Au fur et à mesure que le temps passe les souvenirs s'estompent, perdent de leur actualité et menacent de sombrer dans l'oubli. Seule, peut les sauver, la tradition écrite qui remplace la tradition orale, même dans un peuple aussi peu habitué à écrire que le peuple

basque. Le *R. P. Lhande,* le premier, a senti combien il était important de collecter les chansons d'Etchahun, combien il était urgent de publier l'oeuvre du barde de Barcus afin qu'elle ne se perdît point:

«Que cette mémoire fut négligée quelques années et elle disparaîtrait sans doute à jamais, comme d'autres ont dû sombrer dans » l'oubli, chez ce peuple de poètes populaires et illettrés que sont les » Basques. J'ai voulu sauver cette mémoire et les épaves du moins de » cette oeuvre. Et, bien que je sois loin d'avoir épuisé encore toutes » les sources d'information, qu'il me reste, notamment, à rechercher » dans les archives des tribunaux d'Agen les pièces de la captivité et » du procès, je veux commencer à livrer à mes lecteurs le fruit de » mes premières investigations» (1).

Il a rappelé cette excursion qu'il fit de Tardets à Barcus en passant par le col de Süstarri pendant les vacances de 1922. (2). Il a évoqué aussi les promenades qu'il fit à dos de mulet dans les vallées de Gaztelondo, de Jaureguiberribarra et de Malta, s'arrêtant au seuil des maisons pour interroger les paysans. (3) Il est resté quelque chose de cette quête à travers la Soule: les copies des chansons que le *R. P. Lhande* obtint de ses informateurs parmi lesquels on peut signaler *Lucien Charré* de Tardets, *Arnaud Appeceix* de Licq, *Sauveur Escapil* de Licq et *Sébastien Eppherre,* le berger d'Alçay. Le *R. P. Lhande* était fermement décidé à entreprendre la publication des oeuvres d'Etchahun:

«Nous publierons plus tard une première série de ses poèmes » élégiaques et satiriques, avec des notes concernant la langue ou les » circonstances de lieux et de personnes» (4).

Le destin devait en décider autrement. Le *R. P. Lhande* est appelé dès 1924, à la direction de la revue *Les Etudes*. Il quitte dès lors l'Institut catholique de Toulouse et les cours de basque qu'il professait à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse pour se rendre à Paris où l'attendent des tâches importantes. C'est lui qui inaugure une pastorale nouvelle puisqu'il est chargé de prononcer les homélies dominicales à Radio-Paris en premier lieu, à Radio-Luxembourg ensuite. Des voyages missionnaires en République Argentine, à Madagascar, en Inde, son travail de romancier fécond le détournent

(1) *Gure Herria,* 1923, p. 421.
(2) *Gure Herria,* 1923, p. 421.
(3) *Gure Herria,* 1923, p. 421.
(4) *Gure Herria,* 1923, p. 423.

des études basques. Le 27 avril 1934, une crise de paralysie le foudroie. Le *R. P. Lhande* est profondément atteint. La main droite de l'homme de plume ne se meut que difficilement; la gorge et la langue de celui qui fut le magicien du verbe n'obéissent qu'avec peine à la volonté de l'homme. Des travaux qu'il avait entrepris quelques années auparavant, seul le dictionnaire basque-français sera continué par les abbés *Lafitte* et *Aranart*. Il appartiendra aussi à d'autres de poursuivre la quête des chansons d'Etchahun.

La circonstance qui occasionne cette reprise se situe en 1938 au congrès de l'Eskualtzaleen Biltzarra de Domezain où le maire de Barcus, *M. Ambroise Bethular,* propose aux congressistes de les recevoir l'année suivante dans sa commune. On décide aussitôt d'en faire une journée d'hommage à la mémoire d'Etchahun et le *R. P. Lhande* sollicité par les dirigeants de l'Eskualtzaleen Biltzarra, s'engage à faire une conférence sur Etchahun ce «dont il ne voulait laisser le soin à personne d'autre» (5). On se propose même d'éditer les chansons du poète, ainsi qu'en témoigne cet appel lancé dans l'*Eskualduna:*

«Bena goure goustuko, khantore horik eztira aski ezaguturik, eta » chedetan gunuke gehientziak izan litian bildurik eta liburutan eza- » ririk, lehen bai lehen. Ahalaz, Barkochen eginen den Uskalzalien » biltzarreko behar luke luburu horrek agertu, argi, chahu eta be- » thetto. Aita Lhandek eta beste adichkide eli batek egorririk badi- » zugu ja gei-athe ejerra: bena lotsatzeko da eskasegi den eta nahi » gunuke amiñi bat emendatu. Ihour ediren baledi, Etchahun zaha- » rraren khantoriak eskietan dutukiana, beretako etchekitzeko plazan, » ountsa egin lezake, liburiaren adelatzaler hel-eraz baleza hountarzun » ezinago prezious hori. Ihourk nahi balu gaiza hortaz chehetarzun » haboro jakin edo bere lagungoua eskentu, hertsa bedi horrako adre- » za huntarat: M. L. Dassance, président d'Eskualtzaleen Biltzarra- » Ustaritz (BP) (6).

La journée de l'Eskualtzaleen Biltzarra devait avoir lieu le 14 septembre 1939. La déclaration de guerre entre la France et l'Allemagne ne pouvait permettre la célébration de cette journée et l'hommage à Etchahun fut repoussé. Il fallut attendre l'année 1946 pour que l'Eskualtzaleen Biltzarra reprît le cycle de ses congrès annuels et, tout naturellement, c'est à Barcus que l'on se réunit pour célébrer la mémoire d'Etchahun.

(5) L. DASSANCE: "De la légende d'Etchahun à son histoire", dans *Gure Herria*, 1962, p. 119.
(6) *Eskualduna*, n.º 1041, vendredi 9 juin 1939.

Mais le *R. P. Lhande,* pendant les tristes heures de l'occupation, songeait à son projet de publication des oeuvres du poète de Barcus dont il avait parlé en 1923 dans son article de *Gure Herria* et qui avait été repris au cours de l'année 1939 alors que l'on préparait la fête d'hommage. En 1945 on se met au long travail de préparation en vue de la publication du petit volume des oeuvres du poète. Nul, mieux que *M. Dassance,* qui collabora pendant plus d'une année avec l'abbé *Larrasquet,* n'est à même de rappeler l'histoire de la naissance de ce volume.

«Cependant, le R. P. Lhande, dans sa retraite de Pau, ne perdait » pas lui non plus entièrement de vue ses anciens projets, et, dans » l'après-midi du dimanche de Quasimodo de 1945, je reçus à Usta- » ritz la visite inattendue d'un prêtre de haute stature, aux traits » énergiques et accusés, que la cape dans laquelle il se drapait faisait » paraître plus grand encore. L'abbé Jean Larrasquet, car c'était lui, » se fit connaître et m'expliqua que, retiré lui aussi à Pau, à la » maison de retraite François-Henri, il rendait souvent visite au R. P. » Lhande, et que ce dernier l'avait chargé par une lettre adressée à » M. l'abbé Lafitte de reprendre les copies de certaines chansons » d'Etchahun qu'il nous avait confiées, lorsque, en 1939, l'Eskualtza- » leen Biltzarra s'était proposé d'en faire éditer une plaquette pour » la diffuser à l'occasion de la fête projetée.

«Après avoir informé de mon côté l'abbé Larrasquet de ces pro- » jets de publication que l'Eskualtzaleen Biltzarra espérait bien cette » fois réaliser à l'occasion de la reprise à Barcus de ses Grandes Jour- » nées, je le mis aussi au courant des documents nouveaux que j'avais » pu recueillir de mon côté, dont une bonne partie venait de notre » très cher vice-président, le Dr Albert Constantin, mais surtout d'un » précieux cahier de chansons d'Etchahun, inconnues pour la plupart » et recueillies longtemps auparavant par un ancien instituteur très » âgé, M. Urrutigoity, d'Esquiule et que ce dernier, en réponse à un » appel lancé dans *«l'Eskualduna»* en juin 1939, avait bien voulu me » communiquer par l'intermédiaire de son curé l'abbé Espil.

«Après un entretien très amical, l'abbé Larrasquet me quitta » abritant sous sa grande cape les précieuses copies dactylographiées » pour la plupart, que réclamait le R. P. Lhande et dont il me délivra » soigneusement un récépissé.» (7).

---

(7) L. DASSANCE: "De la légende d'Etchahun à son histoire", dans *Gure Herria,* 1962, p. 120-121.

Voici introduit celui sur qui pèsera la lourde charge d'élaborer et de mettre sur pied le volume publié par les soins de l'Eskualtzaleen Biltzarra. L'abbé *Jean Larrasquet* a été choisi par le *R. P. Lhande* pour cette tâche et nombreuses sont les raisons qui ont présidé à ce choix. Professeur de latin au collège Stanislas à Paris, l'abbé *Jean Larrasquet* était docteur ès-lettres et, pour obtenir ce titre, il avait soutenu en 1928, à la Sorbonne, des thèses portant sur «L'action de l'accent dans l'évolution du basque souletin» et des «Recherches expérimentales dans le basque souletin» (8). Ayant obtenu pour ses deux ouvrages le prix Volney de l'Institut en 1929, on comprend dès lors que l'abbé *Larrasquet* soit apparu au *R. P. Lhande* parfaitement compétent. Mais il convient de dire que l'abbé *Larrasquet* publie en 1934 une description du «Basque Souletin Nord Oriental», région qui compte les cinq vastes vallées de Barcus auxquelles il faut ajouter le val des Arambeaux dans la partie orientale de la commune de Chéraute (9). Enfin, en 1939, dans la collection Linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris paraît le «Basque de la Basse-Soule Orientale» qui englobe une région plus vaste puisqu'elle recueille le vocabulaire usuel des trois communes de Barcus, Esquiule et l'Hôpital Saint-Blaise et les hameaux des Arambeaux et de Géronce (10). De telles études auxquelles on doit constamment se référer, une telle spécialisation linguistique dans une aire qui est justement le lieu d' origine d'Etchahun font de l'abbé *Larrasquet,* lui-même natif du quartier Larraja de Barcus, l'homme adéquat pour mener à bien l'entreprise de publication des oeuvres du poète barkoxtar.

L'Abbé *Larrasquet* se met au travail avec enthousiasme. Il écrit à *M. Dassance:*

«Je vous redis encore ma vive reconnaissance d'avoir bien voulu » me recevoir l'autre dimanche et me confier ces documents... Et » c'est avec grand plaisir que je ferai mon modeste possible pour » l'Eskualtzaleen Biltzarra... Je suis tout à la disposition de l'Eskual- » tzaleen Biltzarra, par conséquent de *vous;* je ne veux être en ceci » qu'un instrument, pour préparer au mieux cette publication...» (11)

(8) Maisonneuve, Paris, 1929. I volume in 8.° de 424 p.

(9) Maisonneuve, Paris, 1934. I volume in 8.° de 231 p.

(10) Klincksieck, Paris, 1939. I volume in 8.° de 224 p.

(11) Lettre manuscrite de l'abbé LARRASQUET à M. Louis DASSANCE, non datée (avril ou mai 1945) appartenant à M. DASSANCE.

La lecture des différentes copies manuscrites qu'il a entre les mains ne fait qu'accroître son admiration pour Etchahun:

«Je me rends compte qu'un certain nombre de pièces ont une » grande valeur; fond et forme sont caractéristiques du caractère et » de l'esprit basques: humour, force et finesse à la fois, férocité, par- » fois gauloiserie; cela aura du succès et cela se vendra comme des » kilos de sucre ou des paquets de cigarettes en ce moment!» (12).

Laissant de côté les rêves amusés de vente comparée à des ventes florissantes qui avaient cours pendant l'occupation et au lendemain de la libération, l'abbé *Larrasquet* qui a beaucoup travaillé entre mai et novembre 1945 résume son admiration raisonnée et sincère dans une autre lettre à *M. Dassance:*

«En tout cas, je ne m'étais jamais rendu compte de la haute » valeur de ces chansons. Etchahun était un poète *véritable,* ayant » un *talent* vraiment *puissant* et *personnel.* Je suis beaucoup plus » convaincu qu'auparavant que vous avez entrepris là une publica- » tion vraiment *importante* et qui mérite un *large succès»* (13).

Connaissant parfaitement son parler natal qui est le même que celui d'Etchahun, fort bien préparé en outre par ses travaux de linguiste, l'abbé *Larrasquet,* empli d'enthousiasme, est prêt pour sa tâche. C'est alors que commencent les difficultés. Tout au long des années 1945 et 1946 la correspondance qu'il a entretenue avec *M. Dassance* nous les révèle ainsi qu'elle met à jour son plan de travail, la manière dont il a envisagé l'édition, les incertitudes qui ont été les siennes, les nombreux problèmes qu'il s'est posés, les solutions qu'il y a apportées. C'est en reprenant cette correspondance extrêmement précieuse que nous pourrons apprécier à leur juste valeur à la fois les réussites et les échecs d'une telle entreprise, réussites et échecs qui sont d'un grand secours pour qui, à son tour, veut livrer au public une édition des oeuvres d'Etchahun.

Dès la première lettre (avril-mai 1945) l'abbé *Larrasquet* s'enquiert de petits détails pratiques qui ont cependant leur importance:

«Mais j'ai à vous demander beaucoup d'indications; je les sui- » vrai exactement. Pour l'orthographe d'abord. Le père Lhande m'a

(12) Lettre manuscrite de l'abbé LARRASQUET à M. Louis DASSANCE, non datée (avril ou mai 1945), appartenant à M. DASSANCE.

(13) Lettre manuscrite de l'abbé LARRASQUET à M. Louis DASSANCE (27 novembre 1945), appartenant à M. DASSANCE.

» paru accommodant au sujet de l'orthographe. Pour ma part, je le » suis aussi. Vous êtes plus qualifié que personne avec M. l'abbé » Lafitte aussi, sans doute, pour adopter les signes orthographiques » les mieux et les plus universellement acceptés».

Réponse lui fut donnée immédiatement et l'abbé *Larrasquet* se conforma aux signes orthographiques que l'abbé *Lafitte* se chargea de lui fournir où les *l, t,* et *d* mouillés sont transcrits *ll, tt, dd,* le *n* mouillé est donné selon la graphie espagnole avec le tilde *ñ*. Le *ch* reste avec sa graphie française, ainsi que l'affriquée palatale *tch* pour lesquels n'est pas adoptée la graphie que recommande cependant l'Académie de la langue basque. Les autres s'écrivent très normalement *tz* et *ts* et il n'est fait aucune différence entre les sifflantes sourde et sonore que connaît pourtant le souletin, pas plus qu'entre les chuintantes sourde et sonore. Il est vrai que cela pose un problème qui avait été soulevé par *Gavel* dans ses «Eléments de phonétique basque» et qui m'a jamais été résolu car il ne touche que le seul dialecte souletin. La palatale sonore pour laquelle *Larrasquet* proposait *dd* sera écrite *j* comme dans *eijer*. Enfin la distinction entre *u* et *ou* serait faite par l'intermédiaire du tréma.

Dans une deuxième question *Larrasquet* évoque les mélodies sur lesquelles sont chantés les poèmes d'Etchahun.

«1.° Je crois qu'il vaut mieux les renvoyer à la fin de la pla- » quette ou préférez-vous les placer en tête de chaque chanson?
» 2.° Je pense qu'il vaut mieux ne pas s'embarrasser de l'ac- » compagnement et noter seulement la mélodie.
» 3.° M. Lafitte ou vous, avez-vous des mélodies de ces » chansons?
» 4.° Mieux vaut transposer lorsqu'il y a des dièses ou des » bémols à la clef, de façon à faciliter la lecture aux amateurs.
» 5.° Pour la mesure, aucune difficulté».

Un simple coup d'oeil sur l'édition permet de voir comment il fut répondu à cette question; en approuvant l'idée de *Larrasquet* au sujet de l'endroit où placer les mélodies, puisqu'elles se trouvent toutes à la fin du recueil, mais en écartant la transposition et en gardant dièses et bémols à la clef.

La troisième question soulevée porte sur les traductions. Il semble qu'on ait été désireux de mettre la poésie d'Etchahun à la portée de tous les Basques, le dialecte souletin n'étant pas immédiatement compréhensible pour ceux qui parlent les autres dialectes.

«1.° Je suis d'avis de ne pas donner la traduction française; » les acheteurs de la première édition seront des Basques et je pense » qu'il est prudent de tirer à mille exemplaires.
» 2.° Je suis d'avis de donner une traduction *labourdine,* en » prose ou en vers mais exacte pour le sens. Faudrait-il la mettre » dans la même plaquette ou en une plaquette séparée?
» 3.° Des guipuzcoans et biscaïens sont désireux d'une traduc- » tion guipuzcoane; mais sans doute faudrait-il alors l'imprimer à » part du volume?».

En fait on se contenta de publier les textes, les diverses traductions en français, en labourdin et en guipuzcoan représentant beaucoup de travail et des frais trop importants pour un simple recueil destiné à faire connaître aux Basques en général et aux Souletins en particulier l'oeuvre du poète de Barcus. Depuis, en dehors de *Ofizialenak* traduit en français par M. *René Lafon* (14), et de quelques fragments de chansons édités dans le disque du centenaire de la mort du poète par les soins du Club du disque basque, aucune autre traduction française n'a été publiée (15). Jamais jusqu'à présent aucune traduction labourdine n'a vu le jour, tandis que *Yon Echaide* a assuré une traduction guipuzcoane en vers en rendant compte dans d'abondantes notes des difficultés qu'il avait éprouvées. Fidèle autant qu'une traduction en vers peut l'être, le travail qu'il a accompli n'en est pas moins digne de louange. Il est vrai que son maître en souletin était le poète souletin de Paris *Jon Mirande* dont les très nombreuses explications permirent à *Yon Echaide* de comprendre le texte d'Etchahun.

Dans sa seconde lettre (27 novembre 1945) Larrasquet annonce à M. Dassance que le manuscrit est prêt et lui fait part du plan qu'il a adopté.

«J'ai beaucoup tardé car la préparation (correction, rétablisse- » ment, correspondance en Soule, visites multiples chez le P. Lhande » —qui est paisible et peu pressé— recopiage) m'a donné un mal » infini. Enfin depuis hier, le manuscrit est prêt. Il nous manque » une dizaine de mélodies sur 27 chansons.
» La préface sera du P. Lhande (les 3 articles de «Gure Herria» » 1922) (16), plus un avant propos de sa signature.

(14) *Eusko Jakintza*, 1953-1957, p. 119-123.
(15) *Gure Herria*, 1962, p. 144-160.
(16) Légère erreur: Les articles ont paru en 1923.

» J'ai distribué les chansons en trois catégories:
» 1.° Les satires,
» 2.° les élégies,
» 3.° les autres...
» Une courte (assez courte) critique ou appréciation, signée de
» moi, précède chaque catégorie de poèmes; chaque chanson est
» présentée par une appréciation de 10 à 20 lignes, signée de mes
» initiales.
» M. Ambroise Zatarain, de Donostia, m'a aidé à copier un
» quart des textes et des mélodies».

Cette lettre nous montre que le plan général de l'édition est bien celui qui a été adopté dans le recueil qui a vu le jour. Mais c'est le moment où vont surgir les objections que ne manquera pas de lui faire *M. Dassance*. Bien que nous n'ayons pas eu connaissance de la lettre adresée par *M. Dassance,* elle apparaît si importante sur le plan des principes que *Larrasquet* se voit obligé de lui donner, par écrit, les principes qu'il a mis en pratique pour rédiger son travail. Dans une missive du 16 décembre 1945, *Larrasquet* s'ouvre entièrement à *M. Dassance*.

«Je vais vous dire:
» 1) Quelques principes qui m'ont paru devoir diriger tout le
» travail de préparation de manuscrit.
» 2) Quelques difficultés, ennuis et déboires que j'ai déjà ren-
» contrés et qui ont un peu effrité mon courage» (17).

Déjà dans sa première lettre du mois d'avril ou mai 1945, *Larrasquet* faisait remarquer qu'il avait «déjà corrigé les fautes de lecture ou de reproduction qui se glissent toujours dans les versions orales, dans la moitié des textes à peu près». Il reprend cette remarque dans sa lettre du 16 décembre 1945.

«Je me suis trouvé devant de nombreux manuscrits du P. Lhan-
» de et de feuilles dactylographiées. Dans chaque page il y avait
» bien de 15 à 20 fautes de lecture; des phrases qui n'avaient pas
» de sens. Le verbe souletin est ignoré du Père Lhande (fils d'Amé-
» ricains) il n'a pas appris le basque en famille.
» En outre beaucoup de vers écrits en mauvais souletin, avec des

(17) Lettre manuscrite de l'abbé LARRASQUET à M. Louis DASSANCE (16 décembre 1945), appartenant à M. DASSANCE.

» mots français: *errendatü* (rendre), *kitatü* (quitter), *espusa* (épou-
» se), *sekursik* (secours), etc...
» J'ai donc cru *d'accord avec le P. Lhande* devoir corriger ces
» fautes dues *à la défaillance des mémoires*. Voici les principes suivis:
» Principe 1.—Lorsque l'expression est du mauvais souletin due
» à l'imprécision de la mémoire, établir un texte vraiment basque et
» réellement souletin»

Avant même que de passer aux principes suivants il convient de discuter celui-ci. Notons que le travail accompli par le *R. P. Lhande* et l'abbé *Larrasquet* a été en même temps qu'un labeur de folkloriste, un travail de correcteur animé d'un souci de puriste. *Larrasquet* en porte pratiquement l'entière responsabilité, approuvé en cela par le *R. P. Lhande* qui l'a laissé faire. Sur le plan du vocabulaire il critique les gallicismes *errendatü, kitatü, espusa, sekursik*. Mais, s'il ne recueille dans «le Basque de la Basse-Soule orientale» ni *errendatü*, ni *sekurs* il admet par contre *kita* avec *kitatü* ainsi que les dérivés *kitatze* et *kitazale* (18) de même que *espus* et le féminin *espusa* (19).

C'est reconnaître par là-même que ces deux mots sont du langage courant. Est-ce «établir un texte vraiment basque et réellement souletin» que de remplacer *espusa* par *emazte et espus* par *lagün* dans *Mündian malerusik?* Car, au moment où *Larrasquet* écrit cette lettre, bien qu'il ne le dise pas, c'est de *Mündian malerusik* qu'il s'agit. Les quatre exemples qu'il donne sont tirés de ce poème. Chaque fois *Larrasquet* a apporté une correction mettant à la place de *sekursik, lagünguarik* et substituant à *malerus errendatü, desterrin ezarri,* expression dans laquelle le mot *desterrin* n'apparaît pas comme «vraiment basque et réellement souletin».

Mais pour se rendre compte du travail de puriste de *Larrasquet* l'exemple probant est précisément celui de *Mündian malerusik*. En effet, lorsqu'on compare la version de *Sébastien Eppherre* recueillie par le *Père Lhande* et celle que *Larrasquet* a donnée dans la publication de l'Eskualtzaleen Biltzarra, on peut en tirer la conclusion d'une étroite parenté entre les deux. Même nombre de strophes (21 au total dans chaque version) et même agencement des strophes. En un mot, la version *Sébastien Eppherre* est effectivement à la base du

(18) LARRASQUET: *Le basque de la Basse-Soule orientale*, p. 160.
(19) LARRASQUET: *Le basque de la Basse-Soule Orientale*, p. 107.

texte publié. La comparaison entre les deux textes est significative et si nous la proposons, c'est parce que nous avons retrouvé la version *Sébastien Eppherre.* Mais la démonstration est encore plus probante lorsqu'on compare ces textes à la version manuscrite d'Etchahun ou du moins celle qu'il a signée devant le juge d'instruction de Saint-Palais, *Deffis,* pour y confirmer le *ne varietur* demandé par le juge. On pourra se rendre compte que, dans le détail, *Sébastien Eppherre* était beaucoup plus près d'Etchahun que Larrasquet après les corrections qu'il a apportées à la version *Sébastien Eppherre.* Etablir un texte vraiment basque et réellement souletin consiste-t'il à supprimer un vocabulaire emprunté au français ou au roman, sans se préoccuper de savoir si cette manière de s'exprimer n'est pas plus conforme à l'esprit du peuple et à ses habitudes? Les manuscrits des pastorales ne sont-ils pas là pour nous prouver le contraire?

(cahier Sébastien Eppherre)

MÜNDIAN MALERUSIK

* * *

1. Mündian malerusik hanitch bagirade,
Bena ni bezañik ezta ihur ere.
Ene funts propiaren nahiz izan jabe,
Hamar urtheren galerak enetzat dirade.

* * *

2. Desertüko ihiziak, jenten beldürrez,
Prekozionatzen dira egoitera gordez.
Nik hurak imitatzen, gachua nigarrez,
Ene bizi trichtiaren kuntserbi beharrez.

* * *

3. Hogei eta bi urthe bethe egünin,
Emazte bat hartü nin ene zorigaitzin.
Erraiten ahal beitüt zereki izan zeitan jin,
Ene ürkha bülhürra berekin altzopin.

* * *

4. Ezagütü nianin zer nian erosi,
Nahi ükhen nian bortchaz kumertierazi.
Haren jabe püchantak haren althe jalkhi,
Eta ni inozenta gaztelian ezari.

* * *

5. Emaztia hartü nian aitaren üdüriko,
Nihauri kuntre jalkhi zeitan gero,
Desünionian jarri familia oro:
Gaizak untsa partitü eta gaztelilat jun gero.

(LARRASQUET) P. 91

MÜNDIAN MALERUSIK

* * *

1. Mündian malerusik hanitch bagirade,
Bena ni bezañ denik ezta ihur ere.
Nihauren funtsetan nahiz izan jabe,
Hamar urtheren galerak enetzat dirade.

* * *

2. Desertüko ihiziak, jenten beldürrez,
Abisatzen dirade egoitera gordez.
Ni ere, hurak bezala, gachua nigarrez,
Ene bizi *trichtia* kuntserbi beharrez.

* * *

3. Hogei eta bi urthik bethe egünin,
Emazte bat hartü nin ene zorigaitzin:
Erraiten ahal beitüt zereki zeitan jin,
Ene ürkha büllhürra gorderik altzopin.

* * *

4. Ezagütü nianin zer nian erosi,
Nahi ükhen nian bortchaz kunbertirazi.
Haren jabe handik haren althe jarri
Eta ni, ogen gabia, gaztelin ezari.

* * *

5. Emaztia hartü nin aitaren *gustüko*
Nihauren kuntre jalkhi *zeitadaneko,*
Desünionian jarri familia oro:
Gaizak untsa partitü eta gaztelilat jun gero.

6. Hamar urthe huntan bizi niz esklabo,
Erdia presu eta bestia sordeisago.
Jeloskeria bat da süjeta oro,
Nahi gabez izan adarren sorhayo.

* * *

7. Ene lehen aizua, bahin bai hiria,
Ützirik, oi, ene espusa flakia!
Bestek eraman dik hik behar kolpia,
Bena küpera diok orano hartzia.

* * *

8. Ene espus gachua bai eta flakia,
Liberti batek dereizü nahasi zentzia.
Galerari düzü ni eta etchia,
Malerus errendatü oro familia.

* * *

9. Khuntatzen ahal dizüt nun nahi kumpañan:
Zük eman düzün eskandalian;
Galerazi düzü bi gizun galant,
Bai eta thonarazi hirur leñhü charmant.

* * *

10. Hamar urthez deitazüt eman bürian min,
Bai eta bost urthe igan-erazi gaztelin,
Sekursik egin gabe, nahiz hil nendin;
Halako emaztiak nurk sofri saihetsin?

* * *

11. Hamar urthez eztüzü ni gatik sofritü:
Ene osaba jauna kausa izan düzü.
Nitan gerthatü dena ezpaliz agitü,
Behar zünükian gaztelian peritü.

* * *

12. Emaztiaren dohaña, bethi da birjina,
Agertzen ezpazaio frütü ereña.
Nik ere ikusirik haren ekhospena
Trichtia izan nintzan, oi! baten hartzera!

6. Hamar urthe huntan bizi niz esklabo,
Erdia presu eta bestia sordeisago.
Jeloskeria batetarik hatsarria oro,
Nahi gabez izan *osoki* sorhaio

* * *

7. Ene lehen aizua, bahin bai hiria,
Ützirik *enetzat* ene *emazte* flakia!
Bestek eraman dik hik behar kolpia,
Bena küpera diok orano hartzia!

* * *

8. Ene *lagün* gachua bai eta flakia,
Zer othe dereizü nahasi zentzia!
Galerazi gütüzü ni eta etchia,
Desterrin ezari familia güzia:

* * *

9. Khuntatzen ahal *dit* nun nahi kumpañan:
Zük eman düzün eskandalian,
Gal-erazi *gütüzü* bi gizun galant
Eta thunatü hirur leñhü charmant.

* * *

10. Hamar urthez deitazüt eman *bürüko* min,
Bai eta bost urthe igan-erazi gaztelin,
Lagünguarik gabe, nahiz *han* hil nendin:
Holako emazte bat nurk sofri saihetsin?

* * *

11. Hamar urthez eztüzü ni gatik sofritü:
Ene osaba jauna kausa izan düzü.
Nitan gertatü dena ezpaliz agitü,
Behar *izan zünükin* gaztelin peritü

* * *

12. *Emazten dohaña! hurak* bethi birjina,
Agertzen *ezpazaie* frütü ereña!
Ni ere —ekhusirik haren ekhospena—,
Trichtia! izan nintzan, oi! baten hartzera!

13. Musde Harichabalet, jaun erretora,
Etzünian edükiten ogendant zure illoba.
Orai sogin-izozü: hor düzü proba,
Eta frütia ezar zihaurenekila (barré par S. Eppherre)
Makalaren sarjant exersizatü düzüla.

* * *

14. Bostetan deitadazüt penitentzia eragin,
Etsaia ene etchen, ni aldiz gaztelin.
Nik deüs nütianen jaten, lotzen ene ohin,
Ene desuhuatzen trankilitatin!

* * *

15. Ene aita fidela, aurhidiak hareki:
Aberastü ziradie ene malürreti!
Prosesak eman eta defautak eraiki
Muyen horrez eni etchaltia ebatsi.

* * *

16. Jüjen aintzinian nula izan nüzü:
Hamasei jakiletan zortzi ziren faltsü.
Jüjiak izan beitira haieri behatü,
Eta ni halaz sekülakotz galdü.

* * *

17. Zü ere jüstizia, injüstua zirade
Püchantak chahü zaitzü, tchipia kupable;
Zure jüjamentiak halache dirade,
Nihaur ezari naizü aprobazale.

* * *

18. Gizun gaztiak oro ene zorthiari so,
Ezkuntü gei dianak, ez jar esklabo.
Ükheitekotz emaztia enia bezalako,
Aphez zitaie oro edo juan soldado.

13. Musde Haritchabalet jaun erretora,
Etzünin edükiten ogendant zure iloba
Orai sogin-izozü: hor düzü proba,
Makalaren sarjant *zerbütchatü zirela.*

* * *

14. Bostetan *deitazüt* penitentzia eragin,
Etsaiak ene etchen, ni aldiz gaztelin.
Hurak deüs *nütinin* jaten, lotzen ene ohin,
Ene desuhuatzen, trankilitatin!

* * *

15. Ene aita fidela, *aurbidik* hareki:
Aberastü *zidie* ene malürreti!
Prosesari eman, defautak eraiki:
Gisa horrez eni etchaltia *ideki!*

* * *

16. Jüjen aitzinian *ere* izan nüzü:
Hamasei jakiletan zortzi ziren faltsü.
Haier izan beitira jüjiak behatü,
Eta halaz naie ni sekülakoz galdü.

* * *

17. Zü ere, jüstizia, *injüsto* zirade:
Ogendant zaitzü tchipik handik ogen gabe;
Zure jüjamentik halache dirade:
Dihariarentako kuntzentzia saltzale!

* * *

18. *Egizie, gaztik* ene *zorthiri* so:
Gei dinak ezkuntü, ez jar esklabo!
Emaztia ez har enia bezalako:
Aphezt-zite lehen, edo *jun* soldado

19. Hanitch mintzatü nüzü ene etsaien kuntre,
Nahiz eztüdan erran gezürrik batere.
Düda gabe batizüt estaküiak nik ere,
Espeitü Jinkuak egin gaberik batere.

* * *

20. Adio ene haurrak gacho ogen gabik,
Aitak eta amak esklabo ezarik:
Eztitzatziela segi aitamen edsemplik,
Bena zihauien prudentziaz imita Jesüs-Kricht.

* * *

21. Barkocheko bürgian ez tcherkha Etchahun,
Haren hatzeman beharrez dabiltzanak ondun;
Bere khantoren egiten ari da Igelun,
Halako olhalterik ezpeita Ziberun!

Les exemples de substitution ne manquent pas qui répondent tous au même principe. A la première strophe (vers 3) *Sébastien Eppherre* donnait *ene funts propiaren* que Larrasquet n'a pas accepté dans le sens de «propre, personnel», que l'on trouve pourtant dans le dictionnaire de *Lhande* et qui est communément utilisé dans les trois provinces du Pays Basque français. Il a remplacé cette expression par *nihauren funtsetan* mais il se trouve que dans le manuscrit d'Etchahun, c'est *ene funts propiaren* qui figure et donne raison à l'informateur *Sébastien Eppherre* et non au puriste *Larrasquet.*

La deuxième strophe recèle aussi deux exemples caractéristiques de la manière de *Larrasquet.* Ils portent sur *prekozionatzen dira* (vers 2), et *imitatzen* (vers 3) donnés par *Sébastien Eppherre.* Certes, le premier de ces deux termes est choquant pour une oreille basque et nous n'avions pas manqué d'être surpris nous-même, alors que le deuxième est du langage de tous les jours et tout à fait accepté

19. Hanitch mintzatü *niz* ene etsaien kuntre
Nahiz eztüdan erran gezürrik *hal'ere*
Düda gabe *estakürik baditit* nik ere
Espeitü *Jinkuk* egin gaberik batere.

* * *

20. Adio ene haurrak gacho ogen gabik
Aitak eta amak esklabo ezarik:
Eztitzatzie jerraik aitamen edsemplik,
Bena, zühaien *bürüz ahalaz* Jesüs-Kricht

* * *

21. Barkocheko *lürrian* ez tcherkha Etchahun,
Haren hatzaman *nahiz* dabiltzanak ondun;
Bere khantoren egiten ari da Igelun,
Halako olhalterik ezpeita Ziberun!

en basque. Cette strophe nous rappelle d'ailleurs une anecdote curieuse qui vient confirmer la critique à laquelle nous nous livrons au sujet du purisme de *Larrasquet.* Alors que nous faisions nos recherches à Barcus, un de nos informateurs, *M. Haristouy,* propiétaire de la maison *Udoia,* nous dit que les poèmes d'Etchahun imprimés n'étaient pas bons et ne correspondaient pas à la réalité. Comme nous le poussions plus avant, il se mit à nous chanter précisément la strophe 2 de *Mündian malerusik,* et il retrouva tout naturellement les mots *prekozionatzen dira* et *imitatzen* qui, pour lui, représentaient la véritable version d'Etchahun. Comme nous lui faisions remarquer la chose, il nous mit sur la piste d'un cahier manuscrit qui, depuis, nous a grandement servi, le cahier *Oholéguy,* en nous déclarant (et nous en sommes persuadé) que là se trouvaient les véritables chansons d'Etchahun. Et quelle ne fut pas la surprise de *M. Haristouy* lorsque nous tirâmes de notre serviette la photocopie du manuscrit signé par Etchahun et lui montrâmes qu'il avait raison puisque *prekozionatzen dira* et *imitatzen* sont les termes employées par Etchahun.

Est-il besoin de pousser plus avant et de dire que *errendatü* tout comme *kitatü, espusa* et *sekursik* ont été effectivement utilisés par Etchahun puisqu'ils figurent non seulement dans le manuscrit de 1827, mais aussi dans celui de 1833. On objectera que nous avons eu l'extraordinaire chance de mettre la main sur des manuscrits d'Etchahun, chance que *Larrasquet* n'a pas eue. Certes, il a eu beaucoup moins de manuscrits à sa disposition mais il en a cependant eu deux; les manuscrits ou, sinon les manuscrits, des copies extrêment fidèles de *Montebidorat juailiak* et de *Bi berseten eguitez* lui ont été adressées par M. L'Abbé *Lafitte.* S'il y avait deux textes à conserver intégralement, sans apporter aucune modification, c'était bien ceux-là. Mais *Larrasquet* a poussé son système au delà du possible puisqu'il est allé jusqu'à corriger Etchahun lui-même en application du même principe. C'est ainsi que le *sistima tristia* d'Etchahun (strophe 2, vers 1) est devenu *bü mehekeria* où *Larrasquet* va même jusqu'à faire la contraction très populaire de *bürü* en *bü* pour que la métrique soit juste. Il est aisé d'observer les corrections effectuées par *Larrasquet* car le texte original de *Montebidorat juailiak* a été publié en fin de volume en respectant tous les détails d'orthographe et de ponctuation (20). C'est d'ailleurs ce texte original que nous donnons dans notre édition critique, de même que nous reproduisons pour *Bi berseten eguitez,* le texte tiré du fonds *Harriet* du Petit Séminaire d'Ustaritz.

Ce premier principe sur lequel s'est basé *Larrasquet* nous apparaît donc très contestable. Il part d'un «a priori» qui est le fait d'un puriste et non point d'un folkloriste dont la ligne directrice doit être le respect des textes recueillis de la tradition orale. Ce qui étonne de la part de *Larrasquet* c'est que, ayant posé ce principe, il ait corrigé de temps en temps et que, s'il a pu critiquer *kitatü* par exemple, il ait cependant accepté dans *Montebidorat juailiak, kitatzen* (strophe 1 vers 4 et strophe 6 vers 3) ainsi que *kitatü* (strophe 6, vers 5). Il y a parfois chez lui une extrême rigueur dans le purisme et d'autres fois un laisser aller dont on ne perçoit pas très bien les raisons.

Dans son deuxième principe *Larrasquet* n'admet pas le mélange des formes de Haute et Basse Soule.

«Lorsque le texte porte un *mauvais mélange* des formes de » Haute Soule et de Barcus (Basse Soule) rétablir les formes bar- » cusiennes qui étaient assurément employées par Etchahun, *et uni-*

(20) LHANDE-LARRASQUET: *Le poète Pierre Topet-Etchahun et ses oeuvres.* p. 115-116.

» *quement.* Avouons tous qu'il est insupportable d'entendre un abbé » Apeztegui (Bas-Navarrais) parler en Labourdin ou un abbé Eyhe- » rabide disant dans un sermon d'Ascain *ganen naiz* au lieu d'emplo- » yer tout simplement *juanen niz* comme on dit dans son pays natal, » ou un abbé Récalde de Saint-Jean-de-Luz s'escrimer à prêcher en » souletin à Barcus alors que nous aimions beaucoup son beau Labour- » din, plus beau avec sa voix magnifique.

» De même les formes de Haute-Soule jurent de se trouver mê- » lées à celles de Barcus dans les chansons d'Etchahun, ce qui doit » être attribué non à Etchahun mais aux sujets qui ont recueilli les » chansons.»

Pour une part *Larrasquet* a raison. En effet, une comparaison entre les textes de *Sébastien Eppherre,* natif d'Alçay en Haute-Soule, et les textes que nous avons pu recueillir à Barcus montrent que *Sébastien Eppherre* emploie beaucoup plus les formes pleines en *ian* très usuelles en Haute-Soule que les formes contractes en *in* très communes à Barcus et en Basse-Soule. Cela prouve que les interprètes exercent une influence certaine sur la transmission des chansons. Ainsi est corroboré au sujet de la chanson basque ce que dit *Mme. Solange Demolière* quand elle montre l'importance des interprètes dans la chanson populaire:

«C'est l'auteur ou les auteurs qui lui donnent vie mais ce sont » les interprètes qui la sculptent, la modèlent, la façonnent à leur » mesure personnelle et selon leur envie. Les chansons transmises » par tradition orale surtout sont à la merci de l'interprète qui se » soucie bien plus volontiers de chanter pour son plaisir que de » transmettre avec fidélité» (21).

Mais a-t'on le droit de penser qu'Etchahun, natif de Barcus ne pouvait employer que —«et uniquement» comme le dit Larrasquet— des formes de la Basse-Soule? Que Larrasquet puisse déclarer quelques jours après en précisant mieux sa pensée:

«De tous ces faits il faut conclure que le texte primitif d'Etcha- » hun a été en butte aux modifications fantaisistes et à l'infidélité » des mémoires» (22).

---

(21) *Histoire des Littératures,* Tome III, p. 1.629.

(22) Lettre manuscrite de l'abbé LARRASQUET à M. Louis DASSANCE. (31 décembre 1945), appartenant à M. DASSANCE.

voilà qui rejoint la très juste assertion de *Mme. Solange Demolière;* qu'il assure que «la plupart des textes ont été faussés à la longue» est parfaitement logique et acceptable. Mais quand, dans la même lettre, en accord avec le second principe, il pense,

«restituer la forme barcusienne à la place de la forme de Haute-
» Soule (car Etchahun n'a pu user des formes de Haute-Soule, on
» se serait moqué de lui dans son pays; or, c'est pour son pays
» qu'il composait)»

il va beaucoup trop loin. C'est supposer qu'Etchahun et les autres poètes populaires n'étaient capables de composer que dans leur parler natal. Penser que l'on pouvait se moquer de lui est mal le connaître, lui qui était craint de tout le monde. C'est aussi méconnaître les possibilités étonnantes qu'offre l'emploi mélangé des formes pleines et contractes pour la métrique. Etchahun était fort conscient de cela car, contrairement à ce que pensait *Larrasquet,* il a mélangé les formes en toute connaissance de cause, utilisant formes pleines et contractes selon les besoins de la métrique. Les exemples que nous offrent les manuscrits d'Etchahun sont abondants. Il est tout à fait courant de rencontrer dans l'oeuvre d'Etchahun des formes pleines et des formes contractes. Mais, en observant de plus près, on remarque que dans un même poème les deux séries de formes co-existent. Dans le poème consacré à *Ernest Legouvé* (23) à côté de *mündian, ekhiac, gastiac* nous relevons *mahainin, anderic, coloric,* etc... Ce qui signifie qu'Etchahun n'était nullement préoccupé par le mélange des formes appartenant aux parlers de la Basse-Soule et de la Haute-Soule. Fait plus curieux et plus amusant, il est loisible de découvrir dans la chanson à *M. Clérisse,* procureur du roi à Saint-Palais (24), le même mot employé sous des formes différentes. A la première strophe, vers 2, nous pouvons lire:

Parisien baten *khantiac,* ukhen deistatçu eraguin

alors qu'à la dernière strophe, vers 1, Etchahun écrit:

Hoyec dutuçula *khantic* jauna nic çoure eçaric.

La même remarque peut-être faite pour le mot *noubliac* et la forme de la Basse-Soule *noublic* qui se trouvent dans la chanson *à Augustin Chabo* (25).

(23) Vide infra. p. 522.
(24) Vide infra. p. 542.
(25) Vide infra. p. 578.

Cargulant, noubliac ere, Chahoren countre dirade
(strophe 11, vers 1)
Cargulant noublic dirade, dienac sobera gage
(strophe 18, vers 1)

L'exemple est particulièrement intéressant. En effet, le mot utilisé sous les deux formes appartient au premier hémistiche du premier vers de deux strophes différentes. L'existence d'un même mot (*cargulant*) fait qu'Etchahun employant *ere* (2 syllabes) dans l'un et *dirade* (3 syllabes) dans l'autre est obligé d'utiliser la première fois la forme pleine trisyllabique et la seconde fois la forme contracte bisyllabique pour respecter la métrique de chacun des hémistiches. On peut donc en conclure que le poète résolvait des problèmes de prosodie qui ont totalement échappé à *Larrasquet*.

Il est vrai que nous avons raisonné à partir d'éléments que *Larrasquet* ignorait puisque chacun des exemples dont nous nous sommes servi est tiré de manuscrits ou de feuilles éditées que nous avons eu la joie de découvrir depuis. Il avait cependant à sa disposition deux textes que nous avons déjà mentionnées qui auraient pu le mettre sur la piste. Dans *Montebidorat juailiak* il aurait pu se rendre compte que les formes barcusiennes et celles de Haute-Soule affleuraient sous la plume d'Etchahun. Il les a d'ailleurs lui-même conservées puisque nous lisons (26):

Hürrünian ezarten bere sinhestia (strophe 2, vers 2).
Deüs eztien *lekhian*, zer aperentzia! (strophe 2, vers 4)

alors que quelques vers plus loin *zünükina* est une forme contracte:

Odola ichurtera *zünükina* ützi (strophe 7, vers 2).

Par un curieux hasard il se trouve que, dans ce texte, les formes pleines sont beaucoup plus abondantes que les formes contractes qui apparaissent rarement. C'est donc une vue de l'esprit de croire qu'Etchahun employait «uniquement» son parler natal et que «c'est pour son pays qu'il composait». N'a-t-il pas lui-même dans la dernière strophe de *Ahaide delezius huntan* offert ce poème à ses compatriotes souletins pour qu'ils puissent le chanter en souvenir de lui. Etchahun avait l'ambition d'être chanté par tous, gens de *Basabüria* et de *Pettarra* et dans *Montebidorat juailiak,* encore que ce soit-là une clause de style, n'écrit-il pas (27):

(26) LHANDE-LARRASQUET: *op. cit.*, p. 68 et 69.
(27) LHANDE-LARRASQUET: *op. cit.*, p. 115.

Bi verseten hountceco dembora dut hartcen
Uscal herri gucian, nahis khantaditcen.

Enfin, cette coexistence des formes pleines et contractes est encore plus flagrante dans le vers de *Mündian malerusik:*

Ezagutu *nianin* cer *nian* erossi (28)

où *nianin* est la forme contracte de *nianian* (on trouve aussi la forme encore plus contracte: *ninin*) qui voisine avec la forme pleine *nian.* Comment admettre un tel voisinage sinon pour des raisons de métrique? Contrairement à son principe *Larrasquet* a conservé —et avec juste raison— ce même vers sans rien changer (29). Nous ne pouvons que l'approuver même s'il est en contradiction avec lui-même.

Larrasquet énonce ensuite une série de principes de type grammatical, touchant la correction de la langue des divers documents qu'il a eus à sa disposition.

«Principe III. Eviter d'employer dans la même phrase la forme » verbale directe et la forme indéfinie».

Dans l'exemple qu'il choisit pour illustrer ce principe il corrige le *pharkatürik dateke* des vers:

ene lagün gachua urthuki nündüzüna
Pharkatürik dateke zük egin ogena (30)

du poème *Bi berset dolorusik* en *pharkatürik dükezü,* car *dükezü* s'adresse à une seule personne (celle qui correspond à *nündüzüna*), tandis que *dateke* s'adresse à plusieurs. En fait, *dükezü* est la forme respectueuse qui correspond à la forme indéfinie *date* ou *dateke.* Mais est-ce là une faute grossière? En fait, la forme *dateke* est d'autant plus acceptable que l'auteur précise l'attribution dans le second hémistiche en employant le pronom personnel. L'utilisation de *dükezü* permet tout au plus d'éviter le pronom personnel qui peut apparaître comme une redondance dans la correction faite par *Larrasquet.* Certes, Etchahun est en train d'apostropher sa femme et la forme respectueuse serait de mise, semble-t-il, encore qu'à la strophe précédente, s'adressant à Dieu à la forme respectueuse, nous remarquons au troisième vers:

kuntre *nin* demboran ene lagün gachtua

(28) Vide infra. p. 78.
(29) LHANDE-LARRASQUET: *op. cit.*, p. 91, strophe 4.
(30) LHANDE-LARRASQUET: *op. cit.*, p. 90, strophe 4.

la forme indéfinie *nin,* qui est la seule parmi toutes les autres formes employées et qui, selon l'optique de *Larrasquet* aurait dû être remplacée par la forme respectueuse *nizün.* Mais alors pourquoi ne l'avoir pas corrigée puisque dans la même phrase se trouvaient utilisées «la forme verbale directe et la forme indéfinie?».

«Principe IV. A plus forte raison éviter d'employer le singulier » pour le pluriel, ce qui arrive au Père Lhande dans les textes reco- » piés de sa main. Il faut *khantatü nahi ditit* (Haute-Soule) ou *nahi* » *tit* (Barcus). De même dans votre copie (II) *Bi berset doloru-* » *sik*: le texte d'Urrutigoity ou d'Espil est fautif. *Anaie batek be-* » *tzeitan* (singulier) *bi lekhü ordeñüz ützi...* Il faut *betzeiztan* qui » est un pluriel; on dit *betzeitan lekhü bat, betzeiztan bi lekhü* et » une dizaine d'exemples semblables que je n'ai plus sous la main».

Larrasquet est intransigeant sur ce point. En effet, sa remarque est juste pour l'ensemble des dialectes basques sauf justement pour le souletin. *Gavel* en a fait la remarque dans sa «Grammaire basque». Parlant du nom ou de l'adjectif qualificatif à l'indéfini, il déclare que:

«dans ses relations avec les autres mots de la phrase il est, en » *principe,* traité comme un singulier même s'il est un pluriel pour » le sens. Si par exemple il est le sujet *réel* d'un verbe, celui-ci se » met au singulier» (31).

Il tire son exemple de la *Chanson de Berterretch:*

Bereterretchen athorretarik hirur dozena ümen *da.*

«L'expression *hirur dozena,* ajoute-t-il, est pour le sens un plu- » riel mais morphologiquement c'est un indéfini; c'est pourquoi le » verbe *da* a été mis à la troisième personne du singulier».

Il fait remarquer quelques lignes plus loin que les deux possibilités existent car, selon les variantes, on trouve dans la même *Chanson de Berterretch: Ehün behi baderola* (singulier) et *ehün behi bazereitzola* (pluriel). Ainsi les formes incriminées par *Larrasquet* ne sont nullement fautives et l'on pourrait même dire qu'Etchahun, dans ses manuscrits, a souvent, dans des cas de ce genre, mis le verbe au singulier.

Barkocheric Bayonara jouitez, hountcen *dut* bi cobla (32).
Jabec fraudas bost etchalte *ditacie* evaxi (33).

(31) GAVEL: *Grammaire Basque*, Bayonne, 1929, p. 42-43.
(32) Vide infra. p. 578.
(33) Vide infra. p. 608.

Galdu *dela* bi lechu eta bi guiçon galant (34).
Galdu *duc* bi lekhu, bi guiçon galant (35).
Hirour etchalte *beinin* galdu aitagati (36).

Par contre, dans le premier vers de la *Complainte sur les époux Héguilus* il a employé le pluriel:

Bi versset tristeric hountcen *tut,* sujeta beitut ikhousten (37).

Nous pouvons juger par là qu'Etchahun était parfaitement maître de sa langue et l'on peut admettre les versions de la tradition orale telles que:

Bi berset dolorusik nahi *dizüt* khantatü
Anaie batek *betzeitan* bi lekhü ordeñüz ützi

ainsi que la dizaine d'autres exemples que *Larrasquet* estime incorrects.

Enfin Larrasquet envisage un dernier principe:

«Principe VI: toutes les corrections nécessaires (qui sont nom-
» breuses) ne peuvent se faire qu'avec la mélodie sous les yeux. Car
» chaque mélodie a un mètre différent. Pour n'avoir pas pensé à
» cela j'ai été obligé de recommencer mes corrections après avoir
» corrigé toutes les chansons. Et lorsque tous mes textes étaient
» prêts pour l'imprimerie, M. Zatarain (un homme méticuleux) qui
» avait les mélodies est venu me gâcher tout et j'ai tout recommencé
» péniblement.»

C'est là un principe de base auquel *Larrasquet* n'a songé que bien tard puisqu'il a été obligé de recommencer ses corrections lorsque notre ami *Ambroise Zatarain* a attiré son attention là-dessus. En effet, la mélodie est à la base même du rythme et de la métrique du poème. *Ahaire zaharretan bertsu berriak* est une formule connue, souvent employée sous des formes diverses dans le premier vers de chansons nouvelles. Etchahun n'a rien fait d'autre que de composer sur des airs anciens. Toutefois, lorsqu'on examine les oeuvres d'Etchahun, revues et corrigées par *Larrasquet,* on ne manque pas d'être surpris de constater que, très souvent, les vers sont faux et ne correspondent nullement à la métrique de base, telle qu'elle se dégage de la mélodie sur laquelle on les chante. Certes, lorsqu'il a «basquisé» les mots qu'il jugeait trop proches du français, il a trou-

(34) Vide infra. p. 80.
(35) Vide infra. p. 108.
(36) Vide infra. p. 178.
(37) Vide infra. p. 624.

vé en général les mots ayant le même nombre de syllabes. Il n'a pas toutefois toujours réussi et la justesse du vers en a souffert. Comparons, puisque nous les donnons dans cette introduction, les vers 3 des quatrièmes strophes de la version *Sébastien Eppherre* et de la version corrigée par *Larrasquet* du même poème *Mündian malerusik*.

Haren jabe *püchantak* haren althe jalki (SE)
Haren jabe *handik* haren althe jalki (Larr)

Cet exemple illustre d'une manière parfaite la conséquence sur la métrique de la double erreur de *Larrasquet* due à l'application de ses deux premiers principes (rebasquiser le texte, employer des formes de Basse-Soule). C'est le mot *püchantak* de la version *Sébastien Eppherre* qui est en cause. *Larrasquet* le trouve trop «français» et, certes, il l'est. Il suffit de voir comment Etchahun l'orthographie dans le manuscrit (*puissantac*) car il l'a effectivement employé, ce qui donne raison à l'informateur en face du puriste. *Larrasquet* le remplace par *handi* qui signifie *grand, puissant*. Il y avait, en admettant la correction, une possibilité de garder une métrique juste. C'était celle d'employer la forme pleine de Haute-Soule *handiak* qui peut être trisyllabique. Mais cela va à l'encontre du deuxième principe et *Larrasquet* place le bisyllabe *handik*, forme contracte de Basse-Soule et, du coup, introduit un vers faux là où l'informateur avait donné, avec une fidélité étonnante, le vers original.

Tels sont donc les principes sur lesquels s'est appuyé *Larrasquet* pour établir le texte des chanson d'Etchahun publiées dans le volume édité par l'Eskualtzaleen Biltzarra. La critique que nous venons d'en faire peut paraître extrêmement brutale puisqu'elle met en cause le système dans son ensemble; elle n'en est pas moins nécessaire au moment même où, à notre tour, nous entreprenons une nouvelle édition des poèmes d'Etchahun. Nous ne voudrions, en aucun cas, que l'on considérât cette critique comme injuste.

Larrasquet était animé d'un immense désir de bien faire. Sollicité de faire ce travail, et nous avons déjà dit combien il était qualifié pour le mener à bien, il s'est trouvé en butte à de nombreuses difficultés qu'il a essayé de surmonter. Il les a fort bien exprimées dans une lettre à *M. Dassance*. La multiplicité des variantes, en particulier, l'a jeté dans le désarroi.

«J'ai souvent surpris moi même les chanteurs barcusiens chan-
» ger notablement la formule des couplets d'une fois à l'autre. Mon
» frère, bon chanteur et très bon koblakari, était coutumier de ces

» changements de textes. De même, un cordonnier de Barcus, Pierre » Larrasquet, mon cousin.

» J'ai entre les mains le texte de plusieurs chansons (*Ahaide* » *delezius* entre autres et *Barkocheko eliza*) où Sébastien Eppherre, » l'un des principaux sujets, m'a envoyé un texte de ces chansons » *très nettement différent* du texte qu'il envoya au Père Lhande en » 1920 ou 1921. Il n'est donc pas digne de foi, sa mémoire est en » défaut» (38).

Larrasquet est, cette fois, au coeur même du problème de la mouvance de la chanson populaire. Elle est reçue par les interprètes, elle est déformée, transformée, façonnée par eux. Là où *Larrasquet* s'écarte d'une vision scientifique du problème c'est quand il déclare que *Sébastien Eppherre* par exemple, n'est pas digne de foi. Le folkloriste, dans son labeur de recherches, doit accepter tous les documents qui lui parviennent; il n'a pas le droit de porter un jugement de valeur sur ceux qui les lui fournissent.

Si *Larrasquet* pouvait être l'homme idéal pour rassembler l'oeuvre d'Etchahun, il n'était pas dans les conditions idéales pour le faire. Ayant déjà un âge assez avancé en 1945-1946, il a été obligé de travailler vite. Commencé en mai 1945, le manuscrit est prêt pour février 1946 car les délais pour l'impression sont assez longs et il s'agit de présenter le livre pour la journée de l'Eskualtzaleen Biltzarra à Barcus le 9 septembre 1946. Et il n'avait pas que cela à faire. Retiré à la maison de retraite des prêtres de Pau, il est déjà atteint par la maladie et obligé en même temps de donner des leçons pour arriver à vivre:

«J'ai reçu votre lettre avec grand plaisir et ..... quelque » appréhension du travail nécessaire encore avant le «bon à tirer». » J'écris très lentement (cela est dû à quelques prodromes de para- » lysie sans doute) et suis très occupé à gagner mes 100 francs par » jour, nécessaires... Mais en bon basque je m'entêterai à mener à » bien cette édition d'Etchahun» (39).

A la fin de cette même longue lettre qui est celle où il énumère toute la série de ses principes, *Larrasquet* revient sur le travail pénible qu'il a été obligé d'accomplir:

---

(38) Lettre manuscrite de l'abbé LARRASQUET à M. Louis DASSANCE (31 décembre 1945), appartenant à M. DASSANCE.

(39) Lettre manuscrite de l'abbé LARRASQUET à M. DASSANCE (16 décembre 1945), appartenant à M. DASSANCE.

«Je vous assure que tout ce travail a été très pénible pour moi, » surtout que je suis très chargé de leçons de latin et de classes » (dont je vis au jour le jour). Aussi, je commence à en être fatigué » et à désirer que cela ait une fin. Je n'ai pas de trop pour tenir » bon, de toute ma ténacité de Basque et de mon très vif intérêt » pour ce beau talent du barcusien Etchahun» (39).

Dans une lettre ultérieure il ajoute:

«J'ai fait mon petit possible suivant des principes que je *cro-* » *yais* justes, après accord *facile* avec le Père Lhande et refait entiè- » rement une 2e fois pour complaire à l'avis de A. Zatarain sur la » métrique... J'ai seulement grand peur d'avoir à récrire: j'ai la » main tremblante et l'écriture très difficile» (40).

Il convient enfin de dire que, très dangereusement malade de mai à septembre 1946, *Larrasquet* qui ne put assister à la journée de l'Eskualtzaleen Biltzarra écrivait à *M. Dassance* alors qu'il était alité: «la prochaine fois, l'Eternité» (41).

Tel qu'il est, avec toutes ses insuffisances et ses imperfections, le livre de l'Eskualtzaleen Biltzarra n'en a pas moins été capital pour la mémoire d'Etchahun. C'est de là qu'est née toute la littérature de roman *(Pierre Espil, Yon Etchaide)*, de pièces de théâtre *(Larzabal)*, de pastorale (*Etchahun de Trois-villes)*. Ce que désiraient le *R P. Lhande* et *l'abbé Larrasquet* et ce qu'a essayé de réaliser l'Eskualtzaleen Biltzarra, ce n'était pas de faire oeuvre scientifique mais de rassembler et de redonner le plus complètement et le moins imparfaitement possible ce qui, en 1945-1946, avait pu être retrouvé des oeuvres poétiques de Pierre Topet.

C'est par ce livre qu'Etchahun a été mieux connu des Basques autres que Souletins, c'est-à-dire des *manech.* C'est en le lisant que nous l'avons nous-même découvert, que nous y avons trouvé l'idée et le sujet de notre thèse. Plus que quiconque le *R. P. Lhande* avait conscience d'avoir accompli une oeuvre à la fois imparfaite et inachevée lorsqu'il écrivait:

---

(40) Lettre manuscrite de l'abbé LARRASQUET à M. Louis DASSANCE (31 décembre 1945), appartenant à M. DASSANCE.

(41) Lettre manuscrite de l'abbé LARRASQUET à M. Louis DASSANCE (9 septembre 1946), appartenant à M. DASSANCE.

«Il est à souhaiter vivement que des recherches soient faites, » avec la plus grande attention, pour découvrir à travers le pays » toutes les pièces d'Etchahun qui demeurent encore gravées, de ci, » de là, dans les mémoires souletines» (42).

Nous n'avons rien fait d'autre que d'entreprendre ces recherches et si notre édition cherche à amender et à dépasser celle de 1946, elle lui doit beaucoup trop et il nous paraît loyal de le reconnaître.

(42) LHANDE-LARRASQUET: *op. cit.*, p. 30.

L'EDITION DES CHANSONS D'ETCHAHUN

Etablir sur des bases scientifiques l'édition des poèmes d'Etchahun suppose (ce que nous avons fait) une étude approfondie sur la genèse de la précédente édition. Elle suppose aussi une nouvelle campagne de recherches, analogue à celle que le *R. P. Lhande* avait menée au cours des années 1921-1922. Nous nous sommes livré à ce travail lorsque, distrait des tâches d'enseignement qui étaient les nôtres, un détachement de trois ans au CNRS (1959-1962) nous a permis d'utiliser à plein notre temps. Autrement dit, placé dans des conditions idéales de travail, nous mesurons mieux encore les difficultés auxquelles dut faire face *Larrasquet*, quelques lustres auparavant.

Il faut bien se rendre à l'évidence; les chansons d'Etchahun sont beaucoup moins connues du public qu'on ne l'imagine et cela, y compris en Soule et même à Barcus. Sur ce plan là, la quête des documents sur le terrain est bien plus difficile dans les années 60 qu'elle ne l'était, quarante ans avant, lorsque la faisait le *R. P. Lhande*. On peut dire en effet que deux générations ont disparu entre temps. Il faut se lancer à la recherche de chanteurs assez âgés car les jeunes chanteurs actuels connaissent les chansons d'Etchahun bien plus par le livre de l'Eskualtzaleen Biltzarra que par la véritable tradition orale. Nous nous sommes donc lancé à la recherche de nouvelles sources qui furent de tous ordres: manuscrits, imprimés, cahiers de chansons qui représentent dans la première moitié du XXe siècle le second aspect de la tradition orale ou plutôt son complément: la transcription du document et sa fixation qui prouve l'élévation du niveau de culture d'un peuple qui a appris à écrire. Ce qui est reçu par l'oreille est retranscrit sur un cahier avant d'être retransmis.

Devant un matériel ainsi accumulé, il restait à établir un texte. Pour cela nous avons bénéficié des progrès accomplis par les études ethnologiques depuis un quart de siècle et, connaissant les écueils qui nous attendaient, nous avons établi pour chaque chanson un texte de base sur lequel viennent se greffer les très nombreuses variantes qui ne manquent pas de se manifester. Travail long, pénible, souvent fastidieux, mais qui est absolument nécessaire pour conserver à l'édition présente son caractère scientifique.

LES SOURCES MANUSCRITES

Curieusement, la première source manuscrite inédite qui nous est venue sous la main n'est pas à proprement parler un manuscrit d'Etchahun. Il s'agit d'une copie réalisée en fin 1827 ou début 1828 du poème *Mündian malerusik* ou plutôt, *Desertüko ibizik,* puisque tel est le début du premier couplet. Ce document qu'Etchahun a reconnu devant le juge d'instruction puisqu'il y a apposé sa signature certifiant le *ne varietur,* se trouve en fort mauvais état et est difficile à déchiffrer. Il a, après consultation, repris sa place dans le dossier d'Assises concernant l'affaire Etchegoyhen aux Archives départementales des Basses-Pyrénées (43).

Un lot beaucoup plus important de manuscrits écrits par Etchahun appartenait à feu *l'intendant général Péria* de Saint-Palais et à *Madame Péria.* L'existence de ces documents est connue depuis 1949 par un article de notre collègue *M. Marcel Clèdes* de Saint-Palais (44). *M. Marcel Clèdes* publiait en effet dans le *Journal de Saint-Palais* qu'il dirige, un article intitulé: «Avons-nous les confessions d'Etchahun?». C'est grâce à *M. Marcel Clèdes* que, dix ans plus tard, nous pûmes entrer en contact avec *Madame Péria,* détentrice de ces documents. Nous y découvrions une autre version de *Mündian malerusik,* datée vraisemblablement de 1833, le poème à *Ernest Legouvé,* une chanson en l'honneur de *M. Clérisse* procureur du Roi à Saint-Palais, et surtout le grand poème autobiographique en 49 couplets qui est certainement le document le plus important intéressant à la fois la vie et l'oeuvre du barde de Barcus. La version de *Mündian malerusik* ainsi que le poème autobiographique que nous avons intitulé *Etchahu-*

(43) Archives départementales des Basses-Pyrénées: Série U. Assises. Année 1828.
(44) *Journal de Saint-Palais:* 14 août 1949.

nen bizitziaren khantoria étaient accompagnés d'une traduction qui n'était point celle de l'auteur. Nous laissons de côté la lettre qu'Etchahun adresse en un français plus qu'approximatif à *M. Clérisse* et qui n'intéresse que sa biographie. Cette découverte est de celles qui permettent de renouveler totalement un sujet et d'aller bien plus avant dans la connaissance tant de la vie que de l'oeuvre d'Etchahun. Ces documents qui nous furent généreusement prêtés par *Madame Péria* pour être microfilmés et étudiés, sont entrés depuis 1963 dans le domaine public. En effet *Madame Péria* en a fait don au Musée Basque où ils sont actuellement conservés sous les n.° MS 64-7 à MS 64-13. (45).

Deux strophes qui se veulent la suite de *Etchahunen bizitziaren khantoria* et qui ne le sont pas en réalité, terminent à titre d'exemple une petite étude manuscrite sur Etchahun due à deux des frères *d'Augustin Chaho, Jean-Pierre* et *Jean-Baptiste*. Le principal intérêt de ce document réside, non point dans ces deux strophes, moins encore dans la biographie qui n'est qu'une démarcation des couplets de *Etchahunen bizitziaren khantoria,* mais dans une nouvelle version de *Mündian malerusik* qui montre combien ce poème a compté pour Etchahun. Ce manuscrit est la propriété de *M. Pierre de Souby,* qui, le conserve en sa demeure de Mauléon et l'a mis très gentiment à notre disposition pour étude. (46). Vers la même époque —fin 1963— *M. Manu de la Sota* offrait au Musée Basque une liasse de papiers provenant de l'héritage du *Chanoine Daranatz,* liasse qui contenait des copies de chansons basques. Parmi ces chansons, l'une d'elles attira plus particulièrement notre attention car elle était d'une écriture qui nous semblait connue mais que nous ne parvenions pas à identifier. Une lecture plus attentive de ce document nous montrait que c'était là un poème dédié à l'Evêque de Bayonne, écrit en dialecte souletin. Les deux dernières strophes ne laissaient aucun doute et permettaient l'identification de l'auteur qui n'était autre qu'Etchahun. Ce poème est classé au Musée Basque sous le n.° MS. 64-14 et nous l'avons intitulé *Goure Jaun Aphescupia,* en utilisant, ainsi que le veut la tradition, les premiers mots du premier vers. (45).

---

(45) Pour une description de ces documents, se reporter à notre article paru dans le *Bulletin du Musée Basque*, 1964, n.° 24, p. 87-91, intitulé: *Quelques manuscrits d'Etchahun récemment entrés au Musée Basque.*

(46) JEAN-BAPTISTE CHAHO: *Histoire du poète basque Etchahun de Barcus.* (Traduit en basque souletin par Jean-Pierre CHAHO, 1842).

Il était aisé de revenir aux sources pour les deux chansons *Montebidorat juailiak* et *Bi berseten eguitez.* Ces deux manuscrits dont le premier a été publié dans le livre de l'Eskualtzaleen Biltzarra appartiennent au fonds *Harriet* du Petit Séminaire d'Ustaritz. *M. le Chanoine Lafitte* nous a aimablement prêté le second qui n'est pas de la main d'Etchahun. D'une écriture très belle et très lisible qui sent son maître d'école, il est très probable qu'Etchahun qui a voulu garder l'anonymat a fait transcrire sa virulente satire, afin qu'on ne devinât point par la graphie qui pouvait en être l'auteur.

LES SOURCES IMPRIMEES

Nous sommes tenu de signaler en premier lieu le volume préparé par *Larrasquet,* revu superficiellement par le *R. P. Lhande* et auquel *M. Louis Dassance* a collaboré en ce qui concerne le choix des chansons et les appendices de la fin. Mais à la page 32 de ce même volume *M. Dassance* insérait un fragment d'une lettre de *Georges Lacombe* signalant des document nouveaux:

1.° «L'existence d'un travail inédit sur la vie d'Etchahun dû à » Jean-Baptiste Chaho, l'un des frères d'Augustin. Cette étude fut » achetée par le Docteur Larrieu de Mauléon, avec beaucoup d'autres » papiers, à la vente Chaho-Serpeille ainsi qu'il appert d'une note » manuscrite de Julien Vinson sur le catalogue imprimé de cette » vente.

» On peut espérer retrouver cet intéressant document chez les » amateurs qui se sont partagé la bibliothèque basque du docteur » Larrieu.

» 2.° Diverses chansons de Pierre Topet qui se trouvent dans » les manuscrits de Sallaberry d'Ibarrolle et d'Antoine d'Abbadie.

» a) une chanson dédiée à Michel Renaud, commençant par les » mots *Barkocherik heltü niz...* (un brouillon et une rédaction définitive augmentée).

» b) une longue poésie à la gloire d'Augustin Chaho et commençant ainsi: *Barkocherik Baionara juitez...*

» c) une poésie commençant par les mots: *Bi berset tristerik » huntzen tüt...*

» d) dix sept couplets de quatre vers chacun: *Desertüko ihizik, » jenten beldürrez...»*

Nous venons de parler du manuscrit des frères *Chaho* qui est passé des mains du *Docteur Larrieu* à celles de *M. Pierre de Souhy* quand celui-ci, au cours de l'occupation, fit le voyage de Montfort-l'Amaury où vivait le *Docteur Larrieu* pour racheter la bibliothèque basque du docteur qui venait de décéder. Des erreurs dont nous ignorons la provenance (sont-ce des informations volontairement erronées de *Georges Lacombe* qui, nous dit-on, était coutumier du fait?) se sont glissées dans le 2e point. En effet, les dix sept couplets de *Desertüko ihizik* figurant au paragraphe *d* seraient plutôt les couplets de *Mündian malerusik* (c'est le même poème) qui sont insérés dans le manuscrit des frères Chaho. De même nous n'avons pas trouvé trace, dans les manuscrits de *Sallaberry d'Ibarrolle* et dans ceux *d'Antoine d'Abbadie,* des chansons signalées par *Georges Lacombe.* Par contre, nous avons retrouvé à la Bibliothèque nationale de Paris les trois chansons a, b, et c, imprimées sur feuille volante.

La chanson dédiée à *Michel Renaud,* commençant par les mots *Barkocherik heltü niz...* a été imprimée à Bayonne chez Foré et Lasserre, 15 rue Orbe, et porte la date du 30 octobre 1850. Elle est conservée à la Bibliothèque nationale sous les cotes: Z basque 69 et YO 19.

La poésie à la gloire *d'Augustin Chaho* était déjà signalée par *Francisque-Michel* comme imprimée chez Lespès à Bayonne en deux feuilles in 4.° signée Pierre Topet dit Etchahun et intitulée *Khantore berric* (47). Elle débute effectivement par les mots: *Barcocheric Bayonara jouitez...* comme le dit *Lacombe.* Elle est conservée à la Bibliothèque nationale sous la cote: Z basque 71.

Enfin, la poésie commençant par les mots *Bi berset tristerik huntzen tüt* était, elle aussi, signalée par *Francisque-Michel* «une complainte basque sur un crime, sortie en 1849 de l'Imprimerie Lespès à Bayonne et signée Topet-Etchahun» (48). C'est la complainte intitulée *Khantore berria* sur l'assassinat des époux Héguilus de Roquiague qui débute par les mots —*Bi berset tristeric hountcentut...*— conservée à la Bibliothèque nationale sous la cote: YO 259. Simple erreur ou erreur volontaire de Georges Lacombe, ces trois poèmes retrouvés figurent dans la présente édition. Nous gardons seulement le regret de n'avoir pu mettre la main sur le brouillon de la chanson à *Michel Renaud* dont *Lacombe* faisait mention.

(47) FRANCISQUE-MICHEL: *Le Pays Basque,* p. 528.
(48) FRANCISQUE-MICHEL: *Le Pays Basque,* pp. 527-528.

Parmi les sources imprimées nous retiendrons aussi les publications de poèmes qui suivirent les articles que le *R. P. Lhande* avait fait paraître dans la revue *Gure Herria* en 1923. Dans cette revue, en effet, nous pouvons relever dans les chansons insérées dans le supplément musical dû au *Père Donostia,* entre les années 1927 et 1933, des mélodies et textes de quatre poèmes dont deux sont attribués à Etchahun par la tradition orale. En 1930 *Rodney Gallop,* le folkloriste anglais, fait connaître le texte accompagné de la mélodie de *Errekagiola* qui n'est rien de moins que *Idorroki olha,* mais, par contre, nous ne le suivons pas pour l'attribution à Pierre Topet de la chanson suivante. (49). En 1939, alors que l'Eskualtzaleen Biltzarra préparait la journée d'hommage au poète de Barcus, paraissaient dans le n.° 1 de Gure Herria les versions de *Musde Tiraz* et *Musde Hegobe* dues à *Appeceix* de Licq qui les avait chantées au *R. P. Lhande* le 15 août 1923. (50).

Juste avant la guerre, en 1938, naissait à Barcus le *Bulletin paroissial* où sont publiés les poèmes autobiographiques repris ensuite par *Larrasquet* ainsi que *Barkocheko eliza, Hiltzerako khantoria, Jinkuaren maniak.* (51). *Sébastien Eppherre,* l'informateur du *R. P. Lhande* en 1921-1922, devenu depuis son mariage maître de la maison *Borddabüria* à Barcus, était celui qui avait fourni au curé de Barcus les poèmes parus dans cette humble revue qui n'a pas survécu à la guerre.

L'année du centenaire de la mort d'Etchahun, la revue satirique basque *«Igela»* que venait de fonder *Dominique Peillen,* jeune souletin, professeur dans un lycée de Paris, faisait paraître un numéro spécial consacré à Etchahun. (52). Dans ce numéro, tirées de cahiers de chansons souletins, étaient données *«Maria Solt eta Kastero,* ainsi que *Lheille.* D'un humour parfois corrosif, cette revue n'a eu qu'une existence éphémère.

Il faut ensuite, en remontant le temps, parcourir les recueils de chansons basques qui furent édités au début du XXe siècle ou pendant la deuxième moitié du XIXe siècle. *Resurección María de Azkué* a recueilli quelques strophes de chansons d'Etchahun dans son *Cancionero popular vasco: Ahargo eta Kanbillu* (n.° 596), *Barkocheko Eliza*

(49) *Gure Herria,* 1930, p. 306-311.

(50) *Gure Herria,* 1939, p. 29-32.

(51) *Bulletin paroissial de Barcus;* année 1938, n.° 1 à 5.

(52) *Igela,* revue satirique, n.° spécial Etchahun, mai 1962.

(n.° 641), *Ofizialenak* (n.° 877) (53) ou dans *Euskalerriaren yakintza: Ahargo eta Kanbillu* (54).

Il y a peu de chose dans le *Folklore du Pays Basque* de *Julien Vinson.* A peine peut-on découvrir une strophe de *Gazte nintzanian* (55) que nous avons rattachée à *Oraiko neskatilak* du recueil de Lhande-Larrasquet.

Le folkloriste mauléonnais, *J. D. J. Sallaberry* dans ses *Chants populaires du Pays Basque* parus en 1870 nous parle d'Etchahun et donne *Ofizialenak* (56), *Belhaudiko bortian* (57) et aussi *Ahaire zahar huntan* (58) que la tradition orale à Barcus s'acharne à attribuer à Etchahun. Avant lui *Francisque-Michel,* consacrant un vaste chapître de son livre *le Pays Basque* à la chanson basque nous offre quelques strophes *d'Ofizialenak* qu'il intitule *Oficio cenbaiten* (59) et *Belhaudiko bortian* (60), ainsi que *Khantoren khantatzeko* (61) pour lequel il ne mentionne aucun nom d'auteur mais que la sagacité de *M. Dassance* a permis d'attribuer à Etchahun.

Nous ne tenons pas compte, parce qu'ils reprennent soit *Sallaberry,* soit *Larrasquet,* d'autres recueils de chansons tels que *Errepikan, Charamela,* les *Mila Euskal olerki eder* du Père *Onaindia,* ou encore la *Flor de canciones populares vascas* du Père *Jorge de Riezu.* Certes, ces livres sont intéressants pour qui veut connaître la chanson populaire basque, mais ils ne sont d'aucun secours pour le chercheur car ils n'apportent rien de neuf en ce qui concerne Etchahun.

LES SOURCES DE LA TRADITION

Il nous apparaissait essentiel de retrouver les sources de la tradition qui avaient servi à l'établissement des textes du recueil édité en 1946. Mais au moment où nous entreprenions nos recherches le *R. P. Lhande* et *l'abbé Larrasquet* étaient décédés. Il nous restait

(53) AZKUE: *Cancionero popular vasco,* n.° 596, p. 729; n.° 641, p. 768; n.° 877, p. 1 018.
(54) AZKUE: *Euskalerriaren yakintza,* tome IV, p. 14-15.
(55) JULIEN VINSON: *Le folklore du Pays Basque,* p. 160-61.
(56) J. D. J. SALLABERRY: *Chants populaires du Pays Basque,* Réédition de 1930, p. 124-128.
(57) *Ibid,* p. 225-227.
(58) *Ibid,* p. 245-247.
(59) FRANCISQUE MICHEL: *Le Pays Basque,* p. 391-393.
(60) *Ibid,* p. 410-413.
(61) *Ibid,* p. 528-529.

heureusement toutes les informations que pouvaient nous fournir *le Chanoine Lafitte* et surtout *M. Louis Dassance* qui, en tant que Président de l'Eskualtzaleen Biltzarra, avait pris une part importante à l'édition des oeuvres d'Etchahun. C'est *M. Dassance* qui avait pris copie du cahier *Urrutigoity* que lui avait envoyé *M. l'abbé Espil,* curé de Esquiule et avait adressé à *l'abbé Larrasquet* les chansons d'Etchahun qui se trouvaient dans ce cahier. Le *docteur Constantin* qui était à la même époque vice-président de l'Eskualtzaleen Biltzarra avait enquêté en Soule à son tour, et, fournissait quelques versions de poèmes d'Etchahun que *M. Dassance* gardait précieusement, de même que par son intermédiaire nous sont parvenus les papiers du *R P. Lhande,* certains d'entre eux dactylographiés, d'autres manuscrits, qui provenaient des informateurs du Père. Parmi ceux-ci nous relevons les noms de *Sauveur Escapil* de Licq qui donna *Hauzen bada laborari, Edouard Lhande* de Tardets, propre cousin du R. P. Lhande, *Lucien Charré,* de Tardets, improvisateur lui-même, à la mémoire duquel nous devons *Ürx'aphal bat, Sarrantzeko Senthoralak* et autres, *Marie Touan* de Barcus ou de Tardets dont l'apport est précieux. Mais l'on savait que la source principale était «le berger de Alçay, *Sébastien Eppherre*». Son cahier que nous avons retrouvé se trouve dans la maison que les Pères Jésuites possèdent 35 rue Montpensier à Pau. Nous avons recopié de ce cahier tout ce qui se référait aux chansons d'Etchahun, complétant ainsi l'information que le *R. P. Lhande* et *l'abbé Larrasquet* possédaient pour établir le texte de l'oeuvre poétique de Pierre Topet.

A cela s'ajoute notre propre enquête. Elle a été grandement facilitée par la création dans les années 1950-1960 du concours de la chanson basque. Le regretté *Sauveur Bouchet,* maire de Licq-Atherey, créa, avec l'aide de l'Eskualtzaleen Biltzarra, ce concours d'une conception extrêmement originale. Chacun des chanteurs qui se présentait devait apporter soit des cahiers de chansons, soit des copies de plusieurs chansons qu'il connaissait. Des prix étaient accordés aux meilleurs interprètes et d'autres couronnaient les cahiers qui, selon l'appréciation du jury, offraient un apport important pour la chanson basque. C'est ainsi que fut constitué par *M. Dassance* un précieux «Corpus» de la chanson populaire basque qui fut mis à notre disposition. Parmi les feuilles volantes qui furent collectées et qui ne possédaient pas toutes le nom de celui qui les donnait, figurent *Gaztelondoko prima, Barkoxeko eliza.* D'autres cahiers, tels celui *d'Urruty* de Garindein fournissent d'autres chansons. *Lheille* et *Gal-*

harragako khantoria sont dans le cahier Urruty; une version de *Amodio gati* a été donnée par le cahier *Chambra*.

A notre tour, aidé par notre ami *René Bédécarratz,* alors instituteur à Barcus, nous avons enquêté à Barcus et en Soule. Il nous a mis en contact avec diverses personnes qui, aux yeux des gens, passaient pour être plus particulièrement compétentes. *M. Orbiscay,* instituteur en retraite et secrétaire de la mairie de Esquiule possède un cahier de chansons où nous avons relevé plus de dix titres de poèmes d'Etchahun. Un examen minutieux de ce cahier montre qu'il correspond très exactement au cahier *Urrutigoity* dont nous possédions déjà une copie.

Nous sommes allé voir aussi *M. Marcellin Héguiaphal,* régent de pastorales à Chéraute, fils et descendant de régents de pastorales. Lui aussi possède un cahier de chansons très intéressant. Ces chansons ont été transcrites par lui-même et il les avait apprises à sa vieille *amañi* qui les lui chantait au coin du feu lorsqu'il était enfant. La tradition familiale veut que l'un de ses ascendants, très ami du poète de Barcus, possédât des chansons d'Etchahun qui furent détruites dans l'incendie de la maison *Paparemborde* à la fin du siècle dernier (62). Il est à remarquer une similitude assez grande entre les versions fournies par le *docteur Constantin* (on ne sait d'où il les tenait) et celles du cahier *Héguiaphal.*

A Barcus, nous avons pu avoir accès au cahier *Oholéguy.* La famille *Oholéguy* descend en droite ligne d'Etchahun par *l'alhaba bakotxa,* la fille d'Etchahun qui se maria en 1838 avec *Alexis Oholéguy,* maître de la maison *Oholegia* de Barcus. C'est là que nous avons trouvé la version la plus intéressante et certainement la plus fidèle *d'Ahaide delezius huntan,* celle du moins qui nous a permis de comprendre totalement ce grand poème, celle qui apparaît «coller» le mieux à la réalité de la vie d'Etchahun.

Au cours de notre séjour, à Barcus, nous avons été mis en contact avec *M. Haristouy,* maître de la maison *Udoia,* qui a été très heureux de nous chanter *Ahargo eta Kanbillu,* ainsi que la chanson sur le procès que soutint un de ses ancêtres contre la commune de Barcus. C'est lui qui nous informa de l'existence du cahier *Oholéguy.* Son grand ami, *M. Suhit-Belsunçaburu* nous chanta aussi quelques strophes de *Bi berset dolorusik* ainsi que la chanson *Pixtako*

(62) Voir, à ce sujet notre article: "Deux chansons perdues d'Etchahun-Barkoxe" dans *Gure Herria,* 1960, p. 2 à 8.

olha. Nous devons à *M. Allande Hégoburu,* vieillard de 86 ans, en 1959, descendant de la maison *Heguiaphalia* de Barcus, quelques couplets de *Pixtako olha* et surtout le témoignage de l'attribution de cette chanson à Etchahun.

Nous avons rendu visite à Pau où elle vivait à ce moment là, à *Madame Poussard,* âgée de 91 ans en 1959, petite fille de *Jean Topet,* propre frère d'Etchahun. Après nous avoir dit ce qu'elle savait de son grand oncle, elle a bien voulu nous chanter deux strophes de *Bi berset dolorusik* ainsi que plusieurs strophes de *Ahaire zahar huntan* qu'elle attribuait, comme bien d'autres, à Etchahun. Nous conservons encore aujourd'hui un souvenir ému de cette visite.

M. le *Chanoine Lafitte* a découvert dans les papiers *Hiribarren* conservés à la Bibliothèque du Petit Séminaire d'Ustaritz la version la plus complète de *Barkoxeko eliza.* Découverte intéressante lorsque l'on sait que le *chanoine Hiribarren,* écrivain prolixe des lettres basques, est décédé en 1866 ce qui suppose que cette copie est pratiquement contemporaine de la création de cette chanson. Nous devons à l'amitié que nous porte la *chanoine Lafitte* la communication de cette version.

A la Bibliothèque Nationale de Paris, nous avons entièrement parcouru le fonds des manuscrits celtes-basques qui rassemble, entre autres, les legs *Herelle* et *Antoine d'Abbadie.* Même si la quête fut longue et la récolte maigre, nous avons trouvé dans le cahier *Duvoisin* (63) une chanson intitulée *Romance de la Soule* qui porte de deux à quatre le nombre de strophes de *Oraiko neskatilak.*

Il reste enfin le disque édité par le club du disque basque (64). L'enregistrement avait eu lieu au restaurant *Léchardoy* de Barcus en 1960, sous la direction technique de *Simon Haran,* directeur du Club, et en notre présence. Ce disque offre l'avantage de nous donner les mélodies des quatre poèmes autobiographiques connus, tandis que la face 2 présente sept chansons satiriques, certaines chantées intégralement, d'autres ne comprenant que trois strophes. L'apport de ce disque réside surtout dans la strophe supplémentaire de *Ahargo eta Kanbillu* (celle là même qui avait été recueillie par Azkué), et dans les deux strophes originales de *Oraiko neskatilak* dont l'une correspondait à celle qui nous était fournie par le cahier *Duvoisin.* Pour compléter l'équipement scientifique de ce disque nous avons

(63) *B. N. Paris: Mss Celte Basque 153,* Chanson n.º 45.

(64) *Club du disque basque,* Musée Basque, Disque n.º 4.

retranscrit les poèmes tels qu'ils ont été interprétés et avons laissé le soin au *chanoine Eppherre* d'en faire la traduction (65).

Nous avons ainsi rassemblé les sources très diverses des poèmes d'Etchahun. Certaines d'entre elles étaient déjà connues; il a fallu les retrouver. D'autres, en particulier les manuscrits, sont dues à nos patientes investigations et constituent un apport important pour la connaissance de la vie et de l'oeuvre d'Etchahun. Pour les sources de la tradition, en dehors de celles qui constituent notre contribution personnelle, nous devons à l'amitié réelle dont nous gratifient en particulier *M. Dassance* et le *chanoine Lafitte* et à leur amour de la chanson basque d'avoir pu augmenter notre documentation. Est-ce à dire que le «Corpus» des chansons d'Etchahun peut-être considéré comme complet? Nous ne hasarderons jamais un tel jugement. La publication dans *Igela* de chansons d'Etchahun prouve que la quête des cahiers souletins reste encore à faire malgré l'apport du concours de la chanson basque. Le disque montre que l'enquête orale mériterait d'être poursuivie. Nous avons démontré nous-même, preuves à l'appui, qu'Etchahun a, dans sa vie, composé beaucoup plus de chansons dont certaines pouvaient être considérées comme diffamatoires (66). Mais pourra-t-on les retrouver? Nous avons, quant à nous, mené notre enquête le plus consciencieusement possible et restons tout de même persuadé que, sinon nous, du moins d'autres qui, comme nous, se passionneront pour la chanson populaire basque, auront la chance et la joie de découvrir des inédits d'Etchahun.

(65) *Gure Herria*, 1962, p. 141-160.

(66 JEAN HARITSCHELHAR: "Deux chansons perdues d'Etchahun-Barkoxe" dans *Gure Herria*, 1960, p. 2 à 8.

L'ETABLISSEMENT DES TEXTES

LES TEXTES MANUSCRITS OU IMPRIMES DU TEMPS D'ETCHAHUN

Il ne se pose aucune question délicate pour les textes manuscrits ou imprimés du temps d'Etchahun. Toutefois nous devons considérer deux sortes de manuscrits: ceux qui ont été réellement écrits par l'auteur et ceux qui sont une copie que l'auteur accepte. Les manuscrits d'Etchahun appartiennent actuellement au Musée Basque de Bayonne qu'ils proviennent du don *Péria* ou du don *Manu de la Sota.* Ajoutons à ceux-là la chanson *Montebidorat juailiak* propriété du Petit Séminaire d'Ustaritz, placée en appendice dans le recueil de *Lhande et Larrasquet.* Parmi les manuscrits que nous considérons comme des copies approuvées par l'auteur figurent la première version de *Mündian malerusik* contresignée par Etchahun dans le *ne varietur* que lui demande le juge *Deffis,* et la diatribe contre le jury du concours de la poésie basque de 1853 qu'Etchahun a fait écrire par un scribe dont nous ignorons le nom mais dont l'attribution à Etchahun ne fait aucun doute. Nous donnons ainsi deux versions de *Mündian malerusik* car elles diffèrent l'une de l'autre en ce sens que celle de 1827 est écrite avant le jugement de la Cour d'Assises de Pau et que la seconde, écrite en 1833, fait allusion à des événements postérieurs à ce jugement. Par contre nous ne considérons pas comme document original la copie de *Mündian malerusik* qui date pourtant de 1842 car elle peut être déjà tenue comme provenant de la tradition orale dans la mesure où nous possédons déjà deux versions antérieures et authentiques.

Nous poussons le respect du texte jusqu'à éditer ces poèmes —manuscrits ou imprimés— tels qu'ils nous sont parvenus c'est-à-dire avec l'orthographe et la ponctuation originelles. Ainsi le lecteur se trouvera placé devant les difficultés de lecture qui furent les nôtres.

Le système orthographique de l'époque, tout en étant extrêmement flottant et plus encore lorsqu'il provient de personnes telles qu'Etchahun qui était pratiquement un illettré, n'est cependant pas dépourvu de logique. Il respecte en particulier les oppositions dans les sifflantes et chuintantes entre sourdes et sonores qui sont la caractéristique du dialecte souletin par rapport aux autres dialectes basques qui ne les possèdent pas, ce qui fait qu'il est beaucoup plus facile à un *manex* de lire un texte ainsi orthographié que de lire un texte écrit en orthographe moderne.

On peut résumer ainsi le système orthographique d'Etchahun, tel qu'il apparaît dans ses manuscrits.

Les occlusives labiales et dentales sourdes ou sonores ne posent aucun problème encore qu'il ait tendance à écrire *versset, verthutia,* et *verssoulari.*

L'occlusive vélaire sourde est écrite *k* lorsqu'elle se trouve devant une voyelle palatale: toutes les finales en *eki,* et, par exemple, *nuke, etcinateke, lukila*; elle s'écrit *c* devant *a* ou voyelle vélaire: *herrico, ginco, manca, uscaldun coblari* ainsi que lorsqu'elle se trouve en position finale dans le mot: *obrac, pareric, erreguec, hourac.*

Lorsque cette occlusive est aspirée la graphie *kh* est toujours employée devant n'importe quelle voyelle pour éviter la confusion avec *ch: khantiac, ukhen, ekhiac, khortia.* On observe cependant les graphies *ch* = *kh,* dans le manuscrit *Mündian malerusik* (1827): *lechu, ichusirik, echospena, echarri.* Toutefois, nous le savons, ce n'est point l'écriture d'Etchahun qui n'a fait qu'y apposer sa signature pour le «ne varietur».

Pour les occlusives vélaires sonores, Etchahun adopte la graphie *gu* devant voyelle palatale: *eguin, agueri, erreguec, guero, eraguin...* et la graphie *g* devant *a* ou voyelle vélaire: *badugu, laguncia, hastingara, plega.*

L'affriquée dentale sourde (actuellement *tz*) s'écrit *tc,* devant voyelle palatale: *declaratcera, etcinateke* et *tç* devant *a* et voyelle vélaire: *batçarre, beitçukin.* Par contre lorsque l'affriquée suit la nasale *n* il se contente de *c* ou *ç: laguncia,ençun.*

L'affriquée mi-chuintée (actuellement *ts*) est toujours écrite *x* comme par exemple dans *aberax,* et l'affriquée palatale sourde *tch* comme dans *etchen,* la graphie *tcipia* devant être, à notre avis, considérée comme une erreur car elle ne se retrouve pas autre part.

Dans le domaine des sifflantes sourdes, parallèlement aux affriquées dentales, les graphies *c* devant voyelle palatale: *celuco, cela,*

nahicila, ciratinian et *ç* devant *a* et voyelle vélaire *eguidaçu, içan, ditaçu* sont constamment utilisées. Pour les sonores, nous ne possédons que le cas de *plasereki* qu'Etchahun a curieusement orthographié avec *s* alors qu'on aurait imaginé rencontrer la graphie *z*.

L'opposition entre les apico-alvéolaires sourdes et sonores est parfaitement marquée par l'emploi de *ss* soit en position intervocalique, soit après *r: versset, verssoulari, naussia, passeiari* pour la sourde et *s* simple pour la sonore: *Parisen, desiratcen, espousa, aisa.*

De même, l'opposition entre les sifflantes palatales sourde et sonore est rendue par la graphie *ch* pour la sourde: *Barcocheco, gachoua, achol* et *g* ou *j* indifféremment: *ginco, gente, agil, menager, estranger, jarri, jaun, sujet, jakite* sans que forcément *g* se place devant voyelle palatale puisque nous avons *sujet.*

Toutefois, il n'y a pas unité de graphie lorsqu'une sifflante sourde se trouve en position finale. On peut noter *ez* et *sutilitatez:* (médiatif) à côté de *verssetes, aldis, gabes, hoyes* qui sont aussi des médiatifs, alors que l'affriquée dentale sourde dans la même position s'écrit toujours avec *s* ou *ts: hits, balinbanins* et *hanits* qui est soit une affriquée dentale et plus souvent une affriquée palatale. Notons aussi que si *ez* lorsqu'il est seul, est orthographié avec *z,* il est orthographié avec *s* lorsqu'il est en composition: *espeitugu, estien, esteroçu, estit...* Enfin, lorsque la sifflante précède une occlusive, Etchahun emploie constamment *s: gaste, emaste, deistatçu, ouhouresco,* ainsi que les terminaisons en *erasten* et *erasteco.*

Etchahun distingue *r double* de *r simple: erregue, batçarre, procuraduric, andere*; il utilise la graphie *ll* pour *l palatalisé,* en faisant toutefois précéder *ll* de *i: tahailla, hoilli.* Il écrit le *n palatalisé gn* comme en français: *gagnecoua, ignorantenac, dignigoric,* de même qu'il suit la graphie française pour distinguer le *ou* du *u: coumparatceco, ouhoure, laguncia, celuco.* On remarquera aussi que s'il écrit *spiritia, spiritiren,* il n'hésite pas à mettre e initial devant *eskiribatu.* Le mot *lettera* ne doit pas être considéré comme devant se prononcer avec un t mouillé et dans *hecere* et *jounicere,* il faut comprendre que nous n'avons pas affaire dans chacun des cas à un seul mot mais à deux le *c* étant l'occlusive vélaire sourde placée en finale du mot et non la sifflante sourde. La même graphie existait déjà chez *Detchepare* trois siècles auparavant.

En ce qui concerne la chanson dédiée à *Augustin Chaho* imprimée à Bayonne, on peut remarquer que nous ne trouvons pas les hésitations orthographiques caractéristiques des manuscrits d'Etcha-

hun. En effet, les médiatifs se terminent en z: *jouitez, nahiz, hayez, aldiz, adinez* avec une exception pour *injustos,* de même que lorsque *ez* est en composition: *eztela* et la sifflante sourde est orthographiée *z* lorsqu'elle précède une occlusive sourde; *ezpiritia, emaztia, azken, gazte, ezcountciaz, luça-erazten, eztia.* L'affriquée palatale est toujours écrite *tch,* même lorsqu'elle est en position finale; *petchen, tchipitu, hanitch.* L'affriquée mi-chuintée ne reçoit pas la graphie *x* mais *ts: aberats, iretsi, ounhetsi, lotsa.* Enfin le mot *berset* commence par un *b* et s'orthographie avec un seul *s.* Il ne fait pas de doute que le manuscrit d'Etchahun a été corrigé par quelqu'un pour l'orthographe. Comme Etchahun dit à la 3e strophe qu'il désirerait que *Chaho* imprimât ses vers pour qu'il pût les vendre et gagner sa vie, *Augustin Chaho* lui-même n'aurait-il pas corrigé l'orthographe du manuscrit?

Par contre, si nous étudions l'orthographe des deux autres poèmes imprimés à Bayonne, la chanson dédiée à *Michel Renaud* et la *Complainte sur l'assassinat de Roquiague,* nous revenons à une orthographe d'où ne sont peut-être pas bannies les corrections mais qui est beaucoup plus près de l'orthographe d'Etchahun. Nous retrouvons dans la poèsie à *Michel Renaud* la confusion dans les médiatifs *pauvres* (écrit de plus avec *v*) *nahits* à côté de *nekez, cergaz, berthutiaz* et *nahiz.* Lorsque *ez* est en composition, nous relevons *estela, espeitçatin, esquiniroyala, espeitciren, esditian, estie, espalira* mais aussi *ezteretçu.* Quand la sifflante précède une occlusive, *gaste* voisine avec *irabazten* et *bazka.* L'affriquée mi-chuintée est orthographiée *ts* ou *x: ountsa, aberaxak, jaixi.* La graphie de l'occlusive vélaire sourde est assez curieuse; chaque fois qu'elle se trouve en position finale elle est donnée par *k: eguinik, urrical dianik, chehek, botçak...* sauf pour *sujetic.* Quand elle est dans le corps du mot elle s'écrit *c: Barcocherik, cobla, urrical, gincoua, beçalacouer, halacouetan,* mais dans le suffixe final du génitif locatif elle s'écrit *k: lagunetako, sistimako, hanko, Pariseko, comunetako.* Enfin, très curieusement, la graphie *qu* se trouve dans un seul cas: *esquiniroyala.*

Peut-être y a-t-il un peu plus de rigueur dans la complainte sur le crime de Roquiague en ce sens que l'occlusive vélaire finale est toujours écrite *c* ainsi que lorsqu'elle se trouve devant *a* ou voyelle vélaire. Par contre à côté de la graphie *k* devant voyelle palatale nous trouvons *Arroquiga* et *quitatcian* avec *qu.* En ce qui concerne les sifflantes, l'orthographe s'apparente à celle des manuscrits. De nombreux médiatifs se terminent en *s: orducos, odres, erranes, moun-*

dias, crimes, nigarres, bekhatores, hares et deux d'entre eux par *z: harez, justiciaz.* Si *ez* finit par *z,* son composé adopte *s: espeitcericun, espeikitçakie, estiradin.* Devant une occlusive nous trouvons toujours *s: emaste, foundieraste, gastiac.* Quant aux affriquées mi-chuintées elles ne s'écrivent qu'avec *x: hauxeceren, exayac, loxa, examina, aberax.* Enfin si le *v* apparaît dans des emprunts français, *versset, Genevieva, avertitcera,* et même, on se demande pourquoi, dans *bourreva* où il faut voir une coquille (le dictionnaire de Lhande donne *burreü*) *berthute* est écrit avec l'occlusive labiale sonore. Nous considérons aussi comme erreur ou coquille un *jouitten* écrit avec deux *t* qui, en aucune manière, ne peuvent être un *t* mouillé. Il fallait, nous semble t-il, faire cette étude précise pour que fussent comprises les chansons provenant des manuscrits ou des imprimés.

Nous nous refusons par contre à utiliser les graphies des autres documents issus des informateurs. Il apparaît plus normal d'unifier l'orthographe autant dans les textes choisis que dans les très nombreuses variantes. Nous avons amassé beaucoup trop de documents de provenances diverses et dotés par conséquent d'un système orthographique qui est non seulement différent pour chacun des informateurs, mais varie à l'intérieur d'une même chanson fournie par un informateur. L'exemple des manuscrits est là pour nous le montrer. Respecter les orthographes était finalement faire régner l'anarchie la plus totale, se fourrer dans un guêpier d'où il était difficile de sortir. L'unification de l'orthographe, selon les règles de l'Académie de la langue basque était la solution sage à laquelle nous nous sommes rallié; on nous objectera, et cela est vrai, que l'orthographe de l'Académie ne tient pas compte du particularisme souletin qui connaît l'opposition entre sourde et sonore pour les sifflantes, les apico-alvéolaires, et les sifflantes palatalisées. Nous ne les maintiendrons que pour ce dernier cas avec *x* (sourde) et *j* (sonore). Il nous est impossible pour des raisons qui relèvent de l'imprimerie d'adopter le système graphique de Gavel (67). Nous adopterons le suivant:

occlusives	sourdes	p t k
	sonores	b d g
	aspirées	ph th kh
affriquées	dentale	tz
	mi-chuintée	ts
	palatale	tx

(67) GAVEL: "Revendication en faveur du Souletin", dans *Gure Herria,* 1960. p. 210-214.

sifflantes (sourde et sonore)		z
apico-alvéolaire (sourde et sonore)		s
sifflante palatale	sourde	x
	sonore	j
nasales		m, n.
	palatale	ñ
liquides		l
	palatale	ll
vibrantes	simple	r
	double	rr
voyelles		i e a o u ü

LES TEXTES PROVENANT DE LA TRADITION ORALE

Nous avons suffisamment critiqué les principes qui ont guidé Larrasquet dans l'établissement des textes issus de la tradition orale pour ne pas retomber dans les mêmes erreurs. Des textes nous viennent directement d'Etchahun et nous les conservons tels qu'ils ont été écrits. Pour les autres, nous ne nous transformerons pas en censeur. C'est dans le matériel amassé par nous que nous puiserons pour établir le texte. Nous savons qu'il nous est impossible de retrouver la version originale. Nous avons, certes, le bonheur d'en avoir quelques unes, mais, dans les textes qui nous sont transmis par des générations de chanteurs, nous avons nettement conscience que si Etchahun a conçu la version première, toute entreprise de reconstitution de textes à partir des multiples versions secondes est vaine. Alors que *Larrasquet* imaginait, en corrigeant les textes, retrouver la formule première qui ne pouvait être pensée et écrite que dans le basque de Basse-Soule, nous prendrons résolument le contrepied de cette position, instruits que nous sommes par les textes d'Etchahun. Nous n'établirons donc qu'un seul principe: priorité aux textes des informateurs par rapport à celui de *Larrasquet* chaque fois que ce sera possible, et respect des textes qui nous sont fournis.

La position la plus radicale eût été de repousser totalement le texte de *Larrasquet* pour ne plus laisser que les versions issues véritablement de la tradition orale. Il nous est impossible de le faire pour la simple raison que le livre de l'Eskualtzaleen Biltzarra est connu en Soule, qu'il a été lu, qu'il a été chanté et que nous savons des chanteurs souletins qui n'ont eu connaissance des chansons d'Etchahun qu'à travers le texte établi par *Larrasquet*.

En effet, voici plus de vingt ans que ce livre est dans le public et il faut dire toute l'influence qu'il a eue en Soule. L'exemple le plus frappant est celui de *Lohidoy,* chanteur barkoxtar, *sujet* c'est-à-dire personnage principal de la pastorale d'Etchahun. C'est lui qui interprétait le rôle du poète et qui chantait les couplets des pièces autobiographiques au moment où l'auteur de la pastorale les insérait dans le texte. *Lohidoy* que nous avons connu lors de notre séjour à Barcus, nous a affirmé qu'il avait appris les chansons d'Etchahun dans le livre de *Lhande-Larrasquet.* Et cependant —c'est lui qui les chante dans le disque— nous pouvons percevoir quelques différences avec le texte de *Larrasquet,*

Hala nula Jesüsek *egin* zian berer (Larr)
Hala nula Jesüsek *eginen* zian berer (Loh)

où, semble-t-il, le texte de *Larrasquet* est plus logique et, où par contre, l'ajout d'une syllabe par *Lohidoy* rend le vers juste. Alors que d'autres fois *Lohidoy* adapte la mélodie pour pouvoir chanter un vers faux, cette fois, par contre, la mélodie a prévalu et le texte a été transformé pour qu'il puisse s'adapter. Nous retrouvons le même cas avec:

Musde Alkhat Barkoxe zütan dit sinheste (Larr)
Musde Alkhat Barkoxe *nik* zütan dit sinheste (Loh)

où *Lohidoy* retrouve le rythme exact en ajoutant un pied au vers.

Autre exemple intéressant c'est celui où *Lohidoy* modifie entièrement l'ordonnance des mots dans le vers tout en conservant les mêmes mots:

Zuri egiten deizüt ene photerez trite (Larr)
Zuri deizüt egiten ene tritez photere (Loh)

Enfin, dans *Ahaide delezius huntan,* nous pouvons apprécier combien un chanteur peut être soumis à l'interférence des différentes sources de la tradition. Là où *Larrasquet* dit:

Ikhara zinadelarik ereñak eraiki trichtia

Lohidoy chante dans la version du disque du Club du disque basque:

Ikhara zinandilarik errenak jakin trichtia

qui est la version que nous avons recueillie dans le cahier *Oholéguy.*

Voici, prise sur le vif, l'action d'un interprète dans la création populaire. Très souvent fidèle au texte qu'il a appris, l'accomodant parfois à la ligne mélodique, bouleversant l'ordonnance des mots d'un vers, soumis aussi à des sources nouvelles dont il a oublié la

provenance, l'interprète en arrive à être un créateur, un de ces fils de l'immense trame qui se tisse chaque jour. La chanson populaire serait ainsi semblable à ce drap qui aurait été tissé sur le même métier à tisser, commencé par l'auteur tisserand et continué par les innombrables interprètes tisserands qui connaissent plus ou moins bien leur métier. C'est ainsi que nous considérons que les textes de *Larrasquet* sont entrés dans la tradition orale et qu'ils ont été accueillis par le peuple-interprète; ils l'ont influencé, ils ont subi à leur tour la transformation propre à toutes les versions à travers le temps. Scientifiquement, malgré la critique que nous en avons faite, nous sommes obligé de les accepter à cause de cela.

Pour pouvoir mener à bien notre entreprise d'édition nous sommes amené à choisir une version de base sur laquelle viendront se greffer les très nombreuses variantes issues des différents informateurs. En un mot, nous bâtissons un squelette, le tronc d'un arbre dont les variantes seront les branches et les feuilles. Ce n'est pas le tronc lui même qui est l'arbre, mais l'ensemble et l'on ne peut séparer le tronc des branches et des feuilles. Contrairement à la chanson tirée d'un manuscrit ou d'un imprimé qui est une pièce unique, toutes les chansons issues de la tradition orale ne peuvent être ramenées à une version unique qui serait le texte de base. Celui-ci n'a pas de valeur en soi; il est une nécessité temporaire qui n'a d'existence que par l'ensemble des variantes qui y sont accolées et dont il est inséparable. C'est là une vision nouvelle qui rend compte de l'extrême complexité de la tradition orale.

Mais le choix de ce texte de base dépend de critères qui peuvent être fort différents. Dans la quête des documents, nous pouvons distinguer en gros, trois étapes: la première est constituée par les folkloristes du XIXe siècle qui ont nom *Francisque-Michel, Duvoisin, Sallaberry, Vinson*; la deuxième correspond à la première moitié du XXe et, partant *d'Azkué* passe par les informateurs du *Père Lhande* et se termine avec l'édition des oeuvres d'Etchahun par *Larrasquet* et l'Eskualtzaleen Biltzarra; la troisième se borne à notre propre enquête et à celle qui est issue des concours de la chanson basque. En fait, ces deux dernières sont très proches l'une de l'autre dans le temps et peuvent facilement se confondre.

Ainsi, dans le choix de la version de base, le premier critère qui nous guidera sera celui de l'ancienneté du texte. Quand le cas se présente nous optons pour le texte des folkloristes du XIXe siècle qui, forcément, est plus proche du texte original. Ainsi dans *Ofizia-*

lenak nous délaissons la version *Larrasquet* pour revenir à celles de *Sallaberry* et de *Francisque-Michel*. Il en est de même pour *Belhaudiko bortian*, chanson qui figure aussi bien dans le volume de *Francisque-Michel* que dans celui de *Sallaberry*. Pour *Oraiko neskatilak*, comment ne pas choisir la version que *Duvoisin* donne dans son cahier conservé à la Bibliothèque nationale et ce, d'autant plus qu'il apporte des couplets supplémentaires. Nous ne pouvons accepter pour *Khantoren khantatzeko* les corrections de *Larrasquet* et nous redonnons la chanson telle qu'elle avait été imprimée par *Francisque-Michel*. Enfin, il est évident que, dans le cas de *Barkoxeko eliza*, la primauté sera donnée à la version venue des papiers *Hiribarren* puisqu'on peut la dater d'avant 1866, c'est-à-dire de la même époque environ que *Sallaberry*.

Mais nous ne possédons pas toujours des textes du XIXe siècle. En ce qui concerne les poèmes autobiographiques, nous nous trouvons en face de versions qui sont loin d'être semblables et parfois, sont contradictoires. Nous avons été aidé dans notre choix par la connaissance que nous avons de la vie d'Etchahun, telle qu'elle se dégage des dossiers de justice, des actes notariés et autres documents que nous avons compulsés et que personne n'avait vus avant nous. Elle nous a permis, non seulement de redresser des erreurs, mais de choisir parmi les versions des informateurs celles qui respectaient la réalité de la biographie d'Etchahun. L'exemple le plus frappant est celui de la version *Oholéguy* pour *Ahaide delezius huntan*. Les documents biographiques montrent bien que, à son retour de Saint-Jacques-de-Compostelle, Etchahun n'a pas été accepté chez lui, plus particulièrement par sa belle-fille:

Ez hik ez hire emaztiak ene ohian lotzera.

Dès lors il déverse sa bile sur sa bru et la strophe «Ene etxalte zabalian», incompréhensible dans le texte de *Larrasquet*, prend une tout autre signification quand on lui substitue la strophe fournie par le cahier *Oholéguy*. De telles remarques et d'autres raisons qui touchent à la métrique, nous ont conduit à donner la primauté à la version *Oholéguy*.

De toutes manières, lorsqu'il ne s'agit plus de poèmes autobiographiques et que nous ne possédons pas de textes du XIXe siècle nous accordons la priorité aux sources provenant des informateurs: les nôtres ou ceux qui furent ceux du *Père Lhande*. Nous considérons cela comme un véritable retour à la réalité, à un langage qui est celui du peuple et, par conséquent, immédiatement compris par le

peuple. Si nous prenons pour exemple la version populaire de *Musde Hegobe* nous donnerons audience aux informateurs qui pour la première strophe nous donnent au 4e vers:

Zuri hunki jin egiteko gü baginande kapable,

par rapport à *Larrasquet* qui corrige:

Zuri hunki jin egiteko gü ahalin baginande.

Mais parmi plusieurs versions issues toutes de la tradition orale laquelle choisissons-nous? Pourquoi plutôt l'une que l'autre? Le principe qui nous guide à ce moment là est celui du texte le plus complet. Dans les divers cahiers de chansons nous remarquons que très rarement les chansons sont restituées dans leur intégralité; elles ne sont jamais complètes. Or, notre but est de fournir la matière la plus totale. C'est pourquoi nous choisissons comme version de base, celle qui est la plus longue, parce qu'elle suppose chez l'interprète un effort de mémoire plus grand, une source orale antérieure certainement plus précise. Une fois choisie la version de base, il faut compléter en prenant chez les autres, les strophes qui n'existent pas dans cette version et ainsi, nous obtenons le nombre maximum de couplets qui constitue le texte de base le plus complet. Pour *Ahargo eta Kanbillu, Larrasquet* donnait simplement deux strophes: la troisième est donnée soit par *Azkué,* soit par *Udoy,* soit par *Dulau* dans le club du disque basque. Pour *Gaztalondoko prima,* le texte de *M. Dassance,* tiré d'un informateur anonyme, est nettement plus long et, par conséquent, nous sommes obligé de nous en servir. Pour *Barkoxeko eliza,* la version des papiers *d'Hiribarren* est non seulement la plus ancienne, mais encore la plus longue. Nous avons cependant découvert dans le *Bulletin paroissial de Barcus* et dans le cahier *Sébastien Eppherre* une strophe supplémentaire que nous avons ajoutée.

Il existe toutefois un danger qui consiste à ajouter des strophes qui, dans l'esprit des chanteurs, appartiennent à un poème donné et qui, en réalité, n'ont rien à voir avec lui. La contamination peut se faire par la similitude du thème entre deux chansons qui se chantent sur le même air. C'est le cas pour *Gaztalondo handian.* La version Héguiaphal est certainement la plus longue mais nous avons l'impression que deux chansons se sont mêlées et confondues. Le thème du repas ridicule qui, selon une tradition de Barcus, a eu lieu à la maison *Etxebarnia* de Gaztelondo, a pu être repris par Etchahun comme thème de satire contre sa soeur. On ne peut croire comme le faisait *M. Marcelin Héguiaphal* que la soeur d'Etchahun était mariée à *Etxe-*

barnia car les documents démontrent le contraire. On est ainsi amené à séparer la version *Héguiaphal* qui est peut-être d'Etchahun ou serait plutôt une imitation plus tardive du thème du repas ridicule par un autre poète anonyme (68).

Ayant ainsi un texte de base, il reste à l'examiner vers par vers en ayant toujours en tête la mélodie sur laquelle il se chante. Il existe pour chaque chanson un rythme poétique qu'il convient de respecter. *Larrasquet* n'en avait pas tenu compte dans un premier temps, puis, influencé par *Ambroise Zatarain,* il refit son travail en utilisant les mélodies. Le résultat montre qu'il ne s'est pas astreint à le faire totalement, car il y a beaucoup trop de vers faux dans son édition. Or, les manuscrits le prouvent, Etchahun avait le sens du rythme poétique et, dans un poème aussi long que celui de sa vie, lorsqu'il la décrit année par année, on ne trouve finalement que très peu de vers faux. Dès lors, nous sommes amené à confronter toutes les versions que nous possédons d'un poème, et à choisir pour chaque vers du texte de base celui qui est exactement rythmé dans une ou plusieurs versions. Tous les autres sont versés dans le tableau des variantes qui est donné à la suite. A titre d'exemple nous avons été amené à écarter dans *Ofizialenak* où le texte de base était pourtant celui de *Sallaberry,* les vers:

Hallikatzen balinbada zehian lau oropilo, (S)

pour le remplacer par:

Hallikatzen balinbadüzü zehian lau oropilo

qui, donné par *Héguiaphal,* est correctement rythmé dans le 1er hémistiche; ou encore

Borthaz bortha dabiltza, (S)
Borthaz bortha dabiltzanak,

retrouvé dans une version des papiers du *R. P. Lhande.*

Nous ne multiplions pas les exemples car ils sont nombreux. Il reste toutefois, dans notre édition, un certain nombre de vers faux que nous avons laissés parce qu'aucune des différentes sources ne les donnait justes.

Nous ne nous sommes pas accordé le droit de les retoucher. Cependant, il est des cas où nous avons suggéré une possibilité de correction.

Ainsi, au tout dernier vers de *Üdoien prozesaren khantoria.*

Berriz (ere) egin neikie nik haier kobla,

qui, normalement, est un vers qui se divise en deux hémistiches de

(68) Vide infra. p. 324.

7 et de 5 syllabes, nous avons placé *ere* entre parenthèses, simplement pour donner l'idée de supprimer ce mot qui n'ajoute rien au sens. Cette suppression redonne au vers le rythme voulu. Il en est de même pour le vers désespérement long de *Bi ama alhaba* que l'on trouve chez *Larrasquet:*

Aiei, aiei, hau da doloria eta ezin jakin,

et que les versions *Urrutigoity, Orbiscay* et *Lhande* allongent davantage.

Aiei, aiei, hau da doloria eta nik ezin jakin.

Si l'on tient compte du fait que *Lohidoy,* en chantant, le raccourcit pour pouvoir, difficilement, le faire cadrer avec la mélodie, en supprimant un des cris de douleur,

Aiei, hau da doloria eta ezin jakin,

nous nous sommes contenté de mettre entre parenthèses le verbe *da* en songeant à la concision du style d'Etchahun qui, très souvent, a tendance à supprimer les auxiliaires et, dès lors, le vers est correctement rythmé.

D'autres fois encore, une simple inversion à l'intérieur du vers redonne à chacun des hémistiches un nombre exact de syllabes, sans modifier aucun des mots. Dans *Belhaudiko bortian,* à la strophe IX rapportée par *Sébastien Eppherre* et *Larrasquet,* le vers,

Bertan hasi ziren orori berri galtho (Larr)

Bertan dira hasi orori berri galtho (SE)

s'il est juste pour le nombre total des syllabes est cependant divisé en deux hémistiches qui sont faux. Le simple glissement de *hasi* au deuxième hémistiche, *orori* revenant au premier, permet de retrouver deux hémistiches justes:

Bertan ziren orori hasi berri galtho.

Nous nous sommes permis ces quelques incartades à des principes toujours orientés vers le respect absolu des versions issues de la tradition orale en faisant la comparaison entre des textes manuscrits d'Etchahun qui, restés dans la mémoire du peuple souletin, nous sont parvenus ainsi par deux voies différentes:

Espeitugu bortu hoyetan pariseco talentia
bena badugu anderetan, han estien verthutia (mss)

* * *

Bortü hoietan ezpeitügü Pariseco talentia
Bena anderetan badügü han eztien berthutia (Larr)

Cet exemple nous prouve bien que si la mémoire des chanteurs est

fidèle, elle ne l'est pas toujours au point de retenir parfaitement l'ordre des mots dans les vers. Nous n'avons, à notre tour, dans des cas assez rares que nous signalons dans les notes, rien fait d'autre que ce qu'ont pu faire des interprètes successifs.

Le texte de base ayant été établi, le tableau des variantes ayant été dressé, des notes érudites destinées à dater le texte quand il était possible de le faire, à l'éclairer quand il nous paraissait obscur, cherchent à montrer toutes les finesses du style d'Etchahun. Certaines, purement grammaticales ou de traduction littérale, expliquent la traduction qui accompagne chacun des poèmes dans les cas où la traduction concise que nous avons adoptée ne rend pas compte de toutes les subtilités que contient le texte basque. Ainsi, non seulement les souletins mais surtout les *manex* pourront saisir les poèmes d'Etchahun dans leur intégralité.

Notre édition ne se présentera pas comme celle de Larrasquet. Nous avons classé les poèmes par genre, étant donné que l'ordre chronologique était impossible. Malgré tous nos efforts nous n'avons pu dater un certain nombre de poésies et, dès lors, on ne pouvait plus se baser sur la chronologie.

En tête viennent, parce qu'ils nous semblent les plus beaux, les poèmes autobiographiques. Nous préférons ce terme, peut-être plus froid, mais certainement plus exact que le terme, «Elégies». Ils sont classés selon l'ordre chronologique qui a été retrouvé: *Urxaphal bat,* le poème de la rupture douloureuse, les différentes versions de *Mündian malerusik* (1827-1833- celle de 1842), *Bi berset dolorusik* (1831), *Etxahunen bizitziaren khantoria* (1834) et *Ahaide delezius huntan* (vers 1848) ce qui nous donne l'ordre inverse de l'édition *Larrasquet.*

Dans une deuxième partie nous rassemblons les chansons satiriques que nous avons rangées par thèmes. *Eihartxe eta Miñau* occupe une place à part à cause de sa date et de son curieux mélange de thèmes ainsi qu'*Ofizialenak* qui est la critique des petits métiers. Le thème paysan rassemble: *Hauzen bada laborari, Idorroki olha, Belhaudiko bortian* (ces deux dernières, chansons critiques sur les bergers), *Lheille* et *Galharragako khantoria.* La satire du milieu féminin groupe *Gaztalondo handia, Gaztalondoko neskatilak, Oraiko neskatilak, Bi ama alhaba, Bi ahizpak, Ahargo eta Kanbillu.* Dans la satire du couple, *Maria Solt eta Kastero* fustige le couple ridicule, *Gaztalondoko prima* se joue férocement de l'adultère et *Khantoren khantatzeko* est un anti-épithalame. La pièce du concours de la poésie

basque *Montebidorat juailiak* (1853), satire des «négriers» basques, précède la violente charge contre les prêtres, membres du jury intitulée *Bi berseten eguitez* qui, très normalement, introduit *Barkoxeko eliza* (1859) et *Musde Tiraz* (1860) où sont fustigés les curés de Barcus et d'Esquiule.

La troisième partie groupe les poésies de circonstance. La majeure partie est composée de pièces à la gloire d'une personne. Il s'agit d'une poésie laudative en général, faite sur un même moule. Presque toutes sont datées et nous avons suivi l'ordre chronologique. *Musde Deffis* (1828) prend place dans cette série car, contrairement à ce que pensait *Larrasquet,* ce n'est nullement une poésie satirique mais une poésie laudative. Replacée dans le contexte de la vie d'Etchahun, elle prend une tout autre résonance. A côté de *Musde Legouvé* (manuscrit) nous plaçons *Musde Hegobe* qui est la version populaire très transformée de *Musde Legouvé.* Si nous la donnons c'est parce que, en fait, nous avons là deux poésies différentes. *Musde Clerisse* a une facture très semblable à *Musde Legouvé,* tandis que *Sohütako ezteietan* est l'épithalame dédié aux châtelains de Chéraute. *Ùdoien prozesaren khantoria* est plus poème laudatif que satirique. La personnalité des hommes à qui sont adressées les pièces laudatives, fait que *Musde Chaho* et *Musde Renaud* sont aussi, en même temps, des poésies politiques. *Goure Jaun aphescupia,* manuscrit offert au Musée Basque par *M. Manu de la Sota,* est la pièce qu'Etchahun chanta à l'occasion d'une tournée pastorale en Soule de *Monseigneur Lacroix,* évêque de Bayonne. Enfin, *Pixtako olha,* hommage aux bergers de ce pâturage de Haute-Soule, est la seule poésie non datée. Parmi les chansons de circonstance peuvent figurer aussi les deux complaintes sur des crimes qui jetèrent l'émoi dans la région de Mauléon: *la complainte sur le crime de Roquiague* (1848) et *Amodio gati* (1854).

Il reste, dans la dernière rubrique, une série de chansons que nous considérons comme attribuées à Etchahun: deux romances d'amour, *Filipeñekuak* et *Arengaraiko primaren khantoria,* qui, dans le chansonnier de *Sallaberry* porte le titre de *Ahaire zahar huntan;* et deux poésies religieuses qui ont leur équivalent en dialecte labourdin et qui, si la tradition qui les attribue à Etchahun est juste, seraient plutôt des versions souletines d'originaux labourdins.

On ne s'étonnera pas de ne pas voir figurer dans cette édition deux pièces qui se trouvaient dans l'édition de *Larrasquet: Bortian*

Ahüzki et *Etxahun eta Otxalde*. La première est une chanson basnavarraise qui, ayant eu beaucoup de succès en Soule, a été souletinisée et, par suite, attribuée à Etchahun. Nous avons démontré dans le numéro que *Gure Herria* consacra à Etchahun à l'occasion du centenaire de son décès, qu'elle ne pouvait être le fruit de l'esprit du poète de Barcus (69). Quant à la deuxième, nous en avons retrouvé le manuscrit à la Bibliothèque nationale de Paris. Elle a été présentée par *Otxalde* au concours de la poésie basque qui se tint à Mauléon en 1890. Belle oeuvre qui n'obtint pas de prix à ce concours, mais fut adoptée par le peuple dans la mémoire duquel elle survit étonnament, elle est à classer parmi les chansons *d'Otxalde* ce qu'*Oxobi* n'osa pas faire lorsqu'il publia le recueil des chansons *d'Otxalde* (70). Nous renvoyons le lecteur à l'article que nous avons consacré à ce poème dans la revue *Gure Herria* (71).

Telle est notre édition des oeuvres d'Etchahun. Nous ne pensons pas qu'elle soit complète car il est encore très possible de découvrir de nouveaux documents. Elle représente plutôt ce que l'on sait de l'oeuvre du Barkoxtar en 1969. Si elle peut être augmentée, elle peut être aussi expurgée car d'autres viendront qui démontreront, comme nous l'avons fait pour *Bortian Ahüzki* et *Etxahun eta Otxalde,* que certaines des chansons attribuées à Etchahun ne sont pas de lui. Nous avons voulu traiter, à propos du barde de Barcus, cette matière si fluide, si mouvante, qu'est la chanson populaire. Nous l'avons traitée de manière scientifique, en nous effaçant le plus modestement possible devant nos informateurs, que nous considérons comme les détenteurs de la tradition vivante. Nous avons été obligé de faire un choix et de construire des textes de base sur lesquels se greffent les nombreuses variantes. Ce choix est forcément arbitraire, mais, du moins, celui qui le refusera pourra trouver dans les variantes, matière à étayer son refus. Nous avons apporté aussi des chansons nouvelles et nos lecteurs auront le loisir de chanter du véritable Etchahun, celui des manuscrits.

De même que l'édition de *Larrasquet,* entrée dans la tradition orale, a subi déjà les transformations que chaque chanteur lui fait

(69) JEAN HARITSCHELHAR: "La chanson Bortian Ahüzki et son auteur inconnu", dans *Gure Herria,* 1962, p. 123-139.

(70) OXOBI: *Oxalde* - Bayonne, le Courrier, Sd.

(71) JEAN HARITSCHELHAR: "Etxahun eta Otxalde", dans *Gure Herria,* 1967, p. 65-82.

subir, de même, nous nous prenons à songer que notre propre édition subira à son tour le même sort. Elle fixera pour un temps la tradition, puis elle sera soumise à l'action des interprètes futurs. Elle ne sera qu'un temps d'arrêt dans la tradition populaire, une pause, mais si, à l'instar de l'édition de *Larrasquet,* elle parvient à vivifier cette tradition, elle n'aura été inutile ni pour les lettres basques car elle permettra de mieux comprendre et de mieux aimer Etchahun, ni pour le peuple basque qui pourra, grâce à elle, continuer à chanter les oeuvres de l'un des siens.

POESIES AUTOBIOGRAPHIQUES

ÜRX'APHAL BAT

(entre 1805 et 1808)

1. Ürx'aphal bat badügü herrian trixterik,
Nigarrez ari düzü kaloian barnetik,
Bere lagün maitiaz beit'izan ützirik:
Kuntsola ezazie, ziek adixkidik.

2. Oi! ene izatia dolorez betherik!
Mündian ez ahal da ni bezañ trixterik,
Ni bezala maitiak traditü dianik,
Habil Amodiua, hürrün ene ganik.

3. Traditü zütüdala deitazüt erraiten;
Bata bezañ bestia biak akort ginen,
Ene bihotza düzü zuri bethi egonen:
Kitatü behar zütüt lotsaz etxekuen.

VARIANTES

Trois versions se présentent à nous:

1. La version manuscrite Lucien *Charré* de Tardets (Ch), retrouvée dans les papiers du R. P. Lhande que M. Le Chanoine Lafitte m'a très aimablement prêtés. Le R. P. Lhande comptait publier les poésies d'Etchahun dès 1923, puisque c'est dans *Gure Herria* de juillet 1923 (p. 429) qu'il déclare à propos de ce texte: «Nous avons l'expression touchante de ces adieux, grâce à la mémoire du poète Lucien Charré de Tardets, qui a bien voulu nous dicter ce dialogue d'une vérité poignante et dont nous publierons le texte basque dans notre seconde partie «Ürx'aphal bat». En fait cette poésie ne fut publiée qu'en 1946 dans le recueil qui reprenait en préface les articles du P. Lhande.

2. La version imprimée *Larrasquet* (Larr), c'est-à-dire celle qui fut publiée en 1946 (Le poète Pierre Topet-Etchahun et ses oeuvres —édition Eskualtzaleen Biltzarra— p. 95-96). Il est certain que Larrasquet n'a pas eu d'autre source que la version manuscrite de Charré. Il y a apporté des corrections de puriste qui correspondent à une certaine idée du folklore qui n'est absolument pas la nôtre. On ne peut cependant pas écarter cette version, car, depuis 1946, une nouvelle génération de Souletins et de Barkoxtar connaissent *Ürx'aphal bat* par l'édition imprimée.

3. La version chantée *Lohidoy* (Lo) est, à quelques mots près celle de Larrasquet. Nous n'en possédons que les trois premières strophes qui figurent dans le

UNE TOURTERELLE

1. *Nous avons au village une tourterelle triste,*
Elle pleure de l'intérieur de sa cage
Car elle a été délaissée de son compagnon aimé:
Consolez-la, vous, mes amis.

2. *Oh! mon existence est pleine de douleurs!*
Il ne doit pas exister d'aussi triste que moi dans le monde
Qui ait été trahie comme moi par son bien-aimé;
Va t'en, Amour, éloigne toi de moi.

3. *Vous me dites que je vous ai trahie;*
L'un comme l'autre, toux deux nous étions d'accord.
Mon coeur vous restera toujours;
Je dois vous abandonner par peur de mes parents.

disque n.º 4 - Ie face du Club du disque basque et dont la transcription a été faite par nos soins dans *Gure Herria* (n.º 2-3, année 1962, p. 144-146). Lohidoy nous a d'ailleurs avoué qu'il avait appris cette chanson dans le recueil imprimé.

En fait nous reprenons ici le texte de Lucien Charré puisque c'est lui qui a servi de base, sauf dans des cas très rares pour des raisons de versification.

I.—Lohidoy chante *Urx'aphal bat badüzü,* au lieu de *badügü,* qui figure dans les autres versions. Nous préférons *badügü* (nous l'avons) qui montre que l'auteur lui-même fait corps avec le village.

I-3 Zeren lagün maitiaz beit'izan ützirik (Lo).
Bere lagün maitiaz beita ützirik (Ch).

Le vers de la version Charré est faux (deuxième hémistiche de cinq syllabes). C'est pourquoi nous avons donné là celui de la version Larrasquet.

II-1. Le manuscrit Charré porte la forme *deitadazüt* (vous me l'avez) au lieu de *deitazüt* qui est employée actuellement et qui provient de la contraction de la première par suite de la chute de l'occlusive sonore d.

2. Bata eta bestia gü biak bat ginen (Lar) (Lo).
3. Ene bihotza zaizü bizikoz egonen (Lar).
Ene bihotza zaizü bethikoz egonen (Lo).

4. Oi ene traidoria zer düzü erraiten?
Elhe faltsü erraitez etzireia asetzen?
Ene flakü izanez zira prebalitzen,
Hortarik ageri'zü nunko seme ziren.

5. Maitia nahi zütüt segreki mintzatü,
Arrazuak dereitzüt nahi esplikatü;
Bihotz oroz züntüdan osoki maithatü:
Kitatü behar zütüt, hiltzera nuazü.

6. Thunba bat nahi dizüt lürpian ezarri,
Ene khorpitz trixtia gorde mündiari,
Ene ixter begiak ditian liberti:
Akort izanen zira zü ere haieki.

Ces deux variantes sont grammaticalement plus correctes, mais il arrive très souvent que les formes verbales à indice de datif ne soient pas employées lorsque le datif est lui-même utilisé dans la phrase comme c'est le cas dans la version Charré.

4. Behar zütüt ützi lotsaz etxekuen (Lar) - (Lo).

On sent la répugnance de Larrasquet à garder Kitatü, grâce auquel le vers est juste. La preuve se trouve dans la version chantée où Lohidoy utilise deux notes pour la syllabe *be* de *behar*.

IV-1 Oi ene traidora zer düzu jaukitzen (Lar).
Oi ene traidoria zer deitazüt erraiten (Ch).

4. *Oh! traître, que dites-vous?*
N'êtes-vous pas rassasié de dire des paroles fausses?
Vous vous prévalez de ma faiblesse,
Par là, vous montrez bien à quelle famille vous appartenez.

5. *Ma bien-aimée je veux vous parler en secret,*
Je veux vous expliquer les raisons;
De tout mon coeur je vous avais donné entièrement mon amour,
Je dois vous abandonner, je vais mourir.

6. *Je veux creuser une tombe sous terre,*
Cacher mon triste corps au monde;
Que mes ennemis se divertissent,
Vous serez d'accord vous aussi avec eux.

Le vers de la version Charré est faux et le mot *jaukitzen* est une correction de Larrasquet pour *erraiten.*

V - 2. Arrazuez nitzaitzü behar elhestatü
3. Nik bihotz oroz zütüt osoki maithatü } (Lar)
4. Ützi behar beitzütüt hiltzera nuazü

VI - 1. Pour que ce vers soit juste j'ai remplacé la forme *dit* des deux versions par la forme équivalente bisyllabique, dizüt.

3. Ene ixter-begiek egin dezen erri } (Lar)
4. Haieki zirate, zü ere han sarri

NOTES

Pour situer cette poésie dans le temps il faut se rapporter à ce qu'Etchahun lui-même a avoué dans la Chanson de sa vie (strophes 18 à 22). Au milieu de sa famille qui ne lui vouait que mépris, seule la petite bonne, Marie Rospide, avait pitié de lui. Ils s'aimèrent en ce printemps 1804. Ce qui devait arriver arriva. Le 9 ventose, an treize (28 février 1805), Marie Rospide mettait au monde un enfant. Il est probable qu'Etchahun voulut se marier avec celle qu'il considérait comme sa fiancée. Les parents refusèrent. Toute sa famille se ligua contre lui. On ne lui rendrait le droit à l'héritage que s'il acceptait de se marier avec celle que ses parents lui destinaient. A 21 ans il commença à courtiser sans aimer simplement pour obtenir la paix de ses parents.

Le temps des adieux avec Marie Rospide dut donc se placer entre 1805, date de la naissance de l'enfant, et 1808 date du mariage d'Etchahun avec Engrâce Pelento.

I. 1. *Ürx'aphal.* Des noms différents sont donnés à la bien-aimée dans la poésie basque: *izar, lili, lore, xori, urzo, ürx'aphal.*

Les premiers mots nous montrent la bien-aimée triomphante, éclatante dans sa beauté de fleur qu'on aimerait bien cueillir, ou lointaine comme l'étoile.
Xori et *urzo* supposent aussitôt l'image du chasseur. La bien-aimée apparait davantage comme une proie possible.

cf = *Urzo xuria errazu*
Musde Sarri
Arbotiko prima eijerra

Ürx'aphal représente la bien-aimée ou la jeune fille malheureuse. Le thème de la *tourterelle* est extrêmement ancien. Elle est l'exemple de la fidélité, soit dans l'antiquité ou au Moyen âge. La tourterelle devenue veuve repousse dans le «romance» espagnol, intitulé *Fontefrida* les avances du rossignol. Elle ne se

pose pas sur les branches vertes ni sur les prés fleuris et trouble l'eau claire avant de boire.

«que ni poso en ramo verde
ni en prado que tenga flor
que si el agua hallo clara
turbia la bebía yo.»

Tirso de Molina développe le même thème dans un quatrain de la *Dama del Olivar:*

La tortolilla con suspiros quiebra
Viuda, los vientos por el bien que pierde,
Y mientras las exequias le celebra,
Huye del agua clara y roble verde.

(Menéndez Pidal, «Flor nueva de romances viejos», pp. 67-68). Le thème de la fidélité de la tourterelle est connu dans la chanson française.

La fidèle tourterelle
Sert d'exemple aux vrais amants

Dans la chanson basque aussi:

Ürx'aphalaren malürra
Galdüz geroztik lagüna
Trixterik dago bere bihotzetik
Zeren ezpeitü maitatü bat baizik

Etchahun n'utilise cette métaphore que dans cette chanson et dans la chanson *Filipeñekuak* où il symbolise la jeune fille malheureuse qui a été abandonnée par son bien-aimé.

2. Le thème de l'oiseau qui chante sa plainte de l'intérieur de sa cage existe dans la chanson du XVIIIe siècle semble-t-il, très connue dans les trois provinces basques-françaises.

Xoriñuak kaloian
Trixterik dü khantatzen;
Dialarik han
Zer jan, zer edan,
Kanpua desiratzen
Zeren, zeren
Libertatia zuiñen eder den.

La cage, souvenir littéraire, parait avoir été utilisée par Etchahun pour marquer d'une manière réaliste l'idée de détresse

morale. *Kaloian barnetik:* employé avec *barnetik, kaloian* semble être le génitif possessif contracté de *kaloiaren.*

düzü: forme allocutive respecteuse qui voisine avec la forme indéfinie *badügü.* Le mélange de formes est courant dans la chanson basque.

3. *beit'izan: beita izan.* L'élision est habituelle à tous les chanteurs pour respecter le rythme du vers.

4. *adixkidik:* forme contracte de *adixkidiak.*

II. 2. *ez ahal da:* la position de *ahal* marque bien le caractère dubitatif de la proposition.

3. *traditü:* du béarnais *tradi* (trahir).

Il existe une concordance étrange entre cette strophe et le premier couplet de la chanson *Oi ene bizitzea,* publiée par Nehor et Dufau (Gure Herria, 1923, n.° 7. Supplément musical).

Oi ene bizitzea dolorez betherik!
Badeia mundu huntan ni bezein trixterik
Lili bat hain handizki maitatu duenik
Amodio krudela, habil ene ganik.

III. 1. *deitazüt:* il suffirait *deitazü.* En effet la forme *deitazüt* contient deux fois l'indice de datif de Ière personne du singulier. On trouve parfois *deitadazüt* qui le contient trois fois.

2. *ginen:* forme indéfinie à côté des formes allocutives de cette strophe.

3. Le chanteur fera du *i* de *bethi* un *yod* dans *bethi egonen.*

4. Larrasquet avait corrigé *Kitatü* de la version Charré en *ützi.* Nous rétablissons le texte initial. *lotsaz etxekuen:* inversion poétique, nécessaire en outre pour la rime.

IV. 2. *etzireia asetzen:* l'élision est nécessaire.

3. *ene flakü izanez:* En souletin le participe se construit avec le génitif *ene.* En navarro-labourdin on dirait: *ni flako izanez. prebalitzen:* du béarnais *prébalé* (prévaloir).

4. *Ageri'zü: ageri düzü.* La contraction est opérée par les chanteurs. Larrasquet fait remarquer en note qu'à Barcus on dit *ari'zü* pour *ari düzü.*

V. 1. *segreki:* forme souletine *segre (t) ki;* lab: *segeretuki.*

2. *dereitzüt:* forme pleine de *deitzüt.*

3. *maithatü züntüdan:* Inchauspé (le verbe basque p. 442) fait remarquer la différence entre *maite* et *maithatü* et oppose *maite ükhen düt:* je l'ai aimé (mais je ne l'aime plus) à *maithatü düt:* je l'ai aimé, qui signifie qu'on continue à l'aimer. Ici donc, l'amour qu'Etchahun éprouve envers la jeune fille n'est pas éteint et cela donne une plus grande force au dernier vers.

On peut rapprocher ce dernier vers du vers 4 (strophe 3) de *Oi ene bizitzea:*

Bertzela, oi krudela, hiltzera niuazu!

VI. 1. *dizüt:* forme allocutive. Larrasquet avait mis *dit.* Comme nous l'avons indiqué, c'est une correction personnelle.

2. *thunba:* l'image de la tombe ne marque pas l'idée de la mort, mais le désir de se retirer du monde, de cacher sa honte et sa douleur sous terre.

3. *ixterbegia:* ennemi. Etchahun emploie aussi *etsai.* N'aurions-nous pas une alternance t/k et ce mot ne viendrait-il pas de *ixker begia* («oeil du côté gauche», qui regarde de travers) d'où l'idée d'envie, de jalousie, de malveillance et enfin l'idée d'ennemi.

Ce mot laisse entrevoir l'idée d'un monde hostile et la solitude de l'être souffrant.

4. Le dernier vers est celui de la version Charré. Larrasquet l'avait corrigé à cause de *akort.*

MÜNDIAN MALERUSIK

(version manuscrite de 1827)

Chaçons nouveles pour etchahon de Barcus

1. Mundin hanits malerous arauz baciraye
Bena ez ni beçaignic ihour behinere;
Ene fons propiaren içan nahiz jabe,
Tristia eçari niz ihon lurric gabe.

* * *

2. Desertuco ihicic genten beldurrez
Precocionatcen (dira) ebiltera gordez;
Nic hourac imitatcen gachoa nigarrez
Ene bici tristiren conservi beharrez.

* * *

3. Hamar ourthe hontan bici niz esclabo,
Erdiac presouetan bestic sordeisago;
Jelosqueria baten sujetetic oro
Ni ere impatient guerthaturic guero.

* * *

4. Hoguei eta bi ourthic complitu egunin
Hartu nin emastia ene çori gaitcin,
Eraiten ahal beitut içan ceitala jin
Ene urkha bulharra gorderic alço pin.

* * *

5. Eçagutu nianin cer nian erossi,
Nahi ukhen nin bortças corregieraci;
Bere jabe puissantac hari althe jalki
Eta ni inocenta gaztelin etceki.

LES MALHEUREUX DANS LE MONDE

1. *Vous êtes sans doute dans le monde beaucoup de malheureux*
   Mais jamais personne ne l'est autant que moi;
   Voulant être maître de mes biens propres,
   Malheureux, me voici sans aucune terre.

* * *

2. *Les bêtes du désert, par peur des gens,*
   Prennent la précaution d'aller se cacher;
   Moi, malheureux, je les imite en pleurant
   Afin de conserver ma triste vie.

* * *

3. *Ces dernières dix années, je vis dans l'esclavage,*
   La moitié du temps en prison, l'autre en un état pire;
   Tout (est venu) au sujet d'une jalousie
   Et ensuite de mon impatience.

* * *

4. *Le jour où j'accomplis mes vingt deux ans*
   Je pris femme pour mon malheur
   Car je peux dire qu'elle m'est venue
   Ayant caché dans son giron la corde pour me pendre.

* * *

5. *Quand je connus ce que j'avais acheté*
   Je voulus de force l'amender;
   Sa puissante parenté prit son parti
   Et moi, innocent, on m'a gardé en prison.

6. Ene absenciari aguertu aproba
Çougnen fidelki cian eraman dembora;
Harec eni doblatu bihotceco herra
Bai etare causatu galtceco malurra.

* * *

7. Ene izterbeguia bahin emaztia
Herresteraci gabe nic nian flakia;
Bestec eraman deric hic behar colpia
Bena cubera diroc orano hartcia.

* * *

8. Banta ahal ayteque non nahi compagnan
Hic eman escandalac echarri din suitan:
Galdu dela bi lechu eta bi guiçon galant
Bai etare thonatu hirour legnu charmant.

* * *

9. Ene esposa maitia eta flakia
Coki batec diçaçun nahas cencia,
Galeraci naiçu ni eta etchaltia
Malherous erendatu oro familia.

* * *

10. Ene espous maitia eguin deiçut falta,
Aguri da frutia ecin dirot ukha;
Bena çuc baçunu ukhen pacencia
Hori çatian aisa sendo ceitin gaitça.

* * *

11. Hamar ourthez deitaçu eman burian min,
Bostez egoneraci aldiz gastelin;
Secoursic eman gabe nahiz han hil nendin,
Halako emaztia norc sofri saihetcin?

6. *La preuve s'est manifestée pendant mon absence:*
Combien fidèle à moi elle avait employé son temps.
Cela redoubla la haine de mon coeur
Et causa aussi mon malheur et ma perte.

* * *

7. *Mon ennemi tu avais une femme,*
Sans avilir (traîner dans la boue) la faible femme que j'avais,
Un autre a reçu le coup que tu devais recevoir
Maix tu peux encore recouvrer ta créance.

* * *

8. *Tu peux te vanter partout en société*
De la suite occasionnée par le scandale que tu as donné:
Que se sont perdues deux propriétés, deux hommes de bien
Et qu'ont été entachées trois honnêtes lignées.

* * *

9. *Mon épouse chère et faible,*
(Est-il possible) qu'un libertin débauché vous ait troublé l'esprit?]
Vous m'avez perdu, moi et ma propriété,
Vous avez rendu malheureuse toute la famille.

* * *

10. *Mon cher époux, j'ai commis une faute envers vous.*
Le fruit en paraît, je ne peux le nier
Mais si vous aviez eu de la patience
Cela eût été facile, le mal aurait pu se guérir.

* * *

11. *Pendant dix années, vous m'avez accablé de soucis*
Et fait retenir cinq ans en prison
Sans me donner nul secours, désirant que j'y meure.
Qui pourrait souffrir à ses côtés, une telle femme?

12. Hamar ourthez duçula dioçu sofritu;
Ene osaba jauna causa içan duçu;
Nitan içan espaliz gin dena aguertu,
Behar beitçunuki(a)n gaztelin finitu.

* * *

13. Mousde Harichabalet jaun erretora
Etçunin etcekiten oguendant lioba,
Arauz sinhexi duçu icous ondon obra
Jauna eçariçoçu cihaurenekila.

* * *

14. Ene aita fidela aurhidic hareki,
Aberastu cirie ene malurreti,
Procesac eman eta defautac eraiki,
Arrusas etcaltiac ciec ere ebaxi.

* * *

15. Ene sorthe tristiri guiçon gastiac so,
Escont guei baducie ez eçar esclabo,
Emaztic ukheitecoz nic beçalaco,
Eguin citaye aphez edo jon soldado.

* * *

16. Emazten dohagna bethi virgina,
Jiten ezpaçaicie uzta ereigna;
Enian ichousiric haren echospena
Sonya ez ereitia datila hobena.

* * *

17. Hanits minçatu nuçu enetsaien contre
Nahi bada gueçuric ez erran batere,
Bena ene oguenac badutut nik ere
Gincoua dakhigula guertha pharcaçale.

* * *

18. Barcosseco herrian ez cherka etçahon
Haren hatçaman nahiz çabilcenac ondon
Bere chantoren honcen ari da Iguelon
Hain olhalte ederric ezpeita Ciberon

12. *Vous avez, dites-vous, souffert pendant dix ans;*
Mon oncle en fut la cause.
Si en moi ne s'était pas manifesté ce qui est arrivé
Vous auriez dû finir (votre vie) en prison.

* * *

13. *Monsieur le curé Harichabalet,*
Vous ne teniez pas votre nièce pour coupable;
Sans doute avez-vous cru après avoir vu son oeuvre;
Monsieur, joignez-la aux vôtres.

* * *

14. *Oh mon père fidèle, mes frères et soeur avec lui,*
Vous vous êtes enrichis de mon malheur,
Vous m'avez accablé de procès, suscité des défauts
Et volé les propriétés par ruse.

* * *

15. *Jeunes gens, considérez mon triste sort;*
Si vous avez l'intention de vous marier, ne soyez pas esclaves;
Plutôt que d'avoir une femme semblable à la mienne,
Embrassez la carrière du prêtre ou celle de soldat.

* * *

16. *O privilège des femmes; vous êtes toujours vierges*
Pourvu que la semence ne produise pas de fruit;
Ayant vu le fruit qu'a produit ma femme
Que l'on songe qu'il vaut mieux sans doute ne pas semer.

* * *

17. *J'ai beaucoup parlé contre mes ennemis*
Encore que je n'aie pas dit de mensonges;
Mais j'ai moi aussi mes torts
Que Dieu nous pardonne.

* * *

18. *Dans le village de Barcus, ne cherchez pas Etchahun*
Vous qui, désirant l'arrêter, êtes à sa poursuite.
Il compose ses chansons à Iguelou
Car il n'y a pas de plus beau pâturage en Soule.

NOTES

Le manuscrit de cette chanson a été exhumé par nous du dossier d'assises réuni contre Etchahun pour l'affaire du crime de Barcus du Ier mai 1827. Il se trouve aux Archives départementales des Basses-Pyrénées, simple feuille de papier écrite au verso et au recto (document n.° 8). Il est en fort mauvais état par suite de la saleté du papier et des taches d'encre qui le souillent. De plus, l'écriture, d'une encre fort délavée en rend la lecture très difficile.

Au recto du manuscrit intitulé: Chaçons (sic) nouveles (sic) pour (sic) Etchahon de Barcus on peut compter dix sept strophes (du n.° 2 au n.° 18 de notre édition). Au verso, sur la moitié de la feuille, neuf strophes de cette même chanson sont pour la plupart, des reprises des strophes du recto. Il en est une, la première, qui est originale et nous l'avons mise en tête, la tradition orale lui ayant attribué cette place. Enfin, dans l'autre moitié, deux strophes très malaisées à déchiffer occupent toute la largeur de la feuille.

Ce manuscrit n'est pas de la main d'Etchahun. C'est une copie d'un certain Martin d'Arthaxet (?) ou d'Arthaillet (?) de Tardets qui a servi de pièce à conviction au cours du procès. Elle doit dater soit des deux derniers mois de l'année 1827, soit du début de 1828. Mais Etchahun la reconnaît comme sienne car elle a été signée pour *ne varietur: Topet, Deffis,* juge d'instruction et *Behasque,* commis greffier, ces trois signatures étant parfaitement lisibles.

Pour être plus exact, cette chanson a été composée dans un cayolar de Larrau à la fin du mois d'octobre 1827, alors qu'Etchahun avait été recueilli par le berger Ondarçuhu de Tardets.

Pierre Ondarçuhu est en effet le quatrième témoin cité au moment de la reprise de l'instruction. Il dépose le Ier mai 1828 devant M. Deffis, juge d'instruction, en ces termes:

«Il a déposé qu'étant sur la haute montagne le vingt cinq octobre dernier, occupé du soin de son troupeau, Etchahon prévenu, alla le trouver dans son cayolar et lui dit qu'il venait d'Espagne et devait y retourner. Il demeura auprès de lui depuis le dit jour jusqu'au

trente du même mois. Il était porteur d'une livre et demie de pain, d'une petite quantité de farine de maïs et d'un peu de lard. Il déclara au témoin qu'il était jaloux de sa femme; que celle-ci avait pour amant Heguiaphal de Barcus; qu'il avait épié leurs démarches et avait cherché à les surprendre à diverses reprises sans avoir pu y réussir qu'une seule fois et que sa dite femme était la cause de ses mauvaises affaires. Il composa ensuite et écrivit une chanson dans sa cabane. Il en chanta les couplets et en remit une copie au déposant qui la donna à son tour à Bernard, enfant naturel d'Etchandy de Larrau. Le sens de cette chanson était que lui, Etchahon avait porté un coup à un de ses amis croyant frapper un de ses ennemis. Il a d'ailleurs ajouté que ce prévenu ne lui fit pas d'aveu direct et positif sur la tentative de meurtre et l'incendie dont il s'agit et qu'il ne lui fit pas non plus de questions à ce sujet.» (A. D. Basses-Pyrénées - Série U. Dossier Etchahun - Liasse n.° 9).

La date exacte de la composition de cette chanson nous est donc connue à quelques jours près (25-30 octobre 1827). Cependant au cours de l'interrogatoire, Etchahun se défendra d'avoir composé seul cette chanson.

Demande: Y avez-vous composé une chanson?

Réponse: Oui, Monsieur, avec les camarades de la cabane.

Demande: Le sens de cette chanson n'était-il pas que le personnage que vous y faisiez parler avait frappé un ami croyant d'atteindre un ennemi?

Réponse: Non, Monsieur, il y avait seulement dans un couplet qui avait le plus de rapport avec la question que vous me faites un passage dont le sens est: «Mon ennemi, tu as une femme dont tu aurais pu te contenter sans rechercher la mienne. Un autre a reçu le coup que tu aurais bien mérité; mais tôt ou tard tu recevras ton lot.»

Plus loin, Etchahun reconnaîtra l'exactitude des termes de la chanson.

Demande: Je vous représente la copie de la chanson composée sur la haute montagne et je vous interpelle de déclarer si c'est véritablement celle dont vous êtes l'auteur?

Réponse: C'est véritablement la chanson que je composai avec les camarades de la cabane et quelqu'un l'a copiée; je crois que c'est Ayharcet de Sainte-Engrâce.

Nous constatons d'avoir apposé notre signature au dos de la dite chanson, ce qu'ont fait pareillement le répondant et le commis greffier (A. D. Basses-Pyrénées - Dossier Etchahun -Liasse n.° 10).

Par deux fois, rusé et têtu, le poète se refuse à prendre la responsabilité pleine et entière de son oeuvre. Le moment est d'ailleurs grave pour lui puisque le couplet incriminé dont il est fait allusion au cours de l'interrogatoire est un des arguments de l'accusation. Mais pour nous, il ne fait aucun doute que la paternité totale de ce poème revient à Etchahun qui, seul, était capable de composer ce vigoureux pamphlet contre sa femme et l'amant de celle-ci.

I. Ce couplet se trouve uniquement au verso de la feuille. Mais on le retrouve dans le manuscrit Chaho-de Souhy, dans la version Sébastien Eppherre et aussi dans la version Larrasquet.

1. *mundin:* forme contracte de *mundian.*

2. ellipse curieuse: *ik,* suffixe partitif a été adjoint à *beçaign* (autant que) alors qu'il devrait normalement affecter un adjectif qui accompagnerait le comparatif d'égalité. L'adjectif élidé est *malerous* déjà employé au Ie vers. Ainsi Etchahun évite la répétition.

Le mot *behinere* est presque illisible. On peut hésiter entre *behinere* (jamais) et *behar ere* (heureusement) qui se trouve dans la version Chaho-de Souhy. Le sens littéral de ce vers est: mais d'autant que moi personne jamais (ou heureusement).

4. littéralement: Malheureux, je me suis mis sans terre *nulle part (ihon).*

II. 1. *ihicic:* forme contracte de *ihiciac.*

Le vers est faux, le deuxième hémistiche n'ayant que cinq syllabes.

2. Oubli de l'auxiliaire *dira* que nous avons placé entre parenthèses sur le vu de la version Chaho-de Souhy et du cahier Oholéguy.

precocionatcen: gallicisme qui vient du verbe se précautionner. Il convient de remarquer.

1) l'emploi peu courant du directif en *ra* (*ebiltera*).

2) le sens de *ebili* (aller et venir) que l'on peut opposer à *Juan.* Le mot *ebili* traduit bien l'errance d'Etchahun. Sallaberry avait traduit: «les animaux du désert se dérobent dans leurs courses vaguebondes aux regards de l'homme par la crainte qu'il leur inspire.»

4. *tristiren:* forme contracte de *tristiaren.*

Bien qu'en général les participes en *i* soient issus de radicaux préromans dans la plupart des dialectes basques, le souletin construit en *i* des radicaux romans: *erremarki, konservi.* De plus, avec le participe, le souletin emploie le génitif (*ene bizi tristiren*).

III. 1. L'expression *hamar ourthe* est considérée comme un collectif et correspond à un singulier marqué par *hontan.* Ce premier hémistiche ne possède que six syllabes.

Le mot *bici* est illisible, mais on peut le restituer d'après toutes les autres versions.

2. *bestic:* forme contracte de *bestiac.*

sordeis: est attesté aussi en béarnais (Cf. Dictionnaire de Simin Palay p. 918) sous les formes *sourdech, sourdey, sourdeys,* dans le même sens de pis, pire.

3. Le verbe est sous-entendu et l'idée de provenance (traduction par: tout est venu) a sa source dans le suffixe discédent *tic(sujetetic).*

4. littéralement: moi aussi m'étant trouvé impatient ensuite.

IV. 1. *ourthic:* forme contracte de *ourthiac.*

egunin: forme contracte de *egunian.*

L'ellipse de l'auxiliaire *nütian* après *complitu* est courante.

2. Remarquer l'emploi de l'article dans *emaztia*; litt.: Je pris femme.

nin: forme contracte de *nian.*

çorigaitcin: forme contracte de *çorigaitcian.*

3. *içan ceitala jin:* forme surcompposée (litt.: elle m'a été venue).

4. *pin:* forme contracte de *pian.*

litt.: ma corde à pendre cachée dans son giron. Le quatrième vers de la version placée au verso est meilleur car il est parfaitement rythmé, le deuxième hémistiche possédant six syllabes. Dans la version du recto, il n'a que cinq syllabes.

Ene urkha bulharra bere alço pin.

V. 1. *nianin:* forme contracte de *nianian.*
Dans le même vers Etchahun utilise les formes pleines de la Haute-Soule et les formes contractes de la Basse-Soule.

2. *ukhen nin:* forme contracte de *ukhen nian.*

corregieraci: litt.: la faire corriger. Ce mot compte pour six syllabes *corregi/eraci.*

3. *jabe:* est employé en Soule dans le sens de *parent, parenté,* alors que partout ailleurs il signifie *propriétaire, maître.*

hari althe jarri: Sébastien Eppherre et Larrasquet donnent *haren althe jalkhi* où le démonstratif est employé au génitif et par conséquent lié à *althe* (litt.: sortis en sa faveur) tandis qu'Etchahun semble avoir conçu un syntagme verbal *althe jarri* dont le complément est le pronom démonstratif à la forme dative (litt.: se mettre du côté d'elle). Ellipse de l'auxiliaire à indice de datif *(zeitzon).*

4. *gaztelin:* forme contracte de *gaztelian.*

Ellipse de l'auxiliaire à indice de complément d'objet (*nie*). Au quatrième vers, la version du verso offre une variante:

Bai eta ni laur ourthez presouan etceki.
Et moi on m'a gardé pendant quatre ans en prison.

Etchahun n'a jamais donné avec exactitude le temps qu'il a passé en prison. Il parle ici de quatre ans alors qu'au onzième couplet de cette même chanson il signale cinq années de prison sur les dix années de soucis:

Bostez egoneraci aldiz gaztelin.

VI. 1. *absenciari:* datif signifiant «à la faveur» de mon absence «plutôt que» en mon absence.

aproba: il est difficile de lire, dans les deux versions, autre chose que *aproba,* terme qui n'est signalé ni par Lhande dans son *Dictionnaire Basque-français,* ni par Larrasquet dans *Le basque de la Basse-Soule orientale.* Sallaberry qui eut à traduire cette chanson pour l'instruction judiciaire traduit par *la preuve.* Le mot français la preuve aurait-il été analysé *l'apreuve* et aurait-il donné *aproba,* tout comme on a en basque *dute* directement issu du français *du*

thé. Il est vrai qu'en français populaire on connaît «le lévier» pour l'évier. Il peut s'y ajouter aussi la contamination de *aprobatu.*

2. *çougnen* est illisible dans la version du recto mais parfaitement lisible dans celle du verso. Les deux versions sont d'ailleurs identiques.

fidelki: l'adverbe a une valeur antiphrastique qui laisse percer une ironie douloureuse.

4. A signaler la graphie *etare* pour *eta ere* qui montre bien le souci de garder le rythme du vers.

galtceco malurra: litt.: le malheur de la perte. Dans les deux derniers vers, ellipse de l'auxiliaire (*zeitan*).

VII. 1. *izterbeguia* (voir Ürx'aphal bat. VI - 3). Etchahun emploie *etsai* au 17e couplet de cette chanson ce qui marque la synonymie des deux termes.

bahin: forme contracte de *bahian.*

emaztia (v. note IV - 2).

2. version recto: herrestatu gabe ene flakia. La version du verso corrige très heureusement ce vers qui était faux dans ses deux hémistiches.

3. *bestec:* indéfini, un autre.

deric: forme ancienne de *deik.*

litt.: un autre t'a pris le coup que tu (avais) besoin (de prendre) double ellipse, la phrase développée devant donner: bestec eraman deric hic (eraman) behar (hian) colpia.

4. *cubera* (cf. esp. *cobrar)* semble assez archaïque à cause du maintien de *e.* Très proche du latin populaire *cuperare.*

hartcia (*hartce* dans le sens de créance).

mila libera hartze dit: j'ai mille francs à prendre.

diroc: forme ancienne de *diok.*

version verso: Bena cubera diroc ez luça hartcia.

Mais tu peux recouvrer ta créance sans tarder.

VIII. Nous avons écarté la version recto.

a) parce qu'elle est difficile à déchiffrer à cause des taches et de la saleté du papier.

b) parce qu'elle n'est pas bien rythmée en particulier pour les deux premiers vers.

Bantatcen ahaliz non nahi compagnan
Hire escandalac eman din suitan
Galdedela (?) ... bi guiçon...
Bai etare thonatu hirour...

1. *pléonasme: banta ayteque* eut suffi sans besoin d'ajouter *ahal.*

2. *echarri:* le *ch* doit se lire *kh* de même qu'au troisième vers *lechu (lekhu).*
din: forme contracte de *dian.*
suitan: semble avoir été mis pour la rime alors que l'on attendrait *suitaz.*

Bien que le mot *suita* ne soit attesté nulle part Etchahun n'hésite pas à employer ce gallicisme que l'on retrouve dans le vocabulaire des pastorales.

Gente hounac icousy ducie	Bonnes gens si vous avez vu
goure pastoralaren suita	le déroulement de notre pastorale
eya noula eraman dian	quelle sorte de vie
Sainte Elenac bicitcia	a menée Sainte Hélène.

(A. Léon: «Hélène de Constantinople», p. 494)

Henri Angleterrako erregue	Henri, roi d'Angleterre
Oihan batean zen suertatu	Dans un bois se rencontra
Nun bere suitareki	Où avec sa suite
Ihizen beitzen guerthatu	Il arriva chassant.

(A. Léon: «Hélène de Constantinople», p. 208)

Cela permet de voir plusieurs acceptions de ce même mot: *déroulement* (de la pastorale) *suite* (gens qui accompagnent le roi et *conséquences,* sens qui convient à notre texte.

3. L'accord du verbe en souletin veut que le syntagme nominal formé d'un adjectif numéral à valeur de pluriel suivi d'un substantif à l'indéfini soit considéré comme un singulier et que le verbe soit donc au singulier.

ex. Bi jaun jin zeit ikhustera.
Bi jaun ikhusi dizüt.

Toutefois si le substantif porte la marque du pluriel le verbe se met aussi au pluriel.

Bi jaunak jin dira
Bi jaunak ikhusi dütüt.

c'est ainsi que dans ce vers Etchahun écrit:

Galdu dela bi lekhu...

L'erreur a été commise par Larrasquet lorsqu'il a corrigé:

Bi berset dolorusik nahi dit khantatü en *nahi tit.*

4. *etare:* pour *eta ere.* (cf. VI-4).

IX. 1. Il convient de faire l'élision ene esposa dans le premier hémistiche; mais le second ne comporte que cinq syllabes.

2. Version du recto: *liberti* au lieu de *coki.* Etchahun a écrit *coki* dans la deuxième version pour corriger le premier hémistiche qui était faux. Toutefois le second hémistiche n'a que cinq syllabes.

4. *erendatu:* il semble qu'en souletin on ne prononce que l'*r* simple et non double comme dans les autres dialectes basque-français. On écrit aussi *ezari* (ailleurs *ezarri*)
oro familia: inversion poétique qui donne plus de force.

X. 1. *espous* qui s'oppose à *esposa* du couplet précédent n'ayant que deux syllabes, il ne faut pas faire l'élision avec *ene.*

deiçut: en réalité, chacune des deux versions porte *deçut* qui n'est pas acceptable. On peut hésiter entre deux hypothèses.

a) *diçut:* 1e personne de la forme allocutive respectueuse. L'épouse reconnaît simplement qu'elle a commis une faute.

b) *deiçut:* 1e personne de la forme à indice de datif. Elle s'adresse ainsi à son mari et reconnaît qu'elle a commis une faute envers lui. La seconde hypothèse convient mieux que la première car elle représente dans l'esprit d'Echahun l'aveu total de l'infidélité conjugale de son épouse.

falta: apporte l'idée de la faute, du manquement, du péché. Ce mot a le sens du latin *culpa* et s'oppose au mot *hüts* qui, selon A. Léon, serait la faute involontaire.

Bena parka izagucie	Mais pardonnez-nous
eguin badut huxic	Si nous avons fait quelque bévue
egin balian ja	que s'il en a été fait
esta içan faltaric.	ce n'est pas notre faute.

(A. Léon: «Hélène de Constantinople», p. 495)

3. Le premier hémistiche n'a que six syllabes.

4. *çatian* est employé en même temps que *çatekian* (conditionnel passé): cela aurait été.

ceitin: vient de *ce(d)it(ek)ian* et a même valeur de conditionnel.

litt.: Cela eût été un mal qui eût pu facilement se guérir. Dans la version du verso cette strophe est très difficile à lire.

Ene espos maitia eguin deçut falta
epeinin (?) ... ngatcen gero gin den suita
Bena çuc baçunu ukhen pharka (?)
Hori cen aisa sendo ahal ceitin gaitça.

On peut reconstruire le deuxième vers de la manière suivante:

e(z) peinin (so) nyatcen guero gin den suita.

Ce qui aurait donné en traduction littérale:

Mon cher époux, j'ai commis une faute envers vous
Car je ne songeais pas à la suite qui est venue après.
Mais si vous aviez eu le pardon
Cela était un mal qui eût pu facilement se guérir.

XI. 1. *burian min:* littéralement mal de tête.

2. Version du verso: *Eta etcekiraci bostez gastelin.* Dans aucune des deux versions, le deuxième hémistiche n'est juste.

gastelin: forme contracte de *gastelian.* Le sens premier est château fort, d'où le sens dérivé de prison.

3. *secoursic:* mot non attesté dans les dictionnaires. Ce gallicisme est fort employé par Etchahun et on le trouve très souvent dans les pastorales.

Hitz deriat emaiten	Je te donne ma parole
hire guiradiela içanen	que nous serons tous à toi
ahala oro secours	si tu me donnes
badeitadaq emaiten	toute l'aide possible.

(Saint Jacques. B. M. Bayonne Mss. 48, p. 22)

Alors que le cahier Sébastien Eppherre portait *secoursic,* Larrasquet, par purisme, a changé en *lagünguarik.*

4. *emaztiac* au lieu de *emaztia* dans la version du verso. Nous préférons le singulier car il s'agit de sa propre femme.

saihetcin: forme contracte de *saihetcian.*

norc sofri: ellipse de l'auxiliaire qui, ici, renforce l'interrogation douloureuse.

XII. A partir de cette strophe la version du verso s'arrête.

1. inversion poétique de *dioçu* entre *duçula* et *sofritu.*

2. *osaba jauna:* Monsieur mon oncle. Cette expression montre le respect qu'Engrâce Pelento devait avoir envers son oncle M. Harichabalet, curé de Sainte-Engrâce.

4. *beitçunukin:* forme contracte de *beitçunukian.*

Nous avons donné la forme pleine, en plaçant toutefois le *a* entre parenthèses car ainsi le premier hémistiche est juste.

XIII. 1. *Mousde* vient de *Moussu de* (béarnais).
Le second hémistiche est faux.

2. *etçunin:* forme contracte de *etçunian.*
oguendant: composition exclusivement souletine avec suffixe *dant.*

Le deuxième hémistiche est faux, sauf si l'on prononçait *li-o-ba.*

3. *ondon:* forme contracte de *ondoan.*

4. *eçar içoçu:* litt.: mettez- la (l'oeuvre) lui avec les vôtres.

Ce vers est, semble-t-il, d'une très grande virulence. Doit-on comprendre: vous avez vu son oeuvre. Mettez-la avec les vôtres (vos bonnes oeuvres) ou plutôt: vous avec vu son oeuvre (un enfant). Mettez cet enfant avec vos propres enfants.

Le R. P. Lhande dit au sujet du curé Haritchabalet que ses «aventures pittoresques défraient encore les conversations pendant les longues veillées des foyers paysans». Et il ajoute en note: «Il existe une vie de Haritchabalet écrite dans le plus pur souletin par M. Constantin, ancien instituteur à Sainte-Engrâce où Haritchabalet fut longtemps curé. Des extraits de cette biographie ont été publiés dans les journaux *Eskualduna* et *Eskualdun ona.* On ne saurait trop souhaiter que M. Albert Constantin, membre correspondant de l'Académie basque et héritier des manuscrits de son père, puisse achever bientôt la mise au point de ce curieux travail et le publier» (*Gure Herria,* 1923, p. 492).

Nous n'avons pu retrouver ces papiers. Le curé Haritchabalet aurait-il eu des enfants? C'est, du moins, en jouant sur le mot *obra* ce que suggère insidieusement Etchahun.

Sallaberry traduit: eh bien, vous n'avez qu'à mettre le sien avec les vôtres.

XIV. 1. *fidela:* emploi antiphrastique.
aurhidic: forme contracte de *aurhidiac.*

2. *cirie:* mis pour *ciraye.*

3. *procesac eman:* allusion aux procès de succession de la mère d'Etchahun.

defautac: on peut hésiter sur le sens de l'expression *defautac eraiki:*

a) sens de défaut de caractère. Ils ont relevé des défauts que j'avais.

b) sens de défaut dans la défense: les lacunes, les erreurs commises au cours des procès, ce qui aurait permis aux frères et soeurs de gagner les procès et de s'emparer de ses biens.

c) défaut (sens juridique) condamné par défaut, obtenu le jugement en l'absence d'Etchahun. Mais il ne semble pas possible d'employer *défaut* dans ce sens là avec le verbe *eraiki* et de plus au pluriel.

Le deuxième sens apparaît le plus convenable par rapport au contexte.

4. *arrusas:* gallicisme normalement employé par Etchahun.

XV. 1. *tristiri:* forme contracte de *tristiari.*
guiçon gastiac: nominatif à valeur vocative.

Le manuscrit porte *gastac* au lieu de *gastiac.* Le *a* parfaitement lisible montre qu'il ne s'agit pas de la forme contracte *gastiac* et que c'est une erreur du copiste.

2. *ez eçar esclabo:* ellipse de l'auxiliaire, très naturelle en basque et plus particulièrement dans la poésie populaire.

3. *emaztic:* forme contracte de *emaztiac.*
Le deuxième hémistiche est faux.

4. *jon:* forme contracte de *joan.*
litt.: faites-vous prêtre ou partez soldat.

XVI. 1. Le vers est faux dans ses deux hémistiches.
C'est un (6 + 5) au lieu de (7 + 6).
Ellipse de l'auxiliaire *dira* avec *bethi virgina.*

2. litt.: pourvu que ne vous vienne pas la moisson ensemencée.
ereigna doit compter comme tétrasyllabe.

3. *ichousiric - echospena: ch = kh.*
haren echospena: le fruit qu'elle a produit. D'après Azkue, *ekoizpe* veut dire «fécondité» et au pluriel, en souletin «produits de la terre».

4. *sonya:* est peut être écrit *songa.* Les graphies *y* ou *g* représentent la spirante sonore mouillée actuellement écrite *j.*

Ce gallicisme est fort employé en Soule. On le trouve dans les pastorales.

sonjatu behar dugu	il nous faut songer
cer çaitcun comeny	à ce qui nous convient
ahalaz eta bekhaturiq	et donc selon le possible
ez arren eguin	ne pas faire de péché.

(A. Léon, «Hélène de Constantinople», p. 494)

datila: forme contracte de *datiala* qui s'emploie de même que *datekiala.* C'est un futur exprimant une probabilité présente (cf. esp.: *será*).

XVII. 1. *enetsaien:* l'élision est faite dans la praphie.

2. Ellipse de l'auxiliaire *düdan.*

litt.: encore que je n'aie dit aucun mensonge.

3. litt.: Mais j'ai des torts moi aussi.

4. *dakhigula* est la forme dative correspondant à *dadila.*

guertha est plutôt une forme navarro-labourdine. Les souletins emploient plutôt *agitü.*

XVIII. 1. Ellipse de l'auxiliaire très normale à l'impératif négatif.

2. *haren hatçaman nahiz:* construction souletine avec le génitif *haren.*

ondon: est amené par la rime. On dirait aujourd' hui: *ondoti.*

3. *chantoren: ch = kh.*

honcen: hontü signifie mûrir, d'où: composer à loisir.

Iguelu: montagne de Larrau où Etchahun composa «avec ses camarades de la cabane cette chanson».

A la fin de sa traduction de la chanson Sallaberry déclarait:

«Ce dernier couplet termine la chanson, mais, au verso du papier qui la renferme, on remarque deux couplets presque illisibles qui paraissent n'être que des essais que l'auteur aurait abandonnés et que j'ai néanmoins ainsi traduits, autant que le sens a pu en être saisi:

Je naquis héritier de cinq maisons; mon père m'en enleva trois, ce qui me fit une peine profonde, mais un remède plus amer m'a guéri de ce chagrin.

Les malheureux sont nombreux dans le monde; nul ne l'est pourtant comme moi; j'ai été banni de mes foyers pour avoir voulu être maître de mon bien.

Enfin, à côté de ces deux couplets il en existe d'autres mais qui sont rapportés dans le corps de la chanson ci-dessus traduite dont ils étaient probablement la minute.»

Cent quarante ans plus tard ces deux couplets ne sont

guère plus lisibles. Le deuxième est celui que nous avons fait figurer en tête de la chanson.

Quant au premier, le voici tel que nous avons pu le lire:

Bost etçaltetaco primu nin(zan) sorthu
Aita batec nabastarriz hiroukhentu
Hoyen sangria bihotcian ceitan sarthu
Bena suitan ahasg.....

J'étais né héritier de cinq propriétés
Un père par audace m'en avait enlevé trois
Le chagrin que j'en eus m'entra dans le coeur
Mais par la suite.....

Nous avons là un thème très connu dans les poésies autobiographiques d'Etchahun:

Eta galdu bost etchalte haiegati
(Amodio gati - str. 12 - v. 3)

Ene amak bost etchetako primü nündüzun sorthürik.
(Ahaide delezius - str. 4 - v. 3)

Jabec fraudas bost etchalte ditacie evaxi
Hen changriac hoguei ourthes herraturic etcheki
(Goure jaun aphescupia - str. 14 - v. 1 et 2)

Bost lekhutako primu içan cena sorthu.
(Chanson de sa vie - str. 41 - v. 4)

En fait il existe encore une autre strophe qui n'est qu'une ébauche de la strophe 4 et d'où nous avons pu extraire les mots suivant:

Hoguei eta bi ourthetan...
Hartu nian emastia cori gaitcin
etcen althe bat banuk... ouste (beinin)
eta ene urkha bulhurra...

APPENDICE I

Du 17 juin 1828. Ordonnance de Mr le Juge d'instruction qui nomme le sieur Sallaberry, praticien, pour traduire en français une chanson écrite en basque

N.° 11

Nous, Jean Joseph Deffis, juge d'instruction au tribunal de première instance séant à Saint-Palais, département des Basses Pyrénées

Vu la pièce intitulée *Chanson nouvelle d'Etchahon de Barcus* jointe à la procédure.

Considérant que d'après ce qui nous a été rapporté, cet écrit peut concourir à nous faire connaître la vérité dans l'affaire qui s'instruit contre le nommé Etchahon, dit Topet fils de Barcus; que cette chanson est conçue en langage basque, et que dès lors il est nécessaire de nommer un traducteur qui connaisse l'idiome du pays.

Nous avons commis pour la traduction de la dite pièce le sieur Bernard Sallaberry, praticien, natif de Barcus et demeurant dans la présente ville, qui, étant ici présent, a accepté les fonctions que nous lui avons déléguées et a prêté serment de traduire en honneur et conscience la pièce que nous avons déposée en ses mains jusqu'après son opération.

Donnée à Saint-Palais, en la chambre du conseil du tribunal le 17 juin 1828

J. Deffis

Béhasque

Du 18 juin 1828.

Traduction en français d'une chanson basque composée par Pierre Etchahon, dit Topet de Barcus

N.° 12

L'an mil huit cent vingt huit et le dix huit juin, moi, Bernard Sallaberry, natif de Barcus, praticien, demeurant à Saint-Palais, nommé par ordonnance de M. Deffis, juge d'instruction au tribunal de première instance séant en la dite ville de Saint-Palais troisième arrondissement des Basses Pyrénées, en date du jour d'hier, à l'effet de traduire une chanson composée en basque, intitulée Chanson nouvelle pour Etchahon de Barcus, signée pour ne varietur, Topet, Deffis juge d'instruction et Behasque commis greffier; déclare qu'après avoir prêté serment devant mon dit sieur Deffis juge, de bien et fidèlement remplir ma mission, j'ai procédé à la traduction qui m'a été confiée, en la manière suivante:

En tête de cette poésie on lit ces mots écrits en français: *Chanson nouvelle pour Etchahon de Barcus.*

La poésie elle-même, écrite en idiome basque est ainsi conçue

1. Les animaux du désert se dérobent dans leurs courses vagabondes aux regards de l'homme par la crainte qu'il leur inspire, et moi, malheureux et pleurant, je les imite pour conserver ma triste existence.

* * *

2. J'ai passé dix années dans l'esclavage, la moitié dans les prisons et l'autre moitié dans un état plus déplorable, *la jalousie qui a lassé ma patience en a été la cause.*

3. Le jour qui completta mes vingt deux ans je pris femme pour mon tourment; je puis dire qu'elle me porta sous sa cotte la corde pour me pendre.

* * *

4. Lorsque je connus ce qu'elle était, je voulus l'obliger à se corriger, mais une parenté puissante la protégea, et malgré mon innocence je fus mis dans les fers.

* * *

5. Mon absence fit paraître le preuve de son infidélité, ce qui redoubla mon courroux et causa ma perte.

* * *

6. Mon ennemi, tu avais une femme et tu n'avais pas besoin d'abuser de la faiblesse de la mienne; *un autre a recu le coup que tu devais avoir* mais tu pourras recouvrer ce qui t'est dû.

* * *

7. Tu peux te vanter que ta vie scandaleuse a perdu deux biens et deux galants hommes, et qu'elle a entaché trois honnêtes lignées.

* * *

8. Epouse faible et chère, séduite par un libertin, vous m'avez ruiné et perdu, et vous avez plongé la famille entière dans le malheur.

* * *

9. Cher époux, oui, j'ai failli; je ne puis le nier le fruit en paraît, mais avec de la patience le mal aurait pu se guérir.

* * *

10. Vous m'avez donné des peines et des soucis pendant dix ans et fait retenir pendant cinq ans dans les cachots; privé par vous de tout secours, vous vouliez me faire expirer de misère. Qui pourrait souffrir une telle compagne?

11. Vous avez, dites-vous, souffert pendant dix années: mon oncle en fut la cause, et si ma faute ne s'était manifestée vous auriez fini vos jours en prison.

* * *

12. Mr le curé Harichabalet, vous qui ne pouviez pas croire que votre nièce fut coupable, vous devez en être convaincu aujourd' hui que ses oeuvres paraissent: Eh bien, vous n'avez qu'à mettre le sien avec les vôtres.

* * *

13. O mon père et vous mes frères et soeurs, vous avez profité de mon malheur; vous m'avez suscité des procès, surpris des défauts, et vous m'avez par ruse dépouillé de mes biens.

* * *

14. Jeunes gens, fixez vos regards sur ma triste destinée; si l'hymen a pour vous des charmes, essayez du moins d'éviter les amertumes de cet esclavage; mieux vaut être prêtre ou soldat que d'avoir une compagne semblable à la mienne.

* * *

15. Femmes, tant que la semence ne germe pas, vous êtes toujours vierges, mais il vaudrait mieux ne jamais semer que de recueillir les fruits que la mienne a produit.

* * *

16. J'ai beaucoup parlé contre les ennemis; cependant je n'ai rien déguisé. De mon côté je ne suis pas exempt de reproches; que Dieu veuille nous pardonner.

* * *

17. Vous qui poursuivez Etchahon, ne le cherchez pas à Barcus, il compose des chansons à Iguelou, le meilleur des pâturages des Pyrénées fréquentés par les bergers de la Soule.

Ce dernier couplet termine la chanson, mais au verso du papier qui la renferme, on remarque deux couplets presque illisibles qui paraissent n'être que des essais que l'auteur aurait abandonnés et que j'ai néanmoins ainsi traduits, autant que le sens a pu en être saisi.

Je naquis héritier de cinq maisons; mon père m'en enleva trois, ce qui me fit une peine profonde, mais un remède plus amer m'a guéri de ce chagrin.

constat pour nuls deux mots rayés ci-contre
Sallaberry

Les malheureux sont nombreux dans le monde; nul ne l'est pourtant comme moi; j'ai été banni de mes foyers pour avoir voulu être le maître de mon bien.

Enfin à côté de ces deux couplets il en existe d'autres, mais qui sont rapportés dans le corps de la chanson ci-dessus traduite dont ils étaient probablement la minute.

Ma traduction étant terminée, je la certifie fidèle.
A Saint-Palais les jour, mois et an que dessus

Sallaberry

DESERTUKO IHICIC

(d'après le manuscrit Péria. Musée Basque MS 64-9)

Version manuscrite de 1833 du poème

Mündian malerusik

1. Desertuco ihicic, Badabilça gordes
guiçonen arracontric, galditçan Beldurres
nic houra (c) imitatcen, gachoua nigarres
ene Bici tristiren, consservi beharres

* * *

2. Hamar bat ourthe hountan, Bicinis esclavo
erdiac presouetan, Bestiac gaiskigo
jeloskeriabaten, sujete(t) ic oro
nahi gabes içan, laidouen sorhayo

* * *

3. Hogueita Bi ourthiac complitu egunin
hartunin emastia, en(e) çori gaitcin
erraiten ahal Beitut, içan ceitala gin
ene urkha Builharra Beraren alçopin

* * *

4. eçaguttu nianin, cer nian erossi
nahi ukhen nin Bortças corregieraci
Bere jabe puissantac, hari althe jalki
eta ni inocenta - gastelin etcheki

* * *

5. ene abssenciari, aguertu aproba
couignen fidelkician eraman dembora
harec eni doblatu, Bihotceco herra
Bai etare causatu, galceco malurra

* * *

6. ene ister beguia, Bahin emastia
herrestatu gabe, ene flakia
Bestec eraman deric, hic behar colpia
Bena cubera diroc, orano hartcia

* * *

7. Hire scandalac, emandian suitan
ene lagun flakia, ingana eçan
galduduc bi lekhu, bi guiçon galant
Bay eta thonatu, hirour legnu charmant

1. *Les bêtes du désert vont et viennent en se cachant*
De peur que les perde la rencontre des hommes
Moi, malheureux, je les imite en pleurant
Afin de conserver ma triste existence.

* * *

2. *Pendant cette dizaine d'années je vis dans l'esclavage*
La moitié du temps en prison, l'autre en un état pire;
Tout (est venu) au sujet d'une jalousie
Car je ne voulais pas rester insensible aux outrages.

* * *

3. *Le jour où j'accomplis mes vingt deux ans*
Je pris femme pour mon malheur,
Car je peux dire qu'elle m'est venue
Avec sous son giron une corde pour me pendre?

* * *

4. *Quand je connus ce que j'avais acheté*
Je voulus de force l'amender:
Sa puissante parenté prit son parti
Et moi, innocent, on m'a gardé en prison.

* * *

5. *Mon absence fit paraître*
Combien fidèle à moi elle avait employé son temps:
Cela redoubla la haine de mon coeur
Et causa aussi mon malheur et ma perte.

* * *

6. *Mon ennemi, tu avais une femme*
Sans avilir ma faible femme;
Un autre a reçu le coup que tu devais recevoir
Mais tu peux encore recouvrer ta créance.

* * *

7. *Les conséquences données par ton scandale*
(sont) que tu aies abusé ma faible compagne;
Tu as ruiné deux propriétés, perdu deux honnêtes hommes
Et aussi entaché trois honnêtes lignées.

8. ene lagun maitia, eta flakia
Livertibatec deiçu nahassi cencia
hares ni galeraci, eta etchaltia
malerous errendatu, oro familia

* * *

9. ene espus khechia, nic eguin ogenes
hori duçu çauria, estaitiana hers
herrezda sen(d)otcia, ahastera ustes
eta nabastarrien, algarri pharcatces

* * *

10. Hamar ourthes deitaçu eman burian min
hayetaric Bostes, etcheki gastelin
secoursic eguin gabe, nahis han hilnendi(n)
halako emastia nourc sofri sayhetcin

* * *

11. Hamar ourthes estuçu, nigati sofritu
ene ossaba jauna, causa içanduçu
nitan içan espalis, gindena aguertu
Behar Beitçunukian, gastelin finitu.

* * *

12. mousde haritçabalet, jaun erretora
etçunin etchekiten, oguendun lioba
araus sinhexiduçu, ikhous ondon obra
jauna eçariçoçu, cihaurenekila

* * *

13. Besten penitenciac, deitatcu eragui(n)
oguendunac etchen, ni aldis gastelin
nic deusnutinen jaten, lotcen ene ohin
ene desohouratcen, trankilitatin

* * *

14. ene çorthe tristiri guiçon gastiac so
escon guei baducie, ez eçar esclavo
emastic ukheitecos, nic Beçain khario
eguin citaye aphes, edo joun soldado

8. *Mon épouse chère et faible*
Un débauché vous a troublé l'esprit;
Par cela vous avez causé ma perte, celle de la propriété,
Vous avez rendu malheureuse toute la famille.

* * *

9. *Mon époux ombrageux, des fautes que j'ai commises*
Telle est votre plaie qui ne peut se fermer;
Il est aisé de guérir en laissant oublier
Et en se pardonnant mutuellement les offenses.

* * *

10. *Pendant dix années, vous m'avez accablé de soucis*
Et fait retenir pendant cinq d'entre elles en prison,
Sans me donner nul secours, désirant que j'y meure.
Qui pourrait souffrir à ses côtés une telle femme?

* * *

11. *Vous n'avez pas souffert pendant dix ans à cause de moi;*
Monsieur mon oncle en fut la cause;
Si, en moi, ne s'était pas manifesté ce qui est arrivé,
Vous auriez dû finir votre vie en prison.

* * *

12. *Monsieur le curé Haritchabalet*
Vous ne teniez pas votre nièce pour coupable;
Sans doute avez-vous cru après avoir vu son oeuvre;
Joignez-la, Monsieur, aux vôtres.

* * *

13. *Vous m'avez fait faire les pénitences des autres;*
Les coupables étaient chez moi alors que j'étais en prison,
Mangeant le peu que j'avais, dormant dans mon lit,
Me deshonorant en toute tranquillité.

* * *

14. *Jeunes gens, considérez mon triste sort;*
Si vous avez l'intention de vous marier ne soyez pas esclave;
Pour avoir une femme aussi tendre que la mienne
Embrassez la carrière du prêtre ou celle du soldat.

15. emasten dohaina, Bethi virgina
aguertcen etcayeno, usta ereina
enin eçaguturic, haren ekhospena
sonja ez ereitia, datila hobena

* * *

16. Justicia çuere justocirade
pussantac çaitçu chahu goithiac coupable
çoure jugamentiac, halako dirade
nihau etchekinaiçu, Borogaçale.

* * *

17. hanits minçatu nuçu, exayen contre
nahis estudan erran, gueçurric batere
Bena ene oguenac Badutut nicere
gincoua dakhigula agui pharcaçale

* * *

18. adio ene haurra(c) gacho oguen gabic
cien aita etamac, malerous eçaric
estitciela segui, amaren exemplic
cien prudentcietças, imita Jesus Christ

* * *

19. Barcocheco herrian ez tcerkha etchahon
haren hatçaman nahis, çabilçanac ondon
Bere khantoren houncen, arida iguelon
halako olhalteric, espeita ciberoun

* * *

fin du copie des chançons ci dessus mentcione
topet dit etchahon

(au crayon) Legouvé parisecoa
liburu eguile handi
bat hunat yin
beharra atço
cembait bersu
harendaco.

15. *Oh! vertu des femmes: toujours vierge*
Celle chez qui n'apparaît pas la moisson qui a été semée.
Ayant reconnu en la mienne le fruit qu'elle a produit
Que l'on songe qu'il vaut mieux sans doute ne pas semer.

* * *

16. *Justice, vous aussi, comme vous êtes juste!*
Les puissants vous semblent purs, les vaincus coupables!
Vos jugements sont ainsi:
Vous m'avez gardé (en prison) comme preuve de cela.

* * *

17. *J'ai beaucoup parlé contre mes ennemis*
Bien que je n'aie pas dit de mensonges;
De mon côté je ne suis pas exempt de reproches
Que Dieu nous pardonne.

* * *

18. *Adieu mes enfants, pauvres innocents,*
Rendus malheureux par vos père et mère;
Ne suivez pas les exemples donnés par votre mère;
Par vos actes prudents, imitez Jésus Christ.

* * *

19. *Dans le village de Barcus, ne cherchez pas Etchahon*
Vous qui, désirant l'arrêter, êtes à sa poursuite;
Il compose ses chansons à Iguelou
Car il n'y a pas de plus beau pâturage en Soule.

NOTES

Ce manuscrit (7 feuillets de 212 m/m sur 155 m/m) est actuellement au Musée Basque de Bayonne où il est classé sous le numéro MS 64-9. Il appartenait avec d'autres documents à feu le contrôleur général de l'Administration de l'Armée Henri Péria et c'est Madame veuve Henri Péria qui nous en a fait don pour le Musée Basque (1). Le manuscrit est de la main d'Etchahun et signé par lui. Il a dû être remis à M. Clérisse, procureur du Roi à Saint-Palais en octobre 1833 en même temps que le poème à M. Legouvé et le poème à M. Clérisse lui-même. En effet, à la page 4 de ce manuscrit, au crayon, d'une écriture plus grande et qui ne semble pas celle de l'auteur mais serait peut-être celle des «mains tierces» qui remirent le document à M. Clérisse, a été ajoutée la phrase suivante:

Legouvé Parisecoa liburu eguile handi bat hunat yin beharra atço cembait bersu harendaco. Pour Legouvé de Paris, grand écrivain qui devait venir hier ici quelques vers.

Ernest Legouvé, lors de son voyage au Pays Basque, ayant manifesté le désir de rencontrer un improvisateur se voit présenter Etchahun qui, en même temps qu'il remet les chansons composées en son honneur et en l'honneur de M. Clérisse, ajoute *La chanson de sa vie* ainsi que *Desertuco ibicic,* nouvelle version de cette chanson qu'il composa sur la haute montagne de Larrau. Le poème *Desertuco ibicic* est accompagné d'une traduction qui n'est certainement pas l'oeuvre d'Etchahun (voir appendice 2 - Musée Basque - MS 64-10 Traduction).

* * *

I. Le poème, comme dans la version 1827 recto, commence par la strophe *Desertuco ibicic.*

Les deux premiers vers ne sont pas semblables à la version 1827 mais le sens n'est nullement changé.

(1) Jean HARITSCHELHAR: *Manuscrits d'Etchahun récemment entrés au Musée Basque.* B. M. B. n.° 24 (3e période n.° 2), p. 87.

2. *arracontric:* forme contracte de *arracontriac.*

3. Le manuscrit porte *houra* mais le sens requiert le pluriel *hourac.*

II. 2. Le deuxième hémistiche est différent. Etchahun a employé cette fois la forme pleine *bestiac* et à la place de *sordeisago* dérivé de *sordeis* (ce qui est pire, le plus mauvais) auquel est ajouté le comparatif *ago* destiné à renforcer l'idée, il a écrit *gaiskigo,* forme contracte de *gaiskiago.* Il semble que *sordeisago* était plus fort, plus vigoureux.

3. Le manuscrit porte *sujeteic.* Erreur d'Etchahun au moment où il a copié la chanson. Il faut lire *sujetetic* et c'est pour cela que nous avons mis le *t* entre parenthèses.

4. Complètement transformé par rapport à 1827.
gabes: le suffixe indique la raison, la cause.
laidouen: génitif de destination.

III. 1. Le poète ayant graphiquement réalisé l'élision de *eta* (*hogueita*) il retrouve le rythme en employant la forme pleine de *ourthiac.*

4. *beraren altço pin.* La version de 1827 est plus dure car avec *gorderic* elle marque davantage la duplicité de l'épouse.

IV. Aucune différence avec la version de 1827.

V. Aucune différence avec la version de 1827.

VI. 2. Etchahun reprend la version 1827 recto et le vers est faux (6 + 5).

VII. Les deux premiers vers sont transformés. Il insiste avec *ingana* sur le caractère séducteur de son rival ainsi que sur la faiblesse de sa femme: *ene lagun flakia.*

scandalac pour *escandalac.*

Le premier hémistiche du premier vers est faux ainsi que le second hémistiche du second vers.

3. Le vers est faux (6 + 5) dans ses deux hémistiches. L'auteur s'adresse directement à son rival: *galduduc* alors que dans la version de 1827 il mentionnait simplement la conséquence du scandale par l'emploi d'une proposition complétive: *galdu dela.*

4. Oubli vraisemblable de *ere,* ce qui fait que le premier hémistiche est faux.

VIII. 1. *lagun* à la place de *esposa* ne change rien.

2. Etchahun n'emploie plus le subjonctif *diçaçun* mais l'indicatif qui sert à l'apostrophe. Il reprend le mot *liberti* qui figurait déjà dans la version 1827 recto.

3. *hares* équivaut à *hartzaz.*

IX. La strophe est entièrement transformée. L'aveu n'est pas aussi brutal que dans la version de 1827. Il y a dans sa bouche comme un reproche affectueux dans l'emploi de *khechia.* Elle reconnait la blessure morale dont elle porte la responsabilité. Elle insiste sur la difficulté à refermer cette plaie. Elle pense cependant que l'oubli et le pardon mutuel peuvent entraîner une guérison rapide. Les sentiments sont beaucoup plus nuancés et correspondent à la psychologie d'Etchahun en 1833, puisque, selon ce qu'il dit dans la strophe 46 de la Chanson de sa vie (vers 3 à 5):

eta ene haurreki sarthu ene hounin
hen amareki ere jarri unionin
estelaric etchaten senharraren ohin.

2. *estaitiana:* forme négative de *daitian,* variante de *daitekian,* potentiel présent-futur: qui ne peut (pourra).

3. Le premier hémistiche n'est pas facile à lire. Il semble qu'Etchahun ait écrit *herren,* ce qui n'a aucun sens, mais en réalité *n* pourrait être un *z* mal écrit. *Herrez da:* il est facile.

De même le manuscrit porte *senotcia.* L'oubli du *d* au moment de la copie ne fait pas de doute et il faut reconstituer *sendotcia.*

4. *nabastarri* est porté dans le dictionnaire de Lhande avec les sens de familiarité, audace, hardiesse excessive. Nous pensons d'après le contexte que d'audace et de hardiesse, on peut passer à insolence et offense.

X. 2. Le premier hémistiche transformé par Etchahun n'a que six syllabes.

XI. 1. La réponse de l'épouse est cette fois-ci négative.

4. Etchahun emploie la forme pleine *beitçunukian* ce qui justifie notre audace de l'avoir substituée à la forme contracte pour la version 1827.

XII. 2. *oguendun* à la place de *oguendant*; ne change rien à cet hémistiche qui reste faux sauf si l'on prononçait *li-o-ba*. On peut remarquer ici l'absence de la strophe 14 de la version 1827 qui fait allusion au père et aux frères et soeurs du poète, ainsi qu'aux procès familiaux.

XIII. La strophe 13 est une strophe originale par rapport à la version de 1827. Elle fait partie du système de défense d'Etchahun pendant le procès en Cour d'Assises en août 1828. C'est soit le *Mémorial Béarnais* soit la *Gazette des Tribunaux* qui nous en donnent une idée:

«Au seul nom d'Eguiaphal qui comparaissait comme témoin un tressaillement a paru s'emparer d'Etchahon et sa physionomie a pris une expression extraordinaire: «Scélérat», s'est-il bientôt écrié, ne pouvant plus se contenir, «tu es la cause de ma perte et de celle de ma famille; tu as profité de la faiblesse de ma femme, *tu couchais dans mes linceuls et moi j'étais gisant sur la paille des cachots où* vous vouliez me faire périr; *tu buvais mon vin et tu mangeais mes jambons,* tandis que je n'avais que de l'eau que j'arrosais de mes larmes; tu n'es pas cependant satisfait encore! Scélérat tu devrais être à ma place!»

Etchahun a repris ce thème dans *La chanson de ma vie.*

Eta ene aiçouac emastiren ohin
(strophe 26 - v. 5)

exayac enen jaten ni aldis ihessi
(strophe 29 - v. 2)

1. *deitatçu.* Le sujet de *deitatçu* est la deuxième personne. Qui est cette deuxième personne? Est-ce le curé Haritchabalet mentionné dans les deux couplets précédents? Est-ce au contraire Engrâce Pelento? Nous penchons pour la première solution.

2. Le premier hémistiche n'a que six syllabes.

3. *nutinen:* forme contracte pour *nutianen.*
ohin: forme contracte de *ohian.*

4. *trankilitatin:* forme contracte pour *trankilitatian.* Le deuxième hémistiche est faux.

Cette strophe a été gardée par la tradition orale (cf. Lhande-Larrasquet p. 93).

XIV. 3. Le deuxième hémistiche corrige celui de la version de 1827. Il y ajoute une critique féroce par l'emploi antiphrastique de *khario* (ou ambigu comme en français, qui coûte *cher*).

XV. 2. *etcayene* dans le manuscrit. Il faut corriger en employant la forme *etcayeno* (littéralement: tant qu'il ne leur paraît pas).

3. L'emploi de *eçaguturic* au lieu de *ikhousiric* oblige l'auteur à utiliser la forme contracte *enin* à la place de *enian.*

XVI. Strophe originale par rapport à la version de 1827. Elle était connue de Sébastien Eppherre et reprise par Larrasquet. Ce thème de la justice injuste revient chez Etchahun dans le poème *Amodio gati,* poème sur le crime de Garindein.

Orai jüstizietan krima handik
Kreditak dütienek pharkaturik;
Eta praube jüstuak aldiz pünitürik
Pilatüs üdüri beitira oraiko jüjik

(strophe 11)

Nous trouvons un même cri dans *Ahaide delezius huntan:*

Oi! Jüstizia injüstua, igorri naizü herriti!

(strophe 13 - vers I)

1. Le deuxième hémistiche est faux.
4. Le deuxième hémistiche n'a que cinq syllabes.

XVII. 1. Oubli vraisemblable de *ene* devant *exayen* qui par suite de l'élision corrigerait cet hémistiche faux.

4. *dakhigula*; le manuscrit porte *dakhiguia* qui est une erreur d'écriture.

agui à la place de *guertha* ne change rien au sens. Il est plus souletin.

XVIII. Strophe originale par rapport à la version de 1827. Cet ajout n'est explicable que par le poème *Bi berset dolorusik* qu'Etchahun a écrit en 1831, poème dans lequel il recommande ses enfants à l'Esprit Saint et aux gens de Barcus (strophes 17 et 22). Quant à la strophe, elle débute par un adieu à ses enfants:

Ene haurrak adio, seme alabak oro.

Il reconnaît la responsabilité du couple dans le malheur qui s'abat sur les enfants mais attaque sa femme avec la même violence.

1. Le manuscrit emploie le singulier *haurra*. Le pluriel est nécessaire puisque, au vers suivant, nous trouvons le possessif pluriel *cien*.

gabic: forme contracte pour *gabiac*.

2. L'élision est faite dans la graphie *etamac*.
eçaric: forme contracte pour *eçariak*.

3. *exemplic:* forme contracte pour *exempliac*.

4. *prudentcietçaz* pluriel de *prudentciaz*.

Cette strophe a pu être recueillie dans la tradition orale.

XIX. 2. Le manuscrit dit *çabiltçanac*. La forme du pluriel *çabiltcenac* de la version de 1827 est meilleure.

APPENDICE II

Musée Basque - MS 64 - 10 Traduction

1. Les animaux sauvages errent dans le désert pour éviter la rencontre de l'homme; Infortuné que je suis, je dois les imiter si je veux conserver ma triste existence.

* * *

2. Depuis dix ans en proie à tous les maux, j'en ai passé la moitié dans les fers, les cinq autres ont été pour moi plus pénibles encore. La jalousie causa tous mes malheurs. Pourquoi n'ai-je pas su rester insensible aux railleries des méchants.

* * *

3. Le jour où j'accomplis ma 22è année je m'unis à une femme. Heure funeste! J'ai trouvé sous son giron la corde avec laquelle je serai pendu.

* * *

4. Quand j'eus connu le penchant de celle que j'avais en ma possession je voulus user de mes droits et la corriger mais bientôt un oncle tout puissant se prononça pour elle et moi, pauvre innocent, je fus jeté en prison.

* * *

5. Pendant que je gémissais dans les cachots on vit avec quel scrupule elle avait gardé la foi conjugale. Les preuves qu'elle ne peut plus cacher achevèrent de m'exaspérer et précipitèrent ma perte.

* * *

6. Perfide rival, tu avais une femme, qu'avais-tu besoin de venir attaquer la mienne. Elle était si faible. Un autre a été frappé du coup qui t'était destiné mais je n'ai pas renoncé encore à te payer ce que je te dois.

7. Ton crime a perdu ma faible compagne. Tu as été cause du malheur de deux hommes de bien et tu as porté le deuil au sein de trois familles honorables.

* * *

8. O coupable mais encore chère épouse, un vil séducteur a-t-il donc pu égarer ta raison au point de te rendre l'instrument de ma perte, de celle de mes biens et du malheur de tous les miens.

* * *

9. Cruelle que tu es, voilà les blessures que tu m'as faites; elles ne se cicatriseront jamais... Cependant, si tu recouvrais ta raison je pourrais encore oublier tes torts.

* * *

10. Pendant dix ans, que de tourments tu m'as causés! Pendant cinq ans que tu m'as fait porter des fers tu m'as laissé sans secours, sans doute que tu voulais hâter mon trépas. Qui supporterait auprès de lui une épouse aussi criminelle?

* * *

11. Ce n'est pas moi, diras-tu, qui ai causé tes longues souffrances, c'est mon oncle et, sans les preuves trop évidentes de ma faiblesse, on t'aurait laissé mourir dans les prisons.

* * *

12. C'est vous curé Haritchabalet qui ne vouliez pas croire que votre nièce n'était pas vertueuse; votre incrédulité a dû céder à l'évidence. Vous avez vu ses oeuvres, joignez-les aux vôtres.

* * *

13. Vous m'avez fait subir les châtiments que d'autres méritaient. Moi j'étais en prison et les coupables maîtres dans ma maison dévoraient mes jambons, mon lard, s'étendaient dans ma couche, me déshonorant en pleine sécurité.

* * *

14. Jeunes gens que mon sort vous instruise. Si le mariage vous tente gardez-vous de tomber dans l'esclavage et plutôt que de prendre femme qui vous coûte aussi cher que la mienne faites-vous prêtres ou soldats.

15. Les femmes ont reçu du ciel le privilège de passer pour vierges et de nier leur honte jusqu'à ce qu'elle apparaisse au grand jour. J'en ai une et je puis le dire: ne vous oubliez pas si vous ne voulez pas que vos fautes éclatent.

* * *

16. Et toi aussi justice tu es juste; à tes yeux les puissants sont toujours purs et le faible coupable. Voilà tes jugements j'en suis un triste exemple.

* * *

17. J'ai beaucoup parlé contre mes ennemis, cependant je n'ai dit que la vérité. Je puis avoir du tort aussi; que Dieu nous pardonne.

* * *

18. Adieu mes jeunes enfants, adieu pauvres innocents que vos parents plongent dans le malheur; fuyez l'exemple de votre mère. Soyez prudents, soyez sages comme le fut l'enfant Jésus.

* * *

19. Vous qui traquez l'infortuné Etchahon, ne le cherchez pas dans le village de Barcus. Il chante ses malheurs au milieu des rochers d'Iguelou; non loin des plus gras pâturages de la Soule.

Version de *Mündian malerusik* tirée du manuscrit des frères Chaho et appartenant à M. de Souhy

Etchehounen khantiak

1. Mundin hanix malerous araus bacirie
Bena ez ni beçagnik ihour beharrere
Ene emastiaren nahiz içan jabe
Gachoua jarririk niz ihoun lurrik gabe.

* * *

2. Desertuko ihissik guiçonen beldurrez
Precaucionatcen dira gorde beharrez
Hourak nik imitatcen gachoua nigarrez
Ene bici tristiren konserbi beharrez.

* * *

3. Hamar ourthe hountan bici niz esclavo
Erdiak gastellian, bestiak gaiskigo
Jeloskeria baten sujettetik oro
Nahi gabez içan adarren sorhayo.

* * *

4. Hoguey eta bi ourthik complitu egunin
Hartu nin emastia ene çori gaytcin
Errayten ahal beytut, içan çaytala jin
Ene urkha bulhurra, beraren alçopin.

* * *

5. Eçagutu ninian, nournian eroci
Nahi ukhen nin borchaz corregieraci
Bere jabe puissantak hari althe jalki
Eta ni inocenta gastellin etcheki.

6. Ene absenciari aguertu approba
Çougnen fidelki cian eraman dembora
Harek eni doblatu bihotceko herra
Bay eta ere causatu galtceko malhurra.

* * *

7. Ene isterbeguia bahu ene etçaya
Therrestatu gabe ene emaste flakia
Bestek eraman dic hik behar colpia
Bena cupera diok orano hartcia.

* * *

8. Hire libertinagik eraman din suita
Hire ganat gogatcez ene emaste flakia
Galdu duk bi etchalte bi guiçoun gallant
Bay eta ere thonatu hirour legnu charmant.

* * *

9. Ene lagun maytia eta flakia
Libertin batek deyçun nahassi buria
Galleraci nayçu ni eta etchaltia
Malerous errendatu oro familia.

* * *

10. Hamar ourthez deytaçut eman burian min
Hayetaric bostes etcheki gastellin
Secoursik eguin gabe nahiz han hil nendin
Halako emastia nourk sofri sayetcin.

* * *

11. Ene ayta crudella anaye desnaturatik
Aberastu cideye ene malhurretik
Processak eman eta ni condemneraci
Bayeta arte hortan bi etchalte ebatci.

* * *

12. Ene sorte tristiri guiçon gastik ço
Eskountguey bacirie es içan esclabo
Emastik ukheytekos nik beçain khario
Eguin citeye aphez edo joun soldado.

13. Mousde Harichabalet jaun erretora
Etçunin idereyten, oguendun çoure lloba
Arauz sinhesi duçu ikhous oundoun obra
Jauna beguira eçaçu cihaurenekilan.

* * *

14. Besten penitencia deytaçut eraguin
Ene etçaya echen, ni aldiz gastellin
Nik deus nutinen jaten, etçaten ene ohin
Oray aldiz nabilaçu gociarekin.

* * *

15. Adio haur maytiak, gacho oguen gabik
Aytak eta amak triste eçaririk
Estetçatciela jarrayki hayen exemplik
Cien prudencietzas imita Jesus-Christ.

* * *

16. Barkocheko lurretan ez cherka Etchehoun
Haren atçamayliak beytabiltza oundoun
Bere cantoren houncen arida igueloun
Halako olhalterik espeyta Ziberoun.

NOTES

Cette version de *Mündian malerusik* est tirée d'un manuscrit appartenant à M. Pierre de Souhy de Mauléon, intitulé: *Histoire du poète basque Etchahon de Barcus par Jean Baptiste Chaho, traduit en basque souletin par Jean Pierre Chaho, - Paris - 1842.* Si nous la reproduisons en entier, bien que n'ayant pas valeur d'original comme les versions de 1827 et de 1833, c'est parce qu'elle a une valeur de témoignage de la tradition orale. Elle est une des nombreuses transcriptions qui ont pu exister en Soule, mais elle présente l'avantage d'être datée (1842). Nous pouvons déjà juger des transformations que les chanteurs successifs lui ont fait subir.

I. Cette strophe correspond à la première de 1827.

1. *bacirie* a même valeur que *baciraye.*

2. *beharrere* à la place de *behinere* (voir note correspondante de la version de 1827).

3. *ene emastiaren* remplace ene *fons propiaren.* Il semble que la tradition orale ait personnalisé dès la première strophe le conflit entre Etchahun et sa femme. C'est, par rapport à toutes les autres versions recueillies, une exception.

4. *Gachoua jarririk niz* a le même sens que *tristia, eçari niz.*

II. 1. Le rythme du premier vers est heureusement rétabli par l'emploi de *guiçonen* à la place de *genten* (1827).

2. L'auxiliaire *dira* se trouve dans ce vers. Nous nous sommes autorisé de cette version pour l'ajouter dans celle de 1827 où il avait été oublié.

litt.: prennent leurs précautions par besoin de se cacher.

3. Le déplacement de *nik* en deuxième position dans le vers ne change rien à l'expression de la pensée.

III. 2. On a suivi la version 1833 (II) en changeant *presouetan* par *gastellian* où le *ll* ne correspond pas à une mouillure mais à une faute d'orthographe.

4. Ce vers suit celui de la version 1833 (II) à une exception près. Cette exception est intéressante car Etchahun avait écrit *laidouen sorhayo* (insensible aux outrages) en employant le mot *laido* qui garde une valeur très générale. En substituant au mot *laido* le mot *adar* (corne) le vers devient plus cru, plus vulgaire aussi. Alors qu'Etchahun reste discret, l'interprète qui sait ce dont il s'agit méconnaît la finesse de l'auteur et emploie un terme plus grossier qui, certainement, porte davantage sur le public qui l'écoute. En 1922, quatre vingts ans plus tard, Sébastien Eppherre chante lui aussi *adarren sorhayo;* le cahier Héguiaphal porte la même expression.

IV. Cette strophe est identique à la version 1833 (III).

V. 1. *ninian:* forme contracte de *nianian.*
Emploi de *nour* (personne) à la place de *cer* (chose). L'interprète a ici édulcoré la pensée d'Etchahun qui est bien plus brutale.

VI. La strophe est identique aux deux versions précédentes.
4. *mallura:* ll = l.

VII. 1. Le premier vers est incompréhensible.
bahu peut être interprété de diverses manières.

a) suppositif de 2e personne (si tu avais) mais le vers ne veut rien dire.

b) *bahu* navarrais ou plutôt *bahüt* souletin (trompeur). Toutefois la place de l'adjectif apparaît bizarre et les deux vers supposent pour être compréhensibles un verbe à la place de l'adjectif.

c) troisième hypothèse: lire *ba hi* (oui, toi). Mais cela n'éclaire pas ces deux vers.

d) la quatrième hypothèse nous oblige à revenir aux versions de 1827 ou 1833. A la place de *bahu ene etçaya,* il faudrait lire *bahin ere emastia* (tu avais aussi une femme) et les deux vers deviennent clairs.

2. *therrestatu:* doublet de *herrestatu.*
Ce vers est faux (6 + 7).

3. *dic* à la place de *deric.* Avec *dic* nous n'avons plus la forme à indice de datif et le premier hémistiche n'a plus que six syllabes.

VIII. 1-2. litt.: La conséquence qu'a produite ton libertinage en gagnant à toi ma faible femme.
Le deuxième hémistiche du second vers est faux.

3. *gallant:* ll = l.

IX. Dans les deux premiers vers on suit la version 1833 (VIII).

3. identique à 1827.
galleraci: ll = l.

X. Correspond à 1827 (XI) et 1833 (X).

1. *deytaçut:* l'indice de datif se trouve deux fois dans cette forme verbale par l'adjonction du *t* final.

2. Syntaxe libre, car *etcheki* appelle *naizu,* sous-entendu, et non *deytaçut.*

2-3-4. Suit la version 1833.

XI. Correspond à 1827 (XIV). N'existe pas dans la version de 1833.

1. *crudella:* ll = l. L'emploi de ce mot à la place de l'antiphrastique *fidela* enlève toute valeur ironique à cette strophe.

On peut hésiter dans la lecture entre *desnaturatik* et *desnaturalik.* Il semble que l'on doive lire *desnaturatik* forme contracte de *desnaturatiak* (dénaturés), gallicisme courant en Soule.

2. *cideye* pour *ciradeye* ou *ciraye* ou *cirie.* C'est la forme *cirie* que l'on trouve dans la version 1827.

3-4. La version 1827 est plus dure pour la famille d'Etchahun par l'emploi de *defautac eraiki* et de *arrusas.* Etchahun avait évité la précision *bi etchalte.*

XII. 1. *gastik:* forme contracte de *gastiak.* L'emploi de cette forme fait que le vers est faux.

2. *bacirie* à la place de *baducie* ne change rien au sens du vers. Car *eskountguey* peut être considéré soit comme un nom, soit comme un adjectif.

3-4. On suit la version 1833 (XIV).

XIII. Correspond à 1827 (XIII) et 1833 (XII).

2. *idereiten:* trouver. Mis à la place de *etcekiten.*

Le deuxième hémistiche auquel on a ajouté *çoure* a une syllabe de trop.

4. *beguira eçaçu.* Avec *beguira* on insiste davantage sur l'idée de garder et de veiller. L'auxiliaire ne possède plus l'indice de datif. L'élision est nécessaire.

XIV. Correspond à 1833 (XIII). N'existait pas en 1827.

1. *deytaçut:* cf note X - I.

2. *ene etçaya echen:* apporte la précision de la présence du rival chez lui, alors que dans la version de 1833 il était resté dans le vague avec *oguendunac* (les coupables).

3. *etçaten ene ohin:* cet hémistiche n'est juste qu'à condition de faire l'élision *en'ohin.*

4. Le vers est faux (8 + 5).
litt.: maintenant par contre je vais avec la faim.

XV. Reprend la strophe XVIII de 1833 qui n'existait pas en 1827.

1. *haur maytiak* apporte une note plus sensible.

2. Le premier hémistiche est faux.

3. Le vers est faux (8 + 5).
hayen exemplik. Le sens est altéré par rapport à la version de 1833 où Etchahun leur demandait de ne pas suivre l'exemple de leur mère.
Ici, litt.: Ne suivez pas leur exemple (des parents).

XVI. 1. *lurretan* (les terres) au lieu de *herrian* (le village).

2. litt.: car ses chercheurs (ceux qui le cherchent) le poursuivent.

La version de Constantin donne *Barkocheko bürgian*. Elle a été placée en note dans l'édition Lhande-Larrasquet (p. 94). Larrasquet s'élève contre cette variante: Dans *Mündian malerusik* je suis convaincu qu'il faut *Barkocheko lürretan* et non *bürgian* car:

1.° Si j'avais mis *lürrian* ou *lürrin* c'est pour complaire à Ambroise Zatarain qui ne cherche que la justesse métrique.

2.° *Barkocheko bürgian* est impossible, voici pourquoi: *bürgia* à Barcus est l'agglomération principale, le *bourg; peko karrika* est le village (jadis *bachabila* de B. Mardo). Le quartier de Etchahun est à 7 ou 8 km de là. Etchahun n'avait rien à faire *au bourg*, qu'à y passer en allant au village où se trouve l'église. Etant en montagne pour dépister les gendarmes, il n'est pas vraisemblable qu'il leur dise de ne pas le chercher *au bourg*. Il y a *lürretan* dans la copie du P. Lhande. Le Dr Constantin ne doit pas connaître les lieux; il ne peut donc comprendre l'impossibilité de *bürgian*. Ajoutez si vous voulez une note au manuscrit».

(Lettre de Larrasquet à M. Dassance
du 2 février 1946)

D'après le tableau ci-joint on peut se rendre compte que les deux versions de 1827 et de 1833 nous donnent un total de 21 strophes (les 19 de la version de 1833 auxquelles on peut ajouter les strophes 1 et 14 de la version de 1827). La version Sébastien Eppherre reprise par Larrasquet (nous avons publié les deux dans l'introduction), possède elle aussi 21 strophes. Mais si elle ignore deux strophes contenues dans 1827 (VI et X) et 1833 (V et IX) elle nous apporte deux strophes nouvelles.

Emaztia hartü nian aitaren üdüriko,
Nihauri kuntre jalkhi zeitan gero;
Desünionian jarri familia oro,
Gaizak untsa partitü eta gaztelilat jun gero.

On peut se rendre compte que le thème de cette strophe est le même que celui de la strophe 4 de *Bi berset dolorusik* poème écrit en 1831 au moment où Etchahun s'apprête à partir en pèlerinage à Rome.

Hartü nin emaztia aitak desiratia
Ustez ükhenen nian halaz haren bakia;
Bena egin zilakoz haren althe jartia
Eginerazi zeitan funtsen partajatzia
Presu jan erazteko amak ützi phartia.

La seconde strophe se présente ainsi:

Jüjen aintzinian nula izan nüzü:
Hamasei jakiletan zortzi ziren faltsü;
Jüjiak izan beitira haieri behatü
Eta ni halaz sekülakotz galdü.

Pour cette strophe la même observation s'impose. En effet la strophe 9 de *Bi berset dolorusik* développe un thème proche.

Hamasei jakiletan zortzi faltsü banütin;
Her behatü balira galtzia segür beinin;
Zelüko Jinko Jaunari promes neron egin
Ezarten banündian jaun haiez libertatin
Enintzala egonen ene etsaien artin.

	1827	*1833*	*1842*	*Bac*	*H*	*O*	*Larr SE*
Mündian	1	—	1	—	—	1	1
Desertüko	2	1	2	2	—	12	2
Hamar urthe	3	2	3	3	4	—	6
Hogei eta bi	4	3	4	4	1	2	3
Ezagütü nianin	5	4	5	—	2	3	4
Ene absenciari	6	5	6	—	—	—	—
Ene izterbegia	7	6	7	—	8	8	7
Banta ahal	8	7	8	6	11	9	9
Ene esposa	9	8	9	—	—	10	8
Ene espus	10	9	—	—	—	—	—
Hamar urthez deitazü	11	10	10	—	3	4	10
Hamar urthez düzüla	12	11	—	—	5	5	11
Musde Harichabalet	13	12	13	—	6	7	13
Ene aita fidela	14	—	11	—	—	—	15
Ene zorthe trixtiri	15	14	12	—	—	—	18
Emazten dohaña	16	15	—	5	—	6	12
Hanitx mintzatü	17	17	—	—	7	—	19
Barkoxeko herrian	18	19	16	1	12	14	21
Besten penitentziak	—	13	14	—	9	—	14
Jüstizia zü ere	—	16	—	—	—	13	17
Adio ene haurrak	—	18	15	—	10	11	20
Emaztia hartü	—	—	—	—	—	—	5
Jüjen aintzinian	—	—	—	—	—	—	16
Total	18	19	16	6	12	14	21

Il est vraisemblable qu'il s'est produit un phénomène de contamination, le même que l'on retrouve dans le dernier vers de la 1e strophe d'après la version de Sébastien Eppherre:

Hamar urtheren galerak enetzat dirade.

Ce vers vient en droite ligne de la strophe 1e de *Ahaide delezius huntan* où il occupe d'ailleurs la même place.

Hamar urtheren galeretan nahi ükhen naie sarthü.

Il est difficile qu'Etchahun, dans *Mündian malerusik* de 1827, repris en 1833, parle de dix ans de galères car cette condamnation n'a lieu qu'en 1843. Il lui est difficile de parler aussi des seize témoins parmi lesquels huit étaient des faux témoins à un moment (1827), où ce procès n'a pas eu lieu puisqu'il se déroule en août 1828. Ce phénomène de contamination est connu dans toutes les littératures de tradition orale et il nous suffit de ces deux exemples probants pour démontrer qu'il en est de même au Pays Basque.

Mais faut-il pour cela rejeter ces deux strophes? Rien n'est moins sûr. L'exemple des versions 1827 et 1833 nous incite à la prudence; Etchahun n'a-t-il pas, en 1833, laissé de côté deux strophes de 1827 et n'a-t-il pas ajouté trois nouvelles strophes, l'une d'elles *Adio ene haurrac* qui reprend une strophe de *Bi herset dolorusik?*

Il est possible sinon probable que durant toute sa vie et plus particulièrement lorsqu'il errait en Soule, mendiant de village en village, il ait repris le poème de l'année 1827 et y ait ajouté les deux strophes destinées à apitoyer les gens. On ne peut uniquement imputer ces ajouts aux interprètes. Etchahun a pu, au cours des années, improviser ces strophes que la tradition orale a pieusement recueillies.

BI BERSET DOLORUSIK

1. Bi berset dolorusik nahi dizüt khantatü,
Plazer düzielarik, jente hunak, behatü.
Berrogeita lau urthez ni izan persegitü,
Nun etzaitadanian familia jelostü,
Oroz arnegatürik nahi nüzü phartitü.

VARIANTES

Nous avons recueilli cette chanson de treize sources différentes:

1. Cahier Sébastien Eppherre (rue Montpensier-Pau) pp. 53-57, 16 strophes (S. E.).
2. 5 strophes de complément de Sébastien Eppherre.
3. Bulletin paroissial de Barcus. 1e année n.º 1. Février-mars 1938 pp. 12 et 13 - Sébastien Eppherre a fourni le texte - (19 strophes) - (Bull.).
4. Cahier Heguiaphal de Chéraute - (13 strophes) - (H).
5. Papiers Lhande (version I) - 13 strophes identiques à celles d'Heguiaphal (Lhande I).
6. Papiers Lhande (version II) - 11 strophes - (Lhande II).
7. Papiers Lhande (version III) - 9 strophes - (Lhande III).
8. Cahier Orbiscay d'Esquiule - 9 strophes - (0).
M. Orbiscay nous a assuré qu'il avait copié son cahier sur celui de M. Urrutigoity.
9. Cahier Oholeguy de Barcus - 6 strophes - (Ch.).
10. Papiers Lhande (Bacardats Laguna) - 5 strophes - (Bac.).
11. Version que Suhit-Belsunçaburu nous a chantée - (Bels.).
12. Version imprimée Larrasquet - pp. 87 à 90 - (Larr.).
13. Mme Poussard, petite nièce d'Etchahun, 91 ans en 1960, nous a chanté trois strophes de *Bi berset dolorusik* le jour où nous avons mené notre enquête auprès d'elle. (P).

I. *Version: S. E. - Bull. - Heg. - O. - Lh I - Lh II - Lh III.*

1.	nahi dütüt	(H) - (0)
	nahi tit	(Lh I)
	nahi ditit	(Lh II) - (Lh III)
	nahi tizüt	(Larr.)

DEUX STROPHES DOULOUREUSES

1. *Je veux chanter deux strophes douloureuses*
S'il vous plaît de m'écouter, bonnes gens.
Pendant quarante quatre ans j'ai été persécuté
Au point que ma famille m'a pris en grippe; (1)
Renié de tous, je veux partir.

2. Plazer badüzie ziek jente hunak behatü (H)
Plazer balinbadüzie jente hunak behatü (Lh I)

3. Aita batek zian taka oi bere haurraren - (Bull.) (S. E.)
Aita batek zian ogen han bere haurraren - (Larr.)

3 Berrogei ta bi urthez ni naie persegitü - (H) - (Lh I) (Lh II)
Berrogei ta bi urthez ni naie hartaratü - (Lh III)
Berrogei eta lau urthez izan niz persegitü (O)
Berrogei eta lau urthez naie persegitü (Larr.)

4. Eni nun etzaitadanian ..... (S. E.)
Emaztiaz eta haurrez zeiztadanak jelostü (H) (Lh I) (Lh II) (Lh III).
Haurrez eta emaztiz bethi persegitü (O)
Nun etzaitadanian familia jelostü (Larr.)

5. Hare gatik nahi tüt orai oro kitatü (H)
Hargatik nahi ditit nik orai oro kitatü (Lh I)
Hartakoz nahi ditit orai oro kitatü - (Lh II)
Hartakoz nahi ditit orai nik oro kitatü - (Lh III)
Bena orai nahi dütüt hurak oro kitatü - (O)
Oroz arnegatürik nahi nüzü abiatü - (Larr.)

(1) Voir dans les notes les problèmes d'interprétation de ce vers.

2. Ene persegizalen lehen süjeta zer zen,
Eskrüpülariekin dereiziet erranen:
Aita batek taka hau zian bere haurraren,
Haren egiteik gabe ni amak sorthü ükhen,
Ezpeinitzeion aski jiten zeiztan primajen.

* * *

3. Ene gazte denboran ez lagünak bezala:
Hurak txostakan eta ni nigarrez ardüra.
Entzünik egüzaita aitak bildü zeitala
Bere hiru etxaltez ene desprimützera,
Hüllan ezarri nintzan fi-gaxto egitera.

* * *

4. Hartü nin emaztia aitak desiratia,
Ustez ükhenen nian halaz haren bakia;
Bena egin zilakoz haren althe jartia,
Eginerazi zeitan funtsen partajatzia,
Presun jan erazteko amak ützi phartia.

II. *Versions S. E. - Bull. - Larr. - Mme Poussard*

1. Ene persekierazlen, lehen hatsaria zer zen - (Bull.) (S. E.)
Ene persegitzien hatsarria zer zen - (Larr.)
2. Eskarpülarekin deiziet erranen - (S. E.)
Eskrüpülariekin deiziet erranen - (Bull.)
Egia den bezala deiziet erranen - (Larr.)
3. Aita batek etzien lotsa bere giharrebarren - (P)
4. Haren filosomiako amak enündian sorthü ükhen - (Bull) (S. E.)
Haren filosomiako ni amak sorthü ükhen - (P)
Haren egiterik gabe amak nündila sorthü ükhen - (Larr.)
5. Ezpeneitzeon, aski jiten zeitadan primajen - (Bull.)

III. *Versions SE - Bull - Mme Poussard - Larr*

1. Ene gazte denboran, ez ene lagünak bezala (SE) (Bull)
Ni gazte denboran ez lagünak bezala (Larr)
Ene gazte denboran ene kidek bezala (P)
2. Hurak libertitzen eta ni nigarrez ardüra (SE) (Bull)
Hurak libertitzen, ni nigarrez ardüra (Larr)
3. Entzün nianian egüzaita aitak bildü zeitala (Bull)
Entzün nianian egüzaitak aita bildü zeitala (SE)

2. *Ce qui fut le premier motif de mes persécuteurs*
Je vous le dirai scrupuleusement:
Voici la tache qu'un père trouvait en son enfant:
Ma mère m'avait mis au monde sans ressemblance avec lui
Si bien qu'à ses yeux je n'étais pas digne des héritages qui me revenaient.

* * *

3. *Au temps de ma jeunesse je n'étais pas comme mes compagnons.*
Eux se divertissaient, moi je pleurais souvent.
Lorsque j'appris que mon père avait convaincu mon parrain
De me déshériter de ses trois maisons,
Je fus bien près d'attenter à ma vie.

* * *

4. *Je pris la femme que mon père désirait pour moi*
Pensant qu'ainsi je ferai avec lui la paix;
Mais comme il prit parti pour elle,
Il me fit faire le partage des terres
Pour me faire manger en prison la part laissée par ma mère.

Entzünik egüzaitak aita bildü zeitala (P)
Entzün ninin egüzaitak aita bildü zeitala (Larr)

4. Le vers est le même dans toutes les versions
5. Hüllan jarri nintzan figaxto egitera (SE) - (Bull)
Jarri nintzan hüllan figaxto egitera (Larr)

IV. *Versions S. E. - Bull. - Mme Poussard - Larr.*

1. Hartü nian emaztia, aitak desiratia - (Bull.)
Hartu nin emaztia, aitak haitatia - (Larr.)
2. Ustez halaz ükhenen nian haren bakia - (Bull.)
Ustez halaz ükhenen nin haren bakia - (S. E.)
Ustez egiten nin hareki bakia - (Larr.)
3. Bena egin zialakoz haren althe jartia - (Bull.)
Egin zeitadaielakoz haren althe jartia - (P)
Bena egin beitzin haren althe jartia - (Larr.)
4. Egin erazi zeitan funtsen partajia - (Bull.)
Egin zeitadaien funtsen partajeraztia - (P)
Eginerazi nin funtsen partajia (Larr.)
5. Presutegin jan erazteko amak eman phartia - (Bull.)
Presuian jan erazteko amak eman phartia - (S. E.)
Presun jan erazi amak eman phartia - (P)

5. Bost urthez presuntegin egon niz inozenki;
Emaztia xalanteki, harez nintzan jelosi.
Anaie batek zeitan bi lekhü ordeñüz ützi,
Ber denboran aurhidek hurak fraudaz ebatsi,
Haren ordeñü huna beitzien hautserazi.

* * *

6. Ni Ajenan bi urthez, libre nintzala ustez,
Bena aita orano ez ase mendekatzez;
Jaun horier galthatü ükhen otoritatez,
Presu begiratzeko librantxaik ükhen gabez,
Eta ere edüki hamar bat hilabetez.

* * *

7. Ni Ajenan libratü, etsaien artin sarthü,
Hunak galdürik, haurrak dohakabe baratü,
Eni hen ikhustiak odola alteratü;
Atzione triste bat süjet hartarik heltü,
Harzara jüstiziak ni berriz presu hartü.

V. *Versions S. E. comp. - Heguiaphal - Orbiscay - Lhande I - Larr.*

1. Bost urthez presuntegin egon niz inozent izanik - (S. E.)
Bost urthez presuntegin egon niz iñoranki - (O)
2. Emaztia aldiz xalanteki ni han nintzanez jelosi - (S. E.)
Emaztia xalanteki ni hari jelosi - (H)
Emaztia xalanteki ni harez izan jelosi - (O) (Larr.)
Emaztia xalanteki eta ni hari jelosi - (Ll I)
3. Egüzaitak beitzeitan hirur lekhü ordeñüz ützi - (S. E.)
Anaie batek beitzeitadan bi lekhü ordeñüz ützi - (H) (Lh I)
Anaie batek beitzeiztan bi lekhü ordeñüz ützi - (Larr.)
4. Ber denboran aurhidek hura frauderiaz ebatsi - (S. E.)
Ber denboran aurhidek hurak traidorez ebatsi - (H)
Aurhidek zeiztaden hurak fraudaz ebatsi - (Larr.)
Ber denboran aurhidek haurrak traidorez ebatsi - (Lh I)
5. Haien ordeñü hura baitzien hautserazi - (H) (Lh I)
Haien ordeñu hunak beitzütien galerazi - (O)
Haren ordeñü hunak beitzütien galerazi - (Larr.)

VI. *Versions S. E. - Bull. - Larr.*

1. Bi urthez Ajenan libre nintzala ustez - (Larr.)

5. Bien qu'innocent, je suis resté pendant cinq ans en prison;
Ma femme avait ses galants; moi j'étais jaloux;
Comme un frère m'avait laissé deux biens par testament,
Mes frères et soeurs, à ce moment-là, me les volèrent par fraude
En faisant annuler son testament valable.

* * *

6. Je pensais être libre avec deux années à Agen;
Mais mon père n'était pas encore repu de vengeance;
Il demanda à ces messieurs, par voie d'autorité,
De me garder en prison sans me rendre la libertě
Et on m'y garda une dizaine de mois.

* * *

7. Libéré à Agen j'entrais au milieu de mes ennemis,
Mes biens perdus, mes enfants malheureux;
De les voir mon sang fut altéré,
Un acte lamentable en est issu,
A nouveau la justice me remit en prison.

2. Bena ez orano ene aita ase mendekatzez - (Bull.)
   Bena eni aita ez orano ase mendekatzez - (S. E.)
   Bena aita ez orano ase mendekatzez - (Larr.)
3. Jaun horier galthatü ükhen zezan otoritatez - (Bull.)
   Jaun haiek ükhen zien otoritatez - (S. E.) (Larr.)
4. Presu egon erazteko librantxarik gabez - (Bull.)
   Presu begiratzeko librantxarik gabez - (Larr.)
   Presu egon erazteko librantxarik ükhen gabez - (S. E.)
5. Bai eta ere edüki hamar bat hilabetez - (Bull.) (S. E.)

VII. *Versions S. E. - Bull. - Larr.*

1. Gerokoz nintzan libratü ene etsaien artian sarthü - (Bull.)
   Ni Ajenan libratüz ene etsaien artian sarthü - (S. E.)
2. Hunak galdürik familia malerus baratü - (Bull.) (S. E.)
3. Hola ikustiak eni odola alteratü - (Bull.)
   Eni hen ekustik odola alteratü - (Larr.)
4. Akzione tristerik horren süjetetik heltü - (Bull.)
   Atzione triste haren süjetetik heltü - (S. E.)
   Egitate trixte bat hartarik heltü - (Larr.)
5. Jüstiziak harzara ni presu arra hartü - (Larr.)

8. Gaztelin nintzalarik biziaz etsitürik,
Promes bat egin neion sendo nahiz Jinkuari,
Kitatüren nütila hunak eta uhuriak,
Mündü huntako plazerak, haurrak ta emaztia,
Bai eta segitüren zelilako bidia.

* * *

9. Hamasei jakiletan zortzi falsü banütin,
Her behatü balira galtzia segür beinin.
Zelüko Jinko Jaunari promes neron egin,
Ezarten banündian jaun haiez libertatin,
Enintzala egonen ene etsaien artin.

* * *

10. Bost urthe igaran tit prozeskan tentatürik,
Bihotzez enialarik herria kitatürik;
Ene haur maleruser zerbeiten ützi nahiz,
Bena ezin izanez deüsez satifatürik,
Orai arren banua oroz arnegatürik.

VIII. *Versions S. E. - Bull. - Heguiaphal - Orbiscay - Lhande I - Larr.*

1. Gaztelin nintzelarik ene biziaz etsitürik - (Bull.)
2. Promes egin neron sendo nentzan Jinkuari - (Bull.) (S. E.)
Promes bat egin deiot zelüko Jinkuari - (H)
Promes bat egin nian sendo nahiz Jinkuari - (Lh I)
Hitz eman ükhen neion sendo nentzan Jinkuari - (Larr.)
3. Kitatüren nütiala hunak bai eta uhuriak - (S. E.)
Ützıren nütila hunak eta uhuriak - (Larr.)
Kitatüren nütiala etxe eta uhuriak - (Lh I).
4. Mündü huntako intresak emazte eta haurrak - (Bull.) (S. E.)
Jesus Kristen segitzeko mündü huntako intresak - (Lh I)
5. Jesus Krist segitüko edo haren erakaspenak - (Bull.)
Jesu Krist niala segitüko edo haren erakaspenak - (S. E.)
Haurrak eta emaztia eta gero herria - (Lh I)

Dans les trois derniers vers, seule la version Heguiaphal continue la rime en i alors que toutes les autres ont changé de rime.

8. *Quand j'étais en prison, désespéré de la vie,*
Désirant me raffermir, je fis à Dieu une promesse:
J'abandonnerais biens et honneurs,
Les plaisirs de ce monde, femme et enfants,
Pour suivre la route qui mène au ciel.

* * *

9. *Sur seize huit étaient de faux témoins.*
Si on les avait écoutés, j'étais sûr d'être perdu;
Je fis le voeu au Seigneur Dieu du ciel
Que s'il me libérait par l'intermédiaire de ces Messieurs
Je ne resterais pas au milieu de mes ennemis.

* * *

10. *J'ai passé cinq années sollicité par des procès*
Alors que de coeur je n'avais pas quitté le village;
Désirant laisser quelque chose à mes malheureux enfants,
Mais ne pouvant leur donner aucune satisfaction,
Je m'en vais donc maintenant, renié par tous.

Kitatüren nütila etxia eta aurhidik
Jesüsi segitzeko mündü huntako jentik
Haurrak eta emaztia eta gero herri.

IX. *Versions S. E. - Bull. - Larr.*

1. Toutes les versions sont semblables
2. Hoieri behatü balira nik galtzia segür beinin - (Bull.)
   Haier behatü balira nik galtzia segür beinin - (S. E.)
3. Zelüko Jaunari hitz neion egin - (Larr.)
4. Ezarten balinbanündin jaun haiez libertatin - (S. E.) (Bull.)
   Jaun haien esküti libre ezarten banündin - (Larr.)
5. Ebilien nintzala Jinkuaren bidin - (Larr.)

X. *Versions Oholeguy - Beltsunçaburu - Bacardats*

1. Identique dans les trois versions
2. Bihotza nialarik herria kitatürik - (Bac.)
3. Ene haur maleruser zerbait ützi nahiz - (Belts.) (Bac.)
4. Identique dans les trois versions
5. Helas orai banua oroz arnegatürik (Bac.)

11. Nik dütüdan xangriak ene eskandaleti,
Ezpeinintzan ebili Jinkuaren bideti:
Deliberatü ükhen dit juraitia pelegri,
Adio sekülakoz erranik herriari,
Haurrak deitzodalarik gomendatzen Jinkuari.

* * *

12. Zelüko Jinko Jauna, hau düzü mementua,
Kunplitzen betereizüt egin neizün botua,
Kuntre nian denboran ene lagün gaxtua
Zük hedatü zünian ene althe besua,
Bestela presuntegin hil behar nin, gaxua.

* * *

13. Pharkatzen dit etsaier eni sofri-erazler,
Hala nula beiteie Jinkuak egin berer,
Bena eztit pharkatüren eniak dütiener,
Nun eta eztütien errendatzen ene haurrer,
Berset horrez mintzo niz küñat eta aurhider.

XI. *Versions S. E. - Bull. - H - Lh I - Lh II - Lh III*

1. Nik düdan xangria ene eskandaleti - (Bull.) (S. E.)
Hainbeste phena eta nahi gabeki - (H) (Lh I)
Hainbeste phena eta nahi gabe ereki - (Lh II) (Lh III)
2. Ezpeneintian ebil Jinkuaren bideti - (H) (Lh I) (Lh II) (Lh III)
3. Identique dans toutes les versions
4. Sekülakoz adio erranik ene herriari - (S. E.) (Bull.)
5. Haurrak deitzolarik gomendatzen Jinkuari - (Bull.)
Haurrak gomendatüz zelüko Jinkuari - (Bull.)
Haurrak aldiz gomendatüz zelüko Jinkuari - (Lh I)
Haur gaixo hoien aldiz gomendatzez Jinkuari - (Lh II) (Lh III) (Larr.)

XII. *Versions S. E. - Bull. - Heguiaphal - Orbiscay - Lh I - Lh II*

1. Zelietako Jinkua orai düzü mementua - (Bull.) (S. E.)
Oi Zelüko erregia hau düzü mementua - (O)
Zelüko erregia jin düzü mementua - (Larr.)
2. Konplitürik izan dadin egin neizün botua - (Bull.) (S. E.)
Etxekitzerat nuazü egin neizün botua - (Larr.)
Konplitüren deizüdana egin neizün botua - (O)
3. Kuntre nin denboran ene lagün gaxtua - (O)
Kuntre nin denboran ene lege gaxtua - (H) (Lh I) (Lh II)
4. Zük altxatü zünian ene althe besua - (O)
Zük altxatü zünin ene althe besua - (Larr.)
5. Bestela caxotin hil behar nian gaixua - (Bull.)
Bestela caxotian hil behar nin gaxua - (S. E.)
Bestela hilen nintzan han trixteki gaixua - (H) (Lh I)
Bestela hil behar nizün hain trixteki gaixua - (Lh II)

XIII. *Versions S. E. - Bull. - Heguiaphal - Orbiscay - Oholeguy - Bacardats - Lh I Lh II - Lh III - Larrasquet - Belsunçaburu*

1. Pharkatzen düt ene etsaier eni ogen egiler - (Bull.) (S. E.)

11. *Les chagrins que j'éprouve à la suite de mon scandale*
C'est de n'avoir pas suivi la voie du Seigneur;
J'ai décidé de partir en pèlerinage
Ayant dit adieu pour toujours au village
Et recommandé mes enfants à Dieu.

* * *

12. *Seigneur Dieu du ciel, voici venu le moment*
Où j'accomplis le voeu que j'avais fait;
Au temps où ma méchante compagne était contre moi
Vous aviez étendu le bras en ma faveur.
Sinon, je devais mourir en prison, pauvre malheureux!

* * *

13. *Je pardonne à mes ennemis, à ceux qui m'ont fait souffrir,*
De même que Dieu l'avait fait aux siens,
Mais je ne pardonnerai pas à ceux qui ont mes biens
A moins qu'ils ne les rendent à mes enfants;
Par cette strophe je parle à mes frères et soeurs et leurs con-
[joints

Pharkatzen düt etsaier eni ogen egiler - (H)
Pharkatzen dit etsaier eni ogen egiler - (O) (Lh III)
Pharkatzen diet etsaier eni ogen egiler - (Lh I) (Lh II)
Pharkatzen dit etsaier ene sofrierazler - (Bac.)
Etsaier pharkatzen düt eni ogen egiler - (Larr.)
Pharkatzen dit etsaier ene sofriazlier - (Bels.)

2. Hala nula beitaie Jinkuak eginen berer - (Bull.)
Pharkatzen dian bezala Jinkuak bere haurrer - (H) (Lh I) (Lh II)
Pharkatzen dian bezala gure Jinkuak berer - (O)
Egiten dian bezala Jinkuak bere haurrer - (Lh III)
Pharkatüren bezala gure Jinkuak haier - (Oh.)
Pharkatüren bezala gure Jinkuak berer - (Bac.)
Pharkatü zin bezala gure Jinkuak berer - (Bels.)
Hala nula Jesüsek egin zian berer - (Larr.)

3. Bena ez düt pharkatzen ene hunak dütiener - (Bull.)
Eztüt pharkatüren ene hunak dutiener - (S. E.)
Bena ez seküla eniak dütiener - (H) (Lh I) (Lh II) (Lh III)
Bena ez kitatüren eniak dütiener - (O) (Oh) (Bels.)

4. Nun eztütien errendatzen ene haur maleruser - (Bull.) (S. E.)
Nun eztütien errendatzen ene haur miserabler - (H) (Lh I) (Lh II)
Nun ez deitzen errendatzen ene haur miserabler - (O)
Nun eztütien ützültzen ene haur miserabler - (Lh III)
Nuiz eta eztüten errendatzen ene haurrer - (Bac.)
Ezpatie errendatzen ene haur dohakaber - (Larr.)

5. Berset horiez mintzo niz küñat eta aurhider - (Bull.)
Berset huntan mintzo niz küñat eta aurhider - (H)
Süjet horrez mintzo küñat eta aurhider - (O)
Berset huntan mintzo nüzü küñat eta aurhider - (Lh I) (Lh II) (Lh III)
Feit horrez mintzo nüzü küñat eta aurhider - (Oh.)
Hitz horiez mintzo nüzü küñat eta aurhider - (Bac.) (Bels.)

14. Ene lehen aizua, hi, eskandal gaxtua,
Orai khentürik dükek ene ephantxügua:
Kita-ezak ingoiti ene espusa gaxua,
Badik bai hire ganik aski malerusgua,
Eztizoiala gal-eraz senharra ta Jinkua.

* * *

15. Adio ene lagüna urthuki nündüzüna,
Pharkatürik dükezü eni egin ogena.
Edükazü prüdenki alhargüntsen züzena,
Haur trixte hoier egin ahal diokezüna,
Beste mündian gitin oro hel algargana.

* * *

16. Musde Alkhat Barkoxe, zütan dizüt sinheste,
Zuri egiten deizüt ene photerez trite,
Ene haur maleruser aita jar zakhitze,
Trite haiez balia haien etsaien kuntre,
Zure karitatia Jinkuak orhit düke.

XIV. *Versions S. E. - Bull. - Heguiaphal - Orbiscay - Lhande I - Lhande II - Lhande III - Larrasquet*

1. Ene lehen aizua eskandal gaixtua - (S. E.) (Larr.)
Ene lehen aizua ala eskandal gaixtua - (Bull.)
Adio ene aizua, hi eskandal gaixtua - (H) (Lh I) (Lh II) (Lh III)
Ene lehen aizua ene eskandal gaixtua - (O)
2. Orai ürrüntürik dükek ene ephantxügua - (Bull.) (S. E.)
Hürrüntü zaikek orai ene ephantxügua - (Larr.)
Orai juanik dükek ene ephantxügua - (O)
3. Ütz ezak ütz ingoiti ene espusa gaixua - (Bull.)
Ütz ezak ingoiti ene espusa gaixua - (S. E.)
Kita ezak kita ingoiti ene espusa gaixua - (H)
Ützi ezak ingoiti ene lagun gaixua - (O)
Kita ezak ingoiti ene espusa maitia - (Lh II)
Ütz ezak ütz ingoiti ene espusa maitia - (Lh III)
Ützi ezak ingoiti ene emazte gaixua - (Larr.)
4. Badik hire ganik bai malerusgua - (Bull.)
Badik hire ganik aski doha gaixtua - (Larr.)
Badik hire etsetik aski malerusgua - (H) (Lh I) (Lh II) (Lh III)
Areta hire ganik balikek aski malerusgua - (O)
5. Eztizoiala gal-eraz senharra bezala Jinkua - (Bull.)
Ezteozala galeraz senharra eta Jinkua - (O)

XV. *Versions S. E. - Bull. - Heguiaphal - Orbiscay - Lhande I - Lhande III - Larrasquet*

1. Ene lagün gaxua urthuki nündüzüna - (O)
Gaxo ene lagüna urthuki nündüzüna - (Larr.)
2. Pharkatürik dateke zük egin ogena - (Bull.) (S. E.)
Pharkatürik dateke zük eni egin ogena - (O)
Pharkatürik dükezü zük egin ogena - (Larr.)

14. *Mon premier voisin, toi méchant et scandaleux,*
L'obstacle que je représente se sera éloigné de toi.
Laisse donc enfin ma pauvre épouse;
Elle a eu de ta part assez de malheurs;
Ne lui fais pas perdre et son mari et Dieu.

* * *

15. *Adieu ma compagne, vous qui m'avez rejeté;*
Il vous sera pardonné le tort que vous m'avez causé;
Gardez sagement une veuvage loyal;
Faites tout ce que vous pourrez pour ces tristes enfants
Pour que, dans l'autre monde, nous nous réunissions tous les [uns les autres.

* * *

16. *Monsieur Alcat de Barcus, j'ai confiance en vous;*
A vous je délègue tous mes pouvoirs;
Soyez un père pour mes enfants malheureux;
Faites valoir leurs titres contre leurs ennemis;
Dieu se souviendra de votre charité.

3. Edükezaü prüdentki alhargüntsen züzena - (Bull.) (S. E.) (H) (Lh I) (Lh II) (Lh III)
4. Eta haurrer egin bethi egin ahala - (Bull.) (S. E.)
Bai eta othoi egin haurrer egin ahala - (O)
Haur gaixo hoier egin bethi egin diokezüna - (Lh II) (Lh III)
Eta haurrer egiezü bethi zure ahala - (Larr.)
5. Egün batez Jinkuak ezar gitzan algargana - (Bull.) (S. E.)
Egün batez zelian jünta gitian algarrekila - (O)
Egün batez gitin jünta algarrekila - (Larr.)
Beste mündian gitian oro hel algargana - (Lh II) (Lh III)

XVI. *Versions S. E. - Heguiaphal - Orbiscay - Oholeguy - Belsünçaburu - Bacardats Lhande I - Lhande II - Larrasquet*
1. Musde Alkhat Barkhoxe zütan dit sinheste - (S. E.) (Larr.)
Musde Alkhat Barkhoxe zütan badüt sinheste - (Lh I) (Lh II)
2. Zuri egiten deizüt ene photere oroz trite - (S. E.)
Ene photere orotzaz egiten deizüt trite - (H) (Lh I) (Lh II)
Zü orai ezarten zütüt ene photeren trite - (O)
3. Ene haur urthukier aita jar zakitze - (S. E.)
Haur miserable hoier aita balia zite - (H) (Lh I) (Lh II)
Ene haur erratier aita balia zite - (O)
Ene haur dohakaber aita jar zakitze - (Larr.)
4. Haien tritez bataila ene etsaien kuntre - (S. E.)
Ene hitzez zerbütxa hoien etsaien kuntre - (H) (Lh I)
Bai eta othoi defenda haien etsaien kuntre - (O)
Ene tritez balia haien etsaien kuntre - (Lh II)
Heen tritez balia ene etsaien kuntre - (Larr.)
5. Zure karitatia Jinkuak bethi ohart düke - (H) (Lh I) (Lh II) (Bac.)
Zure karitatia Jinkuk ohart düke - (Larr.)
Egün batez Jinkuak zelian orhit düke - (O)

17. Ezpiritü saintia, orfelinen althia,
Zuri egiten deizüt haurrez gomendatzia;
Etziezü mankatüren haier trixte izatia,
Zük erakuts-izezü saintüki bizitzia,
Beste mündian dezen ükhen alagrantzia.

* * *

18. Abelen denborati eta süitan bethi,
Jinkuaren haitatiak ziren kürütxiareki;
Bena ezarten zütin konfidantziareki,
Mündiaren huñ petan zaudelarik ümilki,
Hitz hoiez haur maitiak orhit zitaie bethi.

* * *

19. Eztizüt nahi hunik ez eta uhurerik,
Mündü huntan gozatü, Jinkua bera baizik.
Adio arren ene hunak bai eta uhuriak,
Askazi, adixkide, haurrak eta bestiak,
Oro üzten zütiet, segitzeko Jinkua.

XVII. *Versions S. E. - Bull. Heguiaphal - Oholeguy - Bacardats - Lhande I - Lhande II - Lhande III - Larrasquet*

1. Ezpiritü Saintia dohakaben süstengia - (Larr.)
Ezpiritü Saintia Abelen denboran - (Bac.)
2. Zuri egiten deizüt haurrez gomendia - (Larr.)
Zuri egiten deizüt ene haurren gomendia - (H) (Lh I) (Lh II) (Lh III)
Zuri egiten deizüt ene haurra gomenda - (Bac.)
3. Hoier ezin faltatzen beitzaie trixte izatia - (S. E.)
Ezin faltatzen beitzaie haier trixte izatia - (Bull.)
Ezin mankatzen bazaie malerus izatia - (H) (Lh I) (Lh II) (Lh III)
Ce vers n'existe pas dans la version Bacardats
Ezpeitzaie faltatüko hersiki ızatia - (Larr.)
4. Zük erakats izezü saintüki bizitzia - (Oh) (Larr.)
Erakats izezü saintüki sofritzia - (H) (Lh I) (Lh II) (Lh III)
5. Beste mündian dezen goza bethi alagrantzia - (S. E.) (Bull.)
Gero igaran dezen zelila alegrantzian - (Bac.)

XVIII. *Versions S. E. - Bull. - Larrasquet - Heguiaphal - Oholeguy - Belsunçaburu - Lhande I - Lhande II - Lhande III*

1. Abelen denborati da süitan bethi - (S. E.)
Abelen denborati da süitatzen bethi - (Bull.)
Abelen denborati eta geroztik bethi - (H) (Lh I) (Lh II)
Abelen denboratik hantik hunat ere bethi - (Lh III)
Abelen denborati bethi da jarraiki - (Larr.)
2. Jinkuak haitatiak oro dira kürütxiareki - (S. E.)
Jinkuak haitatiak oro kürütxiareki - (Bull.)
Jinkuaren haitatiak ziren kürütxieki - (Lh I) (Lh II)
Jinkuaz haitatiak ziren kürütxieki - (Lh III)

17. Esprit saint, soutien des orphelins,
A vous je recommande mes enfants;
Il ne leur manquera pas de vivre tristement;
Apprenez-leur à vivre saintement
Pour qu'ils aient la joie dans l'autre monde.

* * *

18. Depuis le temps d'Abel et toujours par la suite
Les élus de Dieu ont porté la croix.
Mais il les remplissait de confiance
Alors qu'humblement ils étaient foulés aux pieds du monde.
Mes chers enfants souvenez-vous de ces paroles.

* * *

19. Je ne veux jouir dans ce monde
Ni des biens. ni des honneurs, je ne veux jouir que de Dieu seul.
Adieu donc mes biens et aussi les honneurs,
Parents, amis, enfants et autres,
Je vous laisse tous pour suivre Dieu.

Jinkuaz haitatürik girade kürütxiari - (Oh.)
Jinkuak haitürik gira bethi kürütxiari - (Bels.)
Jinkuk haitatik oro kürütxiareki - (Larr.)

3. Oro hartzen tizüt kontentamentüreki - (Bull.)
Nik oro hartzen ditizüt kontentamentüreki - (Bull.)
Bena ezarten zütien bethi konfidantxareki - (Lh I)
Bena ekharten zütien bethi konfidatxareki - (Lh II)
Bena ekharten zütien bethi pazentziareki - (Lh III)
Arren üzten zütiet kuntentamentüreki - (Oh.) (Bels.)
Oro hartzen tizüt boztarioeki - (Larr.)

4. Mündiaren huñ petan nagolarik ümilki - (S. E.) (Bull.)
Mündien huñ petan nagolarik ümilki - (Larr.)
Mündiaren huñ petan zauztelarik ümilki - (Oh.) (Bels.)

5. Haur maitiak hitz horiez orhit zitaie bethi - (Bull.)
Haur maitiak hitz horiez othoi orhit zitaie bethi - (S. E.)
Haur maitik hitz horrez orhit zitie bethi - (Larr.)
Hitz hoiez haur gaixuak ohart zitaie bethi - (H) (Lh I) (Lh II) (Lh III)

XIX. *Versions S. E. - Bull. - Larrasquet*

1. Eztüt nahi hunik ez eta uhurerik - (Bull.)
Hunik eztit nahi ez eta uhurerik - (Larr.)
2. Les trois versions sont semblables.
3-4-5. Dans les deux versions S. E. Bull., il y a changement de rime que nous avons respecté alors que Larrasquet a corrigé
Adios huntarzünak bai eta uhurik
Askazi adixkide haurrak eta bestik
Oro üzten zütiet segitzeko Jesüs Krixt
5. Oro üten zütiet segitzeko Jesüs Jaunak - (S. E.)

20. Ene alhaba bakhotxa, etxekan üsatü kondüta,
Küñater beria eman, haurrer Jinkuren kreinta;
Senharraren hun izan, zaharrak errespeta;
Plega hadi gazteti nahi gabe orota,
Gaizkiren beldür izan, Jinkua guri so beita.

* * *

21. Adio Barkoxtarrak, zahar eta gaztiak
Heben jente praubiari ürrikal zidienak;
Zien gomendietan, üzten tüt ene haurrak,
Ihuren sekursik gabe diren malerus hurak,
Jinkuak badakike ziek egin hunkiak.

* * *

22. Ene haurrak adio, seme alhabak oro,
Josafateko sorhun arrakuntra artino!
Ükhen izozie bethi Jesüsi amodio
Heben ükhena gatik aphür bat eskarnio,
Han sendotüren dira zien zauriak oro.

XX. *Versions S. E. - Bull. - Larrasquet*

1. Ene alhaba bakhotxa edükan üsatü kondüta - (Bull.)
Alhaba etxekan üsatü konduta - (Larr.)
2. Küñat küñater beria eman haurrer Jinkuaren kreinta - (S. E.) (Bull.)
3. Senharraren hun izan eta zaharrak errespeta - (S. E.) (Bull.)
4. Gazte hizalarik gaiza orotara plega - (S. E.) (Bull.)
5. Gaxkiti begira Jinkua so beita - (Larr.)

XXI. *Versions S. E. - Bull. - Heguiaphal - Lhande I - Lhande II - Lhande III - Larrasquet*

1. Barkhoxtarrak adio zaharrak eta gaztiak - (S. E.) (Larr.)
2. Bihotza joiten deizie zier jente trixtiak - (H)
Bihotza joiten deizie zier jente beharrak - (Lh I) (Lh II) (Lh III)
Jente praubiari ürrikaltzen zidienak - (Larr.)
3. Zien gomendian üzten tüt ene haurrak - (Bull.)
Hartakoz dereiziet gomendatzen ene haurrak - (H)
Hartakoz deiziet gomendatzen haurrak - (Lh I)
Gomendatzen deiziet hartakoz ene haurrak - (Lh II) (Lh III)
4. Ihuren sekursik gabe diren malerus haurrak - (Bull.)
Lagünguarik gabe diren malerusak - (Larr.)
Eman itzezie nork zien egin ahalak - (H)
Bethi eman izezie zien eman ahalak - (Lh I) (Lh III)
Bethi eman izezie zien kontseilü hunak - (Lh II)

20. *Ma fille unique, garde ta conduite habituelle,*
Donne son dû à ta belle famille, inspire aux enfants la crainte [de Dieu,
Sois bonne pour ton mari, respecte les vieillards,
Soumets-toi dès ta jeunesse à tous les chagrins,
Aie peur du mal car Dieu nous regarde.

* * *

21. *Adieu Barcusiens, vieux et jeunes*
Qui ici vous apitoyez sur le sort des pauvres;
Je laisse mes pauvres enfants sous votre protection,
Ces malheureux qui ne reçoivent aide de personne;
Dieu saura les bonnes actions que vous aurez faites.

* * *

22. *Mes enfants, tous, fils et fille adieu,*
Jusqu'à nous rencontrer dans la vallée de Josaphat;
Conservez toujours votre amour pour Jésus
Même si vous avez ici-bas un peu d'affliction
Là-haut seront guéries toutes vos plaies.

5. Jinkuak segür ohart dütüzke zien lagünguak - (Bull.)
Jinkuak badakike ziek egin obrak - (S. E.)
Aisago ükhenen tützie Jinkuaren graziak - (H) (Lh I) (Lh II)
Aisago ardiesteko Jinkuaren graziak - (Lh III)

XXII. *Versions (tous les informateurs)*

1. Adio haurrak adio seme alhabak oro - (H) (Lh I)
2. Josefateko sohuan errekuntre eguin artio - (S. E.) (Bull.)
Josafateko sohuan arrakuntra artino - (Lh I)
Josafateko sohuan algar ikhus artio - (Lh II) (Lh III)
Josafateko sohun arra ekhus artio - (Larr.)
3. Edük izozie Jesüsi bethi amorio - (S. E.) (Bull.) 4e vers
Etxek izozie Jesüsi bethi amorio - (H) (Lh I)
Edük ezazie bethi Jesüsi amorio - (O)
Bethi etxek izozie Jesüsi amorio - (Lh II)
Etxek izozie bethi Jesüsi amorio - (Lh III)
Ükhen izozie Jesüsi amorio - (Barc.)
4. Ükhena gatik mündian aphür bat eskarnio - (S. E.) (Bull.)
Mündian ükhena gatik aphür bat eskarnio - (O) (Lh II) (Lh III)
5. Harek sendotüren deitzie zien zauriak oro - (S. E.) (Bull.)
Harek sendoren deitzie zien zauriak oro - (H) (O) (Lh I) (Lh II) (Lh III)
Hark sendotüren dütü gure zauriak oro - (Bels.)

NOTES

Bi berset dolorusik est le troisième en date des poèmes autobiographiques d'Etchahun, après *Ürx'aphal bat* et *Mündian malerusik*. Dans le Bulletin paroissial de Barcus (1e année n.° 1 février-mars 1938, pp. 12-13) il porte le titre banal de *Etxahun famatia*. Dans le cahier Héguiaphal ainsi que dans Lhande son titre est: *Pelegri juaiteko Etxehunen adiuak* qui met en exergue le thème central du poème. Par contre le cahier Orbiscay porte en tête: *Hiltzeko mementuan*. Curieux titre en vérité.

Par les données autobiographiques qui sont contenues dans le poème nous pouvons donner une date approximative de sa composition. Jusqu'à la strophe 9 Etchahun rappelle les moments pénibles de son existence, sa jeunesse (strophe 3), son mariage (strophe 4), son séjour en prison (strophes 5 et 6), le crime de Barcus du 1er mai 1827 (strophe 7), son nouveau séjour en prison en 1828 (strophe 8) et le procès d'assises d'août 1828 (strophe 9). A partir de la strophe 10 il développe le thème du départ en pèlerinage. C'est la strophe 16, dédiée à Monsieur Alcat, médecin et maire de la commune de Barcus qui nous permettra de cerner le problème de date de plus près. En effet le second vers «Zuri egiten deizüt ene photerez trite», nous donne un fait précis dont nous avons pu retrouver la date. Etchahun s'est, en effet, rendu chez Maître Jean Dominique Dalgalarrondo, notaire à la résidence de Mauléon et, en présence du sieur Marc Candellé médecin et du sieur Jean Ossiniry, barbier, les deux demeurant à Mauléon, il «a fait et constitué pour son mandataire général et spécial, l'une qualité ne dérogeant pas l'autre, M. Jean Armand Alcat maire de la commune de Barcus, y demeurant» (n.° 443 Etude de Me Larrieu - Mauléon). L'acte a été passé le 16 octobre 1831. On peut penser qu'il est parti pour Rome quelques jours après et il n'est pas aventureux de croire qu'il a composé le long poème *Bi Berset dolorusik* peut-être au cours de la deuxième quinzaine d'octobre et, en tous cas, pour éviter des précisions mal venues, au cours du dernier trimestre 1831.

I. 1. *dolorusik:* le partitif fait de *dolorus* une apposition qui lui donne un relief particulier. (litt.: deux strophes *de* douloureuses).

nahi dizüt: Nous reprenons cette forme du cahier de Sébastien Eppherre. Larrasquet a commis l'erreur de mettre le verbe au pluriel. Dans la lettre qu'il adressait à M. Dassance, Larrasquet déclarait: «A plus forte raison éviter d'employer le singulier pour le pluriel, ce qui arrive au Père Lhande dans les textes recopiés de sa main. Exemple: bi berset berririk khantatü nahi *dit.* C'est une grosse faute: il faut khantatü nahi *ditit* (Haute Soule) ou nahi *tit* (Barcus). En réalité le numéral suivi d'un indéfini est perçu comme un singulier (cf. *Mündian malerusik 1827,* note VIII-3).

2. *jente hunak:* Cette expression est particulièrement employée dans les pastorales et désigne le public en même temps que l'expression *kunpañia uhuratia.* Etchahun sollicite l'écoute d'un auditoire auquel il va conter ses malheurs.

behatü: alors qu'en labourdin ce mot signifie regarder, il a en souletin le sens d'écouter, de faire attention.

3. *Berrogeita lau urthez:* nous avons conservé cette version de préférence à *berrogeita bi* car le nombre de 44 compté à partir de l'année de naissance d'Etchahun nous amène, à un an près, à la date du poème.

izan persegitü: le participe est mis à l'indéfini à cause de la rime.

4. *Nun etzaitadanian:* cette version provient du cahier Sébastien Eppherre et du Bulletin paroissial de Barcus. Mais elle est incompréhensible. On peut proposer cependant l'hypothèse suivante: *Nun ere zaitadanian. Nun ere* a le sens de: au point que. En Soule *ere* (aussi) se prononce souvent par suite de l'amuissement de l'*r* intervocalique comme une seule voyelle longue. Placé devant le verbe commençant par *z* l'affriquée *tz* a pu se développer par confusion avec la négation *ez* qui la développe à tout coup. *(ez zait = etzait).* Dès lors, la strophe prend un sens acceptable. Persécuté pendant quarante quatre ans, la famille elle-même (elle aussi) s'est mise à me jalouser.

M. Lafon propose l'interprétation suivante:

Nun ez plus une forme verbale relative signifie «à moins que» (Lafitte, n.° 237 et 745). Voir aussi dictionnaire de Lhande: art. *non,* 7.°.

Je traduirais: «Pendant quarante quatre ans j'ai été persécuté, à moins que ma famille ne m'eût pris en grippe». La biographie du poète permet, à mon avis, d'interpréter ces deux vers de la façon suivante: «J'ai été en butte aux persécutions, soit d'étrangers, soit de membres de ma famille» ou «à moins que je n'eusse été en butte à la jalousie de ma famille».

4. *arnegatürik:* Dans une note de l'édition Larrasquet (p. 89) il est donné à *arnegatürik* le sens de désespéré. Mais Larrasquet lui même ne donne pas ce sens dans «Le Basque de la Basse Soule orientale». En réalité, *renié par tous* convient mieux. L'expression sera reprise à la strophe 10 et marque parfaitement la solitude et surtout l'isolement d'Etchahun au milieu des siens.

II. 1. *süjeta:* sens de *motif, cause.*

2. *eskrüpülariekin:* le mot est extrêmement curieux. L'emprunt est béarnais semble-t-il, mais la terminaison *ari* n' est compréhensible que si *eskrüpülari* est synonyme de *eskrüpülus.*

dereiziet: forme pleine en face de la forme contracte *(deiziet).* C'est nous qui l'avons placée là pour que le vers soit juste car Etchahun l'emploie dans ses manuscrits.

3. *taka:* sens de *souillure, défaut,* synonyme de *tatxa* ou de *thona.*

Bere haurraren: bere haurrarendako.

Nous nous sommes permis de remanier l'ordre des mots de ce vers pour qu'il retrouve un rythme juste.

4. Nous avons écrit *egiteik* au lieu de *egiterik.* Le chanteur souletin pratique l'amuissement de l'*r* intervocalique pour pouvoir garder le rythme musical.

5. *ezpeinintzeion:* le préfixe *bai* (en composé *ezpei*) qui a ordinairement un sens causal introduit ici une consécutive.

jiten zeiztan: qui me revenaient.

primajen: génitif possessif.

III. 1. Aucune version ne donne ce vers tel que nous l'avons transcrit. En fait, le possessif *ene* des versions Sébastien Eppherre et Bulletin paroissial de Barcus n'ajoute rien au sens. En le supprimant, le vers est parfaitement rythmé.

2. Le thème de la jeunesse malheureuse qu'il oppose aux divertissements des compagnons sera repris par Etchahun dans la *Chanson de sa vie*. (Strophe 21).

hogueiac nutineco, ni khidiac galtho
noun ciradin solaçac, hetat jouaiteco
eta nic aldis gousta, nihau egoiteco
ene phena changries, nigar eguiteco
ene gaste dembora ukhendut halaco.

3. Les versions diffèrent notablement quant aux cas de *egüzaita* et de *aita*. Seule, celle du Bulletin paroissial met *aita* à l'ergatif et *egüzaita* au nominatif. Toutes les autres font le contraire. Toutefois, il s'agit de choisir et la *Chanson de sa vie* nous sera d'une aide précieuse.

Hameca guerrenecos, nin aita pharcatcen
Hari khaussitu nahis, indarra borchatcen
harec errecoumpenssa, ceitana eguiten
eguisaitac beinundin, primu bere fontsen
ene desprimutcia, ceritan tcekhatcen. (Strophe 13).

On voit bien à travers cette strophe que le père est le véritable agent qui cherche à faire deshériter son fils. Cela apparaît trĕs clairement à la strophe 19:

eta ni ene aitas gincouac punitu
egusaita beinian, hares desgoustatu
ene desprimutcera ceritan gogatu.

Enfin, à la strophe 20 Etchahun déclare:

hirour etchalte beinin galdu aitagati.

4. *Bere etxaltez:* Cette expression peut se comprendre de deux manières différentes selon l'accentuation. Si nous avons *bere hiru etxâltez* cela signifie: *de trois de ses maisons*. Par contre, si l'accentuation porte sur la dernière syllabe, *Bere hiru etxaltéz* signifie *de ses trois maisons*. Nous savons par le testament de Pierre Topet de Topetia que le parrain du poète était propriétaire des biens de Topetia,

Champagne et Arbispé de Moncayolle. Cela justifie notre traduction: *de me deshériter de ses trois maisons.*

5. L'idée de suicide est corroborée par les deux premiers vers de la strophe 20 de la *Chanson de sa vie.*

hemeretçu denian, primagen changriti
avançu egin nian ene buris gainti.

hüllan: donne l'idée de *près, à proximité.* On passe de là à la proximité dans le temps et dans l'action: sur le point de.

fi-gaxto: litt.: mauvaise fin, d'où suicide.

IV. 1. *nin:* forme contracte de *nian.*

2. *halaz:* au médiatif: de cette manière, par ce moyen.

3. *zilakoz:* forme contracte de *zialakoz* que l'on trouve dans la version du Bulletin.

Quel est, dans cette strophe, le sujet de *egin zilakoz* et de *egin erazi zeitan?* On peut hésiter entre la femme et le père qui sont mentionnés dans les deux premiers vers. Faut-il comprendre que sa femme a pris le parti de son père et l'a obligé au partage ou au contraire que le père a pris le parti de la femme du poète et l'a forcé à partager les biens? On se souviendra que dans *Mündian malerusik* Etchahun mentionne à la strophe 5:

Eçagutu nianin cer nian erossi,
Nahi ukhen nin bortças corregieraci,
Bere jabe puissantac hari althe jalki

Tout laisse croire donc que le père d'Etchahun se soit mis lui aussi de même que *les jabe puissantac* du côté d'Engrâce Pelento. Les trophes 24 et 25 de la *Chanson de sa vie* nous éclairent davantage:

aitac bere haurreki erossi tcicanac (strophe 24)
Hoguei eta lau denin ama hil ceritan (strophe 25)
eta aita venjatu, aurrhideki bertan
justicias partaju galthatu ceritan (strophe 25)

4. On comprend, dès lors, que la version Larrasquet, *Eginerazi nin funtsen partajia* est inacceptable, alors que celle de Sébastien Eppherre et celle du Bulletin que nous

avons adoptées correspondent exactement aux données de la *Chanson de sa vie* d'Etchahun.

5. *Presu jan-erazteko.* Il s'agit là du temps de prison relatif à l'affaire Goyheneix. (1821-1826).

V. Nous avons placé ici cette strophe qui n'existe pas dans le Bulletin; Sébastien Eppherre l'a donnée à part et les autres informateurs (Heguiaphal et Orbiscay) la placent en n.° 2. En suivant chronologiquement la vie d'Echahun, il convient de la placer ici.

1. *Bost urthez presuntegin:* Comme nous venons de le mentionner ci-dessus ces cinq années de prison correspondent à l'affaire Goyheneix. (1821-1826).

2. *Xalanteki:* le pluriel est dur pour Engrâce Pelento. Pourtant toutes les versions sont unanimes. De plus Etchahun emploie aussi le pluriel dans la strophe 26 de la *Chanson de sa vie:*

Eta ene aiçouac emastiren ohin.

harez nintzan jelosi; Etchahun a déjà évoqué cette jalousie cause de tous les malheurs:

Jelosqueria baten sujetetic oro
(Mündian malerusik 1827-III-3)

3. *Anaie batek zeitan bi lekhü ordeñüz ützi.*

Nous retrouverons la même règle du syntagme nominal *bi lekhü* considéré comme singulier. (cf. *galdu dela: Mündian malerusik* VIII-3 ou encore *Bi berset nahi dizüt: Bi Berset* 1-1). Larrasquet n'acceptait pas ces formes qu'il jugeait fautives. Dans la lettre du 16 décembre 1945 à M. Dassance il dit: «De même dans votre copie (II) *Bi berset dolorusik* le texte est fautif: «Anaie batek betzeitan bi lekhü ordeñüz ützi» il faut *betzeiztan* qui est un pluriel; *betzeitan* est au singulier. On dit *betzeitan lekhü bat, betzeiztan bi lekhü».*

D'autre part, la version Sébastien Eppherre donne: *Egüzaitak beitzeitan hiru lekhü ordeñüz ützi.*

Outre que le vers est faux (deuxième hémistiche de 9 syllabes au lieu de 7) nous avons le cas flagrant des contaminations et des confusions. Larrasquet (lettre du 2 février 1946 à M. Dassance) est partisan de la version *egüzaitak.*

«Il y a *anaie batek;* il faut sans aucun doute *egüzaitak;* c'est de son parrain qu'il avait hérité et non d'un frère: cela est dans la version du P. Lhande et, à la réflexion, on voit clairement qu'il n'avait pu hériter d'un frère: dès ses 27 ou 28 ans, il était en prison puis exilé... Ses frères étaient plus jeunes; l'un est indiqué comme l'ayant trahi en même temps que son fils. D'ailleurs *aurhidek* du 4e vers contredit le 3e».

Est-ce par oubli que la version *anaie batek,* convenable comme nous le verrons, est restée?

Ce frère est Joseph, frère cadet d'Echahun, héritier du parrain du poète. Joseph, parti avec les *Marie Louise* en 1813, a, par testament olographe du 23 janvier 1813. légué le quart de ses biens à son père, la moitié des trois quarts restant à son frère aîné le poète, l'autre moitié étant à partager en parts égales, entre toutes les parties. Voilà pourquoi des trois *lekhü* que possédait le parrain et Joseph par la suite, Etchahun a pu descendre à *bi lekhü ordeñüz ützi.* Il est cependant curieux de noter qu'Etchahun ne fait aucune allusion à cela dans la *Chanson de sa vie.*

4. *aurhidek hurak fraudaz ebatsi.* Allusion aux procès de la succession du parrain après la disparition de Joseph Topet frère d'Etchahun qui n'était jamais revenu des Armées. Jugement du tribunal de Saint-Palais du 27 mai 1819 qui annule le testament de Pierre Topet le parrain (16 avril 1806), en faveur de Joseph Topet. Du même coup, le testament de ce dernier (23 janvier 1813) est déclaré nul: *Haren ordeñü huna beitzien hautserazi.* Après appel le jugement d'annulation du testament est confirmé par la cour d'appel de Pau le 16 avril 1827. Voilà pourquoi Etchahun a pu penser que cela s'était fait *ber denboran* c'est-à-dire pendant son séjour en prison.

VI. 1. *Ni Ajenan bi urthez:* Etchahun a accompli les deux années de prison auxquelles il avait été condamné par le tribunal correctionnel de Saint-Palais et la cour d'appel de Pau à la Centrale d'Eysses, commune de Villeneuve d'Agen, ce qui explique *Ajenan.*

2. Aucune version ne s'accorde avec la mélodie. Nous nous sommes permis de reprendre la version Larras-

quet en changeant l'ordre de deux mots en plaçant, comme il se doit, la négation *ez* près du participe *ase*. Ainsi le rythme est rétabli.

3. *Jaun horier:* il doit s'agir des juges du tribunal de Saint-Palais.

otoritatez: litt.: par autorité. Nous avons traduit: par voie d'autorité.

4 - 5. *librantxaik:* s'obtient après amuissement de *r librantxarik*.

Ces dix mois de prison supplémentaires sont dus à la reprise d'une affaire de faux louis d'or dont était accusé Etchahun et qui se termina vraisemblablement par un non-lieu. Le poète a repris cette époque de sa vie dans la strophe 35 de la *Chanson de sa vie*. Toutefois ce n'est plus son père qu'il accuse d'avoir cherché à le faire rester en prison, mais sa femme:

hoguita hamalaura, nian alaguera
ouste beinin agenen, livratcen ninçala
bena gaiski salduric, emastic harçara
condusitu nundien, brigadas brigada
hanco borthan harturic, donaphaleguira.

Aucune précision n'est cependant apportée sur le temps de prison qu'il effectua après son retour d'Agen, ni sur les causes de sa libération:

hoguita hamabostin, ni donaphaleguin
han hil beharniala, dudaric espeinin,
hanco jaun jugetara, cen emastia gin
han perieras nencen her othoyac eguin
eta ni haren despit hec livratu ordin.

VII. 1. *etsaien artin sarthü*. Même expression dans la *Chanson de sa vie:* strophe 38

hogueta hamaçaspin ni exayen artin.

artin: forme contracte de *artian*.

2. *Hunak galdürik:* reprise strophe 37. *Chanson de sa vie:*

hirour milla liberas hounac devenitu
eta bost edo seies, çorrac emendatu.

3. *alteratü:* gallicisme très souletin.

4. *Atzione trixte bat.* Sébastien Eppherre et le Bulletin donnent ce mot que Larrasquet a refusé par purisme pour le remplacer par *egitate.*

Nous avons repris le mot *süjet* des versions S. E. et Bull. pour rendre au vers le rythme convenable.

Cette triste action est le crime de Barcus du 1e mai 1827 déjà évoqué dans *Mündian malerusik:*

Bestec eraman deric hic behar colpia
Bena cubera diroc orano hartcia.

Etchahun relate ce fait dans la *Chanson de sa vie* strophe 38:

colpatu ukhen cien gaibates ulhunpin
ene adiskidebat exaya cen oustin
eta eni behartu, berris ihes eguin.

5. Allusion à son emprisonnement de février à août 1828.

VIII. Cette strophe du complément Sébastien Eppherre et Larrasquet se place normalement ici, au moment où, emprisonné, Etchahun va être jugé en août 1828 par la cour d'Assises des Basses Pyrénées.

1. *gaztelin:* forme contracte de *gaztelian.*

2. *promes bat:* toutes les versions donnent ce gallicisme que Larrasquet a remplacé par *Hitz-eman.*

Nous avons deux versions pour le deuxième hémistiche; *sendo nentzan:* le subjonctif imparfait est très acceptable après *Promes bat egin neion.* Toutefois ce vers signifie alors: Je fis à Dieu une promesse afin qu'il me raffermît (qu'il me redonnât du courage). Dans la version que nous avons adoptée: *sendo nahiz* c'est Etchahun qui s'encourage lui-même en faisant à Dieu la promesse d'aller en pèlerinage: *Kitatüren nütiala,* etc...

3 - 4 - 5. Nous avons déjà signalé dans les variantes le changement de rime. Cela prouve que peut-être a eu lieu la contamination de deux strophes différentes car Etchahun dans ses manuscrits a toujours cultivé la strophe monorime traditionnelle.

IX. 1. *banütin:* forme contracte de *banütian.*

Hamasei jakiletan zortzi faltsü. Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer à propos de *Mündian male-*

rusik l'existence d'une strophe ayant le même thème. Il est évident que celle-ci a précédé celle de *Mündian malerusik.*

Le poète évoque le procès d'Assises d'août 1828 dans la *Chanson de sa vie.* (strophe 40)

hogueita hemeretcin nic pauveco khortin
çaspi jakile falssu banutin khantin.

Sept ou huit faux témoins? Nous laissons à Etchahun le soin de séparer les bons des mauvais.

2. *Balira:* 3e personne du pluriel du suppositif. Valeur de *on.*

Beinin: forme contracte de *beinian.*

3. Le premier hémistiche peut paraître faux. En fait les chanteurs n'hésiteront pas à réduire *jaunari* à *jaunai* (bisyllabe). Celui de Larrasquet l'était en tout cas de même que le second.

promes neron egin: Larrasquet n'a pas voulu employer le gallicisme *promes* qu'il a remplacé par *hitz.*

4. *banündian:* est la forme pleine de *banündin* qui équivaut à *balinbanündin* employé dans la version Sébastien Eppherre et celle du Bulletin. L'emploi de *banündian* est une correction personnelle. On attendrait *banündü.*

libertatin: forme contracte de *libertatian.*

jaun haiez: l'emploi du médiatif permet de traduire: par l'intermédiaire de ces messieurs (les juges).

5. *artin:* forme contracte de *artian.*

enintzala: ez nintzala.

Ce vers annonce le départ en pèlerinage. Rien n'est explicité. Il exprime simplement le désir de ne pas rester parmi ses ennemis, par conséquent, de quitter Barcus.

X. Cette strophe n'avait jamais été relevée. Elle nous avait été chantée à Barcus en 1960 par Suhit-Belsunçaburu et nous l'avons retrouvée dans le cahier Oholeguy ainsi que dans les cinq strophes que Bacardats-Laguna avait envoyées au R. P. Lhande. Elle est une réflexion sur les cinq années de misère et de procès, et, dans le dernier, vers, elle annonce le départ.

1. *tit = ditit.* On pourrait employer aussi *dit* comme le fait remarquer Gavel (Grammaire basque T I - p. 43). «De même en basque il arrive souvent que lorsqu'un sujet réel est un indéfini pour la forme mais un pluriel pour le sens le verbe soit mis au pluriel. Et il cite deux variantes d'un vers de Bereterretchen khantoria:
Ehün behi baderola et *Ehün behi bazereitzola.*

tentatürik: développe l'idée de tentation, sollicitation litt.: sollicité dans les procès.

2. *enialarik: ez nialarik.*

3. *zerbaiten:* emploi du génitif possessif avec le participe (cf. *Mündian malerusik.* note I-4) *ene bizi tristiren conservi beharrez.*

4. Litt.: mais ne pouvant être satisfait en rien.

5. Reprise du dernier vers de la strophe I.

XI. 1. Le premier vers, différent selon les versions, reste toujours faux. *Nik düdan xangria* si on le met au pluriel permet d'avoir un pied de plus et le pluriel est d'autant plus acceptable que l'autre version donne *Hainbeste phena.* La seule version rythmée est celle de Lhande II et Lhande III. Mais quel est le sens de *ereki*? Est-ce *eraiki* avec élision de l'auxiliaire *dütüt?*

litt.: J'ai récolté tellement de peine et de chagrins; *ene eskandaleti:* litt.: provenant de mon scandale.

3. Le premier hémistiche n'est juste que dans la mesure où le chanteur réunit la finale du premier mot et l'initiale du deuxième: *deliberatü ükhen.*

4. *Adio sekülakoz:* est une expression fort connue en langue basque; cf. *Adios ene maitia, adios sekulakotz.*

5. *Jinkuari:* trisyllabe.

XII. 1. Nous avons repris l'expression *hau düzü mementua* qui revenait le plus souvent.

3. Pour que le vers soit juste il faut prendre la forme pleine *nian* que l'on trouve dans le Bulletin et dans la version Orbiscay.

4. *hedatü.* D'autres versions donnent *altxatü.* Les deux mots marquent la protection, mais *hedatü* nous apparaît plus biblique.

5. *nin:* forme contracte de *nian.*
presuntegin: forme contracte de *presuntegian.*

Déjà dans *Mündian malerusik* Etchahun a abordé le thème de la mort possible en prison.

XIII. 1. *dit.* La forme à indice de datif a tendance à ne pas être employée lorsqu'elle est suivie par un substantif au datif.

C'est le cas: *Pharkatzen dit etsaier.*
sofri-erazler: plusieurs versions portent *ogen egiler.*

2. *beiteie:* Cette fois-ci, malgré la présence du datif *berer,* la forme à indice de datif a été utilisée.

3. *eniak dütienez: eniak* que l'on trouve dans diverses versions est employé dans le sens de *les miens* c'est-à-dire *mes biens:* le *ene hounak* des autres versions. L'élision est nécessaire dans le premier hémistiche: *Bena eztit.*

4. *eztütien:* n'a pas l'indice de datif.
ene haurrer: l'élision est nécessaire.

5. *küñat eta aurhider:* Il s'agit de ses frères et soeur et de leurs conjoints.

XIV. 1. Certaines versions portent *Adio ene aizua* et font suivre toute la série des adieux: *Adio ene laguna; Adio ene alhaba; Adio Barkoxtarrak; Adio ene haurrak.* Mais ce sont des versions incomplètes et il n'est nullement certain qu' Etchahun ait ainsi multiplié ce procédé.

eskandal: ne figure pas dans le dictionnaire Lhande. Il est cependant utilisé couramment dans les trois provinces. Ici il est appliqué à l'homme et non point à la chose et signifie *fauteur de scandale.*

eskandal gaxtua: nom + adjectif (cf. *emazte bilo xuria, etxe aintzin zuri.* (cf. Gr. Lafitte n.° 271).

2. *dükek:* futur de l'indicatif, 3e personne tutoyée. Le sujet est *ene ephantxügua.*

litt.: mon obstacle (l'obstacle que je représente pour toi) te sera enlevé maintenant.

3. *ene espusa:* l'élision est nécessaire. Le chanteur ne manquera pas de la faire.

4. *malerusgua:* Larrasquet a corrigé ce mot très couramment employé en Soule par *doha gaxtua.*

5. *Eztizoiala galeraz:* Le premier hémistiche est faux (une syllabe de trop). Impératif négatif à indice de datif. On attendrait: *eztitzoiala* à cause de *senharra eta Jinkua.*

XV. 1. *Adio:* bisyllabe.

urthuki: litt.: rejeté. L'image physique est très expressive.

2. *dükezü:* Larrasquet (lettre à M. Dassance du 16 décembre 1945) a corrigé le *dateke* de la version Sébastien Eppherre: «il faut pharkatürik *dükezü* après *nündüzüna* (les deux s'adressant à *zü*); *dateke* s'adresse à plusieurs, à *ziek.*»

En fait, les versions Heguiaphal, Lhande I, Lhande II, Lhande III donnent *dükezü.*

3. *alhargüntsen züzena:* litt.: le droit, la loyauté des veuves. Formule concise qui marque la séparation définitive.

4. Ellipse de l'auxiliaire après *egin (ezazü).*

diokezüna: forme du potentiel sans indice de datif, employée avec *ahal* représente un pléonasme qui est courant en basque. En fait, l'idée de pouvoir est exprimée trois fois.

XVI. Une des strophes les plus popularisées avec la première et la dernière de cette chanson.

1. *Musde Alkat.* Il s'agit de Jean Alcat notable de Barcus. Médecin connu et apprécié de tous, il était maire de la commune lorsqu'Etchahun partit en pèlerinage. Un de ses fils, Jean Baptiste, allait être notaire à Barcus. *Alkat-Barkoxe:* En souletin on adjoint au patronyme le nom du village ou du quartier à l'indéfini, ce qui ne se fait pas en bas-navarrais ou en labourdin. On différencie ainsi *Etchahun-Barkoxe* de l'actuel versificateur *Etxahun-Iruri* (Etxahun Bordaçare de Trois-Villes).

2. *trite:* vient du français *titre.* L'anticipation de l'*r* est commune en basque (cf. Gabriel = Grabiel).

Le sens est de *mandataire* (celui qui, en titre, a le pouvoir d'agir en lieu et place).

Par acte du 16 octobre 1831 passé par devant J. D. Dalgalarrondo, notaire à la résidence de Mauléon, Pierre Topet-Etchahun «a fait et constitué pour son mandataire général et spécial, l'une qualité ne dérogeant pas l'autre M. Jean Armand Alcat maire de la commune de Barcus y demeurant».

(Année 1831 - acte n.° 443 - Etude de Me Larrieu - Mauléon).

3. *zakhitze:* impératif de 2e personne à indice de datif.

4. Ellipse de l'auxiliaire après *balia.*

5. *orhit:* plusieurs versions donnent *ohart* qui a le même sens de se souvenir. S'emploie avec l'auxiliaire avoir.

Cette strophe montre l'estime et la reconnaissance qu'Etchahun avait envers Jean Armand Alcat, estime et reconnaissance qui furent générales si l'on en croit l'hommage qui lui fut rendu à sa mort.

Mémorial des Pyrénées n.° 92 jeudi Ier août 1861. On nous écrit de Barcus:

Notre commune vient de faire une perte qui sera vivement et longuement sentie. M. Alcat, docteur en médecine, ancien maire, y est mort dans un âge peu avancé. Homme recommandable à tous égards, conseil aussi éclairé que dévoué et désintéressé de tout Barcus, il y laisse un vide et des regrets immenses. Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une affluence considérable de monde et d'un grand nombre de ses amis et anciens condisciples venus de Mauléon et autres lieux. L'un d'eux a prononcé sur la tombe de M. Alcat un discours où il a retracé sa vie si utile, si bien remplie et qui a profondément ému toute l'assistance. Il s'est exprimé en ces termes: «Un homme de bien vient de descendre dans la tombe. Vous avez tous connu Alcat; vous savez combien il était bon père, ami dévoué, profondément religieux et bienfaisant; il a passé sa vie à servir Dieu et son prochain; sa mort est pour son pays comme une calamité publique. Barcus n'oubliera pas ses éminentes qualités; sa mémoire y sera toujours chérie et vénérée. Mais plus que mes paroles, cette assistance distinguée, cette foule immense en larmes témoignent de la douleur de tous.

Ah! tu as bien mérité et obtenu déjà sans doute la récompense du juste. Du haut du ciel, désormais ta demeure, veille sur la grande famille de Barcus. Adieu, Alcat, adieu!...»

XVII. 1. *Orfelinen:* gallicisme que Larrasquet a corrigé en *dohakaben*; le texte perd ainsi toute sa puissance car l'idée d'orphelin complète l'idée de veuve (strophe XV). Etchahun emploie des mots qui suggèrent son départ définitif.

2. *haurrez:* emploi du médiatif avec le sens de «au sujet de» litt.: la recommandation au sujet des enfants.

3. élision nécessaire dans le deuxième hémistiche *trixte-izatia.*

4. *izezü:* impératif à indice de datif pluriel 3e personne.

XVIII. 1. *süitan* (cf. emploi de ce mot dans *Mündian malerusik* note VIII - 3). Litt.: et dans la suite toujours. Ce mot est trisyllabe: su-i-tan, dans ce texte.

2. litt.: les élus de Dieu étaient avec la croix.

ziren: ajout de l'*r* pour bien marquer le caractère bisyllabique de *zien.* On a aussi *deizüt* et *dereizüt, juan* et *juran.*

3. litt.: mais il (Dieu) les mettait avec la confiance.
zütin: forme contracte de *zütian.*

4. *mündiaren:* sens ecclésiastique de *mündü* c'est-à-dire le monde d'ici-bas opposé au monde de l'au-delà.

Nous avons dû choisir pour cette strophe, selon les versions, entre trois interprétations différentes. Sébastien Eppherre et le Bulletin de Barcus suivis par Larrasquet donnent à partir du troisième vers:

Oro hartzen tizüt kontentamentüreki
Mündiaren huñ petan nagolarik ümilki

Etchahun se met ainsi en scène et accepte de porter la croix avec même une sorte de joie. Il se donne en exemple à ses enfants.

Les versions Oholeguy et Belsunçaburu donnent:
Arren üzten zütiet kontentamentüreki
Mündiaren huñ petan zauztelarik ümilki.

litt.: Je vous laisse donc avec contentement, alors que vous êtes humblement aux pieds du monde.

Cette version est inacceptable et contredit le vers suivant où il demande à ses enfants de se souvenir de ces paroles.

Par contre, dans la version Heguiaphal que nous avons adoptée, c'est toute la leçon donnée par les élus de Dieu qui se développe sur quatre vers. Depuis Abel, le premier martyr, les élus de Dieu portent la croix, mais Dieu leur redonne confiance au moment même où ils sont écrasés par le monde. C'est la leçon chrétienne qu'Etchahun donne à ses enfants, bien plus noble et plus belle que celle où il se donne en exemple.

XIX. 1-2. Rupture de construction très poétique, le participe *gozatü* étant renvoyé au deuxième vers alors que le premier vers commence par l'auxiliaire.

2. *Adios* est bisyllabe et l'élision est nécessaire dans *ene hunak.*

L'adieu se développe en crescendo par les choses, les personnes, jusqu'au final *oro* placé en tête du dernier vers. A noter le changement de rime, (le deuxième dans cette chanson, cf. strophe 8) pour un thème qui est en tous points semblables. Y a-t-il eu contamination? Sont-ce les différents interprètes qui ont ajouté une de ces deux strophes? Larrasquet a, sans nul doute, cherché à établir une strophe monorime. Il y a fort mal réussi car tous les vers sont faux.

XX. Cette strophe a certainement été introduite tardivement dans cette chanson, de la même manière que la strophe relative au procès d'assises de 1828:

Jüjen aintzinian ere izan nüzü
Hamasei jakiletan zortzi ziren faltsü
Haier izan beitira jüjiak behatü
Eta halaz naie ni sekülakoz galdü

16e strophe de *Mündian malerusik* de Larrasquet, a été ajoutée par contamination avec la strophe 9 de *Bi berset dolorusik.*

Elle correspond très exactement à la strophe 21 de

Ahaide delezius huntan:

Adio dereñat erraiten ene alhaba bakhotxa,
Etxeki ezan familian orai artinoko kundüta;
Küñat küñater eman beria haurrer Jinkuaren kreinta,
Senharraren hun izan eta zaharraguak errespeta.

Les raisons qui nous permettent de juger de l'introduction tardive sont bien simples; *Bi berset dolorusik* date de 1831. Or, à cette époque, non seulement Marie cette unique fille du ménage Topet-Etchahun n'est pas mariée, mais aucun des enfants d'Etchahun n'est marié. En conséquence on ne peut accepter les vers:

Küñater beria eman haurrer Jinkuren kreinta
Senharraren hun izan zaharrak errespeta.

Par contre, Marie Topet-Etchahun épousant Alexis Oholéguy le 28 mai 1838, la strophe prend normalement sa place dans le grand poème *Ahaide delezius huntan* qui a dû être écrit entre 1848 et 1850.

1. Le premier vers ne peut être chanté sur l'air de *Bi berset dolorusik.*

2. Le premier hémistiche est trop long avec l'expression *küñat küñater* que Larrasquet a réduit à *küñater.*

3. Ellipse des auxiliaires après *izan* et après *errespeta.*

4. *orota:* contraction de *orotara.*

5. *gaizkiren:* forme contracte de *gaizkiaren.*

Il aurait été curieux d'entendre chanter cette strophe par Sébastien Eppherre, car il faut accomplir des prodiges pour l'adapter à l'air de *Bi berset dolorusik.*

XXI. 2. *praubiari* compte pour trois syllabes.

ürrikal provient de *ürrikari* comme *urtekal* dérive de *urtekari.* C'est surtout en composition que ce genre de réduction s'est réalisé.

4. *Ihuren:* doit compter pour deux syllabes.

sekursik: nous avons vu qu'Etchahun n'hésitait pas à employer ce gallicisme. Larrasquet l'a remplacé par *lagünguarik.*

5. *badakike:* futur du verbe *jakin.* Dieu saura, avec sens dubitatif (cf. esp. será). On attendrait: *badakizke* avec le complément *hunkiak.*

XXII. Cette strophe se retrouve dans toutes les versions car elle est la plus poignante.

1. *Seme-alhabak:* le pluriel de *alhabak* (Etchahun n'a qu'une fille) est compris pour l'expression tout entière qui a le sens d'«enfants»; cf. *zeru-lurrak:* le ciel et la terre, *senhar-emazteak:* le mari et la femme.

2. *Josafateko sorhun:* expression biblique très connue qu'Etchahun emploie aussi dans *Ahaide delezius huntan* (strophe 18):

Haboro bizitzen ezpaniz Josafatera artino.

Sorhun: forme contracte de *sorhuan.*

3. *izozie:* impératif à indice de datif, 3e personne du singulier.

Cette strophe était déjà composée lorsque Etchahun ajouta dans le manuscrit de 1833 de *Mündian malerusik* la strophe 18 des adieux aux enfants.

		Bull	*Larr S.E.*	*H*	*O*	*Oh.*	*'Bels*	*Bac*	Lh I	Lh II	Lh III
Bi berset	1	1	1	1	1	—	—	—	1	1	1
Ene persegizalen	2	2	2	—	—	—	—	—	—	—	—
Ene gazte denboran ...	3	3	3	—	—	—	—	—	—	—	—
Hartü nin emaztia	4	4	4	—	—	—	—	—	—	—	—
Bost urthez presuntegin.	5	—	C1	2	2	—	—	—	2	—	—
Ni Ajenan bi urthez ...	6	5	8	—	—	—	—	—	—	—	—
Ni Ajenan libratü	7	6	5	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaztelin nintzalarik ...	8	8	C2	3	3	—	—	—	3	—	—
Hamasei jakiletan	9	7	6	—	—	—	—	—	—	—	—
Bost urthe igaran	10	—	—	—	—	2	2	2	—	—	—
Nik dütüdan	11	10	C4	4	—	—	—	—	4	2	2
Zelüko Jinko Jauna ...	12	9	C3	5	4	—	—	—	5	3	—
Pharkatzen dit	13	12	7	10	8	3	3	3	10	8	3
Ene lehen aizua	14	13	9	12	7	—	—	—	12	10	7
Adio ene lagüna	15	11	C5	11	9	—	—	—	11	9	8
Musde Alkat	16	—	11	7	6	1	1	1	7	5	—
Ezpiritü saintia	17	15	12	8	—	4	—	4	8	7	4
Abelen denborati	18	14	10	9	—	5	4	—	9	6	5
Eztizüt nahi	19	16	13	—	—	—	—	—	—	—	—
Ene alhaba bakhotxa ...	20	17	14	—	—	—	—	—	—	—	—
Adios Barkoxtarrak	21	18	15	6	—	—	—	—	6	4	6
Ene haurrak adio	22	19	16	13	5	6	5	5	13	11	9

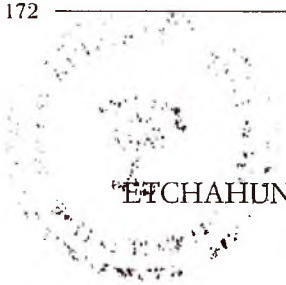

ETCHAHUNEN BIZITZIAREN KHANTORIA

(La chanson de sa vie)

1834

Monsieur le Procurur du Roy il y a queque temps que vous m'avois un honneur singulier en me faisant coumparetre a devant un parisien n'étant capable de vous satisfer alors je vous avois promis de vous donner l'histoire de ma vie par chaçons Basques avec la traduction francoise dont je tardé de vous tenir ma promesse jusque le momant, connessant indigne de coumparaitre davant vos yeux mais aujourdhy mon incapacité au coté ma necessité me força de jetter à vos pieds en vous demandant une grace en le dernier versset de mes tristes chanchons.

1. Mousde Clerice jauna Badiçu dembora
çoure salutatcera, gin guein ninçala
hitçaman ukhen neiçun dakiçun beçala
Ene bicitciaren, coblas eçartera
egun houna nitçayçu copiarekila

* * *

2. Etchahonen çorthia içanda ayphatu
mundian gutic dila haboro sofritu
ene persona tristic houracin causatu
aitetamer beyninçan haurreti huguntu
edertarçunes prauve, ninçalacos sorthu

* * *

3. ene lehen ourthia, nin carceratia
amac idor bihotça, bai eta thitia
ni khugnati marracas beinian gossia
amac ene nigarrez ez aldis anxia
nahis eguinliçadan gincouac deitcia

EUSKALTZAINDIA
REAL ACADEMIA DE LA LENGUA VASCA

TRADUCTION

Chanson de sa vie

1. *Honorable Monsieur Clérisse, il y a longtemps*
Que je comptais venir vous saluer,
Je vous avais promis, comme vous le savez,
De mettre ma vie en chansons;
Me voici aujourd'hui avec le texte écrit.

* * *

2. *On a beaucoup parlé du sort d'Etchahun:*
Peu d'hommes au monde ont souffert davantage;
Ma triste nature en fut cause;
Dès mon bas âge mes parents m'avaient pris en aversion
Parce que j'étais né pauvre en beauté.

* * *

3. *La première année, j'étais chétif;*
Ma mère était aussi sèche de coeur que de mamelle
Je criais de mon berceau car j'avais faim;
Ma mère, par contre, n'avait cure de mes pleurs
Désirant que Dieu me rappelât à lui.

4. ene biden ourthian banoundouen chuti
desprimatus khechunin arrebabateki
eramaiten beitceitan oguia escuti
eta nihau tratatcen, ardura crudelki
ikhoussiric amari etceyola gaitci.

* * *

5. hirour guerren ourthecos, ninçan elhestatcen
noula tratatcen nundin, arrebac erraiten
bena hari gueçurrac, hobeki sinhesten
ardura beitceritan, nigar eraguiten
amac ichil artino, nindian cehatcen.

* * *

6. laurac coumplitu gabe, banian anayé
çaflerasten beinundin, arrebac herere
guero eguiten banin, nic hayer deusere
amac hayer pharcatcen faltac bethiere
eta ni erhacatcen, pietate gabe.

* * *

7. Bostac nutianecos, aitanin orducos
ene figura tristis, hassiric ondicos
etchenco bestic ere, ikhous aldi oros
hari ençun naussetças, eni injurios
mesperetchu gueibaten, ninçan heki gueros

* * *

8. Bethe nutinin seiac ama ene engrat
hari plaser eguiten, ni ari ahalas
eta harec ordari aurhider ophilac
apairietan ere hobe hayen pheçac
uduri ni haurretan, nundiala bastart

* * *

9. Bethe nutinin çaspi içan ninçan hassi
amaren cerbutchatcen, ahalas umilki
lanic cianin haurren, mania nic bethi
guero beste aurrhider, goust eguitegati
gaiski salcen nundian ene aitareki

4. *Au cours de ma deuxième année je marchais*
Avec une soeur, qui irritée d'avoir perdu le droit d'aînesse
M'enlevait le pain de la main,
Et me traitait souvent cruellement
Voyant que cela ne déplaisait pas à ma mère.

* * *

5. *Pour ma troisième année je parlais*
Et disais comment me traitait ma soeur;
Mais on croyait bien plus ses mensonges;
Comme elle me faisait souvent pleurer
Ma mère me rossait jusqu'à ce que je tusse.

* * *

6. *Avant d'accomplir mes quatre ans j'avais des frères;*
Ma soeur les poussait à me battre;
Si par suite, je leur faisais quoi que ce fût
Ma mère leur pardonnait toujours leurs fautes
Et moi, elle me châtiait sans pitié.

* * *

7. *Dès que j'eus cinq ans, mon père pour lors*
Avait commencé à m'affliger à cause de ma triste apparence.
Les autres membres de la famille aussi, chaque fois qu'ils me [voyaient,
A cause de ses railleries, me lançaient des injures;
Dès que j'étais avec eux j'étais objet de mépris.

* * *

8. *Quand j'avais accompli six ans, ma mère était ingrate envers [moi;*
Je m'appliquais de tout mon possible à lui faire plaisir;
En échange elle donnait des petits pains à mes frères et soeurs;
Aux repas aussi leurs parts étaient meilleures;
Il semblait que parmi ses enfants j'étais un bâtard.

* * *

9. *Quand j'avais accompli sept ans, je m'étais mis*
A servir ma mère, aussi humblement que possible;
Quand elle avait du travail pour les enfants, c'est toujours moi [qui recevais l'ordre,
Puis, pour faire plaisir aux autres enfants,
Elle disait du mal de moi à mon père.

10. çortci guerren ourthia nian escolaco
nic hanere çorthia, etchen beçalaco
etchen esclavo dena, beita campoun niatho
halacouen khidiac bethiere gaisto
hartacos nic han ere esprabia franco

* * *

11. Bederatçu guerrena nin nahin aphestu
nahis aita etamer, ephachuti khentu
bena ez laguncera, nic hourac gogatu
gincouac eman donna, nitan nul aguitu
ene suita tristic, beiterit marcatu

* * *

12. hamar guerren ourthia nian changrireki
aitac enundilacos, escola eraci
nahi beinundin ordin travaillaeraci
eta es nic indarric, haurrin hacis gaiski
ordin haren mendekic, içan ceistan hassi

* * *

13. hameca guerrenecos, nin aita pharcatcen
hari khaussitu nahis, indarra bortchatcen
harec errecoumpenssa, ceitana eguiten
eguisaitac beinundin, primu bere fontsen
ene desprimutcia, ceritan tcekhatcen

* * *

14. hamabi guerrenian, ni goicic lanian
oustes aita contriri, khaussitureninan
harec beste aurrhidic, usten aiserian
eta halere hayen obretças lorian
aldis nic jaten neron, arthouri dolian

* * *

15. hama hirour dena nin mithileki lanin
oustes aita pharcatces irabaciren nin
harec ceitan eskerrac pharcatunianin
ene odol agria, sobera errecin
ene ossagarria, galeraci beitcin

10. *Ma huitième année était consacrée à l'école;*
Mon sort y était le même qu'à la maison;
Celui qui est esclave à la maison, au dehors est un souffre-douleur;
Pour des êtres de ce genre, les compagnons sont toujours mé-chants;
A cause de cela, j'étais là-bas aussi, l'objet de nombreux outrages.

* * *

11. *Pour la neuvième année je voulais me faire prêtre,*
Désirant n'être plus un obstacle pour mes parents;
Mais je ne les avais pas décidés à m'aider,
Le don accordé par Dieu s'est trouvé nul en moi
Comme la triste suite me l'a prouvé.

* * *

12. *Ma dixième année fut remplie de chagrins*
Parce que mon père ne m'avait pas fait instruire;
Il voulait alors me faire travailler;
Moi je n'avais point de forces, pour avoir été mal nourri dans l'enfance;
Alors ses vengeances s'exercèrent sur moi.

* * *

13. *Dès ma onzième année je ménageais mon père;*
Pour lui complaire, je travaillais au delà de mes forces;
La récompense qu'il me réservait,
(mon parrain m'ayant fait héritier de ses biens),
Consistait à me déshériter.

* * *

14. *Dans ma douzième année j'allais au travail de bonne heure,*
Croyant gagner les bonnes grâces de mon père hostile,
Lui laissait à mes frères et soeurs une existence facile,
Malgré cela il était enchanté de leurs actes;
Par contre, il n'avait que regret du pain que je lui mangeais.

* * *

15. *Je passais ma treizième année au travail avec les domestiques*
Croyant gagner en ménageant mon père;
Ses remerciements quand je l'avais ménagé:
Il consuma trop mon sang déjà trop altéré
Et me fit perdre la santé.

16. hamabost guerreneco, ni es deusetaco
egoitera ez ausat etez houn laneco
mithila, odrereki lanin bortchatceco
edo eta bestela, ene çaflatceco
halere nic hobena, houra enetaco

* * *

17. hamaseiden ourthia, nin desolatia
hilic ama handia, nic nian althia
guerosti etchenian, houn ene trempia
ene errekitia, nitças trufatcia
eta beste haurrena salda berhecia

* * *

18. hamaçaspi guerrenin ni usatu tregnin
ene etcheco contren, mesperetcien pin
nescatotiobat cian, aitac hartu ordin
eni doluceitala, eracasten beitcin
houra beinin maithatu, bien çori gaitcin

* * *

19. hamaçortci guerrena nianin coumplitu
ene bekhatia cen içan publicatu
eta ni ene aitas gincouac punitu
egusaita beinian, hares desgoustatu
ene desprimutcera ceritan gogatu

* * *

20. hemeretçu denian, primagen changriti
avançu eguin nian ene buris gainti
hirour etchalte beinin galdu aitagati
eta es amac ere, nahi primuraci
nic nahi eninaren, espusatces baici

* * *

21. hogueiac nutineco, nic khidiac galtho
noun ciradin solasac, hetat jouaiteco
eta nic aldis gousta, nihau egoiteco
ene phena changries, nigar eguiteco
ene gaste dembora ukhendut halaco

16. *Pour ma quinzième année je n'étais bon à rien*
Je n'osais rester à ne rien faire et cependant je n'étais pas apte [au travail
Le domestique avait l'ordre de me forcer à travailler
Ou sinon de me corriger
Malgré cela c'était encore lui qui était le meilleur pour moi.

* * *

17. *Dans ma seizième année j'étais dans la désolation*
D'avoir perdu ma grand'mère, mon alliée;
Dès lors, à la maison jugez de mon moral;
Ma nourriture, les railleries à mon adresse
Et celle des autres enfants un bouillon de choix.

* * *

18. *Dans ma dix septième année je suivais mon train habituel*
Sous le mépris de mes parents hostiles;
Mon père engagea alors une petite servante
Qui montrait qu'elle m'avait en compassion;
Je l'aimai pour notre malheur commun.

* * *

19. *Quand j'accomplis mes dix huit ans,*
Mon péché fut rendu public;
Dieu me punit par mon père;
Comme, par cette faute, je dégoutai mon parrain,
Il se décida à me deshériter.

* * *

20. *A la dix neuvième année à cause du chagrin de l'héritage*
Je faillis mettre fin à mes jours
Car j'avais perdu trois maisons à cause de mon père,
Et que ma mère ne voulait me faire héritier
Qu'à la condition d'épouser celle que je ne voulais pas.

* * *

21. *Dès que j'eus vingt ans mes camarades me demandaient*
Pour aller dans les lieux de fête;
Par contre mon goût était de rester seul
Pour pleurer mes peines et chagrins;
Tel fut le temps de ma jeunesse.

22. Hoguei eta bat denin, eguin nin khortia
amourioric gabe o gacho tristia
oustes erosten nian aitamen bakia
erossi ukhen nian ene thurmentia
nahi gabes kitatu ene sor lekhia

* * *

23. hogei eta bi denin escountus dolunin
orducos beinakian, cernian sayhexin
ene ossaba ere hilceritan ordin
lehen khentu primagen berris eman guein
ene aitaças baici, emaiten beitçutin

* * *

24. hogeita hirour denin gin ceristan hounac
ossabac hilceracoun, eman guei ceistanac
aitac beste haurreki erossi tcicanac
eneki procescaco, houn ciren çucenac
eta dobla eraci, nic nutian phenac

* * *

25. hoguei eta lau denin ama hil ceritan
eta aita venjatu aurrhideki bertan
justicias partaju, galthatu ceritan
nic nahi accoumoudus beria harceçan
bena harec nahigo, ni despendios jan

* * *

26. hoguei eta bost denin, banian bihots min
aita fraudas sarthuric, ordegnus ukhenin
hari buhurtu nahis, ni procescan ordin
egunac justician, eta gayac bidin
eta ene aiçouac emastiren ohin.

* * *

27. hogueita sei denian banin bost etcheco
ni galnendin nahian, ene beretcheco
lous falssubat ceitan gin scandaletaco
ecin pacenciatus nic emailia jo
eta sujet hares, hareraci presou

22. *Au cours de ma vingt et unième année je courtisai*
Sans amour, oh pauvre misérable,
Croyant que je gagnerais la paix avec les parents;
Tout ce que j'achetais ce fut mon tourment
Pour n'avoir pas voulu quitter le lieu natal.

* * *

23. *Dans ma vingt deuxième année je regrettai mon mariage*
Car je savais pour lors ce que j'avais à mon côté;
Mon oncle aussi mourut alors;
Il avait l'intention de me rendre l'héritage autrefois ôté;
Sans l'intervention de mon père, il me le donnait.

* * *

24. *Au cours de ma vingt troisième année m'échurent les biens*
Que mon oncle au moment de sa mort avait l'intention de [me léguer.
Mon père avec les autres enfants souleva des chicanes
Et les droits qui étaient bons pour plaider contre moi.
Il redoubla les peines que j'éprouvais.

* * *

25. *Lorsque j'avais vingt quatre ans ma mère mourut*
Et mon père se vengea aussitôt, ainsi que mes frères et soeurs;
Il me demanda le partage par la justice;
Moi, je voulais qu'il prît son dû à l'amiable
Mais il préféra me ruiner en dépenses.

* * *

26. *A vingt cinq ans j'étais plein de douleur*
Mon père étant entré frauduleusement en possession de ce qui [me revenait par testament;
Moi voulant lui résister, j'entrais alors en procès;
Le jour en justice, la nuit sur les routes,
Et mes voisins dans le lit de ma femme.

* * *

27. *Lorsque j'avais vingt six ans, cinq personnes de ma famille*
Voulaient que je me perdisse pour s'approprier mes biens;
On me donna un faux louis d'or pour me provoquer;
Perdant patience, je frappai celui qui me l'avait donné
Et, pour ce motif, on me fit mettre en prison.

28. coumplitu nutianin, hoguei eta çaspi
emastis nundin aitac, delonça eraci
ene muble cabalic, aurridec edeki
ni nahis ene hounen, exayer edeki
cachota chilaturic, campoulat escapi

* * *

29. coumplitu nutianin hoguei eta çortci
exayac enen jaten, ni aldis ihessi
emastiren ossaba, nin othoieraci
etchaltic sal citçan, nençan libreraci
bena ni emastiac, ordin hareraci

* * *

30. hoguita bederatcic nutinin coumplitu
aitac ceitan haurreki procesa phoussatu
ene presous içanes, defautes jujatu
ene hirour etchaltic, ordian beretu
eta ez gastelilat eni sosbat heltu

* * *

31. hogueta hamarrenin, hileri cachotin
juge hayer gorderic, sabrekaldic burin
jaunliera ceritan, jabeki bat eguin
eta ez ikhoustera, ihour utci ordin
loxas eguincin crima jugec lecen jakin

* * *

32. Coumplitu nutianin, hoguita hamecac
emastic eguin ceitan, jaunareki bastart
eçarten beinudian, feit harec campoulat
condeneraci nundin, ordin jaunlierac
loxas puniras neçan, egin ceitan plagas

* * *

33. coumplitu nutianin hogueita hamabi
agenerat nundien prauveric igorri
khalignabat lephoti jandarmac thirari
ene çaignec es nahi khorpitça egari
heltunundien airin, ecines ebili

28. *Quand j'accomplis mes vingt sept ans*
Mon père me fit dénoncer par ma femme;
Mes frères et soeurs enlevèrent mes meubles et mon bétail;
Moi, voulant ôter mes biens à mes ennemis,
Après avoir percé mon cachot, je m'échappai au dehors.

* * *

29. *Lorsque j'accomplis mes vingt huit ans*
Mes ennemis mangeaient mes biens, moi par contre j'étais en [fuite;
Je fis prier l'oncle de ma femme
De vendre mes biens pour me libérer
Mais alors ma femme me fit arrêter.

* * *

30. *Quand j'eus accompli mes vingt neuf ans*
Mon père avec les enfants activa mon procès;
Etant en prison, je fus jugé par défaut;
Ils s'approprièrent alors mes trois propriétés
Et ne m'envoyèrent pas un sou en prison.

* * *

31. *Dans ma trentième année, au cachot, malade à en mourir,*
Alors qu'il avait caché aux juges les coups de sabre qu'il m'avait [donnés à la tête
Le geôlier, d'accord avec ma parenté,
Ne laissa personne venir me rendre visite
De peur que les juges ne sussent le crime qu'il avait commis.

* * *

32. *Quand j'accomplis trente et un ans*
Ma femme me fit un bâtard avec son amant;
Comme cet événement me faisait libérer,
Le geôlier, alors, me fit condamner
De peur que je ne le fisse punir pour la blessure qu'il m'avait [faite.

* * *

33. *Quand j'eus accompli trente deux ans*
On m'envoya à Agen, misérable,
Une chaîne autour du cou, tirée par les gendarmes.
Mes nerfs ne voulant plus soutenir mon corps,
Ils m'y amenèrent en l'air, car je ne pouvais plus marcher.

34. hogueta hamahirour dena nian triste
agenen beharnila hil beinian ouste
secoursic ecin ukhen, hanco jana countre
finirasten nundian, emastiac hanche
espaleit gincouc heltu, chaho atharratce

* * *

35. hoguita hamalaura, nian alaguera
ouste beinin agenen, libratcen ninçala
bena gaiski saldurik, emastic harçara
condusitu nundien, brigadas brigada
hanco borthan harturic, donaphaleguira

* * *

36. hoguita hamabostin, ni donaphaleguin
han hil beharniala, dudaric espeinin
hanco jaun jugetara, cen emastia gin
han perieras nencen her othoyac eguin
eta ni haren despit hec livratu ordin

* * *

37. hoguita hamesein, ninçan etchen sarthu
fonssa engajaturic, emastiac bathu
hirour milla liberas hounac devenitu
eta bost edo seies, çorrac emendatu
halere arragretic, es eni marcatu

* * *

38. hoguita hamaçaspin ni exayen artin
hayen nabastarrien ecin suportatin
colpatu ukhen cien gaibates ulhunpin
ene adiskidebat exaya cen oustin
eta eni behartu, berris ihes eguin

* * *

39. hoguita hamaçortcin, gorde nin lekia
loxas naussilekhidan hartan justicia
eni deus eman gabe, cianac tritia
eguin ceitan exayer hareracitia
eta guero beraren, hen naussi sartcia

34. *La trente troisième fut pour moi une année triste*
Car je croyais mourir à Agen;
Ne pouvant obtenir des secours, la nourriture m'étant contraire,
Ma femme me faisait périr là bas,
Si Dieu ne m'avait envoyé Chaho de Tardets.

* * *

35. *La trente quatrième fut une année de joie*
Car je croyais recouvrer ma liberté à Agen;
Mais ayant été faussement accusé à nouveau par ma femme,
On me conduisit, de brigade en brigade,
De la porte de la prison jusqu'à Saint-Palais.

* * *

36. *Dans ma trente cinquième année j'étais à Saint-Palais;*
Je ne doutais pas que je dusse mourir là-bas;
Ma femme y vint voir les juges,
Les pria de m'y faire périr,
Et, en dépit d'elle, ils me délivrèrent alors.

* * *

37. *Dans ma trente sixième année, je rentrai chez moi.*
J'y trouvais la propriété hypothéquée par ma femme;
Les biens étaient amoindris de trois mille francs;
Les dettes augmentées de cinq ou six mille;
Malgré cela, elle ne me marqua aucun regret.

* * *

38. *Dans ma trente septième année, j'étais au milieu de mes ennemis,*
Ne pouvant supporter leurs affronts;
Une nuit, dans les ténèbres, on blessa
Un de mes amis, croyant que c'était un ennemi
Et il me fallut fuir à nouveau.

* * *

39. *Dans ma trente huitième année, je mis mon bien à l'abri*
De peur que la justice ne s'en emparât;
Sans rien me donner, celui qui avait le titre de propriété
Me fit prendre sur dénonciation de mes ennemis
De manière à y entrer ensuite en maître.

40. hogueita hemeretcin nic pauveco khortin
çaspi jakile falssu banutian khantin
hanco jaun juger erran, nic cer sofritunin
eta ene plentetças, hec casetac eguin
eta nihau eçari dolus libertatin

* * *

41. Berrogueden ourthian ninçan etchen sarthu
jakile falssu ginac, han etcheçain bathu
ene bortan sartceti, hayec defendatu
bost lekhutaco primu, içan cena sorthu
etchesbat eguin gabe, ostatin gabetu

* * *

42. Berreguei eta batin procesbat hassinin
fonssa edo saria bata nahi beinin
arbitrec ni troumpatu presentic espeinin
haiec ni sineraci certan espeinekin
eta hartce nianas, kitancha eraguin

* * *

43. Berroguita bidena nianin coumplitu
ene changriac ceistan sobera gagnitu
mundus mundu beininçan pelegri phartitu
ene phenac bihotcin, bost reino traucatu
erroumaco hirian, khomentian sarthu

* * *

44. Berroguita hirourin nunduçun khomentin
haurren nin arraincurac, erratcen beinundin
haren ecin sofritus, ni franciarat gin
passaporta deseguin anconaco hirin
eta presou eçari toscanaco lurrin

* * *

45. Berroguei eta laurin içan ninçan jalki
berrogueta hamabost guerren gasteluti
nimaseco hirian egonic hil exi
araues espeininçan sofrituric aski
gin ninçan bataliara, ene exayeki

40. *Dans ma trente neuvième année, j'étais à la cour de Pau;*
Sept faux témoins étaient à mes côtés.
Je dis à M.M les juges tout ce que j'avais souffert;
De mes plaintes, ils firent des articles dans les journaux
Et, avec regret, ils me mirent en liberté.

* * *

41. *Dans ma quarantième année, je rentrai chez moi, j'y trouvai*
[comme métayers
Ceux qui étaient venus en faux témoins;
Ils me défendirent d'entrer par ma porte;
Celui qui était né héritier de cinq maisons,
Sans avoir commis un excès, dut demeurer à l'auberge, dans le
[dénuement

* * *

42. *Dans ma quarante et unième année, je commençais un procès*
Car je voulais recouvrer soit la propriété, soit sa valeur.
Les arbitres me trompèrent car je n'avais pas de cadeaux;
Ils me firent signer je ne sais trop quoi
Et me firent donner quittance de la créance que j'avais.

* * *

43. *Quand j'eus accompli ma quarante deuxième année*
Les chagrins m'excédèrent par trop;
Je partis de par le monde comme pèlerin;
L'âme en peine, je traversai cinq royaumes
Et j'entrai au couvent dans la ville de Rome.

* * *

44. *Dans ma quarante troisième année, j'étais au couvent;*
Le souci de mes enfants me brûlait le coeur;
Ne pouvant souffrir cela, je revins en France;
Je perdis mon passeport dans la ville d'Ancône
Et on me mit en prison dans le pays de Toscane.

* * *

45. *Dans ma quarante quatrième année je sortis*
De ma cinquante cinquième prison;
Etant resté, à l'article de la mort, dans la ville de Nîmes,
Peut-être parce que je n'avais pas souffert suffisamment
Je revins livrer bataille à mes ennemis.

46. Berrogue eta bostin seis proces hassinin
aita gincouc deithuric, haren houna beinin
eta ene haurreki sarthu ene hounin
hen amareki ere jarri unionin
estelaric etchaten senharraren ohin.

* * *

47. Berroguei eta sein nian thurmentia
ene lekhu galdiren, ecin chuchentia
eni venjatces jounic, ikousten hatia
igortiac eguiten eneti yatia
haren suportatceco, behar pacencia

* * *

48. coumplitu nutianin, berregueta çaspi
haurren cerbait gueinhatcen içan ninçan hassi
gueinhaçale laguna çortiac attaki
mousde maitiac houra, mousde etchatceki
defis jaun presidenta, gati libreraci

* * *

49. Berroguei eta çortcic oray dutut bethe
hontan seme bat garda sarthu nahi nuke
eta hartaco behar nic autoritate
erregueren beitcira çu procuradore
jauna çuc eguidaçu hartaco favore

Monsieur,

Je vous demande excuse le fautes que le hate ma fit faire, quant aux griefs que je les explique pour les sujet de ces coublets je ne rien ajouté plutot diminué et aux années accordées avec les soufences il a put être quelque changement c'est a dire 2 question ils pourront être arribés dans un an quoique je les ai mis an par an et je mis le 31e avant le 30. Si vous soucie de les faire copier vous faires observer.

Monsieur Monsieur j'avoé je né rien mis qu'il soit digne de votre attention ni soufert rien moins que je écrit.

Je vous salue avec le plus profond respec par votre estimabre perssonne.

Topet dit Etchahon.

46. *Dans ma quarante cinquième année, je commençais six procès;*
Mon père ayant été rappelé à Dieu, j'avais son bien;
Avec mes enfants je rentrai en possession de mon bien
Avec leur mère aussi je me raccordai
Bien qu'elle ne couchât point dans le lit de son mari.

* * *

47. *Dans ma quarante sixième année j'étais dans les tourments*
De ne pouvoir recouvrer ma propriété perdue.
A force de se venger de moi, je voyais ma fortune s'en aller;
Celui que j'avais renvoyé mangeait à même mon bien:
Pour supporter cela, il fallait de la patience.

* * *

48. *Quand j'eus accompli quarante sept ans*
J'avais commencé à économiser pour mes enfants;
Le sort désigna celui qui m'aidait à cette tâche;
Monsieur De Maitie ainsi que M. Etchats
Le firent libérer pour l'amour de M. le Président Deffis.

* * *

49. *Je viens d'accomplir quarante huit ans;*
Cette année, je voudrais faire entrer un fils dans la douane
Et pour cela il me faut un appui;
Puisque vous êtes procureur du Roi
Monsieur, faites-moi accorder cette faveur.

NOTES

Cet important manuscrit donné au Musée Basque le 12 novembre 1963 par Madame Péria de Saint-Palais, appartenait à feu le contrôleur général de l'armée Henri Péria. Inscrit sous le n.° MS 64-12 il comporte six feuillets reliés en cahier de 19,3 cm sur 15 cm. Il fait partie d'un ensemble de manuscrits décrits pour la première fois par M. Marcel Clèdes dans le *Journal de Saint-Palais* du dimanche 14 août 1949 (article intitulé: Avons-nous les confessions d'Etchahun?) M. Clèdes posait dans son article le problème de l'authenticité de ces documents: «Ces écrits sont-ils authentiques? C'est la première question qui se pose évidemment. Leur origine me paraît garantir leur authenticité. Dans la famille qui me les a communiqués, il était de tradition de les considérer comme dignes d'intérêt.»

On ne peut douter de l'authenticité de tels documents. En effet, l'écriture est bien celle d'Etchahun, telle que nous avons pu la voir dans un billet où il reconnaissait devoir une somme d'argent et la signature est exactement la même que les très nombreuses signatures qu'il nous a été donné d'examiner dans les actes notariés passés par le poète et nombre d'autres documents de toute sorte.

Il se pose toutefois un problème de date. Au dernier couplet de cette longue chanson Etchahun annonce qu'il vient d'accomplir quarante huit ans.

Berroguei eta çortcic orai dutut bethe

Il n'y a pas lieu de mettre en doute ce que nous dit Etchahun lui-même et, par conséquent, nous pouvons attribuer à ce poème la date de 1834. Cette date n'est pas contredite par ce qu'Etchahun déclare dans les quelques lignes qu'il a écrites en tête de la chanson dans un français plus qu'approximatif. S'adressant à M. Hyppolite Clérisse, procureur du roi à Saint-Palais, il lui rappelle qu'il lui avait fait un honneur en le faisant comparaître *il y a quelque temps* devant un Parisien.

Ce Parisien était Ernest Legouvé venu au Pays Basque on ne sait ni pourquoi, ni comment. Ayant manifesté le désir de voir un

improvisateur, le procureur du roi lui avait présenté Etchahun. C'est alors que dit Etchahun: «Je vous avais promis de vous donner l'histoire de ma vie par chaçons basques avec la traduction française dont je tardé de vous tenir ma promesse jusque le moment.»

Nous démontrons que la chanson dédiée à Ernest Legouvé est du 20 octobre 1833, date à laquelle Etchahun a pu rencontrer le poète parisien et le procureur du roi. Comme il a tardé à tenir sa promesse, la date de 1834 que nous avons assignée à cette poésie apparaît comme tout à fait probable sinon certaine.

Le manuscrit MS 64-13 de la section des manuscrits du Musée Basque, 6 feuillets de 22,5 cm sur 16 cm, reliés en cahier, d'une écriture entièremente différente des autres manuscrits contient la traduction française de ce que nous-même avons intitulé en basque: *Etxahunen bizitziaren khantoria* ou encore la chanson de la vie d' Etchahun. Nous la publions à la suite, à titre de curiosité et de document.

I. 1. *Mousde Clerice Jauna: Mousde* est un qualificatif honorifique qui signifie: Monsieur de. Il est curieux de le trouver employé avec *jauna* ce qui a un effet pléonastique.

Cependant la chose est assez courante:

Mousde Haritchabalet jaun erretora *(Mündian malerusik* - str. 13).

Musde Vivie jauna *(Procès Udoy* - str. 6 et 7).

Musde Dufis jaun presidenta eta Musde Undurein jauna *(Ahaide delezius.* Str. 11).

Musde Cleriça jaunari *(Musde Hegobe* - str. 3).

badiçu: forme allocutive respectueuse qui correspond bien à la formule respectueuse *Musde Clerice jauna.*

2. *guein:* forme contracte de *gueian:* dans le désir de. litt.: que j'étais dans le désir de venir vous saluer. *guein* compte pour deux syllabes (*gueyin*).

3. *hit(ç)aman ukhen neiçun:* forme de passé surcomposé qui renvoie à un passé assez lointain.

4. *ene bicitciaren:* emploi du génitif possessif très courant en souletin après l'infinitif nominal à l'adlatif.

coblas: instrumental. Litt.: par couplets.

5. *houna nitçayçu: houna:* directif qui marque le mouvement terminé.

nitçayçu: est le verbe d'état sans mouvement à la forme allocutive respectueuse.

copiarekila: le mot *copia* a le sens de copie, texte écrit qui s'oppose à l'improvisation chantée. C'est la transcription du texte poétique.

Nous trouvons cela dans *Galerianoaren kantuak* de Larralde-Bordachuri (strophe 10).

Kantu hauk eman ditut Paubeko hirian,
Burdinez kargaturik, oi presondegian,
Bai eta kopiatu denbora berian
Orok kanta ditzaten Hazparne herrian,

Il est prouvé que Martin Larralde-Bordachuri ne savait pas écrire. On a donc copié ce qu'il composait et il a envoyé le texte écrit, la transcription (*kopia*) à Hasparren.

II. 1. *çorthia:* gallicisme, le sort, le destin.

2. *gutic:* actif de la déclinaison indéfinie. Bien que le sens soit pluriel, l'emploi de la déclinaison indéfinie entraîne l'emploi du singulier pour le verbe *dila,* forme contracte de *diala;* litt.: que dans le monde peu de gens ont plus souffert.

3. *persona:* peut avoir le sens de personne et aussi dans ce texte le sens de *nature.*

tristic: forme contracte de *tristiac.*

cin: forme contracte de *cian.*

4. Le datif étant exprimé dans *aitetamer* Etchahun n'éprouve pas le besoin d'écrire un verbe à indice de datif qui serait *beinintceyen.*

huguntu: litt.: devenir détesté.

Ce vers exprime littéralement: j'étais devenu détesté depuis l'enfance à mes parents.

aitetamer: aita eta amer. L'élision est faite par Etchahun lui-même pour bien rythmer le vers.

5. *edertarçunes:* instrumental. Litt.: pauvre en beauté.

III. 1. *nin*; forme contracte de *nian.* Nous la trouverons employée très souvent dans ce poème.

carceratia: Selon Larrasquet (Le basque de la Basse-Soule orientale) ce mot signifie: qui a, de naissance, les membres difformes ou invalides; cf. béarnais: *carcinat,* personne épuisée par la maladie.

Le dictionnaire Lhande dit: de croissance tardive et imparfaite.

litt.: ma première année je l'avais chétive.

2. Ellipse de l'auxiliaire *zian.* Cette ellipse ajoute à la férocité concise de ce vers.

3. *khugnati:* souletin *kuña* - cf. espagnol *cuna.* Ellipse du verbe *ari nintzan* après *marracas.*

4. Ellipse de l'auxiliaire *zian (amac etçian anxia).*

anxia: préocupation, soin, cure (ne pas avoir cure).

5. *liçadan:* subjonctif futur à indice de datif de l'auxiliaire *ukhen* introduit par *nahis.*

litt.: voulant que Dieu me fît l'appel.

Le R. P. Lhande a pu écrire car il ignorait l'existence de la chanson: «Etchahun qui énumère dans ses élégies la plupart de ses proches n'a jamais parlé de sa mère. Il est surprenant qu'au milieu de ses malheurs il ne se soit pas tourné, du moins par le souvenir, vers cet être de tendresse qui nous demeure fidèle quand tout vient à nous manquer.»

(Gure Herria 1923, p. 427).

Il n'est plus possible d'écrire cela après cette strophe et les suivantes qui sont une féroce diatribe contre sa mère.

IV. 1. *biden;* le suffixe *den* n'est plus employé sauf dans *laurden* qui, encore de nos jours, peut avoir le double sens du numéral ordinal et du suffixe qui indique la fraction (cf. Lafitte, Grammaire, p. 80). Etchahun utilise soit *den* soit *guerren* comme suffixe ordinal: *biden, hirour guerren.*

En utilisant ce texte d'Etchahun on peut imaginer la numération ordinale suivante: *lehen, biden, heren, laurden, bostden, seiden,* etc... et relever les termes employés:

hama hirour dena (str. 15)
hamasei den ourthia (str. 17)
hameretçu denian (str. 20)
hogue eta bat denin (str. 22)
hoguei eta bi denin (str. 23)
hogeita hirour denin (str. 24)
hoguei eta lau denin (str. 25)
hogei eta bost denin (str. 26)
hogueita sei denian (str. 27)
Berrogueden ourthian (str. 41)
Berroguita bidena (str. 43)

Quel serait le sens exact du suffixe *den?* Dans les exemples fournis par Etchahun ne pourrait-on concevoir ce suffixe comme étant la forme conjonctive du verbe *da* (être)?

Ene bi den ourthian, dans l'année qui est deux pour moi.

hama hirour dena: celle qui est treize.
hamasei den ourthia: l'année qui est seize.
hogue eta bat denin: dans celle qui est vingt et un.
A noter qu'à Mouguerre on dit: *birden.*
banoundouen: verbe *joan,* lab.: *nindoan.*

2. *nin:* forme contracte de *nian.*
khechunin: litt.: je l'avais en colère.
desprimatus: cf. béarnais: *prime, primat.*
desprimatü: deshériter.

litt.: avec une soeur que j'avais en colère, de peur d'être deshéritée.

4. Ellipse de l'auxiliaire après *tratatcen (beinündian).*

5. *ikhoussiric:* marque l'action terminée.

Le manuscrit porte *etieyola gaitci.* Il s'agit là de la forme complètive en *la,* à indice de datif, qui est en souletin *zeyola* ou *zitzeyola.* Il y a eu une erreur de copie et il faut donc corriger en *etceyola.*

Etchahun confirme dans cette strophe ce que nous avions découvert par des documents, c'est-à-dire qu'il n'était pas l'aîné de la famille. En effet, bien que nous ne connaissions point sa date de naissance puisque les registres paroissiaux de Barcus d'avant la révolution ont été perdus ou brûlés, de nombreux documents prouvent l'existence de Marie Anne Topet, soeur aînée d'Etchahun. Son acte de décès nous dit qu'elle est décédée le 27 janvier à l'âge de 42 ans. Elle devait avoir trois ou quatre ans de plus que le poète.

V. 2. *nundin:* forme contracte de *nundian.*
Ellipse de l'auxiliaire après *erraiten (nian).*

3. Rupture de construction. Alors que le sujet est la première personne dans les deux premiers vers, il change ensuite. Ellipse de l'auxiliaire après *sinhesten.* On peut supposer que le sujet de *sinhesten* est ou bien la mère qui sera mentionnée deux vers plus loin, ou bien un pluriel indéfini qui aurait la valeur de *on.*

4. *beitceritan: ceritan* forme ancienne de *ceitan.* Etchahun emploie les deux formes selon les besoins du vers, la forme *ceritan* ayant une syllabe de plus que *ceitan.* Nous en trouverons de très nombreux exemples dans ce poème.

nigar eraguiten: faire pleurer. *eraguin:* factitif de *eguin.*

5. *cehatcen:* implique l'idée de châtiment corporel et même de *rossée.* Sens très fort, beaucoup plus fort que *jo.* Le mot dérive de *zehe, xehe:* menu. D'où réduire en miettes, en morceaux.

VI. 1. *anayé:* nominatif indéfini. C'est pourquoi le verbe est au singulier: *banian.* Mais ce nominatif indéfini a aussi bien une valeur de singulier que de pluriel. Il a ici une valeur de pluriel puisqu'au deuxième vers nous trouvons le datif pluriel *herere (her = haier + ere).* Le datif avec le factitif *erazi* a valeur d'agent.

2. *çaflerasten:* dérivé de *zafla: soufflet, gifle,* d'où sens de faire souffleter.

Curieux emploi du datif *her* avec *çaflerasten.*

litt.: car ma soeur me faisait souffleter à eux aussi. On attendrait plutôt l'instrumental.

Parmi les frères d'Etchahun nés avant 1790 (*laurac complitu gabe*) nous ne connaissons que Jean Pierre né en 1788 (?) ou qui, du moins, avait vingt quatre ans lors de son mariage le 6 février 1812. Y en eut-il un autre entre 1786 et 1788, car il ne semble pas que l'on puisse songer à Joseph, qui, né le 20 octobre 1791, n'aurait pas pu le souffleter.

beinundin: forme contracte de *beinundian.*

3. *banin:* forme contracte de *banian.*

hayer: employé par Etchahun concurremment avec *her* selon les besoins de la prosodie.

4. Ellipse de l'auxiliaire après *pharcatcen.*

5. Ellipse de l'auxiliaire après *erhacatcen.*

erhacatcen: n'existe ni dans le dictionnaire Lhande, ni dans Larrasquet. Doit être un synonyme de *cehatcen.*

Le contexte l'indique; cf. béarnais *raca:* vomir, faire rendre gorge.

pietate gabe: en général avec *gabe* on emploie le partitif. Encore que (cf. Lafitte, Grammaire, Remarque p. 172) on trouve *sosik gabe et sos gabe, baimena gabe,* etc...

VII. 1. *nin:* forme contracte de *nian.*

2. *figura:* peut avoir le sens de *figure, visage,* et aussi plus particulièrement dans ce texte celui d'aspect extérieur (Cf. esp.: figura. Genio y figura hasta la sepultura).

hassiric: le participe décliné au partitif en souletin (*hasia* en navarro-labourdin), donne au verbe une valeur de parfait. La construction de ces deux vers est très savante.

litt.: Dès que j'eus cinq ans mon père je l'avais alors ayant commencé à m'affliger au sujet de mon triste aspect.

3. *bestic:* forme contracte de *bestiac.*

ikhous aldi oros: emploi de l'indéfini radical, comme complément de *aldi.*

4. *naussetças:* instrumental, de *naussa:* raillerie, moquerie, avec le sens de «au sujet de».

Ellipse de l'auxiliaire après *eni injurios.*

5. *mesperetchu guei baten: guei* a le sens de matière dont on fait quelque chose, sujet dont on parle.

baten: mis pour *batendako.*

heki: haieki(n).

L'auxiliaire *ninçan* sert à la fois à *mesperetchu guei* et à *heki gueros.*

litt.: aussitôt que j'étais avec eux, j'étais (considéré comme) un objet de mépris.

VIII. 1. *ama ene engrat:*

engrat est au nominatif indéfini.

ene: a valeur de *enetako.*

Ellipse de l'auxiliaire *(zian).*

2. Ellipse de l'auxiliaire après *ni ari (nintzan).*

3. *ordari;* idée de récompense. Ce mot est un attribut; litt.: elle (donnait) à mes frères et soeurs des petits pains comme objet d'échange.

aurhide: c'est l'ensemble des frères et soeurs d'une même famille.

ophilac: petit pain soit de blé soit de maïs qui contraste avec le gros pain ou la méture que l'on faisait autrefois dans les fermes. Il représente une gâterie.

4. *apairietan:* semble être la forme navarro-labourdine car en Soule on dit *apaidü.*

5. *uduri:* adjectif, employé absolument dans le sens de «comme si».

nundiala bastart: emploi de la forme indéfinie normale; construction remarquable: litt. (il y avait) apparence qu'elle m'avait bâtard parmi les enfants.

IX. *içan ninçan hassi:* forme surcomposée très usuelle en basque.

3. *lanic cianin:* forme contracte de *cianian* et em-

ploi du partitif; litt: quand elle avait du travail.

mania nic bethi: ellipse de l'auxiliaire *(nian);* litt: c'est moi qui étais toujours commandé.

4. *goust eguitigati: goust eguitia gati* (forme contracte).

goust: gallicisme; élision faite par Etchahun (cf. str. 21: *gousta*).

litt.: ensuite afin de faire le goût à mes autres frères et soeurs.

5. *gaiski salcen:* vient de *saltce:* vente, et *gaiski:* mal, d'où calomnier, accuser faussement.

X. 1. litt.: la neuvième année je l'avais pour l'école.

2. Ellipse de l'auxiliaire *nian* déjà employé au vers précédent.

3. *capoun:* il faut lire *campoun.* Etchahun a omis l'*m* lorsqu'il a transcrit son poème; forme contracte de *campouan.*

niatho: n'existe dans aucun dictionnaire.

M. le chanoine Lafitte nous signale que *niéto,* en béarnais de Charre signifie: le plus petit d'une portée, «l'avorton». Il n'est pas impossible que *niatho* lui soit apparenté. La forme *niéto* ne figure pas dans le dictionnaire de Simin Palay et le chanoine Lafitte ne la connaît que par son souvenir personnel, sa tante étant de Charre.

4. *halacouen:* génitif possessif pluriel. On attendait un singulier puisqu'au vers précédent on avait *esclavo dena:* celui qui est esclave. Toutefois il faut reconnaître que, comme en français, ce singulier a une valeur de pluriel, ce qui explique l'emploi de *halacouen.*

5. *esprabia:* n'existe dans aucun dictionnaire.
cf. béarnais *esprabe:* épreuve.

XI. 1. *nin:* forme contracte de *nian.*
nahin: forme contracte de *nahian.*
litt.: dans le désir de devenir prêtre.

En prose on dirait: *aphestü nahian.*

2. *aita etamer:* Etchahun opère les élisions qui lui sont nécessaires pour le rythme de son vers. Il écrit selon les besoins *aitetama, aita etama, aita eta ama.*

ephachuti: oubli de l'*n* de *ephantchuti* ou de *enphachuti:* obstacle. Emploi du discédent; cf. béarnais: *empach.*

3. Ellipse de l'auxiliaire: *(nutian).*

4. *donna:* gallicisme *don.*
nul: gallicisme *nul.*
Ellipse de l'auxiliaire après *aguitu (zen).*

5. *suita:* cf. note *Mündian malerusik* 1827 - str. 8.
beiterit: beiteit forme à indice de datif.
cf. pour *r,* strophe 5, vers 4.

XII. 1. *changrireki:* forme contracte pour *changriareki,* ou simplement forme à l'indéfini.

2. *enundilakos:* forme contracte pour *enundialacos.*

litt.: parce que mon père ne m'avait pas.

A remarquer le manque d'élision dans *escola eraci;* de même que dans *travailla eraci* dans le vers suivant. Etchahun n'hésite pas à employer des gallicismes. Formes contractes dans *beinundin (beinundian); ordin (ordian); haurrin (haurrian); mendekic (mendekiac).*

5. Le manuscrit porte par oubli de *e: mendkic.*
içan ceistan: forme surcomposée.

Dans Ahaide delezius huntan Etchahun a repris le thème de la mise au travail, strophe 6.

Hazi behar nian phüntian traballatzen nintzan hasi.

XIII. Formes contractes: *nin (nian); beinundin (beinundian).*

1. *nin aita pharcatcen:* infinitif nominal, à l'inessif archaïque; litt.: je l'avais mon père pardonnant.

2. *khaussitu:* selon Larrasquet, réussir, atteindre un but et, au figuré, complaire, entrer dans les bonnes grâces.

Ellipse de l'auxiliaire *(nin)* déjà employé au premier vers.

4. inversion poétique dans *primu bere fonssen.*
litt.: car mon parrain m'avait héritier de ses propriétés.

5. *ceritan:* cf. note V - 4. *(ceitan).*

Etchahun a déjà fait allusion au désir de son père de le faire deshériter par son parrain dans *Bi berset dolorusik* (strophe III); cf. la note de cette strophe.

Le même thème sera repris dans *Ahaide delezius huntan,* str. V:

Batetan ezari nilakoz izan niz desprimütia
Egüzaitak egin zereitan ordeniaren haustia,

Toutefois Etchahun suggère que son père cherche à le faire deshériter bien avant l'aventure qu'il eut avec Marie Rospide.

XIV.

2. *contriri:* forme contracte de *contriari* (datif). Dérivé de *contre:* adversaire, hostile. Ce mot est employé adjectivement.
khaussitureni(n)an (?): ne faudrait-il pas interpréter ce mot comme étant formé de *khaussituren* et l'auxiliaire *nian*?

3. *aurrhidic:* forme contracte de *aurrhidiac.*
Pour ce mot voir note VIII - 3.
Ellipse de l'auxiliaire après *usten (zütian).*
aiserian: les aises, la facilité, cf. le proverbe: *aiseria bethi miseria.*

4. Ellipse de l'auxiliaire après *lorian (zen).*

5. *neron:* forme ancienne pour la forme à indice de datif: *neion.*
arthouri: forme contracte de *arthouari* (datif).

Ellipse de l'auxiliaire après *dolian* tiré de *dolü* qui exprime le regret. Noter l'opposition entre *lorian* et *dolian* placés tous deux en fin de vers.

XV. Nombreuses formes contractes *nin (nian)* ainsi que toutes les finales des vers *lanin (lanian); nin (nian); nianin (nianian); cin (cian); beitcin (beitcian).*

1. litt.: la treizième je l'avais au travail avec les domestiques.

2. *pharcatces:* médiatif indéfini, correspond à un gérondif français.

litt.: croyant qu'en ménageant le père je serai gagnant.

3. *ceitan:* il faudrais *ceistan (zeiztan)* puisque le complément d'objet est *eskerrac* (pluriel).

4 - 5. Etchahun emploie l'expression *odol agria* pour marquer que son sang est altéré et ainsi sa mauvaise santé va se délabrer encore *(sobera erre)* par la faute de son père.

Il évoquera à nouveau cette perte de santé dans *Ahaide delezius huntan* (strophe VI):

Osagarria hari khausitü nahiz benin galerazi.

XVI. Il est à remarquer qu'Etchahun ne décrit pas sa quatorzième année.

1. Ellipse de l'auxiliaire *(nintzan).*

2. Le manuscrit porte *ausat.* Certainement, un oubli de l'*r* car on dit: *ausart.* Il est vrai que *ausat* en béarnais est le participe passé de *ausa:* oser.

Nous avons aussi l'adjectif *ausar, ausarde* en béarnais; *etez:* élision faite par Etchahun *(eta ez).*

3. *odrireki:* forme contracte de *odriareki.*
Ellipse de l'auxiliaire *(zen).*
lanin: forme contracte de lanian.

4. Il faut lire *çaflatceco* (voir note VI - 2).

Le manuscrit ne porte pas la barre transversale du *t* que l'on pourrait prendre pour un *l.*

XVII. 1. *nin:* forme contracte de *nian.*
litt.: La seizième année je l'avais désolée.

2. *ama handia;* le souletin emploie très couramment *amañi.* Mais le mot *ama handia* existe.

3. il faut lire: *guerosti etchen nian.*

La graphie d'Etchahun est conforme à la prononciation courante qui réduit les consonnes doubles à des consonnes simples.

houn ene trempia: emploi antiphrastique de *houn* qui fait ressortir l'ironie amère d'Etchahun lorsqu'il évoque cette époque de sa vie.

4. Ellipse du verbe *(zen)*. Par la construction en chiasme des deux derniers vers Etchahun montre bien combien son sort était pénible. Les métaphores concrètes basées sur l'alimentation: *errekitū:* nourriture des malades qui s'oppose à *salda berecia* sont de celles qui sont destinées à frapper l'imagination populaire.

On peut juger de l'exactitude de la chronologie donnée par Etchahun grâce à la date du décès de la grand'mère qui vivait au foyer paternel. Marianne Etchahun meurt en effet le 20 floréal an XI (12 mai 1803). A un an près la chronologie est juste.

XVIII. Formes contractes: *guerrenin (guerrenian); beinin (beinian);* (vers 5) et toutes les finales des vers: *tregnin (tregnian); pin (pian); ordin (ordian); beitcin (beitcian); corigaitcin (corrigaitcian).*

1. *tregnin:* emprunt béarnais: train, allure. C'est ici le train de vie habituel.

2. *contren:* employé adjectivement dans le sens de «hostile».

3. *nescatotiobat:* la graphie *ti* a valeur de *t* mouillé. C'est le diminutif de *nescato:* bonne, suivante. Cette jeune fille à qui seront dédiés les beaux accents de *Ürx' aphal bat* se nomme Marie Rospide (ou Arrospide) native de Larrau qui servait à Etchahunia. Dans son dernier poème autobiographique *Ahaide delezius huntan* Etchahun ne manquera pas de rappeler cet amour de jeunesse:

Jinkuak maradika beza Gaztelondo Topetia
Baita neskatila praubetan amorio ezartia.
(str. V)

XIX. 1. *nianin:* forme contracte de *nianian.*

2. Ce péché de jeunesse fut effectivement rendu public par la naissance le 9 ventose an XIII (27 février 1805) de Jean Rospide, fils de Marie Rospide de la commune de Larrau et de père inconnu. C'est le père

du poète qui déclare l'enfant. L'aveu du poète devait forcément être corroboré par des documents.

3. Ellipse de l'auxiliaire après *punitu (nündian).*

4. *desgoustatu:* gallicisme très courant en basque.

5. *ceritan: ceitan.*
desprimutcera: est employé à l'adlatif: à me deshériter.

Voir pour ce thème *Bi berset dolorusik* - str. III. (Voir notes) et aussi *Ahaide delezius huntan* strophe V.

XX. Formes contractes, *buris (burias); beinin (beinian); eninaren (enianaren).*

1. *primagen:* est au génitif possessif.
litt.: dans la dix neuvième à partir des chagrins des héritages.

2. *ene buris gainti:* on dit en général: *here buriaz beste egin* pour évoquer l'idée de suicide.

L'allusion à la tentative de suicide se trouve déjà dans *Bi berset dolorusik* - III - 5.

3. cf. note *Bi berset dolorusik* - III - 4.

4. *primuraci:* Au pays basque l'héritier qui est souvent l'aîné est cependant choisi par les parents. D'où le chantage exercé par les parents.

Ellipse de l'auxiliaire *(zian).*

5. *epousatces:* au médiatif; a la valeur d'un gérondif français: en épousant.

XXI. Formes contractes: *nutineco, (nutianeco)*
ciradin, (ciradian).

1. Ellipse de l'auxiliaire *(nütian).*

2. *solaçac:* divertissement; emprunt roman, cf. esp. *solaz,* français: *soulaz,* béarnais: *soulas.*

hetat: contraction de *hetarat (haietarat)* qui est appelé par *noun.*
litt.: où étaient les réjouissances, là-bas pour aller.

3. Ellipse de l'auxiliaire *(nian).*

4. *phena changries:* est une expression toute faite qui revient souvent dans la littérature populaire.

cf. dans la chanson: *Izan niz Barkoxen:*

ene phena xangrinen hari erraitera.

On trouve aussi: *phena dolore;* cf. *Egüntto batez nindagoelarik.*

5. Ce thème de la jeunesse malheureuse qu'il oppose à celle de ses compagnons a déjà été abordé dans *Bi berset dolorusik* (III - 1-2).

XXII. 1. Formes contractes: *denin (denian); nin (nian).* Il y a dû y avoir oubli de l'*i* final de *hoguei* dans le manuscrit.

eguin nin khortia: l'expression est calquée sur le français.

3. *erosten:* a le sens d'acheter.

Le même verbe est repris au vers suivant qui fait écho au vers de *Mündian malerusik* - V - 1.

Ezagutu nianin cer nian erossi.

L' expression, extrêmement brutale, suppose un marché et l'absence totale de sentiments.

4. *erossi ukhen nian:* forme surcomposée.

5. *nahi gabes:* emploi de l'instrumental, marquant la cause: *nahi gabe* n'exprimerait que la manière.

sor lekhia: doit être pris au sens restreint de maison où je suis né ou propriété où je suis né et non celui plus large que l'on trouve dans le poème: *Sor lekua utziz geroz* (endroit où je suis né avec valeur de maison et de village).

XXIII. Formes contractes: *denin (denian); nin (nian); sayhexin (sayhexian); ordin (ordian); guein (gueian); beitçutin (beitçutian).*

1. Le manuscrit porte *delunin* qui est certainement une erreur d'Etchahun en recopiant. Il faut lire: *dolu nin;* litt.: j'avais le regret de m'être marié.

2. Dans le deuxième hémistiche, reprise de la formule qu'Etchahun avait déjà employée dans *Mündian*

malerusik: cer utilisé seulement pour les choses montre la dureté d'Etchahun envers sa femme.

3. *ceritan: ceitan.*

Cette strophe nous place dans l'année 1809. Le parrain d'Etchahun est en effet décédé le 3 juin 1809.

4. *primagen;* l'emploi du génitif possessif avec un participe est courant en souletin. (cf. *Mündian malerusik* note 1 - 4). Ene bici tristiren conservi beharrez.

guein: forme contracte de *gueian* (dans le désir de). Compte pour deux syllabes.

5. *ene aitatças baici:* litt.: si ce n'est à cause de mon père; N'eut été mon père.

Une fois de plus Etchahun montre l'influence de son père sur son parrain (cf. note *Bi berset dolorusik* - III - 3).

XXIV. 1. *denin:* forme contracte de *denian.*

ceristan: auxiliaire à indice de datif, *ceistan.*

2. *hilceracoun:* forme contracte de *hilceracouan.*

A partir de cette strophe la chronologie d'Echahun est nettement prise en défaut. Cette strophe ne correspond pas à sa vingt troisième annés, mais à une époque de sa vie située entre 1810 et 1817. En effet Etchahun ne peut considérer que les biens qui lui venaient de son parrain sont en sa possession qu'à partir du moment où son frère Joseph qui a fait un testament en sa faveur est considéré comme disparu. (cf. note: *Bi berset dolorusik,* V - 3). Remarquons toutefois qu'Etchahun reste assez précis puisqu'il ne dit pas que son parrain lui avait donné ses biens mais qu'il voulait les lui donner *(eman guei ceistanac).*

3. Ellipse de l'auxiliaire après *erossi.*

erossi tcicanac: l'emploi du verbe *erossi* est extrêmement curieux et mérite d'être souligné d'autant plus que Etchahun le sous entend dans le vers suivant où il doit normalement aller avec *çucenac.* Il faut comprendre soulever (à prix d'argent) des chicanes.

4. *procescaco:* adjectif en *co* formé sur l'expression adverbiale *procesca:* en procès.

XXV. 1. Cette strophe correspond en réalité à l'année 1818 date du décès de Engrâce Etchahun (17 juin 1818) ce qui représente la trente deuxième année de l'auteur et non point la vingt quatrième. On peut noter, en outre, que le poète passe sous silence la mésentente et vraisemblablement les disputes d'Etchahunia en 1817, Engrâce Etchahun étant décédée dans la maison Topet.

2. *venjatu:* gallicisme: nous trouvons aussi la forme plus basquisée avec à l'initiale l'occlusive nasale *m: menjatu.*

3. Allusion au procès de la succession d'Engrâce Etchahun qui, cependant, ne commencera qu'à partir du 18 avril 1820 où le père et les frères et soeurs citeront le poète devant le juge de paix du canton de Mauléon.

ceritan: à la rime de même qu'au premier vers.

4 - 5. Nous n'avons aucune preuve du désir d'Etchahun d'arranger à l'amiable cette succession. Le départ des parents d'Etchahunia prouve trop qu'un arrangement à l'amiable était quasiment impossible.

Ellipse des auxiliaires après *nahi* (vers 4) *et nahigo* (vers 5), *nahigo* étant la forme contracte de *nahiago.*

despendios jan: expression populaire. Litt.: manger par des dépenses. Etchahun a déjà fait allusion à ce procès dans *Bi berset dolorusik* (cf. note IV - 4).

XXVI. 1. *bihots min:* sens très fort de crève-coeur.

2. *ukhenin:* forme contracte de *ukhenian.*

C'est le substantif *ukhena* (ce qui est eu, obtenu). dérivé de *ukhen* à l'inessif.
litt. dans ce que j'avais obtenu par testament.

3. Absence de verbe qui rend la phrase très concise.

ordin: forme contracte de *ordian.*

4. *bidin:* forme contracte de *bidian.*

5. Il faut lire *emastiren* et non *emestiren* comme le porte le manuscrit, forme contracte de *emastiaren.*

ohin: forme contracte de *ohian.*

Cette strophe qui ne correspond nullement à la vingt cinquième année du poète rend compte des années 1819-1820. Le second vers: *aita fraudas sarthuric ordegnus ukhenin* semble rappeler le procès de la succession du parrain. Jugement du tribunal de Saint-Palais du 27 mai 1819 qui annule le testament du parrain en faveur de Joseph Topet Etchahun. Le père du poète a interjeté appel certes, mais il se sera aperçu très vite que cet appel est inutile. De plus, le 10 août 1820, est rendu par le tribunal de Saint-Palais le jugement de partage d' Etchahunia, sans compter un autre procès engagé en mai 1821 au sujet de coupes de bois que le poète aurait pratiquées à Etchahunia et le jugement définitif de partage du 26 juillet 1821. Tout ceci explique les allées et venues de Barcus à Saint-Palais, le jour en justice, la nuit en chemin. Le cinquième vers est l'accusation formelle d'adultère qu'Etchahun prononce à l'endroit de sa femme. Le pluriel de *aiçouac* correspond au pluriel de *xalanteki de Bi berset dolorusik* (V - 2).

XXVII. 1. *bost etcheco:* cinq de la famille. Vraisemblablement, son père et ses quatre autres frères et soeurs Marianne, Jean Pierre, Jean et Marguerite qui avaient intenté le procès de partage d'Etchahunia.

2. *galnendin: gal nendin:* imparfait du subjonctif.

ene beretcheco: il y a, semble-t-il, deux fautes de transcription. Il faudrait lire *enen beretceco.*

enen: génitif possessif pluriel de *ene* (le mien- = mes biens).

beretceco: de *beretu, beretce* (faire sien, s'approprier).

3. *lous falssubat:* c'est un faux louis. Etchahun a dû vouloir écrire *louis* comme en français. Nous avons la preuve que la voyelle était *u* et non *ü* comme plus tard car nous avons *lüs* (Musde Tiraz, strophe 5: *Mila lüs emendü hori)* ou encore *lüis* (Procès Udoy, strophe 10: *nahigorik lüis bat).*

scandaletaco: s'écrivait ainsi mais se prononçait *escandaletaco* ce qui donne effectivement six syllabes

pour ce deuxième hémistiche. cf. *Mündian malerusik 1833,* strophe VII - 1: *hire scandalac.* Le manuscrit porte: *scandatelaco.*

4. Ellipse de l'auxiliaire *(nian)* après *jo.*

5. Le premier hémistiche est faux (six syllabes au lieu de sept.). C'est la première fois depuis le début du poème.

sujet hares: sujet a ici le sens de motif.

Ellipse de l'auxiliaire après *hareraci (nündien)* ce qui suppose soit un sujet indéterminé (on) soit plutôt *bost etcheco.*

Cette strophe peut être datée de 1821. Etchahun a trente cinq ans et non vingt six. En effet, c'est le 26 octobre 1821 qu'Etchahun a frappé Benoit Goyheneix d'Esquiule d'un coup de hache à la suite d'une dispute, ce dernier étant venu chez lui lui réclamer «un résidu qui lui était dû du prix d'une ânesse». Mais deux affaires sont mêlées, car «Topet est prévenu d'autres faits plus graves encore, au sujet desquels les procédures n'ont pu être terminées». (Jugement du Tribunal correctionnel de Saint-Palais, 30 décembre 1823). Ces faits plus graves peuvent être l'émission de fausse monnaie. Etchahun retient la provocation: un faux louis d'or qu'on lui aurait donné pour le provoquer, et voit là le sujet de son «impatience».

XXVIII. Formes contractes: *nutianin (nutianian); emastis (emastias); nundin (nundian); cabalic (cabaliac); campoulat (campoualat).*

2. Nous n'avons trouvé aucune trace d'une dénonciation d'Etchahun par sa femme. Cela se rapporte-t-il à l'affaire du faux louis?

3. *cabale,* souletin (pluriel *cabaliac)* alors qu'en navarro-labourdin on dit *kabala.* Etchahun se réfère ici aux divers actes passés devant le notaire Lagarde après le partage des terres d'Etchahunia, alors qu'il était lui même en prison.

4. Le même mot *edeki* à la rime dans deux vers

qui se suivent montre que cette strophe a été composée sans trop de soins.

5. Ellipse de l'auxiliaire *(nintzan)* après *escapi* (navarro-labourdin: *eskapatu*) cf. note *Mündian malerusik* 1827 - 1).

Dans cette strophe, Etchahun confirme l'évasion de la prison de Saint-Palais que l'on recueille de la tradition orale. «Un récit dont nous ne pouvons vérifier les fondements nous dit que le poète, durant l'une de ses réclusions à Agen, obtint qu'on lui laissât un petit fuseau pour faire de menus travaux de bois (txütxükan aritzeko). Aidé de cet instrument et d'un petit canif de poche, il serait parvenu à perforer le mur de sa cellule. Il aurait ensuite sauté sur un tas de bois, traversé le gave (sic) à la nage et gagné enfin Barcus par petites étapes». (Lhande, «Gure Herria», 1923, p. 495).

Nous avons nous-même recueilli un récit de l'évasion de la bouche de Allande Hegoburu issu de Heguiaphalia, de Barcus (86 ans en 1959). «Etchahun était plein de dettes. Il était allé cinq ou six fois en prison mais il réussissait à s'évader chaque fois. Les juges avaient décidé de le mettre dans une prison au bord de la mer pour qu'il ait la mer d'un côté et le gardien de l'autre. Mais il avait conservé dans la doublure du bas de son pantalon une petite ferraille pointue avec laquelle il réussit à percer le mur de sa prison et sauter dans la mer. Comme il savait nager, il réussit à s'enfuir et il alla ensuite dans une cabane appelée Pixta».

Nous n'avons retrouvé aucun document se rapportant à cette évasion car les registres d'écrou de la prison de Saint-Palais déposés aux archives départementales des Basses-Pyrénées ne commencent qu'à partir de 1832. Les registres antérieurs ont dû être détruits car rien ne subsiste à Saint-Palais. Cette évasion doit pouvoir être située en 1822.

XXIX. Formes contractes: *nutianin (nutianian); emastiren (emastiaren); nin (nian); etchaltic (etchaltiac); ordin (ordian).*

2. *enen jaten: enen:* mes biens. Cette forme confirme le rétablissement du texte que nous avons opéré à la strophe 27 *(enen beretceco).*

Correspond à la strophe 13 de *Mündian malerusik* 1833. (cf. note correspondante XIII - 2).

3. *emastiren ossaba:* il doit s'agir de Musde Haritchabalet le curé de Sainte-Engrâce. (cf. note *Mündian malerusik* 1827, XIII - 1).

4. Le premier hémistiche est faux. Mais il peut retrouver le rythme si l'on emploie la forme pleine *etchaltiac.* Le manuscrit porte *gal eitcan,* qui est incompréhensible. Mais dans l'écriture d'Echahun on peut confondre entre *g* et *s* et la confusion entre *e* et *c* est très courante. Il faut vraisemblablemente lire: *sal citçan* - (qu'il vendit les propriétés).

5. Ellipse de l'auxiliaire après *hareraci (nündian).*

Etchahun après son évasion a pu se réfugier dans la montagne de Sainte-Engrâce et avoir une entrevue avec le curé Haritchabalet. Après quoi, s'étant aventuré à Barcus, il a été repris. Aucun document ne nous prouve que c'est sur dénonciation de sa femme.

XXX. Formes contractes: *bederatcic (bederatciac); nutinin (nutianian); etchaltic (etchaltiac); gastelila (gasteliala).*

2. *phoussatu:* doit être compris dans le sens de activer. Les adversaires profitent de son séjour en prison pour faire activer ce procès dont nous n'avons aucune trace car nous n'avons trouvé dans cette période (1821 à 1824 et même 1826) aucun jugement relatif à Etchahun.

3. *presous içanes:* le manuscrit porte *presous.* Il devrait y avoir simplement *presou.* Erreur qu'Etchahun a faite en recopiant, due à l'existence tout à côté de l'instrumental *içanes.* Le syntagme *presou içanes* est perçu comme substantif puisqu'il est précédé du possessif *ene.*

litt.: du fait de mon être en prison.

defautes jujatu: l'instrumental *defautes* correspond à la traduction littérale du français: jugé par défaut.

Ellipse de l'auxiliaire *(nündien)* après *jujatu.*
litt.: on m'avait jugé par défaut.

4. Ellipse de l'auxiliaire *(zütien)* après *beretu.*

5. Ellipse de l'auxiliaire *(zeitayen)* après *heltu.*

On voit par ces trois vers que la syntaxe d'Etchahun est extrêmement lâche, parce qu'il ne sous-entend pas le même sujet pour les différents verbes.

XXXI. Formes contractes: *hamarrenin (hamarrenian); cachotin (cachotian); khaldic (khaldiac); burin (burian); ordin (ordian); cin (cian).*

1. *hileri:* mot non attesté, formé de *hil* (mort) et de *eri* (malade). Signifie: malade sur le point de mourir.

2. Changement de sujet: *gorderic* a pour sujet *jaunliera.*

sabre khaldic: les coups de sabre. S'il faut en croire Etchahun, les sévices sur les prisonniers existaient aussi à cette époque.

3. *jaunliera:* on peut apprécier la basquisation du mot geôlier. La nasalisation si commune en Soule a transformé la syllabe *geo* en *jaun.*

jabe, nous l'avons vu, a le sens général de parenté.

4. Ellipse de l'auxiliaire *(ceritan* ou *ceitan)* après *utci* car il a été employé au vers précédent.

5. A la lecture on hésite entre *licen* et *lecen.* Il faut *lecen,* subjonctif imparfait d'avoir (qu'ils eussent) introduit par l'instrumental *loxas.*

crima: gallicisme courant.

On ne peut vérifier les dires d'Etchahun: date probable 1823.

XXII. Formes contractes: *nutianin (nutianian); emastic (emastiac); campoulat (campoualat); nundin (nundian).*

2. *jaun:* a aussi en Soule le sens d'amant, sens qui n'a pas été recueilli dans les dictionnaires. C'est plus précisément l'amant d'une femme mariée.

senharra eta emaztia: mari et femme
emazte bat eta jauna: femme mariée et son amant.
gizon bat eta andria: homme marié et sa maîtresse.

bastart: à l'indéfini.

3. *feit:* gallicisme: un fait.
eçarten beinudian: vraisemblablement *beinundian.*

4. *condeneraci:* l'élision est faire *(condena eraci)* par Etchahun.

5. *plagas:* à l'instrumental marque la cause;
béarn: *plague,* plaie, blessure.

Dans la pastorale *Mustapha,* (1843) 28 e couplet:

Ainguriac celutic eraikiric
Presountegian zutien bisitatu
Bere plaguetaric sendotcen
Eta perseveratcen laguntu.

Etchahun accuse ici sa femme d'avoir eu un enfant pendant son séjour en prison. Nous n'avons trouvé aucun document qui puisse corroborer cette accusation malgré toutes les recherches auxquelles nous nous sommes livré dans les registres d'état civil de Barcus. Etchahun avait fait allusion à cela dans *Mündian malerusik,* strophe 10:

Ene espous maitia eguin deiçut falta,
Aguri da frutia ecin dirot ukha;

ou encore à la strophe 12:

Nitan içan espaliz gin dena aguertu.

ainsi qu'à la strophe 13:

Araus sinhexi duçu icous ondon obra
Jauna eçariçoçu cihaurenekila.

Cette strophe n'est pas facilement compréhensible. Comment peut-il se faire que l'adultère commis par Engrâce Pelento libère Etchahun de prison? De même, cette condamnation par le geôlier apparaît bien fantaisiste. Aucun document ne la prouve.

La chronologie d'Etchahun est prise en défaut. Il est vrai que ce sont des années de souffrances et que ces souvenirs persistent davantage. La strophe 27 cor-

respondait à l'année 1821. La strophe 33 représente l'année 1824. Pour les années 1822 et 1823 Etchahun a donc utilisé cinq strophes qui, curieusement, malgré les faits qu'il apporte, ne reçoivent pas l'appui de documents.

XXXIII. Formes contractes: *nutianin (nutianian); airin (airian).*

2. *nundian:* 3e personne du pluriel qui a valeur de *on.*

3. *khaligna:* non attesté, doit être une variante de *khatiña.*

4. Ellipse de l'auxiliaire après *nahi.*

Cette strophe nous situe dans le temps au cours de l'année 1824. Après avoir été condamné à 2 ans de prison par le tribunal correctionnel de Saint-Palais le 30 décembre 1823, Etchahun a interjeté appel mais la cour d'appel de Pau, dans sa séance du 2 février 1824 a confirmé la condamnation. Il quitte la prison de Pau le 23 mars 1824 et on le dirige vers la centrale d'Eysses en Lot et Garonne où il arrive le 3 avril. Dans le bordereau général des voitures et chevaux fournis par M. Hyrvoix pour le transport des prisonniers civils il est porté à la colonne observations pour Etchahun: «Certificat de maladie et réquisition», avec le vu arriver par copier (sic).: l'original à Haute Garonne.» Cela nous prouve une maladie d'Etchahun en cours de route:

«ene çaignec es nahi khorpitça egari.»

XXXIV. 2. *Agenen:* Etchahun, enfermé à Eysses, commune de Villeneuve d'Agen ne retient que la dernière partie du nom de la commune, ou simplement le pays (Villeneuve d'Agen, Valence d'Agen, etc...).

behar nila; forme contracte de *niala.*

3. L'auxiliaire est sous-entendu. Il a d'ailleurs été employé aux premier et deuxième vers.

5. *gincouc:* forme contracte de *gincouac.*

Chaho Atharratce: il s'agit du père d'Augustin qui était huissier à Tardets. L'usage qui consiste à pla-

cer le nom du village après le patronyme est très courant en Soule (voir note *Bi berset dolorusik,* XVI - I).

Etxahun-Barkoxe doha gabia - (Musde Defis-IX)
Etxandi-Garindañek beitü eho Maulen (Amodio gati - I)
Musde Chaho Atharratce - (Musde Chaho - IV)

Cette strophe correspond à l'année 1825 au cours de laquelle Etchahun accomplit 39 ans et non 33.

XXXV. Formes contractes: *beinin (beinian); emastic (emastiac).*

1. litt.: la trente quatrième je l'avais joyeuse.

3. *gaiski salduric:* (cf. note IX - 5).

Ce vers représente une véritable proposition absolue.

4. *condusitu:* cf. béarnais: *condusi.*
nundien: pluriel à valeur indéterminé: *on.*

5. Le détail est vrai. Dans le registre d'écrou de la centrale d'Eysses il est marqué qu'Etchahun a été «libéré le 10 février 1826 et remis entre les mains de la gendarmerie par ordre de M. le Procureur du Roi.» Remarquer la forme: *Donaphaleguira.*

XXXVI. Formes contractes: *hamabostin (hamabostian); espeinin (espeinian); ordin (ordian).*

2. Ce vers est la reprise du 2e vers de la strophe 34.

4. *perieras nencen:* gallicisme tiré de périr.

nencen est la 3e personne du pluriel (on) à indice de complément direct, 1ère personne du singulier.

her: haier.
othoyac: forme souletine de *othoitzak.*
Ellipse de l'auxiliaire *(zütien)* après *eguin.*

5. *haren despit:* traduction littérale de *en dépit* d'elle; béarnais: *despiet.*

Ellipse de l'auxiliaire *(nündien)* après *libratu.*

Il est vraisemblable que se soit placée à cette époque l'information pour émission de fausse monnaie.

Engrâce Pelento redoutait le retour de son mari. L'a-t-elle dénoncé? Nous ne le savons pas. Son temps de prison dut augmenter alors des dix mois dont il parle dans *Bi berset dolorusik* à la strophe 6. Remarquons toutefois qu'il accusait son père de cette prolongation de peine, alors que dans cette chanson c'est sa femme qu'il met en cause.

XXXVII. 1. *hamasein:* forme contracte de *hamaseian.* Compte pour 4 syllabes.

2. *engajaturik:* gallicisme, mis en gage, hypothéqué.

bathu: de *bat-tu:* rencontrer, trouver.

Ce vers doit être construit: *bathu (nian) fonssa emastiac engajaturik.* litt.: j'avais trouvé la propriété hypothéquée par ma femme.

3. *devenitu:* non attesté dans les dictionnaires. Le traducteur de 1834 traduit par diminué. Il est probable qu'il faille donner cette acception à ce terme car *devenitu* placé en fin de vers s'oppose à *emendatu* placé à la fin du vers suivant. Proviendrait d'un *demenitu* (diminuer)?

Ellipse des auxiliaires dans les trois vers.

XXXVIII. Formes contractes: *hamaçaspin* (*hamaçaspian*); *artin* (*artian*); *suportatin* (*suportatian*); *pin* (*pian*); *oustin* (*oustian*).

1. Ellipse de l'auxiliaire *(ninçan).*

2. *nabastarrien:* cf. *Mündian malerusik 1833,* strophe 9. Le traducteur donne le sens de affronts et injures.

suportatin: le final en *in* a été vraisemblablement mis à cause de la rime. Litt.: ne pouvant être dans l'état de supporter leurs affronts.

3. Allusion au crime de Barcus du Ie mai 1827. Etchahun emploie la troisième personne du pluriel (*cien*) qui correspond à *on.* Il a toujours nié être l'auteur de ce crime et six ou sept ans après, il reste fidèle à son système de défense.

colpatu ukhen cien: temps surcomposé.

4. *exaya cen oustin:* litt.: dans la croyance que c'était un ennemi.

5. Ellipse de l'auxiliaire *(zait)* après *behartu.*

behartu zait: il m'a fallu. Après *behartu* on attendrait *eguitia* au lieu de *eguin;* mais le souletin a un faible pour le participe à valeur infinitive.

XXXIX. 1. *hamaçortcin:* forme contracte de *hamaçortcian. gorde:* a le sens de cacher, de mettre à l'abri.

Allusion à l'acte du 6 septembre 1827 passé par devant Me Galand, notaire à Tardets dans lequel Etchahun et Joseph Hegoburu ont fait un échange d'immeubles, le domaine d'Etchahunia passant à Joseph Hegoburu, celui-ci ayant à verser une soulte de 3.000 francs. Ainsi Etchahun mettait une partie de ses biens à l'abri de la justice comme il le dit dans le deuxième vers.

2. *naussi lekhidan:* imparfait du subjonctif du verbe être à indice de datif (elle... à moi).

litt.: de crainte que la justice me fût maîtresse en cela.

3. *cianac tritia:* c'est Joseph Hegoburu.

4. litt.: m'avait fait prendre par mes ennemis.

exayer: emploi du datif (valeur d'agent) avec le factitif.

hareracitia (forme archaïque de *hareraztia).*

5. *beraren:* est mis pour *berarentako* (pour lui-même).

Cette strophe correspond à l'année 1827 (acte d'échange) et au début de l'année 1828 (arrestation d'Etchahun).

XL. Formes contractes: *hemeretcin (hemeretcian); khortin (khortian); khantin (khantian); nin (nian); libertatin (libertatian).*

1. Allusion au procès qui eut lieu devant la cour d'assises des Basses Pyrénées les 18 et 19 août 1828.

2. Etchahun a, semble-t-il, varié sur le nombre de faux témoins:

Hamasei jakiletan zortzi ziren faltsü
(version Sébastien Eppherre de *Mündian malerusik)*
Hamasei jakiletan zortzi faltsü banütin
(Bi berset dolorusik - strophe 9).

Mais ces deux textes viennent de la tradition orale. Le seul texte d'Etchahun nous donne *çaspi* et non *çortci.* Le détail des seize témoins est exact ainsi qu'en fait foi la pièce officielle du dossier de justice: Liste des témoins contre Pierre Etchahon dit Topet laboureur de Barcus - (N.° 2343).

3. Ellipse de l'auxiliaire *nian* après *erran.*

Etchahun fait allusion à sa remarquable défense au cours du procès.

4. *plentetças:* gallicisme, a le sens de: au sujet de mes plaintes.

hec casetac eguin: ellipse de l'auxiliaire *(çutien).*

Par ce vers Etchahun prouve qu'il était au courant de l'article paru dans le Mémorial Béarnais du jeudi 21 août 1828. Il est probable, bien qu'il ait employé le pluriel pour *casetac,* qu'il ait ignoré la reprise de cet article dans la Gazette des Tribunaux du mercredi 27 août 1828, article qui servit à Chamisso pour élaborer son poème *Des Basken Etchehons Klage.*

5. *dolus:* instrumental; litt.: par pitié.

Ellipse de l'auxiliaire *(nündien)* après *eçari.*

Cette strophe rappelle uniquement le procès d'assises de l'année 1828.

XLI. 1. *Berrogueden:* dans le manuscrit pour *berrogueiden.*

2. Ellipse de l'auxiliaire *(nütian)* après *bathu* qui comme à la strophe XXXVII a le sens de trouver, rencontrer. Il s'agit des métayers qui vivaient à Etchahunia, Barthélémy Ibar et sa femme Claire Aburry, femme Ibar qu'Etchahun considérait comme des faux témoins.

3. *ene borthan sartceti:* l'élatif singulier est em-

ployé après un verbe de défense *(defendatu);* litt.: défendre d'entrer dans la porte.

Ellipse de l'auxiliaire *(zeitayen)* après *defendatu.*

Etchahun emploie le gallicisme *defendatu* alors qu'il aurait pu employer *debetatu* qui comptait le même nombre de syllabes.

4. *Bost lekhutako primu:* cf. note finale de *Mündian malerusik 1827* au sujet de la strophe incomplète et impossible à déchiffrer du manuscrit.

5. *etches bat:* gallicisme: un excès.

ostatin: forme contracte de *ostatian.* Dans le manuscrit l'*n* final est mal formé. On doit interpréter *ostatin.*

gabetu: dérivé de *gabe;* litt.: sans rien.
L'auxiliaire *(cian)* est sous-entendu.

Etchahun rappelle son retour chez lui après qu'il fut libéré à la suite de l'acquittement le 20 août 1828. C'est la troisième strophe qui se rapporte à l'année 1828, année de souffrances.

XLII. Formes contractes: *batin (batian); nin (nian); beinin (beinian); espeinin (espeinian); espeinekin (espeinekian).*

1. *Berreguei* dans le manuscrit pour *berroguei.*

2. Ce procès est celui qu'Etchahun intenta à Joseph Hégoburu et Barthélémy Ibar lorsqu'il les cita devant le juge de paix du canton de Mauléon le 24 novembre 1828 en audience de conciliation.

saria: le prix de la maison Etchahunia car, selon Etchahun, il ne jouissait pas du bien de Bohoteguy, objet de l'échange et n'avait pas perçu les trois mille francs de soulte.

bata: litt.: l'un des deux *(fonssa edo saria).*

3. *presentic:* le manuscrit porte *presencic* qui est incompréhensible. Il semble qu'il faille lire *presentic.* D'ailleurs le traducteur du manuscrit donne: «mais mes arbitres, fautes d'avoir des présens à leur donner, me

trompèrent». La nomination des arbitres, Chaho huissier à Tardets pour Etchahun et Miguel Duhalt de Musculdy pour Hegoburu se fit par acte passé devant Me Dalgalarrondo notaire à Mauléon le 15 février 1829.

En cas de discordance des experts le troisième désigné était le sieur Sallaberry huissier à Barcus. Dans les trois derniers vers ellipse des auxiliaires.

4. *espeinekin:* dérivé de *jakin (nakian: je savais)* puis *beinakian et espeinekin: espeinekian,* parce que je ne savais pas).

5. *kitancha:* gallicisme pour quittance.

Cette strophe rappelle des faits répartis sur les années 1828 et 1829.

XLIII. Formes contractes: *nianin (nianian); bihotcin (bihotcian).*

1. *Berroguita* dans le manuscrit pour *berrogueita.*

2. *gagnitu:* gallicisme provenant de *gagner.* Non attesté dans les dictionnaires. Vraisemblablement synonyme de *gañ hartü:* prendre le dessus A moins que par erreur de copie Etchahun ait voulu écrire: *gañtitu* dans le sens de excéder.

4. *traucatu:* traverser; cf. Larrasquet qui y voit un emprunt béarnais: *trauca:* trouer, traverser.

reino: cf. espagnol *reino.* Le mot commence curieusement par *r.*

Cette strophe rappelle le grand poème *Bi berset dolorusik* qui est celui du départ en pèlerinage. Les faits datent du dernier trimestre de l'année 1831. (Voir la note introductive de *Bi berset dolorusik).*

XLIV. Formes contractes: *hirourin (hirourian); khomentin (khomentian); nin (nian); beinundin (beinundian); hirin (hirian); lurrin (lurrian).*

1. *Berroguita* dans le manuscrit pour *berrogueita.*

nunduçun: alors qu'Etchahun a toujours employé des formes indéterminées (sauf *badiçu* strophe I, vers 1), il emploie ici la forme allocutive respectueuse comme s'il s'adressait à une seule personne. En réalité

cette forme a surgi dans son esprit à la place de *ninçan* car ainsi son deuxième hémistiche était juste.

2. *haurren:* mis pour *haurrentako.*
erratcen: sens de brûlure morale.

3. *haren ecin sofritus:* construction souletine qui requiert le génitif possessif (cf. *Mündian malerusik* - 1827 - strophe II: Ene bici tristiren conservi beharres).

Ellipse de l'auxiliaire après *gin (nunduçun),* déjà employé au premier vers.

4. Ellipse de l'auxiliaire après *deseguin (niçun).*

5. Ellipse de l'auxiliaire après *eçari (nindicien)* mais le sujet change. Il peut être *on* (3e personne du pluriel).

La souplesse de la syntaxe basque permet ce changement de sujet.

La strophe correspond à des faits du début de 1832.

XLV. Forme contracte: *laurin (laurian).*

1. *içan ninçan jalki:* passé surcomposé. Retour à la forme indéterminée.

2. Le manuscrit porte *berregueta hamabost:* il faut évidemment lire *berrogueita hamabost.*

Etchahun a coupé un mot à l'hémistiche encore qu'il semble que pour lui la terminaison ordinale *guerren* représente un mot à part car jamais il ne la rattache au numéral dans tout ce poème.

Le détail: cinquante cinquième prison est invérifiable.

3. *hil exi:* Lhande donne: *eri etsi:* malade desespéré; ici: à l'article de la mort.

4. *sofrituric:* litt.: parce que je n'étais pas ayant assez souffert.

5. *bataliara:* gallicisme; *li* a valeur de *l* mouillé. Dans leur «Vie d'Etchahun» les frères Chaho rappellent ce moment: «Eri eroririk Nimesen, Pelegria egon cen hanix dembora hiri hountako hospitalin, desesperatceko estatin».

Combien est bien meilleure l'expression *hil exi* employée par Etchahun que le *«desesperatceko estatin».*

Les faits doivent se situer au cours du premier trimestre 1832 puisque Etchahun est de retour à Barcus en avril 1832.

XLVI. Formes contractes: *bostin (bostian), nin (nian); gincouc (gincouac); beinin (beinian); hounin (hounian); unionin (unionian); ohin (ohian).*

1. *berregue eta* dans le manuscrit pour *berroguei eta.*

sei proces hassinin: emploi du singulier *nin* malgré le sujet *sei proces* (cf. note *Mündian malerusik* - 1827 VIII - 3).

Etchahun reprend son procès avec Joseph Hegoburu (26 avril 1832) au sujet de l'échange de propriétés. Il cite aussi son frère Jean Topet devant le juge de paix (16 juin 1832) pour que soit liquidée la succession du père décédé le 29 septembre 1831.

3. Ellipse de l'auxiliaire après *sarthu (ninçan).*

4. *hen: haien;* ellipse de l'auxiliaire après *jarri.*

5. *etchaten:* mis pour *etzaten:* coucher.

Cette strophe correspond encore à l'année 1832.

XLVII. 1. *berreguei* dans le manuscrit pour *berroguei.*

sein: forme contracte de *seian.* Compte pour deux syllabes.

litt.: dans la quarante sixième j'avais le tourment.

2. *galdiren:* forme contracte de *galdiaren.*

chuchentia: sens de rendre droit, remettre en ordre. S'oppose ici à *galdiren.* Etchahun fait allusion à son procès avec Barthélemy Ibar.

3. Il faut construire: *eni venjatces ikhousten (nian) hatia jounic;* litt.: de se venger de moi je voyais la fortune partie.

4. Ellipse de l'auxiliaire après *eguiten (cian).*

litt.: le renvoyé faisait du mien (de mon bien) le manger.

5. Ellipse de l'auxiliaire après *behar (cen).*

Cette strophe évoque l'année 1833 et les démêlés d'Etchahun avec Barthélémy Ibar.

XLVIII. 1. Forme contracte: *nutianin (nutianian).*
berregueta dans le manuscrit pour *berrogueita.*

2. *haurren: haurrentako.*
içan ninçan hassi: temps surcomposé.

3. *çortiac:* le tirage au sort pour la conscription.
litt.: le compagnon pour économiser avait été attaqué par le sort.

attaki: participe en i (navarro-labourdin: *atakatu); tt = t.*

5. *Defis jaun presidenta:* M. Deffis, juge d'instruction (il instruisit l'affaire du crime de Barcus) puis président du tribunal de Saint-Palais (voir notes de la chanson qu'Etchahun lui a consacrée).

XLIX. 1. *çortcic:* forme contracte de *çortciac.*

2. *garda:* gallicisme.

3. Ellipse de l'auxiliaire *nuke* employé au vers précédent.

autoritate: gallicisme. Sens de influence, protection. (Voir *Bi berset dolorusik,* strophe VI).

4. *erregueren:* souvent employé à l'indéfini en basque. Etchahun met parfaitement en valeur les deux mots *erregueren* et *procuradore* en les plaçant au début et à la fin du vers alors que normalement ils devaient ne pas être séparés.

Ainsi Etchahun parvient, tant bien que mal, à atteindre l'année 1834, sa quarante huitième année. Sa chronologie est pour le moins douteuse mais il en avait lui-même parfaitement conscience puisqu'il déclare à la suite du poème «et aux années accordées avec les soufences il a put être quelque changement c'est à dire 2 questions ils pourront être arribés dans un ans quoique je les ai mis an par an».

Nous avons réussi à la restituer.

Dans «l'Histoire de la vie d'Etchahun» les frères Chaho qui ont eu entre les mains ce poème, ajoutent deux couplets. Que doit-on en penser?

Il est probable que l'un des frères ayant rencontré Etchahun lui a demandé de continuer le poème de sa vie.

Mais alors que le poète s'arrêtait à la quarante huitième année les deux couplets ajoutés sont ceux des cinquante et unième et cinquante deuxième année. De plus, au lieu de compter cinq vers ils n'en ont que quatre et si la prosodie d'Etchahun était remarquable tout au long des quarante neuf couplets (un seul vers faux) elle semble ici moins sûre de même que la banalité du sujet de ces deux strophes contraste avec la sûreté de pensée, l'exactitude du détail du poème de sa vie. C'est là, soit un faux, soit une improvisation rapide d'Etchahun.

Berroguey eta hameka dia ene ourthiak
Oray nahi tut utci munduko intresak
Essi esperiencias hullandut orena
Trankilki ordin guiçounak du kitatcen lurra.

Berset hountarik landan berroguey eta hamabi
Haur offritcen dereyot ene Jinkouari
Galthatcen dudalarik haren tribunalian
Ene phenak aguer ditçan ene favoretan.

Mes années sont au nombre de cinquante et une
Je veux maintenant abandonner les intérêts de ce monde
Car par expérience mon heure est proche
Tranquillement alors l'homme quitte la terre.

A la suite de ce couplet, cinquante deux ans
Je l'offre à mon Dieu
Alors que je demande qu'à son tribunal
Il montre mes peines en ma faveur.

APPENDICE III

1. Monsieurs Clérice il y a long temps que je désirois venir vous souhaiter le bonjour; je vous avois promis d'écrire ma vie en vers basques, aujourd'hui je viens vous en présenter une copie.

2. Fort peu dans le monde a fait parler de soi autant qu'Etchahun, fort peu dans le monde a souffert autant que lui, les inclinations de sa nature en ont été cause dès son bas âge ses père et mère l'avoient pris en aversion.

3. Dans ma première année j'étois toujours malade, ma mère avoit le coeur dur et la mamelle bien sèche et moi j'étois toujours inquiet parce que j'avois la faim; ma mère me laissoit souvent crier au berceau et elle n'auroit peut être pas été fâchée de ma mort.

4. Pour ma deuxième année je commencai déjà à marcher, partout accompagné d'une soeur qui inquiète de se voir deshéritée me maltraitoit de toutes les manières voyant que les père et mère n'en étoient pas fâchés.

5. Pour ma troisième année je commençai déjà à parler et à me plaindre de la manière dont me traitoit ma soeur, mais ses mensonges étoient mieux crus et comme souvent elle me faisoit pleurer ma mère me frappoit jusqu'à ce que je m'eusse tu.

6. A ma quatrième année mes frères à l'instigation de ma soeur me battoient sans cesse et si moi je leur faisois quelque chose la mère en leur pardonnant tout me maltraitoit sans pitié.

7. Pour ma cinquième année mon père commençoit déjà à se plaindre de moi et mes frères et soeurs conjointement avec la mère n'épargnoient envers moi ni injure ni outrage.

8. Dans ma sixième année ma mère étoit bien ingrate envers moi; pour moi de mon côté j'étois tout disposé à tout faire pour elle; elle pour récompense avoit toujours les meilleurs morceaux pour ses autres enfants et moi toujours de côté comme si j'avois été un bâtard.

9. Pour ma septième année je commençois déjà à servir ma mère de mon mieux que possible, lorsqu'elle étoit au travail j'étois toujours avec elle mais lorsqu'elle étoit invitée quelque part j'étois toujours laissé de côté.

10. Pour ma huitième année on me faisoit aller à l'école où je subissois le même sort qu'à la maison; comme mes condisciples voyaient que j'étois faible et sot et que je ne pouvois nullement repousser leurs affronts ils faisoient de moi ce qu'ils vouloient.

11. A ma neuvième année on me destina pour la prêtrise parce qu'à la maison j'étois un embarras, alors j'avois manqué la vocation que Dieu m'avoit donnée comme la suite de ma vie me l'a fort bien prouvé.

12. A ma dixième année j'epprouvois déjà des chagrins de ce que mon père ne m'avoit pas fait instruire; mon corps étoit fort faible parce qu'il avoit été mal nourri, on vouloit me faire travailler ou autrement me deshériter.

13. Pour ma onzième année j'aidois mon père et pour lui faire plaisir je m'efforçois au delà de ce que je pouvais et lui en récompense il faisoit tous ses efforts pour engager mon parrin à me deshériter.

14. Pour ma onzième année (sic) j'étois dès bonne heure au travail et mes deux autres frères toujours à leur aise ainsi que ma soeur et cependant la mère toujours contente d'eux et regretant bien tout ce que je mangeois.

15. Pour ma treizième année j'étois au travail avec les domestiques croyant gagner par là l'affection de mon père, les propos qu'il tenoit à mon égard avoit tellement aigri mon sang que j'en perdis la santé.

16. Pour ma quinzième année je n'étois plus bon à rien. Je n'osois rester oisif ni bon pour travailler; le domestique avoit l'ordre de me forcer à travailler ou bien de me frapper et cependant c'étoit lui qui me favorisoit le plus.

17. A ma seizième année j'étois dans la désolation d'avoir perdu ma grand'mère mon seul soutien et ma consolation. J'avois tout mon corps pris, par les douleurs et je n'avois à qui déclarer ma souffrance. Heureusement Dieu me fit la grâce de guérir.

18. A l'âge de dix sept ans moi toujours sous les affronts et les mauvais traitemens, toujours sous les mépris de tous ceux de la maison exceptée la servente que j'avois aimé malheureusement trop comme la suite l'a fait voir.

19. Pour l'âge de dix huit ans mon péché fut rendu public et Dieu en punition de mon crime permit qu'à l'instigation de mon père mon parrin m'ôta tous les droits à l'héritage.

20. A l'âge de dix neuf ans les chagrins que j'épprouvois me firent presque perdre la tête en voyant d'un côté que j'avois perdu un bien considérable et de l'autre que ma mère vouloit me faire marier avec celle que je ne voulois pas.

21. Pour lors que j'avois vingt ans mes égaux étoient forts et contens et moi, pauvre malheureux, réduit en moi-même. Je ne faisois que pleurer et gémir sur mon triste sort, tel a été le temps de ma jeunesse.

22. A l'âge de vingt un ans j'avois fait la cour à une femme que je n'aimois point croyant par là mériter et gagner l'amour de mes père et mère mais au lieu de me procurer le pain je me procurai mon tourment ne voulant point quitter la maison paternelle.

23. A l'âge de vingt deux ans je m'étois repenti de m'être marié parce que pour lors je connaissois les dispositions de celle que j'avois prise malheureusement pour moi mon oncle mourut alors, ce qui me fit perdre tous les droits aux biens qu'il disposoit pour moi.

24. Pour l'âge de vingt trois ans tous les biens qui m'étoient destinés me revinrent mais mon père conjointement avec ses autres enfans m'intenta un procès et fit ainsi doubler mes frais et mes peines.

25. A l'âge de vingt quatre ans je perdis ma mère et aussitôt mon père se vengea sur moi en me demandant en justice le partage des biens, je voulus faire quelque accommodement mais il aima mieux me faire faire des frais inutiles en justice.

26. Pour l'âge de vingt cinq ans j'étois en butte aux chagrins les plus cuisants, mon père par fraude s'étoit rendu maître de mes biens; pour les lui arracher je dus lui intenter un procès; le jour en justice la nuit en chemin et ma femme au lit avec les voisins.

27. Pour l'âge de vingt six ans plusieurs membres de la maison ne cherchoient qu'à me faire périr pour s'emparer par ce moyen de tous mes biens; un nommé Louis vint me chagriner à la maison; ne pouvant plus patienter j'eus le malheur de le battre et pour cette raison on m'enferma dans la prison.

28. Pour l'âge de vingt sept ans mon père avec ma femme me dénonça; mes frères et soeurs s'emparèrent de tous mes bestiaux et de tous mes meubles; pour arracher mes biens à mes ennemis j'eus le bonheur de m'échapper de la prison.

29. Pour l'âge de vingt huit ans j'avois le mal au coeur de voir mes ennemis manger mon bien et moi toujours en fuite avec la faim; je suppliai l'oncle de ma femme de vouloir bien me donner du secours pour conserver mes biens et sur ces entrefaites ma femme me fit prendre prisonnier.

30. Pour l'âge de vingt neuf ans mon père m'intenta de nouveau un procès et à cause de mon absence se fit rendre un jugement favorable, il se rendit maître de tous mes biens et ne me fit seulement pas passer un sol à la prison.

31. Pour l'âge de trente ans je me trouvois au lit de la mort au cachot ayant toujours soin de cacher à mes juges les coups de sabres dont j'étois couvert; le geolier d'accord avec mes parens ne laissoit personne pour me donner du secours.

32. Pour l'âge de trente un ans me femme me donna la preuve de sa vertu et de sa fidélité et comme pour cette raison j'allois être délivré de la prison, le geolier me fit de nouveau condamner craignant que je ne le fisse punir pour les plaies qu'il mavoit fait.

33. A l'âge de trente deux ans on me fit partir de Pau pour Agen la corde au col au milieu des gendarmes et comme à cause de la fatigue et de ma faiblesse mes jambes ne pouvoient pas me soutenir il leur fallut me transporter à cheval.

34. A l'âge de trente trois ans j'étois accablé de tristesse parce que je croyais que j'allois laissé ma vie à la prison d'Agen. Je n'avois personne qui me donnât du secours et ma femme m'y auroit fait périr impitoyablement si Mr Chaho de Tardets ne vînt à mon secours.

35. A l'âge de trente quatre ans j'étois fort content dans l'espérance d'obtenir ma délivrance à Agen, mais ma femme par des faux rapports me fit encore condamner de nouveau et la corde au col on me reconduisit à St Palais.

36. A l'âge de trente cinq ans, j'étois à St Palais où je crus laisser ma vie car ma femme étoit venu solliciter les juges de me faire périr, mais malgré sa malignité et ses sollicitations j'eus le bonheur d'obtenir ma délivrance.

37. A l'âge de trente six je rentrai à la maison et pour comble de malheur je trouvai tous mes biens engagés à autrui diminués de trois mille francs, trois mille francs de dettes et néanmoins ma femme ne me témoigna aucun regret.

38. A l'âge de trente sept ans j'étois au milieu des ennemis ne pouvant nullement supporter leurs affronts et leurs injures; une nuit à la faveur des ténèbres on blessa un de mes amis croyant que c'étoit mon ennemi et pour cela je dus quitter encore mes foyers.

39. A l'âge de trente huit ans je vendis tous mes biens dans la crainte que la justice ne s'en emparât; sans me rien donner celui qui avoit le titre me fit prendre prisonnier par mes ennemis pour rester ensuite seul maître de tous mes biens.

40. A l'âge de trente neuf ans j'étois à la cour de Pau au milieu de sept faux témoins, mais aussitôt que j'eusse fait comprendre aux juges combien j'avois souffert ils eurent pitié de moi et me mirent en liberté.

41. A l'âge de quarente ans je rentrai enfin en ma maison où j'eus le malheur de rencontrer ceux qui faussement avoient déposé contre moi; ils voulurent me défendre d'entrer chez moi: moi qui étois né héritier de cinq maisons sans avoir jamais fait un acte de débauche je me trouvai dans ce moment sans aucun lieu de refuge.

42. A l'âge de quarente un ans je commençai un procès pour tâcher de recouvrer ou mon bien ou sa valeur mais mes arbitres faute d'avoir des présens à leur donner me trompèrent et, profitant de mon ignorance, ils me firent signer une quitance de ce que j'avois à prendre.

43. Pour l'âge de quarente deux ans mes chagrins en me dérangeant la tête me firent perdre le goût et l'amour de mon pays natal; et dans le désespoir je partis en pèlerinage; sans cesse poursuivi de mes chagrins je traversai trois royaumes. J'arrivai enfin à Rome et je m'enfermai dans un couvent.

44. A l'âge de quarente trois ans j'étois au couvent mais comme le souvenir de mes enfants abandonnés me tourmentoit sans cesse je partis pour la France ayant pris un passeport à Ancône et bientôt après je fus encore mis en prison.

45. A l'âge de quarente quatre ans je sortis de ma cinquente cinquième prison après avoir été à Nimes au lit de la mort et comme sans doute encore je n'avois pas assez souffert je vins à la maison pour être persécuté et injurié de mes ennemis.

46. A quarente cinq ans je commençai six procès étant déjà privé de mon père et je rentrai avec mes enfants en possession de tous mes biens et je m'unis avec ma femme mais sous la condition que jamais nous ne coucherions ensemble.

47. A quarente six ans j'étois encore dans les tourmens ne pouvant faire tête à des obligations contractées par mes parens pour se venger de moi en me faisant périr. Qu'elle patience ne me faut-il pas pour supporter ceux et celle qui en ont été cause.

48. A quarente sept ans je commençai à faire quelque épargne pour mes enfans; le sort me désigna pour la conscription celui qui m'aidoit dans mes travaux mais Mr Maitie conjointement avec Mr Etchasse me l'en fit délivrer, Mr Defis président sait pour l'amour de qui.

49. C'est à présent que j'accomplis quarente huit ans; je désirerai faire entrer dans la douane un fils, pour cela il m'est absolument nécessaire un protecteur, et, comme vous êtes procureur du roi jugez-moi digne, je vous en prie, Mr de vos faveurs.

AHAIDE DELEZIUS HUNTAN

1. Ahaide delezius huntan bi berset gei tit khantatü,
Ene bizitze mulde gaitza münd'orori deklaratü:
Ihun sos bat ebatsi gabe ez eskandalik txerkhatü,
Hamar urtheren galeretan nahi ükhen naie sarthü.

2. Ebili nüzü kharriketan, ene bidaje handitan,
Amorioz nindaguelarik xarmagarriren huñetan,
Ixterbegiak zaudelarik eia nun sarthüren nintzan,
Bena haien ororen gatik, ni maitiaren lekhian.

3. Zelietako Jinko Jauna, zützaz nüzü estonatzen
Zerentako hain desbardin gütüzün heben egiten;
Batak indarrik gabe, bestiak zentzü gabe, bethi praube agitzen
Mündü huntaik bestila baiko, han denak gira bardintzen.

VARIANTES

Cette chanson a été recueillie de sept sources différentes.

1. Le cahier Sébastien Eppherre (rue Montpensier - Pau) pp. 48 à 53 qui compte 24 strophes (S. E.).
2. La version imprimée de Lhande-Larrasquet pp. 82 à 86: 25 strophes (Larr.).
3. Le cahier Oholeguy de Barcus: 20 strophes (Oh.).
4. Le cahier Héguiaphal de Chéraute: 10 strophes (H.).
5. La version Constantin de Tardets: 10 strophes qui ont le même ordre que la source précédente avec cependant quelques petites variantes (C.).
6. La version envoyée par Edouard Lhande à M. Dassance à la suite de l'appel lancé dans l'Eskualduna du 9 juin 1939: 5 strophes (Lh I).
7. La version qui se trouvait dans les papiers du R. P. Lhande et que M. Dassance nous a prêtée: 7 strophes (Lh II).

I. Versions SE - Larr. - Heguiaphal - Constantin - Lhande I et II.

1. Ahaide delizius huntan bi breset nahi tit khantatü (Lh I).
Ahaide dolorus huntan bi breset nahi tit khantatü (Lh II).
Ahaide delizius huntan bi berset nahi düt khantatü (C).
Ahaide delizius huntan bi berset nahi tüt khantatü (H).

SUR CET AIR DELICIEUX

1. *Sur cet air délicieux j'ai l'intention de chanter deux strophes,*
De déclarer à tout le monde mon genre de vie pénible.
Sans avoir volé le moindre argent nulle part, sans avoir cherché [de scandale,
On a voulu me mettre aux galères pour dix ans.

2. *Je suis allé de par les rues dans mes longs voyages;*
Quand j'étais en amour, aux pieds de ma belle,
Mes ennemis guettaient pour savoir où j'entrerais,
Mais en dépit d'eux, j'allais chez ma bien-aimée.

3. *Seigneur Dieu du ciel, je m'étonne de vous*
De ce que vous nous faites ici bas si inégaux;
Les uns manquant de force, les autres de bons sens, se trouvant [toujours pauvres,
Dès que nous sommes passés de ce monde à l'autre, là-bas nous [devenons tous égaux.

2. Ene bizitze mulde gaitza mündü oroy deklaratü (H).
Ene bizitze malerusa mündü orori esplikatü (Lh I).
Ene bizitze mulde gaitza hoitan esplikatü (Lh II).
3. Egündano sos bat ebatsi gabe ez eskandalik txerkhatü (H) (C).
Egündaino sos bat ebatsi gabe ihuri ogen egin gabe (Lh I).
Ihun deusere ebatsi gabe ez eskandalik txerkhatü (Lh II).
4. Hamar urtheren galeretara naie ükhen kondenatü (H) (C).
Hamar urthen galeretara kondenatü ükhen naie (Lh I).

II. Versions SE - Larr. - Heguiaphal - Constantin - Lhande II.
1. Ebili izan nüzü konketan ene bidaje handitan (H) (C) (Lh II).
2. Amorioz nindaguelarik xarmagarriaren huñetan (H) (C) (Lh II).
Amorioz nindaguelarik xarmagarrien huñetan (SE) (Larr).
3. Ene ixterbegiak so zaudelarik eia nun sarthüren nintzan (H) (C) (Lh II).
4. Bena xarmagarria ni haien gatik bethi zü zinen lekhian (H).
Bena xarmagarria haien gatik bethi zü zinen lekhian (C).
Bena xarmagarria ni haien gatik zü zinen lekhian (Lh II).

III. Version Larr. - Heguiaphal - Constantin.
Larrasquet a tiré sa version de Constantin car elles sont semblables en tous points.
3. Batak indarrik gabe bestiak zentzü gabe bethi zonbait praube (H).
4. Mündü huntaik bestiala jun ordüko han denak bardin girade (H).

4. Mündü huntan hanitx persuna bada malerus izanik,
Bena ez beren etxekuak nik bezañ krüdel ükhenik,
Ene amak bost lekhütako primü nündüzün sorthürik,
Igorten naie mündüz mündü deüs nütinak idokirik.

5. Jinkuak maradika beza Gaztelondo Topetia
Eta neskatila praubetan amorio ezartia!
Batetan ezarri nilakoz, izan niz desprimütia,
Egüzaitak egin zereitan ordeñiaren haustia.

6. Hazi behar nian phüntian traballatzen nintzan hasi,
Desprimü-eraz nentzan lotsaz, nahiz aita trenderazi;
Osagarria hari khausitü nahiz benin galerazi:
Orai agitzen zitadazüt segür hiltzia presuntegin.

IV. Version adoptée: Oholéguy.

1. Mündian bagirade hanitx malerus girenik (Larr).
Mündian bagirade hanitx malerusak girenik (SE).
Mündü huntan bagire hanitx oi malerus girenik (H) (C).
Mündü huntan bada presunik oi hanitx malerus denik (Lh I).
Mündü huntan bagira hanitx malerus girenik (Lh II).

2. Bena ihur ere ez etxekuak nik bezañ krüdel ükhenik (Larr).
Bena ez ihur ere etxekuak nik bezañ krüdel ükhenik (SE) (H) (C) (Lh II).
Bena ez beren etxekuak ni bezañ krüdel tianik (Lh I).

3. Areta amak bost etxetako primü nintzan sorthürik (Larr) (SE).
Areta amak bost etxetako primü izan nündüzün sorthürik (H).
Areta bost etxetako primü izan nündüzün sorthürik (C).
Ene amak sorthü nindizün bost etxaltetako primü (Lh I).
Areta amak bost etxetako primü izan nintzan sorthürik (Lh II).

4. Mündüz mündü igorten naie deüs nütinak idekirik (Larr).
Münduz mündü igorten naie orai deüs nütianak idokirik (SE).
Orai mündüz mündü igorri naie deüs nütinak idokirik (H) (C) (Lh II).
Orai aldiz igorten naie deüs nütinak idokirik (Lh I).

4. *En ce monde, il y a beaucoup de personnes qui ont été mal-*
[heureuses
Mais leurs parents n'ont pas été aussi cruels que les miens;
Ma mère m'a enfanté héritier de cinq maisons;
On m'envoie de par le monde, m'ayant ôté tout ce que je
[possédais.

5. *Que Dieu maudisse la maison Topetia de Gaztelondo*
Ainsi que l'amour conçu pour les jeunes filles pauvres;
J'ai été deshérité pour avoir aimé l'une d'entre-elles,
Mon parrain avait annulé le testament qui était en ma faveur.

6. *Dès que j'eus besoin de me nourrir je commençai à travailler*
Voulant attendrir le coeur de mon père, craignant qu'il ne me
[deshéritât;
En voulant me mettre dans ses bonnes grâces j'en perdis la santé,
Maintenant assurément il m'échoit de mourir en prison.

V. Versions SE. - Larr. - Heguiaphal - Constantin - Lhande I et II.

1. Jinkuak maradika beza Gaztelondon Topetia (H) (C)
Jinkuak maradika beza Gaztelondoko ibarra (Lh I)

2. Bai eta neskatila praubetan amorio ezartia (SE) (Larr) (Lh II)
Bai eta neskatila gaztetan amorio phausatia (H) (C)

3. Nik batetan ezari düdalakoz izan niz desprimütia (SE) (Larr) (H) (C) (Lh II).

4. Egüzaitak egin zeitan ordeñiaren haustia (H) (C) (Lh II)

VI. Version adoptée: Oholéguy.

1. Hazi behar nin phüntin trabaillatzen nintzan hasi (SE)
Hazi behar nin phüntin lanin nintzan hasi (Larr)

2. Desprimüt nentzan lotsaz nahiz aita trenderazi (SE) (Larr)

3. La version Oholeguy met *benian* au lieu de *benin* ce qui ne change rien.

4. Eta orai aldiz beitüt hanitx urthe presuntegi (SE)
Bizipidia gal beldürrez hura nian irabazi (Larr)

7. Ene aitak destinatia ükhen nian espusatü,
Erranik nahi zeitadala primajia errendatü.
Ene maite (fidel) ezagütia nik horre gati kitatü,
Eta beste maiterik zian bat ene phena gei hartü.

8. Bi hilabetez egon niz presu ene emaztia gati,
Ta hura xalanteki etxen ni han nintzanez jelosi;
Ber denboran ene anaiek (defautez) prozesa jüja-erazi,
En'hunaren juitü nahiz eta ni kundenerazi.

9. En'anaie erüsatia, menjatü hitzaiket aski,
Ene lehen eritajia orotan fraudaz ebatsi;
Orai khorpitzeko xangriek behar nie eihar-erazi:
Behar diat presuntegian hil edo amuinan bizi.

10. Ene seme nik primütia, egin deitak traditzia,
En'anaiak zeitadanian kita-erazi Frantzia.
Adixkidez libreraz nentzan egin neian bilaiztia,
Eta hik eni hen ixilik egin kundeneraztia.

VII. Version adoptée: Oholéguy.

1. Eni aitak destinatia ükhen nian espusatü (Larr)
Ene aitak destinatia ükhen nin espusatü (SE)
2. Même vers dans les trois versions.
3. Ene maite fidel ezagütia horregati kitatü (SE) (Larr)
Ene maite fidel ezagütia nik hare gati kitatü (O)
En supprimant *fidel* on obtient le rythme juste.
4. Eta beste maiterik zin bat ene phena - gei hartü (SE) (Larr)

VIII. Version adoptée: Oholéguy.

1. Même vers dans les trois versions mais le rythme n'est juste qu'à la condition de ne compter que pour une syllabe les deux syllabes bi hi... de *bi hilabetez.*
2. Hura xalantareki etxen; ni hañ nintzan jelosi (Larr)
3. Ber denboran anaiak defautez prosesa jujerazi (Larr)
Le troisième vers n'est juste que dans la mesure où on supprime *defautez.*

7. *J'épousai celle que mon père m'avait destinée*
Car il m'avait dit qu'il voulait me rendre le majorat;
Pour cela, j'abandonnai la bien-aimée que je connaissais
Et je pris pour mon tourment une autre qui aimait ailleurs.

8. *Je suis resté en prison pendant deux mois à cause de ma femme;*
Elle, elle était à la maison avec ses amants; jugez si j'étais jaloux;
Pendant ce temps mes frères firent juger le procès par défaut,
Voulant jouir de mon bien ils mi firent condamner.

9. *Mon frère rusé, tu t'es sans doute assez vengé sur moi,*
Tu m'as dérobé par fraude mon premier héritage en entier,
Maintenant les chagrins de la vie doivent me dessécher,
Je dois mourir en prison ou vivre en mendiant.

10. *Mon fils dont j'ai fait mon héritier, tu m'as trahi,*
Lorsque mon frère m'a fait quitter la France;
Je m'étais dépouillé en ta faveur pour que tu me fisses libérer [par des amis,
Et toi sans rien leur dire, tu m'as fait condamner.

4. Ene hunaren gozatü nahiz, ni kundena-erazi (Larr)
Nahiz ene hunaren juitü eta ni kundenerazi (O)

IX. Version adoptée: Oholéguy.

1. Ene anaie maltzürra aski hitzaiket mendeki (Larr)
Ene anaie erüsatia menjatu nitzaiket aski (SE)
2. Eta lehen ützitia orotan fraudaz ideki (Larr)
3. Orai khorpitzeko xangriak behar nik eihar-erazi (Larr)
Eta orai khorpitzeko xangriak behar nik eihar-erazi (SE)
4. Presuntegin hil behar diat edo amuinan hasi (Larr)
Behar diat presuntegin hil edo amuinan hasi (SE)

X. Version adoptée: Oholéguy.

2. Anaik zeitadanin ützi-erazi Frantzia (Larr)
3. Adixkidez libra-eraz nentzan nahiz egin nere bilaiztia (SE)
Adixkidez nahiz libraeraz nentzan egin nihauren bilaiztia (Larr)
4. Eta hik hen ixilik egin kundena-eraztia (SE) (Larr)

11. Musde Deffis jaun presidenta, eta Musd'Ündürein jauna,
Galdürik nintzan enialakoz semiak zian deseiña;
Zien leterak eraman baleizt Paueko jaun jüjen gana,
Libratzen zian bere aita, bizia zor zereiona.

12. Paueko jaun jüjek balie ene jüjatzen jakintü,
Nun etzien ene etxaltia frauderiaz akesitü
Enündia kundeneraziren, bena semik ni traditü
Eta ni kundenerazi nai nahiz hunaren juitü.

13. Oi jüstizia injüstua, igorri naizü herriti,
Eni ebatsi etxaltian den anaiaren ihesi!
Ene semik ez nahi hazi, nik hari eman huneti:
Behar diat presuntegian hil edo amuinan bizi.

14. Bi urthe igaran ditiat Españan pelegri gisa,
Hire ganik deüseren ezin ükhenez biziaren bilha;
Orai hiri sokhorri galthoz jin nük ezin ebilila,
Hik igorri ene etxerik erranik han deüs enila.

XI. Version adoptée: Oholéguy.
1. Musde Duffis Jaun presidenta eta Musde Andurein jauna (Larr)
2. Galdürik niz enialakoz semiarekin nian deseña (SE)
Galdürik niz enialakoz semireki nin deseña (Larr)
3. Zien letera juan baleitade Paueko jaun jüjen gana (SE)
Zien letera eraman baleitade Paueko jaun jüjen gana (Larr)
4. Libratüren zien bere aita, bizia zor zieiona (SE) (Larr)

XII. Version adoptée: Oholéguy.
1. Paueko jaun jüjek balie hire finazia jakintü (Larr)
2. Nun eztien ene lekhia frauderiaz bilhatü (SE)
Frauderiaz hila ene lekhia bilhatü (Larr)
3. Enündia ez kundeneraziren bena semik ni(k) traditü (SE)
Enündia ez hik kundeneraziren bena semik ni(k) traditü (O)
Enündia ez kundeneraziren bena aita hik traditü (Larr)
4. Ni kundena erazi nahiz eta ene hunaren juitü (SE)
Eta ni kundena-erazi naik nahiz ene huna gozatü (Larr)

11. Mr le Président Deffis et Monsieur d'Andurein
J'étais perdu parce que je n'avais pas le même dessein que mon [fils,
Si, pour mon bien, il avait porté vos lettres à Messieurs les [juges de Pau,
Il faisait libérer son père auquel il devait la vie.

12. Si Messieurs les juges de Pau avaient su juger pour moi
De sorte que l'on n'eût pas acquis ma propriété par fraude
Tu ne m'aurais pas fait condamner, mais mon fils m'a trahi
Et il m'a fait condamner, voulant jouir de mon bien.

13. Oh! justice injuste, vous m'avez chassé du pays,
Fuyant mon frère qui vit dans la propriété qu'il m'a volée;
Mon fils ne voulant pas me nourrir avec le bien que je lui avais [donné,
Je dois mourir en prison ou vivre en mendiant.

14. J'ai vécu deux ans en Espagne comme pèlerin,
Cherchant de quoi vivre, ne pouvant rien obtenir de toi;
Maintenant, tombé dans la misère, je viens te demander secours,
Tu m'as renvoyé de chez moi, me disant que je n'y possédais rien.

XIII. Version adoptée: Oholéguy.

2. Ene ebatsi exaltian den anaiaren ihesi (SE)
   Ebatsi deitan etxaltin den anaiaren ihesi (Larr)
3. Ene semik ez nahi hazi, hari nik eman huneti (SE) (Larr)
4. Behar düt hil presuntegin edo bizi amuinati (Larr)

XIV. Version adoptée: Oholéguy.

1. Bi urthe igaran tiat Españan pelegri gisa (Larr)
   Bi urthe igaran tit Españan pelegri gisa (SE)
2. Hire ganik deüs ezin ükhenez bizien bilha (Larr)
   Hire ganik deüs ezin ükhenez biziaren bilha (SE)
3. Orai jin nük hiri sokhorri galthoz jin nük ezin bestila (SE)
   Orai jin nintzaik sokhorri galthoz heltürik ezin bestila (Larr)
   Orai jin nük hiri sokhorri galthoz jin nük ezin ebilila (O)
4. Hik igorri ene etxerik erranik han deüs eniala (SE)
   Ene etxerik hik igorri erranik han deüs enila (Larr)

15. Bi hilabete igaran tiat sabaietan hotzez ikhara,
Ezpenündia nahi ützi ene sükhaltin sartzera,
Ez hik ez hire emaztiak ene ohian lotzera,
Jüstuago zia lo zedin hire küñata izorra!

16. Ene etxalte zabalian ezari ninak hireki,
Gai oroz barnen sar enendin, borthak dereitak esteki,
Ezpeitzeion phenaik egiten hunak ützirik zieki,
Ene amuinan igortiak, bi athorra xiloeki.

17. Adio erraiten dereizüt, ene phena-gei hartia,
Bena orai zü zütüdano, ene kontsolü güzia;
Athorra bat eman deitazü destrenpien erekeitia
Ikhara zinandialarik errenak jakin, trixtia.

18. Zortzi urtheren behar deizüt erran dolorez adio;
Haboro bizitzen ezpaniz, Josafatera artino.
Inkas bizitzen bagirade biak mündian haboro
Algarreki izanen gira Jinkuak pharti artino.

XV Version adoptée: Oholéguy.

1. Bi hilabetez egon nük lotsaz sabaietan ikhara (Larr)
Bi hilabetez egon nüzü sabaietan lotsaz ikhara (SE)
2. Ezpenündian ützi nahi ene sükhaltian sartzera (SE)
Ezpenündia hik ützi nahi ene sükhaltila sartzera (Larr)
3. Ez hik ez hire emaztik ene ohin lotzera (Larr)
Ez hik ez hire emaztik ene ohian lotzera (SE)
4. Jüstugo zia lo zedin hire küñata izorra (Larr)

XVI. Version adoptée: Oholéguy.

1. Ene etxalte zabalin ezari ninak zureki (Larr)
2. Gai oroz sar enendin borthak deitadazüt esteki (SE)
Sar enendin gai oroz borthak diztatzü esteki (Larr)
3. Ezpeitzeion hari phenarik egiten haurrak ützirik hireki (SE)
Ezpeitzeion phenarik haurrak ützirik zureki (Larr)
4. Ene amuinan igortia bi athorra xiloeki (SE)
Amuinan ene igortik bi athorra xiloeki (Larr)

15. *J'ai vécu deux mois grelottant de froid dans les granges*
Car tu ne voulais pas me laisser entrer dans ma cuisine,
Ni toi, ni ta femme ne vouliez me laisser dormir dans mon lit;
Il était plus juste qu'y dormît ta belle soeur engrossée.

16. *Dans ma vaste propriété celle que j'ai mise avec toi,*
Chaque nuit, pour que je n'entre pas, m'a verrouillé les portes,
Car ce ne lui faisait aucune peine, les biens vous ayant été laissés,
De m'envoyer mendier avec deux chemises trouées.

17. *Je vous dis adieu, vous que je pris pour mon malheur,*
Mais vous, toute ma consolation tant que je vous ai;
Vous m'avez donné une chemise pour remédier à mes maux
Tandis que vous trembliez que votre bru le sût, pauvre femme!

18. *Plein de douleur je vous dis adieu pour huit ans;*
Si je ne vis pas davantage, adieu jusqu'à (la vallée de) Josaphat,
Au cas où nous serions encore tous deux de ce monde
Nous vivrons ensemble jusqu'à ce que Dieu nous sépare.

XVII. Version adoptée: Oholéguy.

1. Adio erraiten deizüt ene phena-gei hartia (SE) (Larr)
Bena orai zütüdano zü ene kontsolü güzia (Larr)

3. Athorra bat zük eman dereitadazüt destrenpien erekeitia (O)

4. Ikhara zinadielarik ereñak jakin trixtia (SE)
Ikhara zinadelarik ereñak eraiki trixtia (Larr)

XVIII. Version adoptée: Oholéguy.

1. Zortzi urtheren erran behar deizüt dolorez odio (SE)
Zortzi urtheren erraiten deizüt bihotz minez adio (Larr)

2. Haboro bizitzen ezpaniz Josafatera artio (Larr)

3. In-kas eta bizitzen bagirade biak mündin orano (Larr) - SE et Oholéguy donnent aussi *In-kas eta.* Si l'on supprime *eta* qui n'est nullement nécessaire on obtient le rythme exact.

4. Algarrekilan izanen gira Jinkuak pharti artino (SE)
Algarreki izanen gira Jinkuak berhez artino (Larr)

19. Semiari nereionin egin ene photeren üztia,
Beste haurrer niezün egin ene borthen zerratzia,
Eta zü ezari neskato etxen, malerus trixtia,
Aita amak so egizie zer den haurrer bilaiztia.

20. Adio erraiten deiziet ene haur dotherik gabik,
Ene süberte malerusak, trixtik, mündin ezarririk
Ene gisa har-itzazie, pazentziaz zien kürütxik
Eta salbamentia txerkha, hetzaz imita Jesüs Krixt.

21. Adio dereñat erraiten, ene alhaba barkhotxa;
Etxeki-ezan familian orai artinoko kundüta,
Küñat küñater eman beriak, haurrer Jinkuaren kreinta
Senharraren hun izan eta zaharraguak errespeta.

22. Etxahun, nausi famatia, galdü dük libertatia;
Orai hiri erriz ari dük oi hire ixterbegia;
Eta orai hir'ezin bestia, harekila trixtezia,
Behar amuinan hasi edo pelegri juan bestela.

XIX Version adoptée: Oholéguy.
1. Semiari nirokianian egin photeren üztia (SE)
Semiari neionian egin photeren üztia (Larr)
2. Beste haurrer nirezün egin borthen zerratzia (SE) (Larr)
3. Eta zü ezari ene etxen neskato nihau malerus tristia (SE) (O)
4. Aita eta ama sogizie zer den haurren bilaiztia (SE) (Larr)

XX. Version adoptée: Oholéguy.
1. Adios erraiten dereiziet ene haur dotherik gabik (SE)
2. Ene süberte malerusak trixtik hola ezarik (SE) (Larr)
3. Har itzazie ene gisa pazentziareki kürütxik (Larr)
Har ezazie nik hartzen dütüdan gisa pazentziaz zien kürütxik (SE)
4. Zien salbamentia hetzaz txerka imita Jesüs Krist (SE) (Larr)

XXI. Version adoptée: Oholéguy.
1. Adio erraiten dereñat ene alhaba bakhotxa (SE) (Larr) (Lh I)
2. Etxian edüki-ezan üsatü düñan kondüta (SE)
Etxen edük-ezan üsatü diñan kundüta (Larr)

19. *En laissant mes pouvoirs à mon fils*
J'avais fermé les portes à mes autres enfants
Et j'avais fait de vous une servante chez vous, pauvre mal-
[heureuse!
Parents, jugez ce qu'est se dépouiller en faveur des enfants.

20. *Je vous dis adieu, mes enfants sans dot*
Que mon sort pitoyable a rendus malheureux en ce monde;
Comme moi, prenez en patience vos croix
Et cherchez le salut; par elles imitez Jesus Christ.

21. *Je te dis adieu, ma fille unique!*
Garde en famille la conduite qui est la tienne jusqu'à ce jour;
Donne à tes beaux frères et belles soeurs ce qui leur revient, à
[tes enfants la crainte de Dieu,
Sois bonne envers ton mari, et respecte ceux qui sont plus âgés.

22. *Etchahun, maître renommé, tu as perdu la liberté,*
Il se rit maintenant de toi, ton ennemi;
Te voilà maintenant dans la misère, et aussi dans la tristesse.
Tu dois commencer à mendier ou, sinon, aller en pèlerinage.

Familian etxeki ezan orai artinoko kundüta (H) (C)
Etxian etxekezan bethi üsatü düñan kondüta (Lh I)

3. Küñat küñater eman berenak eta haurrer Jinkuaren kreinta (H) (C)
Küñat küñater eman beria haurrer Jinkuaren kreinta (Larr)
Küñat küñater eman (itzakan) beriak haurrer Jinkuaren kreinta (O)
Küñat küñater beriak eman eta haurrer Jinkuaren kreinta (Lh I)

4. Senharraren hun izan eta zaharrak errespeta (SE) (Larr)
Uhura hire laguna eta zaharrak errespeta (H) (C)

XXII. Version adoptée: Héguiaphal.
Versions SE - Larr - Héguiaphal - Constantin - Lhande II.

2. Hire ixterbegiek hiri orai erriz ari dira (SE) (Lh II)
Hire ixterbegiek aisa goihera die erria (vers 3 de Larr)

3. Eta orai dük hire ezin bestia harekilan trixtezia (SE) (Lh I)
Eta orai dük trixtezia hareki ezin bestia (vers 2 de Larr)

4. Behar dük amuinian hasi edo pelegri bahua (SE)
Amuinan behar dük ebili edo hartü pelegri bidia (Larr)
Behar amuinan hasi edo bestela pelegri juaitia (C)
Behar dük amuinan hasi edo pelegri juan (Lh I)

23. Zelietako Jinko Jauna, zuri gomendatzen nüzü,
Ezi ene best'erresursak or'akabi ziztadatzü;
Libertate, hunak, uhurik galdürik agitzen nüzü,
Eta khorpitzaren gal lotsaz, mündüz mündü banuazü.

24. Izan nüzü Jundane Jakan, Loretan eta Erruman;
Jente hunetzaz beinündüzün zük hazi ene errundan.
Orai ere phartitzen beniz zure othoitzez ber gisan
Haietzaz bizi-eraz nezazü malerus nizan denboran.

25. Khantore hoiek huntü nütin Ünhürritzeko olhetan,
Errumarat juiten nizala erraiten beitüt hoietan;
Maleruski ni hil banendi bidaje lazgarri hortan,
Ziberuan khanta-itzazie, ene orhitzapenetan.

XXIII. Version adoptée: Oholéguy.

2. Ezi beste lagünguak akabi ziztadatzü (Larr)
Lürreko beste lagüntzak oro ürhentü ziztadatzü (H)
Lürreko beste lagüntzak oro ürhentü ziztadatzü (C)
Ezi beste sekursak oro akabi ziztadatzü (SE)

3. Korpitz trixtiaren salbatü beharrez mündüz mündü banuazü (H) (C)
Libertate huna uhuriak galdürik agitzen nüzü (SE) (Larr) (O(

4. Khorpitzaren gal lotzaz mündüz mündü banuazü (Larr)
Jinkua pietate har-ezazü bestela galdia nüzü (H) (C)

XXIV. Version adoptée: Oholeguy.

1. Izan nüzü Jundane Jakan Erruman eta Loretan (Larr)

2. Bethi jente hunen medioz biz'izan niz ene bidajitan (Larr)
Jente hunen medioz bizi ordian ene errundan (SE) (H) (C) (Lh II)
Bethi jente hunen medioz bizi izan nüzü haietan (Lh I)

3 Orai ere abiatzen beniz süjet horrez ber gisan (H) (C)
Orai ere abiatu nüzü süjet horrez ber gisan (Lh II) (SE)
Orai ere abiatzen beniz oi gisa berian (Lh I)
Orai ere abiatzen beniz leheneko ber gisatan (Larr)

23. Seigneur Dieu du Ciel, je me recommande à vous
Car toutes mes autres ressources sont épuisées;
Je reste, ayant perdu liberté, biens, honneurs
Et, craignant de perdre la vie, je vais de par le monde.

24. Je suis allé à Saint-Jacques, à Lorette, et à Rome,
Vous m'avez nourri par les bonnes gens dans mon périple;
Si je pars à nouveau, voulant vous prier de la même manière,
Faites-moi vivre par eux en ces temps de malheur.

25. J'ai composé ces chansons sur les pâturages d'Unhurritze
Où j'annonce mon départ pour Rome;
Si, par malheur, je mourrais en un si pénible voyage
Chantez-les en Soule, en souvenir de moi.

4. Jinko Jauna lagün nezazü ene behar ordietan (Larr)
Jente hunak sokhorri nezazie ene behar ordietan (Lh I)
Jinkua othoi lagünt nezazü malerus nizan denboran (H) (O) (Lh II)
Jauna othoi lagünt nezazü malerus nizan denboran (SE)

XXV. 1. Kanthore horik huntü dütüt Üñhürritzeko bortian (Larr)
Khantore horiek huntü nütian Ünhürritzeko bortian (SE) (Lh II)
Khantore horiek huntü nütian Üñhürritzeko borthietan (H) (C)

2. Errumalat abiun nintzalarik hoiek ezari heñian (Larr)
Errumalat juaiten nintzalarik hoitan ezari benian (SE)
Errumalat juaiten nizala ezarten beitüt hoietan (H) (C)
Thunbalat juaiten nizala hoitan ezari benian (Lh II)

3. Hil banendi ere holako bidaje lüzian (Larr)
Maleruski hil banendi bidaje lüze hortan (Lh II)
Maleruski ni hil banendi bidaje lüze hortan (SE)
Maleruski hil izan banendi oi bidaje lazgarri hortan (H)
Inkas eta galdü behar badüket nik bidaje lüze huntan (O)

4. Ziberuan khanta ditzazien, ene orhitmentxian (Larr)
Khanta ditzazien Ziberuan ene orhitmentxian (SE)
Khanta ditzaten Ziberuan ene orhitmentxatan (Lh II)
Khantore horiek khanta itzatzie ene orhitzapenetan (H) (C)

		S.E	Larr.	Oh.	H/C	Lh I	Lh II
Ahaide delezius	1	1	1	—	1	1	1
Ebili nüzü	2	2	2	—	2	—	2
Zelietako Jinko	3	—	3	—	6	—	—
Mündü huntan	4	3	4	1	3	2	3
Jinkuak maradika	5	4	5	—	5	3	4
Hazi behar nian	6	7	6	2	—	—	—
Ene aitak destinat	7	8	7	3	—	—	—
Bi hilabetez egon	8	9	8	4	—	—	—
Ene anaie erüsatia	9	10	9	5	—	—	—
Ene seme nik pri	10	11	10	6	—	—	—
Musde Duffis jaun	11	12	11	7	—	—	—
Paueko jaun jüjek	12	13	12	8	—	—	—
Oi jüstizia injüs	13	14	13	9	—	—	—
Bi urthe igaran	14	15	14	10	—	—	—
Bi hilabete igaran	15	16	15	11	—	—	—
Ene etxalte zabal	16	19	18	13	—	—	—
Adio erraiten derei	17	17	16	12	—	—	—
Zortzi urtheren	18	18	17	14	—	—	—
Semiari neionin	19	21	19	17	—	—	—
Adio erraiten deiziet ...	20	22	20	18	—	—	—
Adio dereñat errai	21	23	21	19	4	5	—
Etxahun nausi fam.	22	6	22	—	8	—	6
Zelietako Jinko J.	23	20	24	16	9	—	—
Izan nüzü Jundane	24	5	23	15	7	4	5
Khantore hoiek	25	24	25	20	10	—	7
		24 str	25 str	20 str	10 str	5 str	7 str

NOTES

Ahaide delezius huntan est le plus tardif des poèmes autobiographiques d'Etchahun. Dans les versions Heguiaphal, Constantin et Lhande II, il a pour titre: *Etxahunen deliberua juaiteko pelegri* qui lui a été attribué à cause du désir qu'il exprime de repartir en pèlerinage à Rome dans la dernière strophe. Edouard Lhande de Tardets lui donne pour titre: *Etxahunen presuntegilat juaiteko khantoriak*. Ne prenons aucun de ces titres au pied de la lettre et contentons-nous de celui que lui a donné Larrasquet, tiré du premier vers comme il est assez traditionnel de le faire dans la poésie basque.

Les événements auxquels il est fait allusion dans ce grand poème pour lequel nous avons suivi la version Oholéguy (famille de Barcus issue de l'*alhaba bakhotxa* d'Etxahun) qui est la meilleure du point de vue du rythme, se situent entre les années 1841 et 1848. Ils nous serviront à dater le poème. Les dix années de galères auxquelles on a voulu condamner Etchahun (1e strophe) correspondent à sa condamnation par contumace devant la cour d'Assises des Basses-Pyrénées dans sa séance du 20 mai 1843. Les deux années passées en Espagne en tant que pèlerin (14e strophe) ont certainement commencé à partir du 17 septembre 1842, date à laquelle Etchahun établit comme mandataire spécial de ses biens son fils Joseph par devant Me Jean Pierre Galand notaire à la résidence de Tardets. (10e strophe - 19e strophe). Les deux mois où il a erré dans les granges, tremblant de froid (15e strophe) doivent se situer au cours de l'hiver 1844-1845, quelque temps avant son arrestation qui sera suivie par une première condamnation à trois ans de prison par la cour d'Assises des Basses-Pyrénées (séance du 18 août 1845) et, ce jugement ayant été cassé, par une deuxième condamnation à deux ans de prison par la cour d'Assises des Landes (7 novembre 1845).

Libéré de la prison centrale d'Eysses à la date du 20 décembre 1847, Etchahun a pu avoir éprouvé au cours de l'année 1848, le désir de partir une nouvelle fois en pèlerinage à Rome (25e strophe). C'est vraisemblablement vers 1848 qu'il a composé ce que Larrasquet a considéré avec juste raison comme «le chef d'oeuvre du poète basque».

I. 1. Etchahun a bien marqué qu'il était conscient d'avoir choisi un air délicieux pour mieux exprimer ses douleurs et ses peines.

delezius: cf. béarnais: *delicious.*

tit: ditit. On aurait pu accepter ici le singulier *dit* après *bi berset* (cf. *Mündian malerusik* 1827 - note VII 3 et aussi *Bi berset dolorusik* note 1 - 1). En fait on peut employer soit le singulier, soit le pluriel. La version Constantin donne *nahi düt.*

2. On sous-entend le verbe déjà exprimé au premier vers *deklaratü (gei tit).*

3. *Ihun:* est un semi-négatif (nulle part) employé ici avec *gabe* qui est sous-entendu dans le second hémistiche: *txerkatü (gabe).*

4. *nahi ükhen naie sarthü:* c'est le parfait de *nahi naie sarthü,* employé au pluriel (valeur de *on*).

litt.: ils ont voulu me faire entrer dans les galères pour dix ans.

Cela suppose que cette chose ne s'est pas faite.

C'est ce qui a échappé aux commentateurs d'Etchahun qui ont tous cru qu'il avait accompli cette peine. En réalité, condamné par contumace à dix ans de travaux forcés par la cour d'Assises des Basses-Pyrénées le 20 mai 1843, Etchahun a été à nouveau jugé lorsqu'il est entré en France (voir introduction aux notes de ce poème).

II. Cette strophe est donnée par Larrasquet qui l'a reprise de Sébastien Eppherre. Elle se trouve aussi dans les versions de Heguiaphal, Constantin et Lhande II. C'est pourquoi nous l'avons conservée bien que nous l'ayons trouvée dans une autre chanson. Elle figure en effet dans une chanson dont la copie manuscrite avait été recueillie par Georges Lacombe. (Papiers appartenant maintenant à M. Télesforo de Monzón).

Xarmagarria nun othe zira, aspaldian etzütüt ikhusten
Ene oihü dolorusak eztütüzia entzüten
Ene phenen kunsolatzera ezpaizeitzat jiten
Labürzki ikhusiren naizü tristerik egünen finitzen.

Uste düzia egon nizala zure gana jin nai gabez
Edo eta deseiñik gabez zuri berrien egortez
Zorthe idor bat izan ahal da zure eta ene arteko
Algar eztiogü ikus fortünak eman artio.

Ebili nüzü karriketan ene paseiü hunetan
Ebili nüzü karriketan ene paseiü hunetan
Isterbegik soz ari zeiztan eia nun sartzen nintzan
Ni haier despit egiteko maitia zü zinen lekhian.

Nuzpaitez khantore egiliak següreran zian egia
Amoriotan sartzen sobera gazte gaztia
Aisa trompatzen ziela bere büria
Amens ikhusi ezpazüntüt adio xarmagarria.

finis coronat opus
La fin couronne l'ouvrage
Arnaud est un bon enfant quand il dort
Mademoiselle Jeanne Eliçabe
aux eaux d'Ordiarp.

Ce couplet figure seul dans le *Cancionero popular vasco* d'Azkué N.° 17, p. 73, vol. I, Tome I, Canciones amorosas.

Il s'intitule *Banabilazü* et Azkue l'avait recueilli de la bouche de J. Algorri de Larrau.

Banabilazü karriketan
ene paseyü hunetan
Isterbegiak soz ari zaitzait
nun sartüren ote nizan
Hayer despit egiteko
maitea zü ziran leküan.

Voilà ce qui nous incite à croire qu'il y a eu contamination entre deux chansons et que ce couplet a été inséré dans *Ahaide delezius huntan* à cause de l'aventure malheureuse de jeunesse d'Etchahun. Il n'est toutefois pas impossible qu'Etchahun se soit emparé de ce couplet et, en le modifiant légèrement, l'ait adapté à son propre cas.

2. *xarmagarriren:* forme contracte de *xarmagarriaren* donnée par (H) (C) et (Lh II). S. E. donne le pluriel *xarmagarrien* mais on peut supposer aussi cette graphie par suite de l'amuissement de l'*r* douce intervocalique. Le singulier apparaît plus normal.

3. Avec *zaudelarik* on peut sous-entendre *so* ou *haidürü.*

III. Larrasquet a introduit ce couplet qui ne figure pas dans la version Sébastien Eppherre en le prenant de Constantin. Il se trouve aussi dans le cahier Heguiaphal. Est-il d'Etchahun? Acceptons-le pour tel. Il correspond assez à la psychologie du poète qui a 62 ans au moins au moment où il écrit son élégie, alors qu'il a perdu tous ses biens et peut réfléchir à l'inégalité des hommes sur la terre.

1 - 2. *nüzü - gütüzün:* emploi des formes allocutives respectueuses lorsqu'il s'adresse à Dieu.

2. Ce vers est une interrogation indirecte introduite par *zerentako.*

3. Ce vers est faux. Le premier hémistiche est beaucoup trop long, le second n'a que 7 syllabes au lieu de 8.

huntaik: contraction de *huntarik.*

4. *bestila baiko; baiko* correspond à la forma navarraise.

baikoz a valeur de sitôt que. *Jin baikoz:* aussitôt arrivé. Litt.: dès qu'on est passé de ce monde à l'autre làbas nous devenons tous égaux.

IV. 1. *bada:* singulier malgré *hanitx persuna* qui a valeur de pluriel pour le sens, mais qui peut être considéré comme un singulier collectif (voir aussi; *Mündian malerusik* - note VIII - 3 et *Bi berset dolorusik* - note I - 1).

2. Ce vers rappelle la première strophe de *Mündian malerusik:*

Mündin hanits malerous arauz baciraye
Bena ez ni beçaignic ihour behinere.

etxekuak: sens de parents (ceux de la maison).

3. *lekhü:* sens de *etxe, etxalte,* propriété.

nündüzün sorthürik: emploi de la forme allocutive respectueuse de la Ie personne, correspondant à *nintzan.* Nous avons ici un passif dont le complément d'agent se met à l'ergatif et non à l'instrumental. Litt.: J'avais été enfanté par ma mère, héritier de cinq propriétés.

Pour ce thème voir la note relative aux deux couplets illisibles du manuscrit de *Mündian malerusik 1827.* Pour arriver au total de cinq maisons Etchahun considère les trois maisons de son parrain et les deux (Etxahunia et Champagne) qui venaient de sa mère.

4. *Igorten naie:* pluriel qui a valeur de *on.*

nütinak: forme contracte de *nütianak.*

Litt.: m'ayant enlevé les riens (le peu) que j'avais.

V. Une des strophes les plus fameuses d'Etchahun. Topetia est la maison de son parrain située dans le quartier de Gaztelondo de Barcus. Le R. P. Lhande dit en commentant ce vers: «La malédiction est restée célèbre dans le pays et on assure que l'imprécation tremblante de l'infortuné aède y fit pleuvoir à peu de temps de là, bien des malheurs.» (Gure Herria, 1923, p. 430).

2. Allusion à son amour de jeunesse. Cf. *La chanson de sa vie* strophe 18.

3. *nilakoz:* forme contracte de *nialakoz* (parce que j'avais mis).

desprimütia: forme bas-navarraise. En souletin on dirait: *desprimütürik.*

4. *zereitan:* forme souvent employée par Etchahun concuremment avec *zeitan.*

haustia: infinitif verbal décliné au nominatif. Litt.: le parrain m'avait fait la brisure (l'annulation du testament).

Voir pour ce thème: *La chanson de sa vie,* strophe 19.

VI. 1. *traballatzen:* gallicisme déjà employé par Etchahun: nahi beinundin ordin travaillaeraci.

(Chanson de sa vie, XIII - 3...)

Les deux versions Oholeguy et Sébastien Eppherre donnent ce mot que Larrasquet a corrigé par *lanin nintzan hasi.*

2. *desprimü-eraz:* le père est toujours considéré comme le conseiller du parrain (voir *Bi berset dolorusik,* note II - 3).

3. *khausitü:* voir note *Chanson de sa vie* VIII - 3 - où la même expression est employée.

Le thème de la perte de la santé se trouve à la strophe 15 de la *Chanson de sa vie.*

galerazi: forme factitive. On attendrait *galdü.*

4. *zitadazüt:* l'indice de datif figure deux fois dans cette forme. Il suffirait *zitadazü* (il est à moi).

Ce vers laisserait croire qu'Etchahun a commencé ce poème alors qu'il était en prison c'est-à-dire au cours des années 1845-1847.

VII. 1. Le premier vers reprend le premier de la strophe IV de *Bi berset dolorusik:*

Hartü nin emaztia, aitak desiratia.

Voir aussi *Chanson de sa vie* strophe 22:

amourioric gabe o gacho trichtia.

ükhen nian espusatü: passé surcomposé.

2. Cf. *Chanson de sa vie* strophe 20.

primajia: le droit d'aînesse, l'héritage.

3. Toutes les versions portent: *Ene maite fidel ezagütia* mais le vers est faux. On peut rétablir le rythme en supprimant *fidel* ou, du moins, en le mettant entre parenthèses. Allusion à son amour de jeunesse qu'il a chanté dans *Ürx'aphal bat.*

ezagütia: participe à valeur de passif. Litt.: qui était connue.

horre: forme de génitif sans *n,* courante devant *gati* ou *ganat.*

4. *beste maiterik zian bat:* Etchahun marque ici que sa femme lorsqu'elle s'est mariée avec lui en aimait un autre. Etait-ce Héguiaphal? C'est la première fois qu'Etchahun fait allusion à cela.

phena gei: litt.: aliment de ma peine, objet de ma peine.

Dans les deux derniers vers, ellipse de l'auxiliaire *nian* après *kitatü* et *hartü.*

VIII. 1. Ce séjour de deux mois en prison doit-il être situé avant l'affaire Goyheneix d'octobre 1821? Etchahun ne l'a pas mentionné dans la *Chanson de sa vie.* A la place de *Bi hilabetez* où il faut faire la contraction *bi - hi* pour obtenir un vers juste ne faudrait-il pas autre chose? Il dit bien à la strophe 29 de la *Chanson de sa vie* que sa femme l'avait fait arrêter après son évasion mais c'était pour rester bien plus de deux mois en prison.

2. *xalanteki:* Larrasquet donne le singulier *xalantareki* alors que Oholéguy et Sébastien Eppherre donnent le pluriel que nous avons conservé à cause du vers de la strophe 28 de la *Chanson de sa vie:*

Eta ene aiçouak emastiren ohin.

ni han nintzanez jelosi: cette forme suppose un verbe sous-entendu tel que *pentsa* car le verbe est mis à l'instrumental indéfini (cf. Lafitte, n.° 755 et 229).

3. Oholéguy et Sébastien Eppherre proposent le pluriel *anaiek* alors que Larrasquet utilise le singulier *anaiak.* Nous n'hésitons pas à reprendre la version du pluriel. Deux fois en effet dans la *Chanson de sa vie* Etchahun a fait allusion à des procès qu'il a soutenus contre son père et ses frères et soeurs. Toutefois il employait le mot *haur* qui couvrait l'ensemble des frères et soeurs alors que *anai* suppose uniquement la parenté masculine.

Aitac beste haurreki erossi tcicanic
(strophe 24)

aitac ceitan haurreki procesa phoussatu
ene presou içanes, defautes jujatu
(strophe 30)

Le vers est trop long. La suppression du mot *defautez* que nous avons placé entre parenthèses donnerait un rythme juste.

4. *juitü:* gallicisme que Larrasquet a corrigé en *gozatü*. Emploi du génitif complément du participe: *hunaren juitü*.

L'ellipse de l'auxiliaire a été faite dans les deux derniers vers après *jüja-erazi* et *kundenerazi,* ce qui, dans le cas contraire, aurait permis le choix entre les versions *anaiek* et *anaiak*.

IX. 1. *erüsatia:* donné par O et S.E. (Larrasquet a corrigé par *maltzürra*) vient du béarnais *rusat:* rusé.

menjatü: Etchahun écrivait *venjatü* dans la *Chanson de sa vie*.

Eta aita venjatu, aurrhideki bertan (strophe 25) Le passage de la fricative à l'occlusive labiale nasale par l'intermédiaire de l'occlusive labiale sonore est courante en basque.

2. *eritajia:* se retrouve dans O. et S. E. Larrasquet a corrigé par *ützitia*. Grâce à *eritajia* le premier hémistiche est juste.

Ellipse de l'auxiliaire (deitak) après *ebatsi*.

3. La version Oholéguy donne le pluriel *xangriek*.

4. La version Oholéguy apparaît meilleure avec l'opposition entre *presuntegian hil* et *amuinan bizi*.

amuinan: cf. béarnais: *aumouyne*.

Etchahun s'adresse à son frère cadet Jean. Jean Topet Etchahun, marié le 14 octobre 1823 à Marie Belchun a racheté entre 1821 et 1825, alors qu'Etchahun était en prison, à tous ses oncles et tantes les parts qui leur revenaient du partage de la succession de Pierre Topet le parrain. Il est devenu ainsi le maître de Topetia, ce qu' Etchahun ne lui a jamais pardonné. Ainsi s'explique le second vers qui fait allusion à la succession du parrain.

X. 1. *Ene seme nik primütia:* C'est Joseph Topet-Etchahun deuxième fils du ménage Pierre Topet-Engrâce Pelento. Joseph Topet-Etchahun a reçu «donation pure simple et entre vifs irrévocable et avec reconnaissance du quart hors part et avec dispense de rapport en masse de tous les biens immeubles composant le domaine d'Etchahun... pour par le donataire faire et disposer du quart des biens présentement à lui donnés...» par acte passé le 22 août 1842 devant Me Dalgalarrondo notaire en la résidence de Mauléon.

L'acte ajoute: «Le dit Topet Etchahun a fait cette donation pour donner à son dit fils des preuves de son affection particulière et parce que telle est d'ailleurs sa volonté bien expresse.»

traditzia: l'infinitif nominal est employé au nominatif.

2. Le vers est parfaitement rétabli par les versions O et S. E. Larrasquet a corrigé *kita-erazi* par *ützi-erazi.*

Il s'agit de l'affaire de faux en écriture publique du 21 juillet 1841, qui ne sera découverte qu'en septembre 1842. Sur plainte de Jean Topet-Etchahun l'affaire est mise entre les mains de la justice. Etchahun et son complice Joannes Ihitsar s'enfuient en Espagne.

adixkidez: instrumental de cause ayant valeur d' agent. Qui étaient ces amis? MM. Deffis et d'Andurain? Nous ne le savons pas.

3. *egin neian bilaiztia:* litt.: Je l'avais fait le dépouillement (l'action de dépouiller), d'où: je m'étais dépouillé en ta faveur.

Etchahun fait allusion ici aux faits que nous venons de mentionner (acte du 22 août 1842) auquel il faut ajouter celui du 17 septembre 1842 où Etchahun, avant de s'enfuir en Espagne établit son fils comme son mandataire spécial.

hen ixilik: emploie du génitif avec *ixilik.*

4. Ellipse de l'auxiliaire *(heitan)* après *egin.*

litt.: tu m'avais fait le faire condamner. Nous avons un pléonasme avec la forme verbale *erazi* (faire) et le verbe faire (*egin*) dans *egin kundeneraztia.*

XI. 1. *Musde Deffis:* M. Deffis président du Tribunal de première instance de Saint-Palais: Etchahun l'a mentionné dans la *Chanson de sa vie* (strophe 48) ainsi que dans le poème qu'il lui a consacré en 1828.

Musde Ündürein: Un membre de la famille d'Andurain de Maytie qui habite le château de Mauléon. C'est vraisemblament Clément d'Andurain de Maytie qui fut sous-préfet de Mauléon à partir de 1840.

2. *enialakoz:* tétrasyllabe pour que le premier hémistiche soit juste.

deseiña: gallicisme courant (cf. la chanson *Maitia nun zira:* «Ala kanbiatu da zure deseiña.»).

3. *eraman baleizt:* verbe au suppositif à objet pluriel (*leterak*) et à indice de datif (à moi). Litt.: S'il (le fils) m'avait emporté vos lettres à Messieurs les juges de Pau.

4. Etchahun porte ici une grave accusation contre son fils, accusation dont on ne peut vérifier les fondements. Il semble peu probable qu'une intervention de MM. Deffis et d'Andurain eût pu changer le cours des choses devant la cour d'Assises de Pau.

libratzen zian: imparfait à sens d'éventuel passé.

zereiona: forme développée de *zeiona,* de même qu'on a *deizüt* et *dereizüt, zeitan* et *zereitan.*

XII. 1. Pour ce vers, les versions O. et S. E. sont les mêmes. D'où Larrasquet avait-il tiré la sienne?

nun etzien: nun ere zien (cf. *Bi berset dolorusik* I, 4).

nun ere: en quelle circonstance (?).

zien: pluriel (valeur de on).

Il se pose pour ce vers le même problème que pour *Bi berset dolorusik* I, 4.

2. *akesitü:* donné par Oholéguy alors que S. E. et Larrasquet proposent *bilhatü.*

3. *enündia: ez nündian,* forme négative de l'imparfait (valeur de conditionnel) du tutoiement masculin.

semik: forme contracte de *semiak.* Les versions

O. et S. E. portent toutes deux à la suite de *semik, nik traditü.* C'est là une erreur car il faut *ni* (nominatif) l'ergatif ayant déjà été utilisé. Litt.: mais le fils m'a trahi. Par suite de l'ellipse de l'auxiliaire à indice de datif de 1e personne *nai* que l'on retrouve au vers suivant, il faut comprendre *bena semik ni traditü (nai).*

4. *hunaren juitü:* emploi du gallicisme *juitü* (voir note de la strophe VIII - 4). Le vers est presque le même mais inversé.

XIII. 1. *igorri naizü herriti:* allusion à son départ pour l'Espagne après le 17 septembre 1842.

2. *anaiaren ihesi:* emploi du génitif avec le participe passé; cf. *hunaren juitü* de la strophe précédente et *ene bici tristiren conservi beharrez (Mündian malerusik* 1827, strophe I).

Le frère est Jean Topet-Etchahun, le maître de Topetia que le poète considère comme *ebatsi etxaltia.*

3. *nik hari eman huneti:* allusion à l'acte de donation du 22 août 1842 signalé plus haut.

4. Le vers est le même que celui de la strophe IX.

XIV. Etchahun apostrophe son fils. Les verbes sont à la forme tutoyée.

1. Les deux années de «pèlerinage» en Espagne vont de septembre 1842 à l'hiver 1844-45. A son retour Etchahun se présente devant la cour d'Assises habillé en pèlerin (cf. articles de journaux de l'époque).

2. *deüseren ezin ükhenez:* emploi du génitif avec le participe passé à l'instrumental. La version Oholéguy porte *deüsen* que nous nous sommes permis de rétablir en *deüseren,* génitif de *deüs-ere.*

Etchahun accuse son fils de ne rien lui donner, d'où l'obligation de partir en pèlerinage pour gagner sa vie. Nous savons qu'il n'en est rien et qu'Etchahun a dû fuir la justice française.

3. La version Oholéguy possède un vers trop long où le verbe *jin nük* est répété dans le 1e et dans le 2e hémistiche. Nous nous sommes permis de supprimer celui du premier hémistiche. Le vers retrouve ainsi le rythme juste.

ebilila: Les autres versions donnent *ezin bestila* (ne pouvant rien d'autre: dans la misère). L'expression *ezin ebilila* (ne pouvant plus marcher) a la même valeur de misère totale.

4. Dernier vers très concis par la suppression de l'auxiliaire (*nük*).

enila: forme contracte de *eniala* (*ez niala*).

Le 21 février 1845 a eu lieu la vente par expropriation forcée du domaine d'Etchahunia qui fut acheté par Joseph, le fils du poète.

XV. 1. Les deux mois sont vraisemblablement ceux de l'hiver 1844-1845, avant son arrestation.

2. *ezpenündia:* (*ez bei-nündian*) forme tutoyée. litt.: parce que tu ne voulais pas.

sükhaltin: forme contracte de *sükhaltian*.

3. *lotzera:* le souletin a tiré un verbe du mot *lo* (sommeil).

4. Le détail (*küñata izorra*) est très exact. Joseph Topet-Etchahun est marié à Marie Laborde. Or Catherine Rose Laborde donne le jour le 7 octobre 1844 «à une fille naturelle et illégitime» qui est baptisée Rose, encore que sur la marge du registre paroissial le vicaire qui baptisa l'enfant le même jour ait écrit «Birgitte (sic) Laborde». Un an plus tard, Catherine-Rose Laborde épouse Jean Ascos, le 18 novembre 1845.

Le mot *izorra* (que nous avons traduit par engrossée), montre tout le mépris qu'Etchahun a voulu marquer envers son fils et surtout sa belle-fille.

XVI. Cette strophe a posé un problème ardu à Larrasquet. La version S. E. dont il s'est servi est en effet difficilement compréhensible. Le premier vers est celui que nous

avons donné, apostrophe du fils (*hireki*), mais le second emploie la forme allocutive respectueuse (*borthak deitadazüt esteki*).

Comme habituellement Etchahun s'adresse ainsi à sa femme et que cette strophe venait chez S. E. après les deux strophes adressées à la femme, Larrasquet a transformé *hireki* en *zureki* et ainsi c'est Engrâce Pelento qui est encore le sujet de ce couplet.

La version Oholéguy est tout autre et très logique.

1. *ninak;* forme contracte de *nianak.* A l'ergatif cette forme signifie: celui que j'avais mis, ou celle que j'avais mise; *hireki* représentant son fils, c'est donc de sa belle fille qu'il s'agit. «Celle que j'avais mise avec toi dans ma vaste propriété» fait allusion une fois de plus à l'acte de donation du 22 août 1842.

2. *barnen:* paraît être un inessif archaïque en *n* (cf. *etxen*).

borthak dereitak esteki: forme tutoyée, le poète s'adressant toujours à son fils. La version Oholéguy porte *deitak* que nous avons transformé en *dereitak* pour que le vers soit juste. Avec *borthak* on attendrait *dereiztak.*

3-4. Les deux derniers vers montrent l'excellence de cette version.

phenaik: forme contracte de *phenarik.*

hunak ützirik zieki; ce n'est plus *haurrak* comme chez S. E. et Larrasquet, car, à cette époque-là, tous les enfants d'Etchahun sont majeurs mais *hunak* (les biens laissés avec vous). Ce vers est très compréhensible lorsqu' on connaît l'acte de cession du 22 août 1842.

ene amuinan igortiak: L'infinitif nominal est mis à l'ergatif et devient le sujet de *ezpeitzeion phenaik egiten.*

Après le refus de le laisser entrer chez lui (soit dans sa cuisine, soit dans son lit) Etchahun précise ici que sa belle-fille est l'instigatrice de ce refus et cette strophe complète très heureusement la strophe précédente dans laquelle son fils et sa belle-fille étaient l'objet de ses sarcasmes. C'est nous qui avons placé cette strophe à cet endroit.

XVII. 1. *adio* est trisyllabe.

ene phena-gei hartia: litt.: vous prise comme motif de ma peine.

Avec la forme pleine *dereizüt* au lieu de *deizüt* (S.E. - Larr.) la version Oholéguy donne un vers juste.

3. Etchahun oppose le coeur pitoyable de sa femme à celui impitoyable de sa belle-fille à travers l'anecdote de la chemise qui reprend le *bi athorra xiloeki* de la strophe précédente.

Nous avons choisi le vers de Larrasquet bien rythmé alors que celui de la version Oholéguy est beaucoup trop long:

Athorra bat zük eman dereitadazüt...

destrenpien erekeitia; Larrasquet traduit en note: comme aliment de ma mauvaise humeur. Nous ne le suivons pas dans ce contre sens; *erekeitü* a le sens d'aliment ou d'objet propre à soulager les malades. Or *destrenpü* évoque non point la mauvaise humeur, mais la faiblesse, la maladie; il répond au *ezin ebilila* de la strophe XIV-3. La chemise est un soulagement à ses maux. On ne peut que souligner la concision et la beauté de cette expression.

4. Une nouvelle fois la version Oholéguy apparaît la meilleure. Larrasquet ne comprenant pas la version S. E. (*ereñak jakin trixtia*) a corrigé en *ereñak eraiki trixtia* et ajoute en note: récolter ce que vous avez semé (recevoir quelque coup de poing). La version Oholéguy dit au contraire:

Ikhara zinandilarik errenak jakin trixtia.

qui marque parfaitement la sujétion dans laquelle se trouve Engrâce Pelento par rapport à sa bru (*errena*). Cette aventure a pu se passer après le 21 février 1845 c'est-à-dire lorsque la belle fille était en titre maîtresse de maison.

zinandialarik: nous avons placé la forme pleine alors que O. donne la forme contracte, pour que le vers soit juste.

XVIII. 1. Pourquoi *zortzi?* Il semble qu'on doive accorder à ce numéral un sens indéfini comme *biga bostetan* (plusieurs fois).

dolorez: instrumental de manière: avec douleur.

2. *Josafatera:* La version Oholéguy donne le très amusant *Jesusfatera* qui marque bien la contamination mutuelle des mots. Le mot *Josafat* est très connu dans la littérature religieuse et très souvent employé pour désigner la vallée ou le pré du jugement (*Josafateko sorhun*).

3. *Inkas:* vient du béarnais ou du français (en cas). Toutes les versions donnent *inkas eta.* En supprimant *eta* qui n'apporte rien on obtient un vers juste.

4. *pharti:* Dans O. et S. E. Larrasquet a corrigé en *berhez* qui a le même sens que *pharti* (séparer).

Le poète a été très touché par le geste de pitié de sa femme et souhaite des retrouvailles jusqu'à la séparation de la mort. Il le dit d'une manière très émouvante.

XIX. 1. *nereionin:* forme contracte de *nereionian; nereionin egin ene photeren üztia:* allusion au même acte de cession du 22 août 1842 et à celui du 17 septembre 1842 où il fait de son fils son mandataire spécial.

3. *Eta zü ezari neskato:* Etchahun corrobore ici ce qu'il disait déjà à la strophe XVII: *Ikhara zinandialarik errenak jakin trixtia.* Engrâce Pelento n'est plus la maîtresse de maison.

Ellipse de l'auxiliaire *(züntüdan),* après *ezari.*

Nous avons lu *haurrer* et non *haurren* dans la version Oholéguy; *haurren,* génitif pluriel, après *bilaiztia* aurait alors le sens de: voyez ce qu'est dépouiller les enfants et cadre avec la première partie de la strophe. La lecture *haurrer* (datif) donne un sens différent que nous adoptons.

litt.: voyez ce qu'est le dépouillement aux enfants, c'est-à-dire se dépouiller en faveur des enfants. Etchahun songe alors à sa femme réduite à l'état de servante et à lui-même. Il regrette la cession qu'il a faite (voir strophe

X-3): *egin neian bilaiztia* et il la pose comme principe général: Parents, ne vous dépouillez jamais en faveur de vos enfants.

XX. 1. *haur dotherik gabik:* litt.: enfants qui n'ont pas eu de dot, la part qui leur revenait.

2. construction: *ene süberte malerusak ezarririk trixtik mündin:* litt.: que mon sort pitoyable a rendus malheureux en ce monde:

trixtik: forme contracte de *trixtiak.*

mündin: forme contracte de *mündian.*

3. *kürütxik:* forme contracte de *kürütxiak.*

pazentziaz: instrumental, sens de en patience, avec patience.

4. Par rapport à la version de Larrasquet le changement de place de *hetzaz* change le sens du vers. Ce n'est plus: cherchez votre salut par elles (vos croix) et imitez Jésus Christ, mais: cherchez votre salut et par elles (vos croix) imitez Jésus Christ.

Ellipse de l'auxiliaire au dernier vers; *itzazie* avait été employé au vers précédent.

XXI. 1. *ene alhaba bakhotxa:* c'est Marie Topet-Etchahun fille aînée du poète qui s'est mariée à Alexis Oholéguy le 28 mai 1838 (cf. strophe XX de *Bi berset dolorusik*).

orai artinoko kundüta: il faut élider *orai* en *or'artinoko* pour que le deuxième hémistiche soit juste. Cf. béarnais: *coundute.*

3. Ce vers est trop long chez Oholéguy à cause de l'auxiliaire *itzaken* (?) que nous avons supprimé.

4. *zaharraguak:* ceux qui sont plus vieux que toi. Ce terme, à la place de *zaharrak,* donne le rythme juste au vers.

Ellipse de l'auxiliaire après *izan* et *errespeta.*

XXII. Etchahun s'adresse à lui-même, d'où emploi de la 2e personne à la forme tutoyée.

2. *oi hire:* le *oi* marque une cheville qui permet d'obtenir le rythme juste. Les versions S. E. et Lhande II

semblent meilleures mais on passe à la forme verbale indéfinie qui ne convient pas alors que Heguiaphal et Constantin conservent la forme tutoyée.

3-4. Dans les deux derniers vers l'auxiliaire *dük* est supprimé, ce qui allège le style.

L' alternative du dernier vers laisse supposer une possibilité de départ en pèlerinage. En réalité Etchahun a vécu, après son retour de prison en fin 1847, une vie de mendiant à travers les divers villages de la Soule.

XXIII. 2. *erresursak:* gallicisme donné par O.; S. E. propose *sekursak*. Larrasquet a corrigé en *lagünguak*.

Elision nécessaire à *best'erresursak* ainsi qu'à *oro akabi ziztadatzü:* objet pluriel, indice de datif de Ie personne du singulier, forme allocutive respectueuse.

3. Le vers est trop long dans toutes les versions. On obtient le rythme juste par la suppression de *eta*.

4. *khorpitzaren gal lotsaz:* emploi du génitif là où le navarro-labourdin emploierait le nominatif.

khorpitza: sens premier de corps et sens second de vie.

XXIV. 1. Le pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle a pu être accompli alors qu'Etchahun était en Espagne entre 1842 et 1845 puisqu'il s'est présenté aux Assises habillé en coquillard. Ceux de Rome et de Lorette ont été faits en 1831-1832 (cf. strophes 43-44-45 de la *Chanson de sa vie* où, bien qu'il ne mentionne pas Lorette, Etchahun parle de son séjour en Toscane).

2. *beinündüzün zük:* il s'adresse à Dieu. C'est pourquoi nous avons placé la strophe *Zelietako Jinko Jauna* avant celle-ci bien que les différentes versions la placent après en général.

errundan: gallicisme non attesté dans les dictionnaires. Vient du français «ronde» dans le sens de voyage. Larrasquet a corrigé en *bidajitan*.

3. *orai ere phartitzen beniz*. Nous ne savons pas si

Etchahun a réalisé un nouveau pèlerinage à Rome. Nous n'avons trouvé aucun document à ce sujet.

zure othoitzez ber gisan: othoitze est en souletin l'infinitif nominal de *othoitü,* employé ici à l'instrumental avec un sens de gérondif français. Litt.: en vous priant de la même manière.

4. *haietzaz:* se rapporte aux *jente hunak* du 2e vers. Litt.: faites moi vivre par les bonnes gens. Ce terme de bonnes gens se retrouve aussi dans la *Chanson basque des pèlerins de Saint-Jacques* (B.M.B. N.° 32, 2e trimestre 1966).

XXV. 1. *nütin:* forme contracte de *nütian.*

Ünhürritzeko olhetan: la montagne et les pâturages d'Ünhürritze se trouvent sur le territoire de la commune de Larrau.

D'autres versions portent *bortian.*

2. *Errumarat:* voir note de la strophe XXIV.
3. La version Oholéguy est trop longue.
4. *khanta-itzazie:* est un impératif et non un souhait comme dans la version Larrasquet.

ene orhitzapenetan: donné par O. H. et C assure, en lieu et place de *orhitmentxian,* la justesse de ce dernier vers où Etchahun marque bien son désir de passer à la postérité.

POESIES SATIRIQUES

EIHARTXE ETA MIÑAU

1. Sed libera nos a malo sit nomen Domini;
Vamos a cantar un canto para divertir;
Jan dügünaz gerozti xahalki huneti
Eta edan ardua Juranzunekoti,
Chantons mes chers amis,
Je suis content pardi,
Trinquam d'aquest bun bi
Eta dezagün kanta khantore berri.

VARIANTES

Cette chanson a été imprimée pour la première fois en 1857 par Francisque-Michel dans son livre *Le Pays Basque*. Elle est composée de 6 strophes, la première étant la strophe qui offre un assemblage de latin, espagnol français, béarnais et basque, strophe que Larrasquet n'a pas retenue (voir p. 429-30-31).

Le cahier Urrutigoity possède exactement les mêmes six strophes qui, à de très petites variantes près, semblent être la copie de la version Francisque-Michel. Titre: *Bignau eta Aihertze*.

Le cahier Orbiscay, copie du cahier Urrutigoity, n'a retenu que les quatre premières strophes. Titre *Bignau eta Aihertze*.

Le cahier Héguiaphal offre 19 strophes de cette chanson. La première étant la strophe multilingue, il manque la strophe 5 de Larrasquet. Titre: *Eihartxen eta Mignaouen khantoriac*.

Le cahier Sébastien Eppherre possède vingt strophes, les 19 que Larrasquet a retenues et la strophe multilingue. Pas de titre.

Les papiers du RP. Lhande renferment une version dactylographiée qui est la version Sébastien Eppherre à laquelle a été enlevée la première strophe.

Enfin cette chanson a été imprimée pour la seconde fois en 1946 dans le recueil «*Le poète Etchahun...* de l'Eskualtzaleen-Biltzarra par l'abbé Larrasquet. (p. 39-45). Titre: *Elhartchü eta Biñau*.

EIHARTCHE ET VIGNAU

1. *Sed libera nos a malo sit nomen Domini,*
Vamos a cantar un canto para divertir;
Puisque nous avons mangé de la bonne viande de veau
Et bu du vin de Jurançon,
Chantons mes chers amis,
Je suis content pardi,
Trinquam d'aquest bun bi
Et chantons une nouvelle chanson.

Enfin, pour mémoire, Azkué a donné 2 couplets de cette chanson dans son *Cancionero Vasco,* où elle occupe le n.º 141 dans le volume I tome II; Canciones báquicas, p. 64 et 65 (202-203).

I. 2. Bamos a la kantita par y liberti (sic) (H)
Bamos a la kantina pour a la liberti (sic) (SE)
3. Jan dügünaz geroz xahalki huneti (F.M.)
4. Ogia eta ardua Jürantziokotik (H-
Ogia eta ardua Frantziakotik (O) (U)
Eta edan ardoa Durunzunekoti (Az)
Eta edan ardoa Jüranzuneti (F.M.)
5. Chantons, chantons, mes ches amis (F.M.)
Chantons mon cher ami (H)
Chantons, chantons, mon cher ami (SE)
7. Tringlons de bonne vie (sic) (H)
Tringon buvon du vi (sic) (SE)
8. Eta gero khanta zunbait berset berri (H) (SE)

2. Jente hunak erranen deiziet mementin
Nik zer ikhusi düdan Pauerako bidin:
Eihartxe et Miñau aski aide gaitzin.
Nihaurek ikhusi tit Belereko hegin,
Hamarna lüs eskin,
Jokhatzen beitziadin
Zuñ lehen jun bidin,
Eihartx'huñez eta Miñau zamari handin.

3. Oren baten bürüko, Ganera ziradin,
Miñauren zamaria eñhez ezin bestin;
Eihartx'aldiz juaiten galopaz aintzinin,
Bagoz eskalanpuak handirik beitzütin.
Arueit handi zin,
Ganeko pabatin,
Sü jauzerazten zin:
Miñau gaizuak hamar lüs aisa galdü zin.

II. 1 - 2. F.M. - O - U - et Az. intervertissent les deux premiers vers.
Zer gerthatü zaikün Paubeko bidin
Jaunak erran nahi dit orai presentin (F.M.) (O) (U)
Zer ikhusi düdan nik Pauerako bidin
Yente hunak erranen dit orai presentin (Az)

2. Zer ikhusi düdan Paueko bidin (H)

3. Elhartxü eta Miñau aski aide gaitzin (Larr) (SE)
Biñau eta Aihertze biak aire gaitzin (O) (U) (F.M.)

4. Nihauk ikhusi tüt Belereko hegin (Larr)
Nihaurek ikhusi tüt Belereko hegin (H)
Azkue intervertit les vers 2 et 3.
Nihaurek ikhusi dit Belereko hegin
Eihartxe eta Biñau aski aire gaitzin (Az)

6. Jokhatzen mementin (F.M.) (U) (O)

7. Zuin lehen juan bidin (F.M.) (U) (O)
Zuñ jun lehen bidin (SE)
Zuñ lehen bidin (H)

2. *Bonnes gens je vous dirai à l'instant*
Ce que j'ai vu sur la route de Pau:
Eihartche et Vignau à assez grande allure,
Je les ai vus moi-même dans la côte de Belair,
Ayant chacun trente francs en main
Qu'ils pariaient
A qui irait le plus vite,
Eihartche à pied et Vignau sur un grand cheval.

3. *Au bout d'une heure ils étaient à Gan.*
Le cheval de Vignau n'en pouvait plus de fatigue;
Eihartche, par contre, s'en allait en tête au galop,
Car il avait de grands sabots de hêtre.
Il faisait grand bruit
Sur le pavé de Gan;
Il faisait jaillir des étincelles,
Le brave Vignau perdit facilement ses trente francs.

8. Eihartxe huñez eta Miñau zamarin (H)
—Nous ne reviendrons pas sur les noms propres:
F.M. - O - et U donnent Aihertze.
SE et Larr donnent Elhartchü, H donne Eihartxe.
Tous proposent Biñau sauf SE et H: Miñau·

III. 1. H. dit *gañila* au lieu de *Ganera.*
Juan ziradenin oren baten bidin (U) (O) (F.M.)
2. Biñauren zamariak leher egin zin (U) (O)
Biñauren zamariak ükho egin beit zin (F.M.)
3. Aihertzek aldiz ordin laster egin zin (U) (O) (F.M.)
Elhartxü aldiz juiten galopaz aintzinin (Larr)
4. Bagoz eskalanpuak handi beitzütin (U) (O) (F.M.)
5. Arraboz egiten zin (U) (O) (F.M.)
6. Paubeko pabatin (U) (O) (F.M.)
8. Biñau gaizuak jokia aisa galdü zin (U) (O)
Biñau gaizuak prozesa ere galdü zin (F.M.)
Miñau handik aisa jokia galdü zin (H)

4. Gero zütien lanak, Pauera zirenin,
Hanko Proküradore ta jüjen aintzinin,
Eihartxe aisa mintzo diharia beitzin
Miñau ere bai triste, frank'arrazuekin.
Ais'obtenitü zin,
Tribünal zibilin,
Eihartxek bai ordin:
Miñau gaizuak prozesa ere galdü zin.

5. Pauko kuntrolür jaunak zer lana egin zin,
Eihartxeri bilhutaik lothü zeionin!
Berak ere pelüka, bertan lürrian zin,
Bi beharronduetan Eihartxe ilhagin!
Bertan phentsatü zin
Zer egin behar zin
Eihartxek bai ordin:
Papera kuntrola-erazi mementin.

IV. 1. Gero zien lana Pauera zienin (H) (SE)
Gero zütüzün lanak Paubera ziradenin (U) (O) (F.M.)
2. Hanko jüje eta Preküradoren aintzinin (SE)
Hanko jüje eta Proküradorekin (H)
Proküradore, jüje, abokatü haiekin (U) (O) (F.M.)
3. U - O - FM - intervertissent les vers 3 et 4.
Biñau züzün trixte arrazu beitzin
Aihertze alagera diharü franko beitzin.
Eihartxe aisa mintzo diharü beitzin (H) (SE)
4. Miñau ere bai trixte arrazu beitzin (H) (SE)

La version Héguiaphal a placé ici le final de la strophe5 qui d'ailleurs manque chez lui. Il y a eu contraction de deux strophes en une.

7. Elhartxük ordin (SE)
Arrazua hun beitzin (U) (O) (F.M.)
8. Prozesa ere Biñauk harzara galdü sin (Larr)

4. *Ensuite commencèrent les difficultés, lorsqu'ils furent à [Pau,*
Devant le procureur et les juges de là-bas.
Eihartche parlait facilement car il avait l'argent,
Vignau, lui, était triste avec assez de raisons.
Oui, alors Eihartche
Gagna facilement
Au tribunal civil,
Le brave Vignau perdit aussi son procès.

5. *Monsieur le Contrôleur de Pau, oh! quel travail il fit!*
Quand il s'agrippa à la chevelure d'Eihartche.
Rapidement sa propre perruque était à terre
Eihartche jouant les cardeurs de laine autout de ses oreilles.
Oui, certes Eihartche
Imagina rapidement
Ce qu'il devait faire:
Il fit enregistrer (?) le papier sur l'heure.

V.

1. Kuntrolür horrek zer lana egin zin (U) (F.M.)
Paueko kuntrolür jaunak ai zer lana egin zin (SE)
Paueko kuntrolürrak ai zen lan'egin zin (Larr)
2. Bilhutaik Elhartxüri lothü izan zeionin (Larr)
3. Harek ere bertan perrüka handi zin (U) (F.M.)
Berak ere perüka bertan lürrin zin (H)
4. Bi behar ondotarik Aihertze ilhagin (U) (F.M.)
Bi behar ondutarik Elhartxü ilhagin (Larr)
Elhartxü bi behar onduetan ilhagin (SE)

La version Heguiaphal place ici le final de la strophe 6.

5. Aisa phentsatü zin (U) (F.M.)
7. Elhartxük ordin (SE)
Mement hartan berin (U) (F.M.)
8. Paperak kontrolatü eta kanpuan ezari zin (U) (F.M.)
Papera kontrola erazi zian mementin (H)
Kontrola erazi zin papera mementin (Larr)

6. Etzatekin dolügarri kuntrolür jauna,
Behar ükhena gati kuntrolatü papera:
Behar ükhen diozü orano audela,
Berak abantzatü ehün libera,
Eihartxek ezpeitzin
Beharrüne handin
Paperaren ordin:
Amandalako edo persegitzeko phüntin.

7. Bena Eihartxe, nula gizun galant beita,
Satisfatü dizü kuntrolür jauna;
Kado bat egin diozü zerbütxü sarila,
Diharü ederretan ehün libera,
Abertitü bera,
Aurhide bezala,
Eztakhion fida:
Bilho thirakan aisa bürüzagi dela!

8. Pauko kuntrolür jaunak etzian phentsatzen
Eihartxeren phasta zertaz eginik zen.
Khalamü hariz ala hede larrüz den:
Buhame kasta dela dü opiniatzen;
Deio hitz emaiten
Zinez segürtatzen
Etzola lothüren;
Sobera lotsa dela basa gizunen.

VI.
1. Etzatin dolügarri ai kuntrolür jauna (Larr)
2. Behar ükhena gati sinatü papera (Larr)
3. Behar izan deozü orano audela (Larr)
4. Zihaurek abantzatü berrehün libera (Larr)
8. Preskebitzeko edo amandaren phüntin (Larr)
Amandalako edo preskrebitzeko (SE)

VII.
1. Eihartxe hori nula gizun galant beita (H)
2. Berhala satifatü dizü kuntrolürra (Larr)
3. Eman ükhen diozü zerbütxü sarila (Larr)
Kado bat egin diozü zerbütxü zeiola (H)
4. Diharü ederretan berrehün libera (Larr)
6. Adixkhide bezala (H)
8. Aisa bilho thirakan bürüzagi dela (Larr)

VIII.
1. Kontrolür horrek ez dü phentsatzen (U) (F.M.)
Paueko kontrolür jaunak etzian phentsatzen (SE)
Paueko kontrolür jaunak ezin dü phentsa (H)
Paueko kuntrolürrak etzian phentsatzen (Larr)

6. *Il n'aurait pas été à plaindre, Monsieur le contrôleur,*
D'avoir eu à enregistrer (?) le papier.
Il a été en outre dans l'obligation
D'avancer lui-même cent francs
Car, étant en grand besoin,
Eihartche ne les avait pas
Pour le papier à ce moment-là:
A l'instant, soit de payer l'amende, soit d'encourir des [poursuites.

7. *Mais Eihartche, comme c'est un homme honnête,*
A dédommagé le contrôleur;
Il lui a fait un cadeau pour le service rendu:
Cent francs en bel argent,
Et il l'a averti
Fraternellement
Qu'il ne se fie pas à lui,
Qu'il est aisément le maître dans l'art de tirer les cheveux.

8. *Monsieur le Contrôleur de Pau n'imaginait pas*
De quel matériau était fait Eihartche:
S'il est de fil de chanvre ou de lanière de cuir.
Il opine qu'il est de la caste des bohémiens.
Il lui donne sa parole
Et sa ferme assurance
Qu'il ne se frottera plus à lui,
Qu'il redoute trop les hommes primitifs.

2. Aihertzeren phasta zertzaz egina den (U) (F.M.)
Ai[1] Elhartxünen phasta zertzaz eginik zen (Larr)
Eihartxe debrü hori zer phastaz egina den (H)
3. Khalamü hariz ala idiki larrüz den (U) (F.M.)
Khalamü hariz ala larrüzko hedez den (Larr)
Khalamü kordaz edo hede larrüz den (H)
4. Buhame kasta dela bai opiniatzen (SE) (U) (F.M.)
Buhame kasta dela gogun igaraiten (Larr)
5. Gero hitzemaiten (U) (F.M.)
6. Eta etxekiren (Larr) (SE)
Eta zin egiten (U) (F.M.)
7. Etzaiola berriz lothüren (H)
Etzekola haboro bilhoti lothüren (U) (F.M.)
8. Sobera lotsa dela, lotsa basa gizunen (SE)
Sobera lotsa dela ja basa gizunen (Larr)
Ezi hura lotsa dela basa gizunen (U) (F.M.)

9. Eihartxe phüntü hetan, inkiet ere zen
Hiru lan gaixtorik hasirik beitzen:
Emazte gaixto baten galant-eraziten,
Prima khexakor baten ema-eraziten,
Auher handi baten
Agüdo erazten,
Eniz estonatzen:
Hainbeste lan sobera da gizun baten.

10. Eihartxe behakhigü et'erragük bertan
Eia zertan hizan hiru lan hoietan.
Ari hiz izkibatzen huraren gañian,
Azkarki traballatzen bena auherretan.
Ütz-ezak oithian
Mihisia plegian
Gaizak dien lekhian,
Eta hihaur bizi nunbait bazter batetan.

11. Lui Nik baditit bost küñat braborik halere,
Sekurs handirik beraieki beitire.
Hek ere goraintziak igorten deiztade,
Phiper eta minagre oliorik gabe:
Nik haier deüsere
Ezpeitüt deüsere
Nihauenik ere:
Hatik desir nikezü ereiñak bil balitzade!

IX. 2. Hiru lan gaitzi bürüz abiatürik beitzen (Larr)
3. Emazte gaxto baten galantago-razten (Larr)
Emazte gaxto baten galant-erazten (H)
4. Prima khexakor baten emakor erazten (Larr)
Prima khexatü baten amurust-erazten (H)
7. Beraz eniz estonatzen (H) (SE)
8. Elhartxü phüntü hetan aisa inkiet zen (Larr)

Héguiaphal avait d'abord écrit ce huitième vers puis l'a barré pour écrire celui que nous avons adopté.

X. 1. Behadi hunat Eihartxe eta guri erran (H)
2. Eia zertan hizan hire lanetan (H)
Eia zertara hizan hiru lan horietan (Larr)

9. *Eihartche, à ce même instant, était lui aussi, inquiet*
Car il avait entrepris trois dures tâches:
Rendre courtoise une femme méchante,
Rendre patiente une héritière coléreuse
Rendre vaillante
Une grande paresseuse;
Je ne m'en étonne pas:
C'est vraiment trop de travail pour un seul homme.

10. *Eihartche, écoute-nous, et dis-nous vite*
Où tu en es pour ces trois tâches;
Tu es en train d'écrire sur l'eau,
Tu travailles beaucoup mais en vain.
Laisse donc
Le drap dans son pli,
Les choses en leur place,
Et vis, toi-même, quelque part dans un coin.

11. *Lui* *J'ai cinq beaux frères bien braves tout de même;*
Ils ont en eux bien du secours (pour moi)
Ils m'envoient leur bon souvenir:
Piment et vinaigre sans une goutte d'huile.
Moi, je ne leur envoie rien
Car je n'ai rien
Qui m'appartienne
Et pourtant, je désirerais qu'ils récoltent ce qu'ils ont semé.

3. Bai lanian azkarki bena auherretan (Larr)
4. Izkribatzen ari hiz huraren gañian (Larr)
5. Ützak arren oithian (Larr)
7. Tabala deno lotan (Larr)
Tanbala delotan (SE)
8. Eta hihaur nunbait hor bazter batetan (Larr)
Eta hihaur bizi nunbait xokho batetan (H)

XI. 1. Nik batit bost küñat braborik halere (H)
Nik baditit bost küñat galantik halere (Larr)
2. Segürki beraieki huntarzün beitire (Larr)
3. Haiek ere goraintzi igorten deitade (H)
Hek eni goraintziak igorten deiztade (Larr)
4. Phiper eta biñagre oliorik batere (Larr)
8. Hatik desir nüke ereiñak bil balitzade (H)

12. Elle Pauko kuntrolürrak eztik erran gezürrik
Basa gizuna zuñ den, harek badakik.
Iratin ta Arbotin hik badük lagünik,
Nuizpaiko paganuer plazak idokirik:
Ez, hire ereñik
Eztiagü beharrik
Khen-hakhit hebetik,
Eta gero hantik güti igor berririk.

13. Lui Enaiñ ez igorriren, hik ni, Iratirat,
Ez Holtzarterat, gütiago Arbotirat;
Ni sarri jinen beniz Eihartxialat,
Eztütün, ez hik, han manhatüren bestak.
Hitz-emaiten deñat:
Nik han matütiñak
Khantatüren tiñat.
Ezpeitü balio emaztek egin senbladak.

14. Lui Etzena izigarri balia, Jinkua,
Emazte erho horiek egin senblada?
Zaragolla hobenak haienak zirela?
Gizunentako aisa nausi zirela?
Kapiten arrasta
Gizonen bitalla
Aski franko zela!
Bena aurthenko huntan trunpatüren dira.

XII.
1. Paueko kuntrolür jaunak eztik erran gezürrik (SE)
Eztik kuntrolür jaunak ez erran gezürrik (Larr)
2. Basa gizunak zuñ diren harek bazakik (H)
3. Iratin eta Arbotin lagünak batük hik (H)
4. Pagano eli bat arrobatürik (H)
5. Hire ez hire emazterik (H)
Hire ez hire ereñik (SE)
7. Khen hadi hebentik (H)
8. Eta gero güti igor berririk (H)
Eta hanti güti igor jagoiti berririk (Larr)

XIII.
1. Enañ hik ez ni igorriko Iratirat (H)
2. Ez Holtzarterat ere gütig'Arbotirat (Larr)

12. *Elle* *Le contrôleur de Pau n'a point dit de mensonges;*
Il sait bien qui est l'homme primitif.
A Iraty, à Arboti tu as des compagnons;
Qui ont pris la place des païens d'autrefois;
Non, de ta semence
Nous n'avons pas besoin;
Ôte-toi de devant moi
Et puis. de là-bas, envoie peu de nouvelles.

13. *Lui* *Tu ne m'enverras pas, toi, à Iraty*
Ni à Holtzarte, moins encore à Arboti;
Comme je vais venir tout à l'heure à Eihartchia
Ce n'est pas toi qui, alors, mènera le bal.
Je t'en donne ma parole,
Je vais te chanter
Les mâtines là-bas,
Car l'assemblée tenue par les femmes n'a pas de valeur.

14. *Lui* *N'était-elle pas de grande valeur, oh! Dieu!*
L'assemblée tenue par ces folles femmes!
(N'assuraient-elles pas) que les meilleures culottes étaien [les leurs?
Qu'elles l'emportaient facilement sur les hommes,
Que les rebuts de chanvre
A l'usage des hommes
Etaient amplement suffisants;
Mais pour ce qui est de cette année, elles se tromperont.

3. Sarri ni jinen beniz Elhartxünialat (Larr) (SE)
4. Eztütün ez hik hantxe manhatüren bestak (Larr)
6. Egonen hizala (H)
7. Nik manhatzera (H)
8. Prozesa galdü zian emaztek egin senbladak (SE)
Prozesa galdü zian emazten bilkhüak (Larr)

XIV.
1. Etzena izigarri hatik Jinkua (H)
Etziña izigarri balia Jinkua (Larr)
2. Emazte erho horiek eginik bilküa (Larr)
4. Aisa ere gizunen büzagi zirela (Larr)
Gizunen aisa nausi zirela (H)
7. Haien franko zela (H)

15. Lui Bas'arhantzia lilitzen arhantz'hunareki
Haren frütia huntzen da gaitz bethi.
Üzten hait mintza hadin zeküriareki
Pheti behera beita ingoiti Üharreki.
Esparantxareki,
Denborareki
Jinen zaital'eni
Emazte galant bat eginik phasta gaxtotik.

16. Elle Egün hun Jan Pierra zü ene senharra!
Jinkuak egün hunik hanitx deizüla!
Gaxki bizi beikira dakizün bezala,
Orai gitin iseia, gü kunbertitzera
Adora Jinkua,
Irabaz zelia,
Lüze da denbora
Beste mündian eternitatekua.

17. Lui Hunki jin ziradila, prima anderia,
Zük ikhasi ahal düzü zeküria:
Kit'ezazü Phetiri jin bada beharra,
Gure gobernadore hura aski beita;
Egin da bakia
Legiaren gisa,
Gizuna nausia!
Emaztek aski die haier behatzia.

XV. 1. Bas'arhantzia lili, arhantziareki (Larr)
2. Haren frütia huntzen gaitzago da beti (Larr)
3. Üzten diat mintza dadin zeküriareki (SE) (H)
4. Pheti behala baita hor üharrieki (Larr)
Phetiri behera beita Üharreki (H)
8. Emazte galant phasta gaxtotik (H)
Emazte bat eginik phasta gaxtotik (Larr)

XVI. 1. Egün hun oi Jan Pierra, zü ene senharra (Larr)
Egün hun Jan Pierra ene senharra (SE)

15. Lui *Le prunier sauvage fleurit en même temps que le prunier;*
Son fruit mûrit toujours mauvais.
Je te laisse parler en toute sécurité
Car Pierre doit être descendu à cette heure avec Uhart;
Dans l'espoir
Qu'avec le temps
Il me viendra
Une femme paisible qui a été faite avec de la mauvaise [pâte.

16. Elle *Bonjour, Jean Pierre, vous, mon mari!*
Que Dieu vous donne de nombreuses bonnes journées!
Etant donné que nous vivons mal, comme vous le savez,
Essayons maintenant de nous convertir.
Adorons Dieu,
Méritons le ciel;
Il est long
Le temps de l'éternité dans l'autre monde.

17. Lui *Soyez la bienvenue, dame héritière,*
Vous avez dû apprendre maintenant la sagesse.
Abandonnez Pierre si la nécessité est venue.
Celle-ci nous suffit bien pour nous gouverner.
La paix est faite,
Comme le veut la loi,
Le mari est maître,
Les femmes n'ont qu'à l'obéir.

2. Jinkuak egün hunik hanixko deizüla (Larr)
4. Gitian iseia kunbertitzera (SE)
Gitian arren iseia kunbertitzera (H)
8. Beste gañeko mündin eternitatekua (Larr)

XVII.
2. Zük ikhasi ahal-zü orai zeküria (Larr)
3. Ützezazü Phetiri jiten bada beharra (Larr)
4. Gure gobernadore hura franko beita (Larr)
Gure gobernadore hura ere aski beita (SE)
6. Den bezala legia (Larr) (SE)
8. Emaztek aski die hari behatzia (Larr)

18. Elle Nik badit abis hunik emazte lagünen!
Susmis izan ditian gizun brabuen,
Lotsa eta beldürti bai aldiz kokien,
Haien gobernatzia eztela emazten,
Flakia azkarren,
Praubia aberatsen,
Emaztia gizunen,
Bortxaz ere direla susmis izanen.

19. Lui Hik badün abis hunik emazte lagünen,
Nik ere badiñat gizun ezkuntzekuen:
Eztitin sober'ebil primer khort'egiten,
Gibeletik manduer bastaren ezarten;
Mando gaxtuaren
Üzter ostikuaren
Süstut ferradünen,
Bena lotsago izan prima handiaren.

20. Ni izan niz hebentxe taka agertzale.
Areta nik banüke bai nihaurk ere,
Ziek behazaliak imit'ez nezazie:
Josafaten badate heiagor'egile.
Gü jüj'izan gabe,
Jesüs han dateke:
Gütiala bere!
Ordin batüzkegü aski nurk guriak ere.

XVIII.
1. Nik badüt abis hunik emazte lagünen (Larr)
Abis bat badiñat emazte lagünen (H)
2. Aisik izan ditian bere gizun phestien (Larr)
3. Lotsa eta beldür aldiz kokien (H) (SE)
5-6. Heguiaphal intervertit ces deux vers.
7. Emaztik gizunen (Larr)
8. Bortxaz ere dira esküpin izanen (Larr)

XIX.
1. Abis hunik badük emazte lagünen (H)
Hik badük abis hunik emazte lagünen (Larr)
2. Nik badikiat gizun ezkuntzekuen (Larr)
3. Ez ditian ebil primer khorte egiten (H)
4. Ez eta manduari gibeletik bastaren ezarten (H) (SE)
7. Süstut ferradünaren (H)

18. Elle *J'ai de bons conseils pour les femmes, mes compagnes:*
Qu'elles soient soumises à leurs braves maris,
Qu'elles craignent par contre les fripons;
Ce n'est pas à elles à gouverner les hommes.
Par nécessité seront soumis
Le faible aux forts,
Le pauvre aux riches,
La femme aux hommes.

19. Lui *Tu as de bons conseils pour les femmes, tes compagnes;*
Moi j'en ai pour les hommes à marier:
Qu'ils n'aillent pas trop faire la cour aux héritières;
C'est là bâter les mulets par derrière.
(Qu'ils aient peur) de la ruade
Du mauvais mulet,
Surtout de ceux qui sont ferrés,
Mais qu'ils aient bien plus peur d'une riche héritière.

20. *J'ai dévoilé ici des fautes*
Et pourtant j'en aurais moi aussi.
Vous, auditeurs, ne m'imitez pas.
Dans la vallée de Josaphat il y en aura qui pousseront des [clameurs;
Sans que nous soyons juges
Jésus le sera là-bas.
Qu'il nous prenne avec lui!
A ce moment-là, nous aurons assez, chacun, de nos pro- [pres fautes.

8. Bena lotsago izan prima handien (Larr)
Bena lotsago izan ditian prima handiaren (H)
Bena lotsago izateko prima handiaren (SE)

XX. 1. Khantoren egilia izan da taka agertzale (H)
Ni izan nüzü taka agertzale (SE)
Ni izan niz hebetxe ogen agertzale (Larr)
2. Areta banütin nihaurenak ere (Larr)
3. Ziek behazaliak imita zitaie (H)
Ziek behazaliak hobeki egizie (Larr)
4. Gibeleti manduer bazkaren ezarten (Larr)
6. Jesüs han beitate (Larr)
Jesüs han date (SE)
7. Harek gütiala bere (H) (SE)
8. Aski batükegü nurk guriak ere (Larr)

		SE	*H*	*Larr.*	*FM*	*U/O*	*Azk.*
Sed libera nos a malo ...	1	1	1		1	1	1
Jente hunak erranen	2	2	2	1	2	2	2
Oren baten bürüko	3	3	3	2	3	3	
Gero zütien lanak	4	4	4	3	4	4	
Pauko kuntrolür jaunak	5	5	5	4	5	5	
Etzatekin dolügarri	6	6		5			
Bena Eihartxe nula	7	7	6	6			
Pauko kuntrolür jaunak	8	8	7	7	6	6	
Eihartxe behakhigü	9	9	8	8			
Eihartxe phüntü hetan ...	10	10	9	9			
Nik baditit bost küñat ...	11	11	10	10			
Pauko kuntrolürrak eztik	12	12	11	11			
Enaiñ ez igorriren	13	13	12	12			
Etzena izigarri	14	14	13	13			
Bas'arhantzia	15	15	14	14			
Egün hun Jan Pierra ...	16	16	15	15			
Hunki jin ziradila	17	17	16	16			
Nik badit abis hunik ...	18	18	17	17			
Hik badün abis hunik ...	19	19	18	18			
Ni izan niz hebentxe	20	20	19	19			

NOTES

Larrasquet a fort bien noté l'originalité de cette chanson qui «contient plusieurs aventures d'un paysan de Barcus».

Il la divise en trois parties:

1.° Le pari ridicule.
2.° Le procès ridicule.
3.° La scène conjugale.

En fait, cette chanson de caractère narratif qui débute par un prologue multilingue est un véritable résumé, une sorte d'*aintzin pheredikia* d'une farce charivarique dans laquelle ne manquerait même pas la partie théâtrale dans le dialogue entre les époux. Nous essaierons, à travers les protagonistes de cette comédie, de dégager une date approximative de la composition de cette chanson.

Miñau ou *Biñau* pourrait être un certain Jean Pierre Vignau dont nous avons trouvé la trace à Barcus à l'époque de la Révolution française. Lorsque le 11 mars 1790 le Sieur Carricondo est élu maire de la commune de Barcus, Vignau est élu officier municipal en compagnie de Laborde, Lagune, Restoy et Ondarçuhu. Puis il est nommé —et ce, déjà à la date du 14 novembre 1790— administrateur du district. Certes, il veut abandonner le district et rester à la municipalité mais on lui fait remarquer que sa présence est plus utile au district.

Il apparaît sous la Convention comme un farouche républicain car le 13 février 1793 il se plaint de ce que le présent Conseil municipal a expédié à Laberrondo et Carricondo, notaires de ce lieu, des certificats de civisme pour pouvoir continuer l'exercice de leurs fonctions; il articule contre les deux notaires de prétendus faits d'incivisme; il ajoute que le présent conseil est composé par une bande de rebelles à la loy, par des gens sans foy, loy, sentiment ni probité et dont l'intérêt général exige l'expulsion de toute fonction publique.

Le Conseil municipal délibère et considère que cette pétition est une des extravagances qui caractérise le citoyen Vignau... Le

Conseil juge que les termes de la pétition sont diffamatoires puisque adressés à un corps constitué jouissant de la confiance publique et il va poursuivre Vignau en diffamation devant les juges compétents.

Tel apparaît, curieusement campé, le personnage qui fut juge de paix au début de la Révolution. En l'an IV il se représente à ces fonctions qui étaient électives. Le 10 brumaire personne n'obtenant la majorité des suffrages, et le nouveau scrutin étant renvoyé au lendemain, Vignau se livre pendant la nuit à une campagne effrénée, mendiant des voix personnellement ou les faisant mendier par Elhar, Belçunceburu, Bernard Udoy, Eyheratto. Il échoue de cinq voix, son concurrent réunissant 143 voix alors qu'il en a 138. L'Assemblée du 17 brumaire an IV est extrêmement houleuse car elle statue sur la validité ou l'invalidité du scrutin.

On trouve encore des heurts entre le citoyen Jean Pierre Vignau devenu juge de paix du canton et l'administration municipale de Barcus en nivose-pluviose an V. (Registre an II- an VII, pp. 246-252). Celle-ci le somme de rendre la clef de la maison d'arrêt, ce qu'il s'est refusé de faire jusqu'alors. A son tour il somme le citoyen Peillen, capitaine de la garde mobile, de lui fournir 4 fusils et 2 pistolets pour l'exécution de divers mandats d'amener et d'arrêt et pour qu'il puisse les faire passer aux citoyens qui voudront se livrer à sa garde et à celle des papiers essentiels de la police judiciaire et de lui fournir même des hommes. Le citoyen Peillen s'étant adressé à l'administration municipale pour savoir ce qu'il doit faire, celle-ci conteste le bien fondé de la réquisition du sieur Vignau et riposte:

«Considérant que le canton est dans la plus parfaite tranquillité à l'exception du citoyen Vignau qui seul est en agitation.

Considérant que la justice et l'impartialité et surtout la modération et le phlegme qui doivent caractériser tout fonctionnaire public sont les vrais garants de sa seuretté et que le citoyen Vignau en manifestant ces plaintes donne bien à présumer qu'il lui manque quelqu' une de ces qualités.

Considérant que si une garde était nécessaire au citoyen Vignau ce serait moins pour le garantir de ceux qui pourraient attenter à sa personne que pour l'empêcher lui-même de commettre des extravagances journalières dont il se rend coupable.

L'administration municipale lui refuse sa demande.»

Mais Vignau a fait appel au bataillon de chasseurs basques et l'administration municipale riposte le 24 pluviose an V en demandant

au commandant du détachement du 4e Bataillon qui est à Mauléon de retirer le détachement qu'il a envoyé dans la commune de Barcus.

Le même registre des délibérations (pp. 281-289) rapporte une élection mouvementée au poste d'adjoint à l'agent municipal qui eut lieu le 20 germinal an V, où le citoyen Vignau intervient violemment disant «qu'il n'y avait que les gens de mauvaise foy, les scellerats pour procéder à une nouvelle nomination.» Au cours d'une nouvelle intervention il déclare «qu'il allait faire usage de ses pouvoirs pour disperser les rassemblements séditieux en accompagnant ses menaces des propos les plus injurieux et des gestes de son bâton.» Enfin le procès verbal fait observer «que pendant toute l'opération le citoyen Vignau n'a cessé d'interrompre, qu'il a été plusieurs fois rappelé à l'ordre et qu'il s'est permis de dire à quelques uns de ses partisans qu'il leur faudrait enfoncer un peu d'aiguillon de fer pour les porter à se déclarer et en venir à des voyes de fait contre le parti de l'opinion contraire.»

Le 14 thermidor an V, nouvelle affaire au sujet des entraves du sieur Vignau dans la perception des contributions en incitant les contribuables à ne pas payer, au sujet aussi des mandats d'amener qu'il a décernés contre le sieur Basterreche-aîné qu'il a interrogé et a fait citer au tribunal de paix par son beau-frère Duque.

Tel est le personnage, haut en couleurs, qui put fort bien faire le pari comique de la course entre Barcus et Pau et qui décéda le 25 mars 1825, célibataire, âgé de soixante dix ans, dans la maison de Duque.

L'adversaire, Eihartxe, est lui aussi un personnage pittoresque. Nous avons retrouvé le document qui intéresse la troisième partie de la chanson: la scène de ménage ou plutôt les retrouvailles entre les époux séparés. Il s'agit d'un jugement du tribunal civil de Saint-Palais à l'audience du 8 avril 1813 et dont voici la teneur:

«Entre Jean Pierre Ondarçuhu dit Eyharche, cultivateur, domi-
» cilié à Barcus, demandeur aux fins de son exploit d'ajournement
» du 14 septembre 1811 fait par Darnis huissier, enregistré, compa-
» rant par Me Darthez son avoué d'une part.

» Et Marie Eyharche du même lieu, épouse du dit Ondarçuhu
» défenderesse aux fins dud-exploit comparant par Me Basterreix son
» avoué d'autre.

» Considérant sur la première question que s'il existait un di-
» vorce prononcé par suite des actes de non conciliation dressés par

» le sieur Biscay officier municipal de Barcus en datte des trois Pluviose, vingt huit germinal et dix huit fructidor an deux, le divorce serait nul à cause des inobservations de formalités, en pareil cas prescrites, que présentent ces actes préliminaires; mais que le divorce n'existe point puisqu'il n'a pas été prononcé; que par conséquent Jean Pierre Ondarçuhu n'a jamais perdu la qualité d'époux de Marie Eyharche, ni les droits que lui donnait le mariage sur la personne et les biens de sa femme et de leurs enfants.

» 2.° Que les discussions mues entre ces deux époux pour régler les effets d'un divorce non existant, ne peuvent être considérées que comme l'effet d'une erreur commune et que les frais qui en ont été la suite ne peuvent être l'objet de quelque reprise de l'un d'eux au préjudice de l'autre. Qu'il ne peut non plus y avoir lieu d'accorder des dommages-intérêts à Jean Pierre Ondarçuhu qui doit s'imputer d'avoir lui même méconnu son état et ses droits.

» Le Tribunal ouï Darthez pour sa partie et M. Martiche substitut de M. le Procureur impérial en ses conclusions donne défaut à la partie Darthez contre celle de Basterreix, et pour le profit déclarant n'y avoir eu de divorce prononcé entre parties condamne la dite partie de Basterreix à recevoir dans la maison d'Eyharche le dit Jean Pierre Ondarçuhu, son mari à le reconnaître pour son époux légitime; la relaxe de la demande de douze cens vingt deux francs et des dommages intérêts contr'elle formée et cependant la condamne aux dépens liquidés à...

» Outre ceux du présent jugement.

Casamajor
président.»

Telle est la curieuse affaire de divorce, définitivement tranchée par le tribunal civil de Saint-Palais qui ordonne la reprise de la vie commune, prélude aux retrouvailles des strophes 16. *Egün hun oi Jan Pierra, zü ene senharra,* et 17: *Hunki jin ziradila, prima anderia.*

Selon le texte, les trois événements relatés dans la chanson se sont déroulés à des moments différents. Le pari comique avec Vignau aurait eu lieu en premier à une date impossible à déterminer. Le procès ridicule dont nous n'avons trouvé aucune trace et qui reste très obscur (quel est ce contrôleur ?) se serait tenu plus tard. Enfin les retrouvailles entre les deux époux peuvent être datées par le document produit plus haut. Il est très probable que vers les années

1813-1815, lorsque eut lieu le retour de Jean Pierre Ondarçuhu en sa maison d'Eihartxe, Etxahun se soit souvenu des aventures pittoresques de ce paysan de Barcus pour composer dans un «basque relevé de sel et de poivre, voire de piment, semé de traits cruels et d'ironie souriante, ces strophes légères, rythmées sur un mode vif et léger, à l'image de l'âme souletine».

(Lhande-Larrasquet: op. cit. pp. 39-40).

I. Nous adoptons cette strophe que l'on trouve dans plusieurs versions, sinon dans toutes celles que nous avons recueillies accolée à cette chanson. C'est le cas de Francisque-Michel qui, vraisemblablement, tient cette chanson d'Archu et cela alors que Etchahun est encore en vie. Nous laisserons de côté Urrutigoity et Orbiscay qui ont recopié Francisque-Michel mais les cahiers Heguiaphal et Sébastien Epherre qui rapportent le poème en entier l'ont fait précéder aussi de cette strophe. Pourquoi, dès lors, la supprimer comme l'ont fait le RP. Lhande dans la copie dactylographiée que M. Dassance nous a prêtée et ensuite Larrasquet dans l'édition des oeuvres d'Etchahun. Et pourtant on avait vanté à l'envi l'originalité de cette strophe et de cette chanson. Tel Francisque-Michel: «Une autre (chanson) nous offre un assemblage encore plus étrange de latin, de castillan, de béarnais et de basque». Ou encore Azkué: «Canciones políglotas no se oyen cada día. Latín, castellano, vascuence, francés y bearnés contiene ésta, que aprendí en Zuberoa, sin haber anotado el nombre del cantor. Con la misma melodía me cantaron allí mismo letra de una apuesta que concertaron en Barkhoxe (S) dos hombres de buen humor, Eihartxe y Biñau, quién llegaba antes a Pau: el uno montado, el otro a pie».

Cette strophe est une strophe d'introduction à un chant comique: «Vamos a cantar un canto para divertir», en même temps qu'une chanson nouvelle: «Eta dezagün kanta khantore berri». Elle suppose la joie, le comique que les auteurs du théâtre comique souletin obtenaient par l'utilisation du français, du latin, du béarnais et de l'espagnol. En fait *Eihartxe eta Miñau* est un embryon ou un résumé de farce charivarique remarquablement introduit par cette

strophe multilingue où la bonne chère *(xahalki huneti)* et le bon vin de Jurançon sources de tous les vices étalés dans les farces, sont également louangés.

1. Le premier vers est composé de deux textes latins: «*sed libera nos a malo*», fin du Pater, et «*sit nomen Domini*» premières paroles du 2e verset du psaume 112 «*Laudate pueri Dominum*» qui est chanté chaque dimanche à vêpres. Les paroles de ce verset sont: «*Sit nomen Domini benedictum: ex hoc nunc et usque in saeculum*». Les deux textes n'ont aucun rapport entre eux et le second n'a aucun sens. Ils sont essentiellement des réminiscences.

7. La phrase béarnaise n'est pas correcte: il faudrait: d'*aqueste*. L'élision doit être analogique de *aquet*.

8. L'indéfini *khantore berri* a une valeur emphatique.

II. 1. *Jente hunak:* formule employée dans les pastorales et dans les farces charivariques pour désigner le public.

2. *Nik...* L'auteur expose les faits et se fait le fidèle narrateur de tout ce qu'il sait *(zer ikhusi düdan)*.

3. *Eihartxe:* maison de Barcus (cf. introduction aux notes explicatives). L'homme est désigné par le nom de la maison.

Miñau: il existe une maison Miñauenia à Barcus. L'homme de ce pari est désigné par Francisque-Michel comme étant un fonctionnaire public. «Vignau le fonctionnaire est à cheval», dit-il. (cf. introduction aux notes explicatives).

Le passage de la fricative *v* à l'occlusive labiale *b* puis à l'occlusive nasale *m* est chose courante en basque. A la page 101 du registre des délibérations de la municipalité de Barcus qui va de l'an III à l'an VII de la République on parle des votes obtenus par le sieur Vignau; certains bulletins étaient écrits *Vino*, d'autres *Mino*.

aide gaitzin: expression qui signifie: à toute allure, à grande allure.

4. *ikhusi tit: tit* pour *ditit* es la forme allocutive respectueuse employée pour les *jente hunak*.

Belereko hegin: la côte de Belair, située sur la route nationale 134 entre Oloron et Pau.

5. *hamarna lüs:* Cette pièce de monnaie désigne en Soule une pièce de trois franc. Gèze, et Lhande à la suite, traduisent par *écu, louis.* Hérelle dans une note (Le théâtre comique p. 199) déclare: «Ce que les Souletins appellent «louis» *lüsa* c'est la somme de trois francs. Ce mot ne s'emploie que pour les dizaines: 10 louis, 25 louis etc...; mais on ne dit jamais 2 louis, 5 louis.»

6. *beitziadin:* variété dialectale de *beitziren* ou *beitziraden.* Litt.: car dix «louis» à chacun dans la main se jouaient.

Toutes les finales en *in* de ces huit vers sont des formes contractes de: *mementian, bidian, gaitzian, hegian, eskian, beitziadin* (?) *handian.*

III. 1. *Ganera:* Gan, localité des Basses Pyrénées située à une dizaine de kilomètres de Pau.

2. *eñhez ezin bestin:* litt.: n'en pouvant plus, à cause de la fatigue. Ellipse de l'auxiliaire.

3. *galopaz:* gallicisme. L'instrumental traduit ici la manière.

4. *Bagoz eskalanpuak* ... Litt.: car il les avait de grands les sabots en hêtre.

5. *Arueit:* mot béarnais *arroeyt* qui signifie bruit. FM - U - et O donnaient le mot basque *arrabots.*

6. *pabatin;* du mot béarnais *pabat:* pavé.

8. *hamar lüs galdü zin:* emploi du singulier *zin* malgré *hamar lüs* (cf. *Mündian malerusik* 1827 - 3 - note VIII: *galdü dela bi lekhü*).

Les rimes en *in* sont dues aux formes contractes de *ziradian, ezin bestian, aintzinian, beitzütian, pabatian, zian.*

IV. Cette strophe fait allusion à un procès qui aurait eu lieu au civil, mais qui n'a pu se faire qu'en cour d'appel. Nous n'avons trouvé aucune trace de ce procès.

1. *lanak:* au pluriel a le sens d'ennuis, de difficultés.

3. Ellipse de l'auxiliaire après *aisa mintzo.*

5. *ais'* = *aisa.*
obtenitü: gallicisme pour obtenir.

Dans cette strophe aussi les rimes sont en *in* grâce aux formes contractes de *zirenian, aintzinian, beitzian, zian, ordian, zibilian.*

V. 1. *Pauko kontrolür jaunak:* on ignore qui est ce «contrôleur». Est-ce un contrôleur des contributions? Il semble toutefois qu'il y ait eu bataille entre Eihartxe et le contrôleur, bataille fort curieuse puisque le contrôleur s'en est pris aux cheveux d'Eihartxe.

3. *pelüka:* cf. béarnais *peluc,* la perruque.

4. Litt.: Eihartxe s'étant fait cardeur de laine aux deux tours d'oreilles du contrôleur. L'expression est d'une concision d'autant plus remarquable que l'identité entre Eihartxe et son attribut le cardeur de laine est rendue plus étroite par l'ellipse de l'auxiliaire.

8. *papera:* de quel papier s'agit-il? Nous ne le savons pas. Cette strophe est encore à rime en *in* dues aux formes contractes de *zian, ordian, mementian.*

VI. 1. *Etzatekin:* forme contracte de *etzatekian.*

3. *audela:* terme béarnais qui signifie *en outre,* usité à Barcus et ce coin de Soule voisin du Béarn:

8. Nous avons adopté pour ce vers la version Heguiaphal; *persegitzeko* et non *preskrebitzeko* car l'alternative doit se trouver entre l'amende à payer ou les poursuites à encourir.

Les quatre derniers vers ont des rimes en *in* qui correspondent aux formes contractes de *ezpeitzian, handian, ordian, phüntian.*

Toute cette strophe, à la fois par son sens obscur, sa versification défectueuse et le changement inusité de rime (*a* pour les quatre premiers vers, *in* pour les quatre derniers) accuse une forte défaillance de mémoire chez l'informateur, le berger Sébastien Eppherre. Nous la citons cependant telle qu'il l'a donnée sans tenir compte des retouches et corrections de Larrasquet.

VII. 1. Toutes les versions portent Eihartxe au nominatif. Larrasquet l'a mis à l'ergatif à cause du verbe du second vers *satisfatu dizü*. En réalité il est aussi sujet du verbe *beita* du premier vers dont le sujet doit être au nominatif. Nous gardons donc ce mot au nominatif parce que le verbe le plus rapproché requiert ce cas.

2. Le second vers est faux.

3. *kado:* gallicisme que nous trouvons chez Sébastien Eppherre comme chez Héguiaphal et que Larrasquet a corrigé en: *eman ükhen*.

4. Dans une note le R. P. Lhande notait que le vers était défectueux. Faut-il lire *herrehün libera?* disait-il. C'est la solution qu'a adoptée Larrasquet.

7. *eztakhion: ez dakhion,* subjonctif de 3e personne du singulier à indice de datif de la 3e personne de *izan;* qu'il ne se fie pas à lui.

8. Litt.: qu'il est aisément maître dans l'art de tirer les cheveux.

VIII. 2. *phasta:* a le sens de pâte au propre. Il marque la matière dont est faite une chose ou une personne. *Pasta oneko gizona.* L'expression est très fine.

3. *hede larrü: hede* a le sens de courroie, de lanière. d'où litt.: *hede larrü:* cuir à faire des courroies.

4. *Buhame kasta:* gallicisme pour *kasta:* caste. Les bohémiens ont toujours été nombreux au Pays Basque. Ils passent pour une race belle et forte, très résistante: cf. La chanson *Agota:*

Jentetan den eijerrena ümen düzü Agota
Bilho hoilli, larrü xüri eta begi ñabarra.

opiniatzen: gallicisme ou hispanisme (opiner ou opinar). Larrasquet a corrigé la version SE par *gogun igaraiten.*

7. *Etzola:* contraction parlée de *etzaiola* que donne la version Héguiaphal.

8. *basa gizunen:* litt.: l'homme des bois, l'homme de la forêt (cf. *basa-jaun*). Par extension, l'homme sauvage, non civilisé qui ne sent pas sa force.

IX. 1. *phüntü hetan:* à ce moment-là.

2. litt.: il était ayant commencé trois méchants travaux.

3. *galant:* a le sens de beau, élégant pour l'aspect physique. Dans le sens moral ce mot exprime les bonnes manières, la courtoisie, la douceur. S'oppose à *gaxto.*

eraziten: en général on dit *erazten.* Ce mot a-t-il été formé sur le participe passé *erazi* à cause du rythme? Ainsi dans la version Sébastien Eppherre.

4. *ema:* sens d'apaiser, de calmer. S'oppose à *khexakor.*

6. *agüdo:* exprime la diligence, la prestesse et s'oppose à *auher.*

7. *estonatzen:* cf. béarnais *estouna.* Larrasquet a corrigé par l'hispanisme: *espantatzen.*

Les trois travaux (Hercule au petit pied) n'auraient-ils pas pour objet sa femme (à la fois *emazte* et *prima*) et lui-même (*auher*). Cette strophe accroîtrait sa valeur ironique.

X. 1. *behakhigü: beha-akhigü.* Indice de datif de Ière personne du pluriel, forme tutoyée.

Litt.: sois-nous attentif.

erragük: impératif de la conjugaison forte de *erran.*

2. *eia:* introduit l'interrogative indirecte qui commence à *zertan.*

3. *izkibatzen huraren gañian:* litt.: tu es en train d'écrire sur la surface de l'eau. L'expression est jolie qui montre, comme le vers suivant, les vains efforts d'Eihartxe.

4. *trabaillatzen:* (parfois *triballatzen*) ce gallicisme, ou emprunt au béarnais est habituel à Etchahun. Nous l'avons déjà trouvé dans la *Chanson de sa vie* (strophe 12) et dans *Ahaide delezius huntan* (strophe 6).

5. Alors que le cahier Sébastien Eppherre donnait un vers juste, Larrasquet l'a transformé en un vers trop long.

oithian: cf. dict. Lhande, sens de: je vous en supplie.

6. *mihisia plegian:* les diverses versions donnent *mihisia bere plegian* qui est un vers trop long. Mot à mot: laisse le drap à son pli, c'est-à-dire: ne touche à rien.

7. La version SE donne *Tanbala delotan* qui ne signifie rien. Le R. P. Lhande dit: «Il m'a été impossible de faire préciser le sens de cette expression; y a-t-il erreur de mémoire?». Larrasquet, cherchant à comprendre, déclarait à ce sujet: «Oui, je pense aussi qu'il faut respecter les textes recueillis, à moins que dans tel mot, il y ait eu, de façon évidente, déficience de mémoire et faute de langue ce qui arrive souvent dans les versions du P. Lhande (exemple: *tanbala delotan* dans Elhartxü est un non-sens du sujet; c'est *tabala deno lotan,* tant que le tambour dort (c'est-à-dire se tait).

(Lettre à M. Dassance du 2 février 1946).

Certes, l'expression *Tabala deno lotan* est fort jolie mais nous avons préféré le vers de la version Heguiaphal *gaizak dien lekhian* (les choses à leur place) qui va très bien avec le contexte.

8. Ellipse de l'auxiliaire *(hadi)* après *bizi.*

Il y a dans cette strophe, intervention de l'auteur (et aussi des interprètes de la chanson ou des auditeurs) dans la mesure où le nous peut être quelque chose de plus vaste qu'une première personne du singulier emphatique.

XI. 1. *baditit:* le pluriel convient avec *bost küñat.* Cependant le singulier (*badit*) pourrait être accepté. (cf. *Mündian malerusik* note strophe VIII-3).

2. *sekurs:* gallicisme: secours, dans le sens d'argent, de fortune, Etchahun a déjà employé ce mot (cf. *Mündian malerusik* 1827 - note XI - 3).

Ici le sens est plus celui de fortune que celui d'aide que l'on peut trouver dans l'exemple ci-dessus de *Mündian malerusik.*

Larrasquet a corrigé par *huntarzün.*

beitire: beitie comme *juraiten* pour *juaiten.* L'*r* sépare les syllabes.

4. La métaphore culinaire appliquée au «bonjour» adressé par les beaux frères est extrêmement savoureuse. Selon Larrasquet (note de la p. 44 de son édition) le piment et le vinaigre représentent des paroles acerbes. Aucune goutte d'huile ne vient adoucir la dureté des paroles.

5-6. Répétition de *deüsere* pour lequel le R. P. Lhande songe à une défaillance de mémoire. Il n'est pas impossible que ce soit là une répétition. En effet on peut remarquer qu'Etchahun ne montre pas dans ce poème, quoiqu'en pense Larrasquet, une maîtrise extraordinaire sur le plan de la versification et de la rime (nombreuses répétitions). C'est, ne l'oublions pas, une de ses premières compositions qui utilise d'autre part une strophe difficile pour laquelle il faut trouver huit rimes semblables.

8. *ereñak:* litt.: ce qu'ils ont semé.

balitzade: forme du suppositif passé à objet pluriel, synonyme de *balitze.* Litt.: je désirerais s'ils récoltaient ce qu'ils ont semé.

Le dernier vers qui, selon la mélodie est un (7 + 5), est beaucoup trop long.

XII. 3. *Irati:* forêt de hêtres extrêmement importante dont une partie se trouve en Soule et la plus grande partie en Pays de Cize, à l'ouest de Larrau.

Arboti: montagne rocailleuse et désolée de la Haute-Soule sur le territoire de la commune de Sainte-Engrâce non loin du territoire de la commune de Lannes. La femme d'Eihartxe tient à l'envoyer en des endroits rudes et isolés que le souletin à l'habitude d'appeler *desertia.*

4. *nuizpaiko:* génitif locatif de *nuizpait* (quelque part).

paganuer: terme de mépris, païen, gens sans foi ni loi.

plazak: gallicisme: place. Larrasquet a corrigé en *lekhik.*

ereñik: litt.: de ce que tu as semé. Ce mot peut reprendre le même mot de la strophe précédente. Peut-être y a-t-il aussi une allusion grivoise à la vie privée d'Eihartxe qui vit séparé de sa femme.

7. *khen-hakhit:* litt.: sors moi d'ici: ôte toi de devant moi. C'est le renvoi brutal.

8. Inversion due à la rime. En prose on dirait: *Eta gero hantik igor berri güti.*

XIII. 2. *Holtzarte:* ravin célèbre situé dans la commune de Larrau. Ce ravin est aujourd'hui traversé par un pont suspendu utilisé pour l'exploitation des forêts. Les bords de ce ravin étaient autrefois inaccessibles.

4. *Eztütün:* tutoiement féminin (finale *n*). Eihartxe s'adresse à sa femme.

manhatüren bestak: litt.: tu ne commanderas pas les fêtes.

6. *matütiñak;* gallicisme pour l'expression chanter matines, dans le sens de dire son fait à quelqu'un. Le mot lui-même semble tiré du latin *matutina.*

8. *senblada;* mot béarnais: *assemblade.* Les souletins ont pu saisir *l'assemblade* en *la semblade* d'où *senblada.*

XIV. 1. Le R. P. Lhande et Larrasquet ont lu *balia* pour lequel Lhande déclare: obscur. *Balia* vient de *baliatü; izigarri* est un adverbe. D'où: n'était-elle pas de grande valeur...

2. *senblada:* cf. strophe antérieure.

3. *zaragolla:* culotte courte d'homme (cf. esp.: zaragüelles).

5. *kapiten:* du béarnais *capit:* chanvre grossier.
arrasta: gallicisme: le reste.

6. *bitalla;* mot inconnu aujourd'hui selon la note de Larrasquet (p. 44), du béarnais: *bitailhe* (lat. *vitalia*): ce qui sert à vivre, les denrées en général.

7. *franko:* sens de suffisant.

Cette strophe rompt le dialogue entre le mari et la femme. Elle marque une intervention de l'auteur qui commente les prétentions des femmes de tout régenter.

XV. 1. *Bas'arhantzia:* le prunier sauvage, répond au *basa gizuna* de la strophe 12. Ce premier vers annonce le dernier, celui où le mari espère avoir une femme courtoise semblable au prunier même si sa matière, sa nature (*phasta*) est mauvaise et semblable au prunier sauvage.

3. *zeküriareki:* gallicisme: avec sagesse, évoque la vie tranquille.

4. Le vers est très obscur. Nous l'avons transcrit tel qu'il est dans le cahier Sébastien Eppherre. *Phetiri* ou *Pheti* (Pierre) et *Uhart* (Héguiaphal dit *Uharteki*) doivent être les conseillers de la femme. Pierre devant descendre en compagnie d'Uhart, elle peut parler en toute sagesse. Lui diront-ils d'accepter le jugement dont nous avons parlé dans notre introduction et de recevoir chez elle à Eihartxia son mari? C'est ce que laissent supposer les quatre derniers vers qui annoncent la conversion lente (*denborareki*) de la femme.

Larrasquet a mis *amuriareki* (avec ton amoureux) à la place de *zeküriareki* et, ne comprenant pas le quatrième vers, l'a transformé en *Pheti behala beita hor üharrieki.* Il ajoute la note: *üharra;* avec son ondée (terme d'amour).

6. *denborareki:* le vers est trop long.

8. Le dernier vers est trop long.

XVI. Cette strophe correspond à l'exécution du jugement du tribunal civil de Saint-Palais du 8 avril 1813. Marie Eihartxe reçoit son mari Jean Pierre Ondarçuhu avec toute la courtoisie exprimée dans les deux premiers vers.

4. *iseia:* cf. béarnais: *essaya,* essayer.
kunbertitzera: gallicisme: se convertir.

5-6. Ellipse de l'auxiliaire *(dezagün)* après *adora* et *irabaz.*

Les quatre derniers vers, par leur thème, ont quelque resemblance avec certains de la chanson *Nahi balinbagira hil eta salbatü* que l'on attribue en Soule à Etchahun.

XVII. 1. *hunki jin ziradila:* est la formule consacrée. On la retrouve au début d'un poème adressé par Alcat de Barcus au prince Louis Lucien Bonaparte lors de son premier voyage en Soule, en 1857.

Hunki jin ziradila jaun Printze nublia
Hunki jin ziradila üskaldün berria
Egün zük bisitatzez Ziberu herria
Hanitx düz'uhuratzen hanko popülia.

Prima anderia: l'expression est pompeuse, flatteuse. Elle est pourtant la réalité: Marie Eihartxe étant l'héritière de la maison Eihartxia, Jean Pierre Ondarçuhu n'étant qu'adventice. On remarquera qu'il la vouvoie.

4. *gure gobernadore hura beita:* litt.: car celle-là (la nécessité) est notre gouverneur.

6. *legiaren gisa:* rappel du jugement.

7. *gizuna nausia:* le singulier peut avoir valeur de pluriel en généralisant. Ce qui explique l'emploi de *haier* (pluriel) au vers suivant.

8. *behatzia: behatü* a le sens de regarder, écouter et, par conséquent, de faire attention.

XVIII. 1. *emazte lagünen:* signifie littéralement femme-compagne. Il faut comprendre ici, car c'est elle qui parle: femmes, mes compagnes.

2. *susmis:* participe du béarnais *sousmet*. Larrasquet a corrigé en *aisik izan ditian*.
brabuen: cf. Note XI - I.

3. Ellipse de l'auxiliaire *(ditian)* après *lotsa* et *beldürti; lotsa - beldürti:* forment une redondance.
kokien: cf. béarnais *couqui, coquin*. Employé dans une des variantes de *Mündian malerusik* 1827.

5-6-7. *flakia, praubia, emaztia,* sont des singuliers qui ont valeur de pluriel: *flakia:* les faibles.

Tous les mots qui sont à la rime se terminant en *en* semblent être au génitif pluriel. En réalité cette forme est essentiellement employée en poésie souletine pour le prolatif d'intérêt. *Lagünen: lagünentzat* ou *lagünentako, brabuentako* etc...

Larrasquet avait mis le pluriel *emaztik* pour *emaztia.* Il vaut mieux garder la remarquable symétrie des vers 5 - 6 - 7.

8. *susmis,* que Larrasquet a transformé cette fois-ci en *esküpin.*

XIX. Même remarque que dans la strophe précédente pour les finales des deux premiers et des quatre derniers vers: *ezkuntzekuen: ezkuntzekuentako.*

3. *khorte egiten;* litt.: faire la cour, courtiser.

4. *basta:* cf. béarnais: *bast,* le bât.

Larrasquet avait mis *bazkaren* au lieu de *bastaren.* Est-ce une erreur d'impression?

6. *üzter ostikua:* le coup de pied de cheval ou de mulet, la ruade.

7. *süstut:* mot béarnais: surtout.

8. Ellipse de l'auxiliaire *(ditian)* après *izan.*

XX. 1. *taka:* tache, souillure. Larrasquet a préféré *ogen.*

2. *banüke* au singulier car *taka* est à l'indéfini.

3. *imita ez nezazie:* inversion poétique nécessaire pour la rime.

4. *Josafaten:* dans la vallée de Josaphat. Nous avons déjà trouvé cette expression dans *Ahaide delezius huntan,* strophe 18.

heiagora egile: litt.: faiseur de clameurs.

6. *dateke, badate:* futur du verbe être.

7. *gütiala bere:* litt.: qu'il nous ait siens.

8. Le derniers vers est trop long.

Cette dernière strophe rejoint le thème de la strophe 16 dans le désir d'obtenir le ciel à la fin de sa vie.

OFIZIALENAK

1. Oi laborari gaxua,
Hihaurek jaten arthua;
Ogi eta ardu geñhatzen auherren asetzekua,
Halere hañ haie maite nula artzañak otsua.

2. Artzaña bada beztitzen,
Josliak tü gomendatzen
Zaragollen alderki bata oihal hobez ezar dezen.
Halere higatüren dizü aitzinia beno lehen.

VARIANTES

Cette poésie a eu une très grande vogue au Pays Basque. On peut s'en rendre compte par le grand nombre de fois où elle a eu les honneurs de l'impression.

1. Francisque-Michel en publie neuf strophes dans son livre le *Pays Basque* (p. 391-393) (F. M.); il intitute la poésie: *Oficio cenbaiten critica.*

2. J. D. J. Sallaberry donne dix sept couplets de cette même chanson dans ses *Chants populaires du Pays Basque,* 1930, p. 125-129 (S). Titre: *Oi laborari gachua.*

3. Azkué en recueillait uniquement une strophe —la première— de la bouche d'une religieuse d'Hasparren sur une mélodie différente de celle publiée par Sallaberry et la publiait dans son *Cancionero popular vasco,* vol. II, Tome X, n.° 877, p. 106 (1018).

4. Une harmonisation à quatre voix due au P. Donostia accompagnait le texte repris de Sallaberry dans le supplément musical de *Gure Herria,* 1927, N.° 4.

5. En 1946, dans leur recueil *Le poète Pierre Topet dit Etchahun et ses oeuvres* Lhande et Larrasquet offrent un texte légérement différent de celui de Sallaberry (p. 36-38) (Larr.).

6. Enfin le P. Jorge de Riezu dans sa *Flor de Canciones populares vascas* Ekin-Buenos-Aires, 1948, n.° 18. p. 101-107 se contente de reprendre le texte et la musique de Sallaberry.

A ces publications nous ajoutons des copies manuscrites qui figurent dans des cahiers personnels qui nous ont été généreusement prêtés.

7. Cahier Orbiscay ou Urrutigoity (O) - (U).

8. Cahier Heguiaphal (H).

Ces deux cahiers ne nous offrent que des variantes tout à fait minimes par rapport au texte de Sallaberry.

9. Cahier Sébastien Eppherre qui apporte trois strophes originales dont l'une est de la main du R. P. Lhande (S.E.). 2 feuillets dactylographiés où le R. P. Lhande a rassemblé des variantes (Lh).

LA CHANSON DES METIERS (1)

1. *Ah, pauvre paysan. Toi-même tu manges du pain de maïs. Tu récoltes du blé et du vin; c'est pour gorger les fainéants. Pourtant ils t'aiment comme les bergers aiment le loup.*

2. *Le berger, quand il se fait habiller, recommande aux tailleurs de faire l'un des côtés des culottes en étoffe plus forte. Pourtant il l'usera plus tôt que le devant.*

En dehors des traductions qui accompagnent les textes de Francisque-Michel et de Sallaberry, et de la traduction espagnole publiée par Riezu dans son recueil, M. René Lafon a donné dans Eusko-Jakintza vol. VII, (1953-1957), pp. 120-122, la traduction du texte publié par Lhande-Larrasquet.

Nous prenons comme base la version de Sallaberry qui est la plus ancienne et la plus complète.

I.
2. Ihauk jaten dük arthua (Larr)
Ihaurek jaten dük arthua (SE)
3. Ogi eta ardu eraikitzen auherren asetzekoa (Larr)
Ogi eta ardu jenatzen dük alferren bizitzekoa (Azk)
4. Haleik ere maitatürik hiz nula artzaiñak otsua (SE)
Halere hañ haie maite nula artzañak otsua (Larr)
Ihaur aldiz maite aie nula artzainez otsoa (Azk)

II.
1. Artzañ bat bada beztitzen (SE)
Artzaña denin beztitzen (H)
2. Joslia dü gomendatzen (H)
Dendaria dü gomendatzen (SE)
Joslier deie gomendatzen (Larr)
3. Zaragollen alderdi bat oihal hobez ezar dezen (F.M.)
Zaragollen gibel aldia oihal hobez egin dezen (Larr)
Zaragollen gibel aldiak oihal hobez ezar dezen (SE)
4. Halere higatüren dü aitzinia beno lehen (F.M.)
Halere higatüren dila aitzinia beno lehen (Larr) (H)
Haleik ere higatüren zaizola aintziniak beno lehen (S)

(1) Nous avons amplement utilisé, en ne la modifiant que sur les points de notre texte qui diffèrent de celui de Larrasquet, la traduction de M. R. Lafon dans *Eusko Jakintza*. Vol. VII, pp. 119-123.

3. Dendaria berant jiten
Arratsen goizik ützültzen;
Eta mündiaren jorratzen arte hartan abüsatzen
Ezpeitü jaten diana hüllantzeko irabazten.

(Asteko denbora iragaiten mündiaren jüdikatzen).
(Artuan jaten dian gatza harek ez tü merexitzen).

4. Orai ürüliak oro
Idorrian nahiago.
Hanitx lan agertü beharrez, hari'oro txori lepho;
Hallikatzen balinbadüzü, zehian laur oropilo.

5. Ehülia hari galtho,
Ükhenik ere han franko;
Undar harien ebatsi nahiz oihal'üzten zerratzeko,
Fornizaliri erraiteko hariak zütila gaxto.

6. Harri giliren adreta!
Harek badaki zer phentsa:
Mürria gaxki egin eta erdiruak lohiz thapa!
Etxia lürtatü denian, harrien gaxtuak falta.

7. Menüser, maiastüria
Oi lan güti egilia!
Dena gaxki egin eta zurak dü estaküria!
Phasta zela adarrondotsü eta beta bühürria.

III.
1. Dendarik berant agertzen (Larr)
Dendariak berant jiten (SE)
2. Arratsen goizik ützültzen (Larr)
Goizik erretiratzen (SE)
3. Mündiaren jorratzen arte hartan abüsatzen (F.M.)
4. Ezpeitie jaten diena hüllantzeko irabazten (Larr)

VI.
1. Egün ürüliak oro (Larr)
Oraiko ürüliak oro (SE)
3. Hanitx agertü beharrez hari oro txori lepho (F.M.)
Lanaren bertan egiteko hariak oro txori lepho (SE)
4. Hallikatzen balinbada zehian laur oropilo (F.M.) (S)
Haren hallikatzaliak gero zehian laur bost oropilo (SE)

3. *La couturière apparaît tard et le soir s'en retourne de bonne heure. Elle bêche les gens, dans l'intervalle, d'une manière abusive. Elle est loin de gagner ce qu'elle mange.*

Elle passe tout le temps de la semaine à critiquer les gens. Elle ne mérite pas le sel qu'elle mange dans le pain de maïs.

4. *Aujourd'hui toutes les fileuses préfèrent ne pas être nourries chez le client. Pour faire apparaître beaucoup de travail tout le fil est en cou d'oiseau. Si vous le dévidez, il y a quatre noeuds à l'empan.*

5. *Le tisserand demande du fil, bien qu'il en ait à profusion. Comme il a l'intention de voler les fils de reste, il laisse l'étoffe sans l'arrêter pour dire au fournisseur qu'il avait des fils de mauvaise qualité.*

6. *Que le maçon est adroit! Il a de l'imagination. Après avoir mal fait le mur il en bouche les crevasses avec de la boue. Quand la maison s'est effondrée c'est la faute des mauvaises pierres.*

7. *Les menuisiers et charpentiers, ah! les piètres ouvriers. Tout est mal fait et c'est le bois qui a les défauts. La matière était pleine de noeuds ou la veinure tordue.*

V. 3. Hariaren bere begiratzeko oihala üzten zerratzeko (SE)
4. Bürüzagiari gero hariak zütiala gaxto (SE)
Hariak gaxto zütiala fornizaliri erraiteko (Larr)

VI. 1. Hargiñaren adreta (SE)
Hargin gaizuen adreta (H)
3. Mürria gaxki egin eta ziluak lohiz thapa (SE)
4. Etxia erori denian gero harriak dü falta (SE)
Etxia lürtatü denian harrien gaxtuk dü falta (H)

VII. 1. Menüser maiastüria (SE)
2. Oi lan güti egilia (SE)
3. Lana gaxki egin eta zurak dü estaküria (SE)
4. Phasta diala adarrondo edo beta bühürria (SE)

8. Eskalanpu egiliak
Ebasten tü materiak.
Zazpira sos balio dina saltzen beitü hamabia:
Ostatin jan hen saria eta etxen gosez familia.

9. Biñer batek bestiari
Estakürü eman nahi.
Zuñi bere kopadüra hobe beitzaio üdüri:
Aihen gabe nahi datinak hura beza üsü berri.

10. Oi taharnari fidela!
Jüje ezpaliz igela!
Arrañak jakile har eta hek litzakie kundena,
Haien etxe lejitimua guri saltzen deikiela.

11. Errijent bat bada hiltzen,
Hark eztü prozesik üzten;
Huntarzünak beitütü harek heñ hun batetan ezarten:
Züntzürrin kuntrolatü eta phantzollin ipotekatzen.

12. Jaun aphezek etsortatzen
Karitate egin dezen.
Berek aldiz phakatü gabe hitz bat eztie erraiten;
Herriko praubik gosez eta haien ürhik erdollatzen.

VIII. 4. Ostatin edan saria eta etxen gosez familia (Larr)
La strophe du cahier Sébastien Eppherre, curieusement arrangée, mérite une entière citation.

Eskalanpu egilia (?)
Ebasten dü materia
Zazpi sos balio diana aldiz saltzen hamabi
Ostatin jan haren saria eta gosez etxen famili.

IX. 2. Estaküria eman nahi (SE)
4. Aihen gabe nahi denak hura beza üsü berri (F.M.) (S)

X. Jakile ezpaliz igela!
Arrañuak jüje har eta hek hintzakie kundena
Haien etxe lejitimua guri saltzen deikiala. (Str. Larr)

8. *Le sabotier vole les matériaux. Il vend douze sous pièce ce qui en vaut sept. Il dépense à l'auberge ce qu'il gagne et chez lui sa famille a faim.*

9. *Un vigneron veut trouver des défauts à un autre vigneron. Chacun trouve meilleure sa façon de tailler. Celui qui voudra se trouver sans vigne n'a qu'à changer souvent de vigneron.*

10. *Ah, honnête aubergiste si la grenouille n'était juge. Si l'on prenait les poissons comme témoins, ils le condamneraient en disant qu'il nous vend leur demeure légitime.*

11. *Un maître d'école, à sa mort, ne laisse pas de procès, car il place ses biens dans de bonnes conditions; après les avoir contrôlés dans son gosier, il les hypothèque dans sa panse.*

12. *Messieurs les curés exhortent à faire la charité. Eux, par contre, ils ne disent pas une parole sans se faire payer! Les pauvres du pays ont faim et leurs pièces d'or, à eux, se rouillent.*

Ostalersa fidela
Jüje balitz igela
Arraña jakile har eta harek hindio kundena
Haren zedeko ardutik saltzen deiküñala. (Str. SE)

XI. 1. Errejent bat denin hiltzen (SE) (H)
Prozesik ez da phizten (SE)
Bizi deno khuntiak beitütü erreglatzen (SE)
Tzüntzürrian kuntrola eta phantzollian hipotekatzen (SE)
3. Huntarzünak dütü harek heñ hunian ezarten (F.M.)
Tzüntzürrin kuntrola eta phantzolin ipotekatzen (Larr)
Seuls (F.M.) et (S) donnnent sabelin au lieu de phantzollin.

XII. 3. Beraiek ez aldiz hitz bat phakatü gabe erraiten (SE)
4. Herriko praubiak gosez eta hen ürhiak erdollatzen (SE)

13. Ilhaginak aberasten:
Arimak hañ untsa galtzen.
Phezian eta khuntietan zer eztie hek ebasten?
Horiekila behar düke Jinkuak aizina ükhen.

14. Khinkillarien suñ hütsak
Borthaz bortha dabiltzanak!
Haien prenda ordinaria ixkilinb'eta ligeta!
Astin emazter ebatsiak igantian gero jokha!

15. Oihan zañak eta guardak
Kuntzentziazko gizunak!
Gerak bazaitze farzirazten, ihesiren tie postak;
Lagüner hareraziren tie bardin gaizo sinheskorrak.

16. Sarjanten golde nabarrak
Dirade gizun okerrak.
Haien egitekuetarik egiten tie Indiak:
Aisa pergüt izanen dira haier behatzen direnak.

17. Sarjant eta notariak
Oi! arnes nesesariak!
Haien elhe ülhün gezürrek nahasten gaiza txipiak:
Ezta lagün hobiagorik bertan hüsteko etxiak.

XIII. 1. Aberasten ilhaginak (F.M.)
3. Phezian eta kuntietan zumait eztie ebasten (SE)
Phezian bai kuntietan zer eztie hek ebasten (F.M.)

XIV. 1. Kinkillari süñ hütsak (Larr)
Borthaz bortha dabiltza (Larr) (S) (SE) (H)
4. Astian emazter ebatsia igantian jokha (SE)

XV. 3. Beraier bazaie zerbait phartitzen ihesi tie postak (SE)
Gerak bazaitze farzitzen ihesiren tie postak (S)
Xakolak bazaitze farzitzen ihesiren tie postak (Larr)
4. Lagüner hareraziren bardin gaizo sinheskorrak (S) (Larr)
Lagüner bardin hareraziren gaizo sinheskorrak (F.M.)

13. *Les cardeurs s'enrichissent; ils perdent aussi bien leur âme. Qu'est-ce qu'ils ne volent pas sur le poids et dans leurs comptes? Avec eux il faudra que Dieu ait du loisir.*

14. *Les marchands ambulants, qui n'ont rien sur les épaules, vont de porte en porte. Leur marchandise ordinaire ce sont des épingles et des cordons. Ce qu'ils ont volé dans la semaine aux femmes, ils le jouent ensuite le dimanche.*

15. *Les garde-forestiers et les douaniers sont des hommes qui ont une conscience. Si on leur bourre les poches, ils quitteront leurs postes; ils feront prendre tout de même par leurs camarades les pauvre diables crédules.*

16. *La charrue des huissiers ce sont les gens qui se conduisent de travers. Avec leurs affaires, ils font fortune. Ceux qui les écoutent seront facilement ruinés.*

17. *Les huissiers et les notaires, ah! quels coquins nécessaires! Leur langage obscur et mensonger embrouille les petites choses. Il n'y a pas d'aides meilleurs pour vider rapidement les maisons.*

XVI. 3. Haien egitekuetarik egiten dira Amerikak (Larr)
Haien egitekuetarik egin tie Amerikak (H)
Haien egitekuetarik egiten dütie Indiak (SE)

XVII. 1. Abokat eta notariak (SE)
2. Ala arnes nesesariak (SE)
3. Hen ehe ülhün gezürrek nahasten gaiza txipienak (F.M.)
Haiek elhe ederrez nahasten gaiza txipiak (SE)
4. Etxiaren bertan hüsteko oi lehen lehen lagünak (SE)
Ezta lagün segürragorik bertan hüsteko etxiak (Larr)

18. *Oraiko arotz gaztik*
Gizun galant dira güzik:
Zaharren eskoletarik ez balira ikhasirik,
Atxeirü güti ezar eta egin espantü handirik.

19. *(Oraiko) Soñülaria*
Ardüra dük egarria;
Soñü egiteko behar dük nuizetaik manhazalia,
Godaletaren hartzeko aldiz bethi prestik (dük) eskia.

20. *Dantzariaren arhina!*
Eztük ez bürian mina!
Zuñen adreki badabilan hara eta huna
Eta halere irus, ager beitük lan egina.

18. *Les forgerons d'aujourd'hui sont tous de beaux hommes. S'ils n'avaient pas été dressés à l'école des anciens. Après avoir mis peu d'acier ils se vantent beaucoup.*

19. *Musicien d'aujourd'hui tu es souvent assoiffé. Pour jouer de la musique il faut qu'on te commande de temps en temps. Par contre, pour te saisir du verre, ta main est toujours prête.*

20. *Que le danseur est léger! Tu n'as certes pas mal à la tête. Comme il va adroitement d'un côté et de l'autre. Et cependant tu es heureux car ton travail est terminé.*

		Larr.	*S*	*F.M.*	*SE*	*H*	*O/U*	*Azk.*
Oi laborari gaxua	1	1	1	1	1	1	1	1
Artzaña	2	2	2	2	2	2	2	—
Dendaria	3	3	3	3	3	3	3	—
Orai ürüliak	4	4	4	4	4	4	—	—
Ehülia	5	5	5	—	5	5	—	—
Harri giliren	6	6	6	—	6	6	4	—
Menüser-maiastüria	7	7	7	—	7	7	5	—
Eskalanpu egilia	8	8	8	—	8	8	6	—
Biñer batek	9	9	9	7	9	10	—	—
Oi taharnari	10	10	10	—	11	9	7	—
Errijent bat	11	11	11	6	10	12	8	—
Jaun aphezek	12	12	12	—	12	11	9	—
Ilhaginak	13	13	13	8	13	13	—	—
Khinkillarien	14	14	14	—	14	14	—	—
Oihan zañak	15	15	15	5	15	15	—	—
Sarjanten	16	16	16	—	18	16	10	—
Sarjant eta notariak	17	17	17	9	19	17	11	—
Oraiko arotz gaztik	18	—	—	—	20	—	—	—
Oraiko soñularia	19	—	—	—	16	—	—	—
Dantzariaren	20	—	—	—	17	—	—	—

NOTES

Francisque-Michel ne désignait pas l'auteur de cette poésie. Il se contentait de dire: «voici quelques couplets choisis dans une infinité d'autres que l'on chante pour critiquer, élever ou rabaisser les différentes professions». (op. cit. p. 390).

Dès 1870 Sallaberry désignait Etchahun comme auteur de *Oi laborari gaxua*. Dans la note consacrée à *Belhaudiko bortian* il déclarait (p. 273 de l'édition de 1930): «Cette chanson est comme la chanson satirique *Oi laborari gaxua* l'oeuvre d'un certain Topet-Etchahun, mort il y a quelques années et qui jouissait dans toute la Soule d'une réputation méritée de barde et d'improvisateur basque».

Aucun document, aucune allusion dans ce texte qui est une satire de type général s'adressant à des représentants de corporations, et non à des personnes en particulier, ne permettent de dater cette poésie. Elle n'en compte pas moins parmi les plus connues et les meilleures de l'oeuvre du poète souletin.

I. 1. *gaxua: gaxo - a.* Au contact de a, fermeture de o.

2. *arthua:* pain de maïs, méture. Aliment exclusivement utilisé par le paysan alors que le citadin mangeait du pain de blé.

3. *geñhatzen:* Etchahun a employé ce mot dans la chanson de sa vie (strophe 48) où il avait le sens d'économiser; Sallaberry traduit par récolter (amasser du pain et du vin). Larrasquet a publié *eraikitzen* (faire lever).

auher: lab: *alfer*. HN: *alper*.

asetzekua: déclinaison nominative du participe futur *asetzeko* (litt.: de quoi rassasier les fainéants).

4. *haie:* doit compter pour trois syllabes pour que le vers soit juste.

hañ-nula: litt.: autant... comme (cf. esp. tanto... ...como).

II. 2. *Joslia:* litt.: celui ou celle qui coud. On a en basque *dendaria* (cf. strophe suivante) et aussi *tallür* (cf. *Beñat Mardoren khantoria).*

Hi tallür hizan bezala ni zintzarri egile.

tü: contraction de *dütü.*

3. *Zaragolla:* cf.: *Eihartxe eta Miñau.* Strophe 14 - note.

Alderdi bata: Nous avons repris la version Sallaberry que nous jugeons supérieure à Larrasquet *(Gibel aldiz). Alderdi bata,* imprécis et suggestif est précisé au vers suivant par *aitzinia.*

aitzinia: radical *aitzin.* Le nominatif *aitzine* a été reconstruit sur l'inessif *aitzinian.*

III. 1 - 2. Ellipse de l'auxiliaire *da* dans le premier et le deuxième vers.

3 - 4. Nous avons placé ici les deux versions, celle de Sallaberry et celle de Sébastien Epherre dont le trait final est vraiment excellent.

Jorratzen: bêcher, au propre comme au figuré. Même évolution de sens qu'en français.

Jüdikatzen: évoque le jugement critique, en face de *jüjatzen.* Synonyme de *jorratzen.*

Abüsatü: passer le temps (cf.: muser, s'amuser). Le quatrième vers (version Sallaberry) est faux car le premier hémistiche n'a que huit syllabes. Dans la version Larrasquet il est juste.

IV. 1. *ürülia:* cf. lab. *irule.*

2. *idorrian:* de *idor* (sec) s'emploie pour l'ouvrier que l'on loue à la journée pour un salaire donné, repas non compris.

Ellipse de l'auxiliaire *die* dans le second vers.

3. *Hari:* provenant de l'élision de *haria.*

txori lepho: litt.: cou d'oiseau; inégalité d'épaisseur dans le fil qui vient d'être filé, étranglure.

4. *balinbadüzü:* forme allocutive respectueuse en face de *balinbada* employé par Sallaberry. Le quatrième vers devient ainsi juste.

laur: quatre: A ici le sens de multitude.

V. 1 - 2. Ellipse de l'auxiliaire.

3. *Undar harien:* emploi du génitif comme complément du participe passé *ebatsi* (cf.: *Mündian malerusik* 1827, strophe 1: Ene bici tristiren conservi beharrez).

L'adjectif *undar* est un des rares adjectifs préposés en basque.

Ellipse de l'auxiliaire: *üzten (die).*

zerratzeko: litt.: fermer. Le tisserand ne termine pas son tissu pour pouvoir voler tout le fil possible.

4. *fornizaliri:* forme contracte de *fornizaliari;* emprunt au roman ancien avant la transformation de *o* en *u.*

Zütila: forme contracte de *zütiala* (il les avait). litt.: pour dire au fournisseur que les fils il les avait mauvais.

VI. 1. *harrigile:* suffixe d'agent: *gile.* (cf. *langile*).

adreta: employé substantivement.

2. litt.: lui, sait quoi penser. (sens de imaginer).

3. *erdiruak:* Larrasquet écrit *erdiuak.* La version Sallaberry marque mieux que ce mot doit être tétrasyllabique dans le vers.

thapa: cf. béarnais. *tapa:* boucher.

4. Ellipse de l'auxiliaire après *falta. (dü).*

Litt.: lorsque la maison s'est effondrée le mauvais des pierres (a) la faute.

gaxtua: est employé substantivement.

VII. 1. *menüser:* cf. béarnais, *menusé* ou *menusayre.*

maiastürü: cf. latin, *magistrum:* maître. (charpentier).

2. litt.: oh! faiseur de peu de travail!

3. Le premier hémistiche est faux: 8 syllabes au lieu de 9.

Estakürü: sens général de prétexte, excuse. Le second sens très connu en souletin est celui de défaut, faute.

4. *phasta:* (cf. Eihartxe eta Miñau strophe 8 - note).

adarrondotsü: adarrondo: noeud de l'arbre. Le

suffixe *tsü* a valeur de: pourvu de. Il marque même l'abondance.

beta: veinure du bois (cf. esp.: *veta*).

VIII. 2. *tü: dütü.*

3. *Zazpira: ra* est le suffixe distributif. Litt.: Chacun sept.

Il existe aussi dans *hamabia:* mis pour: *hamabira.*

dina: forme contracte de *diana* (ce qui a).

4. *ostatin:* forme contracte de *ostatian.*

Seul le texte de Larrasquet donne *edan* (les autres *jan*).

Le mot *jan* est le plus souvent employé dans de nombreuses expressions courantes et plus particulièrement avec l'argent.

Sosa jan, dirua jan, etxea jan.

De plus le mot *jan* s'oppose alors à *gosez.*

gosez: instrumental, en état de famine.

IX. 1. *biñer:* cf. béarnais, *Biner:* vigneron.

2. *estakürü:* cf. strophe VII.

3. *kopadüra:* non attesté dans le sens que lui donne Etchahun: façon de tailler. Il existe le sens voisin de coupe au jeu de cartes. cf. béarnais: *coupadure.*

litt.: à qui sa façon de tailler lui paraît meilleure.

Le vers est faux le premier hémistiche n'ayant que 8 syllabes.

4. *datinak:* forme contracte de *datianak,* elle même équivalant à *datekianak:* futur au relatif.

berri: de *berritü:* renouveler.

litt.: celui qui voudra rester sans vigne, qu'il le renouvelle souvent.

X. 1. *taharnari:* cf. béarnais. *tabernayre;* singulier collectif.

fidela: Etchahun emploie ce mot très souvent de manière antiphrastique (cf. *Mündian malerusik* 1827 str.

14; Ene aita fidela, aurhidic hareki). A ici le sens de honnête.

litzakie: 3e personne du pluriel à indice de datif de 3e personne du pluriel; *taharnari* (singulier) est conçu comme un pluriel.

deikiela: 3e personne du pluriel à indice de datif de 1ère personne du pluriel: ils nous vendent.

Nous avons repris la version Sallaberry que nous retrouvons dans toutes les versions que nous avons vues. Elle est, de plus, beaucoup plus logique. Les poissons sont témoins, et leur témoignage entraîne la condamnation du cabaretier lorsqu'ils déclarent qu'est vendue leur demeure légitime. Dans la version Larrasquet les poissons sont à la fois juge et partie.

XI. 2. *hark: harek.*

3. *heñ:* navarro labourdin: *hein.* Employé pour l'argent signifie les bonnes conditions du placement.

4. *kuntrolatü:* employé dans le sens financier de contrôle de biens.

Züntzürrin, phantzollin: formes contractes de *züntzürrian* et *phantzollian.* Sallaberry est le seul avec F.M. à employer *sabelin. Phantzollin* nous apparaît plus dru, et correspondant davantage à la mentalité populaire (lab: *pantzoila).*

XII. 1. Ellipse de l'auxiliaire après *etsortatzen.*

2. *dezen:* subjonctif pluriel: *on.*

3. *phakatü gabe:* passif, sans être payé.

4. *praubik-urbik:* formes contractes. Etchahun a remarquablement opposé ses deux termes dans chacun des hémistiches de ce vers.

XIII. 1 - 2. Ellipse des auxiliaires dans les deux premiers vers.

4. Etchahun sous-entend que pour les juger au jugement dernier, Dieu devra prendre son temps.

XIV. 1. Version adoptée; une variante de Lhande: *dabiltzanak.*

Kinkillari: cf. béarnais, *quenquilhayre:* bimbelotier.

Süñ hütsak: litt.: épaules vides. Etchahun évoque les ballots vides des marchands ambulants qui allaient de porte en porte vendre leur marchandise *(prenda).*

4. Ellipse de l'auxiliaire.

XV. 3. Version adoptée: *Gerak bazaitze farzirazten.*
litt.: Si on leur fait farcir le gosier.
Le vers de Sallaberry était faux (8 syllabes). C'est pourquoi nous avons adopté celui des variantes de Lhande.

posta: gallicisme: poste de guet. C'est, littéralement, l'abandon de poste.

ihesiren tie postak: emploi très rare de *ihesi* comme transitif.

XVI. 1. *Sarjant:* gallicisme: sergent, terme d'ancien français désignant l'huissier.

Golde nabarra: c'est, pour le paysan, l'instrument de travail.

Par cette métaphore on peut s'apercevoir que le public d'Etchahun est un public de paysans.

2. *Gizun okher:* gens malhonnêtes.

3. *Egiten tie:* pluriel: *on.*

Indiak (cf. esp. *Indias*) on dit maintenant *Amerikak,* employé par Larrasquet. Le terme le plus ancien et toujours employé du temps d'Etchahun était *Indiak.* (cf. les noms de maison: *Indianoenia).*

4. *Pergüt:* terme béarnais: ruiné.

XVII. 2. *Arnes:* de même que le navarro labourdin *tresna* signifie en premier lieu: outil et, au sens figuré, coquin.

Hüsteko etxiak: inversion. On dit: *etxien hüsteko.*

XVIII. 1 - 2. *Gaztik-güzik:* formes contractes.
Le premier vers est faux (7 syllabes).

4. On sous-entend: ils se vantent beaucoup d'avoir fait du bon travail solide et résistant.

XIX. 1. Le premier vers était faux. Nous avons ajouté entre parenthèses: *(Oraiko)*.

4. Le dernier vers était faux, le deuxième hémistiche n'ayant que 7 syllabes. C'est pourquoi nous avons ajouté entre parenthèses l'auxiliaire *(dük)*.

XX. 1. *Arbina:* employé substantivement (cf. strophe 6).

3 - 4. *Badabilan:* forme relative normale après *zuñen* exclamatif.

Le troisième vers incomplet montre une déficience de la mémoire de Sébastien Eppherre, de même que le quatrième. Il est évident qu'Etchahun faisait la critique du danseur.

Le sens pourrait être: le danseur va et vient avec beaucoup d'habilité, mais, en réalité, il ne danse pas bien. Mais il est heureux, car il a montré (rendre visible) son travail fait (comme s'il l'avait bien fait).

Les trois derniers couplets ne se trouvent que dans la version Sébastien Eppherre. Alors que cette chanson couvre les pages 35 à 39 du cahier, la strophe que nous avons classée sous le N.° 18 est de l'écriture du R. P. Lhande et a été ajoutée au sommet de la page 37, hors texte, puisque la 8e strophe occupe la fin de la page 36 (2 premiers vers) et le début de la page 37 (2 derniers vers.) Peut-être Sébastien Eppherre la lui a-t-il chantée par la suite, ou, peut-être vient-elle d'un autre informateur?

Les deux autres strophes sont intégrées dans la chanson où elles occupent les numéros 16 et 17. Nous leur avons donné les numéros 19 et 20, car elles supposent des déficiences de mémoire et surtout parce que nous avons voulu respecter l'ordre des couplets donné par Sallaberry.

GAZTALONDO HANDIAN

1. Gaztalondo handian agitü niz arrotz,
Apaïdü bat egin düt ezpeitzen gorgotz.
Untsa barazkaltüren nintzala nintzan botz,
Khümitatzalia aberats nilakotz.
Zopak nütin arthoz,
Salda ahül gatxotx
Godalia hur hotz,
Eta hetaik landa bi pattako erhotz.

2. Zopa jan nianian ni alde orori so
Zer othe ükhenen nin pattako hekiko.
Etxeko anderiak ekharri zin artho,
Ezpeitzian ogirik apaidü hartako.
Zieta nin sakho,
Gathülia manddo,
Kullera zurezko,
Tahalla beltz ta xathar bat lunjeratako.

VARIANTES

Nous sommes en présence de 6 versions.

1. La version Larrasquet (4 strophes) publiée à la page 52 du recueil (Larr). Titre: *Gaztalondo handian.*

2. La version Urrutigoity (4 strophes) qui comporte quelques variantes par rapport à Larrasquet (U). Titre: *Gaztalondoko apairia.*

3. La version du cahier Orbiscay (4 strophes) semblables à celle du cahier Urrutigoity (O). Titre: *Gaztalondoko apairia.*

4. La version Sébastien Eppherre (4 strophes) (SE).

5. La version Héguiaphal (5 strophes). Seules les deux premières sont semblables aux autres version. Les trois autres sont originales. En outre la chanson s'intitule *Etxahunek arrebari egin khantoriak* (H).

6. La version Constantin (5 strophes) presque semblable à la version Héguiaphal et possédant le même titre. Cette feuille volante de l'écriture du Dr Constantin nous a été communiquée par M. Dassance.

I. 1. Gaztalondo handian heltü nintzan arrotz (U) (O).
Gaztalondo handian izan nüzü arrotz (H) (C).
Gaztalondo handin izan niz arrotz (SE).
2. Apaidü bat egin dit ezpeitzen gorgotx (H) (C).
Apaidü bat egin nin ezpeitzen gorgotx (U) (O).
3. Untsa bazkaltüko nintzala ordian nintzan botz (H) (C).
Untsa barazkaltüren nintzala ni botz (U) (O) (SE).
Untsa bazkaltüren nintzala nintzan botz (Larr).
Khümitatzalia aberats zelakotz (U) (O).

DANS LE GRAND GAZTALONDO

1. *Dans le grand Gaztelondo je me suis trouvé invité;*
J'y ai fait un repas qui n'était pas convenable.
J'étais heureux à la pensée que j'allais bien manger
Mon hôte étant riche.
Les soupes étaient de méture,
Le potage clair et insipide,
La goudale d'eau fraîche,
Et, à la suite de cela, deux pommes de terre à demi froides

2. *Sitôt la soupe mangée, je regardais de tous côtés*
Me demandant ce qui accompagnerait ces pommes de terre;
La maîtresse de maison apporta un pain de maïs
Car elle n'avait pas de pain pour ce repas;
Mon assiette était ébréchée,
Mon bol sans anse,
Ma cuillère de bois,
La nappe était noire et j'avais un lange pour serviette.

5. Gero zopak arthoz (Larr).
Zopa nian arthoz (U) (O).
6-7. Les versions (H) et (C) intervertissent les vers 7 et 8.
8. Haien ondotik gero pastako serotz (?) (U) (O)
Haietarik landan ükhen nian patako erhotz (C).
Haietarik landan ükhen nian patako egosi hotz (H).
Eta hetarik landa patak erhotz (SE).

II.

1. Ni so zer othe nükin pattako hekiko (Larr).
Ni so zer jinen zen pattak erhotzareko jateko (SE).
Zopak jan onduan ni orori so (U) (O).
2. Etxekanderik ordin ekharri artho (Larr).
Etxekanderiak ekharri zian artho (SE).
Zer ükhenen nian pattako hekiko (U) (O).
3. Ogirik etziala apaidü hartako (Larr).
Ogirik ezpeitzin apaidü hartako (SE).
Etxeko anderiak eman zeitan artho (U) (O).
4. Bestela ez segürki phürü enetako (Larr).
Eta bestelan ere ez enetako (SE).
5. Zieta nian sakho (SE) (U) (O).
Zieta nizün sakho (H) (C).
8. Mahañ oihala beltz bat eta xathar bat lunjerakiko (SE).
Xatharrot char bat aldiz tahallatako (Larr).
Tahalla beltzik eta xathar bat lunjeretako (H) (C).
Tahalla beltz bat eta xathar bat lunjeretako (U) (O).

3. Etxeko anderia aberats zira zü,
Jenerus ere bai arrotza handi badüzü;
Bena nahi bazira izan uhuratü,
Eztüzü ez behar txipiez trüfatü,
Zük botella hartü,
Bester butillatü,
Haier ez eskentü,
Holako kunpañetan eniz oano heltü.

4. Bazkari' ürhentzian bi paper nik hartü,
Bazkaria beitzeitaden hitzeman phakü.
Zük etxekanderia, ordin ardu hartü,
Orori butillatü, eni ez eskentü.
Nik hura galthatü,
Nahiz ardu hartü,
Zük ez konprenitü;
Hartakoz laur berset hoik ükhen dütüzü.

III.

1. Ai! etxekanderia, aberats zira zü (Larr)
2. Jenerus ere bai handiak batüzü (Larr).
Jenerus ere bai arrotzak handi batüzü (SE).
3. Bena nahi bazina izan uhuratü (Larr).
4. Etzünükian behar txipiez trüfatü (Larr).
Txipiez eztüzü behar trüfatü (SE).
5. Ardu düzünian (Larr).
Ez ardurik hartü (SE).
6. Eni ez eskentü (U) (O).
7. Hura eni gaitzitü (U) (O).
Hari ez eskentü (SE).
8. Holako kunpañetan eniz agitü (Larr).
Holako kunpañetan eniz egundano heltü (U) (O).

3. Maîtresse de maison, vous êtes riche,
Généreuse aussi si votre invité est de marque,
Mais, si vous voulez être honorée,
Vous ne devez pas vous moquer des humbles;
Vous avez pris la bouteille,
Avez versé aux autres,
N'avez pas offert aux humbles;
Je ne me suis pas encore trouvé en telle compagnie.

4. Lorsqu'approchait la fin du repas je pris deux papiers
Car on m'avait promis le repas comme salaire.
Vous, maîtresse de maison, vous avez alors pris le vin,
Versé à boire à tous, à moi vous ne m'en avez pas offert,
J'ai demandé de l'eau
Voulant avoir du vin,
Vous n'avez pas compris:
Voilà pourquoi vous avez ces quatre couplets.

IV.

1. Bazkari ürhentzian bi paper nütin hartü (SE).
Bi paper nütian ezkiribatü (U) (O).
2. Bazkaria beitzeitan hitzeman phakatü (SE).
Apaidia nahi benian phakatü (Larr).
3. Etxeko anderiak botella hartü (U) (O).
Etxekanderiak dü ükhen butilla hartü (SE).
4. Bester botellatü, ni artian baratü (U) (O).
Bester butillatü eta eni ez eskentü (SE).
5. Nik hur hotz galthatü (U) (O).
6. Nahigorik ardu hartü (U) (O).
7. Hek ez konprenitü (U) (O).
Harek ez konprenitü (SE).
8. Berset hoik zuri deitzüt hartakoz huntü (Larr).

Variante Héguiaphal-Constantin. Le poème est intitulé *Etxahunek arrebari egin khantoriak.* Les deux premiers couplets correspondent aux deux premiers couplets de la chanson ci-dessus.

3. Etxeko anderia, karesant zira zü
Arrotzak gustüko balinbatüzü.
Küñatak fede hunin nündin khümitatü
Arreba propiak kolpia muntatü,
Bater butillatü
Bester ez eskentü,
Ni gabe baratü,
Ardu nahiagorik hur hotz (neion) galthatü.

4. Bigerren plata agertü zeneko
Nitzaz bestiak jarri ziren franko harro.
Jin ziren muxeruak, buxuatik hekiko,
Eni hobe beharrez, aldiz leher onddo;
Ezagütü ordüko
Juran nintzan kanpo
Erran gabe adio;
Lasterra hartü etxerat hoien kopiatzeko.

5. Juraiten nintzalarik, etxerakuan,
Arangaraiko pheruk usuki nündian;
Etxera hel eta kolpia sueñatü nian
Gero aldiz hoiek kopiatü nütian;
Ohialat juran,
Logale benintzan,
Jeiki argi azkorrian
Hoien khantatzera, arrebari bortha aintzinian.

VARIANTES

III. 3. Küñat bere fede hunin nündin khümitatü (H).

IV. 2. Nitzaz bestiak jarritik ziren franko harro (H).
3. Jin zien buxeuak buxuatik hekiko (H).
8. Eta lasterra hartü etxerat hoien kopiatzeko (H).

V. 2. Angaiko pheruk zankhotik usuki nündian (H).
8. Hoien khantatzera arrebai bortha aintzinila juan (H).

VARIANTE HEGUIAPHAL-CONSTANTIN

3. Maîtresse de maison, vous savez recevoir
Si les invités sont de votre goût.
Mon beau-frère, en toute bonne foi, m'avait invité,
Ma propre soeur avait agencé le guet-apens,
Aux uns elle avait versé le vin,
Aux autres elle n'en avait pas offert,
Moi, j'étais resté sans rien;
Désirant du vin je lui avais demandé de l'eau fraîche.

4. Sitôt que le second plat était arrivé
Les autres, hors moi, étaient fort joyeux;
Vinrent les mousserons accompagnés de vin bouché,
Et pour moi, soi-disant meilleurs, des champignons vénéneux.
Sitôt les avoir reconnus
Je sortis
Sans dire adieu,
Je pris la course vers la maison pour copier ces strophes.

5. Alors que j'allais vers la maison,
Le chien d'Arangaraia me mordit;
Arrivé à la maison je soignai la morsure,
Après quoi je copiai ces strophes.
J'allai me coucher
Car j'avais sommeil,
Je me levai à la pointe du jour
Pour les chanter à ma soeur devant sa porte.

NOTES

Selon la tradition orale, Etchahun aurait été invité à manger dans une maison de Gaztelondo, la maison Etchebarnia. Fort déçu de l'accueil qui lui a été fait —le texte laisse entendre qu'il a été soumis à une véritable ségrégation pour le vin— le poète compose une satire violente en quatre strophes. Il semble cependant que la mémoire des chanteurs soit sérieusement prise en défaut. Nous trouvons en effet dans la quatrième strophe des répétitions de la troisième. Cependant trois versions (Urrutigoity - Orbiscay - Sébastien Eppherre) se terminent par le vers *Hartakoz laur berset hoik* qui paraissent prouver que la chanson ne possédait que quatre couplets. Quant à la date de la composition, aucun détail particulier ne nous permet de la déterminer.

I. 1. *Gaztelondo handian:* Erreur de Larrasquet qui déclare que *handian* est un qualificatif ironique qui revient dans plusieurs chansons. On sait à Barcus (cf. *Gaztelondoko neskatilak* strophe I) que le quartier de Gaztelondo se divise en *Gaztelondo handi* et *Gaztelondo txipi.*

Arrotz: étranger: hôte venu de l'extérieur. On est *arrotz* par rapport à un pays, une contrée, un village, un quartier, une maison.

2. *gorgotz:* appliqué au repas, signifie que ce repas était un repas indigne de la maison qui le servait, insuffisant, que c'était un méchant repas (cf. béarnais *gourgous:* fameux).

3. La version S. E. porte *barazkaltüren* qui est signalé dans le dictionnaire Lhande à côté de *bazkaltü.* Le vers devient juste grâce à cela.

4. *khümitatzalia:* emprunt espagnol: convidar (?). Le premier hémistiche est faux.

Nilakoz: forme contracte de *nialakotz* (parce que je l'avais (celui qui invitait) riche).

5. *Zopak:* cf. esp: *sopas,* aussi au pluriel, tailles de pain que l'on trempe dans la soupe.
litt.: les soupes je les avais de maïs.

6. *gatxotx:* de *gatz:* sans sel, insipide.

7. *Godalia:* cf. *Gaztelondoko neskatilak.* Strophe 10.

8. *pattako:* pomme de terre. Attesté dans Lhande. Béarnais: *pataque:* pomme de terre.
erhotz: erdi hotz selon la note de Larrasquet.
Heguiaphal donnait: *egosi hotz* à demi refroidies. cf. *erkose:* à moitié affamé, *erkordin:* à moitié cru. Tout se passage est régi par *nütin,* forme contracte de *nütian* (je les avais).

II. 1. *Zopa:* au singulier, synonyme de *salda.*
ni alde orori so: ellipse de l'auxiliaire *(nintzan);* élision: *ald'orori.*

2. *Zer othe ükhenen nin (nian)* interrogation indirecte.
pattako hekiko: heki (n) + *ko.* litt.: pour avec les pommes de terre.

3. *Artho:* opposé à *ogia* du 4e vers montre bien que pour un repas où l'on avait des invités, on les honorait en donnant du pain de froment et non du pain de maïs.

5. *Sakho:* employé adjectivement, ébréché.
Zieta: semble prouver que le mot a été saisi avec non point l'article élidé mais l'article féminin: *la siette* et non *l'assiette.*

6. *manddo:* Lhande cite Etchahun et vraisemblablement cette chanson: bol dont l'anse est cassée.
Sakho, manddo, zurezko: sont employés à l'indéfini.

7. *kullera:* béarnais: *culhère.*

8. *Lunjeratako:* donné par toutes les versions sauf Larrasquet. Du béarnais *loungaire:* serviettte, essuie-main. Nous avons de nous même diminué ce vers trop long.
tahalla: béarnais *tabalhe;* français: *touaille.*

III. 2. *handi:* à l'indéfini. On attendrait *handia.*

Déjà Etchahun a fait de même à la strophe précédente avec *sakho, manddo* et *zurezko.*

3. *Uhuratü* construction archaïque; on attendrait *uhuratürik.*

4. Le premier hémistiche est trop court.

5-6-7. Ellipse de l'auxiliaire *düzü.*

Haier: renvoie à *txipiez;* la maîtresse de maison a établi une ségrégation entre les grands et les humbles. A la strophe suivante Etchahun dira: *eni ez eskentü.*

butillatü: de *butilla;* bouteille, manier la bouteille servir le vin; béarnais: *boûthilla,* verser à boire.

8. *holako kunpañetan:* litt.: dans de telles compagnies, en de telles réunions (béarnais: *compagne* = compagnie).

Le vers est trop long.

IV. 1. *bi paper nik hartü:* il est à supposer qu'Etchahun à pris deux feuilles de papier pour composer une chanson en l'honneur de l'hôtesse car, comme l'indique le second vers, il était convié à ce repas en tant que poète et il se devait d'apporter son écot en chansons.

2. litt.: parce que le repas on me l'avait promis en récompense.

3. *ordin:* forme contracte de *ordian.*

Ellipse des auxiliaires jusqu'au vers 7.

8. litt.: Pour cela ces quatre couplets vous les avez eus. Nous avons fait remarquer dans l'introduction aux notes que ce couplet était la répétition du 3e: (reprise de *eskentü, butillatü*). On trouve aussi trois fois *hartü* à la rime.

Etchahun ne commet pas des négligences de ce genre.

LA VARIANTE HEGUIAPHAL-CONSTANTIN

Elle a pour titre: *Etxahunek arrebari egin khantoriak* (chansons qu'Etchahun a composées à sa soeur). Cinq strophes dont les deux premières correspondent aux deux autres strophes de *Gaztelondo handian.* Puis la soeur d'Etchahun *(arreba propiak)* et son mari *(küñatak)* sont mis en cause. Etchahun avait deux soeurs: l'une, l'aînée de la famille qui mourut célibataire en 1824 et l'autre, la plus jeune, Marguerite qui se maria avec François Curutchiague et vécut, à notre connaissance, à Moncayolle durant toute sa vie. Faut-il croire que François Curutchiague avait transmis à Etchahun l'invitation des maîtres d'Etchebarnia et que, par vengeance, Marguerite avait manigancé *(kolpia muntatü)* avec la maîtresse d'Etchebarnia le «mauvais coup» porté au poète? Si leur désir était de l'humilier, il s'en est bien vengé.

Il y a toutefois des interférences entre les deux dernières strophes de *Gaztelondo handian* et la troisième strophe des versions Héguiaphal et Constantin. N'y aurait-il pas eu comme cela se produit dans les chansons transmises oralement, contamination entre les deux chansons ayant le même timbre? Voilà pourquoi nous avons donné à la suite, tout en les séparant, les trois strophes originales des versions Héguiaphal et Constantin.

III. 1. *Karesant:* béarnais *caressan-te:* aimable personne qui sait recevoir, faire bon accueil.

2. Le vers est faux.

3. *hunin-nündin:* formes contractes de *hunian, nündian.*

4. Le vers est faux.
Litt.: ma propre soeur avait monté le coup.
Ellipse de l'auxiliaire: *muntatü (zian).*

5. *Bater/bester,* litt.: aux uns... aux autres.

8. *Ardu nahiagorik:* alors que j'eusse préféré du vin: valeur de concessive donnée par le partitif en *ik.* Le vers est trop long. Il serait juste si l'on supprimait l'auxiliaire *neion* qui n'est nullement nécessaire puisqu'au vers précédent le sujet est exprimé avec *ni.*

IV. 1. Le vers est faux; le premier hémistiche est trop court.

2. *Nitzaz bestiak:* le complément de *beste* se construit

soit avec l'instrumental, soit avec le discédent: *gutaz ou gutarik beste zonbait* (cf. Lafitte n.° 261).

3. *Muxeruak:* mousserons: du béarnais *moucherou.*

Buxuatik: forme contracte de *buxuatiak* de *ardu buxunatiak:* les vins bouchés.

4. *Eni hobe beharrez:* litt.: devant *(donner)* à moi quelque chose de mieux.

Leher onddo: champignons vénéneux.

8. *Hoien* ne se rapporte à rien dans la strophe, sens de *berset hoien.* Le vers est faux.

V. 1. *Etxerakuan: etxe - rat-ko-an:* en allant vers la maison.

2. *Arangarai:* ferme de Barcus. Une chanson que l'on atribue à Etchahun aurait été composée sur une fille de Arangaraia.

Pheruk: forme contracte de *pheruak:* de l'esp; *perro.*

3. *Sueñatü:* béarnais *soegna,* soigner, donner des soins. Le vers est faux.

5. *Juran:* comme *juraiten* du 1er. Ajout de l'*r* intervocalique pour que le mot soit bissyllabique.

6. *Erran gabe adio:* Elision *gab'adio.*

7. Le vers est très long. Peut se chanter à condition d'élider *jeiki* et *argi. Jeik'arg'azkorrian.*

8. Le vers est trop long.

Reconnaissons que ces trois strophes ne semblent pas du meilleur Etchahun.

HAUZEN BADA LABORARI

1. Hauzen bada laborari
Umen dozena y'et'erdi!
Arthoz, bihiz eta kabalez, Ziberuan bürüzagi!
Ben'etzaie erran beharrik, berek beitakie hori!

2. Hauzeko jenten üsantxa
Espantxa dienin arrotza:
Ogi ta gazna mahañilat, harek jo dineko bortha;
Han badakie bethi danik, nula karesa arrotza!

3. Hauzen bada jente larri;
Untsa haztik kausa hori!
Hartakoz etzeren Jinkuak eman nah'ükhen ardurik,
Lotsaz min eginen zirela bata bestiak algarri!

VARIANTES

La version publiée par Larrasquet (p. 72) est due à Sauveur Escapil de Licq. A notre tour, dans le cahier Sébastien Eppherre, entre les pages, nous avons découvert sur une feuille de carnet détaché et écrit au crayon par le P. Lhande, deux couplets de cette même chanson au dessous desquels était écrit (Entendu à Licq, par Sauveur Escapil-Biscouby).

II. 3. Ogia mahañialat jo dineko bortha
4. Han badakie nula karesa arrotza

III. 3. Hartako Jinkuak etzeren eman nahi ardurik
4. Lotsaz min eginen zirela algarri

(Papiers Lhande)

A HAUX IL Y A DES LABOUREURS

1. *A Haux il y a des laboureurs*
Une douzaine et demie paraît-il!
Pour le maïs, le blé, le bétail ils sont les premiers en Soule,
Mais il ne faut pas le leur dire, car ils le savent bien.

2. *Les usages des gens de Haux*
Quand ils attendent un hôte:
Pain et fromage sur la table, dès qu'il a frappé à la porte:
Ils savent là bas de tous temps comment traiter l'étranger.

3. *A Haux vivent des gens qui sont corpulents,*
La cause en est qu'ils sont bien nourris,
C'est pourquoi Dieu n'a pas voulu leur donner de vin
De peur qu'ils ne se fassent mal l'un à l'autre.

NOTES

Selon Larrasquet, c'est à Haux, dans la maison *Basagaitzia* qu' Etchahun écrivit les trois strophes de cette chanson qui montre bien, par la critique qu'il fait des gens de Haux, qu'il n'a pas été reçu comme ils reçoivent habituellement les étrangers *(arrotzak)*. Il est vraisemblable que cette chanson a été composée entre 1850 et 1857, époque où, mendiant, il erre à travers la vallée du Saison (cf. *Galharragako khantoria)* et passe par tous les villages en demandant l'aumône.

I. 1. *Hauze:* Haux, village situé dans la vallée du Saison; à 2 km de la route qui relie Tardets à Licq-Atherey.

Laborari: au nominatif indéfini, valeur de pluriel.

2. le *yod* est employé par les chanteurs pour relier la voyelle terminale d'un mot et la voyelle initiale du mot suivant et éviter ainsi l'hiatus.

3. Ellipse du verbe *(dira)* dans ce vers.

4. *erran beharrik:* litt.: Il n'y a pas *de* besoin de (le) leur dire. La construction est plus concise qu'en labourdin: *erraitearen beharrik.*

beitakie: beit dakie, car ils le savent (de *jakin)*.

II. 1. *üsantxa:* emprunt béarnais.
cf. aussi vieux français *usance* et esp: *usanza.*

2. *espantxa:* contraction de *esparantxa.* Après amuissement de *r* intervocalique.

Dienin: forme contracte de *dienian* (quand ils ont).

3. *mahañilat, dineko:* formes contractes de *mahañialat* et *dianeko* (le conjonctif *dian* employé au génitif locatif ayant valeur de dès que.

4. *karesa:* n'a pas seulement le sens de caresser mais aussi de bien accueillir, entourer de soins les visiteurs.

Arrotza: étranger ou encore hôte venu de l'extérieur. Peut avoir le double sens de esp. *forastero* et *extranjero.*

Le singulier a une valeur de pluriel.

III. 1. *Larri:* nominatif indéfini. Double sens:

1. Gros et ayant bonne mine.

2. fier, fanfaron, prétentieux, susceptible.

2. Ellipse du verbe *dü* après *haztik.*

haztik: forme contracte de *haztiak* qui est à l'ergatif et sujet du verbe sous entendu *(egiten dü).*

litt.: le bien nourrir a cette cause.

3. *etzeren: ez zeien.* Les souletins ont l'habitude de placer ainsi des *r* qui évitent la contraction de voyelles en contact *juran, zereion,* etc...

Sujet singulier, objet singulier, indice de datif de 3e personne du pluriel.

4. *lotsaz:* instrumental, de peur que.

Zirela: ziela (verbe avoir) l'*r* a été ajouté. A ne pas confondre avec *zirela* (verbe être). Au pluriel à cause de *bata bestiak algarri.* Cela suppose que les gens de Haux se querellent facilement lorsqu'ils sont pris de vin.

Bata bestiak algarri: pléonasme étrange.

IDORROKI OLHA

1. Idorroki olha Ziberuan da;
Artzañ baliusik hara biltzen da.
Han gerthatü izan da Etxahun gaizua,
Lagüner diezü huntü bi kobla,
Üdüritürik ezi merexi ziela.

2. Kharrikiri-borda edo «Sans quartier»,
Ai! zer lagüna hura atzin lo egile!
Bezpera gaiti dua olh'aizulat ere,
Bihamenian jiten nahasterik gabe,
Ardien berheztera beitü herabe.

3. Kharrikiri-bordak astia igaran,
Bere pastetxa dizü bestek eginik jan;
Harek ekharri hurik ihurk eztü edan,
Ez eta ez egürrik ezarri süian,
Hargatik izan düzü bi egünez artzañ.

VARIANTES

Cette chanson a été publiée pour la première fois par le folkloriste anglais Rodney Gallop dans la revue *Gure Herria* (1930, n.º 4, pp. 305-311) sous le titre: Deux poèmes d'Etchahun-Barkoche. Son informateur était M. Arnaud Laxague dit Etchahun de Laguinge. La chanson commençait par le vers *Errekagiola Ziberuan da* et comprenait six strophes (R.G.).

Larrasquet (pp. 62-63) donne 7 strophes (Larr.).

Le cahier Sébastien Eppherre contient aussi cette chanson (7 strophes) et dans une feuille de carnet placée au milieu du cahier nous avons trouvé, écrite par le R. P. Lhande une strophe qui correspond à la strophe n.º 3 de la version Rodney Gallop et qu'il devait à son frère Edouard Lhande, négociant à Tardets. Nous avons ainsi un total de huit strophes (S.E.).

I. 1. Errekagiola Ziberuan da (RG)
2. Artzañ baliusik hara beitua (Larr.) (SE)

L'OLHA D'IDORROKI

1. *Le cayolar d'Idorroki est en Soule,*
Il s'y rend des bergers de qualité;
Le brave Etchahun s'est trouvé parmi eux,
Il a composé deux couplets pour ses compagnons,
Qui, lui semblait-il, les méritaient bien.

2. *Carriquiriborde dit «sans quartier»,*
Ah, quel compagnon celui-là, pour dormir sur le lit de branches,
Dès la veille au soir il va au cayolar voisin;
Il revient le lendemain sans avoir mêlé les troupeaux
Car il n'aime pas trier les brebis.

3. *Carriquiriborde a passé la semaine.*
Il a mangé de la galette faite par ses compagnons;
Mais nul n'a bu d'eau portée par lui,
Ni jeté au feu du bois (de sa corvée)
Aussi n'est-il resté berger que deux jours.

3. Etxahun gaizua han gertatü da (SE)
Etxahun-Barkoxe han han gerthatü da (RG)
4. Lagüner beitü huntü bi kobla (RG)

II. 1. Kharrikiriborda edo zarkhantie (SE)
Kharrikiriborda edo zankhartile (Larr.)
2. Ai zer lagünak hurak atzean lozale (RG)
3. Ez die arrenkürarik gaiaz ohulkuen (RG)
Bihamenin jiten nahasterik gabe (Larr.)
4. Atzetik jeikitzera nahasterik gabe (Larr.)
5. Haien gati ardiak otsuek jan litzazke (RG)

III. Nous donnons la version Edouard Lhande.
2. Lagünek eginik paztetxa beitü jan (RG)
4. Ez eta egürrik ezarri süian (RG)

4. Kharrikiri-bordak zer zian egiten,
Ardiak zeitzenian bestek berhezten?
Juan eta salduan zietzün sartzen,
Berak aldiz olhalat laster egiten,
Haren lagün zena ordian laket zen.

5. Artzañ egon zenian herabereki,
Arhanka juan züzün zakiareki;
Arhan sobera janik tripa sorterazi,
Gero etzatekian ardier jarraiki,
Gai hartan hirur hogei zütian ments ützi.

6. Etxahunek diro erran Garayiri:
«Ardien berheztera habil ordin hi»!
Harek ez ezagützen berarenak kasi!
Berak behar ükhen tü berhez-erazi
Olha aizoko bati kobla hunt sari.

7. Etxahun gaizua hik aztüra bethi:
Bortian heltzekua lagün huneki!
Bazia hamar urthe edo hamabi!
Ehintzala bortian izan orai baizi,
Bena büilta baten haie aserazi.

IV. N'existe pas chez R.G.
2. Ardik zeitzenin bestek berhezten (Larr.)
3. Jun eta salduan zietzün sartzen (Larr.)
4. Berak olhalat laster egiten (SE)

V. 1. Artzañ juran zenian heraberekin (RG)
2. Utzia juran züzün zakierekin (RG)
Arhankara jun züzün zakiareki (Larr.)
3. Han sobera janik tripa sorterazi (RG)
Arhan sobera janik tripa ilhorterazi (Larr.)
4. Ardier etzeitekin aisa jarraiki (Larr.)
Etzeitekian ardier jerraiki (SE)
5. Gai hartan hirur hogei dü ments ützi (SE)
Gai hartan hirur hogei züzün mentxe eitzi (RG)

4. *Que faisait Carriquiriborde*
Quand les autres lui triaient les brebis?
Il allait et les leur mettait dans le troupeau;
Par contre, il courait vers le cayolar;
Celui qui était son compagnon avait alors bien du plaisir.

5. *Quand il prit à contre-coeur son tour de berger,*
Il alla quérir des prunes avec le sac;
Ayant trop mangé de prunes, il fit enfler son ventre,
Il ne pouvait ensuite suivre ses brebis;
Ce soir là il lui en manqua soixante.

6. *Etchahun a dit à Garay:*
Va donc, toi, trier les brebis!
Il ne reconnaissait même pas les siennes;
Lui même a été obligé de les faire trier
A quelqu'un du cayolar voisin, à charge de lui composer quelques couplets.

7. *Pauvre Etchahun, c'est bien ta chance*
De te trouver à la montagne avec de bons compagnons.
Il y avait dix ans ou douze
Que tu n'étais pas allé à la montagne,
Mais on t'en dégoûte pour une bonne période.

VI. 1. Etxahunek dio Garay-i (Larr.)
Etxahunek diro Garayi-ri (SE)
Etxahunek diro erran gaineri (RG)
2. Ardien berheztera ordez abil hi (RG)
3. Harek eztütila ezagützen berik kasi (Larr.) (SE)
4. Nihau jun nüzü eta berhezerazi (Larr.)
Ni, nihau juan nündüzün eta berhezerazi (SE)
5. Olhaizokuer kobla horiek sarri (Larr.)
Olha aizokueri kobla hunt sarri (SE)

VII. N'existe pas chez R.G.
2. Etxahun hik gaizua hik astüra bethi (SE)
4. Enintzala izan bortian orai baizi (SE)
5. Bena büilta baten naik hik aserazi (SE)

8. Adio Lixagorri eta Idorroki!
Enaizi'ekhusiko haboro jagoiti.
Diborza egin dizüt emaztiareki,
Orai egin nahi diat borthia hireki
Otsuak janen deitzak ardik ene gati.

VIII. 1. Adio Lexauri eta Idarroki (Larr.) (SE)
3. Aspaldin berhezirik emaztiareki (Larr.)
4. Orai egin nahi nük bortia hireki (Larr.)
5. Otsuk janen deitzak ardik ene gati (Larr.)

La version Rodney Gallop offre un mélange de la strophe 7 et de la strophe 8.

Badü hamar urthe edo hamabi
Enizala izan borthian artzañ ni
Divorza egin nian emaztiareki
Eta orai aldiz bortia hireki
Enitzaik ützüliren seküla jagoiti

8. *Adieu Lichagorry et Idorroki!*
Vous ne me verrez plus désormais.
Ayant divorcé d'avec ma femme,
Je viens en faire autant avec toi, montagne,
Le loup te mangera tes brebis s'il n'est que de moi.

NOTES

«A son retour de captivité (dit Larrasquet), Etchahun mena quelque temps la vie pastorale». Il est probable qu'il s'agit de la deuxième captivité qu'il accomplit de 1845 à décembre 1847. Les strophes 7 et 8 sont assez significatives à ce sujet:

«Bazia hamar urthe edo hamabi
Enintzala bortian izan orai baizi».

Il y avait donc dix ou douze ans qu'il n'était pas allé en montagne. Or le dernier couplet le montre divorcé de sa femme et adressant son dernier adieu à la montagne. Le poète est vieux, le travail des «olha» est trop fatigant pour lui, ses compagnons sont pleins de mauvaise volonté.

Il a quitté Barcus en 1842; la séparation de biens demandée par sa femme à été prononcée en 1847. Il a vécu en fin 1850 chez son frère à Garindein. Il faut donc placer cette chanson vers 1852 ou 1854. Etchahun est alors âgé de 66 à 68 ans.

I. 1. *Idorroki olha:* l'olha est une cabane de bergers située en haute montagne avec les pâturages qui l'entourent.

Idorroki: est un lieu de pâturage situé sur le territoire de la commune d'Aussurucq à la limite des communes d'Ordiarp et d'Aussurucq. On dit *Idorroki* et non *Idarroki.*

2. Emploi de l'article dans *Ziberuan.*

Artzañ baliusik: emploi du cas partitif pour le syntagme nominal sujet. Il y a une nuance emphatique qui, ici, est ironique. (cf. Lafitte, n.° 160). Même mot à la rime: *da,* ce qui est une faiblesse.

3. *Han gerthatü izan da:* passé surcomposé.

4. *Diezü:* forme allocutive respectueuse à indice de datif de 3e personne du pluriel, mais à objet singulier; *bi kobla* est perçu comme singulier (cf. *Mündian malerusik* - 1827 - VIII - 3).

5. *üdüritürik:* introduit le conjonctif *ziela.*

Ezi: en effet; ne se place pas forcément en tête de proposition.

II. 1. *Kharrikiriborda:* maison du quartier *Üxia* d'Aussurucq. Le propriétaire est toujours désigné par le nom de la maison.

Sans quartier (RG) *zarkhantie* (SE) *zankhartile* (Larr.) Telles sont les trois versions qui se présentent à nous. Nous avons choisi *sans quartier* (RG) car c'est là un surnom introduit par *edo.* Ce surnom est connu dans les armées de l'ancien régime et plus particulièrement dans les armées napoléoniennes. Les surnoms se perpétuent dans la famille de père en fils. *Zarkhantie* serait une sorte de basquisation par déformation phonétique avec métathèse de l'*r* et de l'*n.* Enfin *Zankhartile:* provient de l'imagination de Larrasquet qui, se trouvant devant le *Zarkhantie* de la version SE, a cherché à comprendre et a pensé à *Zankhartile: Zankart egile,* faiseur de croche-pieds.

2. *Atzin:* forme contracte de *atzian.*

«Le bas-flanc en bois nommé *atze* est placé à une hauteur variable au dessus du sol, le long du mur opposé au foyer; très large, *l'atze* peut avoir jusqu'à douze places; autrefois les bergers posaient sur ce plancher une épaisse couverture servant de matelas; de nos jours il y a des paillasses».

(J et D *Peillen, L'élevage ovin dans le Pays de Soule.* B. M. B. 1965, p. 58).

Lo egile: nom verbal d'agent à valeur finale (cf. Lafitte n.° 887).

gaiti: gaieti; bespera gaia: la veille au soir.

4. *nahasterik gabe:* emploi du partitif avec *gabe.* (cf. Lafitte, n.° 390).

5. Le travail important du berger consiste à trier les brebis lorsqu'elles se sont mélangées. La paresse de *Kharrikiriborde* est bien mise en évidence par Etchahun.

berheztera beitü herabe: litt.: manque d'entrain pour trier les brebis.

III. 1. *Astia igaran:* ellipse de l'auxiliaire *(dizü);* litt.: il a passé la semaine.

2. *pastetxa:* du béarnais *pasteth,* galette faite de farine de maïs. S'appelle *talo* en navarro-labourdin. Etait avec la méture la nourriture essentielle du berger.

4. *ez eta ez egürrik:* double négation (ainsi dans la version Edouard Lhande) qui a pour but de renforcer l'absence de travail de Kharrikiriborde.

V. 2. *zeitzenian:* de *zeitzen,* contraction de *zeitzeien* par l'intermédiaire de *zeitzeen,* indice de datif de 3e personne du pluriel.

3. *Juan eta:* après y être allé.

Zietzün: mis pour *zitzezün:* sujet de 3e personne du singulier, objet pluriel, indice de datif de 3e personne du pluriel.

4. *Olhalat laster egiten:* ellipse de l'auxiliaire *(zizün).* Cela traduit la paresse, car il revient à l'*olha,* très vite, pour pouvoir se coucher.

5. *laket zen:* de *placet* (latin), éprouver de la joie.

V. 2. *Arhanka: ka,* suffixe qui indique: à la recherche de, en quête de.

3. *tripa sorterari:* de *sortü,* naître. L'expression semble indiquer que Kharrikiriborde, le ventre enflé, eut une sérieuse colique qui l'empêcha de s'occuper de son troupeau.

4. *Etzatekian: ez zaitekian:* litt. Il ne pouvait pas suivre les brebis.

Autre interprétation: *ez zatekian* = *ez zatian:* Il ne dut pas suivre.

5. litt.: cette nuit là soixante il les avait laissées de manque.

ments: du béarnais *mens:* moins (cf. latin: *minus)* qui est en moins; le même mot dans le sens de *«minus»* signifie faible d'esprit.

VI. 1. *Diro: dero:* il le lui a (dit).

Garayiri: de Garay, ferme d'Ordiarp; ainsi marqué entre parenthèses dans le cahier Sébastien Eppherre. Il faudrait normalement *Garay-i.* Toutefois SE. porte *Garayiri.*

Garayiri: est un pléonasme utilisé pour le rythme du vers.

2. *Ordin:* forme contracte de *ordian.*

4. *Berak:* lui-même. Il s'agit d'Etchahun.

5. *olha aizoko bati:* litt.: à un de la cabane voisine.

kobla hunt sari: litt.: en récompense (en retour) de couplets composés; *sari* est employé comme attribut à l'indéfini et il a pour régime l'infinitif radical *hunt.*

VII. 1. *Aztüra:* habitude, coutume; 2e sens, chance (cf. latin *astrum).* Ellipse de l'auxiliaire *(dük).*

2. *bortian heltzekua:* ce syntagme employé après *aztüra* se décline; litt.: tu as toujours de la chance: celle d'arriver à la montagne avec de bons compagnons.

3. *bazia = bazian;* on supprime souvent l'*n* final dans les formes de tutoiement.

4. litt.: que tu n'étais pas allé à la montagne si ce n'est maintenant.

5. *büilta baten: büilta batentako:* pour un bon moment. *büilta* (cf. espagnol *vuelta*).

VIII. 1. *Adio:* trisyllabe.

Lichagorri: les versions SE et Larr. donnent *Lechauri* qui apparaît comme déformation populaire de *Lechagorri* que nous avons retrouvé à 500 m environ d'*Idorroki* sur cette même montagne qui sépare la vallée d'*Ahüzki* et la vallée *Heguillorre.* (plan cadastral de la commune d'Aussurucq).

2. *Enaizi: enaizie: ez naizie.*

Litt.: vous ne me verrez plus davantage désormais.

3. *Diborza:* origine romane. Il s'agit de la séparation de biens entre Etchahun et sa femme. (cf. introduction aux notes).

4. Tutoiement de la montagne; *bortia* est conçu comme un masculin, *diat* étant une forme de tutoiement masculin.

5. *deitzak:* forme allocutive de tutoiement masculin à objet pluriel.

ardik: forme contracte de *ardiak.*

ene-gati: sens de pour ce qui est de moi, s'il ne s'agit que de moi. L'expression est ironique. Elle marque qu'Etchahun, dégouté par son séjour en montagne, la prend à témoin et, la considérant comme propriétaire des troupeaux, abandonne ceux-ci au loup.

BELHAUDIKO BORTIAN

1. Belhaudiko bortian Organbidexk'olha,
Bere deskantsiala han ardiak alha;
Goizan tie igorten olha-pen behera,
Artzañ-hor gaixua gida eman eta,
Arratsen ützül ditin gomendatüik untsa.

2. Artzañ hurak zütien ardiek trunpatü:
Goiz batez juan eta arratsen ez sarthü;
Merkhatzale ziradin hurak abiatü;
Ilhiak zütiela behar engajatü
Eta jarraikile bat hunik akordatü.

VARIANTES

En 1857 Francisque-Michel avait publié six couplets de *«Belhaudiko bortian»* sans toutefois mentionner le nom de l'auteur (p. 410-413) (F.M.).

J.D.J. Sallaberry la publie en 1870 dans son recueil *«Chants populaires du Pays Basque»* (p. 225-227 de l'édition de 1930). Il en donne 8 couplets.

Elle est à nouveau publiée par Larrasquet (p. 64-66) qui en rassemble 10 couplets (Larr.).

Cette chanson est fort connue en Soule et nous l'avons retrouvée dans divers cahiers.

— Version Héguiaphal (H) très semblable à Sallaberry.
— Version Urrutigoity (U) reprise de Sallaberry.
— Version Oholeguy (O) peu de variantes par rapport à Sallaberry.
— Version Sébastien Eppherre (SE) dix strophes.

I. 1. Belhaudi bortietan Organbidexk'olha (Larr) (H) (SE)

2. Hanko ardiak alha beren deskantsila (SE)

3. Goizan ilhertzen ti olha-pen behera (Larr.)
Goizan tie igorten olha-pen behera (SE)

4. Bere artzañ-hora emanik gida (F.M.)
Artzañ hor gaizua emanik gida (Larr) (SE) (S)

SUR LA MONTAGNE BELHAUDI

1. *Sur la montagne Belhaudi est l'olha d'Orgambidesca;*
   Les brebis y paissent à l'aise.
   Le matin on les envoie vers le bas de la montagne,
   Après leur avoir donné pour guide le brave chien de berger
   Et leur avoir recommandé de revenir le soir.

2. *Ces brebis avaient trompé leurs bergers:*
   Parties un matin, elles ne rentrèrent point le soir;
   Elles s'acheminèrent vers le marché
   Disant qu'elles devaient engager leur laine
   Et embaucher un bon berger.

5. Arratsen ützül ditin gomenda eta (Larr) (SE)
   Arratsan ützültzia gomendatüik untsa (H) (F.M.)

II 1. Ardi horiek zütien artzañak trunpatü (Larr)
   Ardi horiek dütie artzañak trunpatü (SE)
   Artzañ-horak zütien ardiak trunpatü (F.M.)

2. Goizan ilhert eta arratsen ez sarthü (Larr)
   Goiz batez juran ziren arratsen ez sarthü (O)

3. Merkhatzale ziretzü izan abiatü (SE)
   Merkhatzale beitzien hurak abiatü (H)
   Merkhatzale zireiten hurak abiatü (F.M.)

4. Behar zütiela ilhiak engajatü (SE)
   Bere ilhik zütiela behar engajatü (Larr)
   Ilhiak zütiela behar han bixkaratü (O)

5. Eta haien sariaz artzañ bat preküatü (SE)
   Eta artzañ hoberik hen sariz proküratü (Larr)
   Eta jarraikizale bat hunik akordatü (O) (H)

3. Otsogorrin behera ardiek, lasterka,
Zalhe igaran zien Gaztanbid'ühaitza;
Besarkagiala baikoz baraxtü ürhatsa,
Bide handin bathürik Arhaneko tropa,
Han ziren artzañeki jarri mintzatzera.

4. Artzañez mehatxüreki galthatü ardier
Nurat juaiten ziren ihesi nausier;
Haiek arrapostia ezta hanbat eijer,
«Berrien iruitera baguatza Pettarrer
Ahatzerik girela gure artzañ jauner».

5. Artzañ horiek zien ardier galthatü
Eia eztienez ihur bidian barathü;
«Ttiro, Elgoihen eta Odoronda tügü
Gure igaraitian erriz borogatü
Ustez otsuek behar zien gaur gützaz aihaltü.

6. Artzañek zeren erran errespetüreki
Eia eztienez bathü Filipe Arainti;
«Bai bathü ükhen dügü Pheti Üharteki,
Biek igaraitera beikütie ützi,
Ari beitzen ebia, nahi gabez busti!»

III.
1. Ardi horien lasterra Otsogorrin behera (SE)
Otsogorrin behera ardiak lasterka (Larr) (O) (H)
2. Zalhe igaran die Gaztanbide ühaitza (SE)
Zalhe igaran ziren Gaztanbide ühaitza (Larr)
3. Bide handilatürik baraxtü ürhatsa (F.M.)
Besarkü baikoz baraxtü ürhatsa (F.M.)
Besarkagiala baiko baraxtü ürhatsa (Larr)
4. Han errekontratürik Arhaneko trupa (Larr) (SE)
Bide gañen bathürik Ardaneko tropa (F.M.)
5. Haien artzañekilan han hasi kumersa (SE)
Artzañekila zien han hasi kumersa (Larr)

IV.
1. Artzañ horiek direzü galthegin ardier (SE)
Artzañek mehatxüreki galdegin ardier (H)
2. Eia nurat duatzan hola extranjer (SE)
Nurat ari zidie ihesi nausier (Larr)
3. Ardiek arrapostü -ezta hanbat ejer (Larr)
Ardin arrapostia hanbat ezta ejer (SE)
Ardiak arrapostia ezta hanbat ejer (H) (O)
4. Berrien emaitera baguatza Pettarrer (SE)

3. *Au galop, dévalant Otsogorri, les brebis,*
Lestement traversèrent le ruisseau de Gaztambide,
Sitôt arrivées à Besarkaguia, elles ralentirent le pas.
Ayant rencontré sur le grand chemin le troupeau d'Arhan,
Elles se mirent à deviser avec les bergers.

4. *Les bergers demandèrent avec menaces aux brebis*
Où elles allaient fuyant leurs maîtres.
Elles de répondre ce n'est pas très joli:
Nous allons porter de nos nouvelles aux bas-Souletins,
Leur dire que ces Messieurs nos bergers nous ont oubliées.

5. *Ces bergers demandèrent aux brebis*
Si, par hasard, elles n'avaient rencontré personne en route:
C'est Tiro, Elgoihen et Odoronda
Que nous avons entendus riant à notre passage
Pensant que les loups devaient faire de nous leur souper ce soir

6. *Les bergers demandèrent aux brebis avec respect*
Si elles n'avaient pas rencontré Philippe Arainty:
Oui, nous l'avons rencontré avec Pierre Uhart,
Les deux nous ont laissé passer
Parce qu'il pleuvait et qu'ils ne voulaient pas se mouiller.

Berrien iruitera bagutzü Pettarrer (Larr)
5. Ahatze gitzaitzela bortian artzañer (SE)

V. N'existe pas dans F.M. ni SE
1. Artzañ horiek ardier zeien galthatü (H)
Artzañek ardier dereie galthatü (Larr)
2. Eia etzienez ihur bidin bathü (S)
3. Tiro, Elgoihen eta Boronda tügü (Larr)
5. Ustez otsuek behar zien gützaz aihaltü (S)

VI. 1. Artzañek zeren erran juaitiareki (S) (F.M.)
Artzañek ardier juaitiareki (H)
Artzañek ardier erespetüreki (Larr)
2. Eia etzienez bathü Felipe Arainti (S) (F.M.)
5. Ari beitzen eüria nahi gabez busti (S) (F.M.)
Chez SE la strophe est un mélange de strophes.

Artzañ horiek harzara galthatü
Eia eztienez ihur ere bidian baratü
Bai bai baratü dizügü, Filipe Arainkü
Urhe gaztiareki ikhusi dizügü
Bena nahi gabez busti etzaizkü mintzatü.

7. Artzañ hoiek diezü erran ardieri:
«Otsuek jan etzitzen, emazie gureki».
Ardien arrapostia «Mila plazerreki,
Ilhiak deitziegü emanen hümeki,
Nahi badeiküzie sueñ hun bat etxeki».

8. Artzañ hoiek ardier: «Hots Arhanera!
Han izanen zidie guriak bezala».
Ardiek arrapostia: «Zietzaz kuntent gira,
Artzañ auherrekila üsatürik gira,
Entzünik ziek ere hala ziradiela».

9. Organbidexkes horik jeiki zieneko,
Ardi horik Arhanen hanko karriker so;
Bertan ziren orori hasi berri galtho,
Arhanera heltü biharameneko,
Gaian ez eginik goizan bezañbat lo!»

10. Khantoren egiliak eztizü beldürrik
Ez bortian ez etxen gal dezan ardirik;
Batño bat beitzian arras ñaphürtürik
Beste artzañ bateki adixkidetürik,
Kuntentik diagozü hura kitatürik.

VII. Cette strophe n'existe que dans SE et Larrasquet.
2. Otsuek jan etzitzen, hots emazie gureki (SE)
3. Ardiek arrapostia: Mila plazerreki (Larr)
N'existe pas dans F.M.

VIII. 1. Artzañek ardier «Hots Arhanera» (Larr)
Artzañ horiek hots emazie Arhanera (SE)
2. Han haziko zütiegü guriak bezala (SE)
Izanen zidie untsa guriak bezala (S) (H)
3. Ardiek arrapostü: Zietzaz kuntent gira (Larr)
Ardien arapostu: Ziez kuntent gira (SE)
4. Artzañ auherreki üsatürik gira (S) (Larr)
Artzañ gaxtuekilan üsatürik beikia (SE)
5. Jakinik ziek ere hala ziradiela (Larr)

IX. N'existe que chez SE et Larrasquet
2. Ardiak Ahanen, hanko karriker so (Larr)

7. *Ces bergers ont dit aux brebis:*
Pour que les loups ne vous mangent pas, venez avec nous.
Les brebis de répondre: avec mille plaisirs,
Nous allons vous donner notre laine ainsi que nos petits,
Si vous voulez prendre bien soin de nous.

8. *Les bergers dirent aux brebis: Allons à Arhan;*
Là-bas vous serez bien traitées comme les nôtres.
Les brebis de répondre: Nous sommes contentes de vous,
Nous sommes habituées à des bergers paresseux
Et nous avons entendu dire que vous l'êtes.

9. *Dès que ceux d'Orgambidesca se levèrent*
Les brebis étaient à Arhan, regardant les rues;
Sur l'heure, ils commencèrent à demander des nouvelles à tous;
Ils arrivèrent à Arhan le lendemain
N'ayant pas dormi la nuit autant que ce matin-là.

10. *L'auteur de ces chansons n'a pas peur*
De perdre de brebis, soit chez lui, soit à la montagne.
Il n'en avait qu'une, devenue tout à fait vagabonde,
Qui s'est liée à un autre berger.
Il est bien content de l'avoir abandonnée.

3. Bertan hasi ziren orori berri galtho (Larr)
Bertan dira hasi orori berri galtho (SE)

X. 1. Khantoren egiliak eztü ez beldürrik (F.M.)
Khantoren egiliak eztizü lanjerrik (Larr)
3. Bat berbera bitzian arras ñaphürtürik (F.M.)
Batño bat beitzian ziñez ñaphürtürik (Larr)
4. Bestereniala biziatürik (S) (Larr) (H)
5. Kuntentik diagozü hartarik libratürik (Larr)
Orai phausian dago beraber ützirik (F.M.)

Chez SE la strophe est la suivante:
Khantoren egiliak eztizü ardirik
Etxen ez bortian galtzeko lanjerrik
Batño bat beitzian aski eijerrik
Orai hortaz ere düzü gabetürik
Aski kontentik beita trankil jarririk.

NOTES

Nous possédons pour cette chanson le témoignage de J. D. J. Sallaberry: «Cette chanson est comme la chanson satirique *Oi laborari gaxua* l'oeuvre d'un certain Topet-Etchahun, mort il y a quelques années et qui jouissait dans toute la Soule d'une réputation méritée de barde ou improvisateur basque. Le dernier couplet est une fine allusion à certains malheurs conjugaux».

Il est très difficile de dater cette chanson. Larrasquet pense que c'est une oeuvre de l'âge mûr puisque le poète est déjà séparé de sa femme. La séparation était de fait, sinon de droit, depuis son retour de prison en fin 1826 ou début 1827. Faut-il la placer entre 1828 et 1833 où il reprend la vie commune (cf. strophe 46 de la Chanson de sa vie: *Hen amareki ere jarri unionin)* ou faut-il la dater de la dernière période de sa vie celle où la séparation de corps et de biens a été prononcée? La strophe finale, si on l'oppose à celle d'*Idorroki olha* où le mot divorce est donné, nous ferait pencher, à cause des précisions données sur l'inconduite de sa femme, vers la première hypothèse, les années 1826 à 1833.

I. 1. *Belhaudi:* Montagne à pâturages qui se trouve sur le territoire de la commune de Larrau, voisine de la forêt d'Iraty.

Organbidexka: olha située sur la montagne Belhaudi à côté du col du même nom.
Ellipse de l'auxiliaire *da.*

2. *Deskantsü:* cf. del esp. *descanso.*
Ellipse de l'auxiliaire: *han ardiak alha (dira).*

3. *Goizan:* forme courante en Soule: pour *goizian.*
tie: ditie, 3e personne du pluriel (on).
Olha-pe: le pâturage du bas.

4. *Artzañ-hor:* Le grand chien des Pyrénées, uniquement destiné à protéger les troupeaux contre les loups, ne

conduisait pas les troupeaux. Voilà pourquoi les brebis vont pouvoir se sauver facilement.

5. *Arratsen:* comme *etxen,* inessif archaïque.

Gomendatüik: les manuscrits, ainsi que les publications portent *gomendatürik,* mais le chanteur ne pourrait faire cadrer le deuxième hémistiche avec la mélodie s'il n'amuissait pas l'*r.*

II. 1. F.M. donne *Artzañ horak.* Est-ce une coquille? ou au contraire faut-il comprendre: les brebis trompèrent les chiens de garde. La traduction de F.M. fait penser qu'il y a une coquille et qu'il faut lire *Artzañ hurak.*

2. Ellipse de l'auxiliaire: *ez (dira) sarthü.*

3. *Ziradin: ziraden, ziren.*

litt.: elles étaient parties allant au marché.

merkhatzale: merkhatü, marché (du béarnais *mercat)* + *zale* qui sert en souletin à traduire le but.

Pastualzale: qui va à la pastorale, *merkatzale:* qui va au marché.

4. *engajatü:* du français engager: mettre en gage pour obtenir de l'argent.

5. *Jarraikile: jarraikitzale:* celui qui suit, qui est assidu. Evoque le bon pasteur qui n'abandonne pas son troupeau.

Hunik: partitif, un parmi les bons bergers.

Akordatü: cf. Lhande, a le sens d'embaucher.

Béarnais: *acorda* a le même sens ainsi que le bas-navarrais *akordatu.*

III. 1. *Otsogorri:* Au Nord-Est du col et de l'olha d'*Organbidexka* se trouve le sommet d'*Otsogorrigañe.* La version Sallaberry que nous avons adoptée donne *ardiek* (ergatif) et non *ardiak* (nominatif) sujet de *igaran zien* (elles avaient passé) et non de *iragan ziren* (elles étaient passées).

2. *Zalhe:* employé adverbialement, Bas-Navarrais: *Zalhu.*

Gaztanbide ühaitza: le mot *ühaitza* désigne un cours d'eau en général, que ce soit un ruisseau ou une rivière. Le ruisseau qui était autrefois le ruisseau de *Gaztanbide* s'appelle maintenant le ruisseau de *Surcatchéguy.*

3. *Besarkagiala:* quartier de *Beçarkaguia,* au N.O. du village de Larrau, voisin de Lacarry-Arhan.

baikoz: baiko: cf. *Ahaide delezius* strophe 3.

4. *Bathü:* vient de *bat-tu:* se réunir, se rencontrer. (cf. *Michelena, Fonética histórica vasca,* p. 345 et 423).

Arhane: hameau de la commune de Lacarry, voisin du quartier *Besarkagia.*

5. *mintzatzera:* emploi de l'adlatif.

litt. elles s'étaient mises avec les bergers pour parler.

IV. 1. Le premier hémistiche ne peut être chanté qu'à la condition de contracter *mehatxüreki* en *mehatxüeki.*

Ellipse de l'auxiliaire: *galthatü (zien).*

4. *iruitera:* variante de *eroan,* factitif de *joan,* même sens que *eraman.* Ce mot ne figure dans aucun dictionnaire.

Pettarrer: les habitants du *Pettar.* C'est ainsi que les Souletins désignent la Basse-Soule, c'est-à-dire la basse vallée du Saison par opposition à la Haute-Soule désignée sous le nom de *Basabüria.*

5. Litt.: que nous somme oubliées à nos messieurs bergers; emploi du datif et non de l'instrumental ou encore en prose, emploi de l'ergatif, sujet du passif: *gure artzañ jaunek ahatzerik girela.*

V. 2. *Eia:* particule qui annonce l'interrogation indirecte.

Barathü: apparaît comme forme pleine de *bathü* et montre bien la composition sémantique.

3. *Ttiro: Thirou* sur le cadastre, maison de Larrau Feuille cadastrale G 1.

Elgoihen: maison de Larrau au N.E. de *Thirou.* Feuille cadastrale A 3.

Odoronda: Doronde sur le cadastre: maison de Larrau à l'Est et voisine de *Elgoihen.* Feuille cadastrale A 3.

Ces trois maisons sont très exactement situées sur le parcours qui mène d'Organbidexka à Arhan, par *Otsogorrigañe, Thirou, Elgoihen, Doronde, Besarkiaga.*

Tügü: dütügü, auxiliaire de *borogatü.*

4. litt.: nous les avons aperçus riant dans notre passage.

5. Pour être bien chanté ce vers suppose *otsuek* bissyllabique et *zien* monosyllabe.
gützaz: instrumental: litt.: devaient souper de nous.

VI. 1. *Zeren: zeien,* indice de datif, 3e personne du pluriel, sujet pluriel.

2. *Filipe Arainti:* il figure sur les registres d'état civil de Larrau; natif d'Alçay, il se marie le 22 février 1841 à l'âge de 45 ans, avec Magdeleine Rospidegaray - Ahasol.

3. *Bathü ükhen dügü:* temps surcomposé.
Pheti Ühart: il existe de nombreux Pierre Uhart dans les registres d'état civil de Larrau.
La maison Ühartia était depuis le dernier quart du XIXe siècle jusqu'en 1960, l'école du quartier des Forges de Larrau.

4. *beikütie: beit-gütie.*

VII. 1. *diezü:* forme allocutive respectueuse, sujet de 3e personne du singulier; indice de datif de 3e personne du pluriel. On attendrait *diezie* (ils le leur). Mais Larrasquet (Basq. Soul p. 217-218) donne *diezü* avec les deux significations.

2. *Etzitzen: ez zitzeen,* et, par contraction, *zitzen:* subjonctif présent au négatif, sujet de 3e personne du pluriel, objet de 2e personne du pluriel.
emazie: sens très spécial de *eman:* venir.
Eman a de très nombreux sens: *emazu aintzina:* allez de l'avant.

3. *Ardien arrapostia:* phrase nominale.
deitziegu: sujet de 1e personne du pluriel; objet pluriel, indice de datif de 2e personne du pluriel.

5. *badeiküzie:* sujet de 2e personne du pluriel; objet singulier, indice de datif de 1ère personne du pluriel.
sueñ: non attesté dans les dictionnaires; du français *soin.* litt.: si vous voulez nous garder un bon soin.

VIII. 1. Ellipse du verbe *(erran deie).*

Hots: interjection qui invite à avancer.

2. *Zidie:* contraction de *ziradeie.*

3. *Ardiek:* bisyllabe pour le rythme.

Zietzaz: bisyllabe pour le rythme.

4. Les versions Sallaberry et Larrasquet donnent *auherreki;* SE donne *gaxtuekilan;* pour que le premier hémistiche soit juste, nous nous sommes permis de placer *auherrekila.*

5. *Ziradiela: ziraiela.*

IX. 1. *Organbidexkes:* habitant de l'olha d'*Oganbidexka.* Le suffixe *es* a la même valeur que le suffixe *tar* ou *ar.*

2. Ellipse de l'auxiliaire *(ziren).*

Hanko Karriker: paraît bien emphatique pour le petit hameau d'Arhan. *Karrika* est l'agglomération par rapport à la campagne.

3. Nous nous sommes permis de changer l'ordre des mots pour obtenir le rythme désirable.

4. Le premier hémistiche est faux.

5. *gaian:* cette nuit là par rapport à *gaiaz* (de nuit).

X. 1. *Eztizü: ez dizü,* emploi de la forme allocutive respectueuse. Le poète s'adresse au public.

2. *gal dezan:* subjonctif dû à la concordance de temps avec *eztizü beldürrik.*

3. *batño bat:* Répétition de *bat* après le premier au diminutif. Insistance de la part de l'auteur: rien qu'une seule.

Ñaphürtürik: de *ñaphür,* qui désigne le bétail qui envahit le terrain d'autrui. C'est aussi l'homme qui recherche la femme de son prochain ou l'inverse.

4. Nous avons adopté le vers de F.M. car les autres versions donnent un vers faux à chaque hémistiche.

5. F.M. commet un contre-sens dans la traduction de son dernier vers. *Orai phausian dago beraber ützirik* (désormais elle le suit en paix depuis qu'elle se sent abandonnée à elle-même). Il faut comprendre: Maintenant il (l'auteur des chansons) est en repos car il l'a abandonnée à elle-même. Ce qui rejoint le sens du dernier vers que nous avons repris de Sallaberry.

LHEILLE

1. Igaran Sen Bladiz, Ospitalesekin,
Hirur sos baizik enian ordian eneki;
Berriz agitzen baniz holako lagünekin,
Büria bethe gabe bertan bexuak goiti.

2. Eihartxe gañiala heltü nintzanin,
Iseia zunbait arte hartan egin nin;
Alde bata enia zela, bestia mementin,
Enintzala heltüren arras etsitü nin.

3. Etxerat nintzanian Añari oih'egin
Borta zabal lizadan barnilat sar nadin;
Eritarzün handi bat, hura dit khorpitzin,
Jaun bikariak behar dü hunat mementin jin.

VARIANTES

Parmi les versions dont nous disposons, deux nous ont aimablement été communiquées par M. Louis Dassance, qui les a recueillies pendant le concours de la chanson basque.

L'une est tirée du cahier Urruty de Garindein et parle d'une maison Espeldoy, nom de maison ou de lieu que l'on retrouve un peu partout (Ur).

L'autre est tirée d'une feuille volante, et M. Dassance n'a pas noté le nom de celuiqui la lui a donnée. Dans cette version le mot Espeldoy est remplacé par Eihartxe qui est une maison de Barcus (il y a peut-être d'autres maisons Eihartxe dans d'autres villages). Mais Eihartxe est connu dans les chansons d'Etchahun. C'est l'adversaire de Miñau dans le pari burlesque qu'Etchahun a mis en chanson (D).

La 3e version a été publiée par D. Peillen dans *Igela* (n.° spécial Etchahun mai 1962), version qu'il a recopiée d'un cahier de Bentaberri de Larrau (B).

La version Dassance a servi de base à l'établissement du texte.

I. 1. Lakhet izan nintzan Ospitalesekin (UR)
2. Hirur sos baizik enian eneki (D)
Hirur sos sakolan baizik ezpenin enekin (UR)
3. Berriz agitzen baniz holako butillerekin (UR)
Berriz ere agi banendi holako butillerekin (B)

LHEILLE

1. *Pour la dernière fête de Saint Blaise, avec les gens de l'Hôpital*
   Je n'avais que trois sous sur moi;
   Si je me trouve encore avec de semblables compagnons,
   Avant que cela ne porte à la tête, je lèverai le bras.

2. *Quand j'étais arrivé à Eyhartchia de haut,*
   J'avais fait quelques essais jusqu'alors;
   Je pensais aller dans une direction, je pris l'autre sur l'heure,
   Je perdis complètement l'espoir d'arriver chez moi.

3. *Quand je fus à la maison, j'appelai Anna,*
   Qu'elle m'ouvrît la porte pour que je rentre chez moi;
   Une grande maladie, j'ai de l'eau dans le corps,
   Il faut que M. le vicaire vienne ici sur l'heure.

4. Beiria (?) bethe gabetarik nik bertan besoa goiti (B)
   Altxa besua eta begira godaleta eskin (UR)

II.
1. Heltü nintzanian Ezpeldoiala (UR)
   Gero ziren lanak etxerat juaitin (B)
2. Alde bat hartü nian beste bat berhala (UR)
   Alde bata enia zela bestia ere mementin (B)
3. Han artino izeia franko egin nin (UR)
   Andex'gainilat enintzano zunbait iseia egin nin (B)
4. Etxerat heltzen enintzala arras etsitü nin (UR)
   Etxerat heltüren enintzala oi arras etsitü nin (B)

III.
1. Heltü nintzanian Añari oihegin (UR)
   Etxerat nintzanin Añari oihegin (B)
2. Borta zabal lizadan barnerat sar nadin (UR) (B)
3. Eritarzün handi bat horra dian enekin (UR)
   Eritarzün handi bat dizüt orai khorpitzin (B)
4. Jaun bikaiak behar din hunat jin mementin (UR)
   Jaun bikariak behar dü orai mementun huna jin (B)

4. Añak Añetari lehiatüki:
«Lheille heben diñagü hiltzen sübitoki,
Ekharran khürütxia ohe adarretik
Zeña dezagün eta ezar Jinkuarekin».

5. Añetak Añari espiritüreki:
«Lheille eztün ez hilen oano horregatik;
Ama birjina din ikhusi broketaren xilotik,
Arren zeña dezagün Jinkuaren odoletik».

IV.
1. Añak Añetari bertan zotük hadi (UR)
Añak Añetari igi hadi horti (B)
2. Lheille hiltzen ai zikün orai sübitoki (UR)
3. Krüzifika ekhar-ezan ohe adarretik (D)
Krüzifika har-ezan ohe adarreti (B)
4. Zeñheta ezar dezagün Jinkuarekin (D)
Zeña eta ezar dezagün Zelüko Jinko Jaunareki (B)

4. Anne à Annette avec empressement:
Lheille est ici et il meurt subitement;
Porte le crucifix de la quenouille du lit,
Après lui avoir fait le signe de la croix, mettons-le avec Dieu.

5. Annette à Anne avec esprit:
«Lheille ne va pas mourir encore à cause de cela;
Il a vu la Sainte Vierge par le trou du robinet,
Faisons lui donc le signe de la croix avec le sang de Dieu».

V. 2. Eztün ez Leille hilen eitarzün hortarik (UR)
Leille eztün orano hilen oraikoti (B)
4. Eta untsa benedikatü Jinkuaren odoletik (UR)
Benedikatü behar din Jesüs-en odoleti (B)

NOTES

La version anonyme communiquée par M. Dassance semble être la plus barcusienne à cause de Eihartxia. Urruty de Garindein attribue cette chanson à Etchahun. Est-ce suffisant? D'autres chansons d'Etchahun nous sont parvenues de la même manière. Dès lors, que penser? Dans cette chanson de l'ivrogne qui revient chez lui, totalement ivre, nous retrouvons, semble-t-il, la concision propre à Etchahun, l'art de la mise en scène et du dialogue, en un mot toute la verve qui caractérise notre poète pour l'évocation d'une scène aussi burlesque dont le trait final frise le blasphème avec beaucoup d'humour.

I. 1. *Sen Bladi:* Saint Blaise dont la fête est le 3 février. Important pèlerinage des souletins à l'église de l'Hôpital Saint-Blaise, proche de Barcus.

Ospitalesekin: avec les habitants de l'Hôpital Saint-Blaise. Le pèlerinage se termine en «romería» profane.

2. *enian: ez nian.*

4. C'est le serment de l'ivrogne; litt.: sans que la tête soit remplie, aussitôt les bras en l'air. Le verre à la main *(godaleta eskin)* on lève le verre très haut pour éviter d'être servi.

II. 1. *Eihartxe:* maison de Barcus (cf. *Eihartxe eta Miñau).* Mais peut-être existe-t-il des maisons Eihartxia dans d'autres villages.

Formes contractes: *nintzanin* (nintzanian); *nin* (nian); *mementin* (mementian).

2. *Iseia:* application, essai; de l'esp: *ensayo* (?). Cela suppose des essais pour marcher droit comme le marquera le vers suivant. Le *i* est nasalisé, ce qui suppose une *n* (cf. béarnais *ensay* ou esp. *ensayo*).

3. *Alde bata:* l'un des côtés était à moi, l'autre aussitôt.

Ce vers traduit remarquablement le balancement de l'ivrogne qui «prend possession» d'un des côtés du chemin et aussitôt après de l'autre.

III. 1. Ellipse de l'auxiliaire après *oih'egin (oihü egin).*

2. Il faudrait *nendin* et non *nadin* (présent) car le premier subjonctif *lizadan* est à l'imparfait.

3. *Hura:* bien comique pour un ivrogne.
litt.: une grande maladie, j'ai de l'eau dans le corps.
Formes contractes *khorpitzin* (khorpitzian) et *mementin* (mementian).

4. *Jaun bikariak:* toutes les paroisses de Soule n'avaient pas de vicaire. Barcus oui, ainsi que Mauléon, Chéraute, Tardets et Sainte-Engrâce.

IV. 1. *Lheille:* vraisemblablement un surnom. Nous ignorons qui est le personnage.
Diñagü: la mère tutoie la fille.
litt.: Lheille nous l'avons ici mourant subitement.

3. *Ekharran:* tutoiement féminin à l'impératif.

4. *Zeña:* de *zeñatu:* action de faire le signe de croix et, selon Larrasquet, de signer un mort du signe de la croix.
Ezar Jinkuarekin: faire les démarches chrétiennes pour mettre le mort en paix avec Dieu.

V. 2 - 3. *Eztün, Din:* la fille tutoie aussi sa mère.
Broket: du béarnais *brouquet:* robinet de barrique. Expression et métaphore d'une vigueur et d'un humour remarquable. La vision paradisiaque (la Sainte Vierge) s'est faite à travers le trou du robinet.

4. *Jinkuaren odoletik:* le sang de Dieu, le vin. Effet burlesque qui consiste à remplacer l'eau bénite placée à côté du cadavre par le vin, sang de Dieu.
Le tutoiement n'est pas très employé en Soule entre la mère et la fille sauf chez les bohémiens.
C'est une hypothèse. Deuxième hypothèse: Aña et Añeta sont deux soeurs.

GALHARRAGAKO KHANTORIAK

1. Galharragan Pulluna, elhekarien ama,
Harek dian lana da etxez etxe ebiltia,
Jaun erretorari gero berrien eramaitia,
Nula gahüntatzen deron Phetiri Santzek thipiña.

2. Üthürralt badabilazü jentez orori ihesi,
Taharnan eta lanin amoriekin,
Bena haren emaztiak hala dizü merexi
Zeren adarrak egiten beteitzo, Phetiri Santzeki.

3. Galharragan da Erle, asto hazlen gehien,
Bosna libera hazten titzü belharrik (batere) eman gabe;
Nik eman nikiozü hamar haz balitza kapable,
Hanko janarekin eta bestetan handizale.

4. Galharragan da Antxen, zorrek hunen gehien,
Bena hark eztü hetarik batere phakatzen;
Bena halere hura die aisa errespetatzen
Zeren dien aisa nausi üzker handi egiten.

5. Adios Galharraga, Galharraga ahüla!
Hitan lakhetzen dena dük haizia eta elhürra;
Etziok ez berotüren Etxehuni südürra
Galharragako auherrek ekharririk egürra.

.....

V. 4. Galharrages hitz gaxtuek, ekharririk egürra.

LE CHANT DE GALHARRAGA

1. *A Galharraga, Pouillouna est le mère des bavardes,*
   Son unique travail est d'aller de maison en maison,
   Puis d'aller raconter toutes les nouvelles à M. le Curé!
   Comment Pettiri Santz lui écume la marmite.

2. *Uthurralt s'en va, fuyant tout le monde,*
   A l'auberge et au travail avec ses maîtresses;
   Mais sa femme le mérite bien
   Car elle lui fait des cornes avec Pettiri Santz.

3. *A Galharraga vit Erle, le plus grand éleveur d'ânes,*
   Il les nourrit pour cinq francs sans leur donner dutout d'herbe;
   Je lui en donnerais dix s'il les rendait vigoureux;
   Avec le manger de là-bas, ils grandissent autre part.

4. *A Galharraga vit Anchen dont les dettes l'emportent sur les biens;*
   Mais lui n'en paie aucune;
   Malgré cela on le respecte grandement
   Car il est grand maître dans l'art de péter haut.

5. *Adieu, Galharraga, faible Galharraga!*
   Ce qui se plait en toi c'est le vent et la neige;
   A Etchahun, son nez ne va pas s'échauffer
   Avec le bois porté par les fainéants de Galharraga.

NOTES

Pendant les concours de la chanson basque entre 1945 et 1955, les concurrents devaient fournir, outre la chanson qu'ils présentaient, des copies de chansons anciennes, si possible inédites. Initiative heureuse due à l'Eskualtzaleen Biltzarra. C'est ainsi que dans le cahier Urruty de Garindein, M. Louis Dassance a recueilli cette chanson attribuée à Etchahun, qu'il m'a très aimablement communiquée. Auparavant, il s'était adressé au Dr Constantin, conseiller général de Tardets, grand mainteneur en Soule, pour lui demander si cette chanson correspondait au style du poète de Barcus. Il répondait par lettre du 15 juillet 1955.

«Quant à *Galharragako khantoria,* c'est un ramassis d'impotence poétique, de grossiéretés et d'obscénités que, jusqu'à preuve du contraire, je me refuse à attribuer à Etchahun. Seuls, les deux derniers vers du couplet 5 seraient dignes de lui. Il est vrai que, parfois, Etchahun se louait comme instituteur et il a pu s'engager de cette façon à Menditte, car il s'agit du village de Menditte. J'y connais le quartier Galharraga, les maisons Uthurralt, Erle et Anchen. Peut-être la maison Etchahun y existe-t'elle aussi comme dans beaucoup d'autres et en ce cas cet Etchahun avait droit à des redevances en bois de chauffage! Peut-être aussi ce bois devait-il servir à chauffer la salle d'école?

«Pouilluna» est le surnom de probablement la femme d'Uthurralt qui a pour amant quelqu'un nommé Phetiri Santz *Nula gahütatzen deron Phetiri Santzek thipiña.* La propriété Erle est très pauvre en montagne. Il se peut qu'il y ait eu un élevage d'ânes».

Quels arguments apporter pour aller à l'encontre de la thèse défendue par le Dr Constantin? Nous ne pensons pas que parce que nous trouvons dans une chanson grossiéretés et obscénités, ce soit une raison pour ne pas l'attribuer à Etchahun. Certes, dans les chansons qui nous sont parvenues, Etchahun a su manier l'humour fin, le détail suggestif bien plus que la farce grossière. Mais est-ce à dire qu'il n'en était pas capable. Tout au contraire nous pensons que dans

les nombreuses poésies qui se sont perdues il devait y avoir contre les uns ou contre les autres des flèches féroces d'où la grossiéreté et l'obscénité n'étaient pas exclues. Cette chanson, comme la chanson intitulée *Lheille,* peut en être un exemple.

En ce cas, il était plus près de la farce carnavalesque que de la satire fine.

Le Dr Constantin a bien marqué qu'il s'agissait du village de Menditte où se trouvent les maisons Uthurralt, Erle, Anchen, toutes sises au quartier de Galharraga. Or, nous pouvons prouver qu'Etchahun a effectivement vécu à Menditte dans la dernière dizaine de son existence. En effet, dans l'arrêt rendu par le Tribunal civil de Saint-Palais en date du 21 avril 1852, Etchahun est débouté de la demande d'augmentation de pension alimentaire que lui versait son fils. Or il appert de ce document, que le Sieur Pierre Topet-Etchahun père, sans profession, représenté par Me Saint Jayme, avoué, demeure à Menditte. Ainsi, aurions-nous ici une production d'Etchahun, qui, au moment même où il quitte le quartier Galharraga où il a vécu quelque temps, adresse au lieu de son séjour et à quelques uns de ses habitants un adieu satirique où, pour une fois, il mêle l'obscène et le grossier à l'humour.

Nous ne possédons qu'une seule version de cette pièce. Tous les vers ne semblent pas posséder la mesure rythmique désirée.

I. 1. *Galharraga:* quartier du village de Menditte.

Pulluna: surnom d'une femme dont le principal travail est de faire la commère. Ce surnom proviendrait-il de *pullo:* anon? Il est possible qu'elle soit la femme d'Uthurralt, le suffixe *na* étant la marque de la féminité de même que *ña.* Ellipse de l'auxiliaire *da.*

3. *berrien eramaitia:* à placer grammaticalement sur le même pied que *etxez etxe ebiltia.* C'est là le travail de Pulluna.

4. *deron:* conjonctif de *dero,* obligatoire après *nula Phetiri Santz:* selon Constantin, serait l'amant de Pulluna.

Santz est un patronyme connu au Pays Basque et la chose serait possible. Toutefois il convient de ne pas oublier que *Phethiri Santz* est surtout la personnification de la famine et de la misère souvent causée par la paresse, ce qui est ici le cas.

Voir pour cela la chanson donnée par Francisque-Michel (pp. 367-369. Le Pays Basque).

Idiarte ñaphürra
Aspaldian hala da;
Partidü bat nik banikek hiretako aberatsa.
Mithikileko dük eta Phetiri Santzen alhaba.
Hareki egik ezkuntza.

* * *

Beñat esker dereiat
Doi doia hitz eman diat
Phetiri Santzen alhabarik etxerat nahi eztiat;
Haren aitaren ezagützera Barkoxerat jin gei diat
Hirekin dük, jakin diat?

Gaztiak maite lan egina, Phetiri Santzen lagünak
(strophe 5)

L'image de Phetiri Santz écumant la marmite suppose qu'il n'y a rien dedans.

II. 1. *Üthürralt:* maison du quartier de Galharraga.

Jentez orori ihesi: jentez: instrumental de *jente:* poli; qui fuit tout le monde par politesse. Ne faudrait-il pas lire plutôt: *jente orori ihesi:* fuyant tous les gens.

2. *lanin:* forme contracte de *lanian.*
amoriekin: amoria: la maîtresse.
(cf. *Khantore khantatzeko bada süjet berri,* strophe 7).

4. *Adarrak egin:* tromper, litt.: faire les cornes.
beteitzo: beit deitzo: sujet de 3e personne du singulier, objet pluriel, indice de datif de 3e personne du singulier.

C'est parce que la femme trompe son mari avec Phetiri Santz, c'est-à-dire qu'elle ne lui donne pas à manger, qu'Uthurralt a fui la maison et va avec ses maîtresses.

III. 1. *Erle:* maison du quartier Galharraga, se trouve plus haut qu'*Üthürralt* sur le chemin qui mène à Roquiague par la montagne.

Asto hazlen gehien: gehien est à l'indéfini.
litt.: premier des éleveurs d'ânes.

2. *titzü: tizü: ditizü;* forme allocutive respectueuse à objet pluriel sans indice de datif.

3. *Nikiozü:* mis pour *nizkotzü,* conditionnel présent à sujet de 1e personne du singulier, objet pluriel et indice de datif de 3e personne du singulier (je les lui); ou alors mis pour *nitzakiozü:* conditionnel futur. En fait, l'objet *(hamar)* est traité comme un singulier.

Haz balitza kapable: il faut rapporter *kapable* à *asto;* litt.: s'il les nourrissait «capables», c'est-à-dire forts.

4. Le 4e vers est construit sur l'opposition *hanko besteta*n ce qui suppose que les ânes qui lui sont confiés grandissent en mangeant l'herbe des autres. Ce sont des ânes *ñaphürrak.* (litt.: avec le manger de là bas, portés à grandir chez les autres).

IV. 1. *Antxen:* maison du quartier de Galharraga située au dessous de *Erle* et *Üthürralt* sur le même chemin qui monte de Menditte à Roquiague.

Zorrek hunen gehien (?) il faut lire *zorrak.*
litt.: les dettes supérieures aux biens.

3. *dia:* 3e personne du pluriel (on).

4. Le trait est grossier mais il est d'un effet comique très sûr dans le public.

V. 1. *ahüla:* sens de faible, pauvre.

2. *dük:* tutoiement masculin, le quartier Galharraga est conçu comme un masculin. cf. *bortia* dans *Idorroki olha,* strophe 8.

dena dük: accord curieux avec *haizia eta elhürra:* on attendrait le pluriel.

3. *etziok: ez ziok:* verbe être. Indice de datif de 3e personne, tutoiement masculin.

4. Le cahier portait deux versions pour le premier hémistiche? Nous avons préféré *Galharragako auherrek* à *Galharrages hitz gaxtuek.* (Les médisants de Galharraga).

La tradition orale rapporte que, sur la fin de sa vie, Etchahun se louait comme instituteur et qu'il enseignait aux en-

fants l'écriture (à apprendre à signer disent certains) et quelques éléments de catéchisme. Il ne semble pas que les habitants de Galharraga aient accompli la corvée de bois à laquelle il devait avoir droit. C'est pourquoi il les fustige et en particulier *Pulluna,* femme d'Üthürralt, Üthürralt, Erle et Antxen. Vengeance personnelle qui est bien, à notre avis, dans le caractère d'Etchahun.

GAZTALONDOKO NESKATILAK

1. Bi berseten huntzera nüzü abiatzen,
Gaztalondo handiko neskatila gazten.
Hurak nahi dütienez dirade trüfatzen;
Intertan gaxo hurak etxetan zahartzen.

2. Hamar etxekalhaba badirade aizo:
Nurk zer estakürü din dirade bethi so,
Algargana bil eta erri egin gero:
Ai zer denbora hori, eztait nuiz artino.

3. Gaztalondo handiko hiru etxekalhaba
Abiatü dirade Maidalenara.
Bideti ützülirik jun dira Landara,
Entzünik jun zeitzela xalantak hara.

4. Senthorale horiek egüna segreki,
Igaran ükhen die Muntorieseki;
Ützültzin jiten dira Soskori aldeti,
Maidalenan zirela koloratzia gati.

VARIANTES

Outre la version publiée par Larrasquet (pp. 46-48) qui comprend 16 strophes nous avons retrouvé.

— La version Sébastien Eppherre (pp. 18 à 21 de son cahier) qui donne 15 strophes (la 5e de Larrasquet fait défaut) (SE).

— La version du cahier Héguiaphal (12 strophes) (H).

— La version du Docteur Constantin que M. Dassance nous a communiquée, version la plus complète puisqu'elle comporte 16 strophes (C).

I. 1. Hasten nüzü khantatzen bi berset berriren (SE)
2. Gaztalondo handiko neskatila gañen (SE)
3. Nahi othe dütienez dirade trüfatzen (Larr)
4. Intertan gaxuak etxetan zahartzen (Larr)

CHANSON DES JEUNES FILLES DE GAZTELONDO

1. *Je commence à composer deux couplets*
A l'adresse des jeunes filles du grand Gaztelondo.
Elles se moquent de tous ceux qui veulent d'elles;
Pendant ce temps, les pauvres, vieillissent chez elles.

2. *Il est comme voisines dix filles de bonne maison.*
Elles regardent toujours les défauts de chacun;
Après s'être réunies, elles se mettent à rire;
Ah! Quel bon temps elles se donnent, je ne sais jusques à quand.

3. *Trois filles du grand Gaztelondo*
Se sont mises en chemin vers la Magdeleine;
Rebroussant chemin, elles sont allées à Lannes,
Ayant appris que leurs amoureux étaient allés là-bas.

4. *Ces filles en pèlerinage ont passé*
La journée en secret avec des garçons de Montory.
Pour revenir, elles passent du côté de Soskori,
Pour faire croire qu'elles étaient à la Magdeleine.

II. 1. Gaztelondon badira hamar etxekalhaba aizo (H)
2. Nurk zer estaküria dian bethi dira so (SE)

III. 3. Bidetik ützü'irik juaiten Landara (Larr)
Bidetik ützülirik juan Landara (SE)
4. Entzünik xalantak zaitzela jun hara (Larr)

IV. 1. Sentorale haiek egüna segreki (Larr)
Neskatila gaxo hoiek Muntoieseki (H) (C)
2. Egüna igaran die ahalaz segreki (H) (C)
3. Etxerat aldiz ützüli Soskori aldeti (H) (C)
Utzültzian horra Soskori aldeti (Larr)
4. Maida'enan zirela horiek erakusti gati (Larr)

5. Persuna gaixo hoiek etxera zirenin
Uha eta eñhez ziren ezin bestin;
Flakatürik zirela plañitzen ziradin,
Ezi bidaje handin izan beitziradin.

6. Etxekuak arratsen trixtezera dira,
Alhaba arraruak eri dütiela,
Eztielakoz jaten üsatü bezala,
Landan jan beitzükien kustilla sobera.

7. Persuna gazte hoiek ohilat jun ondun,
Amek kasola bedera ardu zeien irun;
Haiek aldiz ez hartü, alegia ez hun!
Landakotik beitziren bia phitxer kholkun.

8. Muntoiko muthikuez nüzü estunatzen:
Nulaz dütien haitatzen emaztik Barkoxen;
Areta badakie eztiela hun haien,
Ezpadie haboro miñatze lanthatzen.

9. Muntoiko muthikuak, abisa zitaie:
Emazte geiak Landan haita itzazie;
Hurak kuntent dirade ardu edan gabe,
Mestüraz eta broiaz asia badie.

V. 1. Persuna gaxo horiek etxera ziranin (Larr)

VI. 1. Sentorale gaxo hoien aitamen beldürra (H) (C)
Haien etxekuak arratsen trixtetzen dira (SE)
2. Beren haur arraruak eri zütiela (H) (C)
Beldürtürik alhabak eri dütiela (Larr)
3. Ezpeitzien jaten üsatü bezala (SE)
Ezpeiteiere jaten üsatü bezala (Larr)
4. Landan jan beitükie kustilla sobera (Larr)

VII. 1. Neskatila gaztik ohilatü arrunt (Larr)
Alhabak oheratü ondun (SE)
2. Amek terrixot bat begiratü ondun (Larr)
Amek terrixota ardu begiratü ondun (SE)
3. Horiek ez nahi alegia ez hun (Larr)
Haiek ez nahi alegia ez hun (SE)
4. Landarik beitie bia phitxer kholkun (Larr)

5. Ces pauvres personnes, une fois rendues à la maison,
Essoufflées et lasses, étaient à bout de forces.
Elles se plaignaient d'être affaiblies
Puisqu'elles avaient fait un si grand voyage.

6. Leurs parents, le soir, sont pleins de tristesse,
(Craignant) que leurs filles chéries ne soient malades,
Car elles ne mangent pas comme à l'accoutumée;
Elles ont dû manger à Lannes trop de pâtisserie.

7. A ces jeunes personnes après s'être mises au lit
Leur mère leur ont porté une écuelle de vin;
Elles n'en voulurent point, comme si ce n'était pas bon;
De celui de Lannes elles ont rapporté deux pichets chacune dans [l'estomac.

8. Je m'étonne que les garçons de Montory
Choisissent leurs femmes à Barcus;
Ils savent pourtant qu'elles ne sont pas bonnes pour eux,
A moins qu'ils ne plantent davantage de vigne.

9. Garçons de Montory, prenez garde!
Choisissez vos fiancées à Lannes;
Elles n'en voulurent point, comme si ce n'était pas bon;
Pourvu qu'elles aient à satiété mêture et bouillie.

VIII.
1. Muntoiesak ziek naizi estunatzen (Larr)
2. Barkoxen tüzieia emaztik txerkatzen (Larr)
Nulaz dütien haitatzen emazte gaiak Barkhotxen (SE)
Gaztelondon dütienez emazte geiak hartzen (H) (C)
3. Untsa dakizie eztiela zien (Larr)
Areta badakizie eztiela hun zien (SE)
4. Ezpazie haboro biñatze lanthatzen (Larr)
Espadüzie haboro miñatze lanthatzen (SE)

IX.
1. Muntoiko muthikuk abisa zitaie (Larr)
Muntoiko muthikuak Landara zuazte (H) (C)
2. Landan emaztiak haita itzazie (Larr)
Han sorthü neskatiler khorte egizie (H) (C)
4. Mestüraz eta broiaz asia dien ber (H)
Mestüraz eta broiaz asia ükheiten badie (SE)

10. Barkoxeko emazten üsatü legia;
Zopak jan dütienin arduz godalia;
Ez Muntorin bezala hur erdi lohia
Bargera xilutara üharriz bildia.

11. Barkoxen nahi denak gaiaz paseiatü,
Zaragollak behar tü untsa butuatü:
Ezi ber süjeta izan zaikü heltü,
Emaztek diela gizun bat zehatü.

12. Gaztalondo handiko lür plano gizena!
Sentho ere beita han hazirik dena.
Haietarik hartzera ihur ezin deña,
Beldürrez haien haztik eman dizen phena.

13. Gaztalondo handiko segella senthua,
Eri lüzaz egonik iruski sendua!
Balinba zure gaitza etzüzün, gaixua,
Arauz gaierditako zerena gaxtua.

14. Gaiazko zerenak nik entzütia badit,
Eritzen dütiala neskatila gaztik;
Ta gero sendotzeko behar hilabetik,
Hiru, lau, bost, sei, zazpi, zortzi, bederatzik.

X. 1. Gaztelondoko emazten üsatü kostüma (H) (C)
2. Zopetarik landa arduz godalia (H) (C)
Zopak jan tienin arduz godalia (Larr)
3. Ez Muntoin bezala, hur erdi lohia (Larr)
Ez Landan bezala, hur erdi lohia (H)

XI. 3. Ezi faxeria izan zaikü heltü (Larr)

XII. 1. Gaztelondo handin ibar lür gizena (Larr)
3. Hankorik hartzera ihur ezin deña (Larr)
Haietarik hartzera ihur ez daite deña (SE)
4. Beldürrez hen heztik eman dizen phena (Larr)

XIII. 1. Gaztalondo handiko ahüñe senthua (Larr)
Gaztalondo handiko segella gaztia (H)

10. La loi traditionnelle chez les femmes de Barcus,
Elles font chabrot avec du vin, après avoir mangé le pain trempé;
Non comme à Montory, de l'eau boueuse
Ramassée lors des averses dans les trous où l'on rouit le lin.

11. Celui que veut se promener de nuit dans Barcus
Se doit de bien boutonner ses culottes,
Puisqu'il nous est arrivé un cas semblable.
Des femmes ont rossé un homme.

12. Oh! la terre grasse de la plaine du grand Gaztelondo!
Qui y a été nourri est en bonne santé.
Personne ne s'aventure à prendre femme là-bas
De peur que de la nourrir ne donne trop de peine.

13. La chevrette bouillante du grand Gaztelondo
Après être restée longtemps malade, heureusement guérie;
Votre mal n'était pas, j'espère, pauvrette,
Apparemment le mauvais serein de minuit.

14. J'ai ouï dire que le serein de la nuit
Rend malades, les jeunes filles,
Et ensuite pour guérir il leur faut des mois:
Trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf.

2. Eri gaizki zira izan zira sendua (H)
3. Zure gaitza balima, etzüzün, gaxua (Larr)
Zure eritarzüna balinba, gaxua (H)
4. Arauz gaiherdiko zerena gaxtua (Larr)
Gaiherditako zerena gaxtua (SE)
Arauz etzünüki zerena gaxtua (H)

XIV. 1. Gaiherdi alteko zerena ümitik (Larr)
Gaiherditarako zerena handik (SE)
2. Eritzen ümen tü neskatila gaztik (Larr) (SE)
3. Eta sendotzeko behar hilabetik (Larr) (SE)
4. Laur, bost, sei, zazpi, zortzi, eta bederatzik (H) (C)

15. Neskatila gaztiak, abisa zitaie:
Gaierdi zerenatik begira zitaie;
Zunbait irus segreki libratürik ere,
Püblikatzen direnak haboro dirade.

16. Khantoren egilia düzü ezkuntzeko,
Emaztia nahi lüke lau kalitateko;
Gormanda, libertina, auher, mihi gaxto,
Uste düt Gaztalondon bat ükhen halako.

XV. 1. Neskatila gaztik abisa zitie (Larr)
2. Gaiazko zerenari ihes egizie (Larr)
3. Segretian zünbait libratürik ere (Larr)
Zunbait iruski segreki libratürik ere (SE)
4. Jakiten direnak haboro dirade (Larr)

XVI. 1. Khantoren egilia da ezkuntzeko (Larr)
2. Emazte baten nahiz mudela huntako (Larr)
Emaztiaren nahiz laur maximatako (SE)

15. Jeunes filles, prenez garde!
Prenez garde, au serein de la nuit,
Même si quelques unes se libèrent heureusement en secret,
Elles sont plus nombreuses celles qui sont connues du public.

16. Celui qui a composé cette chanson est à marier
Et voudrait une femme pourvue de quatre qualités:
Gourmande, vicieuse, paresseuse, méchante langue,
Je crois en trouver une de ce genre à Gaztelondo.

3. Edale, gormanda, auher, mari mothiko (Larr)
Auher, gormanda, libertin nahi eta mihigaxto (SE)
Auher, gormandina, libertina, mihi gaxto (H)
Auher, gormandina eta mihi gaxto (C)

4. Gaztalondon fida niz ediren halako (Larr)
Gaztalondon espantxa düt bat ükhen halako (H)
Uste düt halako bat ükhen Gaztelondoko (SE)

		Larr	*C*	*H*	*SE*
Bi berseten	1	1	1	1	1
Hamar etxekalhaba	2	2	2	2	'
Gaztalondo handiko	3	3	3	—	3
Sentorale horiek	4	4	7	6	4
Persuna gaxo	5	5	8	7	—
Etxekuak arratsen	6	6	10	9	5
Persuna gazte	7	7	9	8	6
Muntoiko muthikuez	8	8	4	3	7
Muntoiko muthikoak	9	9	5	4	8
Barkoxeko emazten	10	10	6	5	9
Barkoxen nahi	11	11	15	—	14
Gaztalondo handiko	12	12	14	—	13
Gaztalondo hand. segella	13	13	11	10	10
Gaiazko zerenak	14	14	12	11	11
Neskatila gaztiak	15	15	13	—	12
Khantoren egilia	16	16	16	12	15

NOTES

Chanson de jeunesse selon Larrasquet. Il se base pour cela sur la dernière strophe où l'auteur déclare qu'il n'est pas marié. Elle se situerait donc avant 1808, date du mariage d'Etchahun. Il faut croire toutefois que l'élaboration de cette chanson se situe après la rupture avec Marie Rospide et avant même que ses parents ne le forcent à épouser Engrâce Pelento. N'est-ce pas une curieuse ironie du sort que d'épouser une jeune fille du quartier Gaztelondo de Barcus après avoir chansonné les jeunes personnes de ce même quartier parmi lesquelles il en distingue dix dont trois feront l'objet de la satire piquante et allègre du poète?

Convient-il d'adopter cette hypothèse? Deux autres chansons nous montreront un Etchahun, déjà marié, et cherchant femme: *Khantore khantatzeko* (1829) et *Gaztelondoko prima* (1838). C'est là un dernier thème assez traditionnel qui couronne la critique des femmes. Ainsi Etchahun a pu fort bien composer cette satire plus tard. Le dernier couplet n'en manque pas moins de saveur lorsqu'on sait que le poète était marié avec une fille de Gaztelondo.

I. 1. Le premier vers a une forme toute traditionnelle, le numéral *bi* ayant simplement valeur de pluriel: plusieurs.

2. *Gaztalondo handiko:* Larrasquet déclare dans l'introduction à cette chanson (p 46). «Satire d'une virulence extrême contre ces filles d'un petit quartier que le barde désigne d'un qualificatif ironique: le grand Gaztelondo». Il n'y a, en réalité, aucune ironie en cela. Le quartier de Gaztelondo se divise en deux sections qui s'appellent respectivement *Gaztelondo handi* et *Gaztelondo txipi.*

Gazten: forme souletine pour *gaztentako.*

3. *Dütienez:* trisyllabe pour que le vers soit juste.

4. *intertan:* à cause de cela: selon la note de Larras-

quet. Ne serait-ce pas plutôt entre temps issu de *entertan:* béarnais.

Ellipse de l'auxiliaire *(dirade)* après *zahartzen.*

II. 1. *Etxekalhaba: etxeko alhaba:* litt.: fille de la maison. Signifie en réalité: fille de bonne maison.

2. *Estakürü:* défaut. (cf. *Ofizialenak* - strophe 7.) *din:* forme contracte de *dian.*

4. *Zer denbora:* litt.: quel temps. En exclamation, a la valeur de: «quel bon temps!».

Eztait: contraction de *eztakit.*

III. 2. *Maidalenara:* Montagne de Soule située entre Tardets et Barcus. Sur son sommet se trouve une chapelle qui renferme une inscription latine à une divinité ancienne. C'est un des hauts lieux de pèlerinage de la Soule. Le deuxième hémistiche est faux.

3. *Landa:* la commune béarnaise de Lannes limitrophe de Barcus.

4. *xalanta:* l'amoureux; terme souletin. Le vers est faux.

IV. 1. *Senthorale:* homme ou femme qui accomplit un pèlerinage; vient de *senthora:* chapelle. Doit être employé uniquement pour les petits pèlerinages locaux ou régionaux car Etchahun emploie pour Rome, Lorette, Saint-Jacques de Compostelle le mot: *pelegri.*

2. *Muntoriesak:* les habitants de Montory, commune semi-basque, semi-béarnaise, limitrophe de Barcus et de Tardets.

3. *Soskori:* fougeraie de montagne qui se trouve au dessus du quartier de Gaztelondo, voisinant avec l'ancienne commune de Sorholus, aujourd'hui quartier de Tardets. Pour aller de Gaztelondo à la Madeleine il faut monter par *Soskori.*

4. *koloratzia:* dans son sens figuré, évoque l'idée de la vraisemblance. Dans le vers, le mot compte pour 4 syllabes.

V. Toutes les finales en *in* des vers de cette strophe sont les formes contractes de *ziranian, bestian* de même que *handin (handian)*.

1. *Persuna:* gallicisme.

Etxera: l'emploi de l'adlatif marque bien que le voyage est terminé, ce que l'inessif n'aurait pu traduire (cf. Lafitte n.° 823).

2. *uha: ufa,* tiré de l'onaomatopée *uf* qui marque la lassitude et l'essoufflement.

Le vers est faux; le premier hémistiche n'ayant que 6 syllabes.

Ezin bestin: litt.: ne pouvant faire autre chose. Peut avoir aussi le sens de misère à côté de celui de lassitude profonde.

3. *flakatürik:* participe passé d'état; (cf. béarnais *flaca*).

plañitzen: emprunt béarnais: *plagne.*

Très fréquemment employé en Soule; cf. la chanson: «Plañu niz bihotzetik».

ziradin et beitziradin: ziren et *beitziren.*

Pléonasme avec *ezi* et *beit ziradin.*

VI. 1. *Arratsen:* inessif archaïque comme *etxen, barnen.*

2. *Arraruak:* cf. esp. *raro.* En souletin sens extrêmement précis de *chéri:* ici, leurs filles chéries. Ce terme affectif traduit l'émotion des parents.

4. *kustilla:* non attesté dans les dictionnaires; vient du béarnais: *croustilhe:* pâtisserie croquante. Il y a peut-être un sous-entendu.

VII. Formes contractes: *ondun* (onduan) *irun* (iruan) *kholkun* (kholkuan).

2. litt.: les mères une écuelle de vin à chacune leur avaient porté.

3. *alegia:* adverbe marquant la simulation; l'expression est très courante.

4. *Landakotik beitziren:* surdéclinaison, *Landako* gé-

nitif locatif auquel est ajouté le suffixe élatif: *tik* marquant la provenance.

litt.: de celui de Lannes, du vin de Lannes.

bia: bira (distributif).

phitxer: aussi bien la jarre que la bouteille de 2 litres; béarnais: *picharre, picherro.*

kolkun: sens propre: le sein, la poitrine; employé pour la nourriture représente le ventre, la panse.

VIII. 1. *Muntoiko:* suppression de l'*r* de *Muntori,* qui permet à ce mot de devenir trisyllabique.

nüzü: forme allocutive respectueuse. C'est l'auteur qui parle et s'adresse au public.

estunatzen: béarnais: *estuna.*

2. Proposition interrogative indirecte introduite par *nulaz* et dépendant de *estunatzen.*

emaztik: forme contracte de *emaztiak.*

3. Le sujet de *badakie* est: ils (les garçons de Montory) celui de *eztiela:* elles (les filles de Barcus) *haien* mis pour *haientako* représentant à nouveau les garçons de Montory.

4. *miñatze:* généralement employé à Barcus et non *biñatze* (cf. *Miñau*); vient du béarnais *biña* + suffixe basque *tze.*

IX. 1. *Abisa:* cf. béarnais *abisas:* prendre garde.

Zitaie: ziteie: impératif de 2e personne du pluriel du verbe être *edin* (cf. *Mündian malerusik* 1827).

egin zitaie aphez (strophe 15)

3. *Ardu edan gabe:* emploi du nominatif indéfini.

4. *Mestüra:* pain de maïs qui représentait l'aliment courant chez les Basques il y a encore une cinquantaine d'années. Beaucoup plus lourd que le *talo:* galette faite de farine de maïs et de blé.

broia: emprunt béarnais *broye:* brouet clair et insipide.

asia: substantif au nominatif (de *ase*); litt.: elles ont le rassasiement.

X. 1. *üsatü legia:* le participe passé se comporte pratiquement comme un substantif qui formerait avec *legia* un mot composé. Ellipse de l'auxiliaire: *da.*

2. Ce deuxième vers est en apposition au premier.
Zopak: au pluriel signifie les tailles de pain.
dütienin: forme contracte de *dütienian.*
Godalia: du vieux français *godale* et béarnais *goudale:* mélange de bouillon et de vin; on dit: *faire chabrot.*
Arduz: instrumental; marque de quoi est fait *godalia:* le liquide qu'on a ajouté.

3. *Muntorin:* l'*r,* figure par nécessité de prosodie.
hur erdi lohia: litt.: eau à moitié boue.

4. *bargera xilo:* trou qui se remplissait d'eau pendant les averses et où l'on rouissait le lin; du béarnais: *barguère.*
üharriz: instrumental de cause; litt.: ramassée par les averses.

XI. 1. *nahi denak:* emploi du verbe être; litt.: celui qui est voulant se promener de nuit.
paseiatü: cf. béarnais *passeya.*

2. *Zaragollak:* cf.: *Eihartxe eta Mîñau,* note strophe 14.
tü: dütü.
Butuatü: de *botu,* bouton.

3. *ber süjeta:* litt.: le même sujet, le même cas.
izan zaikü heltü: passé surcomposé; *heltü:* dans le sens de avoir lieu, advenir.

4. *Zehatü: rosser* (cf. *Chanson de sa vie* - strophe 5). Cette «déculottée» donnée par des femmes à un homme correspond à la chronique scandaleuse de Barcus, mais nous ignorons la date exacte de l'événement. Selon Jon Mirande il faudrait *osatü:* châtrer.

XII. 1. *Lür plano:* la vallée de Gaztelondo est en effet une vallée assez plate ou, du moins, qui le paraît par rapport au relief montueux de Barcus.

2. Le premier hémistiche n'a que 6 syllabes.

Han hazirik dena: suppose la fille nourrie là-bas dans un singulier (*dena*) à valeur de pluriel repris par le pluriel *haietarik*.

3. *deña:* béarnais *dégna;* non attesté dans les dictionnaires.

4. *Haztik:* forme contracte de *haztiak* qui régit le génitif *haien*. Larrasquet donnait *heztik*.

XIII. 1. *Segella:* le dictionnaire Lhande cite le vers d'Etchahun; Chevrette de deux ans. Larrasquet avait donné *ahuñe* et nous restituons le vers tel que le donnent les versions SE et H.

2. Ellipse de l'auxiliaire *da* après *sendua* qui a été mis pour la rime car on attendrait *sendotia*.

3. *balinba:* synonyme de *oxala* (esp. *oxala, ojala!*) plaise à Dieu.

Etzüzün: emploi ironique de la forme allocutive respectueuse.

4. *Zerena:* le serein.

Gaierditako: surdéclinaison *(gaierdita(n)ko*

XIV. 1. *entzütia:* employé substantivement.

2. formes contractes: *gaztik* (gaztiak), *hilabetik* (hilabetiak), *bederatzik* (bederatziak).

Ellipse de l'auxiliaire après *behar*.

4. Le compte des mois est d'un très grand effet comique.

XV. 1. *Abisa zitaie:* cf. strophe 9.

2. *Gaierdi zerenatik:* Etchahun n'a pas employé le génitif. Il forme un véritable composé. Reprise du même auxiliaire à la rime.

3. *Irus:* adjectif à valeur adverbiale: *iruski*. Etchahun a évité la forme adverbiale car le mot suivant avait la même terminaison.

Libratürik: marque la délivrance, l'accouchement.

4. *Püblikatzen:* béarnais: *publica,* avec le sens de rendre notoire; même sens que esp.: *pregonar.*

XVI. 1. Emploi de *düzü:* forme allocutive respectueuse.

2. *Kalitate:* cf.: latin *qualitatem;* valeur antiphrastique de ce mot.

3. *libertina:* féminin de *liberti(n),* employé par Etchahun dans *Mündian malerusik 1833,* strophe 8. Ce troisième vers n'était bien rythmé dans aucune des versions que nous avons vues. Il est donc une correction personnelle.

4. *ükhen:* est à l'indicatif radical. Ce vers prend une résonance curieuse lorsqu'on sait qu'Etchahun épousera ou a épousé une jeune fille de Gaztelondo.

SARRANTZEKO SENTHORALAK

1. Hasten nüzü khuntatzen,
Egiaz bai mintzatzen,
Nahi dinak sinhetsiren:
Bi senthoralek nündien estoneraziren,
Debozione txipi bat en'ustez beitzien,
Ezpenintzan trunpatzen.

2. Khanderallü egünin,
Ekhiaren jelkh'phüntin,
Jarri ginandin bidin:
Ondoz ondo igaran Eskiulako hegin,
Lehenek egürüki Ihasik'oihanin,
Hitzak hala beiküntin.

3. Aitzina gira juiten,
Dona Marin baratzen,
Orazione egiten;
Arrañ bat, han, ederra ezin heltin jaten,
Indarrak hartü ondun girela juanen,
Sarrantzen mez'entzünen.

VARIANTES

Deux versions.

1. La versions publiée par Larrasquet (p. 49-50) (Larr).

2. Une versions manuscrite de l'écriture du R. P. Lhande.
Le poète Lucien Charré de Tardets la lui avait chantée en septembre 1923. On y trouve une dernière strophe inédite mais malheureusement incomplète (LH).

I. 2. Egiaz mintzatzen (LH).

3. Nahi dianak sinhetsiren (LH).

4. Bi sentoralek nündien estunatzen (Larr).

5. Debozione txipi bat beitzeitaden üdüritzen (LH).

LES PELERINES DE SARRANCE

1. *J'entreprends de raconter,*
De parler en toute vérité,
Qui voudra croira:
Deux pèlerins devaient m'étonner;
Petite, à mon avis, était leur dévotion
Et je ne me trompais pas.

2. *Le jour de la Chandeleur,*
A l'instant du lever du soleil,
Nous nous mîmes en route;
Les uns après les autres nous passâmes sur la hauteur d'Esquiule;
Les premiers attendirent dans la forêt de Féas
Ainsi en avions-nous convenu.

3. *Nous continuons notre route,*
Nous nous arrêtons à Sainte-Marie,
Pour réciter des oraisons.
Là, ne pouvant plus attendre, nous avalons un bien beau poisson
(En nous disant) qu'après avoir repris nos forces nous partirons,
Et entendrons la messe à Sarrance.

II. 2. Ekhien jelkhi phüntin (Larr).
3. Bidin jarri ginandin (Larr).
4. Algarraz ondoz ondo jelkhi ginen Eskiulako lürrin (LH).
5. Lehen zenak egürüki Iñarasiko oihanin (LH).
6. Hala hitzak beitküntin (Larr).

III. 2. Dona Marin egoiten (Larr).
3. Orazione erraiten (Larr).
4. Ce vers manque dans la version Lhande.
5. Indar har onduan giradiela aitzina juanen (LH).
6. Eta Sarrantzen meza entzünen (LH).

4. Egüerditan Sarrantzen,
Hara eñherik heltzen,
Khumentiala sartzen;
Hanti bertan elkhitzen, meza erranik zen,
Bazkal ondun güntila othoitzik erranen,
Debozionik eginen.

5. Arrañ beharri zabala,
Hunki jin hizala,
Gure mahañiala;
Hir'ikhustiak emaiten deitadan plazerra,
Esparantxarekila janen haidala
Ene lagünekila.

6. Khantore horren egilik
Etzian egin besterik;
Ez othe egin erririk;
Etzirela harek eginik
Ez eta phentsatürik
Hartakoz eztit ogenik.

IV. 3. Khumentiala juaiten (LH).
4. Hantik bertan elkhi (?) baitziren (LH) (un mot illisible).
5. Bazkal onduan othoitziak erranen (LH).
6. Debozioniak kunplitüren (LH).

V. 4. Ikhustiak emaiten deitan plazerra (Larr).
5. Esparantxarekila janeko haidala (Larr).

4. *A midi, (nous sommes) à Sarrance;*
Nous y arrivons fourbus
Et entrons au couvent;
Nous en sortons rapidement: la messe était dite,
(Nous pensâmes) qu'après déjeuner nous dirions les prières
Et ferions nos dévotions.

5. *Poisson aux nageoires plates,*
Sois le bienvenu
A notre table;
De te voir me donne bien du plaisir
Avec l'espoir que je vais te manger
Avec mes compagnes.

6. *L'auteur de ces vers*
N'en avait pas fait davantage;
Ne riez donc point
(En disant) qu'ils ne sont pas de lui
Qu'il ne les a même pas conçus.
Ce n'est pas ma faute.

NOTES

Selon le manuscrit du RP. Lhande cette chanson raconte les aventures d'un jeune homme allant en pèlerinage à Sarrance avec deux jeunes filles. Etchahun aurait composé cette chanson sur ce sujet à une date qu'il nous est impossible de déterminer. La dernière strophe est incomplète et accuse une défaillance de mémoire de la part du chanteur. Le sens en est obscur. Elle est sans doute d'un chanteur qui l'a ajoutée à la chanson d'Etchahun.

I. 1. Introduction très traditionnelle.

2. Ellipse de l'auxiliaire, le même qu'au premier vers. *egiaz:* instrumental de manière.

3. *dinak:* forme contracte de *dianak.*
Ellipse de l'auxiliaire à indice de datif de 1ere personne *(nizü).*

4. *Senthorale:* cf. *Gaztelondoko neskatilak* strophe 4. Cet exemple confirme, semble-t-il, l'opposition entre *pelegri* (pour grand pèlerinage) et *senthorale* (pèlerinage local ou régional).

5. *Beitziren: beitzien:* auxiliaire avoir et non être à la 3e personne du pluriel de l'imparfait.
Litt.: elles avaient, à mon avis, une petite dévotion, c'est à dire, fort peu de dévotion.

II. Rimes en *in:* formes contractes de *egünian, phüntian, bidian, hegian, oihanian, beikuntian.*

1. *Khanderallü:* jour de la Chandeleur, 2 février.

2. *Jelkh'phüntin:* litt. au point de lever.
ekhiaren: génitif complément du composé *jelkh'phüntin.*

3. *Ginandin:* pour *ginanden, ginen* ou *güntüzün.*

4. *ondoz ondo:* cf.: *mündüz mündü, airez aire,* etc..., expression dérivée de *ondo:* parage; signifie: les uns à la suite des autres.

hegi: cf. *Belereko hegia:* marque la hauteur, le sommet.

Esquiule, village à 6 km de Barcus, sur la route d'Oloron se trouve effectivement sur une hauteur.

Ellipse de l'auxiliaire *(ginandin)* employé au vers précédent.

5. Ellipse de l'auxiliaire après *egürüki (zien).*

Ihasi: village béarnais de Féas. Une partie de la forêt de Féas, se trouve entre Esquiule et Oloron-Sainte-Marie.

6. Litt.: Parce que nous avions ainsi les mots.

III. 2. *Dona Marin: Dona Marian,* Sainte Marie était une commune indépendante d'Oloron où se trouvait la cathédrale. La ville s'appelle maintenant: Oloron-Sainte-Marie.

Orazione: tiré directement du latin d'église; ellipse de l'auxiliaire après *egoiten.*

4. Larrasquet décèle ici une satire finement obscène. Elle provient du sens second et non signalé dans les dictionnaires de *arraña* qui indique le pénis.

Arraña jaten: accomplir l'acte sexuel.

Ezin heltin: ezin heltian, litt., ne pouvant plus attendre.

Curieuse oraison que celle que firent les jeunes gens à Sainte Marie.

6. *Sarrantze:* Sarrance, lieu de pèlerinage situé dans la vallée d'Aspe entre Oloron et Bedous sur la route de Canfranc. Le sanctuaire était très visité par les Béarnais et aussi par les Souletins. Le grand pèlerinage se fait le 15 août, jour de l'Assomption, à Notre Dame de Sarrance. Etchahun en parle dans *Musde Tiraz.* Il faut noter le changement de temps. Du passé, on passe au présent, ce qui actualise l'aventure.

IV. Ellipse de l'auxiliaire *gira* dans les quatre premiers vers.

3. *Sartzen:* se construit normalement avec l'inessif.

5. *Güntila: güntiala.* Cela suppose une proposition principale sous-entendue (Pensant que).

othoitzik: debozionik: formes contractes.

L'ellipse des auxiliaires rend le style très vif et alerte.

V. Etchahun joue à nouveau ici sur les deux sens de *arraña*.

1. *Beharri:* sens de nageoire.

2. *hunki jin:* terme de bienvenue (cf. *Eihartxe eta Miñau,* strophe 17).

Hizala: complétif de souhait: sois.

4. Ce vers est exclamatif.

VI. 1. Forme contracte: *egilik.*

2. *Othe:* donc.

4. *Etzirela* suppose un pluriel qui serait celui de khantore. En effet ce mot s'emploie souvent au pluriel. Cf. *Gaztelondoko neskatilak*, strophe 16. Khantoren egilia düzü ezkuntzeko.

Bien qu'employé au singulier au premier vers, Etchahun l'a senti comme un pluriel.

6. *Eztit:* litt.: je n'ai pas d'affront pour cela. Passage de la 3e personne *(khantore egilia)* à la première. Cette strophe est bien incohérente et mal restituée.

ORAIKO NESKATILAK

1. Gazte nintzanian, hogoi urthetan,
Ardüra nindabilan neskatilakan;
Eta orai aldiz, ostatietan,
Diharü güti moltsan behar ordietan,
Nehork enaie ikhusi nahi kunpañetan.

2. Ziberuan bada mithil eijerrik,
Ene semia düzü bat heietarik;
Neskatilakan ere ez dü parerik
Ez eta neskatilek eztoie eztarik,
Ez dait zer nahi dien orok hartarik.

VARIANTES

Lorsque *Oraiko neskatilak* a été inséré dans le recueil de poèmes d'Etchahun, Larrasquet faisait remarquer que les deux strophes publiées ne représentaient probablement qu'un fragment de cette chanson. En effet, au cours de nos investigations à la Bibliothèque Nationale de Paris, nous avons trouvé dans un cahier de chansons basques écrit de la main du capitaine Duvoisin, une chanson (Celte Basque 153 - n.° 45) intitulée «Romance de la Soule» contenant outre les deux couplets de *Oraiko Neskatilak,* deux autres couplets qui les précédaient.

Nous publions intégralement les quatre strophes du cahier Duvoisin, recueil qui, à notre avis, doit dater d'avant 1860 et nous placerons en variantes toutes les autres versions.

— Version Larrasquet (p. 60), 2 strophes (Larr).

— Version Sébastien Eppherre, (p. 27-28 de son cahier), 2 strophes (SE)

Les deux strophes nouvelles apportées par Duvoisin sont en réalité connues. La première, *Gazte nintzanian hogoi urtetan* a été publiée par Vinson dans *Folklore du Pays Basque,* tome XV de l'oeuvre Les Littératures populaires (Maisonneuve Paris, 1883, p. 160-161).

Selon Vinson cette strophe, la seule qu'il donne en basque, est extrêmement populaire et la chanson est complétée par deux strophes qui précédent *Gazte nintzanian* et dont il cite simplement la traduction. La première de ces deux strophes est une variante de *Ziberuan bada mithil eijerrik,* la seconde nous est inconnue. Vinson tirait cette chanson des papiers de son ami Dihinx et d'un recueil inédit de Sallaberry.

Les deux strophes nouvelles de Duvoisin ont été publiées aussi dans Gure Herria (1928 n.° 6, supplément musical) par le P. Donostia. Elles sont les 2e et 3e strophes d'une chanson intitulée *Atzo hordi* et qui en comprend quatre.

M. Louis Dassance a recopié dans un cahier de chansons (il ne se rappelle plus lequel) une chanson qui commence par les deux couplets déjà publiés par Larrasquet de *Oraiko neskatilak* auxquels s'ajoutent trois autres couplets:

LES FILLES D'AUJOURD'HUI

1. *Lorsque j'étais jeune, à l'âge de vingt ans,*
J'allais souvent après les filles;
Et maintenant, par contre, je vais dans les auberges,
J'ai peu d'argent dans la bourse au moment des besoins,
Personne ne veut plus me voir en compagnie.

2. *Dans le pays de Soule, il est de jolis garçons.*
Mon fils est un de ceux là.
Il n'a pas son pareil pour courir les filles.
Et elles ne lui ont pas de cesse,
Je ne sais ce que toutes veulent de lui.

Topet eta Berho dira bi aizo
Hen bien artekua eztiagok lo
Denboraren erdian bethi neskatiler so
Areta eztiagok hire mokoko
Banitatia ere baduk handixko.

Neskatila gazter so egina gatik
Ezteiat egiten ogenik hiri
Hiri bezañ permis zitadak bai eni
Plazer düdan lekhian begiak ezari
Begira-itzak hiriak, ützi zunbait eni.

Basa bazterreko gazteñatzia
Dolütü behar zaik bürgilat jitia
Zeren hizan okher gaizki trazatia
Khantorik ükhenez geroz mespretxatia
Khen hadi hebentik oi bizkar handia.

Il semble que les trois couplets que nous venons de citer n'ont rien à voir avec les deux couplets de *Oraiko neskatilak* encore que le Topet en question puisse être Etchahun ou plutôt son frère de Topetia. Nous nous rangeons à l'avis de M. Dassance qui pense qu'il y a eu contamination et que ces trois couplets appartiennent probablement à une autre chanson qui se chantait toutefois sur le même air.

I. 2. Ardura nindabilan neskatiletan (V).
Ardura nindabila andre gaztetan (GH).
5. Nehork ez nute nahi kompainietan (V) (GH).
Les versions Vinson et Gure Herria sont bas-navarraises.

II. Zuberuan bada mutil ederrik.
Ene semia duzu batto hetarik
Ez dezaket begira andre gaztetari
Ez dakit zer nahi duien atera hetarik
Obeki egin liro bere gisa utzirik (GH)

3. Oraiko neskatilek ordenariozki,
Mithilak nahi tie ahalaz jaun handi,
Jenerus eta propi, plazent, elhestari,
Ostatietan kantari, plazetan dantzari,
Gaiaz eta egünaz, bethi paseiari!

4. Ezküntü direnian, gero beste khuntü,
Ordian behar die hanitx gañatü
Hanitx gañatü eta güti despendiatü;
Taharnak ützi eta dantza kitatü,
Gaiaz eta egünaz bekhan paseiatü.

III. 2. Xalantak nahi tie ahalaz jaun handi (D)
Xalantak dütie nahi orok jaun handi (SE)
Xalantak nahi tie ororek jaun handi (Larr.)
4. Taharnetan kantari, plazetan dantzari (D) (SE) (Larr.)

IV. 1. Dienian ezkuntü ordin beste khuntü (Larr.) (SE)
2. Beste gisaz behar da ordian ajitü (SE)
Beste gisaz aitzinara behar da ajitü (Larr.)
Ordian behar die hobeki gobernatü (D)

3. Les filles d'aujourd'hui communément,
Veulent des amoureux, si possible grands seigneurs,
Généreux et beaux, aimables, diserts,
Bons chanteurs à l'auberge, bons danseurs sur la place,
De nuit et de jour, prêts à se promener toujours.

4. Une fois mariées, c'est ensuite une autre histoire;
Ils doivent alors gagner beaucoup,
Gagner beaucoup et peu dépenser,
Délaisser les auberges, abandonner la danse,
De nuit et de jour, se promener peu.

3. Hanitx geiñhatü eta aphür despendiatü (SE)
Hanitx eraiki eta aphür despendiatü (Larr.)
Berek zühürtü, hanitx geiñatü (D)
4. Zühür eta txüt izan, bekhan paseiatü (Larr.)
Zühür izan eta bekhan paseiatü (SE)
Aphür despendiatü, bekhan paseiatü (D)
5. Correspond chez (D) (SE) (Larr.) au 4e vers de notre version.

NOTES

Cette chanson, telle que nous la publions, est-elle d'Etchahun? Nous en sommes persuadé pour toute une série de raisons.

1. Duvoisin lorsqu'il la cite et, bien qu'il n'en dévoile pas l'auteur, offre l'avantage de l'antériorité. Il la recueille à un moment (1840-1860) où elle n'a pas subi trop de déformations.

2. Dihinx et Sallaberry (version Vinson) sont plus tardifs. La contamination avec d'autres chansons a pu avoir lieu.

3. La version *Gure Herria* recueillie en 1923 semble représenter tout comme la version Dassance, des exemples typiques de contamination.

4. On sait quels ont été les soucis d'argent dans la vie d'Etchahun. Il le dit lui même dans la chanson relative au procès entre Udoy et la commune de Barcus:

Ni hütsik sakolak
Nahigorik lüs bat.

On sait aussi qu'il a été craint et repoussé par tout le monde à Barcus autant pour son caractère que pour les chansons satiriques qu'il a pu composer contre les uns ou les autres. Dès lors les deux derniers vers du premier couplet,

Diharü güti moltsan behar ordietan
Nihork enaie ikhusi nahi kunpañetan

ne peuvent-ils pas s'appliquer à Etchahun lui-même? Aveu terrible mais lucide.

5. Le 2e couplet *Ziberuan bada mithil eijerrik,* s'il s'agit de son fils, permettra de dater approximativement la chanson. Son fils aîné, Joseph, celui qu'il affectionnait particulièrement a vu le jour à Barcus en 1813 et il se marie le 19 septembre 1839.

Etchahun a pu composer cette chanson pour son fils au moment même où celui-ci devait avoir une vingtaine d'années ce qui expliquerait le rappel des souvenirs de ses propres vingt ans. Elle est une

mise en garde sur les jeunes filles de ce temps-là qui doit se situer avant le mariage de son fils, c'est-à-dire entre les années 1833 et 1839.

6. Otxalde, lorsqu'il a présenté au concours de la poèsie basque de Mauléon en 1890, le poème *Etchahun eta Otxalde* a signalé que le timbre de cette chanson était *Ziberuan bada mithil eijerrik.* Otxalde n'aurait-il pas composé ce poème hommage à Etchahun en empruntant un timbre connu d'une chanson qu'il savait d'Etchahun?

Toutes ces raisons nous permetttent de croire que cette chanson a été composée vers les années 1833 à 1835 par Etchahun en l'honneur de son fils, ce qui lui donnait l'occasion de polir une satire contre les jeunes filles de cette époque-là.

I. 1. Le vers est un vers (6 + 5).

2. *Neskatilakan:* Le suffixe *ka* ou *kan* exprime l'idée. de recherche; litt.: à la recherche des filles, à courir les filles. Le 2e hémistiche n'a que cinq syllabes.

3. Ellipse du verbe après *ostatietan (nabila):* je vais. A nouveau ce vers est un (6 + 5).

4. Ellipse du verbe *düt* après *diharü güti.*

Behar ordietan: litt.: aux heures du besoin.

5. *Enaie: ez naie.*

kunpañetan: employé au pluriel; en général s'emploie au singulier *kunpañian.*

Le 1er hémistiche a 7 syllabes par l'élision *enaie ikusi.*

II. 1. *Mithil eijerrik:* employé à l'indéfini. A cependant valeur de pluriel. C'est pourquoi nous trouvons *heietarik* au second vers. Le verbe *bada* reste au singulier. Rythme (6 + 5) pour ce vers.

2 - 3. Le 2e hémistiche n'a que cinq syllabes dans ces deux vers.

4. *Eztoie eztarik:* le manuscrit Duvoisin donne *estere estaric* ce qui est incompréhensible. Nous proposons *eztoie eztarik:* ne lui ont pas de cesse.

eztarik: béarnais *estari:* fatigue, épuisement.

5. *ez dait: ez dakit* (cf. *Gaztalondoko neskatilak.* Strophe 2. *Eztait nuiz artino).* Le 2e hémistiche n'a que cinq syllabes.

III. 1. *Ordenariozki:* hispanisme, *ordenarioz* + *ki:* instrumental et suffixe adverbial.

3. *jenerus:* emprunt béarnais *generus.*
propi: du béarnais *propi,* mais avec le sens de beau.
Plazent: béarnais *plasen-te:* plaisant, agréable. Toutefois les qualités des garçons ont été mises à la forme indéfinie.

4. *paseiari:* du béarnais *passeja-s:* se promener.

IV. 1. *beste khuntü:* expression populaire: litt.: autre conte.

2. *gañatü:* béarnais *gañha,* gagner. SE. donne geiñhatu qui, repris au vers 3, s'oppose à *despendiatü* (formé sur lat.: *dispendium).*

4 - 5. Les deux dernier vers s'opposent au deux derniers vers de la strophe précédente.

BI AMA ALHABA

1. Barkoxen badira
Bi ama alhaba;
Algarri segretien khuntatzen ardüra.
Hek uste gabe heltü, haier beha zena,
Etxahun xaharra,
Jinkuaren haurra.

2. Alhaba amari
Zen erraiten ari:
«Mündi'ari zitazüt bethi trüfaz eni,
Erraiten beteitade: toû pay qu'ey toû payrî»
Zer othe da hori? (bis)

3. Auxilik alhaba!
Hori dün mardalla!
Hitzaz oküpü ondun hil ziña senharra;
Hamar hilabeteren bürin, hi jin haurra
Harek egin obra,
Hirur hortzekila!

VARIANTES

Nous avons recueilli quatre versions de cette chanson.
— La version du cahier Orbiscay (O).
— La version du cahier Urrutigoity (U).
— Une copie manuscrite écrite par Marie Touan, copie qui avait certainement été remise au RP. Lhande au cours des années 1922-1923 (LH).
— La version imprimée par Larrasquet (p. 60).

EUSKALTZAINDIA
REAL ACADEMIA DE LA LENGUA VASCA

MÈRE ET FILL

1. *A Barcus il y a une mère et sa fille*
Qui souvent se racontent des secrets;
Sans qu'elles s'en doutent, il s'est trouvé pour les écouter
Le vieil Etchahun,
L'enfant de Dieu.

2. *La fille était en train de dire à sa mère:*
Tout le monde se moque toujours de moi
Et me dit: «Toû pay qu'ey toû payrî».
Que veut dire cela?

3. *Tais-toi donc, ma fille, c'est une calomnie,*
Lorsque j'étais enceinte de toi, mon mari mourut;
Au bout de dix mois, tu vins au monde, toi sa fille,
Toi son oeuvre,
Nantie de trois dents.

I. 3. Algarri segretian khuntatzen ardüra (Larr.) (LH)
4. Haiek uste gabe heltü beha zena (Larr.)
6. Ne figure que dans (LH).

II. 3. Mündin'ari zitazüt bethi trüfaz erri (U) (O)

III. 3. Hitzaz oküpatü onduan hil zitaña senharra (U) (O)
4. Hamar hilabeten büin hi jin haren haurra (Larr.) (LH)
6. Ne figure que dans (LH)

4. Hamar hilabete nin,
Sorthü nündüzünin!
Enila hura aita jarten niz beldürrin,
Aiei hau doloria eta ezin jakin
Züganik aita nur nin! (bis)

5. Hire egüzaita,
Zer gizun xarmanta!
Hareki bürüz bürü jan diñagü zopa;
Ordin danik badiñat bai nik bethi lotsa
Hunki zeitan kota (bis)

IV. 1. Hamar hilabete banin (U) (O) (LH)
4. Aiei, aiei, hau da doloria eta nik ezin jakin (U) (O) (LH)
Aiei, aiei, hau da doloria eta ezin jakin (Larr.)
5. Zure ganik aita nur nin (U) (O)

V. 2. Ala gizun xarmanta (LH)
Oi gizun xarmanta (Larr.)
3. Hareki bürüz bürü jan diñat üsü zopa (Larr.) (LH)
4. Ordiñez geroz badiñat bai nik lotsa (U) (O)
Ordiñez geroz badiñat bai nik bethi lotsa (LH)

4. *J'avais dix mois, lorsque tu me mis au monde.*
J'ai bien peur qu'il ne fut point mon père;
Aie aie! ô douleur! et je ne peux savoir
De toi qui était mon père.

5. *Ton parrain, oh! quel charmant homme!*
Avec lui, en tête à tête, nous avons mangé la soupe;
Depuis lors, j'ai bien peur
Qu'il ne m'ait touché la cotte.

NOTES

Rien n'aurait pu permettre de dater cette poésie très finement satirique si, sur la feuille de papier donnée par Marie Touan, n'eussent été écrits ces quelques mots: *Cherbero etchia Laraja zolan* (la maison *Cherbero* au fond de Laraja).

Il semble donc que, selon Marie Touan, cette satire ait été adressée à la mère et la fille de la maison Cherbero. Cette indication était-elle juste? Dans les registres de la paroisse de Barcus on peut en effet trouver à la date du 30 mai 1832 (n.° 28) «le baptême de Marie Cherbero née la veille, fille légitime de Bernard Cherbero et de Marguerite Barbère, cultivatrice. Ses parrain et marraine sont Jean Pierre Cherbero et Marie Tamburi de Donestebe cultivateurs». Or Bernard Cherbero était décédé avant la naissance de sa fille, le 3 novembre 1831. Remarquons toutefois que si la naissance était posthume elle n'en était pas moins légitime.

Quant à la poésie, nous pouvons la dater autours des années 1850 lorsque Etchahun revient de prison. La jeune fille a seize à dix huit ans alors, l'âge où on peut raconter des secrets. Etchahun se qualifie de *xaharra* à la première strophe et il est très possible que la satire vise la maison Cherbero, même si, à vingt ans de distance, Etchahun a donné le petit coup de pouce qui suppose la naissance illégitime.

I. 1. *Bi ama alhaba:* le numéral désigne le nombre formé par la mère et la fille. Le numéral *bi* est aussi employé dans d'autres cas tels que: *ene ama eta biak:* litt.: ma mère et les deux, c'est-à-dire ma mère et moi.

Platero y yo a été traduit par *Platero eta biok.*

3. Ellipse du verbe *(ari dira).* Algarri segretien kuntatzen *(ari dira)* ardüra.

Segretien: génitif complément de *khuntatzen.*

4. Ellipse de l'auxiliaire *da* après *heltü.*
Beha: a le sens de écouter, prêter attention.

6. Le sixième vers n'existe que dans la version donnée par Marie Touan. Est-ce allusion à ses pèlerinages? Ainsi s'intitule t-il enfant de Dieu.

II. 3. *Mündi'ari zitazüt: Mündia* a le sens de tout le monde.
Zitazüt: emploi de la forme allocutive respectueuse. L'indice de datif s'y trouve deux fois: *ta* et *t.*

4. *toû pay qu'ey toû payrî:* ton père c'est ton parrain (béarnais). La phrase béarnaise est remarquablement venue.

III. *Auxilik:* contraction parlée de *Ago ixilik.*
La mère s'adressant à sa fille la tutoie: *dün, hil ziña.*

2. *mardalla:* du béarnais *bardalhe* (de *barda:* couvrir de boue); sens de salissure, calomnie, infamie.

3. *ondun:* forme contracte de *onduan.*
hil ziña: Larrasquet donne la forme *ziña* (le «Basque souletin nord oriental», p. 87) alors que Geze donne *zitañan,* forme équivalente et également employée.

4. *Bürin:* forme contracte de *bürian;* ellipse de l'auxiliaire *hintzan* après *jin.*

6. Ce sixième vers se trouve dans la copie de Marie Touan. Il avait été repris comme cinquième par Larrasquet. L'insistance curieuse de la mère: *Harek egin obra* avait été laissée de côté. Elle permet pourtant de sourire davantage encore au trait final de *hirur hortzekila.*

IV. Rimes en *in:* formes contractes de *nian, nündüzünian, beldürrian.*

1. Le premier vers a un pied de trop.

3. *Enila: ez niala* (que je n'avais pas).

4. Pour que le vers ait le rythme voulu qui s'adapte à la mélodie nous l'avons écourté dans son premier hémistiche:
Aiei, (Aiei) hau (da) doloria eta ezin jakin.

5. Le vers a un pied de trop.

V. 3. *Jan diñagü:* forme de tutoiement féminin.

Hareki: entraîne avec le sujet parlant l'emploi de la première personne du pluriel.

4. *Badiñat:* forme allocutive tutoyée.

5. *Kota:* (cf.: français *cotte*) la jupe longue portée par les femmes au XIXe siècle.

Y a-t-il équivoque voulue dans jan *diñagü zopa?* Dans le dictionnaire des argots de Gaston Ernault (Larousse) on peut lire: Faire tremper la soupe: pratiquer des amours «chou pour chou»; avoir le coeur à la soupe: être de tempérament amoureux.

Songeons aussi à l'expression *arraña jan* de *Sarrantzeko Senthoralak.*

BI AHIZPAK

1. Kattalina entzün diñat egia segürki,
Maitia deitañala hik nahi ideki;
Segretik behar dütün bai ützi hareki;
Nahi ezpalinbatün olhuak eraiki.

2. Maider, enün ebilten ez ihuren ondun,
Ez eta huna jiler nahi ihesi jun;
Ust'ükhen balinbadün hirik diel'en'ondun,
Eztitzañala ützi ebiltera kanpun!

3. Ai ahizpa falsia! ai hi lotsagarri!
Ene zopa hunen jaten bethi izan hiz ari!
Sorthü hintzan axuri izateko ardi,
Bena beldür nün egin hizala ahari!

VARIANTES

Nous ne possédons que deux versions de cette chanson.
— Celle qui a été publiée par Larrasquet (p. 61) (Larr.).
— Une copie manuscrite que le RP Lhande avait envoyée à M. le chanoine Lafitte avant sa mort et que celui-ci nous a aimablement communiquée (LH).

I. 1. Kattalina entzün diñat lekhü segürrik (LH)
2. Maitia deitañala nahi idoki (LH)
3. Harekilako segretik behar tün bai ützi (LH)

II. 3. Uste balinbadün hiriak direla ene ondun (LH)

III. 2. Sorthü hintzan axuri izateko ardi (LH)
Bena hitz dereñat egin hizala ahari (LH)
Ene zopa undarren jale izanen hiz bethi (LH)

LES DEUX SOEURS

1. *Catherine, j'ai ouï dire assurément la vérité.*
   Que tu veux m'enlever mon bien-aimé;
   Il va falloir que tu cesses avec lui tous secrets
   Si tu ne veux pas récolter des coups.

2. *Maider, je ne cours, moi, derrière personne*
   Et ne veux pas fuir ceux qui viennent ici;
   Si tu as cru que ceux qui viennent pour toi me poursuivent,
   Ne les laisse pas sortir.

3. *Ah ma soeur déloyale, oh! toi impudente,*
   Tu as tout fait toujours pour manger mes bons plats;
   Tu étais née agnelle pour devenir brebis
   Mais j'ai bien peur que tu ne sois devenue bélier?

NOTES

Deux prénoms Kattalin et Maider de deux personnes hospitalières à en croire la querelle qui les oppose. Cela est une allusion extrêmement précise à la chronique scandaleuse de Barcus. Aucune donnée ne nous permet de déterminer la date de cette poésie.

I. Formes allocutives de tutoiement féminin entre les deux soeurs:

diñat, deitañala, dütün, ezpalinbatün.

1. Elision: Kattalin'entzün.

2. *Ideki:* a le sens d'enlever, ôter, ravir.

3. *Segretik:* forme contracte de *segretiak,* litt: tu dois laisser avec lui les secrets.

4. *Olhuak eraiki:* litt: récolter l'avoine. Le second sens de *olhua* et, plus encore au pluriel, est: coups de bâton.

II. Formes allocutives de tutoiement féminin: *enün; (ez, nün), balinbadün, eztitzañala.*

1. Maider est bissyllabique.

Ondun: forme contracte de *onduan.*

2. *huna jiler:* litt: aux venants ici; substantif verbal d'agent en *le.*

3. *Hirik:* forme contracte de *hiriak* (les tiens). Litt: si tu crois que les tiens sont après moi.

4. *kanpun: kanpuan.*

Ützi: emploi du participe en *i* au lieu de l'infinitif radical.

III. 1. *lotsagarri:* sans article est assez inattendu! il faut prendre *lotsagarri* comme attribut et non comme épithète.

Litt: ah! toi impudente que tu es.

2. *Zopa hunen:* (cf. *Gaztelondoko neskatilak,* strophe 10, note); cependant ici le sens est plus général: il est celui de l'alimentation en général. C'est pourquoi nous avons traduit par *bons plats.*

Valeur peut-être équivoque: (cf.: *Bi ama,* strophe 5).

3 - 4. La métaphore de type pastoral nous montre que le public d'Etchahun est bien le peuple souletin essentiellement agriculteur et berger.

Formes allocutives tutoyées: *hiz, hintzan, nün.*

AHARGO ETA KANBILLU

1. Ahargo eta Kanbillu,
Ardüra da hetan lanhu;
Aspaldian ebili hiza dendariaren ondun?
Gantza loditzen hasi ziok, gaxua, sabel ondun.

2. Barkoxe Bürgübüria,
Aizuan Larragorria,
Amoros batek salhatü dizü kurrunkaz bere büria:
Zeren etzen leihoti jauzi gaizo asto bürü handia!

3. Amorosak behar lüke
Orduz jakin ez egin lo;
Bestela harek ükhenen dizü bere kuntia oso:
Hemeretzü kunka olho, etxerat eramaiteko.

4. Ebili niz Oloruen,
Olho erosten manduen;
Hüllantxiago merkexiago: olhua franko Barkoxen,
Olhua franko Barkoxen, hi bezalako astuen.

VARIANTES

Nous apportons une strophe supplémentaire à celles publiées par Larrasquet. Les deux premiers vers de cette strophe nous avaient été chantés par Udoy au cours d'un séjour à Barcus en 1959 mais il ne se souvenait pas des autres. En fait le Dr Constantin l'avait retrouvée après la publication de l'ouvrage de Larrasquet et l'avait envoyée à M. Dassance qui nous l'a communiquée. Azkue l'avait reçue de la bouche de François Pierrou de Tardets et l'avait publiée dans *Eskualerriaren Yakintza,* IV, p. 14-15. Il avait déjà publié les deux premières strophes dans son *Cancionero popular* vasco, n.º 596, p. 729.

I. 3. Aspaldian ebili iza dendariaren onduan (Az)
4. Gantza loditzen ari ziok gaixua sabel onduan (A)

AHARGO ET KAMBILLU

1. *Ahargo et Kambillu,*
Souvent couverts de brouillard;
Depuis longtemps as-tu couru derrière la couturière?
La graisse a commencé à l'épaissir, pauvrette, près du ventre.

2. *A Barcus Burguburia*
A comme voisine Larragorria;
Un amoureux s'est dénoncé en ronflant:
Pourquoi n'a -t-il pas sauté de la fenêtre, grande tête d'âne?

3. *L'amoureux devrait savoir*
En un tel cas ne pas dormir,
Sinon il recevra son compte rond en entier:
Dix neuf conques d'avoine à emporter à la maison.

4. *Je suis allé à Oloron*
Acheter de l'avoine pour les mulets;
Un peu plus près, elle est un peu meilleur marché: Il y a beaucoup [d'avoine à Barcus,
Beaucoup d'avoine à Barcus pour des ânes comme toi.

II. 1. Barkoxe bürgü berriak (Az)
2. Aizo dü Larragorria (Az)
4. Zeren etzen leihotik jauzten gaizo asto handia (Larr)
Zeren etzen leihotik jausten asto bürü handia (Az)

III. 2. Ordü yakinez egin lo (Az)
4. Azkue ne donne pas le 2e hémistiche. Constantin le donne.

IV. 3. Hüllantxeago; ürrüntzeago olhua franko Barkoxen (Az)
4. Olho franko Barkoxen, hi bezalako astuen (Larr)

NOTES

Les patientes recherches auxquelles nous nous sommes livré autour de Buguburia et Larragorria n'ont donné aucun résultat capable de nous permettre de dater ce petit poème, chef d'oeuvre d'humour dans la veine de la petite chronique scandaleuse de Barcus.

I. 1. *Ahargo eta Kanbillu:* deux collines situées à l'est de Barcus vers Esquiule qui encadrent vers l'est la vallée du Joos.

2. *lanhu:* brouillard, mais les Souletins ont tendance â voir le second sens de brouille, querelle.

3. *hiza:* tutoiement du sujet par l'auteur. Le suffixe *a* marque l'interrogation.

Azkué dans sa traduction du *Cancionero* ou de *Euskalerriaren yakintza,* commet un gros contresens en faisant de *dendaria* le tailleur et non la couturière «Hace mucho que has andado en pos del sastre, Se le está engrasando la manteca, pobre, junto al vientre». Le quatrième vers perd toute saveur.

4. *gantza:* graisse qui se forme dans le ventre d'un animal. Employé ironiquement pour l'espèce humaine.

sabel ondun: Forme contracte de *onduan.* Quand on sait que le Christ est appelé *Sabeleko fruitia:* on conçoit parfaitement l'allusion à l'engrossement de la couturière et l'étendue du contresens de Azkué.

Les deux derniers hémistiches des vers 3 et 4 n'ont que sept syllabes.

II. 1. *Barkoxe Bürgübüria:* emploi du nom du village à l'indéfini, nom qui précède toujours le nom de la maison.

2. *Larragorria:* maison de Barcus, de même que *Bürgübüria.*

3. Le chanteur n'hésite pas à contracter: *amoros* en *amoos.*

3 - 4. Contresens complet d'Azkué dans sa traduction: «Un enamorado se ha delatado por despecho a sí mismo porque no bajaba de la ventana el majadero cabezotas» *(Cancionero)*. Un enamorado ha delatado por venganza a su persona, pues no baja de su ventana el majadero cabezudo *(Euskalerriaren yakintza)*. En fait, il y a eu une erreur sur le sens de *kurrunka:* ronflement.

Le quatrième vers est interrogatif ou exclamatif avec le sens de *zeren: zerentako.* A partir du moment où il a été découvert par ses ronflements pourquoi n'a -t-il pas sauté par la fenêtre pour échapper plus vite à la volée de bois vert?

III. Ici nous avons rétabli le texte grâce à la version Constantin et aussi grâce à Udoy-Haristouy de Barcus. Il faut lire *ordüz jakin ez egin lo,* et non *ordü yakinez egin lo.* D'où l'erreur de Azkué.

1. Le premier vers ne rime plus.

2. *Ordüz:* instrumental de *ordü* (temps): à temps. L'expression *halako ordüz* signifie en telle circonstance, en tel cas.

Jakin: doit être construit: *Amorosak behar lüke jakin ordüz ez egin lo,* litt: l'amoureux devrait savoir, en un tel cas ne pas dormir. On devrait dire *lo egiten.*

3. Il faut contracter *harek* en *hark* pour obtenir le rythme juste.

ükhenen dizü: forme allocutive respectueuse qui correspond à la réflexion que l'auteur livre à son public.

Nouveau contresens de Azkué. Il traduit la strophe entière de cette manière «El enamorado debiera a horas fijas dormir, de lo contrario aquél tendrá en cuenta por cubero diecinueve conquas de avena».

bere kuntia oso: oso a valeur d'adverbe: entièrement; litt.: avoir son compte entièrement.

kunka: mesure de capacité pour les grains, conque. A aussi le sens de coup de poing.

Olho: sens de avoine; 2e sens de bâtons. (cf. *Bi ahizpak* strophe 1).

4. Le premier hémistiche n'a que 8 syllabes.

IV. 2. *manduen: manduentako.*

3. Ellipse de l'auxiliaire *da* après la formule du 1e hémistiche.

merkexiago: compte pour 4 syllabes.

4. *astuen: astuentako:* Etchahun joue une nouvelle fois sur les deux sens de *olho;* de même que sur les deux sens de asto: 1 - âne; 2 - âne, employé pour une personne.

Le premier hémistiche n'a que 8 syllabes.

MARIA SOLT ETA KASTERO

1. Maria Solt eta Kastero,
Bi amoros zahar bero;
Hirur hogei hamarna urthetan hartü die amorio!
Kastero jelostü denian, Maria Solt ezari kanpo.

2. Maria Solt dua nigarrez,
Izorra dela beldürrez,
Barnets-Bordako anderiak kontsolatü dü erranez:
Emazte zaharrik oküpü agitzen eztela arauez.

3. Maria Soltek arrapostü:
«Santa Elisabet badüzü;
Saintü zahar bate-ganik oküpü agitü düzü;
Kastero ere bada saintü, hala nizan beldür nüzü».

4. Kastero eztüzü saintü,
Sobera bürhauti düzü;
Elizalat juan eta taharnan egoiten dütü;
Kastero dena gatik saintü, Maria Solt antzü zira zü.

VARIANTES

Nous n'avons, en fait, que deux sources différentes:

1. La version Larrasquet (p. 73) a été prise intégralement du cahier Urrutigoity et nous l'avons retrouvée mot pour mot dans le cahier Orbiscay.

2. Dans le numéro spécial d'*Igela,* consacré à Etchahun en mai 1962, Dominique Peillen a publié la version que lui a chantée Batista Sagardoy-Ligueix, que nous avons préférée.

I. 4. Kastero jelostü gero (Larr) (U) (O)

II. 1. Maria Solta dua nigarrez (Larr) (U) (O)
3. Barnets-Bordako anderiak kontsolatü dü elhez (Larr) (U) (O)
4. Emaztę zaharrik oküpü agitzen eztela ez (Larr) (U) (O)

MARIA SOLT ET KASTERO

1. *Maria Solt et Kastero,*
Deux vieux amoureux ardents;
A soixante dix ans chacun ils se sont pris d'amour:
Quand Kastero est devenu jaloux, il a mis Maria Solt à la porte.

2. *Maria Solt s'en va pleurant,*
Craignant d'être engrossée;
La dame de Barnets-Borda l'a consolée en lui disant
Qu'il n'existe pas apparemment de vieille femme enceinte.

3. *Maria Solt de lui répondre:*
«Il y a bien Sainte Elisabeth;
Elle s'est trouvée enceinte d'un saint vieillard;
Si Kastero est un saint, j'ai bien peur d'être dans cet état.

4. *Kastero n'est pas un saint,*
Il blasphème beaucoup trop;
Quand il va à l'église, il s'arrête à l'auberge;
Pour ce que Kastero est saint, vous Marie Solt vous n'êtes pas [enceinte.

NOTES

Malgré la note de la p. 73, tirée du cahier Urrutigoity «Maria Solt est morte à l'Hospice de Saint-Palais en 1885», il ne nous a été possible de rien trouver en dépit des recherches dans les archives de l'état civil de la commune de Saint-Palais. Les noms des personnages sont certainement des surnoms. Nous n'avons trouvé trace d'aucun mariage de vieillards dans les registres de la commune de Barcus. Mais le mariage a pu se célébrer dans une autre commune. Et après tout y-a-t-il eu mariage? Rien ne l'indique dans la chanson.

C'est un événement de la chronique locale qui a permis à Etchahun de composer «une satire pleine d'humour et d'esprit» comme la définit très justement Larrasquet à une époque assez tardive vraisemblablement.

I. 1. Vraisemblablement deux surnoms.
Maria compte pour 2 syllabes.

2. Ellipse de l'auxiliaire: *dira.*
bero: chaud, style cru et même vulgaire.

4. Ellipse de l'auxiliaire *dü* après *ezari.*

II. 1. *dua:* verbe joan, 3e personne du singulier.

2. *Izorra:* terme vulgaire. (cf. *Ahaide delezius* strophe 15). Vulgarité voulue qui traduit le caractère et aussi vraisemblablement la basse extraction de Maria Solt.

3. *Barnets-borda:* ferme du quartier Larraja à Barcus.

4. *Oküpü:* terme noble. S'oppose pour le ton employé par la demoiselle de Barnets-borda à *izorra* de Maria Solt.

III. 1. Ellipse de l'auxiliaire, phrase nominale courante.

2. Emploi de la forme allocutive respectueuse *badüzü (izan).*
Elision *Sant'Elisabet.*

3. Le premier hémistiche est faux.

bate-ganik: baten ganik, génitif archaïque.

Oküpü: Maria Solt a compris la leçon et reprend le même terme que la demoiselle de Barnets-Borda. La référence à la naissance de St Jean Baptiste est savoureuse.

4. *Bedür:* pour *beldür* était une coquille typographique chez Larrasquet.

IV. 1. Forme allocutive respectueuse *eztüzü (izan)* et *düzü.*

2. *Bürhauti:* de *bürhau,* blasphème *(birau* en bas-navarrais) + suffixe *ti* comme *beldurti, gezurti...*

3. Le premier hémistiche est faux.

4. *gatik:* sens de *en raison de* (ce que Kastero est saint) ou encore: eu égard à la sainteté de Kastero).

Antzü: se dit en basque commun de la jeune brebis qui n'a pas eu de portée ou encore de celle qui est stérile.

Larrasquet fait remarquer que *antzü* correspond à la femelle qui n'allaite pas mais qui a eu des petits, stérile se disant *ilhortüik,* mot que l'on a pu employer pour qualifier une brebis devenue stérile par suite d'avortement.

GAZTALONDOKO PRIMA
(1838)

1. Gaztalondoko prima anderia,
Zure senharrak erran badü egia,
Bost urthez eztiala hunki emaztia,
Haren obratik bada zük düzün frütia,
Aberti ezazü kumai haitatia
Xatharraren plazan eros dezan abitia.

2. Eretako barberaren zaldia,
Gaztalondon gaiaz ebiltzalia,
Hanko zerrallü petan itzalin gordia,
Eia nurat juiten zeian bürüzagia,
Espadeikük erraiten hik zerbait egia,
Primak izanen dik aitarik gabe frütia.

3. Ebili niz Gaztalondon esklabo
Nahiagorik egon establian lo;
Nausia zeitan juiten prima ganat gero,
Eta ni kanpun üzten haien etsaier so,
Hurak denak oro adar ezarteko,
Zeren ni nintzan egiliren lekhaio.

4. Primak bazin jaun barberarentako
Aiharitan kapu eta ollasko;
Senhar miserablia batian ohin lo,
Eta bestian aldiz kristelaren galtho;
Primak ordin hur xahakinak bero
Eta haiez ajüta eman gero.

VARIANTES

Nous avons recueilli trois versions:

1. La version Larrasquet, p. 74, qui possède cinq strophes (Larr).

2. La version Urrutigoity, non recopiée par Orbiscay, que Larrasquet a utilisée car elle ne présente que peu de variantes (U).

3. La version Dassance, recopiée sur un cahier de chanteur souletin dont il ignore la provenance (D) qui possède quatre strophes supplémentaires, mais ignore la 5e de Larrasquet (8 strophes).

I. 3. Laur urthe huntan eztiala hunki emaztia (D)
4. Phüntü hortaik dizü primak frütia (D)

II. 3. Hanko zerrallonduetan egon hiz gordia (D)
4. Nurat juaiten zeian bürüzagia (D)
5. Primak ordin nun zian büria (D)

L'HERITIERE DE GAZTELONDO

1. *Madame l'héritière de Gaztelondo,*
Si votre mari a dit la vérité,
Qu'il n'a pas touché sa femme depuis cinq ans,
Si le fruit que vous portez est son oeuvre,
Avertissez la marraine que vous avez choisie
Qu'à la place de langes elle achète un habit.

2. *Cheval du médecin d'Arette,*
Toi qui hantes de nuit Gaztelondo
Et qui te cachais à l'ombre des haies,
Où allait donc ton maître?
Si tu ne nous dis pas, toi, la vérité,
L'héritière aura un fruit sans père.

3. *Je me suis rendu à Gaztelondo en esclave*
Préférant rester à dormir à l'étable;
Mon maître allait ensuite vers l'héritière
En me laissant à faire le guet contre leurs ennemis;
Eux tous pour mettre des cornes
Car moi j'étais le laquais des auteurs.

4. *L'héritière avait pour Monsieur le Barbier*
Chapon et poulet à souper;
Parfois le pauvre mari dormait dans son lit,
D'autres fois par contre il demandait le clystère;
L'héritière alors chauffait l'eau de vaisselle
Et lui en donnait ensuite un lavement.

6. Ala biek... zien apairia (D)
Un mot que M. Dassance n'a pu lire dans ce vers.

III.
1. Garaztelondon ebili niz esklabo (D)
2. Nahigorik egin establian lo (D)
3. Nausia juiten zen prima ganat gero (Larr) (U)
4. Ni gaxua ützirik etsai dener so (Larr) (U)
5. Hurak eni adar ezarten gero (D)
6. Zeren nintzan egiliren lekhaio (D)

IV.
2. Aihalteko kapu eta ollasko (D)
3. Senhar miserablia batin ohian lo (Larr) (U)
4. Eta bestian aldiz ajütaren galtho (U)
Eta bestin aldiz ajütaren galtho (Larr)
5. Primak ordin plat xahakinak bero (D)
6. Eta harez ajüta eman gero (Larr) (U)

5. Zure senharra adjüent egon zenin,
Balentia handirik zizün egin;
Ezarten zitizün unestak gaztelin,
Ustez adar egiler fabore egin;
Orai berak badütü borontin,
Laket beitira xapel ziratiren pin.

6. Zamari gaixua jakile haigü hartzen:
Haurrak aita nur din deikük erranen;
Haren senharrak ditik aizuk aküsatzen,
Bena gük eztiagü jaun hura sinhesten,
Zeren eztie xapelik haiek jaunsten
Eta prima ez arrunter behatzen.

7. Jinkua, ümilen faboria,
Eta gük dügüna ürgüllia;
Laborari hun bat züzün primaren gradia,
Bena goititü dizü sobera büria;
Nahiz entzün izena anderia,
Galdü tizü hunak eta uhuria.

8. Primak dizü jaunetan sinhestia
Eta haiez ezin egin phartitzia;
Esküz eskü zelarik miserablia,
Harri batetan dizü egin lerratzia;
Hartzen badü aitaren estatia,
Notari dükezü jinen den frütia.

9. Berset hoiek dütinak konposatü
Emazte bat nahi likezü hartü;
Bena nahi likezü lükin ezpiritü,
Ejer, ümil, gazte, eta bertütetsü;
Zure alhaba prima har liozü,
Zützaz beno kuntenago lükezü.

V. Les versions Larrasquet et Urrutigoity sont semblables.

5. *Quand votre mari occupa les fonctions d'adjoint,*
Il fit alors de grands exploits;
Il mettait les gens honnêtes en prison
Croyant favoriser ceux qui font porter des cornes,
Maintenant il en a lui-même sur le front
Et elles se plaisent fort sous le chapeau ciré.

6. *Pauvre cheval, nous te prenons comme témoin;*
Tu nous diras qui est le père de l'enfant;
Son mari accuse les voisins
Mais nous ne croyons pas ce Monsieur
Car ils ne portent pas, eux, de chapeau
Et l'héritière ne prête pas attention aux gens simples.

7. *Dieu, protecteur des humbles,*
Nous, notre défaut est l'orgueil;
Le rang de l'héritière était celui d'une paysanne aisée,
Mais elle a trop levé la tête;
Par désir de s'entendre appeler Madame
Elle a perdu biens et honneur.

8. *L'héritière met sa croyance dans les Messieurs*
Et ne peut choisir entre eux;
Quand la malheureuse passait d'une main à l'autre
Elle a glissé sur une pierre;
S'il prend le métier de son père,
Il sera notaire le fruit qui viendra.

9. *Celui qui a composé ces couplets*
Désirerait prendre femme;
Mais il aimerait qu'elle eût de l'esprit;
Qu'elle fût jolie, humble, jeune et vertueuse;
Il épouserait votre fille l'héritière,
Il en serait plus content que s'il vous avait pour épouse.

NOTES

Cette chanson entre dans le cadre des petits scandales locaux. Les allusions précises sans toutefois désigner quiconque *(Gaztalondoko prima anderia, zure senharra adjüent egon zenin)* permettent de dater le poème, après de patientes investigations dans les archives de la commune de Barcus.

La connaissance de la vie d'Etchahun, en particulier de l'époque allant de 1821 à 1827, où il accomplit cinq années de prison à la suite de l'altercation qu'il eut avec Benoit Goyheneix d'Esquiule, éclairait, semblait-il, la cinquième strophe de cette chanson. Il s'agit d'un adjoint qui mettait les gens honnêtes en prison croyant favoriser celui qui trompait Etchahun.

Or, l'adjoint nommé par arrêté du préfet en date du 19 juin 1821 était un certain sieur Delphin Roger qui prêta serment en août 1821 et resta en fonction jusqu'en 1824 où, démissionnaire, il fut remplacé par le médecin du lieu Jean Armand Alcat. (Le *Musde Alkat Barkoxe* de *«Bi berset dolorusik»)*.

(Archives de la commune de Barcus-Registres des délibérations).

En tant qu'adjoint au maire, Delphin Roger eut à établir un procès verbal au sujet de l'affaire Goyheneix: «Sur quoi, attendu qu' il est établi par le procès verbal de M. l'Adjoint du Maire de Barcus en date du vingt sept octobre mil huit cent vingt un et par les dépositions de tous les témoins entendus, que Benoit Goyhenx fut blessé à la poitrine, le vingt six du même mois, d'un coup d'arme tranchante, et qu'il paraît, particulièrement du rapport du médecin et des déclarations des 2e et 3e témoins, que la blessure du dit Goyhenx était grave et dangereuse quoique ce dernier ait prétendu qu'elle ne lui a pas occasionné une incapacité de travail personnel de plus de vingt jours».

(Tribunal correctionnel de Saint-Palais, Audience du 30-XII-1824).

Ainsi est identifié cet adjoint qui encourt les foudres d'Etchahun plusieurs années après. Delphin François Roger épousa Catherine Muscogorry, héritière de Muscogorry (maison du quartier Gaztalondo) *Gaztalondoko prima anderia* le 5 janvier 1814. De cette union vont naître plusieurs enfants:

1. Justin Pierre, né le 13 avril 1816, décédé le 26 septembre 1817.
2. Marie-Anne, née le 10 février 1819.
3. Marie-Caroline, née le 26 novembre 1821.
4. Clément né le 30 janvier 1825.

Enfin, treize années plus tard, alors que l'union la plus parfaite ne règne pas dans le ménage, naîtra Jean-Baptiste le 13 février 1838.

Il est déclaré le 14 par «Marie Carricart âgée de 32 ans, sage-femme domiciliée au hameau de Sorholus, laquelle nous a déclaré qu'hier à dix heures du matin est né un enfant du sexe masculin en la maison Doullibou, qu'elle nous présente et auquel elle a déclaré donner le nom de Jean-Baptiste, lequel enfant est né de Catherine Muscogorry, épouse de Mr Delphin Roger, receveur buraliste, les deux domiciliés dans la présente commune».

(Arch. Etat civil, Barcus - Naissances 1838, N.° 7).

L'acte d'enregistrement est bizarre car, contrairement à l'habitude, ce n'est pas le père qui va déclarer l'enfant, ce qu'il avait fait pour les autres, et, en outre, on ne mentionne pas fils... de... et de..., sinon simplement le nom de la mère, épouse de... Mais le mystère s'éclaircit lorsqu'on lit la mention marginale: «Reconnu par le père dans l'acte transcrit par les registres de 1845, N.° 32».

En effet, «le treize mai 1845, est comparu le sieur François Delphin Roger âgé de cinquante ans, buraliste, domicilié dans cette commune lequel nous a déclaré qu'il se reconnaissait père d'un enfant du sexe masculin qui fut présenté à notre prédécesseur et fut inscrit sur les registres de l'Etat Civil le 14 février 1838 à 11 heures du matin sous les prénoms de Jean-Baptiste comme étant né de Dame Catherine Muscogorry son épouse».

(Arch. Etat-Civil - Naissances 1945, n.° 32).

Delphin Roger devait mourir deux ans après.

Ces recherches nous permettent de dater l'oeuvre. Au moment où Etchahun la compose, l'enfant n'est pas encore né (str. 1, deux derniers vers) (strophe 2 - vers 6). Ce qui nous renvoie à la fin de année 1837 ou au début de 1838. Seize ans au moins se sont passés depuis l'affaire Goyheneix. Cette poésie est une vengeance personnelle du poète. (strophe5) Le barde Etchahun n'avait pas la mémoire courte. Le dernier couplet ne doit pas être pris au pied de la lettre. On sait qu'Etchahun, s'il vivait à Etchahunia avec sa femme, vivait en fait séparé de corps *(Chanson de sa vie:* strophe 46 *«Estelaric etchaten senharraren ohin»)*.

I. 1. *Prima anderia:* expression ironique.

3. *Eztiala: ez diala.*

4. *Frütia:* le fruit, l'enfant.

5. *kumai:* mot béarnais, la marraine (litt.: commère) celle qui porte l'enfant sur les fonds baptismaux.

6. *abitia:* l'habit (d'un enfant de cinq ans) selon la note de Larrasquet (p. 74).

II. 1. *Ereta:* nom basque de la commune d'Arette, voisine du quartier de Gaztelondo.

Barbera: le barbier, celui dont le métier était de pratiquer les saignées.

2. Litt: marcheur de nuit à Gaztelondo.

3. *zerraill-zerraillü:* clôture *(zerragailu).*

4. *Eia:* introduit une interrogative indirecte qui commence par *nurat.*

Zeian: forme allocutive de tutoiement masculin; le poète s'adresse au cheval, 3e personne du singulier; litt: où il était allé à toi le maître.

5. *Ezpadeikük: ez badeikük,* forme allocutive de tutoiement masculin, au suppositif; litt: si tu ne nous dis pas, toi, quelque vérité.

6. *Izanen dik:* forme allocutive de tutoiement masculin *(ükhen).*

III. 2. *Nahigorik:* forme contracte de *nahiagorik.*

3. *Zeitan:* forme à indice de datif de 1e personne.

4. *kanpun: kanpuan.*

Ellipse de l'auxiliaire après *üzten (nündian)* dont le sujet est *nausia* qui n'est pas à l'ergatif parce qu'il régit dans le vers précédent *zeitan juiten* qui demande le nominatif.

5. *Adar:* sens de corne.

6. *Egiliren:* sous-entendu *(adar egiliren)* le faiseur de cornes.

lekhaio: en navarro-labourdin, *lakaio,* ou *lekaio.* (cf. esp: *lacayo*).

IV. 1. *bazin:* forme contracte de *bazian.*

2. *kapu eta ollasko:* mets très fins et recherchés, béarnais: *capôu.*

3-4. Balancement avec *batian et bestian:* tantôt, tantôt. Ellipse de l'auxiliaire après *lo* (verbe *zagon*).

kristela: le clystère, béarn: *cristéri.*

5. *Ordin:* forme contracte de *ordian.*

hur xahakinak: emploi du pluriel, eau de vaisselle; on dit aussi en français: les eaux usées.

6. *Haiez:* reprend *hur xahakinak.*

Ajüta: peut être le lavement ou la seringue à lavement; ici avec *eman* il s'agit du lavement; la suppression des auxiliaires dans les quatre derniers vers rend le style très alerte.

V. Formes contractes: *zenin* (zenian) *gaztelin* (gaztelian) *borontin* (borontian) *ziratiren* (ziratiaren) *pin* (pian).

1. *adjüent:* (gallicisme) adjoint (cf. l'introduction).

2. *Zizün:* forme allocutive respectueuse dont le complément d'objet *balentia handirik* à l'indéfini est considéré comme un singulier.

3. *zitizün:* forme allocutive respectueuse dont le complément d'objet est au pluriel (*unestak*).

4. *adar egiler:* cf. strophe 3. C'est ici l'allusion à Héguiaphal et à sa propre femme.

5. *Borontin: boronte* vient du latin *frontem.*

6. Le mari de l'héritière devait avoir l'habitude de porter un chapeau ciré. Qu'était ce chapeau? Etait-ce le chapeau haut de forme qui avait des reflets et l'appelait-on à cause de cela *txapel ziratia?* («huit reflets»).

VI. 1. *Haigü:* forme de tutoiement masculin (nous te prenons).

2. *din:* forme contracte de *dian.*

Les formes *deikük, ditik, eztie, eztiagü* sont toutes des formes de tutoiement masculin, l'auteur s'adressant au cheval.

3. *Aizuk:* forme contracte de *aizuak.*
Aküsatzen: gallicisme, accuser.

4. *Jaun hura:* c'est le mari.

5. *Haiek:* renvoie à *aizuk,* qui appartiennent à la classe qui ne porte pas de chapeau: *jente arrunta,* les gens simples.

6. Ellipse de l'auxiliaire (*ziék*), forme allocutive de tutoiement masculin tirée de *izan,* puisque *prima* est au nominatif et non à l'ergatif.

VII. 1. *faboria:* celui qui favorise.
ümilen: humble (latin *humilem*).

2. litt.: et nous ce que nous avons, l'orgueil.

3. *gradia:* grade; *gradü* (latin *gradum*).
züzün et *dizü:* formes allocutives respectueuses.
goititü: manifestation autant physique que morale de l'orgueil.

5. litt.: voulant entendre le nom Madame.

6. *tizü: ditizü:* complément d'objet au pluriel (*hunak eta uhuria*).
Etchahun a employé plusieurs fois cette expression pour lui-même.

VIII. 1. Litt.: l'héritière a la croyance dans les messieurs; *jauna;* représente ici la classe bourgeoise.

2. litt.: et d'eux ne pouvoir faire le départ.

3. *esküz eskü:* expression qui marque l'accord, la complicité.

4. litt.: sur une pierre elle a fait la glissade.
lerratü: veut dire aussi fauter.

5. *estatia:* l'état, le métier, *estatü* (lat. *statum*).

6. *dükezü:* forme allocutive respectueuse de futur; avec *notari,* il apparaît que l'héritière de Gaztelondo a eu,

pendant cinq années où elle a été séparée de son mari, deux amants qui auraient été le barbier d'Arette et un notaire, tous gens de la bourgeoisie.

IX. 1. *dütinak:* forme contracte de *dütianak.*
konposatü: gallicisme; Etchahun sait aussi dire *huntü.*

2. *likezü:* forme allocutive respectueuse de 3e personne du singulier du conditionnel.

3. *lükin:* forme contracte de *lükian (lüke-an),* subjonctif futur, potentiel: qu'elle pût avoir.

4. *bertütetsü:* a été mis à dessein en fin de vers. C'est à la fois l'allusion aux aventures de l'héritière et peut-être à celles de sa propre femme.

5. *alhaba prima:* il s'agit de la fille aînée de Catherine Muscogorry (cf. l'introduction aux notes).
Liozü: conditionnel futur, forme allocutive respectueuse de 3e personne du singulier.

6. *kuntenago:* vient de *kuntent; kuntenago* doit exister à côté de *kuntentago.*
lükezü: conditionnel présent de 3e personne du singulier de *izan* à la forme allocutive respectueuse.

KHANTOREN KHANTATZEKO

(1829)

1. Khantoren khantatzeko bada süjet berri,
Urdiñarben diela hüllan ükhen xagri;
Prima batek erosi funts bat berririk,
Kreanzier zaharrek abantzü ideki.

2. Omize gañetik Urdiñarbera
Jaun gazte bat juan da espusatzera;
Xalanda zahar bat oposatzera,
Berak eraman dizü sakolan papera.

3. Espos horrek letera jaun erretorari:
Musde Behiagoitik hau deizü igorri;
Haren arrapostia huntan da ageri,
Zure espusatzia etzeitala sori.

4. Espos horrek behala, süjet zian bezala,
Jaun erretorak ziala traditü gisala,
Jakin balü zer eman zeion sakolala,
Urthukiren ziala ühaitzian behera.

5. Espos hori behala zaldiz hiriz hiri
Arranjü egitera andre zaharreki;
Diharü franko bazizün sakolan iruski,
Prima kuntentatü, bena dihariak ützi.

6. Prima horrek bazizün ordian bihotz min,
Haren marraketarik aisa dügü jakin;
Bi hogei ezteliar jarririk mahañin,
Eta harek arratsen senharrik ez ohin.

7. Basila Olivero, entzün dit batzare
Zük badüzüla bost-pa sei amore;
Ni edireiten nüzü batere bat gabe,
Bat eman izadazüt khantoren jornale.

Francisque-Michel: Le Pays Basque (p. 528-529). Traduction de «Khantoren khantatzeko bada sujet berri»

1. *Il y a sujet nouveau pour chanter des chansons:*
A Ordiarp on a presque été abreuvé de chagrins;
Une héritière acheta un fonds tout neuf;
Les vieilles créancières ont failli le lui enlever.

2. *D'Abense de Haut à Ordiarp*
Un jeune Monsieur est allé épouser;
Une vieille pratique de s'opposer;
Lui même a emporté l'opposition dans la poche.

3. *Cet époux de remettre la lettre à M. le Curé:*
Monsieur Behiagoity vous envoie ceci.
Sa réponse paraît clairement ici,
Il ne m'est pas permis de célébrer votre mariage.

4. *Cet époux sur le champ, comme il en avait le motif,*
(de riposter) que sans doute M. le curé l'avait trahi;
Que s'il eût su ce qu'il lui avait mis dans la poche,
Il se serait empressé de le jeter au fond de la rivière.

5. *Cet époux aussitôt de courir à cheval de ville en ville*
Pour faire des arrangements avec ses vieilles maîtresses;
Heureusement qu'il avait de l'argent en abondance dans la [poche.
Il satisfit l'héritière mais il laissa ses écus en route.

6. *Cette héritière, avait alors des angoisses,*
Nous l'avons facilement connu, à ses cris.
Deux vingtaines de convives (étaient) assis à table,
Mais point d'époux le soir couché à son côté.

7. *Basile Olivero, j'ai ouï dire naguère*
Que vous avez cinq ou six maîtresses.
Moi je me trouve sans en avoir une:
Donnez m'en une pour prix de ma chanson.

NOTES

A vrai dire, personne dans la tradition orale n'a désigné cette pièce comme étant d'Etchahun. M. Dassance a pensé qu'on pouvait la lui attribuer. Il a écrit en note:

«Cette pièce est extraite du Pays Basque de Francisque-Michel (p. 528 et 529 en note). Bien que Michel ait omis d'en indiquer l'auteur, le lecteur jugera sans doute qu'on ne se trompe pas en l'attribuant à Etchahun.»

Ainsi, c'est uniquement par intuition ou par critique interne du style (sans toutefois en donner les raisons) que cette chanson figure dans le recueil. Une étude plus poussée nous permettra de démontrer, dans une certaine mesure, la justesse de cette intuition.

Nous pouvons en gros situer la pièce dans le temps grâce au «Musde Behiagoity», curé d'Abense de Haut qui mourut à Abense le 27 septembre 1839. Ce mariage qui fit scandale se passait donc avant cette date. Il restait à retrouver la trace de ce Basile Olivero dans les registres d'Etat civil d'Abense de Haut.

Le 5e jour complémentaire de l'an XII, Engrâce Salaber décède dans la maison d'Oliveron. Ainsi se confirmait ce que l'on pouvait prévoir, c'est-à-dire que Olivero était le nom déformé d'une maison d'Abense et que les gens qui y habitaient pouvaient avoir un autre patronyme. Le 28 pluviose an XIII Pierre Lageire, mari de feue Engrâce Salaber meurt dans la maison d'Oliveron.

Le 23 août 1816 comparaissent Jean Althabégoity dit Oliveron fils majeur de Jean Althabégoity dit Cuburu et Antoine Rospide dit Iriart lesquels ont déclaré que le dit Althabégoity dit Cuburu mari de Marie Jaureguiber dite Oliveron est décédé hier.

Ce document donnait le nom de famille des propriétaires de la maison Oliberon d'Abense.

Deux autres extraits d'état civil nous permettent de retrouver le protagoniste de la chanson.

Le 23 juin 1818, comme témoin du mariage de Pierre Garicoix et d'Engrâce Garat nous trouvons Basile Althabégoity âgé de 22 ans. (Il avait dû naître en 1799 ou 1800, les archives d'état civil de cette époque étant perdues).

Après cela, les archives d'état civil de la mairie d'Ordiarp donnent la clef de l'énigme: «l'an mil huit cent vingt neuf et le dix neuf du mois de janvier... sont comparus en notre maison commune le nommé Basile Althabégoity, âgé de vingt huit ans, cultivateur né et domicilié à Abense de Haut fils majeur et légitime des feus Jean Althabégoity y décédé le vingt quatre août mil huit cent seize et de Marie Jaureguiber aussi y décédée le dix neuf janvier mil huit cent vingt quatre, les deux cultivateurs et domiciliés pendant leur vivant dans la dite commune d'Abense de Haut; et demoiselle Marie Chuhando, âgée de dix huit ans, cultivatrice, née et domiciliée à Ordiap, fille mineure de Saint-Jean Chuhando, instituteur et de Jeanne Queheillaber, cultivatrice, les deux domiciliés en cette commune d'Ordiarp, ci présents et consentants, lesquels»...

Ainsi ce mariage qui défraya la chronique locale par l'absence du mari dans le lit conjugal, le soir des noces, fut célébré au début de l'année 1829.

Or, en cette même année, 1829, Etchahun vivait à Ordiarp, quartier de Garaibie selon un acte notarié passé par devant Me Dalgalarrondo, notaire à Mauléon:

«Par devant... furent présents les Sieurs Joseph Hegoburu cultivateur demeurant en la commune de Barcus d'une part...

Et Pierre Topet dit Etchahon cultivateur de la dite commune de Barcus, demeurant en celle d'Ordiarp, quartier de Garraibie, d'autre part... Dont acte fait et passé à Mauléon en l'étude, le 15 février 1829».

Peut-on douter qu'Etchahun, vivant à Ordiarp, ait pu ne pas chansonner un événement qui dut faire la joie des habitants d'Ordiarp et composer ainsi un anti-épithalame. Le sujet se prêtait trop bien à sa verve caustique.

I. 1. Premier vers très traditionnel.

2. *Diela:* 3e personne du pluriel, valeur de on.

xagri: à la déclinaison indéfinie, conçu comme un singulier grammaticalement *(diela)* mais comme un pluriel pour le sens, d'où la traduction de Francisque-Michel: on a presque été *abreuvé* de chagrins.

3. *funts:* Etchahun joue avec ce mot dont le sens est *propriété,* mais ces deux vers posent le sujet par métaphore, ici, tirée de la terre. L'époux est la propriété nouvelle.

4. *kreanzier:* Francisque-Michel ne s'est pas trompé en traduisant par le féminin. Les créancières de ce fonds hypothéqué sont les anciennes maîtresses du futur époux.

Ellipse des auxiliaires dans ces deux vers.

II. 1. *Omize gañe:* Abense de Haut, village de la Haute-Soule près de Tardets.

Urdiñarbe: village de la Basse-Soule entre Mauléon et le col d'Osquich.

Ce premier vers a un rythme (6 + 5) alors que la chanson a pour mètre le vers de 13 syllabes (7 + 6).

2. Vers faux (7 + 5).

3. *Xalanda:* féminin de *xalanta.* Etchahun joue sur les deux sens de ce mot: galant et client. Il s'agit ici de la maîtresse (en béarn: *chalan, chalande;* en fr.: *chaland, chalande:* client.) (Le vers est faux (6 + 5).

4. L'opposition *(papera)* lui avait été donnée par le curé d'Abense de Haut à remettre au curé d'Ordiarp.

III. 1. Ellipse du verbe.

2. *Musde Behiagoity:* curé d'Abense de Haut de 1803 à 1839 (cf.: Daranatz, Eglise de Bayonne).

3. *Haren arraspostia:* la réponse du curé d'Ordiarp.

huntan: en ceci, mot qui introduit le 4e vers.

4. *Zure espusatzia:* célébrer votre mariage.

Sori: qui est permis par l'église par opposition à *zilhegi:* permis par la loi et *haizü:* permis (en général).

IV. 1. *Süjet zian bezala:* Francisque-Michel traduit par: il avait raison. Nous nous écartons de lui car *süjet* a le sens de sujet, cause, motif: il en avait le motif.

2. Proposition énonciative: *Ziala traditü,* mais le verbe de la proposition principale est sous-entendu, Francisque-Michel l'a traduit par; de riposter.

Jaun erretora: c'est le curé d'Abense de Haut qu'il accuse de l'avoir trahi.

3. *Zeion:* Francisque-Michel donne *zion* qui n'est pas souletin. Larrasquet corrige très justement en plaçant l'auxiliaire de 3e personne à indice de datif de 3e personne.

4. *ühaitzian:* le Saison, rivière de Soule, ainsi appelée en basque.

V. 1. Ellipse du verbe *(juan da)* portant sur les deux premiers vers.

2. *Arranjü:* arrangement, substantif tiré de *arranjatü. Andre:* a le sens de maîtresse.

Nous sommes revenus au texte de Francisque-Michel. Larrasquet, par erreur peut-être, a mis au singulier *zaharrareki* au lieu du pluriel *zaharreki.* C'est le pluriel qui convient puisque le jeune homme a plusieurs maîtresses. Le vers, faux chez Larrasquet, redevient juste.

3. Francisque-Michel donne *diru* qui n'est pas souletin. Larrasquet corrige en *diharü* mais le vers est faux.

bazizün: il avait; forme allocutive respectueuse de 3e personne de l'imparfait.

4. Il est curieux de constater que Francisque-Michel donnait au vers suivant *dihariak;* ellipse des auxiliaires après *kuntentatü* et *ützi.*

VI. 1. *bihotz min:* à l'indéfini, valeur de pluriel.

2. *marraka:* litt.: cris perçants du petit enfant. Nous ne savons pourquoi Francisque-Michel traduit par soupirs et cris, c'est aussi le béguétement, cri de chèvre.

3. *Bi hogei:* curieux à côté de *berrogei* constamment employé par Etchahun dans la Chanson de sa vie. Deux vingtaines d'invités. Ellipse des auxiliaires dans les deux derniers vers.

Formes contractes: *mahañin* (mahañian) *ohin* (ohian). Francisque-Michel donnait *mahainian* et *ohian.* Larrasquet a très justement corrigé en redonnant l'unité de rime à la strophe et permettant aux deux derniers vers de retrouver le rythme exact.

VII. 1. *Basila Olivero:* (cf. introduction) Basile Althabégoity de la maison Oliberon d'Abense de Haut.

Batzare: béarnais et gascon, *batzarre:* tapage, bruit; ici c'est le sens de rumeur.

2. *Amore; xalanda, andre:* maîtresse.

badüzüla: emploi du singulier, car le complément d'objet est à l'indéfini, même s'il a un sens de pluriel *(bost pa sei).* (cf.: *Mündian malerusik* 1827 - VIII - 3).

3. *nüzü:* forme allocutive respectueuse quand il s'adresse à Basile Olivero.

batere bat gabe: Etchahun est à ce moment là à Garaibie séparé de sa femme depuis 1821.

4. *Eman izadazüt:* Francisque-Michel donnait *eradazü* (?) Nous préférons suivre Larrasquet.

Jornale: jorhale chez Francisque-Michel et Larrasquet. Il ne fait pas de doute que nous avons une coquille typographique dans le livre de Francisque-Michel. Nous corrigeons par *jornale* d'autant que la traduction de Francisque-Michel est: pour prix de ma chanson.

MONTEBIDORAT JUAILIAK

autre nouvele chanson sur qui vont à montevido

1. Bi versseten hountceco dembora dut hartcen
Uscal herri gucian, nahis khantaditcen
Montevidorat dira hanits aviatcen
Bere khartiel houna, beitie kitatcen
Eta gaistouagouan, fortuna tchekatcen.

2. Hauda uscaldunaren sistima tristia
Hurrunian beitie bere sinhestia
Oustez aisago eguin han aberastia
Deus estien lekian, cer aperentcia
Horida arrantçura larrerat jouitia.

3. Suget falssu elibat, gitençaitce hanti
Nahis gente eroztes, cerbait ırabaci
Guero hayec laydatcen, herria askarki
Nahis ahal beçain bat eraman hebenti
Bere fortunac behar hec eguin simpleki.

4. Aita etamer deitce haurrac galerasten
Hastençaitcen phuntian, cerbaiten eguiten
Oustes fortunen tcherkha, dutie igorten
Beren etchen beharrac, beiteitce emaiten
Haurren gaiski eçartez, berac gaiski jarten.

5. Aytama hourac dira, eçarten nigarrez
Haurrac haboro ikhous, estitcen beldurrez
Trete hec hitc emaiten, khountu hartcera hez
Lehen etceiskitcenac, saleraci urhez
Saleracitcen deitce, ordian gueçurrez.

CEUX QUI PARTENT POUR MONTEVIDEO

1. *Je prends le temps de composer deux strophes*
Voulant qu'elles soient chantées dans tout le Pays Basque;
Beaucoup partent pour Montevideo;
Ils quittent leur bonne contrée,
Et cherchent fortune dans un endroit plus mauvais.

2. *Ah! le triste système que celui du Basque:*
Il met sa croyance dans les pays lointains;
Croyant s'enrichir plus facilement là-bas
Là où les gens n'ont rien, quelle illusion!
Cela s'appelle aller pêcher dans la lande.

3. *Certains hommes fourbes viennent de là-bas*
Voulant gagner quelque chose en achetant des gens;
Ensuite ils vantent beaucoup le pays
Voulant en amener tant qu'ils peuvent;
Il faut bien qu'ils fassent à bon compte leur fortune.

4. *Ils font perdre leurs enfants aux parents*
Au moment où ils commençaient à faire quelque chose;
Croyant qu'ils les envoient chercher fortune,
Ils leur donnent tout ce dont ils ont besoin à la maison;
Tout en plaçant mal leurs enfants, eux-mêmes se mettent mal.

5. *Ces parents se mettent à pleurer*
Craignant de ne plus revoir leurs enfants;
Ces traîtres leur promettent d'en prendre soin;
Ceux qu'ils n'auraient pu autrefois leur faire vendre à prix d'or
Ils les leur font vendre alors pour des mensonges.

6. Haur gacho houracdira itchassouan sartcen
Bere galerasliac, guidataco hartcen
Mountevidora ordoun, guero hec kitatcen
Ordian hasten dira, bihots min eguiten
Ceren bere aitamac, kitatu çutien.

7. Goure ayta estia, çoure haurregaty
Odola ichourtera, çunikina utci
Guc dugun estatia, ounssa baceneki
Fi gasto eguiteco, baçunuke aski
Gu traditu gutien, traidore hegati.

8. Goure ama trendia, guc utcia etchen
Goure abiatcian, bihots min eguiten
Egun goure plagniac, Baçuntu entçuten
Noula çoure utcia, dugun deithoratcen
Nahigo guntukeçu ikhoussi ehorsten.

9. Ecin bicis guirade, jarriric esclavo
Etchen guntialarik, guc beharrac oro
Anayac guirade eçari soldado
Arreben estatia, aldis tristiago
Haren ayphatciaçait, hayen phartes laido.

(fait par Etchahon de Barcus le 2 août 1853)

6. *Ces pauvres enfants pénètrent dans l'océan,*
Ils prennent pour guide ceux qui les font perdre;
Aussitôt arrivés à Montevideo, ceux-ci les abandonnent,
Alors ils commencent à éprouver de la peine
D'avoir quitté leurs parents.

7. *Oh notre doux père qui pour vos enfants*
Auriez laissé verser votre sang,
Si vous saviez bien dans quel état nous sommes,
Vous en auriez assez pour vous suicider
A cause des traîtres qui nous ont trahis.

8. *Oh! notre tendre mère que nous avons laissée à la maison,*
Si affligée au moment où nous sommes partis!
Si vous entendiez aujourd'hui nos plaintes,
Combien nous déplorons de vous avoir quittée,
Vous préféreriez nous voir porter en terre.

9. *Ne pouvant arriver à vivre, nous nous sommes soumis à l'esclavage*
Alors que nous avions tout ce qu'il fallait chez nous;
Les frères, nous nous sommes engagés comme soldats,
La condition de nos soeurs est encore plus triste,
Y faire allusion m'est un affront pour elles.

NOTES

Antoine d'Abbadie, dont la famille est originaire d'Arrast, lui-même né en émigration d'un père émigré et d'une mère Irlandaise, est connu dans les milieux scientifiques français car, avec son frère Arnaud, il a exploré de nombreuses régions inconnues d'Abyssinie. Homme riche, il vient passer la saison d'été sur la côte basque et il s'installe à Urrugne où il fera construire le château d'Abbadia qu'il léguera à l'Institut de France.

Depuis 1851, il organise à Urrugne des fêtes basques qu'il dote de nombreux prix et fait aussitôt figure de mécène extrêmement généreux (1). Mais en 1853 il ne se contentera pas de la partie de rebot traditionnelle; il y ajoutera un concours de poésie basque ouvert aux poètes des sept provinces. Antoine d'Abbadie s'est préoccupé du jury. Il a écrit au chanoine Harriet, directeur au Grand Séminaire de Bayonne où il enseigne l'histoire ecclésiastique, et celui-ci lui répond par lettre le 3 juin (2):

«J'ai reçu avant hier votre très aimable lettre; m'étant aussitôt entendu avec M. l'abbé Dassance de son objet, me voilà en mesure de vous répondre».

Les noms de Messieurs les juges du concours seraient: l'abbé Haramboure vic-gen-, l'abbé Dassance chanoine, l'abbé Harriet directeur au Grand Séminaire, l'abbé Lissardy, doyen de Hasparren, M. Ducos de Saint-Jean-de Luz; il est bien entendu que nous réclamons l'honneur de votre présidence; il nous est dû. Je me permets une observation particulière: pourquoi ne pas s'adjoindre M. Goyetche, très estimable traducteur de la Fontaine et de plus quelque laïque, ne serait-ce que pour diversifier les couleurs? Du reste il peut bien se faire qu'à un jour fixe tous ne soient pas disponibles et qu'un nombre un peu exagéré se réduise dans la réalité au nombre strictement honnête».

---

(1) Jean HARITSCHELHAR, Urrugne 1851-1961. *Gure Herria* 1961, p. 193-205.

(2) B. N. Paris NAF 21747 F° 479-480.

Le sujet du concours avait déjà été lancé et le curé de Bardos, l'abbé Hiribarren, avait déjà publié dans le Messager de Bayonne un poème sur les regrets du basque partant à Montevideo (3). Cela risquait de dérouter les futurs candidats. Le chanoine Harriet, dans la même lettre, remarque que le «sujet du concours reste intact malgré l'abondante versification de M. le Curé de Bardos». Toutefois il suggère à A. Abbadie d'écrire un article destiné à préciser davantage ce que désire le jury. Cet appel lancé dans le Messager de Bayonne est repris ensuite par le Mémorial des Pyrénées de Pau (4).

«Quelques amis du Pays Basque nous prient d'annoncer qu'ils donneront le 5 septembre prochain sur la place d'Urrugne et avant la partie de balle, une once d'or et un *makila* ou bâton basque, à l'auteur de la meilleure chanson exprimant les *regrets d'un basque en partance pour Montevideo.*

La chanson ne devra pas avoir plus de cinquante vers, être en strophes et être adaptée à un air basque connu que l'auteur indiquera.

M. M. l'abbé Dassance, chanoine, l'abbé Harriet, directeur au grand Séminaire, l'abbé Lissardy, doyen de Hasparren, l'abbé Goyetche d'Urrugne, Ducos, propriétaire à Saint-Jean-de-Luz, Leremboure, avocat à Bayonne, d'Abbadie, membre correspondant de l'Institut ont bien voulu accepter les fonctions de juges de ce concours national dans la plus belle et la plus parfaite des langues.

M. M. les chansonniers basques sont priés de faire remettre leurs compositions avant le jour de l'Assomption, et franc de port à M. l'Abbé Harriet au Grand Séminaire de Bayonne.

Si parmi les pièces envoyées à ce concours; il s'en trouvait écrites dans les dialectes de Soule, de Navarre, de Guipuzcoa ou de la Biscaye, M. M. les juges s'en adjoindraient d'autres choisis parmi les indigènes de ces provinces. Les noms de ces juges seraient alors publiés en même temps que la chanson qui aurait mérité le makila.

Nous invitons les Basques d'au delà des monts à contribuer à ce concours national. Unis par le coeur, par les habitudes et par la tradition, les peuples qui habitent les deux versants des Pyrénées doivent être animés d'une noble émulation pour chanter les douceurs, vanter les charmes du Pays qu'ils aiment plus que tout.

(3) "Le Messager de Bayonne", 12, 17, 19, 21, 24, 28, 31 mai 1853.

(4) "Le Mémorial des Pyrénées", n.° 70 Samedi 11 juin 1853.

Afin de stimuler ses compatriotes Antoine d'Abbadie publie un nouvel article destiné à répondre à une objection (5):

«Nous avons déjà parlé de l'offre d'une once d'or et d'un *makhila* faite par quelques amis de notre pays à l'auteur de la meilleure chanson basque exprimant les regrets d'un compatriote qui abandonne ses foyers pour chercher fortune à Montevideo. Cette chanson ne doit pas avoir plus de 50 vers car la meilleure récompense du poète préféré doit être dans la bouche des jeunes gens, des jeunes filles et de tous les basques qui savent chanter et aimer et leur mémoire mobile ne retient pas les compositions trop longues. Nous venons d'apprendre que l'un des juges du concours M. de Larralde-Diustéguy maire d'Urrugne veut donner l'exemple en fesant chanter la pièce préférée par un choeur de nos montagnards. Cette cérémonie aura lieu sur la place d'Urrugne avant la partie de rebot qu'on y jouera en septembre prochain à l'occasion de la fête patronale. On aura soin de suivre l'air basque choisi par l'auteur qui aura mérité le *makhila*.

Quelques uns de nos amis nous ont fait à cet égard une objection qui nous a surpris: «comment, disent ces futurs aspirans, un Basque en partance pour Montevideo a-t-il des regrets? S'il est peiné de quitter son pays, eh bien qu'il y reste!».

Nous ne concevons pas ce raisonnement. Si le basque dit adieu au foyer de ses pères, ce n'est pas pour l'oublier, pour le renier. C'est uniquement pour améliorer son sort, pour chercher un peu de bien-être que son imagination inquiète lui fait espérer au delà de la grande mer: c'est parce qu'il ignore dans sa ferveur juvénile les mille déceptions des rêves de la Plata, c'est parce qu'un très petit nombre d'aventuriers habiles et favorisés a pu rassembler péniblement une modeste aisance et *rentrer dans sa patrie,* pour acheter le patrimoine d'un voisin moins heureux. Quant au Basque assez égaré pour mépriser les traditions paternelles et la langue magnifique qu'il a apprise auprès de sa mère nous consentons si ce phénomène existe à ce qu'il soit effacé de la mémoire de ses compatriotes, oublié dans leurs chansons et excommunié le soir à la veillée de la famille. Mais nous faisons là une supposition impossible en répondant à une objection puérile. Si le Souletin exilé volontaire, ne songe pas avec plaisir à sa montagne Ahuntzemendi, si le Labourdin au milieu de ses fatigues dans le nouveau monde n'espère pas revoir des rives de l'Océan le sommet du Mt Larhune, si le coeur du Biscayen ne sait plus tressail-

(5) Le manuscrit de cet article se trouve à la B.N. Paris, N.A.F. 21746, folio 164.

lir en songeant au chêne de Guernica, si le Guipuzcoan oublie son Yaizquibel ou son Loyola, si l'habitant de l'une ou l'autre Navarre n'admet plus que ses ancêtres ont vaincu à Roncevaux le preux des preux, nous consentons à ce que nos émigrés d'hier se regardent comme des bannis indignes de fouler leur terre natale. Nous ne parlons ni des pères ni des mères auxquels chacun en partant a promis son retour avec la fortune, qui prient pour leurs enfants éloignés et qui se croient soutenus par leurs prières. Nous ne parlons pas des compagnons d'enfance, des jeunes amies que tous les trésors de Montevideo, s'il en existe, ne feront pas oublier. Des milliers de basques pleurent leurs frères absents et invoquent pour eux le secours de Dieu: ils voudraient entendre une réponse dans de jolies rimes chantées sur l'un des ces airs si chers à leurs souvenirs.

Les juges de ce petit concours désirent que les chansons soient remises sans frais chez M. l'Abbé Harriet directeur au Séminaire de Bayonne *au plus tard* à la veille de l'Assomption, le 14 août prochain. On n'exclura aucun dialecte, on n'en préférera aucun; les juges ne seront guidés que par l'appréciation du mérite des pensées et de la manière dont elles seront rendues.

Nous invitons nos abonnés basques à expliquer ce qui précède à leurs amis, à leurs voisins et même à leurs serviteurs, car plus d'un laboureur ne manie pas mieux la charrue que la rime. Nous prions aussi nos confrères d'au delà les monts de se rendre les échos d'un projet qui ne les intéresse pas moins que nous».

Le sujet a été imposé et son choix est particulièrement intéressant, car il est d'une actualité brûlante. Depuis vingt ans en effet, (vers les années 1830) l'émigration vers les rives de la Plata commence à sévir au Pays Basque. L'Uruguay cherche à attirer des Européens pour que soit mise en culture la terre uruguayenne. Un certain Bellemare, agent du dit gouvernement, se fait aider dans sa tâche de recrutement par quelques recruteurs au verbe romantique tel le docteur Philippe Labarraque adjoint au maire de Baïgorry (6):

«Quarante Baïgorriens, robustes, travailleurs, déterminés, sans reproches, vont partir le 28 de ce mois à bord du Brésilien pour cette terre lointaine: nous leur souhaitons bonheur et prospérité car c'est *presque* sur notre parole qu'ils se livrent, comme en aveugles, aux caprices de la fortune et des tempêtes. Jeunes Baïgorriens, mes compatriotes, adieu! La généreuse hospitalité d'un peuple qui vous res-

(6) "Le Mémorial des Pyrénées", n.º 128, Samedi 24 octobre 1835.

semble vous attend sur l'autre rive de l'Océan!, Courage! Un ciel toujours riant, une plaine sans bornes, inculte, aux délicieux pâturages, parcourue par d'innombrables troupeaux: un air continuellement assaini par la brise de ses larges fleuves dont les sources profondes jaillissent à 500 lieues des flancs déchirés des Cordillières! Ce sont là, jeunes Basques, les émotions qui vous appellent à l'extrémité du Nouveau Monde. Allez! la civilisation fonde sur vous de légitimes espérances. Allez et montrer à l'Uruguay l'exemple d'une conduite régulière, unie à l'amour du travail et à la pratique des bonne mouers. Mes amis, la France vous accompagne de ses voeux, mais sa vigilante sollicitude ne sera entièrement satisfaite que lorsque, dans dix années, elle vous verra tous chargés de vos économies descendre joyeusement sur nos côtes et saluer avec transport les doux rivages de la Mère-Patrie»!

Mais l'engouement pour Montevideo et l'Argentine est tel que l'émotion grandit en Pays Basque car les villages des arrondissements de Bayonne et de Mauléon commencent à se vider:

«Plus de cinq mille passeports ont été délivrés à la Préfécture des Basses-Pyrénées, depuis 1832 pour la République de l'Uruguay. On peut évaluer au moins à deux mille le nombre des Basques qui ont franchi la frontière afin d'aller s'embarquer en Espagne pour la même destination. Ces deux chiffres ne justifient que trop l'insistance avec laquelle nous n'avons cessé de combattre l'engouement déplorable qui s'est emparé des populations de nos campagnes!» (7).

De 1840 à 1860 le Conseil général des Basses-Pyrénées ne cesse d'adresser des suppliques aux gouvernements successifs afin qu'ils prennent des mesures pour arrêter l'émigration.

En 1844 la question de la Plata arrive à l'ordre du jour à la Chambre des députés où Thiers attaque le système politique suivi à l'égard de Montevideo. Au cours de son intervention Chegaray, député des Basses-Pyrénées cite les chiffres suivants: De 1832 au Ier Août 1843, 8174 individus appartenant à peu près tous à la population basque sont partis pour Montevideo ce qui représente 1/20e de la population (8).

L'émigration semble diminuer à la fin du règne de Louis Philippe, mais elle reprend de plus belle au cours des années 1850-1854. Les chiffres nous sont fournis par Francisque-Michel (9).

(7) "Mémorial des Pyrénées", n.º 100, samedi 21 août 1841.
(8) "Mémorial des Pyrénées", n.º 80, samedi 8 juin 1844.
(9) FRANCISQUE-MICHEL: *Le Pays Basque*, p. 193.

«L'émigration des Basques vers les bords du Rio de la Plata... a pris ces derniers temps une extension alarmante pour le département des Basses-Pyrénées dont la population s'affaiblit de plus en plus. En 1848 le nombre des émigrants montait à 672; l'année suivante à 1012 et à 1807 en 1850. Nous n'avons pas de renseignements pour 1851-1852 mais nous savons qu'en 1859, 977 hommes 299 femmes, en tout 1206 individus, quittèrent la France et que ce chiffre s'éleva en 1854 à 2838, dont 2133 hommes et 705 femmes donnant ainsi sur l'année précédente l'énorme augmentation de 1632 émigrants, dont 1156 du sexe masculin et 478 du sexe féminin.»

Le sujet n'avait donc pas été choisi à la légère. Parmi les 37 concurrents, qui présentèrent un poème, se trouvait Etchahun. Le manuscrit qu'il envoya, daté du 2 août 1853, se trouve à la Bibliothèque du Petit Séminaire d'Ustaritz dans les papiers Harriet qui vraisemblablement avait conservé tous les poèmes. Cette chanson a déjà été publiée en appendice dans le recueil de Lhande et Larrasquet (pp. 115-116). En le comparant au texte des pages 68 et 69 il est manifeste que Larrasquet s'est livré à des corrections de puriste que nous relèverons dans les notes ci-jointes. Bien entendu c'est le texte original que nous donnons dans notre édition.

I. 1. Le premier vers commence d'une manière traditionnelle.

2. *Khanta ditcen:* subjonctif présent, 3e personne du pluriel, valeur de *on*. (cf. dernier vers de *Ahaide delezius: Ziberuan khanta itzazie*). Etchahun a conscience qu'il présente cette chanson à un concours ouvert à tous les Basques. Il prétend donc être chanté dans tout le Pays Basque.

3. *Montevidorat:* Remarquer la contraction par rapport à l'esp. *Montevideo*. On devait dire *Montevidon* et, comme l'indique le texte, *Montevidorat*.

4. *Khartiel:* mot spécifiquement souletin pour désigner le pays, la contrée; compte pour 3 syllabes.
beitie: beit + *die:* l'objet est singulier.

5. Etchahun écrit *tchekhatcen:* Larrasquet met *tcherkhatzen* (voir BN. *Cheka* et *cherka*.)

II. 1. *Uskaldunaren:* singulier collectif. Larrasquet a corrité en *bü mehekeria: bürü mehekeria,* le *sistima tristia* d'Etchahun.

2. *beitie:* 3e personne du pluriel, *Uskaldüna,* conçu comme singulier au premier vers est repris au pluriel au 2.° comme sujet de *beitie,* sans toutefois être exprimé.

Litt.: ils ont leur croyance dans le lointain (dans tout ce qui est éloigné).

3. litt.: croyant faire là-bas plus facilement l'enrichissement.

4. *estien: ez dien:* 3e personne du pluriel, *on;* litt.: là où on n'a rien.

Cer aperentcia: interjection du langage parlé, qui marque l'incrédulité (cf. béarnais: *aparenci*).

5. Régi par *jouitia,* nous avons *arrantçura* (de *arrantçu*). Larrasquet a mis le souletin *larrilat* (de *larrialat*) alors que, pour le concours, Etchahun avait volontairement écrit du «manech» *larrerat:* la lande. L'expression est jolie pour marquer l'absurdité du départ en Amérique.

III. 1. *Elibat:* indéfini qui a valeur de singulier ou de pluriel. Ici pluriel, à cause de *giten çaitce* (indice de datif de 3e personne du pluriel).

2. *Eroztes:* infinitif nominal à l'instrumental indéfini, valeur de gérondif. Le mot est extrêmement fort. Il évoque une véritable traite des Basques.

3. *Hayec:* il s'agit de *suget falssu elibat.*
Herria: le pays (Montevideo).

4. litt.: voulant emporter d'ici le plus possible.
Larrasquet a mis: *Ahalaren beharrez eraman hebeti.*

5. *hec: hayec,* se rapporte toujours aux «négriers». Ellipse de l'auxiliaire *die.*
Simpleki: évoque l'idée de quelque chose de simple, d'aisé, de facile: à bon compte, sans efforts.

IV. 1. *Aita etamer:* l'élision est faite par Etchahun à cause du rythme du vers.

2. Inversion voulue par le poète. En prose on dirait *cerbaiten eguiten hasten çaitcen phuntian.* Larrasquet écrit *hasterat* au lieu de *hasten.*

3. *fortunen:* emploi du pluriel (cf.: *fortunac*-III-5) génitif complément de l'infinitif radical *tcherkha.*

tcherkha: voir 1e strophe *tchekatcen (sans r).* Changement de sujet; alors que le sujet est *ils (suget falssu elibat)* dans les deux premiers vers, le sujet de *dutie* est maintenant *aita etama.*

4. *Berec:* eux-mêmes, *aita etama.*

Etchen beharrac: expression très concise; litt.: les ayant besoin à la maison.

5. Le dernier vers indique remarquablement par la répétition de *gaiski,* bien réparti dans chacun des hémistiches, le double malheur et des parents et des enfants.

Eçartes: instrumental, valeur de gérondif; litt: par la mise mal des enfants (*haurren* est un génitif).

V. 1. *Aytama:* élision voulue par le poète pour le rythme du vers.

2. *estitcen: ez ditzen:* subjonctif présent introduit par *beldurrez.*

3. *trete:* du béarnais *tret-e:* traître, traîtresse.

khountu hartcera: emploi de l'adlatif, assez inattendu. Larrasquet a mis le nominatif: *khuntü hartzia.*

Hez: haiez.

4. *etceiskitcenac: ez-zeizkitzen-ak,* imparfait conjectural.

5. Etchahun reprend le mot *saleraci* qui répond à *erostez* de la 3e strophe. Il s'agit toujours d'une véritable traite. Larrasquet a transformé le 2e *saleraci* en *eman erazten.*

VI. 2. Ellipse de l'auxiliaire *(dütie)* après *hartcen.*

3. *Mountevidora ordoun:* litt.: aussitôt à Montevideo. Larrasquet plaçant *bait* au lieu de *ordun* est obligé d'allonger le premier mot et ajoute une syllabe *Montebideorat,* alors qu'à la 1ère strophe il avait laissé: *Montebidorat.* Ellipse de l'auxiliaire *(dütie)* après *kitatzen.*

5. *kitatü çütien:* Larrasquet met *dütien,* avec objet pluriel de 3e personne (les); litt: parce qu'ils ont quitté leurs parents.

Avec *çutien:* objet de 2e personne du pluriel, Etchahun apostrophe les parents, ce qui rend le vers beaucoup plus vigoureux; litt.: parce qu'ils *vous* ont quitté, vous, leurs parents. Ce *çutien,* cette apostrophe, sert d'introduction aux deux strophes suivantes où les enfants s'adressent directement à leur père d'abord, puis à leur mère.

VII. 1. *gaty: gatik:* se construit soit avec le nominatif ou le génitif. Ici *haurregati: haurren gati.*

A le sens de pour, pour l'amour de, sens final qui s'oppose au sens causal qui est aussi celui de *gatik.*

goure aita estia, placé en tête de vers, suppose une reprise par *çuk.* Correspond à l'apostrophe marquée par le verbe du 2e vers.

2. *çunukina:* forme contracte de *çunukiana,* conditionnel passé de 2e personne du singulier (vouvoiement) *çunukian.*

3. *Baceneki: bazenaki* (Gèze), suppositif de *jakin.* Le sujet est toujourds *zük* de même que pour le verbe du vers suivant *baçunuke* (tu aurais) conditionnel présent.

4. *ſi gasto:* mauvaise fin (cf. *Bi berset dolorusik).*

5. *hegati: hen gati.* Cette fois-ci *gati* a le sens causal.

gati: est précédé comme au 1er vers par le génitif archaïque en *e.*

VIII. 1. Même procédé avec *Goure ama trendia* qui est repris par un *zük,* sous-entendu existant dans les formes verbales *baçuntu* (si vous les entendiez), et *guntukeçu:* (conditionnel présent, objet de 1e personne du pluriel: nous).

trendia: du béarnais *trende* où la métathèse de l'*r* est déjà faite.

2. *goure abiatcian:* emploi du génitif. En labourdin: *gu abiatzean.*

bihots min eguiten: dépend de *utcia.*

Etchen: inessif archaïque.

3. *Plagniac:* de *plagnu* vient du béarnais *plagn,* plainte, regret, gémissement, lamentation.

4. *çoure utcia:* litt.: le fait de vous avoir quittée, participe employé comme substantif.

5. *nahigo:* forme contracte de *nahiago.*

IX. 1. litt: nous sommes ne pouvant vivre, devenus esclaves.

3. Le premier hémistiche est faux sauf, si *anayac* compte pour 4 syllabes *a-na-y-ac.* Larrasquet a transformé en *anaiak gira heben.*

eçari soldado: Etchahun sait frapper juste. Vers les années 1850-1852, de graves troubles ont lieu en Argentine qui se terminent par l'expulsion du dictateur Rosas. Les Basques émigrés sont obligés de prendre parti pour ou contre Rosas et faire la guerre. Or une des causes de leur départ de France était d'échapper à la loi sur le recrutement qui les obligeait à rester sous les drapeaux.

5. *Haren:* se rapporte à *estatia.*
çait: employé pour *zitzait* (il est à moi).
Haien phartes: haien se rapporte à *arrebac*

Etchahun, tout en parlant en termes voilés, ne cache pas que le sort de nombreuses Basquaises en émigration était la prostitution. C'était ce qui se disait à cette époque-là et qui devait être vrai.

L'annuaire du département des Basses Pyrénées de 1843 donnant le rapport du Conseil général sur l'émigration à Montevideo déclare: «Un grand nombre de jeunes gens ont voulu se dérober à l'application de la loi sur le recrutement et peut-être un ignoble trafic vient-il augmenter le nombre des personnes qui sont victimes de cet entraînement».

Le *Mémorial des Pyrénées* du samedi 2 juillet 1842 est beaucoup plus explicite: «Un grand nombre de Basques et de Béarnais sont revenus dernièrement de Montevideo où il leur a été impossible de s'établir. Les étrangers, disent-ils, ne peuvent plus espérer de trouver du travail à cause de la concurrence et du bas prix des salaires. La condition des femmes, livrées presque toutes aux trafics les plus infâmes, est surtout digne de pitié. De pareils exemples contribueront, il faut l'espérer, à achever de dissiper l'engouement de nos populations pour de lointaines émigrations».

BI BERSETEN EGUITEZ

1. Bi berseten eguitez nahi dut khountatu
Apphecec noula tien coblaric troumpatu.
Khantore eguitez gutie manhatu,
Nahiz Montebidorat jouailic desgoutatu,
Eta prima hitzaman hobenari phaku.

2. Bersoulariac oro guinandian ari
Khantore composatcen, nahiz prima hori.
Appheçac beikuntian guero hen jujari;
Goure berset hobenac hec beren eçari,
Eta hitzaman prima eraman gouri.

3. Jaun apphez abill hayec cer dire pphensatu?
Gouri hatzaman koblac besteri ceditu:
Intertan hec hatzaman ordian bi pphaku
Uscal herico lehen poeta famatu
Secula bersebat ecindina formatu.

4. Prima eraman duçun jaun apphez adreta
Eta çu famaturic eçari poeta,
Ciberouco haurequin ez koblakan jokha
Eci hourac estira cirequin gal lotxa,
Bacinandie ere biac Archipretra.

5. Etchahon Ciberouan, Athillo Laphourdin,
Buruçaguy direnac, khantore eguitin,
Espeikirade beldur apphecik jindadin
Eraman deikienic hartan Uscal herin,
Jokhaturen deregu hec plazer direnin.

6. Jaun apphez baten da hanitch itchoussi
Bassa kobla hountcia urguillia gati
Kantica eguitia liçate hen propi.
Hartaco baçunie espiritu aski
Ordian çunukie bai prima merechi.

EN COMPOSANT DEUX STROPHES

1. *En composant deux strophes je veux raconter*
Comment les prêtres ont trompé les poètes;
Ils nous ont demandé de faire des chansons
Voulant dégouter ceux qui partent pour Montevideo,
Et promis le prix en récompense au meilleur.

2. *Tous les poètes nous nous étions mis,*
Désirant ce prix, à composer des chansons;
Comme les prêtres ensuite les jugeaient
Ils se sont approprié nos meilleures strophes,
Et le prix promis, ils l'ont facilement gagné.

3. *Qu'ont pensé ces prêtres habiles?*
Les couplets pris chez nous, ils les ont cédés à d'autres:
Entre temps, ils ont alors établi deux récompenses,
Ils ont proclamé premier poète du Pays Basque
Qui n'a jamais pu versifier le moindre couplet.

4. *Monsieur le prêtre habile qui avez gagné le prix*
Et vous qui avez été consacré poète,
Ne faites pas de joute poétique avec les enfants de Soule
Car ils n'ont aucune crainte de perdre contre vous
Quand bien même vous seriez tous deux archiprêtres.

5. *Etchahun en Soule, Athillo au Labourd,*
Qui sont maîtres dans l'art de composer les chansons;
Nous n'avons pas peur que viennent des prêtres
Capables de l'emporter sur nous au Pays Basque;
Nous allons jouter quand il leur plaira.

6. *Il est fort laid de la part d'un prêtre,*
De composer des chansons profanes, uniquement par orgueil;
Il serait beau de leur part de composer des cantiques;
Si vous, prêtres, aviez pour cela assez d'esprit,
C'est alors, oui, que vous mériteriez le prix.

7. Prima dian appheça estut icentatsen,
Noun dagouen erretor, ez noun sorturik den:
Bena bai Eliçalat douenian, erraiten,
Has dadin hobequi han ppheredicatsen,
Espeitu poeta denez eracousten.

8. Celhabe Bardoceco apphez arnegata,
Apphecec goure coblac çouri eman, eta
Jari içan cira coblarien aita
Bena janen çunin guicenago sopa
Hartu ukhen baçunin haiec dien plaça.

9. Harriet çu cirade seminarin jabe,
Bena etcirade houn coblarien juge,
Jujatu beitutuçu çuc bersetac hobe
Chainkhu cirenac, arrimuric gabe,
Hen eguilic beitsiren çoure adiskide.

10. Berset hoiec eguin tut jaun apphecen countre,
Nahi bada debotac dutudan net maite:
Bena arropa houra dinac behar luque
Erhokeriac utsi, ukhen qualitate,
Mundiri eracoutsi ukeiten berthute.

7. *Je ne nomme pas le prêtre qui a gagné le prix:*
Où il est recteur, où est son lieu de naissance.
Mais par contre je dis que quand il va à l'église
Il se mette là à faire de meilleurs sermons
Car il ne montre pas s'il est poète.

8. *Celhabe, prêtre défroqué de Bardos,*
Après que les prêtres vous aient donné nos vers,
Vous avez été sacré père des poètes;
Mais vous auriez mangé la soupe plus grasse
Si vous aviez pris la place qu'ils occupent.

9. *M. Harriet, vous êtes Directeur au Séminaire*
Mais vous n'êtes pas bon pour juger les poètes;
Vous avez jugé vous, qu'étaient meilleurs
Des couplets boiteux et sans ordonnance
Parce que ceux qui les avait composés étaient de vos amis.

10. *J'ai composé ces strophes contre les prêtres*
Quoique j'aime beaucoup ceux qui sont dévots:
Celui qui porte cette robe apparemment devrait
Laisser là les sottises, avoir des qualités,
Enseigner au monde à être vertueux.

NOTES

«La fête d'Urrugne (près de Saint-Jean-de-Luz) sera célébrée mardi 6 septembre. On sait qu'à cette occasion un concours avait été ouvert, qu'un appel était fait aux poètes basques et qu'un *makila* d'honneur et une once d'or devaient être donnés en prix à la pièce de vers proclamée le meilleure.

Trente sept pièces ont été adressées au jury d'examen. Le prix a été partagé.

Le *makila* (bâton) d'honneur a été accordé à l'auteur de la pièce intitulé *Garastarra.*

L'auteur de la pièce adressée de Bardos sous le nom de *B. Celabe* a reçu en prix l'once d'or.

Ces deux morceaux seront chantés le 6 septembre à la fête d'Urrugne, par un choeur nombreux de montagnards. Il y aura, cela va sans dire, une belle partie de paume. Six cents francs seront attribués aux vainqueurs».

C'est en ces termes que le *Courrier de Bayonnne* du dimanche 4 septembre 1853 annonçait le résultat du premier concours de poésie organisé et doté par Antoine d'Abbadie.

Le jury s'était en effet réuni auparavant et, avouons le, d'une manière fort curieuse ainsi qu'en témoigne la lettre que le chanoine Harriet adressait le 23 août à Antoine d'Abbadie (1).

«Je suis peut-être en retard de deux jours pour vous donner des satisfaisantes nouvelles du concours de nos poètes basques, néanmoins il me semble qu'il reste encore bien le temps de tout arranger pour l'époque de la fête d'Urrugne. Il est arrivé si je ne me trompe 36 à 37 pièces diverses; tous les dialectes ont fourni leur contingent et réellement il y a lieu d'être satisfait du résultat, malgré que, sous quelques rapports, il laisse à désirer; mais on n'atteint pas le plus parfait du premier coup. J'ai distribué les chansons entre M. M. Ducos, Leremboure, Larralde, Hiribarren, Lissardy, Dassance, Goyetche:

(1) BN Paris, N.A.F. 21747, Fol. 481-482.

chacun a reçu son petit paquet sur lequel il choisira la pièce qui lui semble la meilleure; c'est un premier triage qui permettra de comparer ensuite sept à huit pièces seulement; cela abrège le travail. Je me suis avancé à dire à ces M. M. que M. d'Abbadie voudrait bien désigner un lieu et un jour convenable pour que M. M. les membres du jury qui le pouvaient se réunissent et décernent le prix de concert à la plus satisfaisante des huit chansons qu'un premier choix aurait distinguées parmi les autres. Il me semble que c'est le meilleur mode, sérieux en même temps et court; en tout cas il faut une réunion à plusieurs et quand bien même quelqu'un manifesterait son désir de voir toutes les pièces, elles seraient toutes représentées, devant être renvoyées par M. M. les membres du jury aussitôt, après les choix partiels faits»...

Notons qu'une trentaine de pièces ont été éliminées par l'appréciation d'un seul juge puisque seules huit pièces seront examinées par l'ensemble du jury. Tout dépend donc du critère de chacun pour le premier choix. Parmi les membres du jury, le clergé est en majorité; nous distinguons en effet trois laïcs: MM Ducos, propriétaire à Saint-Jean-de-Luz, Leremboure, avocat à Bayonne, Larralde-Diusteguy maire d'Urrugne et propriétaire du château d'Urtubie et cinq prêtres: Hiribarren qui est certainement le curé de Bardos que l'on avait dû appeler au jury à cause du poème sur Montevideo qu'il avait publié à l'avance, Lissardy, curé doyen de Hasparren, Dassance, chanoine titulaire à la cathédrale et qui avait refusé l'évêché de Pamiers, Goyetche, curé d'Urrugne, auteur de Fables, sans oublier le chanoine Harriet directeur au Grand Séminaire de Bayonne. Peut-être même y avait-il un juge supplémentaire en la personne du vicaire général Haramboure que le chanoine Harriet souhaite avoir à ses côtés dans la même lettre du 23 août à Antoine d'Abbadie:

«J'oubliais une chose, il me semble avoir compris dès le commencement de cette affaire que M. le Grand Vicaire Haramboure était parmi les juges de votre choix; son nom à dû être omis ou retiré car il n'a paru nulle part. Si vous n'y avez aucune raison particulière, il me paraîtrait bien de l'adjoindre aux autres, sous votre présidence qui ne doit pas nous manquer; ne voudriez-vous pas lui en écrire deux mots? Si vous l'aimez mieux j'irai le trouver de votre part».

Les résultats parus dans le *Courrier de Bayonne* du 4 septembre furent proclamés solennellement le 6 septembre au cours de la fête d'Urrugne. Le *Courrier de Bayonne* en fit une relation détaillée

dans son numéro du 8 septembre et cet article fut repris par le *Mémorial des Pyrénées* du 10.

«...Après un joyeux morceau d'ouverture exécuté par les instruments, est venue la chanson de M. Celhabe... Nous avons annoncé déjà que M. Celhabe est un des deux lauréats qui ont remporté l'un des prix proposés aux meilleurs chants qui seraient composés sur les *Regrets du Basque partant pour Montevideo*.

L'auteur de la seconde chanson signée Garaztarra ne s'étant point fait connaître, c'est à son concurrent qu'ont été adjugés et le *makila* et l'once d'or. Celui-ci a entonné lui-même le chant, fruit de sa verve poétique, et bientôt un choeur de cent montagnards reprenant l'air et les paroles a fait éprouver les plus vives émotions à l'immense auditoire qui était accouru sur les lieux.

Cependant M. de Larralde, maire d'Urrugne, est allé prendre par la main M. Celhabe, beau jeune homme de 24 ou 25 ans, et l'a conduit à Mme Jules Labat qui avait à son côté M. Antoine d'Abbadie, membre de l'Institut; Mme Jules Labat a offert au jeune poète un magnifique *makila* garni d'argent aux deux bouts et une charmante bourse de soie renfermant l'once d'or au bruit des applaudissements de la foule et des fanfares de la musique».

Mais l'octroi de ce prix dut entraîner des remous dans les milieux basques. Nous en avons la preuve par un passage d'une lettre que le curé Hiribarren adressa à Antoine d'Abbadie le 4 janvier 1855 après la proclamation des résultats du concours de 1854 qui couronna un certain Dussaut, de Bardos lui aussi. Hiribarren, critiquant le choix de 1854, revient sur celui de 1853 (2):

«L'an dernier, en pleine place, j'eus le courage de vous dire qu'il n'y avait aucune comparaison entre les pièces de Celhabe et du Garaztar et le public approuva mon jugement. Pas de prix de complaisance; c'est se jouer du public et pedre sa confiance. Dieu sait ce que j'ai entendu au sujet du jugement de l'an dernier, et l'on n'avait pas toujours tort; il y avait au concours plus de dix pièces qui l'emportaient sur celles du Garaztar».

Ce n'est pas l'avis de Francisque-Michel qui, publiant les deux pièces et celle que Martin Eguiateguy des Aldudes envoya trop tard au concours, déclare que la première, celle du Garaztar «est fort belle et mériterait bien qu'on lui consacrât quelques lignes; c'est vraiment une composition et l'art n'y fait point disparaître la naïveté». La se-

(2) BN. Paris, N.A.F. 21747, Fol. 504-505.

conde, celle de Martin Eguiateguy, lui «paraît assez remarquable par la poésie du sentiment, sinon par celle des images». Quant à la troisième (celle du lauréat) elle est pour lui «du français traduit du basque» (sic) (3).

Mais la critique la plus féroce est, à notre connaissance, le poème qu'Etchahun envoya au chanoine Harriet et qui est conservé lui aussi, dans les papiers Harriet au Petit Séminaire d'Ustaritz. Le manuscrit n'est pas de la main d'Etchahun. Il a dû certainement le faire recopier pour qu'il fût parfaitement lisible.

Larrasquet en a publié une version corrigée sous le titre de *Bi berset horiez* (p. 70-71). Nous donnons, bien entendu, la copie exacte du manuscrit original. Dans une note de la page 71 il est dit «Nous croyons que l'abbé Hiribarren n'était pas étranger à la versification du lauréat: il était alors curé de Bardos et versificateur intrépide». Ce n'est pas l'avis d'Hiribarren lui-même qui, s'élevant contre un juge qui aurait selon lui entièrement transformé la pièce de Dussaut, lauréat de 1854, déclare: «On m'a félicité de Bayonne d'avoir couronné avec mes fleurs un second paroissien et j'ai été indigné de la supposition: Celhabe était l'auteur de sa pièce et Dussaut ne l'est pas...» (4).

Et il ajoutait en post-scriptum: «Il n'y a ici aucune allusion contre le chanoine; il y a un autre juge plus hardi qui corrige les vers et les remplace souvent par d'autres qui sont faux. Ainsi, l'an dernier, il gâta deux strophes de M. Celhabe; il en remplaça une par des vers faux et l'autre par une strophe priante.

Quoiqu'il en soit, ce concours de poésie de 1853 qu'Etchahun espérait bien remporter, nous aura permis d'avoir parmi les poèmes du barde de Barcus, un des plus violents qu'il ait jamais écrits.

I. 1. Etchahun débute d'une manière très traditionnelle par les mots *bi berset:* (cf. *Gaztalondoko neskatilak, Montebidoko juailiak, Procès Udoy, Bi berset dolorusik)* où le nominal a valeur de pluriel.

Larrasquet a mis: *Bi berset horiez.* Ainsi le premier hémistiche n'a que six syllabes.

Eguitez: instrumental indéfini de l'infinitif nominal qui a valeur de gérondif.

(3) FRANCISQUE-MICHEL: *Le Pays Basque*, pp. 340-341.

(4) B. N. Paris, N.A.F. 21747. Fol. 504-505.

2. *tien: dütien.*
coblaric: forme contracte de *coblariac.*

3. *Khantore eguitez:* il est curieux de trouver la forme *eguitez.* Il ne semble pas que ce soit un labourdinisme, mais plutôt la forme écrite obtenue par l'amuissement de l'*r* intervocalique de l'adlatif de l'infinitif nominal. Larrasquet a écrit: *egitera gütie:* ils nous ont; Etchahun se place parmi les *koblari.*

4. *jouailic:* forme contracte de *jouailiac;* litt: voulant dégouter les partants à Montevideo. Comme dans le poème du concours, Etchahun emploie *Montebidorat* et non *Montevideorat.*
Desgoustatu: cf. béarnais *desgousta.* Larrasquet a transformé ce vers en voulant certainement éviter *desgoutatu:*

Nahiz Montebidorat juiteti baratü.

5. litt.: et promis le prix au meilleur en récompense.

II. 1. *Bersoulariac:* Etchahun ne fait aucune différence entre *bersoulari* et *coblari.* Il n'a toutefois pas employé le mot *koblakari* actuellement très utilisé en Soule.
guinandian: guinanden: guinen.

2. *composatcen:* gallicisme. Pour éviter le gallicisme Larrasquet a légèrement modifié ces deux vers:

Bersülariak oro ginandian jarri
Khantore egitera nahiz prima hori.

3. *beikuntian: beit* + *guntian* (nous les avions).
hen: haien, se rapporte à *khantore.* Etchahun considère que le jury était mené par les prêtres. Il y avait pourtant trois laïcs pour cinq prêtres (cf. leurs noms dans l'introduction).

4. *Hec: haiec (appheçac).*
beren: mis pour *berentako.*
Ellipse de l'auxiliaire *(dütie)* après *eçari;* litt.: ils ont mis pour eux nos meilleurs couplets.

5. Le deuxième hémistiche n'a que cinq syllabes. Larrasquet a ajouté *ais'* provenant de l'élision de *aisa.*
Ces deux vers où Etchahun accuse le jury d'avoir pillé dans les poésies des laïcs seront amplement expliqués au cours de ce poème.

III. 1. *Dire:* mis pour *die;* ainsi écrit d'ailleurs par Larrasquet; l'*r* intervocalique est curieusement ajoutée pour éviter la diphtongue. (cf. *juran* au lieu de *juan*).

2. Etchahun explique dans ce vers ce que les deux derniers de la strophe précédente pouvaient avoir d'obscur.

ceditu: gallicisme *céder,* plutôt que béarnais *ceda,* à cause de l'*i* de *ceditu.*

3. *hec: jaun aphez abil hayec.*

bi pphaku: En principe le makila et l'once d'or devaient récompenser la meilleure pièce. Il n'y avait donc qu'un prix et l'on sait (cf. introduction) que le jury décida d'en donner deux.

Intertan: n'a pas comme le signale la note de la page 71 du recueil le sens de: à cause de cela, mais bien celui de: entre temps. Nous avons déjà fait cette remarque pour *Gaztelondoko neskatilak* (strophe I).

4. Ellipse de l'auxiliaire *(dütie)* après *famatü.*

poeta: gallicisme.

herico: herriko.

5. *ecindina formatü:* inversion poétique, on dirait plutôt *ecin formatu diana.*

formatü: gallicisme, former. litt.: celui qui n'a pas pu former un seul couplet. Larrasquet a mis *koblatü. Berset bat sekül'ükhen eztina koblatü.* Bien que possédant treize syllabes ce vers n'a pas comme tous les autres une césure franche. Elle se place normalement après le *e* de *ecindina.*

IV. 1. *adreta:* cf. béarnais: *adret,* adroit, habile. Le dictionnaire de Simin Palay ajoute que ce mot peut se prendre en mauvaise part et signifier: fripon. C'était peut-être cela dans l'esprit d'Etchahun encore que Lhande ne recueille pas cette acception.

2. *Eta çu:* c'est l'apostrophe adressée au gagnant Celhabe de Bardos après celle adressée au prêtre qui a enlevé le prix, c'est-à-dire *Garaztarra.*

Etchahun interpelle les deux auteurs couronnés.

3. *Ciberouco haurequin: haurrekin,* les enfants de Soule, les Souletins.

ez koblakan jokha: L'ellipse de l'auxiliaire est normale à l'impératif négatif.

4. *hourac:* rappelle *Ciberouco haurac.* Larrasquet a écrit *haurrak* ce qui modifie le sens que nous avons donné à *Ciberouco haurac.*

estira: ez dira.

Cirequin: ziekin, c'est le vous pluriel qui s'adresse aux deux lauréats.

gal lotxa: lotsa eta beldür se construisent souvent avec l'infinitif radical.

5. *bacinandia:* suppositif présent: *bazinie.*

Archipretra: gallicisme. Ce vers est obscur et on ne voit pas ce qu'a voulu dire Etchahun sauf dans le cas où l'un des deux lauréats est effectivement un archiprêtre. Nous avons trouvé la confirmation de cette hypothèse dans le recueil de chansons de Duvoisin qui se trouve à la Bibliothèque Nationale de Paris (Celte basque n.° 153). Au folio 25, Duvoisin recopie le poème de Garaztarra et écrit au dessous: «attribué à l'abbé Landerretche, curé de Mauléon». Or, depuis le concordat de 1801, la cure de Mauléon suppose que son détenteur est archiprêtre. Etchahun savait très bien à qui il s'adressait. L'abbé Landerretche, curé de Saint-Palais de 1837 à 1845 fut nommé archiprêtre de Mauléon en 1845 et mourut à Mauléon au moment de la terrible épidémie de choléra de 1855. (Voir les principales étapes de sa vie dans le *Mémorial des Pyrénées* du 4 mars 1856, article repris du *Courrier de Bayonne*).

V. 1. *Athillo:* vraisemblablement un surnom, car ce poète qu'Etchahun considère comme le meilleur du Labourd nous est totalement inconnu. Hypothèse de M. Dassance: le scribe aurait-il recopié Athillo au lieu de Otxalde?

2. *Direnac:* 3e personne du pluriel (qui sont).

3. *Ezpeikirade: ez* + *beit* + *girade;* parce que nous nous n'avons pas peur. Nous avons là une rupture de construction car le nous contenu dans *ezpeikirade* reprend Etchahun et Athillo. En fait Etchahun signe là son poème.

4. *deikienik:* litt: qui nous aient gagné. Etchahun veut dire: qui nous gagneraient. On attendrait donc *lirokienik.* Avec *leikienik* Larrasquet suppose: qui nous auraient gagné.

Hartan: khantore eguitin.

Uscal herin: forme contracte de *Üskal Herrian.*

5. *deregu: deiegu* ou *deegu.* L'*r* a été placé pour éviter la contraction des deux *e,* indice de datif de 3e personne du pluriel.

Hec: mis pour *aphezak.*

Direnin: dienin, dienian. Même remarque pour l'*r* que pour *cirequin, dire,* etc... présent à valeur de futur, courant dans les subordonnées.

Larrasquet: Eraman leikienik hartan Üskal-Herrin
Jokhatüren deregü plazer dükienin.

VI. 1. *baten: batentako.* A remarquer que si l'on mettait cette forme pleine le vers serait juste, car le premier hémistiche n'a que cinq syllabes au lieu de sept.

2. *Bassa kobla.* litt: la strophe sauvage; s'oppose à *kantica* du vers suivant.

urguillia gati: emploi du nominatif avec *gati.*

3. *hen: hentako,* renvoie à *aphez;* l'emploi du pluriel généralise.

liçate: lizateke: conditionnel présent, 3e personne du singulier. Le sujet est *kantica eguitia.*

propi: idée de convenable.

4. *baçunie:* de même que *çunukie* sont à la 3e personne du pluriel. Etchahun s'en prend aux prêtres-poètes. Larrasquet a transformé les deux premiers vers en les rendant interrogatifs alors qu'ils sont affirmatifs dans le manuscrit.

VII. 1. Dans sa critique virulente de l'archiprêtre de Mauléon, Etchahun reste cependant prudent puisqu'il évite de le nommer. On sait du reste que l'abbé Landerretche n'est pas allé chercher son prix et que cette poésie est restée anonyme sauf peut-être pour un certain nombre de gens parmi lesquels Duvoisin, et, on ne peut en douter, Etchahun.

2. *Dagouen:* de *egon,* forme conjonctive de 3e personne du singulier. Le verbe sous-entendu est placé au vers suivant.

3. *douenian:* de *juan* (lorsqu'il va).

4. *has dadin:* subjonctif introduit par *erraiten* (düt). Le premier hémistiche n'a que six syllabes. Larrasquet pour corriger a écrit: *Han has dadin hobeki.*

5. *denez:* le suffixe *ez* ou *etz* ajouté au conjonctif *den* marque l'interrogation indirecte; litt: parce qu'il ne montre pas s'il est poète.

Le premier hémistiche n'a que six syllabes. Larrasquet rétablit: *Poeta del'ezpeitü hanbat erakusten.*

VIII. 1. *Celhabe:* le gagnant, de l'once d'or. Larrasquet n'a pas osé mettre le nom en entier. Il était pourtant connu par les feuilles imprimées des deux poésies gagnantes et par Francisque-Michel.

Arnegata: litt: renié; ici défroqué. Nous souscrivons à la note de la page 71 du recueil: «le lauréat avait passé quelques mois au séminaire; Etchahun va fort».

3. Le premier hémistiche n'a que six syllabes. Larrasquet lui rend un rythme juste.

Jarri izan zira zü...

4. *çunin:* forme contracte de *zünian.* En écrivant *zünian* Larrasquet rétablit le rythme juste.

5. *baçunin:* forme contracte de *bazünian;* on attendrait *baçunu.*

IX. 1. *Seminarin:* forme contracte de *seminarioan.*

jabe: Etchahun a voulu traduire le titre exact de directeur. En réalité, le chanoine Maurice Harriet en tant que professeur porte, comme tous les professeurs, le titre de directeur au grand Séminaire, directeur signifiant directeur de conscience. Celui qui dirige le Grand Séminaire est appelé Supérieur.

2. *Etcirade: ez zirade.*

coblarien juje: juje est attribut; litt: comme juge des versificateurs.

hobe: est attribut de *bersetac.*

4. *Chainku cirenac:* litt, qui étaient boiteux. Il est dommage qu'Etchahun critique les vers boiteux des lauréats par un vers qui lui même boite sérieusement puisque le pre-

mier hémistiche n'a que cinq syllabes au lieu de sept. Mais peut-être est ce là une faute de copiste.

Larrasquet corrige fort heureusement en écrivant:

tchainküka zuatzanac...

Arrimurik gabe: Lhande donne pour *arrimü:* arrangement, ordonnance. Etchahun veut dire que l'idée exprimée n'est pas ferme et que les vers ne sont pas bien agencés ou ordonnés.

Hen: renvoie à *bersetac.*

eguilic: forme contracte de *eguiliac.*

X. 1. *tut: dütüt.*

2. *debotac:* cf. béarnais, *debot.*
net: sens de très, beaucoup.

3. *dinac:* forme contracte de *dianak.*
behar luque: avec *erhokeriak* on attendrait *lutuque.*

4. *ukhen qualitate:* ainsi dans le texte manuscrit, on peut fort bien comprendre: avoir des qualités. Larrasquet écrit *karitate* qui convient aussi pour le prêtre. Est-ce une erreur du copiste ou une interprétation de Larrasquet?

5. *Mundiri:* forme contracte de *Mundiari.*
berthute: béarnais *bertut.*

BARKOXEKO ELIZA
(1859)

1. Egün Barkoxen beita
Libertitzeko besta,
Bi berset khantatzen dütüt, soniareki aldika,
Jaun erretorak emanik beitüt hoien süjeta.

2. Gure Jaun erretora
Dügü Jaun khorpitz gora!
Jinkuak ere egin zizün bihotzez ere hala,
Bortxa ikhusirik beita harez jente aphala.

VARIANTES

La version qui sert de base à ce texte nous a été communiquée par M. le chanoine Lafitte. Il l'a trouvée dans les papiers Hiribarren qui se trouvent au Petit Séminaire d'Ustaritz. L'écriture est du XIXe siècle et quand on sait que le chanoine Hiribarren, ancien curé de Bardos, celui que nous avons mentionné pour le concours de poésie de 1853 est décédé en 1866, on se rend compte de l'ancienneté du document. C'est, de plus, le document le plus complet (21 strophes). Il manque pourtant une strophe qui figure chez Larrasquet. Nous l'y avons ajoutée (n.º 17) ce qui porte le total à 22 strophes. Le document a pour titre: *Les chansons de Monsieur le Curé de Barcus,* et à la quatrième page il est écrit: «pour remettre à Mademoiselle Marianne Loge l'héritière et aubergiste à Tardets». Après le dernier couplet le copiste, qui ne signe qu'avec les initiales C. J., ajoute: «Mademoiselle Marianne ne dites pas au juste qui vous a envoyé cette copie parce que je ne veux pas que Messieurs les Curés qu'on soupçonne que je m'occupe à ces bagatelles. Mille compliments à papa à maman au frère et soeurs sans oublié au domestique. Vous lui direz aussi que je lui ai fait la commission qu'il m'avait chargé pour Barcoisbide de Larraja. Je vous salue. C. J.».

Parmi les autres versions manuscrites figurent:

— celle du cahier Urrutigoity (U) (14 strophes).
— celle du cahier Orbiscay (O) (14 strophes). Ces versions sont identiques.
— celle qui figure dans les papiers Lhande (Lh) (12 strophes).
— celle du cahier Sébastien Eppherre (SE) (19 strophes).
— celle que m'a communiquée M. Dassance (D) (19 strophes dont l'ordonnance est la même que celle de Sébastien Eppherre).

Enfin cette poésie a eu trois fois les honneurs de la publication.

— Azkue ne recueille que deux strophes à Barcus: «No anoté el nombre del cantor, sólo sí que los versos se debían a un famoso poeta popular hijo de la localidad, llamado Etxaun». (Cancionero popular vasco n.º 641 - vol. II - tomo VIII - Canciones narrativas p. 43 (768).

— Dans le Bulletin paroissial de Barcus, Ie année, n.º 3, juin-juillet 1938, les 11 strophes qui y figurent ont pour titre: *Guduka Jaun erretorarekin.*

— Larrasquet dans le recueil consacré à Etchahun en 1946 donne 19 strophes aux pages 54 à 56.

L'EGLISE DE BARCUS

1. *Comme c'est aujourd'hui*
Jour de réjouissance à Barcus,
Je veux chanter deux strophes en alternant avec la musique
Car Monsieur le curé m'en a donné le sujet.

2. *Notre Monsieur le Curé*
Est un Monsieur à la taille fière;
Mais Dieu l'avait créé semblable de coeur
Car c'est avec déplaisir qu'il voit les petites gens.

I. 1. Egün Barkoxen bada (SE) (D) (Lh) (U) (O) (Bull).

3. Bi breset khanta dezagün soniarekin aldika (D).
Bi berset khantatzen dizüt soniareki aldika (Lh).
Bi berset nahi tüt khantatü soniareki aldika (U) (O).

4. Jaun erretorak eman deikü lehenik berak süjeta (D).
Jaun erretorak emanik beitüt haien süjeta (Lh) (O) (U).

Ces deux derniers vers sont dans l'ordre inverse dans les versions SE. Bulletin paroissial et Larrasquet:

Jaun erretorak eman beiteikü lehenik berak süjeta
Bi kobla khantatü nahi tit soniareki aldizka (SE).
Jaun erretorak lehenik berak eman deikü süjeta.
Nik ere nahi dit khantatü soniareki aldizka (Bull.).
Jaun erretorak emanik berak beitüt süjeta.
Bi kobla khantatü nahi tüt soniareki aldika (Larr).

II. 1. Gure Janartor berria (SE).
Gure Jaun erretor berria (D).
Barkoxeko erretora (O) (U).

2. Düzü Jaun khorpitz gora (SE) (Bull.).
Ala Jaun khorpitz gora (Lh).
O zer Jaun khorpitz gora (O) (U).

3. Bena Jinkuak egin dizü bihotzez ere hala (SE) (Bull) (D).
Bena Jinkuak egin zian bihotzez ere hala (Larr).
Jinko hunak egin dizü bihotzez ere hala (Lh).
Bihotzez ere zirade eginik hala hala (O) (U).

4. Ezin süportatzen beitü herriko jente beharra (SE) (D).
Ezin beitü süportatzen herriko jente beharra (Bull.).
Nekez ikhusirik beita harez jente aphala (Lh).
Zeren zük nekez ikhusten beitüzü jente aphala (O) (U).

3. Barkoxeko eliza
Da eder den bastiza!
Erretorak fitsatürik dügü han jaunen plaza,
Ezpeitiroie haren odrez praubek hantik entzün meza.

4. Praube bat izan düzü
Jaun haien plazan sarthü;
Bi jaun hara jin eta hura hen kunpañan baratü,
Erretora süjet harez hüllan desesperatü.

5. Meza zinian hasi,
Praubia zian ikhusi,
Bi jaun handi hen artian, bere arropa txarreki,
Hantik jalki-erazlia igorri sabre bateki.

III. 2. Handi eta eder bastiza (SE) (Larr.).
Handi eta eder den bastiza (Bull.).
Eder den bastiza da (D).

3. Erretorak fitsatürik han bada jaunen plaza (Larr).
Jaun erretorak fitsatürik han bada jaunen plaza (SE) (Bull.).
Jaun erretorak fitsatürik han bada aberatsen plaza (D).
Jaun erretorak fitsatürik dügü han jaunen plaza (Lh).
Erretorak fitsatürik han jaunen egongia (O) (U).

4. Haren manüz ezpeitioke hanti praubik entzün meza (Larr).
Haren odrez ezpeitioke praubiak hantik entzün meza (SE).
Haren odrez ezpeitioke entzün praubiak hantik meza (Bull.).
Praubiak ezpeitioke entzün hantik meza (D).
Haren ordrez ezpeitiouie (?) praubek han entzün meza (Lh).
Haren ordrez ezpeilieke praubek entzün han meza (O) (U).

IV. 2. Jaun haien khantin sarthü (Larr.).
Aberatsen lekhian sarthü (D).
Lekhü hartan plazatü (O) (U).

3. Bi jaun handi harat jinik hura artin baratü (Larr.).
Bi jaun handi izan ziotzü haren kunpañan baratü (SE).
Bi jaun handi harat jinik haren kunpañan baratü (Bull.) (D).
Bi jaun harat jinik eta hura artin baratü (Lh).
Bi jaun gazte hara jinik hen artian baratü (O) (U).

3. L'église de Barcus
Est une bâtisse qui est belle;
Là, fixée par le curé, se trouve la place des notables;
De cet endroit, par son bon vouloir, les pauvres ne peuvent [entendre la messe.

4. Un pauvre a été s'installer
A la place réservée aux Messieurs;
Deux Messieurs étant arrivés, lui s'est trouvé en leur compagnie:
Monsieur le Curé a manqué se désespérer de ce fait.

5. Lorsqu'il commença la messe
Il vit le pauvre
Au milieu de ces deux personnages, avec ses mauvais habits;
Il envoya pour le chasser quelqu'un muni d'un grand sabre.

4. Jaun erretora feit horrez hüllan desesperatü (Larr.).
Haren hantik elkherazlia sabriareki igorri dizü (SE).
Gure jaun erretorari hori betzaio gaitzitü (Bull.).
Erretor hori süjet horrek hüllan dü desesperatü (D).
Jaun erretora süjet horrez hüllan desesperatü (Lh).
Hartakoz jaun erretora hüllan desesperatü (O) (U).

V. 1. Meza zianian hasi (SE) (Bull.).
Meza zianin hasi (D).
Meza zenian hasi (O) (U).

2. Praubia zizün ikhusi (D).
Praubia zin ikhusi (O) (U).

3. Bi jaun handi haien artin bere arropa txarreki (Larr.) (Lh).
Bi jaun handien artian bere arropa txarreki (SE) (Bull.).
Bi jaun handi hen artian bere arropa txarreki (D).
Bi jaunen artian bere arropa xaharreki (O) (U).

4. Igori elkherazlia sabre handiareki (Larr.).
Hori betzeion afruntü gure jaun erretorari (SE).
Haren hantik elkherazlia igorri sabriareki (Bull.).
Idoki-erazlia igorri sabre handi bateki (D) (O) (U).
Jelkhi erazle bat igorri zeion sabre handi batekin (Lh).

6. Praubia zenian jalkhi
Bere afruntiareki,
Jun zeion zerbaiten galthoz, nahiz beztitü hobeki;
Hura baratzian gorde ezpeitzin nahi ikhusi.

7. Praube hura da izan
Zazpi erresumatan;
Egün oroz meza entzün bi mila elizatan;
Barkoxen bezala aphezek ez tratatürik izan.

8. Izan nüzü Loretan,
Jakan eta Erruman,
Aita Saintiren meza entzün kardinalen kunpañan:
Arropak txar nütian eta ihurk etzeitan deüs erran.

VI. 1. Praubia zenin jalkhi (Larr.).
Praubia züzün jalkhi (SE).
Praubia zen jalkhi (Bull.).
Praubia züzün jeiki (D).
Praube hura zen jelkhi (O) (U).

3. Juan zeion zerbaiten galthoz nahiz beztitü hobeki (Larr.) (Lh).
Eta amuinaren galthatzera juan ümilki (SE).
Eta amuinaren galthatzera berari juan ümilki (Bull.).
Amuinaren galtatzera juran ziozün ümilki (D).
Juan zeion zerbaiten galthoz beztitzeko hobeki (O) (U).

4. Baratzian hura gorde ezpeitzin nahi ikhusi (Larr.) (Lh).
Jaun baten gisa beztitzeko bena deüs ez idoki (SE).
Jaun baten gisa beztitzeko bena deüse ez ardietsi (Bull.).
Jaun baten gisa beztitzeko bena etzeion dëüs elkhi (D).
Jaun erretora gorde zen nahi gabez ikhusi (O) (U).

VII. 1. Praube düzü izan (SE).
Praube hori da izan (Bull.).
Praube hura izan da (D).

2. Hanitx erresumatan (SE) (Bull.) (D).

3. Bai eta ere meza entzün bi mila elizatan (Larr.) (SE) (Bull.).
Egün oroz meza ere entzün bi mila elizatan (D).

6. *Quand le pauvre sortit*
Avec son affront,
Il alla lui demander quelque chose, désirant mieux se vêtir,
Mais il se cacha dans son jardin car il ne voulait pas le voir.

7. *Ce pauvre est allé*
Dans sept royaumes,
Il a entendu chaque jour la messe dans deux mille églises (en [tout);
Il n'a jamais été traité comme par les prêtres de Barcus.

8. *Je suis allé à Lorette,*
A Saint Jacques et à Rome,
J'ai entendu la messe du Saint-Père en compagnie des cardinaux,
J'avais les habits en piteux état et personne ne m'a rien dit.

Egün oroz meza entzün kardinalen kunpañan (Lh).
Egün oroz meza entzün dü bi mila elizatan (O) (U).

4. Barkoxen ükhen afruntia ihunko aphezek ez eman (Larr.) (SE) (Bull.).
Barkoxen ükhen afruntürik ihunko aphezek ez eman (D).
Barkoxen aphezek bezala tratatürik ez izan (Lh).
Barkoxeko afruntia etzín ükhen haietan (O) (U).

VIII. 1. Izan nüzü Sen Jakan (Larr.) (SE) (Bull.) (D).
Praube hura da izan (O) (U).
Izan nüzü Erroman (Azk.).

2. Loretan eta Erruman (Larr.) (SE) (Bull.) (D).
Jakan eta Loretan (Azk.).

3. Aita Saintien meza entzün bi kardinalen artian (Larr.).
Aita Saintiaren meza entzün kardinalen artian (SE) (Bull.).
Aita Santuaren meza entzün kardinalen konpanian (Azk.).
Aita Saintiaren meza entzün kardinalen kunpañan (D) (O) (U).

4. Arropa txarra ükhena gatik ihurk ere ez deüs erran (Larr.).
Arropa txar ükhena gatik ihurk ez deüs erran (SE).
Ene arropa txarraren gatik ihurk ez deüse erran (Bull.).
Arropa txarra ükhena gatik ihurk etzeitan deüs erran (D) (Azk.).
Arroparen txarrez ihurk ez deüsere han erran (O) (U).

9. Gure erretor berria,
Ez juna üdüria;
Harek üsü bisitatzen (zin) eri miserablia,
Eta zük elizan ere ezin ikhus praubia,

10. Barkoxera jin zinenin,
Ükhen zünin «hunki jin»;
Ustez süjet bat arrarorik sarthü zintzeikün herrin,
Bena emanen deiküzü plazer(a) juiten zirenin.

11. Alemanak beitira
Españulak bezala,
Bere pekuen mendekus eta ürgüllüz gora,
Zük erakasten deiküzü kasta hartarik zirela.

12. Barkoxeko neskatilak
Eginez phastoral bat,
Ezin atsolbitüz dira higatürik oski zolak,
Eta haieri sogitera jin zirenak orobat.

IX.
1. Gure janartor berria (SE).
Gure jaun erretor berria (D).
2. Juanak ez üdüria (Larr.) (SE).
Ez juanak üdüria (D).
3. Haiek bisitatzen beitzien jente miserablia (Larr.).
Harek bisitatzen zian jente miserablia (SE).
Haiek bisitatzen zien eri miserablia (D).
4. Zük aldiz ezin ikhusi elizan ere praubia (Larr.).
Eta zük aldiz ezin ikhus elizan ere praubia (SE) (D).

X.
1. Barkoxen sarthü zinenin (Larr.).
Barkoxera zinenin jin (SE).
Barkoxera jin zinenian (D).
Barkoxera jin zirenin (O) (U).
2. Ükhen zünian hunki jin (D).
3. Ustez gizun hun baten düntzera ginandin (Larr.).
Ustez eta süjet hun baten ükhen düntzen ginadin (SE).
Ustez eta süjet hun batez huntzen ginandin (D).
Ustez süjet arraro bat sartzen zeiküla herrin (O) (U).
4. Bena plazer dikezügü, juaiten ziratianin (Larr.).
Bena plazer eginen düzü sekülan juaiten zienin (SE) (D).
Plazer eginen deiküzü hebetik juanen zirenin (O) (U).

9. *Notre nouveau curé*
Ne ressemble pas au dernier;
Lui, il visitait souvent les malades misérables
Et vous, pas même à l'église, vous ne pouvez voir les pauvres.

10. *Lorsque vous vintes à Barcus*
On vous y fit bon accueil
Croyant qu'un remarquable personnage était entré au village,
Mais vous nous donnerez du plaisir quand vous partirez.

11. *Puisque les Allemands*
Sont comme les Espagnols,
Portés à se venger sur ceux qui sont à leurs ordres et d'un [orgueil démesuré,
Vous nous montrez bien que vous êtes de cette caste-là.

12. *Les jeunes filles de Barcus*
En train de monter une pastorale
Ne peuvent recevoir l'absolution bien qu'elles aient usé la se- [melle des souliers,
Et il en est de même pour ceux qui étaient venus les voir.

XI. 1. Alemanak dira (SE).
Españulak dirade (D).
2. Alemanak bezala (D).
3. Jente xehiaren mendekius ürgüllüz ere gora (SE).
Jente praubiaren trüfatzale eta ürgüllüz ere gora (D).
Bere pekuen mendekus eta ürgüllian gora (O) (U).
4. Zük erakusten deiküzü kasta hartarik zirela (Larr.) (D) (Lh).
Zük ere erakusten deiküzü kasta hartarik zirela (SE).

XII. 1. Barkoxen neskatilak (Larr.) (O) (U).
Barkoxen neskatilek (D).
2. Ezin egin phastoralak (Larr.).
Ezin egin phastoralik haiek (SE).
Eginik phastoral bat (O) (U).
3. Atsolbitü beharrez higatürik oski zolak (Larr.).
Atsolüzioniaren atsoblitü higatürik dira oski zolak (SE).
Ezin atsolbitüz dirade higatürik oski zolak (D).
Ezin atsolbitüz tie higatürik oski zolak (O) (U).
4. Eta orobat haier so egitera jun zirenak (Larr.).
Eta haieri so egitera juan zienak orobat (SE).
Haien ikhusten izan direnak hurak bezala orobat (D).
Eta haier so egitera juan zirenak orobat (Lh).
Sogiterat juailiak haiek bezala orobat (O) (U).

13. Aktür hurak balira
Izan düke alhaba,
Haiek egin bekhatiak pharkhatü züntükin aisa,
Edo eman baleizie present zunbait pularda.

14. Barkoxeko aphezak
Oro dira manexak,
Ezkiniroia oithian ükhen Ziberutar artzañ bat,
Prauben eta aberatsen afable lizatin bat.

15. Barkoxen besta berri
Zen lehen besta handi,
Bena ideki derezü zük muda eder hori,
Desplazer egitia gatik hanko popüliari.

16. Uhure hura zergatik
Düzü Jinkuri ideki?
Ala mündin ebili zenin ebili beitzen praubeki,
Eta ez zük uhuratü handi ageri baizik.

XIII.
1. Aktür huna balie (D).
2. Izan düken alhaba (SE).
Ükhen düke alhaba (D).
3. Edo bestel'eman baleie orok present bedera (Larr.) (D).
Edo bestelan eman balere orok present bedera (SE).
Bekhatien pharkamentia ükhenen ziren aisa (Lh).
4. Atsolbitürik ziratin Barkoxek'aphezekila! (Larr.).
Aisa atsolbitüren zien Barkoxeko aphezekila (SE).
Aisa atsolbien zizien Barkoxeko aphezekila (D).
Edo eman balereie orok present bedera (Lh).

XIV.
1. Barkoxeko erretorak (D).
2. Oro dirade manexak (Larr.) (D) (Azk.).
Denak dira manexak (SE).
3. Ezkiniua ükhen ahal Ziberuko artzañ bat (Larr.).
Ezkiniua Barkoxen ükhen arren Ziberutar bat (SE).
Ezkiniua ihun proküra Ziberutar artzañ bat (D).
Ezkiniriua ükhen ahal Ziberuko artzañ bat (Lh).
Ezkiniua ükhen ahal Ziberutar seme bat (O) (U).
Ezkinion othean ükhen ahal Ziberuko seme bat (Azk.).
4. Prauben eta aberatsen afable lizatekin bat (Larr.).
Aberats eta praube bardin errespeta lion bat (SE).
Aberatsen praubiaren bezala afable günükian bat (D).
Prauben eta aberatsen berdin afable den bat (Lh).
Aberatsen bezain prauben afable lizatian bat (Azk.).

13. Si les actrices avaient
été filles de duc,
Les péchés accomplis par elles, vous les auriez pardonnés [facilement;
De même si on vous avait fait présent de quelques poulardes.

14. Les prêtres de Barcus
Sont tous des «manech»;
Ne pourrions-nous pas, s'il vous plait, avoir un pasteur souletin
Qui serait affable pour les pauvres et pour les riches?

15. A Barcus la Fête-Dieu
Etait autrefois une grande fête;
Mais vous leur (aux Barkoxtars) avez ôté cette belle coutume
Afin de déplaire aux habitants.

16. Cet hommage, pourquoi
L'avez-vous ôté à Dieu?
Est-ce parce que, lorsqu'il vint en ce monde, il cotoya les pauvres
Et que vous ne voulez honorer que celui qui a l'air riche?

XV. 2. Lehen günin besta handi (Larr.).
Lehen günian besta handi (SE) (Bull.) (D).
Lehen zen besta handi (O) (U).

3. Zük galerazi ükhen düzü kostüma eder hori (Larr.).
Zük galerazi ükhen düzü muda eder hori (SE).
Bena muda eder hori zük düzü galerazi (O) (U).
Zük galerazi izan düzü muda eder hori (Bull.).
Zük deiküzü galerazi muda eijer hori (D).

4. Desplazer egitia gati hebenko popüliari (Larr.).
Desplazer egitia gatik Barkoxen gazteiari (O) (U).
Desplazer egitia gatik horko popüliari (Bull.).

XVI. 1. Zer gati uhure hori (Larr.).
Uhure hori zer gati (SE (Bull.) (D).

2. Ideki düzü Jinkuari (Larr.).
Düzü idoki Jinkuari (SE) (Bull.).
Idoki düzü Jinkuari (D).

3. Arrollatü izan beitzen mündian praubiari (Larr.).
Mündiala jin zenian agertü beitzen praubeki (SE) (Bull.) (D).

4. Zük ez nahi uhuratü aberats ezten'ageri (Larr.).
Eta zük ez nahi uhuratü aberats agerik baizi (SE).
Zük aldiz ez nahi uhuratü aberats üdüriak baizi (Bull.).
Eta zük aldiz ez nahi ikhusi aberats ageria baizik (D).

17. Jinkua zelin bada
Zü elizan bezala,
Lekhü haitatüz ezarteko khargü dienen gora,
Gü taula petan girate, jente gradoz aphala!

18. Barkoxeko kunseilian
Dira phena handian,
Aphezen ezin ezariz kuntent diren alojian:
Musde Merzi ezar-izazü zük zure jauregian.

19. Barkoxeko gizun gaztik
Ziren projet hartürik,
Behar ziela prozesionin uhuratü Jesüs Krixt,
Eta ez zük abunitü her egitia gatik despit.

20. Gizun gazte hen plazan
Ezari züntin herrokan
Haur zentzü gabe elibat jaun anderen arropan!
Bere arropek amiratürik etzien pater bat erran.

21. Gure Jinkua eiki
Etzen aleman kastati;
Hartakoz uhure haren etzaizü izan aski,
Süjet harez etzelakoz sorthü zure askazi.

22. Gure Jaun erretora,
Nuiz dükegü plazera
Zure juiten ikhustekua ez ützül gein seküla,
Eztügü nigarrik eginen azken bi juner bezala.

XVII.
1. Jinkua zelian bada (SE) (Bull.) (O).
3. Lekhü ederren haitatzez kargüdünak gora (Larr.).
Lekhü ederrak haitatüz kargüdünen ezarten gora (SE) (Bull.).
4. Gü taula petan girateke jente gradoz aphala (Larr.).

XVIII.
1. Barkoxeko kuntsellin (Larr.) (SE) (Lh) (D).
2. Dirade phena handin (Larr.) (SE) (Lh).
Dira phena handitan (O) (U).
Egün dirade phena handin (D).
3. Aphezen ezin ezariz laket liratin lekhin (Larr.).
Aphezen ezin ezariz kuntent liatekin lekhin (SE).
Aphezen ezin ezariz kuntent liratin lekhin (D).
Jaun aphezen ostatürik ezin eder edirenin (Lh).

17. *Si Dieu est au ciel*
Comme vous à l'église,
Choisissant les places pour mettre à l'honneur les nantis,
Nous serons sous le plancher, nous, les sans grade.

18. *Au conseil de Barcus*
Ils sont en grande peine,
De ne pouvoir mettre les prêtres en un logis où ils se plairaient,
Monsieur Mercy, logez-les dans votre château.

19. *Les jeunes gens de Barcus*
Avaient formé un projet:
Ils devaient en procession honorer Jésus Christ;
Vous ne l'avez pas approuvé uniquement pour leur causer du [dépit.

20. *A la place des jeunes gens,*
Vous aviez mis en rang
Quelques enfants irréfléchis en costume de dames et messieurs;
Emerveillés par leurs costumes ils n'avaient même pas récité un [pater.

21. *Notre Dieu, assurément.*
N'était pas de race allemande;
C'est pourquoi vous ne l'avez pas jugé digne de cet honneur là
Pour cette raison qu'il n'était pas né dans votre parenté.

22. *Monsieur notre curé,*
Quand aurons-nous le plaisir
De vous voir partir dans l'intention de ne jamais revenir?
Nous ne pleurerons pas comme pour les deux derniers.

4. Musde Merzi ezartzü, zük, zure jauregi ederrin (Larr.).
Musde Merzi zük ezar-izatzü zure jauregi ederrin (SE) (Lh).
Musde Merzi zük ezartzü zure jauregi handian (O) (U).
Musde Merzi zük har izatzü zure jauregi ederrin (D).

XIX-XX-XXI. Une seule version: Papiers Hiribarren.

XXII. 1. Oi gure jaun erretora (SE).
Gure jaun erretor berria (D).
3. Zure juiten ikhustekua ez ützültzekun seküla (Larr.).
Zure juaiten ikhustekua ützül jin ez seküla (SE) (D).
4. Eztügü nigarrik eginen azken bi juaner bezala (SE).
Eztügü eginen nigarrik azken bi juaner bezala (D).

		H	*Larr.*	*SE*	*O/U*	*Bull.*	*Lh I*	*D*	*Azk.*
Egün Barkoxen	1	1	1	1	1	1	1	1	—
Gure Jaun erretora ...	2	2	2	8	8	8	2	8	—
Barkoxeko eliza	3	3	3	2	2	2	4	2	—
Praube bat izan düzü ...	4	4	4	3	3	3	5	3	—
Meza zinian hasi	5	5	5	4	4	4	6	4	—
Praubia zenian jalki ...	6	6	6	5	5	5	7	5	—
Praube hura da izan ...	7	7	7	6	6	6	8	6	—
Izan nüzü Loretan	8	8	8	7	7	7	—	7	1
Gure erretor berria ...	9	9	16	9	—	—	—	9	—
Barkoxera jin zinenin ...	10	10	17	17	10	—	—	17	—
Alemanak beitira	11	11	15	15	9	—	11	15	—
Barkoxeko neskatilak ...	12	12	12	13	12	—	9	13	—
Aktür hurak balira ...	13	13	13	14	—	—	10	14	—
Barkoxeko aphezak ...	14	14	19	19	14	—	3	19	2
Barkoxen besta berri ...	15	15	9	10	11	9	—	10	—
Uhure hura zergatik ...	16	16	10	11	—	10	—	11	—
Jinkua zelin bada	17	—	11	12	—	11	—	12	—
Barkoxeko kunseilian ...	18	17	14	16	13	—	12	16	—
Barkoxeko gizun gaztik.	19	18	—	—	—	—	—	—	—
Gizun gazte hen plazan.	20	19	—	—	—	—	—	—	—
Gure Jinkua eiki	21	20	—	—	—	—	—	—	—
Gure Jaun erretora ...	22	21	18	18	—	—	—	—	—

NOTES

La tradition orale rapporte qu'Etchahun s'étant fourvoyé dans le banc d'oeuvre réservé au Conseil de fabrique, banc qui se trouve juste au dessous de l'orgue dans l'église de Barcus, le curé l'en fit chasser devant tout le monde. Profondément vexé, Etchahun s'installa sur des tréteaux et à la sortie de la messe, improvisa cette chanson. Cette «légende» est prise en défaut par la chanson elle-même. En effet la sixième strophe dit qu'Etchahun, après avoir reçu l'affront, alla demander l'aumône chez le curé pour pouvoir acheter de meilleurs habits et celui-ci refusa de le recevoir. Il est beaucoup plus probable qu'Etchahun rumina son affront et se vengea plus tard en composant cette chanson. Les fêtes patronales de Barcus ayant lieu le jour de l'Ascension, le poète vindicatif n'aurait-il pas profité de l'occasion pour chanter tous les couplets en pleine place ainsi qu'il le dit dans la première strophe? *(Egün Barkoxen beita, libertitzeko besta)*. Cette hypothèse étant très vraisemblable, il nous reste à en déterminer la date.

Le curé chansonné par Etchahun est l'abbé Schmarsow, fils d'un officier de santé des armées de Napoléon qui se maria aux Aldudes où il s'installa, avec la demoiselle Haurra Marie Dirube. De cette union naquirent trois enfants: une fille qui se fit religieuse, un fils médecin et celui qui, après avoir été vicaire à Baigorry fut nommé curé de Barcus, où il entra au début de mai 1857, puisque le premier acte paroissial qu'il signe date du 9 mai 1857. Le nom alsacien de l'abbé Schmarsow explique les virulentes strophes 11 *(Alemanak beitira)*, 14 *(Barkoxeko aphezak)* et 21 *(Gure Jinkua eiki etzen aleman kastati)*.

Le nouveau curé, ainsi que l'indique Etchahun, dut s'opposer aux coutumes de la Fête-Dieu (strophes 15 et 16), ne pas autoriser une procession voulue par les jeunes gens de Barcus (strophes 19 et 20) et s'élever contre une pastorale que les jeunes filles devaient jouer. La strophe 12 requiert toute notre attention: *Barkoxeko neskatilak, eginez phastoral bat, ezin atsolbitüz dira...* Etchahun emploie

le présent et il faut comprendre que, mettant sur pied une pastorale les jeunes filles de Barcus ne peuvent recevoir l'absolution. Ce qui est intéressant dans cette strophe c'est qu'effectivement les jeunes filles préparèrent une pastorale intitulée Sainte-Marguerite. On peut supposer que le curé Schmarsow qui ne semblait pas goûter les coutumes de Soule dut tonner contre les jeunes filles et même contre ceux qui regardaient les préparatifs en les menaçant de ne pas leur donner l'absolution. Le curé dut user de son influence auprès de maire Alcat, le fils de Musde Alkhat Barkhoxe, pour faire interdire la représentation. De toutes manières, l'interdiction eut lieu ainsi qu'en témoigne le registre des arrêtés du maire de la période 1839 à 1881 (p. 31).

«Nous, maire de la commune de Barcus, canton de Mauléon (Basses Pyrénées), soussigné, vu les articles 10 et 11 de la loi du 18 juillet 1837.

Vu la loi du 16, 24 août 1790.

Vu les dispositions du Code pénal.

Vu la lettre de M. le Sous-Préfet de Maulón en date du 30 7bre courant par laquelle ce magistrat nous charge d'interdire la représentation de la pastorale que des jeunes filles se proposent de jouer, se référant aux ordres de M. le Préfet.

Arrêtons:

Art. 1er. La représentation de la pièce intitulée Sainte-Marguerite est interdite.

Art. 2. Il est défendu à toute personne de jouer cette pièce ou de concourir à sa représentation.

Art. 3. Il est enjoint à tous ceux qui ont établi le théâtre sur la place publique de la vider de tout échaffaudage avant la nuit du 1e octobre.

Art. 4. Monsieur le commissaire de police, la gendarmerie et le garde-champêtre demeurent chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les endroits accoutumés.

Fait à la mairie de Barcus, le 30 septembre 1859.
Le maire: Alcat.»

La pastorale Sainte-Marguerite devait donc être représentée le dimanche 2 octobre 1859 puisque le maire demanda que la scène du théâtre et les gradins construits pour la circonstance fussent démolis pour le 1e octobre au soir. L'ordre était net et dur car il était donné au dernier moment. Voilà qui nous oblige à placer la date de la poésie à une époque postérieure au 30 septembre 1859. Nous pourrions donc supposer que cette chanson stigmatisant le curé de Barcus fut chantée à la fin de 1859 ou au début de 1860, quelque temps avant la chanson contre le curé d'Esquiule que nous daterons du mois de mars ou avril 1860.

Les dates extrêmes sont donc 30 septembre 1859 et mars-avril 1860. Mais dans ce laps de temps n'est pas comprise la fête de l'Ascension, fête patronale de Barcus. La seule hypothèse vraisemblable qui explique la 1e strophe: *Egün Barkoxen beita libertitzeko besta* est de supposer qu' Etchahun aurait pu utiliser ce dimanche 2 octobre, jour où la pastorale des jeunes filles fut interdite mais où la musique était présente parce qu'on n'avait pu la décommander pour lancer devant la foule ses vers vengeurs contre le curé de Barcus.

Dans une version dactylographiées du R. P. Lhande, on trouve en note au sujet de la première strophe: «Après cette scène, Etchahun fit dresser sur la place une estrade sur deux barriques et appela le monde avec un *tabal txar* et improvisa ses 22 ou 23 versets». Le R. P. Lhande tirait ce renseignement de la tradition orale et nous y trouvons la confirmation de notre hypothèse: Etchahun a fort bien pu s'installer sur l'estrade non encore démontée de la pastorale interdite le dimanche 2 octobre après la messe. C'est ce qui est resté gravé dans la mémoire du peuple. On sait effectivement que les estrades de pastorales sont installées sur des barriques.

I. 2. litt.: fête pour se divertir.

3. *bi berset:* manière très traditionnelle d'annoncer la chanson nouvelle.

4. *süjeta:* sens de sujet, thème (des couplets). litt.: car j'en ai le sujet donné par Monsieur le Curé.

II. 1 - 2. A remarquer le parallélisme du mot *jaun* placé au même endroit dans chaque vers.

gora: sera employé dans son double sens, sens phy-

sique de haut, élevé, de grande taille, sens moral de fier. orgueilleux, avec les mots *khorpitz* et *bihotz*. En outre le mot *gora* sera opposé à *aphala* de *jente aphala*.

4. *bortxa:* nominatif adverbial (cf. *xüxen, barne*).
harez: médiatif souletin de *hura* (lab. *hartaz*).
jente aphala: litt.: les petites gens, les humbles.

III. 1 - 2. L'allusion à l'église de Barcus est compréhensible lorsqu'on sait que des travaux d'aménagement et de réfection ont été effectués pendant les années 1846-1860. Dès le 10 novembre 1846, le Conseil municipal parle de «l'église qui menace ruine». En 1848, une souscription avait été lancée pour la reconstruction de l'église. Cette souscription n'ayant rapporté que dix mille francs, le Conseil municipal décide de vendre onze cayolars et d'affecter sur le produit de cette vente 5.000 francs à la reconstruction projetée de l'église Saint Sauveur (séance du 7 février 1848). Dans sa séance du 12 février 1851 le Conseil municipal, vu l'état actuel des ressources se voit avec regret dans l'impossibilité d'affecter des fonds à la reconstruction de l'église. Le 18 avril 1852 le Conseil municipal délibère pour appuyer une demande de subvention du Conseil de fabrique au Ministre du Culte en vue de réparation et agrandissement de l'église paroissiale. Enfin le 2 octobre 1853 en demandant le dégrèvement total d'une somme de 3.516 francs 81 centimes réclamée par le gouvernement, le Conseil municipal fait remarquet: «Que les habitants de la commune se sont considérablement épuisés en construisant une *belle et vaste église* en rapport avec sa nombreuse population, construction à laquelle il a été pourvu par les dons volontaires des fidèles qui se sont déjà élevés à plus de 20.000 francs et dont le zèle religieux doit encore s'étendre pour suffire par de nombreux sacrifices à l'acquittement de 4.000 francs environ restant encore à solder...».

Par tous ces documents on voit bien que l'église de Barcus venait d'être reconstruite en 1852-1853.

3. En fait, la place des notables était fixée depuis longtemps car dans la délibération du Conseil de fabrique du 1e novembre 1812 il est dit que «le banc de la mairie

et le banc de l'oeuvre seront placés vis à vis la chaire et contre le mur du levant de l'église, le banc de la mairie à côté de la Chapelle de N. D. et hors le sanctuaire et le banc de l'oeuvre à la droite du banc de la mairie». Tels sont les *jaunen plaza.*

4. *ezpeitiroie: ez* + *beit* + *diroie:* potentiel présent, 3e personne du pluriel, objet singulier.

IV. 1 - 2. La construction de ces deux vers est fort savante: *Praube bat sarthü izan düzü jaun haien plazan.*

Le passé surcomposé *sarthü izan düzü* montre bien que, en fait et contrairement à ce que pense la tradition orale, il y a un décalage entre l'affront reçu par Etchahun et le jour où il chanta les couplets.

4. *süjet:* a ici le sens de fait, événement.
hüllan desesperatü: cette alliance de mots est tout à fait ironique. Ellipse de l'auxiliaire au vers 3 et 4.

V. 1. *zinian:* forme contracte de *zianian:* lorsqu'il commença la messe.

3. l'élision est nécessaire: *ber'arropa.*

4. *jalki-erazlia:* de *jalki-erazi:* faire sortir; celui qui fait sortir. Muni de son sabre, détail qu'Etchahun a retenu, le *jalki-erazle* est, en fait, le suisse de l'église de Barcus, emploi qui venait d'être crée. En effet, le 11 avril 1858, dimanche de Quasimodo, le Conseil de fabrique de l'église paroissiale de Barcus s'était réuni en séance conformément à la loi. Etaient présents MM. Darthez, président, Schmarsow curé desservant, Alcat maire, Mercy trésorier, Gorostibar et Eyherato, membres, Cotiart secrétaire.

Ce jour là «le Conseil a ensuite reconnu qu'un suisse serait nécessaire pour compléter convenablement le service de l'église et pour le maintien de l'ordre pendant les cérémonies. Mais comme d'après l'article 33 du décret déjà relaté, il appartient au bureau des marguilliers de pourvoir à cette place, le Conseil de fabrique s'est dispensé de nommer ce suisse». Au moment des faits le *jalki-erazlia* était donc en fonctions.

VI. C'est la strophe qui, comme nous l'avons déjà indiqué, montre que ce poème n'est pas une improvisation qui suivit l'affront, mais un poème lentement élaboré.

3. *zerbaiten galthoz:* emploi du génitif possessif *zerbaiten* après l'instrumental *galthoz* (lab. *galdez)*.

4. *hura:* il s'agit du curé qu'Etchahun campe dans une attitude fort peu chrétienne. Ellipse de l'auxiliaire dans *Hura baratzian gorde.*

VII. 2. *Zazpi erresumatan:* le numéral *zazpi* a souvent en basque le sens de *nombreux.* Toutefois pour son pèlerinage à Rome et Lorette, Etchahun disait *bost reino traucatu (Chanson de sa vie,* str. 43). Si on ajoute l'Espagne —et peut être le Portugal— le chiffre *sept* peut avoir une valeur plus exacte.

3. Le *bi mila* souligne bien l'emphase de la phrase.

4. Le dernier vers suppose deux ellipses et est un exemple de la concision d'Etchahun, *Barkoxen aphezek (tratatü zütian) bezala ez (düzü) tratatürik izan;* litt.: comme à Barcus les prêtres l'avaient traité, il n'a jamais été traité.

VIII. 1-2. Le voyage de Rome et de Lorette date de 1831-1832. Celui de Saint-Jacques (ici *Jakan* tout simplement et non *Sen Jakan*) est des années 1842-1844.

3. *Aita Saintiren:* forme contracte de *Aita Saintiaren.*

4. *arropak txar:* litt.: j'avais les habits en piteux état. Il convient de remarquer que de la strophe 4 à la strophe 7 l'auteur s'est caché sous l'expression; *praube bat.* Ici le cas est tout à fait personnalisé. Etchahun est passé à la première personne *(nüzü, nütian).*

IX. 1. Elision: *Gur'erretor berria.*

2. Ellipse de l'auxiliaire *(da).*

juna: litt.: le parti, celui qui est parti, le prédecesseur, l'abbé Larrouy (1847-1857).

3. Nous avons placé l'auxiliaire *zin* entre parenthèses pour montrer que par sa suppression on obtient un rythme juste.

4. *eri miserablia* comme *praubia* (3e vers) sont des singuliers collectifs.
Ellipse de l'auxiliaire *(dirozü)* puisque *ikhus* est à l'infinitif radical.

X. 1. Le premier vers est faux, *zinenin:* forme contracte de *zinenian.*

2. *zünin:* forme contracte de *zünian.*
hunki jin: formule de bienvenue.

3. *süjet:* sens de grand personnage qui est renforcé par l'adjectif *arraro.*
herrin: forme contracte de *herrian.*

4. Nous avons mis le *a* final de *plazera* entre parenthèses car la forme indéfinie *plazer* est parfaitement concevable dans ce cas. Ainsi le rythme est juste.
zirenin: forme contracte de *zirenian.*
Emploi du présent *(juiten)* dans une phrase au futur. litt.: vous nous donnerez du plaisir quand vous partez.

XI. 1. *Alemanak:* allusion transparente à l'origine alsacienne par son père de l'abbé Schmarsow.

3. *pekuen: pekuentako:* à l'égard de leurs inférieurs.
mendekus: vindicatif, porté à se venger.
ürgüllüz gora: est la reprise des expressions *khorpitz gora* et *bihotzez ere hala* de la strophe 2.

4. *erakasten:* factitif de *ikasten:* enseigner, montrer.
Très souvent employé en synonyme de *erakusten* mis par Larrasquet.
kasta: exprime tout le mépris d'Etchahun.

XII. 1. Le premier vers est faux. Peut-être faudrait-il revenir à la version Larrasquet: *Barkoxen neskatilak.*

2. *eginez:* Par rapport à la version Larrasquet, celle-ci nous conduit vers la représentation d'une pastorale

particulière, celle de Sainte-Marguerite qui devait avoir lieu le dimanche 2 octobre 1859. Quant au mot *eginez* (valeur de participe présent) il a été commenté par Albert Léon *(Hélène de Constantinopla* - p. 23): «mais encore on peut citer des exemples où le mot *fait* est employé de telle façon qu'il est impossible de ne pas y voir un synonyme du mot *représenté.* Citons notamment des phrases comme celle-ci, non moins explicite qu' incorrecte: «Cette tragédie a étez faite par las fille d'Aroue à le jour de la Saint Jean 1835». Dans cette strophe nous avons traduit par *monter,* pour reprendre l'expression «monter une pièce de théâtre» car si les répétitions eurent lieu, la représentation fut interdite.

3. *higatürik oski zolak:* allusion aux habitudes des prêtres jansénistes qui obligeaient les pénitents à réitérer leurs confessions et n'accordaient l'absolution que lorsqu'ils les jugeaient vraiment bien disposés. L'image des semelles usées évoque ces perpétuelles allées et venues.

4. Le théâtre conduit vers le péché mortel, non seulement les acteurs mais aussi les spectateurs des répétitions. Etchahun met bien en lumière le fanatisme janséniste du curé de Barcus.

sogitera: so egiterat.

XIII. 3. *züntükin:* forme contracte de *züntükian,* 2e personne du conditionel passé, objet pluriel.

4. *baleizie:* le sujet peut être *aktür hurak* ou encore l'indéfini *on.* L' objet est *zunbait pularda* qui, parce qu'indéfini, reste un singulier malgré sa valeur plurielle.

pularda: plaisanterie traditionnelle du curé se nourrissant de poulets ou de poulardes, utilisée d'une manière plus acerbe pour bien montrer le caractère vénal du curé.

XIV. 2. *manexak:* les basques non originaires de la Soule, c'est ainsi que les Souletins désignent les autres basques.

3. *ezkiniroia: ez giniroia...* Conditionnel futur *giniro* précédé de la négation *ez* et suivi du *i(a)* interrogatif.

oithian: ajoute l'idée de supplication au souhait exprimé par le conditionnel futur.

4. *prauben, aberatsen:* pour *prauben (tako), aberatsen (tako).*
afable: peut provenir soit du béarnais, soit du *français.*
lizatin: forme contracte de *lizatian.*

XV. 3. *ideki derezü:* le sujet est de 2e personne du singulier et l'indice de datif est pluriel. Bien que non exprimé, il faut comprendre ce datif pluriel comme indiquant les gens de Barcus.
muda: du béarnais *moude,* dans le sens de coutume.

4. *egitia gatik:* afin de faire.
hanko: renvoie à *Barkhoxe.*

XVI. 1 - 2. Elisions nécessaires: *uhur'hura; Jinkur'ideki.*
Jinkuri: forme contracte de *Jinkuari.*

3. *mündin: zenin:* formes contractes de *mündian, zenian.*

4. Il faut supposer l'ellipse de *nahi* dans le dernier vers:
Eta ez zük uhuratü (nahi) handi ageri baizik.

XVII. 1. *zelin:* forme contracte de *zelian.*

3. Construction très savante de ce troisième vers:
lekhu haitatüz kargü dienen ezarteko gora.
litt.: en choisissant la place pour mettre haut ceux qui ont des charges.

4. *taula petan:* litt.: sous les planches. L'image représente ici le plancher (cf. français: plus bas que terre).
jente gradoz aphala: litt.: gens petits par le grade.

XVIII. 1. Le premier vers est trop long.

3. *aphezen ezin ezariz:* emploi du génitif possessif avec le participe à l'instrumental. A cette époque, â Barcus; il y avait aussi deux vicaires, ce qui explique le pluriel de *aphezen.*
alojian: du béarnais *alodje:* logement. Etchahun fait allusion à des faits très précis. Dans la séance du Conseil de

fabrique du 11 avril 1858 que nous avons mentionnée plus haut, le conseil «a reconnu la nécessité de s'occuper de la construction d'une maison presbytérale, mais venant à examiner les ressources nécessaires aux frais de cette construction et de l'acquisition du local à ce nécessaire, au vu du budget, il a été reconnu qu'il est impossible à cet établissement de se procurer les fonds nécessaires à cette double dépense».

Le 15 novembre 1858 le Conseil municipal saisi par le Conseil de fabrique «autorise M. le Maire à acquérir du pouvoir de M. Darthez les immeubles dont s'agit (maison, jardin enclos appelés de Jaureguiberry) moyennant la somme de 1.000 francs que la commune paiera après approbation des présentes et du traité à intervenir par l'autorité supérieure».

Il faut croire, qu'un an plus tard, la question n'était pas encore réglée pour qu'Etchahun en parle ainsi.

4. *Musde Merzi:* Monsieur Alexis Mercy était le propriétaire du château d'Apphatia situé en face de l'église. Il était conseiller municipal ainsi que trésorier du Conseil de fabrique. De là l'allusion plaisante d'Etchahun.

XIX. 1. *gaztik:* forme contracte de *gaztiak.*

2. *projet hartürik: litt.:* «les jeunes gens étaient ayant pris projet» (avaient formé un projet).

3. *prozesionin:* forme contracte de *prozesionian.*

4. *abunitü:* approuver, autoriser. Du béarnais *abouni.*
gatik: est final dans cette phrase; litt.: pour leur causer du dépit.

XX. 2. *züntin:* forme contracte de *züntian.*

3. *haur zentzü gabe:* ce sont des enfants qui n'ont pas encore l'âge de raison, non conscients du rôle qu'ils doivent jouer. Ils s'opposent aux *gizun gazte,* qui, eux, désiraient consciemment rendre hommage au Christ.

4. *bere arropek:* à l'ergatif est le sujet de *amiratürik;* c'est une sorte de proposition ablative absolue. Litt.: leurs costumes les émerveillant...

XIX. 3. *haren: harentako.*

Le sujet de *etzaizü* est *Jinkua;* litt.: c'est pourquoi, pour cet honneur là, Dieu ne vous a pas paru suffisant (digne).

4. *süjet harez:* pour cette raison. *Jinkua* est encore le sujet de *etzelakoz sorthü.*

XXII. L'apostrophe finale est particulièrement cinglante.

3. *gein:* forme contracte de *geian:* dans l'intention de.

4. Litt.: nous ne pleurerons pas comme aux deux derniers partis. Les deux prédécesseurs de l'abbé Schmarsow furent l'abbé Baratçabal curé de Barcus de 1833 à 1847 et doyen de Tardets par la suite et l'abbé Larrouy curé de 1847 à 1857, devenu doyen de Labastide-Clairence (cf. Daranatz: L'église de Bayonne).

MUSDE TIRAZ

(1860)

1. Musde Tiraz zük enaizü
Nahi ükhen kobesatü
Zeren dütüdan Barkoxeko aphezen khantorik huntü;
Haiez plañitu zirelakoz zihauk ükhenen dütüzü.

2. Eskiulan Musde Tiraz
Plañuz entzün ditit zützaz,
Bethi zerbait galthoz zirela arranda beitüzü eskaz,
Mila lüseki ezpeitirozü urthin zure büria haz.

3. Sei hilabete dü egin
Eskiulara zirela jin;
Gerozti sei barrika ardu edan tüzü ordenari,
Beste sei ükhen bazüntü bardin edan beitzüntükin.

4. Omizen egon zinandin
Mila lüs ttipi batekin;
Bena Eskiulan behar düzü zamaria ere hazi;
Beste mila lüs herriari behar düzü emanerazi.

VARIANTES

Nous possédons trois versions de cette chanson:

1. Celle qui fut publiée dans Gure Herria 1939 n.° I pp. 29 et 30 et qui fut chantée par Appeceix de Licq au R. P. Lhande (7 strophes).
2. Celle du cahier Urrutigoity reprise dans le cahier Orbiscay (8 strophes). Il se trouve que l'une des strophes chantées par Appeceix ne figure pas dans le cahier Urrutigoity ce qui porte le nombre des strophes à 9.
3. La version publiée par Larrasquet (op. cit. pp. 57 à 59) et qui comprend les 9 strophes.

I.
2. Nahi ükhen kofesatü (O) (U).
3. Zeren dütüdan khantorik Barkoxeko aphezer huntü (O) (U).
Zeren tüdan Barkoxeko aphezen khantorik huntü (Larr.).
4. Harienaz plañi zirelakoz zihaur ere behar tüzü (U) (O).
Hez plañitu zirelakoz zihauk ükhenen dütüzü (Larr.).

MONSIEUR TIRAZ

1. *Monsieur Tiraz vous n'avez pas*
Voulu me confesser
Parce que j'ai composé des chansons contre les prêtres de Barcus.
Comme vous vous en êtes plaint, vous en aurez vous aussi.

2. *A Esquiule Monsieur Tiraz*
J'ai entendu se plaindre de vous,
Que vous demandez toujours quelque chose, votre revenu étant [trop faible;
Avec trois mille francs par an vous ne pouvez vous nourrir.

3. *Il y a six mois*
Que vous êtes arrivé à Esquiule;
Depuis vous avez bu six barriques de vin ordinaire,
Si vous en aviez eu six de plus, vous les auriez bues aussi.

4. *Vous vous étiez contenté à Abense*
D'une petite somme de trois mille francs;
Mais à Esquiule vous devez nourrir aussi un cheval;
Vous devez faire donner à la commune trois mille francs de plus.

II. 2. Plañüz entzün ditit zützaz (O) (U).
Plañuz entzün tit zützaz (Larr.).

3. Bethi zerbaiten zirela galthoz arranda beitüzü eskaz (App.).
Bethi zerbeit galtho zirela düzülarik gaintikaz (O) (U).
Bethi ziradila galthoz arranda beitüzü eskaz (Larr.).

Nous avons suivi la version Appeceix en la corrigeant un peu: mis *zerbait* de la version (O) ou (U) à la place de *zerbaiten* de (App.); ainsi le vers est juste.

4. Zure büria ezliokezüla mila lüsez urthian haz (O) (U).
Mila lüsez eztirozü urthin zure büria haz (Larr.).

III. 1. Sei hilabete dizü egin (Larr.).

IV. 4. Beste mila lüs herriari behar tüzü emanerazi (Larr.).

5. Eskiulatarrak kuntzebi
Musde Tiraz dela handi!
Satifatzeko behar dila mila lüs emendü hori,
Zeren kapita zakia beita largatzen zahartziari.

6. Musde Tirazen Jinkua
Thipiñan handi kozina;
Haren ama birjina aldiz, ollaki salda gizena,
Horien ororen pusatzeko ardu eta likür huna.

7. Musde Tiraz behar düzü
Bikaritto bat galthatü,
Hari lanak eragin eta zihaurek untsa phausatü,
Zeren lan egitia zure partida handia düzü.

8. Sarrantzeko aphez saintik
Dira zü bezañ jakintsik;
Haiek emanik amust oroz Jesüs errezebitzen dit;
Egün oroz juan banendi ükheitek'esparantxa dit.

9. Eskiulan Musde Tiraz,
Barkoxen Musde Zenmartzo,
Hurak biak perfeit dirade, bai, herri aizuentako,
Bena Jinkuak lagün bitza haiek nik maitha artino.

V. 3. Asetzeko behar diala aisa mila lüs dihari (O) (U).
4. Zeren kapita zakia largatzen zahartziari (Larr.) (App.).

VI. 3. Haren ama birjina ollaki salda gizena (O) (U).
Hareki ama birjina ollaki salda gizena (Larr.).
4. Eta haietarik landa ardu eta likür huna (Larr.) (O) (U).

VII. 3. Hari lan eragin eta zihaurek untsa phausatü (Larr.).
4. Zeren lanik egitia partida handia düzü (Larr.).
Cette strophe manquait dans (O) et (U).

VIII. 3. Hek emanik amust oroz Jesüs errezebitzen dit (Larr.) (App.).
4. Egün oroz jun banendi ere ükhen esperantxarik (App.).
Egün oroz juan banendi ükhen esperantxa dit (O) (U).

5. *Gens d'Esquiule concevez*
Que Monsieur Tiraz est grand!
Que pour le satisfaire il lui faut cette augmentation de trois [mille francs
Car la panse prend de l'ampleur en vieillissant.

6. *Le Dieu de Monsieur Tiraz,*
Grand pot au feu dans la marmite;
Sa Sainte Vierge par contre, le bouillon gras de poule;
Pour pousser le tout, bon vin et bonne liqueur.

7. *Monsieur Tiraz vous devez*
Demander un petit vicaire,
Lui faire faire le travail et vous-même, bien vous reposer,
Car le travail est pour vous le grand ennemi.

8. *Les saints prêtres de Sarrance*
Sont aussi savants que vous;
Donnê par eux, chaque quinze jours, je reçois Jésus;
Si j'y allais chaque jour, j'aurais l'espoir de le recevoir.

9. *Monsieur Tiraz à Esquiule,*
A Barcus Monsieur Schmarsow;
Tous deux sont parfaits pour les communes voisines,
Mais que Dieu les aide avant que je les aime.

Nous avons à l'imitation de (O) et (U) transformé le *jun* de Larrasquet en *juan,* bisyllabe.

IX. 2. Barkoxen Musde Schmarsoff (O) (U).
Barkoxen Musde Zermatzo (App.).

3. Hurak oro perfeit dirade herri aizuentako (O) (U).
Hurak biak perfeit dira oi herri aizuentako (App.).

Nous avons mis *dirade* (cf. (O) et (U) à la place de *dira* de (Larr.).

4. Bena Jinkuk lagün bitza hoiek nik maitha artino (Larr.) (App.).
Jinkuak lagünt ditzala hurak nik maitha artino (O) (U).

Jinkuak à la manière de (O) et (U) au lieu de *Jinkuk* de (Larr.) et (App.) et ainsi le vers est juste.

	Larr.	*O/U*	*App.*
Musde Tiraz zük enaizü	1	1	1
Eskiulan Musde Tiraz	2	4	2
Sei hilabete dü egin	3	2	—
Omizen egon zinandin	4	5	—
Eskiulatarrak kuntzebi	5	6	3
Musde Tirazen Jinkua	6	3	4
Musde Tiraz behar düzü	7	—	5
Sarrantzeko aphez saintik	8	7	6
Eskiulan Musde Tiraz	9	8	7

NOTES

Les faits sont connus. Ils sont passées à la légende. Pour avoir dans *Barkoxeko eliza* cruellement chansonné le clergé de Barcus, Etchahun s'est vu refuser l'absolution par M. Tiraz curé d'Esquiule. Ce curé devait être, comme certains prêtres de l'époque, dur pour ses ouailles. Déjà, lorsqu'il était vicaire à Tardets, il avait eu en 1832 des démêlés avec une partie de la population le jour de l'enterrement d'un ménétrier nommé Garat. Selon le correspondant mauléonnais du *Mémorial des Pyrénées,* le vicaire aurait dit devant la bière avant la cérémonie: «Déplorez le sort de cette âme qui brûle déjà dans l'enfer; maudissez à jamais l'état de ménétrier; combien de personnes de cette contrée ne sont-elles pas déjà damnées par suite de la misérable danse dont le défunt a tant de temps servi d'instrument! Pensez, pensez donc, tristes créatures que votre scandaleuse conduite attend le même sort».

Pour Durruty, sous-lieutenant de la Garde nationale, c'est au moment où l'on se préparait à porter le corps du défunt de l'église au cimetière que l'abbé Tiraz aurait prononcé les paroles suivantes: «Memora novissima tua et non in aeternum peccabis». «Rappelez-vous votre fin et vous ne pécherez jamais plus. Si l'âme qui a logé dans ce corps s'était souvenue de cette fin, elle n'éprouverait pas les tourments que peut-être elle endure aujourd'hui. Voici l'homme qui a causé la perte de la moitié des âmes de la Soule. Il a servi jusqu'à ce moment de ministre au démon».

Le tumulte éclata dans l'église après ces paroles et la Garde nationale dut intervenir pour ramener l'ordre.

Ajoutons que M. Etchart-Tiraz était natif de Barcus, la maison Tirazenia se trouvant dans le quartier de Larraja. Il n'ignorait pas la chanson composée contre les prêtres de Barcus et, de plus, Etchahun était une de ses ouailles puisqu'il vivait à Esquiule, vraisemblablement chez son fils dernier né, depuis 1856. Si l'on en croit la 3e strophe, il y avait 6 mois que le curé Etchart-Tiraz était à Esquiule lorsqu'Etchahun composa cette chanson. Cela nous permet de dater

la chanson vers les mois de mars ou avril 1860. Peut-être Etchahun était-il allé faire sa confession pascale? Pâques était cette année-là le 8 avril.

L'abbé Echart-Tiraz ayant été installé le 2 septembre 1859 en la fête du Saint nom de Marie (Registre du Conseil de fabrique d' Esquiule) on peut dire qu'en fin mars début avril 1860, il y avait six à sept mois que le curé se trouvait à Esquiule:

«Sei hilabete dü egin
Eskiulara zirela jin».

I. 3. *aphezen: aphezentako.*

khantorik: forme contracte de *khantoriak.* Ce mot est souvent employé au pluriel pour désigner une chanson.

4. *Haiez plañitü zirelakoz: Haiez* renvoie aux chansons; litt.: parce que vous vous êtes plaint de ces chansons...

II. 3. *zerbait galthoz:* Appeceix donnait *zerbaiten galthoz* c'est-à-dire employait le génitif possessif avec le nom à l' instrumental, mais Etchahun n'utilise pas toujours cette règle dans ses manuscrits. En labourdin, on peut dire: *zerbait galdez* quoiqu'on préfère *zerbaiten galdez.*

4. *lüs:* selon Larrasquet c'est la pièce de trois francs. *urthin:* forme contracte de *urthian.*

III. 1. Selon les registres du Conseil de fabrique d'Esquiule, l'installation de l'abbé Etchart-Tiraz eut lieu le 2 septembre 1859 en la fête du Saint nom de Marie. C'est ce qui nous a permis de dater la poésie.

2. *ordenari:* construction recherchée de la phrase avec le renvoi de *ordenari (ardu ordenari)* à la fin du vers.

4. *beitzüntükin:* forme contracte de *beitzüntükian.* A remarquer que si nous avons le singulier *dü* pour *sei hilabete* nous avons par contre le pluriel *edan tüzü, bazüntü, beitzüntünkin* pour *sei barrika ardu.*

IV. 1. *zinandin:* forme contracte de *zinandian.* Le détail est exact. L'abbé Etchart-Tiraz a été successivement, vicaire à Tardets (1831-1832), curé de Lécumberry (1832-1834),

curé de Larrau (1834-1839), curé d'Abense de Haut (1839-1859).

2. *mila lüs ttipi batekin:* l'expression est savoureuse. Litt.: avec un petit trois mille francs.

4. *düzü:* emploi du singulier, *mila lüs* étant saisi comme singulier collectif dans toute la strophe.

V. 1. Ellipse de l'auxiliaire *(izazie)* après *kuntzeki* (du béarnais *councebe*).

3. *dila:* forme contracte de *diala.*

4. *kapita zakia:* expression imagée; litt.: le sac de chanvre qui désigne la chemise et par extension: le ventre, la panse.

Largatzen zahartziari: litt.: s'élargit à la vieillesse, c'est-à-dire en vieillissant.

zahartziari: est le datif de l'infinitif à valeur temporelle.

VI. Toute la strophe est composée de propositions nominales par suite de la suppression de l'auxiliaire *da* qui rend plus féroce la satire.

2. *kozina:* le pot au feu. La satire du curé bon vivant (mangeant et buvant bien) est traditionnelle, mais elle n'avait jamais été exprimée si durement.

4. *horien ororen:* déclinaison parallèle du démonstratif et de *oro.*

huna: accord avec le mot le plus rapproché.

VII. Dès son arrivée, l'abbé Etchart-Tiraz dut se plaindre de la lourdeur de la tâche et demander l'assistance d'un vicaire. Nous en voulons pour preuve la délibération que prit le Conseil municipal d'Esquiule un an après la naissance de cette chanson.

Séance du Conseil municipal du 28 avril 1861

Le Conseil municipal

— Vu que les revenus de la fabrique sont insignifiants et que par conséquent elle est dans l'impuissance de pouvoir rien faire pour le traitement du vicaire.

— Vu la population de la commune qui est de 1281 habitants nombre auquel il faut joindre les hameaux d'Oloron-Sainte-Marie, section Saint-Pée, ceux de Féas et d'Ance qui sont sous la juridiction de Mr le desservant d'Esquiule et qui élèvent le nombre de ses paroissiens à 1502 âmes.

— Vu que 113 des hameaux de Géronce et d'Aramits ont toujours recours à M. le desservant d'Esquiule pour leurs besoins spirituels pour la raison qu'ils ne savent parler que la langue basque. Qu'ainsi, en réalité, la population paroissiale d'Esquiule est de 1615 âmes.

Que le village au centre aggloméré d'Esquiule n'a que 127 habitants et que les autres 1488 habitants mentionnés ci-dessus sont disséminés sur une étendue superficielle de forme rectangulaire de 15 km de long sur une largeur moyenne de 4 km.

Que toute cette étendue de terrain est partout accidentée de ravins et de monticules d'un accès très pénible.

Considérant ainsi qu'il est impossible que notre paroisse puisse être desservie par un seul prêtre.

Délibère à l'unanimité:

1. Il est absolument nécessaire qu'un vicariat soit établi à Esquiule.

2. La commune s'engage par le présent à allouer pour le traitement du vicaire tant qu'il sera en exercice un traitemente annuel de 300 francs.

3. Elle sollicite la création d'un vicariat reconnu par le gouvernement et prie l'autorité supérieure de vouloir accorder sur les fonds de l'Etat au vicaire qui sera envoyé à Esquiule le complément nécessaire pour former son traitement.»

En fait le vicaire, Martin Héguiagaray, des Aldudes, fut nommé le 20 mars 1862. Remarquons que jusqu'en 1849 il y avait un vicaire à Esquiule et qu'on reprenait ainsi une tradition.

2. *bikaritto:* diminutif humoristique.

3. *eragin:* factitif de *egin* (faire faire).

4. *zure: zuretako.*
partida: sens de ennemi.

VIII. 1-2. *saintik, jakintsik:* formes contractes de *saintiak, jakintsiak.* Allusion aux moines de Sarrance (cf. le poème *Sarrantzeko senthoralak*).

3. *amust:* contraction populaire de *hamabost.*

4. Elision de *ükheiteko esparantxa.*
Nous trouvons deux fois *dit* à la rime.

IX. 2. *Zenmartzo:* prononciation populaire de Schmarsow. C'est la seule fois que les deux premiers vers ne riment pas.

3. *perfeit:* du béarnais *perfeyt.*

4. Le trait final est particulièrement féroce.

MENDIKO HERRIAN

1. Mendiko herrian Jauregiberria·
Han düzü laborari alhaba lilia;
Nik entzün düdanaz, eztakit egia,
Ezpeita hura ere phenarik gabia;
Haren doloria,
Arratsan ohian
Lagünik gabia
Eta begiratü nahi bere uhuria.

2. Ama mintzo nitzaizü alhaba gati
Zer erraiten dereizün bere gogoti:
Ezkuntü nahi dela eztia presiski,
Eztela debeiatzen zirozü zureki;
Bena hargati
Eztakizün gaitzi
Hark errana gati
Dotia behar dila bere linjareki·

3. Süjet hunen ama zuin beita present,
Koblatto bat dizüt haientako huntzen;
Eder eta saje zer gaiza emazten
Persuna huntan gañen zuin beitüt ikhusten;
Dohaiñ hurak zeren
Arraro diren
Mündian edireiten
Has gitian Jinkuaren erremestiatzen.

4. Khantor' egiliaren gajia zer den,
Kobla huntan dizüt esplikatzen:
Zirekila lotzia eztizüt galthatzen
Zeren ni beniz beldür emazten arropen;
Kotapek zeren
Benaie lehen
Usuki ükhen
Kolpütto batez nüzü zire ganik kuntent.

DANS LE VILLAGE DE MENDY

1. *Dans le village de Mendy la maison Jaureguiberria,*
Là est cultivatrice une fille parfaite;
D'après ce que j'ai ouï dire, je ne sais pas la vérité,
Elle n'est pas, elle non plus, sans éprouver de peine:
Sa douleur,
Le soir, au lit,
D'être sans compagnon,
Et elle veut, cependant, son honneur garder.

2. *Mère, je vous parle au nom de votre fille*
(Pour vous dire) ce qu'elle vous déclare du fond de son coeur;
Ne vous dit-elle pas précisément qu'elle veut se marier,
Qu'elle ne s'ennuie certes pas avec vous,
Mais, malgré cela,
Pour que vous ne vous vexiez pas
Même si elle vous dit
Qu'il lui faut sa dot ainsi que son trousseau.

3. *Comme la mère de cette rare personne est présente*
J'ai un petit couplet à composer pour elles;
Etre belle et sage, pour les femmes quelle belle chose
Que je suis en train de voir en cette personne;
Puisque ces vertus
Bien rarement
Se trouvent dans le monde
Commençons donc par rendre grâces à Dieu.

4. *Ce qu'est le salaire de l'auteur de la chanson*
Je l'explique dans ce couplet:
Je ne demande pas de coucher avec vous deux
Car j'ai peur des vêtements féminins;
Les dessous de jupe en effet
Autrefois
M'ont mordu;
D'un petit coup à boire que vous m'offrirez je me contenterai

NOTES

Au moment où cet ouvrage était sous presse nous avons découvert cette nouvelle chanson dans les papiers de J. D. J. Sallaberry. Elle a été recueillie par l'auteur des *Chants populaires du Pays Basque* le 4 juin 1884 à Ainharp en même temps que quatre couplets de *Bi berset dolorusik.* Au sommet de la feuille J. D. J. Sallaberry s'est contenté de placer deux indications: *Air: Bignauen khantoria* et sur la même ligne, plus à droite, *Etchahoun.*

On ne peut mettre en doute l'indication de Sallaberry qui préparait un nouvel ouvrage sur les chants populaires qu'il ne cessait de recueillir. L'ensemble des cahiers et notes qu'il avait rassemblés est là pour le prouver, cahiers que son petit fils M. Georgie Sallaberry nous a prêtés par l'intermédiaire de M. Dassance.

D'ailleurs le style est là, inimitable. Très semblable à une poésie laudative cette oeuvre n'en est pas motins une chanson satirique de la meilleure veine où l'auteur manie l'antiphrase et l'ironie avec un talent parfait. Le sujet est à rapporter à la critique des femmes. Une jeune fille de Mendy parfaite en tous points *(alhaba lilia)* se lamente de n'avoir point de compagnon dans son lit; elle aimerait en avoir un en tout bien tout honneur (strophe 1) Le poète se fait l'interprète de la fille auprès de sa mère et du désir qu'elle a de convoler en justes noces. (strophe 2) Mère et fille sont réunies pour entendre l'éloge de la beauté et de la sagesse, vertus bien rares pour lesquelles il convient de rendre grâces à Dieu. Le clin d'oeil du poète au public est manifeste dans cette troisième strophe. Enfin, l'Etchahun enjoué et railleur apparaît dans le quatrième couplet où pour salaire il ne demande point aux deux femmes de lui faire le don de leur personne. Délaissant la chair qui ne lui a occasionné que des déconvenues, il se contentera de vin, source de consolation.

Cette chanson a pu être composée entre les années 1850 et 1856 à une époque où, errant à travers la Soule, on le trouve successivement à Garindein, Menditte, Galharrague, Haux, Alçay, Sainte-Engrâce. Peut-être, alors qu'il mendiait, a-t-il été mal accueilli dans cette ferme de Mendy? Il n'en fallait pas davantage à Etchahun pour taquiner les Muses aux dépens de quelqu'un.

I. 1. *Mendiko herrian:* Village de la Basse Soule entre Idaux et Aussurucq. Il forme actuellement une seule commune avec Idaux. La maison Jauregiberria existe toujours. Le premier hémistiche n'a que six syllabes.

Ellipse du verbe *(da).*

2. *laborari:* à l'indéfini; attribut de *alhaba lilia*
düzü: forme allocutive respectueuse.

lilia: apposition à *alhaba;* suggère la perfection tant morale que physique; cf. *Sohütako ezteietan,* strophe 2. Souvent employé dans les épithalames.

3. Le poête se retire plaisamment derrière la rumeur publique.

6. *Arratsan:* inessif archaïque; cf. *goizan, etxen.* Actuellement on dit *arratsen.*

7 - 8. L'auteur établit un crescendo avec *phena* et *dolore* qui se termine par le plaisant conflit entre le désir sexuel et l'honneur familial.

II. 1. *nitzaizü:* Sallaberry avait écrit *nitzeizü.*

alhaba gati: gati a le sens final: pour, au sujet de; nous avons traduit: au nom de votre fille. Le deuxième hémistiche n'a que cinq syllabes.

2. *dereizün: deizün.* L'adjonction de l'*r* permet d'avoir un rythme juste.

Ellipse du verbe qui introduit ce vers, *(eta diozüt)* dont nous avons mis la traduction entre parenthèses.

3. *eztıa: ez dia* (lab. *ez dea).* La particule *a* sert à l'interrogation.

presiski: romanisme; précisément.

nahi dela: auxiliaire être; litt.: qu'elle est désirant se marier.

Le verbe *erraıten* qui se trouve au deuxième vers est sous-entendu. Il faut construire: *eztia (erraiten) presiski ezkuntü nahi dela.*

4. *zirozü:* verbe *jo,* 3e personne du singulier, avec l'adjonction de *r* qui en fait un trisyllabe; *zirozü* est synonyme de *diozü,* de même que l'on dit *bazitit* au lieu de *baditit.*

5. *hargati:* pour *har(en)gati); gati* est ici causal.

6. *eztakizün: ez dakizün,* subjonctif présent de *niz,* à la forme négative; litt.: qu'il ne soit pas vexant à vous.

7. *Hark:* harek.

8. *dila:* forme contracte de *diala* (qu'elle a besoin).
linjareki: gallicisme.

III. 1. *Süjet:* sens de personnage, protagoniste dans une pastorale.

2. *haientako:* le manuscrit de Sallaberry est difficile à déchiffrer pour ce mot. C'est une interprétation personnelle.

3. *emazten:* mis pour *emaztentako.*
L'exclamation admirative donnée par *zer gaiza* permet de percevoir l'ironie latente accrue par le dithyrambe des vers courts.
Construction: *Eder eta saje emaztentako zer gaiza zuin beitüt ikhusten persuna huntan gañen;* litt.: Belle et sage, pour les femmes quelle chose laquelle je la vois sur (dans) cette personne. Etchahun fait l'éloge des deux vertus (beauté et sagesse) de la fille devant sa mère.

5. Inversion: *zeren dohaiñ hurak.*

6. Le vers n'a que cinq syllabes.

8. *gitian* impératif de *niz,* 1e personne du pluriel. Avec le *nous,* Etchahun s'associe ironiquement à l'éloge des vertus de la fille.

IV. 1. *khantor' egiliaren:* L'élision est faite pour le rythme du vers.
gajia: du béarnais *gadje:* salaire.

3. *Zirekila: ziekilan;* adjonctif de *r* qui fait de ce mot un tétrasyllabe. Correspond à un *vous* pluriel qui met la mère et la fille dans le même panier.

lotzia: de *lo* le souletin a fait *lotü* et *lotze* alors qu'en navarro-labourdin on dit *lo egin;* même double sens que le français *coucher.*

eztizüt: ez dizüt.

4. *beniz: beit-niz.*

arropen: emploi du génitif comme complément de *beldür.*

5. Inversion: *zeren kotapek.*

kotapek: kota-pe (dessous de jupe) à l'ergatif.

6. *Benaie: beit-naie,* 3e personne du pluriel, indice de datif de 1e personne du singulier (elles m'ont).

7. *Usuki:* lab. *ausiki,* mordre. Avec *ükhen* nous avons un passé surcomposé: elles m'ont eu mordu La métaphore de la morsure (douleur physique) transposée à la douleur morale de la déconvenue avec les femmes symbolisées par les dessous de jupe est la marque d'un authentique poète. Dans ce couplet Etchahun signe son poème.

8. *kolpütto:* diminutif ironique.

zire ganik: zien ganik; le *n* disparaît devant *gatik, ganik, ganat.*

POESIES DE CIRCONSTANCE

MUSDE DEFFIS

(1828)

1. Felizitatzen zütüt, Defis jaun jüjia,
Departamentüko süjeten lilia!
Irus estima nirozü, Jauna, ene büria,
Eman ahal banezazü merexi uhuria.

2. Üskal-Herri huntan balitz moda
Prozesen üztekua Defisen eskila,
Elio lüzaz prezia prauben arrazu txarra
Haier elio ez idek beraiek jan beharra.

3. Defisen tendrezia, maleruseki
Presuntegian diren kriminel haieki!
Kundenatzen tü eztiki, nahiz korrejierazi,
Nigarrez daguelarik her dolüz bihotzeti!

4. Defisen sortzepenaz nüzü orai mintzo:
Nik entzünik düdanaz da seme Tarbako;
Hanko amek balütie sortzen haurrak holako
Intres lizate har gintzan orok emaztik hanko.

VARIANTES

Nous avons retrouvé trois versions de ce poème.

1. La version du cahier Urrutigoity, non recopiée par Orbiscay (10 strophes).

2. La version de Marie Touan dans les papiers du R. P. Lhande (M. T.) (6 strophes).

3. Larrasquet a repris la version Urrutigoity (Larr.).

MONSIEUR DEFFIS

1. *Je vous complimente Monsieur le juge Deffis,*
Fleur des hommes d'élite du département;
Je m'estimerais heureux, Monsieur,
Si je pouvais vous donner l'honneur que vous méritez.

2. *S'il était de mode au Pays Basque*
De laisser les procès entre les mains de Deffis,
Il ne perdrait pas de temps à apprécier la chétive raison des [pauvres,
Il ne les dépouillerait pas de leur pain.

3. *Oh! la tendresse de Deffis avec les malheureux,*
Envers ces criminels qui sont en prison;
Il les condamne légèrement voulant les corriger
Et pleure, les plaignant de tout coeur.

4. *Je parle maintenant de la naissance de Deffis:*
Selon ce que j'ai entendu dire, il est enfant de Tarbes;
Si les mères de cette contrée mettaient au jour des enfants de [ce genre,
Nous aurions tous intérêt à y prendre femme.

II. 3. Aux dires de Larrasquet le cahier (U) portait *plezia.*
Dans la copie prise par M. Dassance on peut hésiter entre *pletcia* ou *pleteia.*

III. 1. Defisen tendrezia maleruski (Larr.).
(U) porte maleruseki.
2. Presuntegin (Larr.) (U). C'est nous qui mettons la forme pleine.

IV. 1. Defisen sortzepenaz niz orai mintzo (Larr.) (U).
2. Nik entzün düdanaz da seme Tarbako (Larr.) (U).

5. Jauna jüje zirade Donaphaleguiko,
Damürik ez president egün Paubeko.
Hanko jüjik balirade zure boronthateko,
Fite prest nündükezü etxerat ützültzeko.

6. Ümilitatia eder nubleziareki
Eta karitatia aberatsareki;
Dohañ horik arrarozki dirade alkharreki,
Bena Defisek badütü unestatiareki.

7. Musde Defis denian promenan juaiten,
Anderik süjet gütiz partzera agertzen;
Zunbaitek balekie inkantin dela saltzen
Dama franko balizate antxeraren phusatzen.

8. Paubera banuazü, gaxua, trixterik,
Nahigorik libratü Donaphaleguirik;
Bena ezarten naizü, Defis, korajatürik,
Han edirenen nizala zützaz librerazirik.

9. Etxahun-Barkoxe, doha gabia,
Emaztia-gatik malerus jarria,
Zunbat ehio estima hik bahü uhuria
Ükhenik libertatia, esker Defis jüjia.

10. Hau da berset azkena egiten düdana
Zure felizitatzez, Musde Defis jauna,
Dakidalarik hartako inkapable nizala
Ene izpiritiaren eskasa dela kausa.

V. 1. Jauna jüje zira Donaphaleüko (Larr.) (U).
C'est nous qui avons mis Donaphaleguiko, car dans ses manuscrits Etchahun emploie cette forme (Cf. *Etchahunen bizitziaren khantoria*).
3. Hanko khortia balitz zure boronthateko (Larr.) (U).
4. Bertan prest nündükezü etxerat ützültzeko (Larr.)
Fite prest nündükezü etxerat juiteko (M. T.).

VI. 1. Ümilitatia eder nublieki (Larr.) (U).
2. Eta karitatia aberatseki (Larr.) (U).
3. Dohain horik dirade bekhan algarreki (M. T.).

VII. 1. Musde Defis denian promenan juiten (M. T.).
2. Andere gaztiak oro aitzinila phartzen (Larr.) (U).

5. *Monsieur, vous êtes juge à Saint-Palais,*
Malheureusement non point aujourd'hui président à Pau;
Si les juges palois étaient dans les mêmes dispositions que vous,
Je serais vite prêt à revenir chez moi.

6. *L'humilité est belle avec la noblesse*
Et la charité chez le riche.
Ces vertus vont rarement de pair
Mais Deffis les possède avec l'honnêteté.

7. *Quand Monsieur Deffis sort en promenade*
Toutes les jeunes filles sous des prétextes futiles vont à sa ren-
[contre;
Si certaines savaient qu'il est à vendre à l'encan,
Il y aurait beaucoup de dames pour pousser les enchères.

8. *Je m'en vais à Pau, pauvre de moi, plein de tristesse,*
Alors que je préférerais être libéré déjà à Saint-Palais;
Mais, Deffis, vous me remplissez de courage
En me disant que je me trouverai là-bas libéré grâce à vous.

9. *Etchahun de Barcus, infortuné,*
Devenu malheureux à cause de ta femme,
Combien n'estimerais-tu pas si tu avais l'honneur
De devoir la liberté au juge Deffis!

10. *Voici le dernier couplet que j'ai composé*
Pour vous complimenter, Monsieur le juge Deffis,
Sachant bien que j'en suis incapable,
La pauvreté de mon esprit en étant la cause.

3. Jaun hura balinbalitz inkantian saltzen (M. T.).
4. Dama franko lükezü antxeraren phusatzen (M. T.).

VIII. 2. Nous avons rétabli Donaphaleguirik à la manière d'Etchahun.

IX. 3. *Elio* (U) est vraisemblablement une erreur bien corrigée par Larrasquet.
Ukuria est une coquille de l'édition (Larr.) pour *uhuria.*
4. Defis jüjiari esker ükhenik libertatia (Larr.). Larrasquet a transformé ce vers qui était bien rythmé dans (U).

X. 2. Zure felizitatzen Musde Defis jauna (M. T.).
3. Dakidalarik hartako kapable enizala (M. T.).
4. Ene ezpiritiaren eskasa hori dela kausa (M. T.).

NOTES

Contrairement à Larrasquet, nous n'avons pas classé cette chanson dans les satires. En introduction à la poésie il déclarait: «Humour, finesse, cruelle ironie, font de cette satire l'une des plus mordantes de celles que les mémoires aient conservées. Le dernier vers des strophes 1.°, 4.°, 5.°, 7.° sont des traits spirituels, acerbes, ironiques, caractéristiques, on l'a déjà noté, du talent d'Etchahun».

(Lhande - Larrasquet, Le poète Pierre Topet, p. 75).

Connaissant la vie d'Etchahun, rien dans cette poésie ne nous permet de croire que nous sommes en présence d'une des satires les plus mordantes que les mémoires aient conservées. Au contraire nous avons là un type de poème qui, quand on le compare à *Musde Chaho* ou à *Musde Clerisse* manie exactement les mêmes thèmes: biographie, qualités morales, professionnelles, allusion au mariage. Le dernier couplet est à comparer à celui des poèmes de *Musde Hegobe* où nous retrouvons le thème de son insuffisance poétique:

«Barkoxeko iñorantenak khantorik deitzola huntü.»

Les strophes 5, 8 et 9 font allusion à un moment particulièrement dramatique de la vie d'Etchahun. En effet, si nous devons dater cette poésie, nous utiliserons les données fournies par le poème lui même et la biographie de Deffis. Il s'agit de M. Deffis juge, puis juge d'instruction au Tribunal de Saint-Palais, puis Président de ce même tribunal. C'est en effet par «ordonnance du Roi en date du 24 juin 1829 que M. Deffis juge d'instruction au Tribunal de première instance de Saint-Palais a été nommé président au même siège en remplacement de M. d'Iriart d'Etchepare décédé.»

(Mémorial des Pyrénées n.° 52, lundi 29 juin 1829)

Or il était encore juge d'instruction au Tribunal de Saint-Palais lorsque le 18 février 1829 il épousa Demoiselle Marie Rose Etchecoin à la mairie de Saint-Palais. (Etat civil de Saint-Palais, Mariages, 18 février 1829).

1829 est donc une date limite pour le poème car Deffis est toujours qualifié de juge (Str. 1, 5) et la strophe 7 montre qu'il n'est

pas marié, puisque s'il était à vendre aux enchères, il y aurait beaucoup de dames pour pousser les mises.

Si l'on considère les allusions faites à la vie d'Etchahun, on se rend compte par les strophes 5, 8 et 9 qu'il se trouve dans une situation fort pénible. Il s'agit de l'été 1828, moment où il va être jugé aux Assises de Pau pour la tentative d'assassinat sur Etchegoyhen. Tout laisse croire que Deffis avait prodigué ses consolations à Etchahun, lui disant que malgré les charges accablantes qui pesaient sur lui, elles n'étaient pas suffisantes pour faire croire à sa culpabilité.

«Bena ezarten naizü Defis korajaturik
Han edirenen nizala zützaz librerazirik» (str. 8)

Un autre document vient à l'appui des dires d'Etchahun. C'est la pétition faite par ses voisins et reprise pendant le procès au président de la Cour d'Assises où il est dit en particulier: «Cependant ayant ouï dire que le dit Topet va être bientôt élargi, l'on commence déjà à frémir par cette seule idée, et les exposants désirant le bien commun s'empressent de vous représenter Monsieur que l'élargissement du dit Topet ne pourrait être que très funeste à tout le voisinage.»

Tous ces arguments nous permettent de dater cette poésie de l'année 1828 et vraisemblablement du mois d'août de cette année, moment où Etchahun quitte la prison de Saint-Palais pour celle de Pau. On comprend que la satire n'était pas de mise envers celui-là même qui lui prodiguait des encouragements.

I. 1. *felizitatzen:* c'est le sens de faire compliment.
jaun jüjia: permet de dater la poésie. Deffis ne devient président du tribunal de première instance de Saint-Palais qu'en juin 1829.

2. *süjet:* personne d'élite, remarquable.
lilia: doit être pris dans le sens de fine fleur. Ce vers est faux dans son premier hémistiche.

4. Il faut sous-entendre *zük: eman ahal banezazü (zük) merexi uhuria.*

II. 1. Le vers est faux (6 + 4).

2. *Prozesen üztekua:* inversion. On dirait en prose: *prozesen üzteko moda.*
eskila: forme contracte de *eskiala.*

3. *elio: ez liro.*

arrazu txarra: litt.: il (Defis) n'apprécierait pas avec lenteur la chétive raison des pauvres, il ne leur enlèverait pas ce qu'ils doivent manger. Allusion à la longueur des procès et aux frais de la procédure.

III. 1. *maleruseki:* la correction que nous avons apportée grâce au texte de Marie Touan, permet de ne pas faire de contre sens: avec les malheureux et non malheureusement comme dans Larrasquet.

Les deux premiers vers représentent une phrase nominale exclamative.

4. *Her dolüz:* litt.: en compassion envers eux.

her: est un datif de pluriel de point de vue employé avec l'instrumental de manière, *dolüz.*

IV. 2. *da seme Tarbako:* Etchahun choisit le chef lieu des Hautes Pyrénées. En réalité Jean Joseph Marie Deffis était né à Orincles (Hautes Pyrénées) le 22 septembre 1789. En labourdin on dirait *Tarbeko.*

4. *emaztik:* forme contracte de *emaztiak.*

V. 1. *Donaphaleguiko:* c'est nous qui avons imposé cette forme qui ne venait pas de la tradition orale, simplement parce qu'Etchahun l'emploie dans la *Chanson de sa vie.*

jüje-president: cette strophe permet de dater le poème.

2. Le vers est faux. Deuxième hémistiche de 5 syllabes.

3. *jüjik:* forme contracte de *jüjiak;* litt.: si les juges de là-bas étaient de bonne volonté.

VI. 1-2. Grâce à la version Marie Touan les deux premiers vers sont justes.

3. *dohañ:* pris dans le sens de vertu. Les emprunts sont très proches du latin humilitate(m), caritate(m), honestate(m).

VII. 1. *promenan:* très employé avec *promenadan.* C'est le radical de *promenatu* employé adverbialement avec le suffixe *n.*

2. *anderik:* forme contracte de *anderiak.*
partzera: partü a le sens de croiser sur la route.

3. *inkantin:* forme contracte de *inkantian* du béarnais *incan.*

4. *antxeraren phusatzen:* l'expression est calquée sur le français.

VIII. 2. *Donaphaleguirik:* le discédent est en *rik* en Soule.

4. *libreraziriк:* emploi du factitif; litt.: je me trouverai là-bas fait libéré par vous (grâce à vous).

IX. 1. *Etxahun-Barkoxe:* nous avons déjà vu l'emploi du patronyme suivi du nom du village. Au nominatif indéfini.

3. *ehio:* le cahier Urrutigoity portait *elio.* La correction de Larrasquet est très pertinente.
uhuria: le *ukuria* de Larrasquet est une coquille.

4. *esker Defis jüjia:* inversion pour la rime en *ia* avec cependant emploi du nominatif au lieu du datif; cela correspond à *Defis jüjiari esker,* ou encore, à *(zuri) esker Defis jüjia,* en supposant un *zuri* sous-entendu.

X. 2. *zure felizitatzez:* pour vous complimenter. Instrumental de cause ou de motif.

4. Le dernier vers est à rapprocher de *Musde Legouvé* et autres chansons du même style.

MUSDE LEGOUVE

(1833)

Musée Basque - Bayonne - MS 64 - 7 (Don Péria)

Monsieur Monsieur le procurur du roi les voilà le copie des chansons que je fites par monsieur Legouvé votre cher ami le 20 octobre 1823 (?).

1. Celuco ginco maitia, eguidaçu laguncia
nahinuke versetes partu pouetetaco naussia
Eta hari coumparatceco, nic manca spiritia

2. parisen mousde Legouvé, obrac agueridirade
aita cela mundianceno, liburu famous eguile
eta semia verssoulari, uropan pareric gabe

3. pariseric hastingara, jaun houra heltu içanda
erregueren procuradoric, eguin batçarre ederra
eta plasereki hedatu, bere mahainin tahailla

4. mousde clerice jaunari, declaratcera da jarri
desiratcen lukilaençun çounbait uskaldun coblari
etchahunec nahi beitçukinençun coumpagnan hits hori

5. mousde cleriçac ditaçu, lettera eskiribatu
donaphaleguin nahicila, sujet houra satifatu
ene coblacençunençutin, nic han ukhen banu bathu

6. uscal herrico gentia gente jakite tcipia
espeitugu bortu hoyetan pariseco talentia
bena badugu anderetan, han estien verthutia

MONSIEUR LEGOUVE

1. *Dieu du ciel bien aimé, venez à mon aide;*
Je voudrais, en vers, m'égaler au prince des poètes
Et pour me comparer à lui je manque d'esprit.

2. *A Paris, les oeuvres, M. Legouvé sont connues;*
On sait que le père, était, de son vivant, un auteur fameux
Et le fils, comme poète, n'a pas d'égal en Europe.

3. *De Paris à Hastingues, ce Monsieur est venu;*
Le Procureur du Roi lui a fait bon accueil
Et avec plaisir a étendu la nappe sur sa table.

4. *A Monsieur Clérisse il a déclaré*
Qu'il désirerait entendre quelques versificateurs basques;
Etchahun aurait aimé entendre ces mots en compagnie.

5. *Monsieur Clerisse m'a écrit une lettre*
Disant qu'il voulait satisfaire ce personnage à Saint-Palais;
Il aurait entendu mes couplets si je l'y avais rencontré.

6. *Gens du Pays Basque, gens de peu de savoir,*
Car nous n'avons pas dans ces montagnes le talent de Paris
Mais nous avons chez nos jeunes filles la vertu qu'elles n'ont [pas là-bas.

7. ençundut mousde Legouve, cirela emaste gabe
andere eder aberax bat, espousaeçaçu hebe
parisera ciratinian, eguinendeiçu ouhoure

8. uscal herrico anderic, dirade içaren paric
bilhouac hoilli, beguiac ordin eta agil hayen airic
ekhiac beçala brillatcen hayen mathelen coloric

9. jaun gastiac passeiari, çu Legouvé hala ari
Bena halaco anderebat, etchen baçunu gaiari
etcinateke tour de françan nahi haboro ebili

10. parisen bada andere, çounbait ounest beharrere
bena uscal herri hoyetan, oro halaco dirade
nahi bada jaun gaste propic, maitedutien hecere

11. Mousde Legouve gastia sutilitatez bethia
khorte eguiten baceneça, emplega spiritia
çuc aisa inganaciniro, herri hoyetan haitia

12. celietaco gincoua da ororen gagnecoua
souit deiçut emandiçaçun harec çoure goustecoa
haren goçatceco loria eta guero celucoua

13. mousde cleriça pharcatu, espaçutut satifatu
pariseco sabantenari aldis erranenderoçu
barcocheco ignorantenac, khantiac deitçola hountu

Monsieur Monsieur le procurur du roy je vous le lesser aux mains tierces pour vous faire confus de mon ignorence a presence de votre estimable personne.

Le 29 octobre 1813 (?).

votre incapable serviteur
topet dit echahon

7. *J'ai ouï dire, Monsieur Legouvé, que vous n'êtes pas marié;*
Epousez ici, une belle et riche demoiselle;
Quand vous reviendrez à Paris elle vous fera honneur.

8. *Les jeunes filles du Pays Basque sont semblables aux étoiles:*
Les cheveux blonds, les yeux bleus, leur tournure légère,
Les couleurs de leurs joues brillent comme le soleil.

9. *Les jeunes gens se promènent, vous aussi, M. Legouvé;*
Mas si pour la nuit vous aviez chez vous une telle demoiselle,
Vous ne voudriez plus faire le Tour de France.

10. *A Paris il y a des jeunes filles dont quelques unes sont honnê-*
[tes heureusement;
Mais au Pays Basque toutes le sont
Encore qu'elles aussi aiment bien les beaux jeunes gens.

11. *Monsieur Legouvé jeune, plein de subtilité,*
Si vous employiez votre esprit à courtiser
Vous séduiriez aisément la perle de ces contrées.

12. *Le Dieu du ciel est au dessus de tous;*
Je souhaite qu'il vous en donne une qui soit à votre goût,
Vous accorde le bonheur d'en jouir et ensuite celui du ciel.

13. *Monsieur Clérisse, pardonnez, si je ne vous ai pas satisfait;*
Par contre, au plus savant de Paris, vous direz
Que le plus ignorant de Barcus lui a composé des chansons.

NOTES

Cette chanson, comme *Etchahunen bizitziaren khantoria* est tirée des documents Péria. Deux dates sont données par Etchahun lui même. La première, en tête de la poésie dans la phrase suivante. «Monsieur, Monsieur le Procurur du roi les voilà, le copie des chançons que je fîtes par Monsieur Legouvé votre cher ami le 20 octobre 1823.»

La seconde, après la poésie: «Monsieur Monsieur le procurur du roy je vous le lesser aux mains tierces pour vous faire confus de mon ignorence a présence de votre estimable personne. Le 29 octobre 1813. Votre incapable serviteur topet dit etchabon».

Est-ce erreur de graphie? Aucune de ces deux dates ne nous paraît acceptable. Voici les arguments.

1. 1813 est inacceptable car Legouvé n'a alors que six ans et ce jeune âge est incompatible avec l'ensemble de la poésie.

2. 1823 ne convient pas. Etchahun est à ce moment là en prison à Saint-Palais et surtout Clérisse, né le 25 juillet 1804 à Hastingues, n'est pas encore procureur du Roi à Saint-Palais.

Par contre nous proposerons la date de 1833. En effet Clérisse a été nommé procureur du Roi à Saint-Palais en septembre 1830, après les journées de Juillet. Etchahun a accompli son voyage à Rome et c'est au retour de ce voyage qu'il adresse au Procureur du Roi la lettre du 1er août 1832 où il demande l'internement de sa femme dans une maison de force.

Legouvé s'est manifesté comme poète en 1829 puisque c'est l'année où il obtient le prix de l'Académie française.

«Seize ans après (la séance ou fut reçu le successeur de son père) le 25 août 1829, à la séance publique de l'Académie, je rentrai dans cette même salle, par cette même porte, je trouvai un même Monsieur revêtu du même costume; il me conduisit à la même banquette, et je m'assis à la même place, en face du bureau; j'étais un des personnages principaux de la séance; M. Lemercier y lisait une pièce de vers sur l'invention de l'imprimerie, qui avait obtenu le prix

de poésie et j'en étais l'auteur» (1). Ce fait sert à expliquer les deux premières strophes du poème d'Etchahun.

Enfin la date limite est celle de 1834. Etchahun fait remarquer que Legouvé n'est pas marié (str. 7-9-11-12) et souhaite que Dieu lui donne une épouse de son goût. Or, Legouvé s'est marié en 1834: «Chacun de nous, si obscur qu'il soit, a son hégire. J'appelle ainsi le moment où sa destinée se joue. Cette date décisive a été pour moi le 6 férier 1834. C'est ce jour-là qu'est entrée dans ma vie la personne qui a exercé sur moi la plus puissante et la plus salutaire influence; c'est ce jour-là que je me suis marié» (2).

Peut-être Etchahun qui avait demandé des renseignements sur Legouvé pour composer sa chanson, savait-il qu'il était fiancé. On comprend ainsi encore mieux tout l'humour qui se dégage de la strophe 7 et surtout de la strophe 12 *Parisen bada andere.*

Entre les dates extrêmes de 1830 et 1833, laquelle pouvons nous choisir, étant donné que Legouvé n'a nullement mentionné un séjour au Pays Basque dans ses «Soixante ans de souvenirs?»

1830 est à éliminer car Clérisse vient à peine d'arriver à Saint-Palais; 1831 aussi car Etchahun est parti pour Rome; 1832 ne convient pas, Legouvé étant alors à Rome ainsi qu'il l'avoue dans son livre de souvenirs. Il ne reste donc plus qu'octobre 1833, date probablement exacte, justifiée d'ailleurs par l'erreur portant uniquement sur le chiffre des dizaines.

I. 1. L'adresse à Dieu n'est pas très habituelle dans la poésie. Litt: faites-moi l'aide.

2. *partu:* de *pare:* égal, égaler.

Le manuscrit porte *pouetaco.* C'est vraisemblablement une erreur au moment de la transcription pour *pouetetaco* que nous avons rétabli, ce qui donne un rythme juste au vers.

3. *manca:* du béarnais *manca:* manquer, omettre, faillir, faire défaut. Ici Etchahun donne l'idée d'un esprit défaillant.

(1) E. LEGOUVE, *Soixante ans de souvenirs,* Paris, Hetzel, p. 11.

(2) E. LEGOUVE, *op. cit.,* p. 383.

spiritia: ainsi écrit mais pour le rythme du vers il faut lire *espiritia* (5 syllabes).

Ellipse de l'auxiliaire: *nic manca (dit) espiritia.*

II. 2. *aita cela mundian ceno:* proposition énonciative introduite par *obrac agueri dirade,* les oeuvres sont manifestes (prouvant) que le père, tant qu'il était de ce monde, était...

Il s'agit de Gabriel, Marie, Jean-Baptiste Legouvé (1764-1812), père de Ernest Legouvé à qui s'adresse Etchahun.

3. *verssoulari:* à prendre dans le sens de poète.

uropan pareric gabe: Etchahun manie facilement le compliment hyperbolique.

III. 1. *hastingara:* La famille Clérisse habitait Hastingues et des descendants de cette famille continuent à y habiter.

heltü ican da: locution surcomposée qui renvoie à un passé indéterminé; litt.: il s'est trouvé que ce monsieur est venu.

2. *erregueren:* toujours à l'indéfini.

procuradoric: forme contracte de *procuradoriac.*

Ellipse de l'auxiliaire: *eguin (deio) batçarre ederra.*

batçarre: a en souletin le sens de bon accueil.

3. *mahainin:* forme contracte de *mahainian.*

Ellipse de l'auxiliaire *(dü)* après *hedatü.*

tahailla: cf. béarnais *tabalhe.*

IV. 1. *Mousde Clerice:* est le procureur du roi de Saint-Palais.

declaratcera da jarri: litt.: il s'est laissé aller à déclarer.

2. *lukila:* forme contracte de *lukiala* (conditionnel).

çounbait: considéré comme indéfini d'où *lukila.*

coblari: les souletins disent plutôt *coblacari.*

3. *beitçukin:* forme contracte de *beitçukian,* futur passé employé comme conditionnel passé.

V. 1. *eskiribatu:* pour la graphie on peut opposer ce mot à *spiritia.*

2. *nahi cila:* forme contracte de *ciala.*
sujet: sens de personnage.

3. *çutin:* forme contracte de *çutian.*
ukhen banu bathu: locution surcomposée: si je l'avais eu rencontré Ce vers montre que la rencontre entre Legouvé et Etchahun n'a pas eu lieu.

VI. 1. *gentia:* singulier collectif.
jakite: substantif verbal, apposition à *jente;* litt.: gens au savoir petit. On peut le confondre avec *jakitate,* ce qu'ont fait quelques versions populaires.

2. *espeitugu: ez beitügü.*

3. *estien: ez dien.*

VII. 1. Dans cette strophe nous relevons plusieurs formes contractes: *anderic* (anderiac); *paric* (pariac); *airic* (airiac); *coloric* (coloriac).
La comparaison de la femme et de l'étoile est très courante dans la romance d'amour basque.
içaren; izarren.

2. *ordin: urdin.* Ce mot n'est pas souletin.
airic: au pluriel est à rapprocher du béarnais.
ayres: manières, allure.

3. *brillatcen:* doit être construit avec l'auxiliaire sous entendu *izan (dira).*
coloric: au nominatif pluriel est le sujet.

IX. 1. *passeiari:* le suffixe *ari* marque l'habitude d'accomplir une action; ici, celle de se promener.

2. *gaiari:* même structure que *passeiari;* le mot signifie: qui passe la nuit. *Gure etxian gaiari düzü:* il passe la nuit chez nous.

3. *tour de françan:* suppose l'idée de voyage, comme les compagnons qui allaient apprendre leur métier; l'image est plaisante.

X. 1. *Beharrere: behar ere;* litt.: besoin aussi, d'où: heureusement.

2. *uscal herri hoyetan:* emploi du pluriel.
Etchahun pense-t-il aux trois provinces du Pays Basque français?
Herri peut signifier aussi commune, village.

3. *propic:* forme contracte de *propiac* (beau).
hecere: hek ere (elles aussi).

XI. 1. *sutilitatez:* gallicisme.

2. La virgule placée par Etchahun marque essentiellement l'hémistiche dont il avait parfaitement conscience. Mais ce vers doit être compris:
khorte eguiten emplega baceneça spiritia.
spiritia: voir strophe 1.

3. *ingana:* doit être pris dans le sens de séduire.
haitia: litt.: le choix. Nominatif indéfini de *haitü.* Ce qu'il y a de mieux parmi les jeunes filles de ces villages.

XII. 2. *souit:* du béarnais *souheyt:* souhait, désir; litt.: j'ai à vous le souhait: je vous souhaite.
emandiçaçun: l'accord est fait seulement avec *çoure goustecoa.*
goustecoa: Etchahun emploie *gousta* et non l'actuel *gustü.*
Eta nic aldis gousta nihau egoiteco
(Chanson de sa vie - str. 21)

XIII. Le dernier couplet montre encore mieux que la rencontre entre Legouvé et Etchahun n'a pas eu lieu.

2. *deroçu: deyozü* ou *deozü.*

3. *khantiac:* au pluriel, comme *khantoriak* dans la littérature souletine. Etchahun a bien voulu marquer l'opposition *sabantena - ignorantena.*

MUSDE HEGOBE

1. Hunki jin, Musde Hegobe!
Üskal Herrik dü uhure
Pariseco lehen süjet bat ikhus zitzagün zü hebe;
Zuri hunki jin egiteko gü baginande kapable!

2. Pariserik Zamatzera
Zure promenan jin zira.
Erregeren proküradorik egin batzarri ederra
Eta plazerreki hedatü here mahañin tahalla.

3. Musde Clerissa jaunari
Zirade galthoz ezarri
Nahi zünükiala entzün zunbait üskaldün koblari;
Zure satisfatzeko deitzü Etxahun huna igorri.

VARIANTES

Nous avons retrouvé plusieurs versions de *Musde Hegobe* dans la tradition populaire.

1. Le cahier Urrutigoity, recopié par M. Dassance - 10 strophes.
2. Le cahier Orbiscay, copie de Urrutigoity - 10 strophes.
3. Le cahier Oholéguy de Barcus - 10 strophes.
4. Une version manuscrite (Papiers de M. Dassance) de la même écriture que celle de *Barkoxeko eliza*. (D) 7 strophes.
5. La version chantée par Appeceix de Licq, le 15 août 1923 et retranscrite dans «Gure Herria», 1939, n.º 1, p. 30-32, 9 strophes.
6. La version de Larrasquet (op. cit., p. 106-107).

I. 3. Pariseko lehen süjeta ikhus dezagün gük ere (O) (U)
Pariseko lehen süjet bat ikhus zitzagün gük ere (Oh)
Pariseko lehen süjet bat zü ikhus zitzagün hebe (D)
Zuri hunki jin egiteko gü ahalin baginande (Larr)

MONSIEUR HEGOBE

1. *Bienvenue Monsieur Hegobe!*
L'honneur est pour le Pays Basque:
Que nous vous voyions ici une des premières personnalités de [Paris,
Pour vous souhaiter la bienvenue, si nous en étions capable.

2. *De Paris à Sames,*
En vous promenant, vous êtes venu.
Le procureur du Roi vous a fait bel accueil
Et avec plaisir a étendu la nappe sur la table.

3. *A Monsieur Clérisse*
Vous avez demandé
Que vous désireriez entendre quelques versificateurs basques;
Pour vous satisfaire il vous a envoyé ici Etchahun.

II. 1. Pariserik Bayunara (D)
2. Zure promenadan jin zira (O) (U) (App)
Promenadan jin zira (D)
Zure engürian jin zira (Larr)
3. Erregeren proküradorik egin baratzarri (?) ederra (O) (U)

III. 1. Musde Seriza Jaunari (App)
Musde Hegobe jaunari (O) (U)
2. Galtho zintzeitzon zü jarri (O) (U)
Galthoz zinandin ezarri (Oh)
Erraiten zinen zü hari (D)
3. Eia plazer lükinez entzün zunbait üskaldun koblari (O) (U)
Nahiago zünükila entzün zunbait üskaldun koblari (Oh)
Nahi zünükila entzün zunbait üskaldun koblakari (Larr) (App)
4. Zuri satisfatzeko zeizün Etxahun huna igorri (O) (U)
Etxahun deizü huna ekharri (App)
Etxaun deizü huna harek Barkoxerik erakharri (Larr)

4. Zure aita zen Parisen
Nausi poeta ororen;
Eztüzü miraküllü gero, zük ükhenik ere talent,
Azi hunak fruitia beitü, bera üdüri ekharten.

5. Üskal herriko jentia,
Jente jakite txipia!
Bortü hoietan eztizügü Pariseko talentia,
Bena anderetan badügü han eztien berthütia!

6. Parisen bada andere
Zunbait unest düda gabe;
Bena üskal herriko hoiek, oro halako dirade
Nahi bada jaun gazte propik maite dütien hek ere.

7. Üskal herriko anderik
Dirade izarren parik;
Kolorik gorri begik argi eta ajil haien airik;
Bethi ere hobe gozua bortü ondoko haragik.

8. Jaun gaztiak paseiari,
Hegobe zü hala ari;
Bena holako arruket bat balin bazünü gaiari,
Etzinateke «tour de Franzan» haboro nahi ebili.

IV. 1. Zure aita Parisen (O) (U) (Larr)
Zure aita da Parisen (D)
2. Nausi handi ororen (D)
3. Eztüzü ez miraküllü zük ukhenik ere talent (O) (U) (Larr)
3. Eztuzu ez mirakullu zuk ükhenik ere talent (O) (U) (Larr)
Ezta arren ez miraküllü zük ükhenik ere talent (D)
4. Zeren hazi hunak frütia halako beitü ekharten (O) (U) (Larr)
Zeren hazik dizü frütia bere odreko ekharten (Oh)

V. 1. Üskal herriko horik (App)
2. Jente jakitate txipia (O) (U) (Larr) (App)
3. Bortü hoietan ezpeitügü Pariseko talentia (O) (U)
4. Bena anderetan badügü han eztien profeitia (O) (U)

VI. 1. Parisen hanitx andere (D)
3. Bena Üskal herriko horik oro hala dirade (Larr)
Bena Üskal herriko hoiek oro hala dirade (Oh) (D)
Bena Üskal herriko horik orola (?) hala dirade (App)

4. *Votre père était à Paris*
Prince de tous les poètes.
Il ne tient pas du miracle qu'à la suite vous ayez du talent,
Car la bonne semence porte un fruit semblable.

5. *Gens du Pays basque,*
Gens de peu de savoir;
Nous n'avons pas dans ces montagnes le talent de Paris,
Mais nous avons chez nos jeunes filles la vertu qu'elles n'ont [pas là-bas.

6. *A Paris, il y a des jeunes filles*
dont certaines sont honnêtes sans aucun doute;
Mais celles du Pays Basque, toutes le sont
Encore qu'elles aussi aiment bien les beaux jeunes gens.

7. *Les jeunes filles du Pays Basque*
Sont semblables aux étoiles:
Le teint rouge, les yeux limpides, leur tornure légère,
Toujours la chair montagnarde a meilleure saveur.

8. *Les jeunes gens se promènent;*
Vous aussi Monsieur Hegobe.
Mais si, pour la nuit, vous aviez chez vous une telle colombe
Vous ne voudriez plus faire le Tour de France.

4. nahi bada jaun gazte propik maite dütien horiek ere (O) (U)
nahi bada jaun gaztiak maite dütien hek ere (Larr) (App)
nahiz eta jaun gaztiak maite dütien haiek ere (D)

VII. 3. Kolore argi begiak argi eta aisik haien aidik (Larr) (App)
Begiak argi koloriak gorri eta ajilac hen airik (O) (U)
Larria xuri koloriak gorri eta ajil haien aidik (D)

4. Eta bethi gozua hobe borthü ondoko haragik (O) (U)
Gozua ere bethi hobe dü borthü ondoko haragik (Oh)
Gozua hobexe dü bethi borthü ondoko haragik (D)

VIII. 1. Jaun gaztik ihizlari (O) (U)

2. Musde Hegobe hala ari (D)

3. Holako arruket bat bazünü zure etxian gaiari (Larr) (App)
Holako arruketto bat balinbazünü gaiari (D)
Bena halako perroket bat balinbazinü gaiari (O) (U)

4. Etzinateke haboro nahi «Tour de Frantzan» ebili (Larr) (App)
Etzinateke nahi haboro Tour de Francian ebili (D)

9. Musde Hegobe gaztia,
Sütilitatez bethia:
Khorte egiten bazeneza oküpa izpiritia,
Üskal herriko anderetan zure lükezü haitia.

10. Musde Hegobe pharkatü,
Ezpazütüt satisfatü;
Parisera zirenin heltü, erraiten ahal derezü
Barkoxeko iñorantenak khantorik deitzüla huntü.

X. 2. Ütilibatez bethia (O) (U) (Oh) (D)
3. Khorte egiten bazeneza enplega izpiritia (D)
4. Üskal herriko anderetarik zure lükezü haitia (Larr) (App)

X. 3. Pariserat zirenin heltü han erranen derezü (O) (U) (App)
Pariserat heltü zienin han erranen derezü (Larr)
4. Barkoxeko iñorantenak deitzüla khantorik huntü (Larr) (App)
Üskal herriko iñorantenak khantoriak deitzüla huntü (Oh)

9. *Monsieur Hegobe, le jeune,*
Plein de subtilité,
Si vous occupiez, votre esprit à courtiser
A vous serait la perle parmi les jeunes filles du Pays Basque.

10. *Monsieur Hegobe pardonnez,*
Si je ne vous ai pas satisfait;
Lorsque vous serez de retour à Paris, là-bas vous pourrez dire
Que le plus ignorant de Barcus a composé pour vous des [chansons.

NOTES

Pourquoi placer à côté de la version originale, une version populaire? Tout simplement parce qu'elle apporte des variantes intéressantes, des strophes supplémentaires. D'après la copie remise à Mr Clérisse (documents Péria) il résulte qu'Etchahun, convoqué à Saint-Palais, s'est effectivement rendu dans cette ville. Malheureusement Legouvé n'a pu s'y rendre pour des raisons inconnues.

Il semble, d'après la chanson, que M. Clérisse ait demandé à Etchahun une copie de la poésie qu'il comptait improviser en l'honneur de M. Legouvé. Dans cette copie il est dit clairement qu'Etchahun n'a pas rencontré Legouvé et au dernier couplet il charge M. Clérisse de dire à M. Legouvé «que le plus ignorant de Barcus a composé des chansons pour le plus savant de Paris». Toutefois Etchahun a été payé, puisqu'il remercie M. Clérisse des 20 frs qu'il lui a fait obtenir d'un parisien.

Etchahun a-t-il rencontré M. Legouvé plus tard? Rien ne s'oppose à cette rencontre. Et peut être la version populaire est-elle un souvenir de cette rencontre, puisque le dernier couplet s'adresse non plus à M. Clérisse, mais directement à M. Legouvé.

Autre hypothès: Etchahun, de retour à Barcus, sans avoir rencontré M. Legouvé, n'aurait-il pas pu composer une autre chanson pour faire croire à ses compatriotes que la rencontre avec un personnage aussi important avait eu lieu?

De toutes manières, les différences entre les deux poèmes sont suffisamment importantes pour laisser croire à l'existence de deux chansons sur un même thème.

I. 1. *Hegobe:* la basquisation de Legouvé par la tradition populaire est tout à fait remarquable.
hunki jin: est la formule d'accueil.

3. *süjet:* sens de personnalité.
hebe: heben.

4. *baginande:* forme ancienne qui équivaut à *bagina.*
kapable: nous avons rétabli ce mot que Larrasquet avait corrigé. On le trouve sous la forme.
inkapable dans *Musde Defis* (str. 10).

II. 1. *Zamatzera:* Sames, village voisin de Hastingues. Comment s'est fait ce changement par rapport à la strope 3 de Musde Legouvé? Une autre version donnait *Bayunara.*

2. *promenan:* cf. *Musde Defis* (str. 7); inessif archaïque devant lequel en est surpris de trouver *zure.*
Les deux autres vers sont absolument semblables à ceux de la strophe 3 de *Musde Legouvé.* A remarquer simplement que *batzarre* et *batzarri* sont synonymes.

III. 3. *koblari:* Larrasquet, à la suite de Appeceix, et parce que ce mot est plus employé en Soule avait mis *koblakari.*

4. *huna:* plutôt *huna(t)* à côté de *igorri* que *hun(a)* c'est à dire le bon Etchahun.

IV. 2. *ororen: ororentako.*

3. *talent:* bien que le béarnais *talen* no possède pas le *t* terminal il a pu être ajouté en basque à cause de *talentuous.*

V. 2. *jakite:* donné par la version Oholéguy alors que les autres avaient un vers faux avec *jakitate.*
Les deux vers suivants sont presque semblables à ceux de la strophe 6 de *Musde Legouvé.*

VI. Cette strophe à deux mots près *düda gabe* pour *beharrere* et *üskal herriko hoyetan* a été parfaitement conservée par la tradition orale.

VII. 2. Il est curieux que *parik* soit un attribut au défini et que tous les autres attributs de la strophe soient à l'indéfini: *gorri, argi, ajil, hobe.*

3. La description de la basquaise est quelque peu changée par rapport à Musde Legouvé.

4. Le dernier vers est légèrement teinté d'érotisme dans la version populaire.

Ellipse del'auxiliaire: *hoben (die) gozua;* litt.: toujours les chairs de près des montagnes ont une saveur meilleure.

VIII. Correspond à la strophe 9 de *Musde Legouvé.*

Arruket: du béarnais *rouquet:* pigeon, biset, ramier.

Nous avons vu déjà que la jeune fille était comparée à *ürzo* et *ürx'aphal* (cf. *ürx'aphal bat*).

IX. Est la reprise de la strophe 11 de *Musde Legouvé.*

4. *zure: zuretako.*

Le dernier vers est nettement meilleur dans la version manuscrite.

X. Cette dernière strophe est adressée directement à Musde Hegobe. Elle reçoit les transformations voulues pous cela par rapport à la strophe 13 du manuscrit où Etchahun s'adressait à M. Clérisse.

L'opposition *sabantena - iñorantena* a disparu.

MUSDE CLERISSE

(1833)

Musée Basque - Bayonne - MS 64-8 (Don Péria)

Monsieur Monsieur le Procurur je vous les ai refet vos chançon perssumant dans lesquels j'avais mis certin vers trop indecen par votre honnorable perssone.

1. Mousde Clairisse çu herrin, çutugu lehen ouhourin
parisien baten khantiac, ukhendeistatçu eraguin
bena orai çouriac ere, nahi nitikeçu eguin.

2. Aita duçu hastingaco, juge peira houradaco
çoure legnia içanduçu, Bethiere ouhouresco
Bena çuc jauna esteroçu, errenoumia hertuco

3. Erreguec procuradore, icentaturic cirade
espeitceikegun icentatu, dignigoric ihourere
arrondissamentu hountaco, Belharico jounicere

4. Spiritiren ederra, umilitatia bada
Bena mousde clariçareki bi dohain hourac badira
minçatcen denian genteki aingurubat udurida

5. Ni balinbanins andere çounbat beçala capable
çourekila converssatcera, jauna enuke herabe
Bena estit amens phenssatcen herabedien hecere.

MONSIEUR CLERISSE

1. *Monsieur Clérisse, dans le pays, en honorabilité vous êtes pour [nous le premier;*
Vous m'avez fait composer des chants pour un Parisien;
Mais maintenant je voudrais en composer pour vous.

2. *Votre père est d'Hastingues, juge de paix à Peyrehorade;*
Votre lignée a toujours été honorable,
Mais vous, Monsieur, vous n'allez pas en diminuer la renommée.

3. *Le Roi, vous a nommé Procureur;*
Il ne pouvait nous nommer personne de plus digne
Pour cet arrondissement, même si nous étions allés le lui de- [mander à genoux.

4. *La beauté de l'esprit est l'humilité;*
mais chez Monsieur Clérisse ces deux qualités existent;
Quand il parle avec les gens il ressemble à un ange.

5. *Si j'étais demoiselle, instruit comme certaines,*
Je n'aurais aucune honte, Monsieur, à converser avec vous,
Mais je ne pense certes pas qu'elles aient honte elles non plus.

6. Hanits dama ikhoustendit, aberax eta ederric
aski partidu hounic gabes esconceco daudianic
Bena çoure hitça balie elitake egon hanits

7. versset haudiret bereber, donaphaleguico damer
çoure amourousterasteco içanditian menager
çu uduri partidu guti ginençayela estranger.

8. Irousdukeçu, madama, clerissa çoure eguina
Balibaleki, cerdin onssa, gincouac deron fortuna
Hari eskerren emaiteco, plegaliroçu belhaina.

9. Hoyec dutuçula khantic jauna nic çoure eçaric
Bena hartcen balinbaduçu ni niçano emasteric
hits deiçut ukhenen duçula hoyes ez bestelacoric.

Monsieur monsur la hate ma baucup de faute et rature et je ne pas pis du temps a les refere; comme vous le scavez j'étais alé le 24 du courant et a falu rester la jusque le 28 et quant aux chançons faites en ma propre je vous les en voyerez si tot possible ayant fait chez moy et qui que ce soit vous demandez de moy vous suffira de me marquer, je serez journelement votre servitur et je ne serez comment vous remercier vous m'avoir fait avoir du sieur Legouvé 20 f votre très humble servitur pour ma vie si je suis capable pour rien.

Je vous salue
topet dit etchahon.

6. *Je vois beaucoup de dames riches et belles*
Qui restent à marier ne trouvant pas suffisamment de bons partis,
Mais si elles avaient votre parole, peu resteraient à marier.

7. *Cette strophe, je la dédie spécialement aux dames de Saint-Palais:*
Qu'elles usent de ménagements pour vous rendre amoureux
Car peu de partis étrangers semblables à vous se présenteront [à elles.

8. *Elle sera heureuse celle qui deviendra Madame Clérisse;*
Si elle savait bien l'heureuse fortune que Dieu lui accorde,
Pour lui rendre grâces, elle plierait le genou.

9. *Voici les chants que j'ai composés pour vous Monsieur;*
Mais si vous prenez femme tant que je suis en vie;
Je vous promets que vous en aurez de bien meilleurs que ceux-ci.

NOTES

Cette chanson fait partie des documents Péria· Elle est contemporaine de la chanson dédiée à Ernest Legouvé puisque dans le manuscrit de cette dernière nous trouvons un brouillon des deux dernières strophes de «Musde Clérisse». De plus Etchahun rappelle qu'il est allé à Saint-Palais le 24 du courant (certainement octobre 1833) et qu'il lui a fallu «rester là jusque le 28» (encore octobre 1833). Les deux chansons ont dû être remises en même temps le 29 octobre 1833 â une tierce personne.

Le texte confirme cette hypothèse puisque dans la dernière strophe Etchahun promet de composer des couplets bien plus beaux, le jour où Clérisse se mariera. Or, le procureur du Roi a épousé Mademoiselle Marie Anne Brigitte de Lafaurie d'Etchepare le 20 octobre 1834 à Saint-Palais (1).

Il est probable qu'Etchahun avait préparé deux poèmes adressés, l'un à Legouvé, l'autre à Clérisse et que la copie qu'il a fait parvenir est une version édulcorée de celle qu'il avait chantée puisqu'il dit «Monsieur Monsieur le Procurur je vous le ai refet vos chançon perssumant dans lesquels j'avais mis certin vers trop indécen par votre honnorable personne».

I. 1. *herrin, ouhourin:* formes contractes de *herrian, ouhourian. Lehen ouhourin:* litt.: dans le premier honneur.

2. *khantiac:* est toujours employé au pluriel par Etchahun.

ukhen deistatçu eraguin: passé surcomposé du factitif *eraguin;* litt.: vous m'avez eu fait faire les chants d'un parisien, mais maintenant je voudrais faire les vôtres aussi.

(1) Registres d'état civil de la commune de Saint-Palais, année 1834; Mariage de Pierre Hippolyte Clérisse, né à Hastingues le 25 juillet 1804, fils de Barthélémy Pierre Clérisse, maire de Hastingues et de Marie Sauvinet, et de Melle Marie Anne Brigitte, Amélie de Lafaurie d'Etchepare née le 6 mars 1811 à Saint-Palais, fille de Jean Alexandre Léon de Lafaurie d'Etchepare et de Marie Antoinette Josephe Piscou.

II. 1. *peira houradaco:* Etchahun n'a pas lié ces deux mots qui n'en font qu'un et qui nous ont donné quelque tablature avant d'en comprendre le sens: de Peyrehorade. Le nom a d'ailleurs été décomposé selon l'étymologie: Peyre hourade.

2. *legnia:* mot d'origine romane.

3. *errenoumia:* gallicisme (renommée).
hertuco: l'idée de diminution; litt.: dégonfler.

III. 1. *erreguec:* ce mot est toujours à l'indéfini. A l'ergatif, il commande *icentaturik:* litt.: nommé par le roi vous êtes procureur.

2. *espeitceikegun: ez beit zeikegün:* car il ne pouvait pas nous nommer...
dignigoric: gallicisme (digne), forme contracte de *dıgniagoric.*

3. *arrondissamentu:* gallicisme (arrondissement).
jounicere: junik ere; forme contracte de *juanik.*

IV. 1. *spiritiren:* forme contracte de *spiritiaren.* Pour l'orthographe cf. *Musde Legouvé* str. I. Ce mot compte pour 5 syllabes: *(e)spiritiren ederra:* adjectif substantivé: la beauté.
bada: forme affirmative et non conditionnelle.

3. *aingurubat udurida:* litt.: il est semblable à un ange. Dans le texte, Etchahun a écrit *aingurbat* que nous avons corrigé.

V. 1. *çounbat:* vraisemblablement pour *çounbait.*

2. *enuke herabe:* construction directe: *ez nuke herabe; herabe* est considéré comme un substantif.
herabedien hecere: herabe dien hek ere.

VI. 1. *hanits: hanitx.* Senti comme indéfini, d'où l'emploi du singulier *dit.*
ederric: emploi du partitif, qui met en relief les deux adjectifs *aberax* et *eder;* litt.: je vois beaucoup de dames (de) riches et belles.

2. même emploi du partitif régi par *gabes;* litt.: par défaut de bons partis.

daudianic: conjugaison de *egon.*

3. *elitake: ez litake·*

VII. 1. *diret: diet,* sujet de Ie personne du sing., objet de 3e personne, indice de datif de 3e personne du pluriel: je l'ai à elles; litt.: ce couplet spécial je l'ai aux dames de Saint-Palais.

ükhen(diet) est souvent employé à la voix dative avec ellipse d'un verbe signifiant: donner, offrir, réserver, rappeler.

2. *menager:* du béarnais *menadjè, re* (ménager, ère, soigneux, attentif).

3. *partidu:* du béarnais *partit* (personne à marier).

estranger: du béarnais *estrangè,re* (étranger). Apposition au nominatif indéfini.

VIII. 1. Etchahun emploie le futur *dukeçu;* litt.: elle sera heureuse madame Clérisse faite vôtre·

balibaleki: balin(n) baleki, de *jakin.*

cerdin: cer dian, forme contracte.

gincouac deron fortuna: cf. VII - I; *deron;* ellipse de *(emaiten) deron.*

3. *plega liroçu:* conditionnel futur.

IX. 1. Le manuscrit donne *duçula.* C'est certainement une erreur d'Etchahun en recopiant. Nous avons d'autant plus aisément rétabli *dutuçula* que dans le manuscrit de la chanson à Mr Legouvé, dans le bas de la 4e page nous trouvons un brouillon de cette strophe où le premier vers est effectivement:

hoyec dutuçula khantic jauna nic çoure eçaric.

khantic, eçaric: formes contractes de *khantiac, eçariac.*

2. *ni niçano:* litt.: tant que je serai (vivrai).

3· *hits deiçut:* litt.: avoir parole: promettre: *hits (emaiten) deitçut.* Cf. VII-I et VIII-2.

ukhenen duçula: le manuscrit portait *ukhen duçula.* C'est encore une erreur faite en recopiant. Le futur *ukhenen* est nécessaire tant pour le sens que pour le rythme.

Le dernier vers dit tout le contraire de ce que voulait faire entendre Etchahun: litt.: Je vous promets que vous en aurez de non différents de ceux-ci. Il semble qu'Etchahun ait voulu dire: *hoyes ez becelacorik,* des «comme pas ceux-ci», des pas semblables à ceux-ci, c'est-à-dire des meilleurs.

A la 4e page du manuscrit MS 64-7, chanson à Mr. Legouvé on trouve deux strophes qui sont le brouillon des deux dernières strophes à Mr Clérisse: Ie vers barré: irous dukeçu madama, çu ukhenençutiana.

irous dukeçu madama, Clerisse çoure eguina
Balibaleki cerden hari gincouac deron dohaina
hari eskerren emaiteko, plegaliroçu belhaina

Pour cette strophe seul le mot *dohaina* a été remplacé par *fortuna* au 2e vers.

hoyec dutuçula khantic jauna nic çoure eçaric
Bena eguiten duçunian ihouriere khorteric
ni enukeçu epatuçu ukheiten ederragoric.

Cette strophe justifie notre interprétation du dernier vers.

En voici la traduction:

Voici les chants que j'ai composés pour vous Monsieur
Mais lorsque vous ferez la cour à quiconque
Si vous n'en avez pas de plus beaux, c'est que je ne serai plus en vie.

II. 3. *epatuçu:* ainsi dans le texte d'Etchahun par suite de l'oubli de *s; espatuçu: ez batüzü.*

ÜDOIEN PROZESAREN KHANTORIA

(1841-1842)

1. Bi berseten huntzera nüzü abiatzen
Donaphaleüko jaunik arraruenen;
Egün hurak beitira jinik Barkoxen,
Ahargo gañiala aidiaren hartzen;
Han denetik sortzen
Badire bizitzen,
Ez dire gizentzen,
Sanorik beitira etxerat ützüliren.

2. Jüstizia jin zira egün Barkoxera,
Hanko atenterek plazer beitzien hala;
Bena jüja izezü haien prozesa,
Bakia ükhen dezen Üdoien gogula,
Ahargo zabala,
Mendi komünala,
Oro dezan zerra,
Lürrez aserik hel dadin zelüko borthala.

3. Üdoien aizuez nüzü estunatzen,
Nulaz bere deseñian dien trublatzen;
Ützi ükhen balie, harek betzeitzen
Haien atendak oro phezuez zerratzen,
Ezarten betzeitzen
Bildürik arratsen
Kabaliak etxen,
Eta phakü hura haiek ez estimatzen.

VARIANTES

Trois versions se présentent à nous.

1. La version publiée par Larrasquet, p 77-79, comprend 10 strophes (Larr.).

2. La version du cahier Urrutigoity (10 strophes) est, à quelques petites variantes près, semblable à la version Larrasquet dont elle est la source (U).

3. La version Udoy, ainsi intitulée parce qu'elle nous a été chantée par M. Haristouy, maître de la maison Üdoia en octobre 1959 (10 strophes) possède quelques variantes intéressantes pour le rythme (Udoy).

LA CHANSON DU PROCES D'UDOY

1. *Je m'apprête à composer deux strophes*
Pour les messieurs les plus distingués de Saint-Palais;
Car aujourd'hui ils sont venus à Barcus,
Au sommet d'Ahargo, en train de prendre l'air;
S'ils vivent de ce qui pousse là-bas,
Ils n'y engraissent pas,
Ils reviendront à la maison en parfaite santé.

2. *Justice, vous êtes venue aujourd'hui à Barcus*
Car les ayants droit le souhaitaient ainsi;
Mais jugez leur affaire
Afin qu'ils aient la paix selon les désirs d'Udoy;
Le vaste Ahargo,
Mont communal,
Qu'il le clôture en entier,
Et qu'il arrive, repu de terre, à la porte du ciel.

3. *Je m'étonne des voisins d'Udoy:*
Comment se fait-il qu'ils le gênent dans ses desseins?
S'ils l'avaient laissé faire, il aurait
Fermé entièrement de baradeaux leurs terres de pacage
Et leur aurait
Rassemblé chaque soir
Le bétail chez eux
Et ce bienfait ils ne l'estiment pas.

I. 1. Bi berseten huntzera niz abiatzen (Larr.) (U).
4. Ahargo gañian aidiaren hartzen (Larr.) (U).
7. N'existe pas dans (Larr.) et (U). Chanté par Udoy ce qui nous fit comprendre, l'air étant celui d'*Eihartxe eta Miñau* que la strophe était la même et qu'il fallait en changer la présentation.

III. 1. Udoien aizuez niz estunatzen (Larr.) (U).
2. Nulaz beren deseiñian dien trublatzen (Larr.).
Zeren beren deseiñian dien trublatzen (Udoy).
7. Kabalik etxen (Larr.) (U).

4. Donaphaleü da egün florisan,
Zeren jüstizia abitatzen den han;
Han bada President bat eztenik izan
Ez halako süjetik kumarka hoietan;
Lagünak ber gisan
Ditizü akitan
Bere kargietan,
Holako erregelarik ezta jüstizietan.

5. Felizitatzen zütüt, Musde Vivie,
Donaphaleün zira aspaldin jüje;
Estatü horrek deizü hanitx uhure,
Haboro ükheiteko zirade kapable;
Aberats zirade,
Banitate gabe,
Jenteki afable,
Ordenariz jente handik holako ziradie.

6. Musde Vivie jaunak hartü zin espusa
Pariseko depütatü baten arreba;
Nahi balitz izan kargian gora,
Hura ban belüke, ai zer hegala!
Bena düzü hura
Sobera abilla
Beitaki segida:
Anbizione gabe dena dela irusa.

7. Musde Vivie Jauna balitz andrekari,
Aisa egin lirozü hanitx erri,
Filosomiaz beita ilüsi garri
Eta domenanta profetak üdüri;
Bena eztü nahi
Egin desplazerik
Bere Madamari
Ez eta laidorik zelüko Jaunari.

IV. 4. Ez halako süjetik kumarka horietan (Larr.).
V. 3. Estatü horrek dereizü hanitx uhure (Larr.) (U).
VI. 5. Bena hura (Larr.) (U).

4. *Saint-Palais est aujourd'hui «florissant»*
Car la justice y habite;
Il y a là-bas un président comme il n'y a jamais eu
D'homme d'élite dans ces contrées.
Ses collègnes s'acquittent comme lui de leurs fonction.
Il n'y a pas de rectitude semblable dans les justices.

5. *Je vous félicite Monsieur Vivier,*
Il y a longtemps que vous êtes juge à Saint-Palais;
Cette charge vous donne beaucoup d'honneur,
Vous êtes capable d'en avoir davantage,
Vous êtes riche,
Sans vanité,
Affable avec les gens;
En général vous êtes ainsi, vous les gens bien nés.

6. *Monsieur Vivier avait pris comme épouse*
La soeur d'un député de Paris;
S'il voulait être au sommet dans la charge qu'il occupe,
Il aurait là-bas, ah! quel protecteur!
Mais il est bien
Trop habile
Car il sait les conséquences:
Que celui qui n'a pas d'ambition est heureux.

7. *Si Monsieur Vivier courait le guilledou*
Il ferait facilement sourire beaucoup de femmes
Car de visage il est plein de charme
Et possède un talent de parole semblable aux prophètes
Mais il ne veut pas
Causer de chagrin
A sa femme
Et ne pas causer d'outrage au Dieu du Ciel.

VII. 3. Zeren figüraz beita ilüsigarri (Larr.) (U).
5-6-7. Bena eztü egin nahi desplazerik Madamari (Larr.) (U).

8. Felizitatzen zütüt, Musde Frederik,
Donaphaleün ezta defensür hoberik;
Zurekila dütüzü Barkoxeko tritik,
Zuri gomendatürik komünaren altik;
Zure ispiritik
Badira sendorik,
Bere phenetarik,
Üdoiek eztikezü zure axurkikarik.

9. Musde Basterrexa zer defensüra, zü!
Arrazu gaxtua (ere) zük huntü gei düzü;
Orai ere hala egin behar düzü,
Üdoien intresa maite badüzü;
Partidak bazaitzü
Jarri nahi khexü
Gorago mintza zü,
Emazte gaxtuak(ere) senharra hala goitzen dü.

10. Berset horik egin tit ahal bezala,
Enilakoz süjetek zien eskola;
Bena haiek badie bonür harekila,
Huntarzünak handirik, kargütik arranda,
Ni hütsik sakola,
Nahigorik lüis bat
Süjet haier beha,
Berriz (ere) egin neikie nik haier kobla.

VIII. 2. Donaphaleün ez ezta defensür hoberik (Larr.).
8. Üdoiek eztikezü zure axür kükürik (?) (U).

IX. 8. Emazte gaxtuak ere senharra hala goitzen dizü (Larr.).

X. 2. Nahiz enian süjetek zien eskola (Udoy).

8. *Je vous félicite Monsieur Frédéric,*
Il n'y a pas de meilleur défendeur à Saint-Palais;
Entre vos mains se trouvent les titres de Barcus
Car les partisans de la commune se sont confiés à vous;
Si, par votre esprit,
Ils sont guéris
De leurs peines
Udoy n'aura pas à vous faire cadeau d'un agneau.

9. *Monsieur Basterreix, quel défendeur vous êtes!*
Vous avez l'intention de rendre bonnes les mauvaises causes;
Maintenant vous devez faire ainsi
Si vous aimez les intérêts d'Udoy;
Si l'adversaire
Veut se mettre en colère contre vous,
Parlez plus hant,
La méchante femme l'emporte ainsi sur son mari.

10. *J'ai composé ces vers comme j'ai pu*
Car je n'avais pas l'instruction qu'ont ces hommes d'élite,
Mais eux ils ont avec cela du bonheur
De grandes richesses, le traitement de leur charge;
Moi, la poche vide,
Désirant un louis,
Ecoutant ces Messieurs
Je leur composerais à nouveau des couplets.

NOTES

Querelle qui passionna Barcus pendant plusieurs années. Les voisins de Pierre Udoy, maître de la maison Ûdoia, située au sommet du mont Ahargo, c'est-à-dire Pierre et Joseph Logegaray frères, le premier maître jeune de Logegaray, le second maître adventif d'Iratcheto, Pierre Uthuere, maître adventif de Berhabürü, Jean Sagardoyheguy, Pierre Hourçourrigaray, maître d'Errecart, Jean Guimon, maître de Begnatborde et Zacharie Suhit, domiciliés à Barcus se sont plaints au maire du Barcus que le Sr Udoy se soit emparé de terres communales et les ait clôturées comme si elles lui appartenaient. Deux ténements auraient été ainsi clôturés, le premier au moment de l'invasion des armées alliées c'est-à dire en 1814, le second en 1839. C'est l'appropriations de ce deuxième ténement qui a déclanché l'affaire.

Le 16 juin 1839, le conseil municipal de Barcus se réunit. Lengoust, maire de Barcus, favorable à Udoy, expose la question:

«Vous êtes convoqués pour délibérer sur une contestation élevée entre les frères Logegaray et consorts et le sieur Udoy au sujet d'un empiétement entrepris par ce dernier sur un terrain prétendu communal... Vous n'ignorez point les actes coupables qui ont précédé la présentation de ce mémoire; Comme maire je les déplore parce que l'impunité des coupables porte toujours une funeste atteinte au bon ordre du pays.

Les plaignants dans leur mémoire après quelques reproches dirigés contre l'insouciance et le défaut de surveillance de l'autorité locale soutiennent la non-identité du terrain possédé par Udoy avec celui attribué par le censier de 1675 à Larrory que représente aujourd'hui Udoy. Vous prendrez lecture des raisons alléguées dans le mémoire pour soutenir leurs prétentions. Je craindrais de les affaiblir en les analysant; d'ailleurs injustement accusé de partialité dans cette affaire, il est de mon devoir de ne pas chercher à entraîner votre décision.

Je vous dirai seulement que d'après la lettre de M. le Sous-Préfet, si vous croyez que le sieur Udoy est un usurpateur, il ne

» faut point transiger avec lui; d'ailleurs je crains bien que cette » transaction ne trouve de nombreux opposants car partout où l'on » donnerait à Udoy en échange de la terre par lui possédée, une » quantité de terre équivalente, celle-ci pourrait plus ou moins gêner » le parcours de quelques particuliers voisins intéressés à le conserver.

» Dans tous les cas après avoir pesé les raisons présentées de » part et d'autre, vous délibérerez suivant l'impulsion de votre cons- » cience et vous êtes trop attachés aux vrais intérêts de la commune » pour prendre une décision capable de les compromettre.

» Le sieur Udoy dans ses observations vous indique le seul mo- » yen de ne pas les exposer aux chances d'un procès et ce parti me » paraît le plus sage.

» Le Conseil assemblé pour délibérer s'il est convaincu que réel- » lement la commune est fondée à revendiquer la propriété du ter- » rain en litige et d'autoriser le maire à poursuivre Udoy.

» Vu l'extrait du censier de 1675 produit de part et d'autre.

» Vu l'expédition du contrat de vente consenti à Udoy par Lar- » rory en date du 2 septembre 1810 passé devant feu Me Darthez » notaire.

» Vu aussi les observations présentées par le Sr Udoy et oui M. » le Maire dans son exposé de l'affaire, le Conseil municipal après » s'être pénétré de l'impossibilité d'opérer une transaction convena- » ble et satisfaisante pour tous les intéressés.

» Considérant qu'il résulte du censier de 1675 que le terrain » appartenant à Larrory dont Udoy exerce les droits confronte aux » communaux de deux points seulement et que celui formé par Udoy » confronte de tous côtés aux communaux, considérant que le titre » de vente consenti par Larrory à Udoy indique comme étant au » levant le chemin qui se trouve au Nord de celle que veut garder » Udoy; d'où il faut conclure que le propriété ancienne de Larrory » par lui transmise à Udoy est située ailleurs que dans l'endroit com- » pris dans sa fermeture.

» Considérant néanmoins qu'il est dans l'intérêt de la commune » de ne pas autoriser le maire à intenter le procès contre Udoy.

» Est d'avis à l'unanimité

» de ne pas autoriser M. le Maire à intenter à Udoy l'action en délais- » sement que Logegaray et consorts offrent au nom et dans l'intérêt » de la commune et les membres ont signé.»

(Registre des délibérations du Conseil municipal de Barcus 1839-1844, n.° 9).

Quelques mois plus tard, le 3 novembre 1839, le Conseil municipal est à nouveau réuni, saisi par le sieur Dudoy adjudicataire général des fougères communales qui a vendu au Sr Lohidoy les fougères d'un terrain que le Sr Udoy revendique. Ainsi est reposée la question soulevée par Logegaray et consorts. On en conclut:

«Considérant néanmoins qu'il est nécessaire de faire fixer au » plus vite sur qui repose la propriété de ce terrain afin de faire » cesser les plaintes des voisins qui prétendent ce terrain communal. » Est d'avis à l'unanimité » que le Maire obtienne l'autorisation préalable nécessaire pour atta- » quer devant le tribunal compétent le Sr Udoy en délaissement du » dit terrain et après lecture faite les membres ont signé.»

(Reg. de débib., C. M. de Barcus - 1839-1844 - n.° 12. p. 13).

Mais après l'échec du 16 juin 1839 devant le Conseil municipal les frères Logegaray et leurs amis ont présenté un mémoire à M. Le Préfet pour lui exposer les faits, «demandant à ce que M. le Maire » fut autorisé à poursuivre la répression de ce délit et que à défaut » ils fussent eux-mêmes autorisés à diriger les poursuites à leurs » frais, périls et risques et au profit de la commune».

Le Conseil municipal appelé à donner son avis sur la dernière partie de l'objet de la demande se réunit le 29 mars 1840 et

«considérant d'ailleurs que l'entendu du Conseil lors de la pré- » cédente délibération était d'exprimer son opinion affirmative sur » le vide signalé par M. le Sous-Préfet est d'avis à l'unanimité de ne » pas autoriser M. le Maire à intenter à Udoy l'action en délaissement » que Logegaray et consorts offrent au nom et dans l'intérêt de la » commune d'exercer, mais d'autoriser M. Logegaray et consorts au- » teurs du mémoire présenté à M. Le Préfet à diriger ces poursuites » conformément à leur offre, à leurs frais et risques dans l'intérêt » de la commune et à leurs périls.»

(Reg. de débib. C. M. Barcus n.° 19 - p. 18-19 - 1839-1844).

A la suite de quoi Logegaray et ses amis autorisés par arrêté du Conseil de préfecture en date du 30 mai 1840 assignent Udoy devant le tribunal civil de Saint-Palais le 14 juillet 1840. L'affaire est mise en délibéré et le 17 mars 1841, le tribunal présidé par M. Deffis décide d'envoyer une commission sur les lieux:

«Par ces motifs, le Tribunal, oui Me Darthez (cf. str. 8) avoué » licencié pour les demandeurs, Me Saint-Gaudens avocat asisté de » Me Basterreix (cf. str. 9) pour le défendeur et M. le Procureur » du Roi en ses conclusions verbales et motivées, permet aux parties » de Darthez de prouver tant par titres que par témoins devant M. » Vivier (cf. str. 5-6-7) juge qui demeure commis à cet effet et qui » se *transportera sur les lieux contentieux*

» 1.° que la commune de Barcus a possédé pendant un temps » suffisant pour prescrire, un terrain ouvert en nature et fougeraie » contigu à une prairie dépendant du domaine d'Udoy et formé par » le défendeur depuis l'ordonnance royale du vingt trois juin mil » huit cent dix neuf après avoir présenté sa soumission au Conseil » municipal;

» 2.° que ce Conseil municipal n'accepta pas sa soumission et » que Mr le sous-Préfet ordonna au maire de faire ouvrir ses fer- » metures;

» 3.° qu'en mil huit cent trente neuf le dit Udoy a pratiqué » une nouvelle fermeture sur les communaux du mont Ahargo sans » titre ni possession exclusive;

» 4.° que ce terrain a été joui par tous les propriétaires voisins » ayant troupeau ou autrement la preuve contraire demeurant ré- » servée; ordonne néanmoins que le même commissaire constatera » la nature et l'état des lieux, pour, au rapport de la procédure, être » statué ce qu'il appartiendra, dépens réservés.»

(Arch. B. P. série U - Trib. civil Saint-Palais 1841).

Voici qui nous conduit au sujet exact de la chanson: le déplacement de la justice civile de Saint-Palais à Barcus. Etchahun s'est souvenu que grâce au Procureur de Saint-Palais il avait obtenu un louis d'or de Mr Legouvé. C'est certainement pour cela qu'à la dernière strophe il se montre:

«sans rien en poche et désirant un louis»

La date exacte de la chanson ne peut-être déterminée, car nous ne savons pas quel fut le jour du déplacement. Tout au plus sait-on qu'il se situe entre le 17 mars 1841 et le 25 mai 1842, jour où le tribunal de Saint-Palais donne défaut contre le maire de Barcus, assigné, mais défaillant. Le jugement définitif date du 20 juillet 1842,

Joseph Lengoust étant présent ès qualités. Udoy fut condamné à enlever les fermetures qu'il avait pratiquées sur les deux ténements, à soixante francs de dommages et intérêts envers la commune et aux dépens.

(Arch. B. P. - Série U - Trib. civil de Saint-Palais 1842).

I. 1. Début très traditionnel.

nüzü: forme allocutive respectueuse employée par Udoy. Elle rétablit le rythme.

2. *Arraruenen: arraruenentako* (cf. *Gaztalondoko neskatilak).*

jaunik: emploi du partitif; litt.: au sujet des plus distingués parmi les messieurs de Saint-Palais.

3. *junik Barkoxen:* emploi de l'inessif *(Barkoxen-hartzen)* car le parfait *jinik beitira* marque le mouvement achevé. Nous avons cependant: *Ahargo gañiala.*

4. *Ahargo:* montagne de Barcus, 700 m d'altitude; (Cf. *Ahargo eta Kanbillu*).

5. *denetik: den-e-tik,* partitif de l'auxiliaire *da* à la forme relative; litt.: de ce qui nait là-bas. Inversion car on devrait dire: *han sortzen denetik.*

8. *sanorik:* de *sano,* sain, en parfaite santé.

II. 2. *atenterek:* Larrasquet met en note: «mot inconnu aujourd'hui à Barcus tout au moins: le sens est: (les représentants de la commune)». Jon Mirande émet l'opinion suivante «Alaz ere uste dut biarnesetik datozela; eta hirugarren ahapaldiko laugarren neurtitzaren zentzutik ageri dana atendak: lurrak diren ezkero (Larrasketek oar batean dion bezala) ene ustez atenderek behar eta itz orren zentzua lur jabeek litzake. Bearbada itzok *ategne* (latin attingere) aditzetik datoz; frantses attenant (contiguo) en askazi litzake, beraz, eta zentzua: auzo lur (??)».

En réalité le mot est d'origine béarnaise. On le trouve dans le dictionnaire béarnais de V. Lespy et P. Raymond (tome 1e, p. 65).

atente: fem. droit d'accès pour pacage. *Las besiaus d'Asson et d'Igon y an e y debin aber atente e padoense e jasilhe ab lor propi bestiar:* Arch: Les communes d'Asson et d'Igon y ont et y doivent avoir droit de pacage, de dépaissance et de gite pour leur bétail.

Ce mot a donné *atenda* (3e strophe) avec dérivation de sens vers *terres de pacage.*

atenter, qui a droit d'accès pour le pacage: *An dret e facultat de carnalar aus no attenters:* Ils ont le droit et la faculté de saisir le bétail de ceux qui n'ont pas droit d'accès pour le pacage.

3. *Izezü:* impératif à indice de datif de 3e personne du pluriel.

haien prozesa: le procès des *atenterak.*

4. *Ükhen dezen:* subjonctif, 3e personne du pluriel.

Üdoien gogula: Üdoien goguala, selon le désir d'Udoy.

8. *Aserik:* participe passé, repu de terres.

III. 1. *Estunatzen:* emprunt béarnais, *estouna.*

2. La version Urrutigoity est correcte: *bere deseñian:* dans son projet.

deseiña: gallicisme, dessein, projet.

trublatzen: gallicisme, troubler.

dien: de *die:* ils le, le sujet est *aizuak.*

3. *Ützi ükhen balie:* passé surcomposé: litt.: s'ils l'avaient eu laissé (faire).

betzeitzen: imparfait 3e personne du singulier objet pluriel *(atendak)* indice de datif de 3e personne du pluriel: à eux il leur fermait leurs terres.

phezuez: instrumental. Selon Larrasquet, tranchée bordant un talus en terre, haie. C'est une sorte de baradeau qui délimitait une terre, une sorte de clôture.

6. *Arratsen; etxen:* inessifs archaïques.

7. *kabaliak:* ainsi chanté par Udoy; Larrasquet avait mis *kabalik,* forme contracte, ce qui rendait le vers faux.

8. *haiek:* se rapporte à *aizuak.*

phakü: substantif verbal tiré de *phakatü.*

IV. 1. *florisan:* du français florissant (?).

Le vers est faux. Peut-être faut-il *Donaphaleü (hiria) egün da florisan.*

2. *Abitatzen:* gallicisme, habiter.

3. ***president:*** le Président du tribunal de Saint-Palais est à ce moment là, Mr Deffis qu'Etchahun évoque dans plusieurs poésies: *Chansons de sa vie,* (strophe 48); *Ahaide delezius* (strophe 11) et auquel il consacre un poème entier qui date de 1828.

Eztenik izan: qu'il n'y a pas (jamais) eu. Inversion.

4. *Süjetik: süjet:* a ici le sens de personne importante. Le protagoniste de la pastorale est appelé *süjeta* car il joue le premier rôle. En français régional on dit d'un personnage important ou encore intelligent: c'est un sujet.

kumarka: cf. esp. *comarca,* contrée.

6. *ditizü:* forme allocutive respectueuse: il les a.

akitan: akit vient de fr: acquit; action de s'acquitter d'une charge.

8. *erregelarik:* de *erregela,* règle dans le sens de rectitude, exemple, modèle. Etchahun veut dire que la justice de Saint-Palais représente un modèle par rapport aux autres justices. Le vers est trop long.

V. 1. Le deuxième hémistiche est trop court.

Musde Vivie; juge au tribunal de Saint-Palais. Le jugement du tribunal civil de Saint-Palais du 17 mars 1841 «permet aux parties de Darthez de prouver tant par titres que par témoins devant M. Vivier juge qui demeure commis à cet effet et qui se transportera sur les lieux contentieux...».

2. *aspaldin:* forme contracte de *aspaldian.*

3. litt.: cet état (situation) vous a beaucoup d'honneur. On sous-entend *emaiten:* cf. *hitz deizüt, eskerrak deitzüt.*

4. *kapable:* gallicisme.

7. *afable:* gallicisme.

8. *Jente handik: jente handiak,* la haute classe, les gens aisés. S'oppose à *jente txipiak.*

Ziradie: ziraié, ziradeié, ziradé.

VI. 1. *hartü zin: hartü zian.*

2. M. Vivier a effectivement épousé la soeur de Adolphe Daguenet substitut du procureur général de Pau depuis le 7 septembre 1832, élu député des Basses-Pyrénées en janvier 1836: cf. la brochure qu'Adrien Planté a consacrée à Adolphe Daguenet.

(Extrait du 75e fascicule de la Revue des Basses-Pyrénées et des Landes - 15 janvier 1887).

Il ne faut pas comprendre *Pariseko depütatü* comme député de Paris, mais comme député siégeant à Paris.

4. *Belüke: beit-lüke:* il l'aurait là bas (à Paris) ce qui confirme l'interprétation que nous donnons de *Pariseko depütatü.*

Zer hegala: litt.: quelle aile! Bien que le sens ne soit pas attesté, signifie *protection, protecteur.*

5. *Hura:* c'est M. Vivier. Inversion, *düzü hura.*

7. *Segida:* la suite, les conséquences.
Beitaki: beit-daki.
Anbizione: gallicisme, ambition.
Irusa: Urusa, heureux.

VII. 1. *Andrekari:* suffixe *kari:* affectionné à (aux femmes).

2. *lirozü:* conditionnel à la forme allocutive respectueuse.

3. *filosomiaz:* donné par Udoy. Larrasquet, suivant le cahier Urrutigoity avait mis *zeren figüraz.*

Existe aussi en labourdin.

Ilüsigarri: de *ilüsi:* charme, d'où charmeur.

4. *domenanta:* béarnais *domanant:* imposant, autoritaire.

Larrasquet dit en note: le talent de parole. Cela est confirmé par *profetak üdüri.* Il existe une expression en basque, *profeta bezala mintzo da:* lit.: il parle comme un prophète.

5 - 6 - 7. La fin de la strophe est remarquablement restitutée par la version Udoy.

VIII. 1. *Musde Frederik:* il s'agit de l'avoué des demandeurs (cf. jugement du Tribunal de Saint-Palais du 17 mars 1841).

Me Frédéric Darthez, natif de Barcus, fils d'un notaire de Barcus avoué licencié à Saint-Palais à partir de 1830.

2. *defensür:* gallicisme, défendeur.

3. *Barkoxeko tritik:* cf. pour *trite, Bi berset dolorusik* (strophe 16): *ene photerez trite;* forme contracte de *tritiak.*

4. *komüna:* gallicisme.

Altik: forme contracte de altiak; *altia:* celui qui est du côté, celui qui est partisan de.

5. *Zure ispiritik: zure ispiritiak,* ergatif singulier représente l'agent du passif: *badira sendorik;* litt.: Si ils sont guéris de leurs peines par votre esprit.

Nous ne sommes pas d'accord avec la traduction donnée par Mirande à Aldapeko: c'est à vous que sont confiés les intérêts de la commune; si vous avez pu remettre vos idées en place (Ikurrin, Collection Olerti 1965, p. 148).

Eztikezü: ez dikezü: forme allocutive respectueuse de la 3e personne du singulier du futur de l'indicatif.

Zure: zuretako.

Axurkika: de *axurki:* viande d'agneau; suffixe *ka:* accentué, sert à faire des substantifs, ex: *pelotaka,* partie de pelote; *labeka:* fournée; *axurkika:* action de tuer des agneaux.

IX. 1. *Musde Basterrexa:* Monsieur Basterreix, avoué près le tribunal de Saint-Palais (cf. même jugement) représentant le défendeur Pierre Udoy. Le suffixe *a* est inattendu dans Basterrexa.

2. *Arrazu:* emprunt béarnais, sens juridique de cause; Etchahun montre qu'il est contre Udoy et en faveur des demandeurs.

huntü gei: avoir l'intention de rendre bon, avoir le désir de... emploi du participe avec *gei.* Le vers devient juste si on supprime *ere* que nous avons, pour cela, placé entre parenthèses.

3 - 4. Les vers sont faux.

5. *Partidak:* gallicisme, la partie, l'adversaire.

Bazaitzü: suppositif, indice de datif de 2e personne du singulier, respectueux.

7. Ellipse de l'auxiliaire, *zite* après *mintza.*

8. *Goitzen:* de *goi:* haut. *goitü:* l'emporter, se rendre maître. Dans ce vers encore, la suppression de *ere,* placé par nous entre parenthèses, est nécessaire.

X. 1. Le vers est faux; *tit: ditit.*

2. *enilakoz:* forme contracte de *enialakoz.*
Süjetek: ergatif pluriel. Pour le sens cf. strophe 4.
zien: 3e personne du pluriel de l'imparfait.
eskola: sens de culture, instruction.

3. *bonür:* gallicisme, bonheur.

4. *arranda:* emprunt béarnais, litt.: rente.

6. *nahigorik:* forme contracte de *nahiagorik:* préférant.

7. Ellipse de l'auxiliaire *nintzeien* après *beha.*

8. Suppression nécessaire de *ere* pour que le vers retrouve le rythme convenable.
neikie: conditionnel présent de 1e personne du singulier, objet singulier, indice de datif de 3e personne du pluriel.
kobla: à l'indéfini. C'est pourquoi l'objet est au singulier.

SOHÜTAKO EZTEIETAN

(1841)

1. Barkoxerik horra niz egün Sohütara
Ene herritar diñen felizitatzera,
Ezagütürik ezi merexi ziela
Holako süjet nublek mahañin bi kobla.

2. Felizitatzen zütüt, kunpaña nublia
Eta zü berheziki, Madama Jülia;
Libertirazten düzü zük egün mündia
Eta irus ezarten alhaba lilia.

3. Madama zü zirade hun handi düzüna,
Zure mereximentik emanik fortüna.
Zure haurrer zirezü galdü aita huna,
Bena ez haien gida bizi deno ama.

4. Irus ezarri zira andere Adela!
Zurekila beitüzü espos bat ederra,
Unest eta sajia, zü ziren bezala:
Hura züzün Madamak nahi zin plazera.

VARIANTES

Nous possédons trois versions de ce poème qui, en fait, se réduisent à deux car Larrasquet a légèrement corrigé la version du cahier Urrutigoity.

1. Cahier Urrutigoity, non recopié par Orbiscay - 15 strophes. (U)
2. Larrasquet (op. cit. p. 108-110) - 16 strophes. (Larr)
3. Version due à Lucien Charré qui se trouvait dans les papiers du R. P. Lhande. Mais c'est de là que Larrasquet à tiré sa 16e strophe qui manquait dans (U) - (Ch): 5 strophes.
4. Francisque-Michel (Le Pays Basque p. 528) n'avait donné que la première strophe à titre d'exemple d'épithalame (F. M.).

I. 1. Barkhoxerik horra niz egün Sorhuetara (F. M.).
Barkoxerik jin nüzü Sohütara (Ch).

A LA NOCE DE CHERAUTE

1. *Je viens aujourd'hui, de Barcus à Chéraute,*
Pour féliciter mes dignes compatriotes
Car j'ai reconnu que de telles nobles personnalités
Méritaient deux strophes à table.

2. *Je vous fais mes compliments, noble compagnie,*
Et à vous particulièrement Madame Julie;
Vous divertissez aujourd'hui les gens
Et rendez heureuse, votre fille, une fleur.

3. *Madame, vous qui êtes grande propriétaire*
Votre mérite vous ayant donné la fortune,
Vos enfants ont perdu leur bon père
Mais non point leur guide tant que vit leur mère.

4. *Vous voilà heureuse, Demoiselle Adèle,*
Car vous avez un bel époux,
Honnête et sage, comme vous l'êtes,
Tel est le plaisir que désirait Madame.

2. Ene herritarren felizitatzera (F. M.) (Ch).
3. Üdüritürik ezi merexi ziela (Ch).
Ezagütürik ezi merexi dütela (F. M.).
4. Kunpaña noble huntan mahañian bi kobla (Ch).
Holako süjet noblek mahaiñera bi kobla (F. M.).

II. 1. Felizitatzen dizüt kunpaña noblia (Ch).
2. Eta partikülarzki Madama Julia (Ch).
3. Libertirazi düzü zük egün mündia (Ch).
Liberti-erazten düzü zük egün mündia (Larr.).
4. Eta irus ezarri alhaba lilia (Ch).

III. 4. Bena ez haien gida bizi den ama (Larr.) (U) porte *deno* au lieu de *den,* ce qui rétablit le rythme.

IV-V-VI. Larrasquet a repris intégralement Urrutigoity.

5. Felizitatzen zütüt, esposa lilia;
Zure ama düzüna emazte handia;
Harek maite zilakoz haurren uhuria
Egün hartürik zira espusa nublia.

6. Dürollanten liñiaz nüzü orai mintzo:
Haiek die fedia erlijionientako;
Hirur jaun izan tüzü aita elizako,
Bat aphezküpü eta biga arxebixko.

7. Madamak diozü Dürollanti erran:
—«Sorthürik izan zira ni nizan khanberan;
Nik ere sorthü beitüt zunbait alhaba han,
Hetarik nahi deizüt espusa bat eman.»

8. Dürollantek diozü eman arrapostü;
—«Sohütako herrian laket izan nüzü;
Hortakotz nahi deizüt alhaba bat hartü
Ni sorthü jauregian ebil nadin üsü».

9. Muntauterik zirenin jin espusatzera,
Sohütako herrian handi zen plazerra.
Herria jin zereizün bidila partzera;
Tabal, müsika eta soldaduekila.

10. Jauna zure gradua düzü abokatü,
Zure izpiritia nahiz oküpatü;
Zü ziren jüstiziak bethi nahi dizü,
Zure abisen arau prozesak jüjatü.

11. Berthütia denian nubleziareki,
Hura düzü ürhia diamantareki,
Dürollantek batizü hurak bereki,
Zeren ezagün beita bihotza mihiti.

VII. 3. Nik ere sorthü beitütüt zunbeit alhaba han (Larr.).

VIII. Repris intégralement de Urrutigoity.

5. *Je vous félicite vous l'épouse-fleur*
Qui avez pour mère une grande dame.
Parce qu'elle aimait l'honneur de ses enfants
Vous avez pris aujourd'hui un époux noble.

6. *De la lignée des de Rouilhan je parle maintenant;*
Ils ont beaucoup de foi dans la religion;
Trois seigneurs ont été pères de l'Eglise,
L'un êvêque et les deux autres archevêques.

7. *Madame a dit à M. de Rouilhan:*
Vous êtes né dans la chambre où je couche actuellement;
Comme j'ai donné là le jour à quelques filles,
Je veux vous donner l'une d'entre elles pour épouse..

8. *M. de Rouilhan a répondu à Madame:*
Je me suis plu dans le village de Chéraute;
Pour cela je veux prendre une de vos filles comme épouse
Afin de venir souvent au château où je suis né.

9. *Quand vous étiez venu de Montaut vous marier,*
Dans le village de Chéraute, grand était le plaisir,
Le village était allé sur le chemin à votre rencontre
Avec tambour, musique et soldats.

10. *Monsieur votre grade est avocat*
Voulant occuper votre esprit;
La cour de justice où vous êtes veut toujours
Juger les procès selon vos avis.

11. *Lorsque la vertu s'allie à la noblesse*
Cela est de l'or avec du diamant;
M. de Rouilhan possède ces qualités
Car par la langue on reconnait le coeur.

IX. 1. Muntauterik jin zirenin espusatzera (U) (Larr.).
Nous avons changé l'ordre des mots pour retrouver le rythme juste.

X. Repris de Urrutigoity.

XI. 3. Dürollantek badizü hurak bereki (U).

12. Adela, sarthü zira Dürollanten kastan
Ebiliren beitzira uhure handitan,
Haren askazi nublen jauregi orotan
Heben eta Muntauten zihaurienetan.

13. Jauna, uhurez zira zure ezteietan,
Üskal Herriko lehen süjeten kunpañan;
Eta estranjer ere zunbait badüzü han,
Arauz adixkide badüzü orotan

14. Adela, egün zira hanitx plazerretan,
Zure espusareki zure ezteietan;
Jinkuak hel zitzala egüngo jeietan
Oraiko (ber) lagünaren khantin zelietan.

15. Madama, hanitx jente badüzü mahañin,
Zük orori ederki egiten hunki jin;
Jinkuak ber batzarri deraizüla zelin
Zure heriotzeko orena jin denin.

16. Phartitziarekila deiziet erraiten
Ünione hunian bethi bizi ziten
Ene errespetiak deiziet eskentzen
Jin nintzan bidetik nüzü abiatzen.

XII. Sarthü izan zirade Arrullanten kastan
Ebiliren zirade uhure handitan
Heben eta Pontaken plazer düzünian
Irus izanen zira oi zure denboran (Ch).

XIII-XIV. Repris de Urrutigoity.

XV. Mündü hanitx badüzü mahañin Madame (Ch).
2. Eta zük orori egiten hunki jin (Ch).

12. Adèle, vous êtes entrée dans la lignée des de Rouilhan
Et vous marcherez parmi les grands honneurs
Dans tous les châteaux de leurs nobles parents
Ici et à Montaut dans vos propres châteaux.

13. Monsieur, vous êtes honoré à votre mariage
Par la présence des premiers sujets du Pays Basque;
Vous avez aussi là quelques étrangers,
Sans doute vous avez des amis partout.

14. Adèle vous êtes aujourd' hui au milieu de beaucoup de plaisirs
Avec votre époux, à votre propre mariage;
Que Dieu vous mène, dans les délices d'aujourd'hui
Auprès du même compagnon jusques aux cieux.

15. Madame, vous avez beaucoup de monde à table;
A tous vous faites remarquablement bon accueil;
Que Dieu vous mène, dans les délices d'aujourd'hui
Lorsque sonnera l'heure de votre mort.

16. En partant, je vais vous dire
Que vous viviez toujours dans une bonne union;
Je vous offre mes respects,
Je m'en vais par le chemin d'où je suis venu.

3. Ber batzari deizüla Jinkuak zelin (Ch).
4. Zure azken orena dükezün egünin (Larr.).
Zure azken egüna dükezün egünin (U).

XVI. Juitiekila deiziet erraiten
Batarzün hunian bethi bizi ziten
En'ohoreskiak deitziet eskentzen
Jin nizan bidetik nüzü abiatzen (Larr.).

NOTES

Cet épithalame, dont Francisque-Michel donne seulement le premier couplet (Le Pays Basque, Paris, 1857, p. 528, en note) a été composé à l'occasion du mariage au château de Chéraute le 21 juin 1841 de Jean Baptiste de Rouilhan et d'Adelaïde Carricaburu. Les époux sont ainsi caractérisés dans l'acte de mariage du 21 juin 1841:

«Jean Baptiste de Rouilhan, né en la présente commune le 7 août 1807 et par conséquent âgé de 33 ans, propriétaire-rentier domicilié dans son château de Montaut, canton d'Auch (Gers) fils des feus Jean Claude de Rouilhan, baron de Montaut, chevalier de Saint Louis et de Dame Jeanne Marguerite Josèphe de Rouilhan née Casamajor, en leur vivant propriétaires-rentiers, décédés au lieu dit de Montaut le premier le 24 décembre 1831, la 2e le 25 novembre 1840».

«Adélaïde Carricaburu, aussi native de cette commune née le 16 décembre 1822, âgée de 18 ans, fille mineure du mariage de feu M. Clément Carricaburu propriétaire-rentier décédé à Pau le 23 mai 1839 et de Dame Julie Roger, propriétaire-rentière domiciliée à Chéraute».

Ainsi nous retrouvons les principaux thèmes que développe Etchahun dans sa poésie: la noblesse des époux, la considération dont ils sont entourés tant à Montaut qu'à Chéraute. Le mariage est un de ces grands mariages de la haute bourgeoisie basque qui a dû être marqué par une grande fête. Etchahun est déjà fort connu. Il est estimé de la société bourgeoise de l'arrondissement puisqu'il a composé des poèmes pour M. Legouvé, comme pour M. Clérisse, le procureur du Roi de Saint-Palais qui à cette époque était président du Tribunal de première instance de Dax. Il n'est pas étonnant qu'il ait été appelé par Madame Julie Roger (il y a des Roger à Barcus) veuve Carricaburu pour célébrer en vers nouveaux le mariage de sa fille.

I. 1. *horra niz:* marque le mouvement qui est confirmé par les finales *rik et ra:* Barkox*erik* Sohüta*ra.*

horra: est adverbe de lieu répondant à la question *quo* du latin.

Sohütara: Dans une note Larrasquet fait remarquer qu'à Barcus on prononce *Sohuta* et que partout ailleurs en Soule on dit *Sohüta.*

2. *ene herritar:* la mère de la jeune épouse est Madame Julie Roger, veuve Carricaburu, originaire de Barcus.

3. *merexi ziela:* et non *zütiela* car *bi kobla* qui devrait entraîner la pluriel est conçu comme un singulier. (cf. introduction).

4. *süjet:* toujours pris dans le sens de personnalité. *mahañin:* forme contracte de *mahañian.*

II. 2. *Madama Jülia:* C'est Madame Julie Roger veuve Carricaburu, propriétaire du château de Chéraute. *Madama* est le terme noble qui marque la déférence d'Etchahun.

3. *mündia:* sens de tout le monde.

4. *irus ezarten:* litt.: mettre heureuse, rendre heureuse.

alhaba lilia: idée de beauté rare (cf. *Defis,* str. 1). Souvent employé dans les épithalames: *Andere espos gazte iduri lilia* (Kantuz, p. 141).

III. 2. *mereximentik:* forme contracte de *mereximentiak.*

3. Litt.: A vos enfants il leur est perdu leur bon père.

zirezü: ziezü. Le *r* est inutile mais employé comme dans *juran.*

galdü aita huna: Dans l'acte de mariage la jeune épouse est la fille mineure du mariage du feu M. Clément Carricaburu propriétaire-rentier décédé à Pau le 23 mai 1839.

4. *gida:* gallicisme (guide).

bizi deno: cette correction par rapport à *bizi den* de Larrasquet est bonne à la fois pour le sens et le rythme de ce vers.

IV. 1. *andere Adela:* C'est la jeune épouse, Adélaïde Carricaburu âgée de 18 ans lors de son mariage.

3. *Unest:* du béarnais *ouneste.*
sajia: gallicisme ou encore du béarnais *saje.*

4. *zin:* forme contracte de *zian.*

V. 1. *esposa lilia:* cf. *alhaba lilia,* str. 2.

2. Litt.: *düzüna zure ama emazte handia,*
Vous qui avez votre mère une grande dame.

3. *zilakoz:* forme contracte de *zialakoz.*

4. *hartürik zira:* emploi de l'auxiliaire être; litt.: vous êtes ayant pris un époux noble.

VI. 1. *Dürollanten liñiaz:* c'est la transformation populaire du patronyme *de Rouilhan* qui est celui de l'époux.

2. *erlijionientako:* compte pour six syllabes.

3. *aita elizako:* n'est pas pris dans le sens de *Père* de l'église c'est à dire des saints docteurs de la foi mais dans le sens religieux de Père: chef. Etchahun dit pour Mgr Lacroix: *diocesaco aita.*

4. *arxebixko:* du béarnais *archebesque.* Etchahun a certainement pris ses renseignements auprès des familles avant de composer son épithalame. Nous avons tout lieu de croire à la véracité de ses dires: un évêque et deux archevêques.

M. l'abbé J. Pandellé, curé de Basques d'Armagnac, secrétaire de la société archéologique du Gers, nous donne les renseignements suivants:

«Je ne crois pas que vous puissiez découvrir, dans les listes épiscopales, un Rouilhan. Mais vous trouverez un Guillaume de Montaut archevêque d'Auch de 1068 à 1096. Vous trouverez un Guillaume d'Andozille ou d'Endoufielle de Montaut qui fut d'abord évêque de Lectoure, puis archevêque d'Auch de 1200 à 1214. Je me suis bien occupé de lui dans une histoire sommaire des évêques de Lectoure que j'ai publiée en 1965.

Il était le neveu du premier Guillaume et aussi de Bertrand de l'Isle, le célèbre évêque de Comminges. J'ignore la

parenté de ces évêques avec la famille de Rouilhan qui n'est venue que bien plus tard à Montaut. Sans doute faisait-on allusion au lieu plus qu'à la famille.»

VII. 1. Le premier hémistiche n'a que six syllabes.

2. *sorthürik izan zira:* passé surcomposé; litt.: vous avez été né. Le détail doit être exact. L'époux est dit dans l'acte de mariage, être né dans la présente commune le 7 août 1807; ce qui est confirmé par l'acte de naissance (commune de Chéraute, année 1807). De plus les de Rouilhan étaient propriétaires du château avant les Carricaburu.

ni nizan: litt.: où je suis. C'est-à-dire qui est actuellement la mienne.

VIII. 4. *sorthü jauregian:* reprend la même idée. Nous avons ajouté *ni* pour que le vers soit juste. Il y a ellipse de l'auxiliaire *sorthü* (nintzan) *jauregian.*

IX. 1. *Muntauterik:* prononciation basque de Montaut, village situé dans le canton d'Auch, département du Gers où l'époux possédait un château.

zirenin: forme contracte de *zirenian.*

3-4. *zereizün: zeizün.*

bidila: forme contracte de *bidiala.* Allusion à la coutume encore vivante de recevoir les personnalités en allant les accueillir aux limites du territoire de la commune avec une longue théorie de jeunes gens habillés en soldats et accompagnés d'une musique militaire.

tabal: cf. béarnais *tabar* (lab. *atabal* comme en espagnol).

X. 1. L'acte de mariage ne donne comme profession à l'époux que celle de propriétaire rentier; litt.: votre grade c'est avocat.

3. *jüstiziak:* exprime ici le tribunal de justice, la Cour; litt.: la justice que vous êtes, c'est-à-dire la justice où vous êtes.

nahi dizü: on attendrait *tizü* à cause de *prozesak.*

4. *arau:* litt.: selons vos avis (nav. lab.: *arauera* ou *arabera* à l'aditif).

XI. 1-2. A rapprocher de la strophe 6 de *Musde Defis.*

3. Le deuxième hémistiche n'a que 5 syllabes. Peut-être à la place de *bereki* faudrait-il *beraureki, béraur* étant un intensif de *bera* attesté chez Maister et Inchauspé.

XII. 1. *sarthü zira:* L'épithalame a été chanté après la cérémonie de mariage, au cours du repas.

2. *uhure handitan:* est à l'indéfini.

3. *askazi:* sens de parenté, parentèle.

XIII. 1. *uhurez zira:* instrumental: vous êtes avec les honneurs; *uhurez* a une valeur adverbiale.

4. *arauz:* doit être considéré comme trisyllabe *a-ra-uz.*

XIV. 3. *jeietan:* fête. Même racine que guip. *jai:* origine romane.

4. Le premier hémistiche est trop long. C'est pourquoi nous avons mis *ber* entre parenthèses. Mais il est possible que les chanteurs fassent de *oraiko* un bisyllabe en prononçant *uaiko.*

khantin: forme contracte de *khantian.*

XV. formes contractes: *mahañin:* (mahañian); *zelin* (zelian); *denin* (denian).

2-3. *hunki jin* et *batzarri* sont synonymes.

deraizüla le mot *eman* est sous-entendu. (Cf. *Musde Clerisse* VII - I).

XVI. Ce dernier couplet a été donné par Lucien Charré. Nous le rétablissons en ne tenant pas compte des corrections de Larrasquet pour les mots: *phartitziarekila, ünione, errespetiak* jugés certainement trop français.

4. Le dernier vers est faux: 6 + 6.

MUSDE CHAHO

(1849)

KHANTORE BERRIC

1. Barcocheric Bayonara jouitez, hountcen dut bi cobla,
Nahiz hayez felicitatu mousde Chaho han den houra,
Haren ezpiritia banu, eguin beïnirio aïsa.

2. Haür naiçula, mousde Chaho, dutudana phenac oro;
Hounac, emaztia galdu-tit, eta ouhouria guero,
Hayen ebaslec, oguen gabe, etcheki beïnaye presou.

3. Eguin dit hanitch khantore, azken hountic aldiz çoure,
Nahiz imprima ditçaztatçun, jar nadin hayen salçale,
Bicia irabaz - deçadan, eçari gabe eskele.

4. Mousde Chaho Atharratce, adinez cirena gazte,
Bena ezta çaharric ere, dinic haboro, jakite,
Ez gente talent handietan, dinic haïnbeste berthute.

5. Abill, eïger, ezpiritous dena da ussin handious;
Bena, çu, dohain hayegati, etcirade fantesious,
Umil, afable cira eta, behardenian, corajous.

6. Adina çaiçu goratcen, ezcountciaz ez ohartcen,
Çoure ezpiritu ounestac beiteiçu luça-erazten,
Areta berhaiñ bacenakike, çuç, dama gazter minçatcen.

MONSIEUR CHAHO

Chansons nouvelles

1. *En allant de Barcus à Bayonne je compose deux couplets*
Par lesquels je veux féliciter Monsieur Chaho qui y habite;
Si j'avais son esprit, je le ferais aisément.

2. *Me voici, Monsieur Chaho, moi qui ai toutes les peines;*
J'ai perdu mes biens, ma femme et mon honneur ensuite;
Ceux qui me les ont dérobés, m'ont gardé, innocent, en prison.

3. *J'ai composé beaucoup de chansons, les dernières sont pour [vous,*
Désirant que vous les fassiez imprimer, pour que je puisse les [vendre,
Gagner ma vie, sans m'obliger à mendier.

4. *Monsieur Chaho de Tardets, vous êtes jeune d'âge*
Mais il n'y a même pas de vieillard qui ait autant de savoir [que vous
Ni parmi les gens de grand talent qui ait autant de vertu.

5. *Celui qui est habile, joli, spirituel est souvent orgueilleux;*
Mais vous, malgré ces dons, vous n'êtes pas capricieux,
Vous êtes humble, affable, et, à l'occasion, courageux.

6. *Vous avancez en âge, vous ne songez pas au mariage;*
Votre esprit honnête vous le fait retarder;
Cependant, de toutes façons, vous sauriez bien parler aux [dames.

7. Çu cira guiçon gaztia, malerouseren eztia;
Çoure ezpiritiren famac harturic dena francia,
Deputatu icentatceco, cirena listan hartia.

8. Çuc duçu dembora bethi, praüber nahiz eguin hounki,
Aberats noublec beikutie gente chehia iretsi,
Her hounki eguin nahiz duçu, cargu hartcia ounhetsi.

9. Lehen ere cinatin çu, Chaho, içan deputatu;
Bena botçac gorde ceïtcien, hanti çuntien traditu,
Aphécéc eta gente noublec beïtcien hori caüsatu.

10. Aphécéc etçutie, çu, nahi eguin deputatu;
Entçunic nahi deitceçula, hayen arrandac tchipitu,
Lotsa beitira oillo saldac behardeikien mancatu

11. Cargulant, noubliac ere, Chahoren countre dirade,
Gente chehiac jan beharra, hen gagec behar beytie,
Eta harec tchipiraciren, houra sinhesten badie.

12. Parisen tie carguti, deputatiac idoki,
Hayetan beïtcen hanitch handi, tchipien contreric elkhi,
Bonapartec igorri dutu, eguin beïtere ederki.

13. Oraï behar beïtutugu, deputatiac berritu,
Uscal-Herrico gentic oro, nahi çutiet othoïtu;
Cargulant, noubler ez rantierer, eztela behar fidatu.

14. Botçac eman-itçatcie, praubic dutiener maïte,
Eci hourac içanen-dira gente chehiaren althe,
Chaho députatu baledi, houra hen hala liçate.

7. *Vous êtes un homme jeune, miel des malheureux;*
La renommée de votre esprit s'est étendue sur toute la France,
Vous qui êtes sur la liste des députés à élire.

8. *Vous employez toujours votre temps à vouloir faire le bien aux [pauvres;*
Les riches, les nobles, nous ont dévoré, nous, les petites gens;
C'est pour nous faire du bien que vous avez accepté de prendre [charge

9. *Naguère vous auriez été député*
Mais on vous avait détourné des voix, de là on vous avait trahi,
Les prêtres et les nobles en avaient été cause.

10. *Les prêtres ne vous veulent pas comme député;*
Ils ont entendu que vous vouliez diminuer leurs rentes;
Ils ont bien peur que le bouillon de poule ne leur fasse défaut.

11. *Ceux qui sont en place, les nobles aussi, sont contre Chaho;*
Leurs revenus ont besoin de la subsistance des petites gens;
Lui les fera baisser si on le croit.

12. *A Paris on a enlevé leur charge aux députés*
Car il y avait parmi eux beaucoup de grands qui s'étaient ma- [nifestés contre les petits;
Bonaparte les a renvoyés, il a fort bien agi.

13. *Maintenant que nous devons renouveler les députés,*
Gens du Pays Basque, vous tous, je veux vous prier
De vous défier des nantis, des nobles, des rentiers.

14. *Accordez vos voix à ceux qui aiment les pauvres,*
Car, eux, se manifesteront en faveur des petites gens;
S'il devenait député, tel serait Chaho.

15. Uscal Herrico gentia, impot injustos bethia,
Eguicie mousde Chahori, cien botcen emaïtia,
Harec eraguinen -daricu, goure phetchen tchipitcia.

16. Nahi-bada Bonaparte içan gente chehen althe,
Mousde Chaho mintço-datinin, hari beha laket-date,
Eztate houra handi, nouble, goure jale-hen ahalke.

17. Mousde Chaho behar duçu, aldi hountan carguin sarthu,
Bestela Uscal-Herri hounec, behardu dupe baratu
Behar beïtuke aberatsen injusticier pharatu.

18. Cargulant, noublic dirade, dienac sobera gage,
Gente cheche miserablia, aldiz hayen phacaçale,
Ezpaçutugu secours gueï; baï bethi içanen ere.

19. Gente chehéc behar dugu, gincouari gomendatu,
Eta Chahoren deputatu igaraïtia galthatu,
Bestela handier esclabo behar-dukegu baratu.

20. Berset hoyec citit-eguin, nahiz deputatu citin,
Çoureki nahi beïninçate Parisera ni ere gin
Ene hounen errenderaztia, Bonaparti çutçaz galtheguin.

Pierre Topet dit ETCHAHOUN
Bayonne Imprimerie de P. Lespès.

15. *Gens du Pays Basque, grevés d'impôts injustes,*
Accordez vos voix à Monsieur Chaho;
Lui fera diminuer nos contributions.

16. *Si Bonaparte veut-être du côté des petites gens,*
Lorsque Chaho parlera, il se plaira à l'écouter;
Il n'aura pas honte devant les grands, les nobles, ceux qui nous [dévorent.

17. *Monsieur Chaho, il vous faut cette fois-ci entrer en charge,*
Sinon le Pays Basque restera dupe,
Car il lui faudra se prêter aux injustices des riches.

18. *Les nantis, les nobles, possèdent trop de revenus;*
Par contre, nous, les petites gens misérables, sommes leurs [payeurs.
Si vous ne venez à notre aide, nous le serons toujours.

19. *Nous, les petites gens, il faut que nous nous recommandions [à Dieu,*
Et nous lui demanderons que Chaho devienne député,
Sinon nous devrons demeurer esclaves des grands.

20. *J'ai composé pour vous ces vers, désirant que vous deveniez [député,*
Car je voudrais aller à Paris moi aussi,
Pour que, par vous, je demande à Bonaparte la restitution de [mes biens.

NOTES

En même temps qu'il signalait l'existence d'une complainte basque en dix sept couplets publiée à Bayonne chez l'imprimeur Lespès et signée Topet-Etchaoun, Francisque-Michel ajoutait...» et signé Topet Etchahoun qui est sans doute le nom de l'auteur d'un autre morceau imprimé dans la même maison, en deux feuillets in 4.° et signée Pierre Topet dit Etchaoun. C'est une chanson nouvelle (khantore berric) en vingt couplets de trois vers chacun.

(F. M. «Le Pays Basque», p. 528).

Cela correspond très exactement à la présente chanson.

L'existence de cette chanson a été à nouveau signalée par M. Angel Irigaray lorsqu'il a publié le texte et la traduction espagnole du poème de Chamisso «Des Basken Etchehons Klage» (1). «Apenas se conservan poesías del Verlaine euskaldun, como se ha llamado a Etchahun. El pueblo recuerda algunas; de viva voz las tomó Pierre Lhande, que ha escrito un artículo en Gure Herria, desgraciadamente sin continuación. La vida aventurera de Pierre Topet, las desgracias que sobre él llovieron y la fama de sus desenfadados poemas (entre los cuales citaremos Ahaide delezius, Barkoxeko eliza, Mündian malerusik, Belhaudiko bortian (en el cancionero de Sallaberry) Khantore berri (dedicado al escritor Chaho, con ocasión de su presentación a la lucha electoral), llamarían sin duda la atención de Chamisso, quien nos describe en esta poesía dramáticos detalles de la agitada vida del bardo de Barkoxe».

Elle a été signalée, en troisième lieu, par Georges Lacombe dans une lettre adressée à M. Louis Dassance au moment même où l'on mettait sous presse le petit volume de Lhande et Larrasquet. (Le poète Pierre Topet Etchahun. Sa vie, son oeuvre, Bayonne, 1948.) Cette lettre a motivé la note qui se trouve à la page 32 et l'on peut lire:

(1) *Revue Internationale des Etudes Basques*, 1933, tome XXIV. p. 618-621.

b) Une longue poésie à la gloire d'Augustin Chaho et commençant ainsi: *Barkocherik Bayonara juitez...*

Nous avons retrouvé à la bibliothèque nationale ce poème imprimé sur feuille volante, 4 pages, à l'imprimerie de P. Lespès, Bayonne, intitulé *Khantore berric* et commençant comme l'indique Lacombe par *Barkocherik Bayonara juitez...* Poésie totalement oubliée, elle prend ainsi place dans l'oeuvre d'Etchahun.

Le problème de date est facile à résoudre; le poème lui même nous en donne la clef. La strophe 12 parle de Bonaparte qui a bien fait de renvoyer les députés.

«Bonapartec igorri dutu, eguin beitere ederki»

C'est par l'application de la Constitution du 4 novembre 1848 que fut élu président de la république, le 16 décembre 1848, Louis Napoléon Bonaparte. Par application de la même constitution l'Assemblée constituante dût céder la place à une Assemblée législative qui fut élue le 13 mai 1849. Le poème d'Etchahun est un poème politique, un poème «engagé» ainsi que le marque la strophe 13.

«Orai behar beitutugu, deputatiac berritu»...

Il a dû être composé au mois de mars ou au mois d'avril 1849, c'est-à-dire pendant la campagne électorale. Peut-être l'impression de ce poème a-t-elle été payée par Chaho comme le souhaite Etchahun à la strophe 3?

I. 1. *Barcocheric:* emploi du partitif en souletin alors que dans les autres dialectes on emploie le discédent.
hountcen dut: l'auxiliaire est au singulier malgré l'objet direct *bi cobla* qui peut être perçu comme un singulier en souletin.

2. Inversion au 2e hémistiche: *han den mousde Chaho houra.*

3. *beinirio:* n'existe pas. Il faut sans doute lire *beinitio;* litt.: je les ferais facilement (les couplets).

II. 1. *haur naiçula:* construction du présentatif.
dutudana phenac oro: inversion qui rejette *phenac oro* en fin de vers.

3. *presou:* à remarquer que ce mot rime avec les finales en *o* de *oro* et *guero.*

III. 1. *eguin dit:* même emploi du singulier *dit* bien que l'objet soit pluriel: *hanitch khantore.*

hountic: forme contracte de *hountiac.* Comme à l'habitude pour Etchahun le mot *khantore* est au pluriel.

çoure: çouretako.

2. *ditçaztatçun:* subjonctif présent, objet pluriel, indice de datif de Ie personne. Gèze, tout comme Inchauspé donnent *ditzadatzun* ce qui laisse supposer que l'indice de pluriel *z* est pléonastique.

3. *eçari gabe eskele:* litt.: sans être mis mendiant.

IV. 1. *Mousde Chaho Atharratce:* Le nom du village au nominatif suit le nom de famille; cf. *Etchahun-Barkoche,* cf. aussi *Chanson de sa vie* str. 34 où il s'agissait du père d'Augustin Chaho.

adinez cirena gazte: inversion pour la rime.

V. 1. *dena:* enjambement d'un hémistiche à l'autre.

ussin: forme contracte de *ussian* employé à l'inessif.

A remarquer dans cette strophe le suffixe *ous,* semblable au suffixe béarnais: *ezpiritous, handious, fantesious, corajous.*

2. *hayegati:* suppression de l'*n* du génitif devant *gatik, ganik, ganat.*

VI. 1. *adina çaiçu goratcen:* Augustin Chaho, né à Tardets en 1811, avait donc 38 ans. Etchahun a su saisir ce détail pour imaginer cette strophe.

3. *Areta:* doit compter pour 2 syllabes *ar(e)ta* pour que le premier hémistiche soit juste (Bas-nav.: *alta*).

bacenakike: conditionnel présent de *jakin.*

VII. 1. *eztia:* miel. Idée de secours des malheureux.

2. *ezpiritiren:* forme contracte de *ezpiritiaren.* Ellipse de l'auxiliaire *(dü)* après *harturik.*

3. *listan hartia:* les candidats aux élections législatives étaient choisis par des congrès qui eurent lieu à la fin avril. Chaho appartenait à la liste des républicains (liste de gauche) avec Michel Renaud, député sortant.

hartia: semble un bas-navarrisme pour la rime. En souletin *hartürik.*

VIII. 1. *çuc duçu dembora bethi:* le verbe avoir est utilisé ici avec son sens plein de possession; litt.: vous, le temps vous l'avez toujours voulant faire du bien aux pauvres.

2. *beikutie: beit* + *gutie:* ils nous ont.

gente chehia: les petites gens, les humbles. Est mis en apposition à l'indice d'objet *nous.* Singulier collectif. Etchahun se place dans le camp des *gente chehia* défendu par Augustin Chaho.

3. *Her:* se rapporte à *prauber* ou à *gente chehia.*

IX. 1. *cinatin:* forme contracte de *cinatian* qui s'emploie au même titre que *cinatekian* (conditionnel passé).

içan est pléonastique puisque nous avons déjà *cinatin.*

2. *ceitcien; çuntien:* 3e personne du pluriel, valeur de on.

gorde: sens de cacher. Etchahun parle ici de détournement de voix.

Augustin Chaho était le représentant de la «montagne» et avait contre lui les prêtres et les nobles, c'est-à-dire toute la droite. Etchahun fait allusion aux deux élections précédentes: l'élection générale à l'assemblée constituante du 23 avril 1848 et l'élection partielle du 4 juin 1848.

hanti: hantik (de là).

X. 1. *etçutie: ez çutie.*

3. *mancatu:* du béarnais *manca* ou français *manquer.* Plaisanterie courante sur les prêtres qui se nourrissent bien et qui sont des privilégiés par rapport aux paysans. Cf. *Barkoxeko eliza,* str. 13, *Musde Tiraz,* str. 6. Mais, par rapport aux deux autres chansons, la satire est insérée dans un contexte politique.

XI. 1. *cargulant:* du béarnais *cargue:* charge. Suffixe *lant.*

2. *gagec:* du béarnais *gadje:* appointements, salaire. Il s'agit des revenus des nobles et des *cargulant.*

3. *badie:* valeur de on.

XII. 1. *tie: dutie,* valeur de on.
carguti idoki: litt.: enlevé de leur charge.

3. *beitere: beit* + *dere* = *beiteie.*

Le dernier vers décèle un Etchahun très bonapartiste; cependant l'histoire est quelque peu malmenée car l'assemblée constituante s'est séparée d'elle même en vertu de la constitution qu'elle venait de voter pour laisser la place à une assemblée législative.

XIII. 1. *beitutugu: beit* + *dutugu.*
deputati(a)c: l'imprimé porte *deputatic* qui est la forme contracte, mais la forme pleine est nécessaire comme dans la strophe précédente. Nous l'avons rétablie.

2. *gentic:* forme contracte de *gentiac.*
othoitu: nav. lab.: *othoiztu.*

3. A remarquer que *cargulant* n'a pas pris la flexion dative comme *noubler.* C'est parce qu'il est, à cause de la virgule, placé en équivalence avec *noubler* qui lui même était séparé de *rantierer* par la particule *ez.*
rantierer: gallicisme. Le mot ne commence pas par une syllabe d'appui comme *erregue, Erroma,* etc... On sait qu'en basque il n'y a pas de mots qui commencent par *r.* Celui-ci est une exception.

XIV. 1. *praubic:* forme contracte de *praubiac.* Inversion pour la rime dans le 2e hémistiche.

3. *baledi:* forme de suppositif futur, ce qui augmente la valeur d'éventualité.
liçate: liçateke, conditionnel présent.
hen: représente *gente chehiaren; althe* est sous-entendu quoique repris par *hala.*

XV. 1. *impot:* est un gallicisme car béarn. *impost.*

2. Litt.: faites à Monsieur Chaho le don de vos voix.
eguin + infinitif nominal: *egin emaitia.*

3. *daricu: daikü* ou *deikü.*

phetchen: de l'espagnol *pecho* (impôt). En béarnais *petche* signifie *payer.*

Même emploi de *eragin* + infinitif nominal *(tchipitcia).*

XVI. 2. *datinin:* forme contracte de *datinian.*

beha: infinitif radical, sens de écouter.

laket date: laket dateke (futur).

3. *eztate: ez date.*

ahalke: construit avec le génitif, *jale hen.*

XVII. 1. *carguin:* forme contracte de *carguian;* litt.: entrer dans la charge.

2. *dupe:* gallicisme; se dit aussi en béarnais.

3. *beituke: beit* + *duke.*

XVIII. 1. *noublic:* forme contracte de *noubliac.*

3. *ezpaçutugu secours guei: ez baçutugu* (suppositif); litt.: Si nous ne vous avons pas objet de secours ou futur secours. Le mot *guei* doit compter pour 2 syllabes.

bai bethi içanen ere: sous-entendu *phacaçale.* Pour que le vers soit juste il faudrait que *guei* soit bissyllabe.

XIX. 3. *handier:* ainsi dans le texte imprimé. Il semble que ce soit une coquille pour *handien esclavo.*

XX. 1. *citit:* employé pour *ditit:* cf. chanson *Maitia nun zira.*

«Hogei eta bi urthe bazitit betherik.»

citin: forme contracte de *citian.*

2. *beininçate:* conditionnel présent; emploi de l'auxiliaire être.

3. *ene hounen:* élision pour que le premier hémistiche soit juste. Quant au 2e hémistiche il ne peut être rythmé que si l'on opère une contraction dans *galtheguin* par la chute de l'occlusive vélaire sonore: *galthein.*

galtheguin: n'est relié par rien à la proposition antérieure. C'est une asyndète audacieuse.

MUSDE RENAUD

(1850)

B. N. Paris, Z basque 69 et Yo 19

* * *

Chansons dédiées à Mr Renaud, représentant du peuple
Par Etchahon de Barcus

* * *

1. Barcochérik heltuniz, donegouanera
Mousde Renaud çouretçat, eguinik bi cobla:
Çoure fama handia, heltu beita hara,
Çu iduri sujetic, Francian estela
Hain urricaldianik, persouna beharra

2. Gente chehek cintugun, éguin deputatu
Beïkanakin hayen, houn cinatila çu
Çoure lagunètako, guntinak haïtatu,
Çu cinen sistimako, balira, guerthatu,
Espeitçatin Francian, hainbeste thurmentu

3. Felicitatcen deïçut fama, mousde Renaud,
Pariserik cirena, gin berri orano.
Bainan hourra gin çaitçu, lehen cihaü beno,
Hanko Jaünak baguintu, çu beiçain humano,
Esquiniroyala haz, haïnbeste tirano

4. Pariseko sembladan çuk duçu fierki,
Gente nekez bicien intresa etchéki:
Baïnan çoure lagunak ez counbertiaci;
Espeïtciren çoure berthutiareki,
Berak ountsa beïtira, pauvres achol guti.

TRADUCTION

CHANSONS A MICHEL RENAUD

1. *Je suis arrivé de Barcus à Saint-Jean-Pied-de-Port*
Ayant composé deux strophes en votre honneur M. Renaud,
Car votre renommée est venue jusque là-bas
Disant qu'en France il n'y a pas d'homme comme vous,
Qui ait autant de compassion pour les personnes dans le besoin.

2. *Nous, petites gens, vous avons élu député,*
Car nous savions que vous seriez bon pour les pauvres;
Si ceux que nous avions choisis pour être vos compagnons
Avaient été partisans de votre système
Il n'y aurait pas eu en France autant de tourments.

3. *Je vous félicite de cette renommée, Monsieur Renaud*
Qui êtes tout récemment revenu de Paris;
Mais elle vous a précédé;
Si tous les messieurs de là-haut étaient aussi humains que vous
Nous ne nourririons pas autant de tyrans.

4. *Dans l'assemblée de Paris, vous avez fièrement*
Soutenu l'intérêt des gens qui vivent difficilement
Mais vous n'avez pas converti vos compagnons,
Car ils n'avaient pas votre vertu;
Comme ils ont bonne situation ils ont peu cure des pauvres.

5. Bici ciren gachoua, çoure travailluti,
Othoi bethi gincoua, Renaud dadin bici:
Eta deputatien, berritciareki,
Hura beçalacouer, eman botçak bethi,
Nahi baditucie, cergaz gutiraci.

6. Departamendu hountan, etcen Renaud baicik,
Hamar deputatuetan, pauvren hounik jalki:
Bainan houra estie, bercek gaistoraci,
Espalira noumbrian, hourak içan naüssi,
Goure cerga handiak, citukian jaïxi.

7. Renaudren berthutiaz, niz oraï minçatcen
Persona aberaxak, nahiz segui detcen:
Nahits hountarçun badu, hanitx irabazten,
Eta halere houra sobreki bicitcen,
Guero soberatia beharren phartitcen.

8. Aberrax gora, eder, gaste, habil hardit,
Balacouetan hounest, guti ikhustendit:
Baïnan çu mousde Renaud, hala cirelarik
Ezteretçu eguiten, ihouri khorterik,
Aroüs nahi düçu, seguitu Jesus-Christ.

9. Mousde Renaud erretçu usatu beçala
Deputatu laguner, bil houndoun sembladai
Tabak eta ardouak, ditçaguien libra,
Eta comunetako, bazka et egurrak,
Beste mundian berak, esditian erra.

Barcus, le 30 octobre 1850.

Etchahon.

Bayonne - Imprimerie Foré et Lasserre Rue Orbe 15.

5. *Vous, pauvres gens, qui vivez de votre travail*
Priez toujours Dieu pour que Renaud vive
Et, lorsqu'on renouvellera les députés,
Donnez toujours vos voix à des gens comme lui
Si vous voulez faire diminuer les impôts.

6. *Dans ce département, il n'y a que Renaud*
Sur dix députés, de bon pour les pauvres;
Mais les autres ne l'ont pas rendu mauvais;
S'ils n'avaient pas été supérieurs quant au nombre,
Nos lourds impôts, lui les aurait fait baisser.

7. *De la vertu de Renaud je parle maintenant*
Désirant que les personnes riches l'imitent;
Quoiqu'il ait de la fortune, qu'il gagne beaucoup,
Malgré cela il vit sobrement,
Ensuite, le surplus, il le répartit entre les nécessiteux.

8. *Parmi ceux qui sont riches, beaux, jeunes, habiles, hardis, entre-*
[prenants
J'en vois peu d'honnêtes;
Mais vous, M. Renaud, alors que vous êtes tel,
Vous ne faites la cour à personne;
Sans doute voulez vous suivre Jésus-Christ.

9. *M. Renaud, dites leur comme à l'habitude,*
A vos collègues députés, à l'assemblée une fois réunie,
Qu'ils nous rendent libres le tabac et le vin,
Les pâturages et les bois communaux,
Pour qu'ils ne brûlent pas eux-mêmes dans l'autre monde.

NOTES

Cette chanson a été imprimée à Bayonne chez Foré et Lasserre, 15 rue Orbe, et elle porte la date du 30 octobre 1850. Michel Renaud étant seul député de gauche (ou libéral) dans les Basses Pyrénées, nous avons une idée de l'orientation politique d'Etchahun, d'autant plus qu'on peut ajouter à celle-ci la chanson dédiée à Augustin Chaho, autre leader de la Montagne des Basses Pyrénées. La date même ne manque pas d'exciter notre curiosité. En effet Vinson signale des «Couplets préparés pour le banquet du 29 septembre 1850 interdit par le Préfet et chantés au citoyen Renaud. (A la fin) Bayonne, impr. Lespès. In 8.° 4 p. Onze couplets de sept vers chacun qui doivent être chantés sur l'air célèbre de la sérénade de Belzunce (1).

Nous n'avons pas eu connaissance de ce texte imprimé et comme Georges Lacombe annonçait l'existence d'une chanson dédiée à Michel Renaud commençant par les mots *Barkocherik heltü niz...* (un brouillon et une rédaction définitive augmentée) (2), nous avons pensé à l'origine que les deux poèmes pourraient n'en former qu'un et qu'Etchahun était peut être l'auteur de ces couplets qui devaient être chantés au cours du banquet interdit.

En réalité, il n'en est rien. Le texte signalé par Lacombe est celui que nous publions ici et qui se trouve à la Bibliothèque nationale. Par contre, si nous n'avons pas retrouvé le texte imprimé qu'indique Vinson, nous en avons retrouvé une copie manuscrite (3) dont le titre est le suivant «couplets préparés pour le banquet du 29 septembre 1850, interdit par le Préfet, et chantés au citoyen Renaud, la veille, devant sa maison, au milieu de la population réunie à l'occasion de sa fête.»

---

(1) VINSON: *Bibliographie de la Langue Basque*, Maisonneuve, Paris, 1891, p. 298.

(2) LHANDE-LARRASQUET: *Le poète Pierre Topet*, p. 32.

(3) B. N. "Celte basque", n.° 116, pp. 5-6.

La comparaison des deux textes est intéressante car elle montre, par l'identité des thèmes, quels étaient, à l'époque, les préoccupations, les besoins, les désirs d'une fraction du peuple basque.

Une nouvelle fois, Etchahun se montre poète politique. Il a tout perdu, on lui a tout pris. Il est passé dans le camp des *gente chehiak.* Mais l'époque de la publication de ce poème apparaît curieuse. Elle vient après un banquet interdit par le Préfet au moment même où la gauche libérale fait l'objet de la «sollicitude» gouvernementale.

C'est l'époque des grands procès de presse en cour d'Assises à Pau «qui fournissent une tribune retentissante aux chefs républicains et se terminent par des acquittements répétés» (4). C'est la reprise en main de la France par le parti conservateur et la mesure d'interdiction du banquet entre dans cette politique.

Le poème d'Etchahun n'en prend que plus de valeur car il se situe à un moment difficile pour la gauche libérale. Cette année est une année de troubles forestiers en particulier dans l'arrondissement de Mauléon: affaire Dindaburu-Berdoly à Bunus, manifestation pour la mise en liberté de Dindaburu, conseiller général, un des chefs de la montagne basque.

Or, Bayonne était un fier républicain et aux élections législatives précédentes la liste républicaine formée de «trois béarnais, cinq bayonnais, deux basques (quatre si l'on tient compte des origines de Chaho et de Leremboure), attestait la prépondérance de l'idée républicaine à Bayonne et dans la région» (5).

I. 1. *Barcocherik:* emploi du partitif. Cf. *Musde Chaho* str. I.

heltu niz: je suis venu, par opposition à *horra niz:* j'arrive.

Donegouanera: il faut lire Donejouanera. Est-ce une erreur d'Etchahun? Est-ce une coquille d'imprimerie? Michel Renaud était né à Saint-Jean-Pied-de-Port. Il y vivait en compagnie de sa mère.

2. *çouretçat:* est un labourdinisme; finale *tako* en souletin.

(4) R. CUZACQ: *Les élections législatives à Bayonne et au Pays Basque de 1848 à 1870*, p. 59.
(5) R. CUZACQ: op. cit. p. 66.

4. *iduri:* Etchahun a-t-il voulu pour être mieux compris s'exprimer de temps en temps en bas-navarrais? Est-ce une coquille d'imprimerie ou une correction faite par l'imprimeur qui ne connaissait pas le souletin? En souletin on dit *üdüri.*

sujetic: mot souvent employé par Etchahun dans le sens de personnalité.

estela: ez dela.

5. *urricaldianik: urrical dianic,* de *urrikari: urrikal,* comme *bazkari: bazkal.*

persouna beharra: est un singulier collectif: les personnes dans le besoin.

II. 1. *gente chehek:* est sujet de *cintugun;* litt.: Nous, les humbles, nous vous avions fait député.

cintugun: est un bas-navarrisme; Soul: *züntügün.*

3. *lagunetako:* est-ce pour le rythme qu'Etchahun a ajouté le *e*; Soul.: *laguntako.*

guntinak: forme contracte de *guntianak.*

4. *sistimako:* gallicisme. Etchahun a déjà employé ce mot dans *Montevidora juailiak;* litt.: du système dont vous étiez.

5. *espeitçatin:* forme contracte de *espeitçatian: ez* + *beit* + *zatian.* Litt.: tant de tourment n'aurait pas été en France. Avec *hainbeste* (thurmentu) le sujet est un indéfini, d'où l'emploi du singulier *espeitçatin.*

III. 1. Litt.: je vous complimente la renommée; la formule est curieuse. Noter l'enjambement de *fama* à la césure.

2. *Pariserik:* Cf. *Barcocherik,* str. I.

3. *hourra:* erreur typographique pour *houra* (celle-là), la renommée.

lehen cihau beno: inversion: *cihau beno lehen.*

4. *jaunak:* les messieurs (les députés).

baguintu: bas-navarrisme; Soul: *bagüntü.*

beiçain: est-ce une coquille pour *beçain* ou une forme archaïque?

5. *Esquiniroyala: ez giniroyala,* futur du conditionnel. *humano, tirano:* hispanismes?

IV. 1. *sembladan:* Cf. béarnais l'*assemblade* où le *a* initial a dû être perçu comme faisant partie de l'article.
fierki: compte pour 3 syllabes.

2. *intresa:* cf. béarnais *intérès.*
gente nekez bicien: nekez est un instrumental de manière se rapportant à *bicien;* litt.: vous avez gardé l'intérêt des gens vivant difficilement.

4. Ce vers est faux. Il suffirait de corriger *espeitciren* en *espeitciraden.*

5. *pauvres:* L'anticipation de l'*r* n'est pas encore faite; actuellement *praube.*
achol guti: il y a élision voulue car on dit *achola.*

V. 1. *bici ciren gachoua:* c'est le début de l'apostrophe; litt.: ô vous malhereux qui vivez de votre travail.
travailluti: Etchahun emploie couramment ce mot. Cf. *Chanson de sa vie - Ahaide delezius huntan.*

2. Ellipse de l'auxiliaire *(ezazü)* après *othoi.*

3. *deputatien:* emploi du génitif possessif.
berritciareki: berritciareki(n); litt.: et avec le renouvellement des députés.

5. *baditucie:* n'est pas souletin *(badütücie).*
cergaz gutiraci: certainement une coquille pour *cergak.* Contraction dans *gutiraci (guti-eraci).*
A remarquer que la strophe qui commence par le singulier *bici ciren gachoua* se termine par le pluriel *baditucie,* ce qui suppose que le singulier était conçu comme un collectif.

VI. 2. *deputatuetan:* est un navarro-labourdinisme. En souletin on dirait *deputatietan.* Voir la strophe précédente le génitif possessif *deputatien* et non *deputatuen.* Vraisemblablement une erreur typographique.

1 - 2. Allusion aux élections législatives du 13 mai 1849 au cours desquelles Etchahun avait fait campagne pour

Augustin Chaho (Cf. *Musde Chaho*). Alors que pour les élections à la Constituante (23 avril 1848) la représentation des Basses-Pyrénées était de 11 députés, elle fut ramenée à 10 pour les élections à l'assemblée législative du 13 mai 1849. De la liste républicaine (de gauche) seul Michel Renaud fut élu et simplement en dernière position alors qu'aux élections précédentes il était en 4e position.

pauvren: pauvrentako; litt.: sur dix députés seul Renaud était sorti de bon pour les pauvres.

3. *estie: ez die.*

4. *espalira: ez balira.*

5. *citukian:* en soul. *zütükian* (il les aurait); litt.: il aurait diminué nos grands impôts.

VII. 1. *berthutiaz:* il faudrait prendre *berthutiaz* comme un singulier collectif car au vers suivant l'auxiliaire *detcen* implique un sujet pluriel *(persona aberaxak)* et un objet pluriel qui serait ce singulier collectif *berthutiaz.*

3. avec *nahiz* (ici *nahits)* on emploie en général le conjonctif. Ce n'est pas le cas ici avec *badu.* Mais ce *nahits* ne serait-il pas une coquille pour *hanits?*

Les auxiliaires sont sous-entendus dans le reste de la phrase.

4. *sobreki:* adverbe tiré du français *sobre.*

5. *soberatia:* de *soberatü.* Le participe est substantivé.

beharren: beharrentako; litt: ce qui est de trop il le partage pour les nécessiteux.

VIII. 2. *balacouetan:* en bas-navarrais nous avons *balaku* mais le souletin ne possède que *balaka,* ce qui rendrait impossible *balacouetan.* Il ne serait pas étonnant qu'il y eût une erreur typographique et qu'Etchahun eût écrit *halacouetan.* Etchahun fait ici l'éloge du caractére franc et logal de Michel Renaud.

«Le Mémorial des Pyrénées» faisait un éloge identique de celui qu'il considérait comme un adversaire politique. «Monsieur Renaud lorsqu'il fut élu par plus de soixante mille voix représentant des Basses Pyrénées ne s'était fait con-

naître aux électeurs que par une profession de foi laconique. Il y avait dans ce court manifeste un entrain de jeunesse, une franchise de sentiments qui concilièrent à son auteur d'unanimes sympathies. Les votes de M. Renaud ne tardèrent pas à lui en aliéner le plus grand nombre; mais ceux-là même qui devinrent ses adversaires politiques ne furent point injustes envers son caractère à la loyauté duquel nous avons eu plusieurs fois l'occasion de rendre hommage. Plusieurs diront de lui en retournant un mot fameux du Journal des Débats à M. Guizot: «Vous pourrez ne pas avoir notre concours, mais vous aurez toujours notre estime».

(Mémorial des Pyrénées n.° 71, Vendredi 23 mars 1849).

4. *ezteretcu: ez deyezu* (Gèze). Le pluriel est un pluriel entraîné par l'idée; litt.: vous ne *leur* faites à personne la cour.

5. *Aroüs:* Certainement erreur typographique pour *arauz.* Doit être trisyllabe pour que le vers soit juste comme dans *Sohütako ezteietan,* str. XIII.

IX. 2. *sembladai:* au datif; litt.: à l'assemblée une fois réunie. Ne serait-ce pas une erreur typographique pour *semblada* le i ayant été plácé là par errerur; ce devait être une virgule mal faite dans le manuscrit.

3. *tabak eta ardouak:* il s'agit de l'impôt des Droits réunis. L' interdiction de cultiver le tabac illicitement existait depuis des décades. Chaque année sous les Bourbons, le préfet prenait un arrêté interdisant cette culture. En 1832, devant la non-observation des défenses préfectorales, la force armée et l'administration intervinrent à Baïgorry, Armendaritz, Irissarry. En juillet 1833, des scènes de désordre ont lieu à Cambo par suite de l'intervention des agents des contributions. On dut faire appel à des troupes de Bayonne pour rétablir l'ordre. Le samedi 7 septembre 1833 on écrivait de Saint-Palais au *Mémorial des Pyrénées* (n.° 108): «La plus grande tranquillité continue à régner dans le Pays Basque. Des plantations considérables de tabac ont été détruites sans la moindre opposition, et des procès-verbaux rédigés contre des délinquants dans plusieurs communes. Les Basques ont

senti la nécessité d'obéir à la loi et se bornent à faire des voeux pour qu'on en adoucisse la rigueur. Puissent les voeux qu'ils forment n'être pas déçus».

En 1834 nouveaux troubles à Méharin. (Mém. Pyr. 14 juin 1834). En 1839, la commune de Sare est condamnée à 3.000 F d'amende pour plantations illicites sur les terrains communaux. (Mém. Pyr. 23 mai 1839). Tout cela à cause de la cherté du tabac «qui, remarque-t-on, est devenu une habitude, une nécessité».

En somme, la revendication d'Etchahun est celle de tous les Basques: la liberté de cultiver les tabacs, la réduction des droits sur les boissons.

Le 21 août 1848, le *Mémorial des Pyrénées* consacre un article à la candidature de Chaho au Conseil général pour le canton de Tardets. On peut y lire: «Nous ne pousserons pas cependant la bienveillance jusqu'à appuyer la candidature à Tardets. A part ses opinions politiques qui, comme on le sait, sont passablement avancées, il nous semble qu'un homme qui promet aux fumeurs d'abolir le droit sur le tabac et aux buveurs la taxe des boissons, professe en matière d'administration et d'impôt des théories qui ne sont pas de mise au Conseil général».

4. *bazka et'egurrak:* élision de *et(a) egurrak.*

Dans son livre «De la France au Béarn et au Pays Basque» A. Etchart a fort bien résumé les revendications de cette époque: «Le conflit le plus important soulevé par la révolution est situé surtout au Pays Basque, et il est encore loin d'être résolu en novembre 1848. Il porte sur le rétablissement par la force des vieux usages forestiers, supprimés depuis le Consulat et l'Empire (libre parcours des troupeaux dans les forêts comme dans les pâtures, droit des bergers de prendre chaque année à leur gré le bois nécessaire à leurs cayolars).

...Or, la révolution de février, leur a paru le signal de l'abrogation des lois antérieures; ils ont brusquement repris le libre parcours, les dévastations arbitraires; ils ont menacé, maltraité les agents qui prétendaient s'y opposer, et qui, en maints endroits, ont dû abandonner leur service. Au regard des indigènes, les sols forestiers ont été libérés; au regard

de l'administration ils ont été envahis illégalement. Pris comme arbitre dès les débuts, le commissaire Nogué a cédé sur le libre parcours, sous des réserves que des usagers refusent d'admettre. Devenu député et de concert avec Renaud, Nogué obtient du gouvernement la confirmation de sa promesse (juin); une proposition de loi sur la révision des sols forestiers est déposée à l'Assemblée (septembre). Mais nos pasteurs s'impatientent des lenteurs administratives. Une véritable émeute pousse par deux fois des centaines de paysans vers Tardets dont ils détestent l'octroi et où ils menacent les gardes forestiers... En août de sérieux incidents dans les forêts d'Armendaritz trouvent leur conclusion en cour d'Assises à Pau... Cette «émotion» forestière menace de s'étendre; elle se poursuivra sur d'autres lieux (Mixe, Ostabaret, etc...) en 1849 et 1850. Au Conseil général le rapporteur Chaho se fait l'avocat des Souletins et des Bas-navarrais... Il faut, dit-il, prévoir dans la loi forestière un additif qui permette pratiquement toutes les dérogations nécessaires au pâturage et à la coupe du bois... Ses conclusions sont adoptées par le Conseil général, le gouvernement s'y ralliera; les opérations de «distraction» dans les sols forestiers commenceront en 1850 et se poursuivront pendant plusieurs années». (Tome III, pp. 45-47).

La revendication d'Etchahun est donc valable à la date où est composé ce poème. Nous la retrouvons d'ailleurs dans le poème qui fut chanté à Michel Renaud le jour de sa fête (29 septembre 1850). Après avoir déclaré à la strophe 3 que Renaud a consulté et pris pour modèle les anciennes coutumes du Pays, nous trouvons aux strophes 6 et 7:

Oihançain estranyerrik	*on n'y trouvait*
	ni des gardes forestiers
Arno ikerçalerik	*[étrangers*
Han etcen ikhusten	*ni des contrôleurs de vin*
Ihicin ibiltcia	*Aller à la chasse*
Harmez cerbitçacia	*Se servir des armes*
Oro libro ziren	*Tout était permis*
Leguea hala zen.	*Telle était la loi.*

Komunetako hunak	*Les biens des communes*
Bazka eta oihanak	*Pâtures et forêts*
Ororentçat ciren	*Appartenaient à tous*
Batçuk bere cabalez	*Les uns par leur bétail*
Bercek suko egurrez	*Les autres par le bois chauf-* [*fage*
Goçatcen cituzten	*en jouissaient*
Kitorik baçuzten.	*sans avoir à payer.*

(B. N. Celte - Basque 116, p. 5-6)

5. Le trait final est bien dans la ligne humoristique d'Etchahun. Il est à remarquer que dans tout ce poème Etchahun a placé des virgules pour marquer l'hémistiche, alors que ces virgules sont parfois contraires au sens.

GOURE JAUN APHESCUPIA

Musée Basque - Bayonne - MS 64-14 - Don Manu de la Sota

1. Goure jaun aphescupia, diocesaco princia
çuc guidatcen deicuçuna, erlegione saintia
Indigneric eguindeçut, bi versseten houncia
Nahis hes felicitatu, çuc ukhen verthutia.

2. Sorthu cinen Rhodasen, seme aitama noublen
Han ouhoures eta hounes, lehenac ciradinen
Bena çu oro utciric, aphestera jouan cinen
Nahiz jesusen seguitu, eta apostolien.

3. çu cira aphescupu, içana icentatu
Jesus Christec bere hitça, çutan beitcian coumplitu
Haregatic bere hounac, çutianer quitatu
Ehunetacous haboro, beitceren prometatu.

4. Aphes cinen demboran, etçuçun erresouman
Chucenago çabilanic, hayec behar erreglan
Hits saintiac pheredica, eta espaçunin han
çoure khorpitça mortifica, egoites erretretan.

5. Aphes hounac dirade, avis hounic emaile
Munduco houn plazer eta, ouhoures cassu gabe
Caritatous esti prudent, umil, ounest eta sobre
Mounseignur verthute hoyes, çu doraturic cirade.

NOTRE ÉVÊQUE

1. *Monseigneur notre évêque, prince du diocèse,*
Vous qui guidez la sainte religion,
Indigne, j'ai composé pour vous deux couplets,
Voulant par eux vous féliciter de votre vertu.

2. *Vous naquîtes à Rodez, de père et mère nobles*
Qui y étaient les premiers en honneur et en richesse;
Mais vous, ayant tout quitté, étiez allé vous faire prêtre,
Voulant suivre Jésus Christ et les apôtres.

3. *Vous avez été nommé évêque*
Car Jésus Christ avait accompli sa parole en vous:
A ceux qui avaient quitté leurs biens à cause de lui
Il leur avait promis plus que le centuple.

4. *Du temps où vous étiez simple prêtre; il n'y avait pas dans le [royaume*
De prêtre qui observât mieux les règles prescrites;
Prêcher les saintes paroles et si (votre devoir) vous ne l'aviez [pas là
Mortifier votre corps, au cours de retraites.

5. *Les bons prêtres donnent de bons conseils;*
Ils ne tiennent aucun cas des biens, plaisirs et honneurs du [monde;
Ils sont charitables, doux, prudents, humbles, honnêtes et sobres;
Monseigneur vous êtes doté de ces vertus.

6. Içan bacina errouman, cinen beçala Bayonnan
Etchekiten çunialaric, hebenco counduta han
Cardinale cinatian aspaldico demboran
Eta benturas jarriric, aita saintiren caideran.

7. çoure bihotça bethi, duçu gincouareki
Nahis haren cerbutçatu, eta cerbutcheraci
Etcirade ocupatcen, çu deuses hares baici
Spiritu Saintiaren, suya beita çoureki.

8. Moun seignur ceren ciren duçuna hainbeste souein
Goure salva erasteco, çoure dioceseignen
Guida hounic dericuçu, herietat igorten
Hambat gaisto gouretaco, espatugu sinhesten.

9. aphescuputus guerosti, egoncira goureki
goure erlegionia, beituçu dobleraci
çuc eman tuçun avises, eta eman eraci
çoumbat arima estiçu, celian sareraci.

10. moun Seignur orai ere, çu ebilten cirade
gente gasten confirmatcen, hen jarerasten sage
ceren houra exatoki, hartcen balin badie
spiritu saintiaren, dohainac beitutie.

11. perssona comfirmatiac, beguira hartu graciac
houra gomendatcen deicie, cien aphescupiac
houra guidaturic beita, spiritu saintiac
nahi luke guidaguinçan, haren guisa guciac

12. mounseignur noula beita, oro çuc duçun buta
goure salveraci nahia, etcitiala floucha
gouretçat othoi eguiçu, eskitçan mundic troumpa
çoureki ikhousgutçatçun, celian çoure troupa.

6. *Si vous vous étiez trouvé à Rome avec les mêmes qualités que [vous avez à Bayonne,*
Menant là-bas la même conduite qu'ici,
Vous auriez été cardinal depuis bien longtemps
Et peut-être assis sur le trône du Saint-Père.

7. *Votre coeur est toujours avec Dieu,*
Voulant le servir et le faire servir;
Vous ne vous occupez que de lui
Car le feu de l'Esprit Saint est en vous.

8. *Monseigneur, parce que vous êtes celui qui a tant de souci*
De nous faire parvenir au salut, nous, vos diocésains,
Vous nous envoyez de bons guides dans nos villages;
Tant pis pour nous si nous ne les croyons pas!

9. *Depuis que vous êtes évêque, vous êtes resté parmi nous*
Et vous avez fait doubler notre religion;
Par les avis que vous avez donnés et fait donner,
Combien d'âmes n'avez-vous pas fait entrer au ciel.

10. *Maintenant aussi, monseigneur, vous allez*
Confirmer les jeunes gens, leur donner la sagesse,
Car s'ils acceptent cela exactement
Ils ont tous les dons de l'Esprit Saint.

11. *Personnes confirmées, gardez les grâces obtenues,*
C'est ce que vous recommande votre évêque;
Comme il est guidé par l'Esprit Saint,
Il désirerait que nous nous conduisions tous à sa manière.

12. *Monseigneur, comme le désir de nous sauver*
Est exclusivement le but que vous avez, restez toujours ferme,
Priez pour nous afin que le monde ne nous trompe pas
Et que vous nous voyiez avec vous dans le ciel, nous, votre [troupeau.

13. ene sujet perfeita, diocesaco aita
handen caritatousena, çoure perssouna beita
hari gomendatces deiçut, houncen asken versseta
ni beçain malerous denic, mundu hountan espeita.

14. jabec fraudas bost etchalte, ditacie evaxi
hen changriac hoguei ourthes, herraturic etcheki
espeitut beste secoursic, gente hounena baici
hartacos cerbait nahi nuke çoure escu saintuti.

* * *

ainsi le mot à la 14 me vers entre ligne (gente hounena)

13. *Oh! sujet parfait, père du diocèse,*
Votre personne est la plus charitable du diocèse;
En me recommandant à votre charité je compose le dernier [couplet
Car personne n'est aussi malheureux que moi en ce monde.

14. *Ma parenté, par fraude, m'a volé cinq propriétés;*
La douleur de les perdre m'a fait vivre errant pendant vingt [années;
Comme je n'ai d'autre secours que celui des bonnes gens
C'est pourquoi je désirerais quelque chose de votre sainte main.

NOTES

Nous avons déjà dit (Bulletin du Musée Basque, n.° 24, 2e trimestre 1964, p. 90) comment nous avions découvert cette chanson d'Etchahun. Elle figure maintenant dans la section des manuscrits du Musée Basque sous le numéro MS 64-14. M. Manu de la Sota fit don en décembre 1963 d'une collection de papiers provenant de la bibliothèque du chanoine Daranatz qu'il avait achetée après la mort du chanoine. Le manuscrit d'une écriture ferme qui nous fit songer immédiatement à l'écriture d'Etchahun est formé de deux feuillets de 33 cm sur 22,5 cm. Le dernier vers de la 13e strophe et la 14e en son entier ne laissent subsister aucun doute quant à l'attribution de cette chanson à Etchahun. On y trouve ses thèmes habituels et tout spécialement l'allusion aux cinq maisons que sa parenté lui a volées par fraude.

Pour dater le poème, un coup d'oeil sur «L'Eglise de Bayonne» de Daranatz permet de se rendre compte que l'Evêque auquel est adressé de poème est Mgr Lacroix, évêque de Bayonne de 1838 à 1878, qui était originaire du diocèse de Rodez, allusion qui figure au premier vers de la 2e strophe. On serait tenté de donner à ce poème la date de 1861, sur le vu d'un article du *Mémorial des Pyrénées* du 25 juin 1861: «Monseigneur l'évêque de Bayonne, accom-
» pagné de M. l'Archiprêtre d'Oloron est arrivé à Barcus en tournée
» pastorale et a administré le 21 avec une grande pompe, entouré
» d'un nombreux clergé et au milieu d'une foule immense de fidèles,
» le sacrement de la confirmation à de nombreux enfants des deux
» sexes.

» Sa Grandeur a mis le comble à la joie des habitants de Barcus
» en leur adressant un sermon dans la langue basque, que son zèle
» apostolique l'a poussé à apprendre dans la perfection à travers les
» difficultés que cet idiome présente pour les personnes étrangères
» au pays.

» Malgré la fatigue occasionnée par une cérémonie qui n'a pas
» duré moins de quatre heures, Sa Grandeur a encore voulu bénir,

» malgré les ardeurs d'un soleil sénégalien, la première pierre du » nouveau clocher de Barcus. Le procès verbal de cette cérémonie a » été déposé et scellé sous les fondements».

Mais cette date du 21 juin 1861 où Etchahun aurait pu remettre et chanter à Mgr Lacroix sa composition poétique n'est-elle pas une date trop tardive? Deux faits nous incitent à le croire. En premier lieu, d'écriture est trop ferme et ne représente pas l'écriture d'un vieillard de 75 ans. En second lieu, à la strophe 8, Etchahun fait un trop grand éloge des «bons guides que l'évêque envoie dans les villages du Pays basque»:

guida hounic dericuçu, herietat igorten.

qui ne cadre pas avec les féroces satires de 1859 et 1860 contre le curé Schmarsow de Barcus et le curé Tiraz d'Esquiule. Il y a là une contradiction qui laisse penser que ce poème a dû être composé et remis au cours d'une tournée pastorale antérieure. Comme celles-ci avaient lieu tous les cinq ans, la date de 1856 est une de celles qui conviennent car ni Schmarsow, ni Tiraz ne sont encore curés de Barcus et d'Esquiule. En effet les recherches effectuées par M. le Chanoine Cachenaut, secrétaire de l'évêché de Bayonne, nous donnent deux dates possibles, celles du 30 septembre 1849, et celle du 11 septembre 1856. Peut-être cette deuxième date est-elle la plus convenable car elle correspond à une activité poétique d'Etchahun et un moment où, revenu de Sainte-Engrâce, il s'apprête à aller vivre chez son fils Pierre à Esquiule.

I. 1. Litt.: Notre Monsieur l'évêque.

2. *guidatcen deicuçuna:* litt.: qui nous guidez la sainte religion.

3. *eguindeçut:* il faudrait *eguin deiçut* (je vous ai). *eguin de(i)çut houncia* remplace *hountu deiçut;* litt.: indigne, je vous ai fait la composition de deux versets.

4. *felicitatu:* sens de complimenter; construit avec complément d'objet direct *verthutia.* Cf. *Musde Renaud: felicitatcen deiçut fama.*

II. 1. *Rhodasen:* Il s'agit de Rodez, chef lieu de l'Aveyron. Mgr Lacroix (1793-1832), évêque de Bayonne de 1838 à 1878 était effectivement prêtre du diocèse de Rodez.

aitama; parents (quand les deux mots sont accolés).
noublen: inversion violente du génitif.

2. *ouhoures eta hounes:* ces deux mots sont souvent liés dans l'esprit d'Etchahun: Cf. *Ahaide delezius huntan,* str. 23, *Bi berset dolorusik,* str. 8 et 19.
ciradinen: forme contracte de *ciradianen;* génitif pluriel apposition à *noublen.*

4. *jesusen, apostolien:* sont au génitif possessif. Le souletin emploie le génitif dans une proposition possédant un participe à valeur infinitive introduit par *nahiz.* Toutefois à la 1e strophe nous avions *felicitatu verthutia* qui est une exception.

III. 1. *içana icentatu:* passé surcomposé; inversion pour la rime.
haregatic: haren gatik: à cause de lui.
çutianer quitatu: inversion pour la rime.

4. *ehunetacous haboro: haboro* est le comparatif construit avec l'instrumental (cf. Gr. Lafitte, n.° 317).
ehunetacous qui dérive de *ehunetaco;* litt.: plus que le centuple.
beitceren: beitzeien.
prometatu: du béarnais *proumete:* promettre.

IV. 2. *chucenago: xüxenago.*
hayec: remplace *aphecen;* litt.: qui allait plus droit dans la règle due par eux (les prêtres).

3. *espaçunin: ez bazünian* (forme contracte). Il semble qu'il faille comprendre: *eta espacunin han (çoure erregla):* si votre devoir n'était pas là.

4. *çoure khorpitça mortifica:* est à la fois lié à *espaçunin han* est à *egoites erretretan.*
mortifica: du béarnais *mourtifica:* mortifier.

V. 1. *avis:* conseil.

2. *houn* et *ouhoures* sont encore liés. On peut remarquer que la virgule indique uniquement la césure dans tout le texte. Ici en particulier elle est placée en plein milieu d'une énumération juste après la copulative *eta.*

cassu gabe: emploi du nominatif avec *gabe:* ellipse de *egin: cassu (egin) gabe.*

3. L'énumération des qualités se retrouve dans tous les poèmes à la gloire de quelqu'un.

4. *Mounseignur* que l'on retrouvera souvent dans ce texte provient du béarnais à cause de la phonétique.
doraturic: belle image, mais Etchahun n'aurait-il pas voulu dire: *dotaturic ?*

VI. 1. *cinen:* pourquoi cet imparfait? Il faudrait plutôt le présent: *ciren.*

2. *counduta:* du béarnais *coundute:* conduite.

3. *cinatian: cinatekian:* conditionnel passé.

4. *aita saintiren:* forme contracte de *aita saintiaren.*

VII. 2. *Nahis haren cerbutc(h)atu:* emploi du génitif dans une proposition pourvue d'un participe à valeur infinitive et commençant par *nahiz.*

3. *etcirade: ez zirade;* litt.: vous ne vous occupez de rien d'autre que de cela.

4. *Spiritu saintiaren:* pour *spiritu* (cf. Musde Legouvé str. 1) écrit *spiritu,* il est prononcé *espiritu* (tétrasyllabe).

VIII. 1. L'expression *ceren ciren duçuna* est bien compliquée: *zeren düzün.*
souein: gallicisme: soin.

2. *dioceseignen:* gallicisme: diocésain. Emploi du génitif avec *salva-erasteco;* litt.: pour notre salut de nous vos diocésains.

3. *guida:* gallicisme: guide.
dericuçu: deiküzü. L'emploi de l'*r* permet une syllabe de plus et un hémistiche juste.
herietat: contraction de *herrietarat.*

4. *hambat gaisto gouretaco:* litt.: aussi mauvais pour nous, tant pis pour nous. Pour l'emploi du comparatif: cf. Gr. Lafitte, n.° 319.

IX. 1. Le premier hémistiche est trop long (8 syllabes). Mgr. Lacroix, sacré le 12 avril 1838, n'avait pas eu d'autre poste épiscopal que Bayonne.

2. *beituçu: beit + düzü.*

3. *eman tuçun: conjonctif de tüzü (dütüzü).*

4. *estiçu* ne faudrait-il pas *estuçu: ez düzü.*
Car *estiçu* signifie: n'a-t-il pas. Or ici, l'apostrophe est directe et requiert *estuçu.*

2. *sage:* gallicisme.

3. *houra:* reprend le vers précédent. Représente la confirmation et le don de sagesse.
exatoki: peut être un gallicisme; peut provenir aussi du béarnais *exat: exact;* ou à travers *exato(ki),* de l'espagnol *exacto.*

4. *spiritu saintiaren:* cf. strophe 7.
beitutie: beit dütie.

XI. 1. Chacun des hémistiches n'est juste qu'à la condition de ne pas faire la diérèse dans *comfirmatiac* et *graciac.*
comfirmatiac: ainsi écrit avec m.

3. *houra:* alors qu'au vers précédent *houra* remplaçait le 2e hémistiche du premier vers, ici, il se substitue à l'évêque.
spiritu saintiac: cf. strophe 7 et 10. Ce syntagme nominal à l'ergatif est le sujet de *guidaturic.* Il devient agent en français; litt.: celui-là est guidé par l'esprit saint.

4. *guida guinçan:* le sujet est *spiritu saintiac.*
guinçan: est au subjonctif imparfait; litt.: il voudrait qu'il (l'esprit saint) nous guidât tous comme lui (l'évêque).

XII. 1. Litt.: Monseigneur comme est entier le but que vous avez. De l'idée d'entier on peut passer à l'idée d'exclusif.
buta: gallicisme.

2. *goure salveraci nahia:* apposition à *buta.*
etcitiala: ez zitiala.
floucha: du béarnais *floucha:* lâcher, faiblir, ployer.

3. *gouretçat:* forme navarro-labourdine: Soul.: *gouretaco.*

mundic: forme contracte de *mundiac.* S'oppose à *celian* du vers suivant.

4. *ikhous gutçatçun:* Etchahun a écrit *gutçatçun.* Les grammaires Gèze et Inchauspé donnent *gitzatzün.* Vraisemblablement une erreur en recopiant.

troupa: gallicisme: troupe; *çoure troupa* est mis en apposition a *gu* qui est inclus dans la forme verbale *gitçatçun.*

XIII. 1. *sujet:* même sens de personnage d'importance, personnalité.

perfeita: du béarnais *perfeyt.*

2. *han:* remplace *diocesa.*

3. *hari:* mis pour *perssouna;* litt.: en me recommandant à elle (votre personne).

4. *espeita: ez beit da.*

Ce dernier vers et la strophe suivante nous ont permis d'identifier l'auteur du poème.

XIV. 1. Le premier hémistiche ne rime pas comme dans les autres strophes.

jabec: pris dans le sens souletin de parentèle.

bost etchalte: cf. *Chanson de sa vie, Ahaide delezius huntan.*

ditacie: deitacie.

2. *herraturic:* peut avoir le sens d'exiler ou d'errer, vagabonder.

3. *espeitut: ez beit düt.* Etchahun a barré le mot *caritatia* pour le remplacer par *gente hounena.* La personnalisation que l'on trouve dans *gente hounena* lui permet de s'adresser directement à Mgr Lacroix dans le dernier vers.

baici, saintuti: lab. *baizik, saindutik,* avec *k* final.

PHIXTAKO OLHA

1. Bi berset berririk nahi tüt khantatü,
Phixtako olhaz eta artzañez mintzatü;
Hamust egünez beitüt gaxura han hartü,
Berset horiez deiet egin nahi phakü,

2. Ünhürritze bortian da Phixtako olha,
Olhalte huna beita, bai eta ederra;
Bena artzañ auherra ez duala hara,
Ezpeitüke aizina egoiteko hala.

3. Phixtako olhaltia sorhoz aberats da
Bena harek diana, beitü hanitx baxa;
Kabalik han sar-eta lotsa dira mankha
Hartü behar dizie abisü handia.

4. Phixtago kabal-zaiñek badie bereki
Hamabost ehün arres ehün behieki,
Urde zahar salduak, bohorrak hümeki,
Ezpeitütie nahi artzañak lo ützi.

5. Phixtako ardi eta kabalen üsantxa,
Españako hegilat laster zuin lehenka;
Gero artzañ gaixuak onduan lasterka,
Egüna bezain lüze da haien kunbata.

VARIANTES

La version de Suhit-Belsunçaburu est la même qui a paru dans le journal *Gazte* et Allande Hegoburu ne nous en a chanté que 4 couplets (2-4-5-6).

L'OLHA DE PICHTA

1. *Je veux chanter deux strophes nouvelles,*
Parler des bergers et de l'olha de Pichta;
Pendant quinze jours j'ai pris là-bas du petit lait,
Par ces strophes je veux les récompenser.

2. *Dans la montagne d'Unhurritze se trouve le cayolar de Pichta*
C'est un bon pâturage et de plus il est beau;
Que le berger fainéant n'y aille pas
Car il n'aura pas le temps de rester ainsi.

3. *Le pâturage de Pichta est riche en herbage*
Mais ce qu'il a c'est qu'il a beaucoup de précipices.
Dès que le bétail y est entré on a peur qu'il se fasse du mal,
Il faut y faire très attention.

4. *Les gardiens de troupeau de Pichta, ont avec eux*
Quinze cents brebis et cent vaches,
Des troupeaux de vieux porcs, des juments avec leurs petits,
Qui ne veulent pas laisser dormir les bergers.

5. *Brebis et bestiaux de Pichta ont coutume*
De courir à qui mieux mieux vers la frontière espagnole;
Puis c'est aux pauvres bergers de courir après eux,
Leur combat est aussi long que le jour.

IV. 2. Hamalaur ehün ardi ehün behieki (Hégoburu).

V. 1. Phixtako kabalek ororen üsantxa (Suhit).
2. Españako hegilat goizan zuin lehenka (Hégoburu).

6. Españako hegian egoitia gaitz da,
Iazarria denian bustirik bizkarra,
Eta Phixtesek egon behar die hala,
Beldürrez Españulek kabalik püñera.

7. Phixtako kabal zañak oro dira gazte,
Haboruak mixkandi, bena nausiak maite;
Hek bezala kabalik erabil balitze,
Bortietako olhak oro hun lirate.

8. Phixtako olha die jentek hun egiten,
Kabalik beitütie untsa erabilten;
Arrazu horrek deit eni erranazten
Artzañ hunak diala olha hun'egiten.

9. Aberats den artzaña ezagün da bethi
Bortilat juiten dian bere anhuati;
Phixtesek lan badie, bena untsa bizi,
Hamabost ogi deiet osorik ikhusi.

10. Ezta ez Phixta beno olhalte hoberik,
Ez eta ere han beno kabal'ederragorik,
Ez zazpi olha nausi aberatsagorik,
Nahiz baden ürgüillü haboro dianik.

11. Artzañ gaztik deitziet berset horik huntü,
Nahiz izan zitien maitez ezagütü;
Ezi nahi dianak gizuna haitatü
Olhan zer kondüta din behar dü galthatü.

VI. 2. Erazarri denian bustitik bizkarra (Hégoburu).
3. Phixtesek egün oroz egon behar hala (Hégoburu).

6. *Rester à la frontière espagnole est mauvais,*
Le dos mouillé, sous la bourrasque;
Et les gens de Pichta doivent rester ainsi
De peur que les Espagnols ne retiennent leur bétail.

7. *Les gardiens de troupeaux de Pichta sont tous jeunes;*
La plupart sont domestiques mais ils aiment leurs maîtres;
Si, comme ils le font, on soignait bien les troupeaux
Les cayolars des montagnes seraient tous bons.

8. *Ce sont les gens qui rendent bons les cayolars de Pichta.*
Car ils soignent bien les troupeaux;
Cette raison me fait dire
Que le bon berger fait le bon cayolar.

9. *La richesse du berger se reconnaît toujours*
A la nourriturre qu'il amène à la montagne;
Les gens de Pichta ont du travail, mais ils vivent bien,
Je leur ai vu quinze pains entiers.

10. *Il n'y a pas de pâturage meilleur que Pichta,*
Ni de bétail plus beau que là-bas;
Ni sept propriétaires de cayolars plus riches
Quoiqu'il y en ait qui aient plus d'orgueil.

11. *Jeunes bergers, j'ai composé ces couplets pour vous,*
Voulant que vous soyez connus des bien-aimées
Car celle qui veut choisir un époux
Doit demander quel est son comportement au cayolar.

NOTES

Cette chanson est de celles que la tradition orale attribue à Etchahun. A Barcus les témoignages sont nombreux. Allande Hégoburu de Barcus nous en a chanté quatre couplets en nous assurant qu'ils étaient d'Etchahun. Son témoignage est intéressant. En effet, Allande Hégoburu, vieil aveugle de 86 ans en 1959, est issu de la maison Heguiaphalia, maison du rival d'Etchahun. Il nous a dit avoir appris cette chanson sur les olhas de Larrau alors qu'il avait quinze ans. Ceux qui la lui avaient apprise étaient des bergers bien plus âgés que lui qui n'hésitaient pas à dire que l'auteur de la chanson était le barde de Barcus. Tel est le témoignage qui nous fait remonter à 1890. Il est d'une époque suffisamment éloignée pour qu'on puisse le prendre en considéraiton.

Suhit-Belsunçaburu de Barcus de qui nous tenons cette chanson en avait donné une copie à M. Dassance dans un des concours de la chanson basque. Comme pour «Lheille» et «Galharragako khantoria», Mr. Dassance soumit cette chanson à l'appréciation du Dr. Constantin.

«La chanson est certainement d'Etchahun, pas du meilleur Et-
» chahun puiqu'il manque le sel satirique d'un peu de méchanceté
» mais c'est sa facture. Le poète déjà vieilli a voulu montrer sa re-
» connaissance à ses jeunes compagnons de cabane qui lui épargnaient
» sans doute les plus lourdes besognes.

» Dans quelles conditions Etchahun se trouvait-il à Pichta? Pas
» comme berger d'une des sept tchoch, puisqu'il dit:

Hamust egünez beitüt gaxura han hartü

» et que par ailleurs, il compte quinze pains sur la planche aux
» provisions.

» Il est probable que lors de la réunion préparatoire *(artzani-*
» *deak)* qui a précédé la montée en haute montagne, le petit lait
» *(gaxura)* a été mis aux enchères et que l'adjudicataire a envoyé
» Etchahun pour le recueillir et en nourrir les porcs qu'il a été auto-
» risé à mener en montagne.»

I. 1. Façon très traditionnelle de commencer une chanson. Le premier hémistiche est faux (6 syllabes au lieu de 7).

2. *Phixtako olhaz:* l'«olha» de Phixta se trouve comme le dit le 2e couplet sur la montagne d'Unhürritze (commune de Larrau). Dans cet «olha» se trouvent trois cabanes: *Gañeko olha, Arteko olha, Peko olha.* Pour plus de détails voir J. et D. Peillen, L'élevage ovin dans le Pays de Soule, Bulletin du Musée Basque, n.° 28, 2e trimestre 1965, p. 49. Voir aussi J. Defos du Rau, Pyrénées Basques, Bayonne, 1953, pp. 137-138 et 177.

3. *Hamust:* contraction de *hamabost* très courante en Soule. (Cf. *Musde Tiraz* - str. 8). Toutefois nous remarquerons dans les strophes 4 et 9 l'emploi de *hamabost.* C'est vraisemblablement une question de métrique.

gaxura: voir l'article de J. et D. Peillen, op. cit., p. 56. Après la fabrication du fromage appelé *bortü gazna* et d'un deuxième fromage dit maigre, *Zenbera,* il reste le petit lait *gaxura* qui est vendu aux enchères pour servir de nourriture aux porcs.

4. *phakü:* le premier sens est celui de paie. Etchahun se sent obligé par rapport aux bergers et à l'olha de Phixta. Tiré de *phakatü* par dérivation régressive (cf. *oküpü: okü-patü).*

II. 1. *Ünhürritze:* montagne de Larrau, bien connue d'Etchahun. Cf. *Ahaide delezius huntan* - str. 25:
Khantore horik huntü nütin Ünhürritzeko bortian.

3. *duala:* forme régie de *juan.*

4. *ezpeitüke: ez beit düke.*
egoiteko hala: litt.: de rester ainsi, c'est-à-dire inactif (comme un fainéant).

III. 1. *sorhoz:* désigne en Soule la prairie. On peut déceler ici le sens de: herbage.

2. *baxa:* lieux escarpés, précipices. (cf. Defos du Rau: op. cit., p. 138).

3. *kabalik:* forme contracte de *kabaliak.* A côté de *kabal* et *kabala* on emploie en Soule *kabale.*

sar-eta: sarthü-eta. L'infinitif radical remplace le participe.

lotsa: construit avec l'infinitif radical.

mankha: cf. *Musde Legouvé,* str. 1. Prendre mal à la suite d'un accident: cf. latin, *mancus,* estropié, d'où latin pop. *mancare,* estropier.

4. *abisü: abisa,* du béarnais *abisa:* prendre garde, être, se tenir sur ses gardes, faire attention. Tiré de *abisatü* par dérivation régressive.

IV. Après avoir exalté la grasse prairie de *Phixta,* c'est l'abondance du bétail qui est mise en valeur: *hamabost ehün, ehün, salduak,* répartis en quatre catégories: *arres* (qui sont les bêtes à laine, brebis), *behi, urde, bohor.*

1. *badie:* au singulier à cause de la valeur indéfinie de *ehün arres,* complément le plus proche et malgré le pluriel défini de *salduak.*

4. *ezpeitütie: ez beit dütie.*

V. 1. Phrase elliptique: *üsantxa (da), laster (egitia).*

kabale: est plus général que *ardi.* Désigne les animaux domestiques de la ferme.

2. *hegilat: hegialat.* Le sens premier de *hegi:* sommet d'une montagne; la frontière passant par la ligne de crête ou de partage des eaux, nous avons traduit par frontière.

4. *kunbata:* du béarnais *coumbat:* branle-bas, besogne mouvementée, activité fébrile.

VI. 2. *Iazarria:* tempête de pluie ou de grêle particulièrement pénible car la bourrasque poussée par le vent tombe en biais et cingle le corps.

3. *Phixtesek:* habitants de *Phixta;* suffixe *es* d'origine romane *(Ospitales, Baiones).*

4. *kabalik:* forme contracte de *kabaliak.*

püñera: prendre en gage, séquestrer, conduire à la fourrière. Le béarnais *pugnère* est la poignée de blé retenue par le meunier sur la mesure qu'on lui portait à moudre; *püñera:* est à l'infinitif radical comme complément de *beldürrez.*

VII. 2. *haboruak:* on aurait attendu *haboruenak,* superlatif de *haboro.*

mixkandi: serviteur ou servante, domestique à gages.

3. *kabalik:* forme contracte de *kabaliak.*

erabil balitze: suppositif futur de 3e pers. du pluriel (valeur de on).

erabil: factitif de *ibil:* sens de: utiliser, s'occuper de.

4. *lirate: lirateke,* conditionnel présent 3e pers. du pluriel.

VIII. 2. *kabalik: kabaliak.*
beitütie: beit dütie.

3. *erran-azten:* factitif, contraction de *erran-erazten.*

4. *hun'egiten:* l'élision est faite: *huna egiten.* Ce dernier vers a allure de proverbe.

IX. 2. *bortilat: bortialat.*

iuiten: eruiten de soul. *eruan,* lab. *eroan,* factitif de *juan:* emporter. Devient transitif.

anhua: provisions de voyage et plus spécialement provisions des bergers en montagne (du latin: annona).

3. *bena untsa bizi (dira):* Ellipse de l'auxiliaire.

4. Le nombre de pains de réserve montre à quel point les gergers de *Phixta* vivent bien.

deiet: objet singulier, à cause de *hamabost ogi* (indéfini).

X. 2. *Ez eta ere han beno:* Elisions nécessaires. *Ez ta ere han beno:* Le 2e hémistiche est faux. Il a un pied de trop.

3. *ez zazpi olha:* curieux emploi de *zazpi* qui, habituellement signifie nombreux, et qui, d'après le contexte, signifierait au contraire un petit nombre

XI. 1. *gaztik:* forme contracte de *gaztiak.*

2. *zitien: ziteien.*

4. *din:* forme contracte de *dian.* Ce dernier vers a aussi allure de proverbe.

COMPLAINTE HEGUILUS

1848

B. N. Paris - Yo 259

KHANTORE BERRIA

1. Bi versset tristeric hountcentut, sujeta beitut ikhousten,
Arroquiga heguiluceco jaun anderen, hilcen gagnen.
Beren barrio keheillan, assassinatu beitçutien,
Eta ihourc ez jakintu, hayen erhailia nourcen.

2. Sehan emaste galant hourac, hil beharcien goician,
Merkhatialat jouaiteco, ciren necessitatian,
Bai eta jouan utciric, dendaria bera etchian,
Eta beren erhailia, hec etçakien lekhian.

3. Merkhatuti giten ciradin, ez phençatcencielaric
Bourreva haiduruciela, etche khantian gorderic
Senharrari hauxeceren, helcian buria lehenic
Guero emaste gachouri, ihessi jouittencelaric.

4. Exayac hatçamancianin, oyhu eguincin emastic
Nourbaitec erho nahi beinaï, genevieva helakhit!
Genevieva ginceion, bena ez harez profeituric
Ceren orducos beitcian, eçari hil urhenturic.

5. Genevieva joun içancen aiçouen avertitcera,
Heguilucec erhociala, emastia erraitera.
Aiçouac laster jounciren, emaste gachouri helcera,
Bena hourac gin gabe joun, bien erhaile crudela.

COMPLAINTE HÉGUILUS

Chanson nouvelle

1. *Je compose deux strophes bien vite car j'en vois le sujet,*
Sur la mort de la Dame et du Sieur Héguilus de Roquiague;
On les a assassinés au portail de leur basse-cour
Et personne n'a su qui était leur assassin.

2. *Ces braves époux, le matin de leur mort,*
Etaient dans la nécessité d'aller au marché;
Ils étaient partis ayant laissé le couturière seule chez eux
Et leur assassin dans un endoit inconnu d'eux.

3. *Quand ils revenaient du marché sans se douter*
Que leur borreau était à l'affût caché près de la maison,
En premier il fracassa le crâne du mari qui arrivait,
Ensuite celui de la pauvre femme lorsqu'elle s'enfuyait.

4. *Lorsque l'ennemi la rattrapa, la femme poussa un cri:*
Quelqu'un veut me tuer, Geneviève, au secours!
Geneviève vint, mais sans aucun profit pour elle
Car, pour lors, l'assassin l'avait achevée.

5. *Geneviève était allée avertir les voisins*
Et dire que Héguilus avait assassiné sa femme;
Vite les voisins allèrent porter secours à la pauvre femme
Mais avant qu'ils ne vinssent, le cruel assassin des deux s'enfuit.

6. Genevieva nouren odres, hits falssu hau errançunin,
Aiçouer eta justicia, heguilucila gincenin.
Senhar hil batec cirouala, erho ahal emastia
Guero beraren buria, emastia erhocinin.

7. Justiciac espeitceriçun, nahi eguin sinhestia,
Senhar hil batec cirouala, erho ahal emastia
Eguinceriçun bereki, presounteguilat erouitia,
Bena ez çuri eraguin, erranes khambiatcia.

8. Etçuçun ez cadet heguilus, emastiren erhaïlia
Sobera cicien algarren hec amourio handia
Bainan bai besteren odres, atcioneren eguilia
Bestela jakin gunukin nourçatian coupablia.

9. Dihariak eraguitendu, mundu hountan hanitsgaiski
Eta crimak foundierasten, mundu hountacogenteki;
Bi heriotce eguina, çuc hala tukeçu hayeki:
Bena loxa içancité, estiradin gincoureki.

10. Cain ere etcian gincouac, moundias punieraci
Bena bai haren quitatcian, ifernialat egotchi.
Areta harec etcian eguin heriotcebat baici;
Biga eguindukianac, cer behardu eguruki?

11. Heguilucen erhoraslia, orai çouri nis minçatcen
Nahi bada ecinçutugun, nic ez bestec icentatcen
Çuc eraguinduçun crima, beiteiçut nic clarki erraiten
Etçukiala tigriac, ez lehouac eguin ukhen.

12. Bi perssouna ukhendutuçu, inssolenki galeraci,
Çoure escuti etcienic heriotcia merechi
Eta hayen erhailiren arima cihaurenareki;
Bena coupabliagoua çucirate gincoureki.

6. *Geneviève, sur quel ordre avez vous dit cette parole fausse*
Aux voisins et à la justice lorsqu'elle vint à la maison Héguilus?
Car vous aviez dit que Héguilus avait tué sa femme,
Ensuite qu'il se suicida, après avoir accompli son forfait.

7. *Comme la justice ne voulut pas vous croire*
Qu'un mari mort put tuer sa femme
Elle vous emmena avec elle, en prison,
Mais elle ne put faire changer vos dires

8. *Kadet Héguilus n'était point, non, l'assassin de sa femme;*
Ils éprouvaient beaucoup trop d'amour l'un pour l'autre;
Mais oui, par ordre d'un autre, celui qui a fait l'action
Sinon nous aurions su qui pouvait être le coupable.

9. *L'argent fait faire beaucoup de forfaits en ce monde*
Et laisse impunis les crimes avec les gens de ce monde;
Les deux meurtres que vous avez accomplis sont restés impunis
Mais craignez qu'ils ne le soient point avec Dieu.

10. *Dieu n'avait pas fait punir Cain par le monde*
Mais en le quittant l'avait précipité en enfer;
Il n'avait pourtant accompli qu'un seul meurtre;
Celui qui en a commis deux, que ne peut-il pas attendre?

11. *Instigateur du crime contre Héguilus je m'adresse maintenant à [vous*
Bien que, ni moi, ni les autres, nous ne puissions vous nommer,
Je vous dis clairement que le crime commis par vous
Ni le tigre ni le lion ne l'auraient fait.

12. *Vous avez fait perdre insolemment deux personnes*
Qui ne méritaient pas de mourir de votre main,
Et l'âme de leur assassin avec la vôtre
Mais vous êtes plus coupable envers Dieu.

13. Mundu hountaco justiciaz diradinac punituric
Beste mundialat badoutça, bere crimes garbitutic,
Bena ciec beitciraye jounen hayec theiu utciric
Berhartucie punitu, salvalcecos cien buric.

14. Nourc nahi erhodin heguilus, eta haren lagun houna
Nahis hayenaren edeki, edo haïer cinas haina
Bestec eguin bekhatiec, espeikitçakie gu dauna
Ditçagun hen faltac utci, eta gouric examina.

15. Heguiluci beraren hounac, bicia khentu balero
Hares coupable liçatinac, noula goça ahal liro
Eta haren bekhatia, gincouac noula pharcadiro
Igaran baleçaere, nigarres dembora oro.

16. Guiçon gastiac eguicie, versset hoyen khantatcia
Eta ez hoyen sujetaren lanjer handian jartia
Bere crimac beiterie eguiten barneti jatia
Galeraci beiterie, celialaco tritia.

17. Ginco jauna çuc bekhatores, hareçacu pietate
Escandalac eta beharrac, galcen beitu hanits gente
Kantore hoyen sujetec ere baçukien berthute
Içan balira aberax, eta fortuna hen althe.

Topet-Etchahoun
Bayonne, Imprimerie de P. Lespès.

13. *Ceux qui sont punis par la justice de ce monde*
Vont dans l'autre lavés de leurs crimes
Mais vous qui partirez salis par eux et laissés dans cet état,
Vous avez besoin d'être punis pour arriver à sauver votre tête.

14. *Quel que soit celui qui a tué Héguilus et sa bonne compagne*
Sans le désir de prendre leurs biens ou ayant de la haine contre [eux,
Comme les fautes commises par les autres ne peuvent pas nous [damner,
Laissons donc leurs fautes et examinons les nôtres.

15. *Si à Héguilus, son propre bien lui avait ôté la vie,*
Celui qui pourrait être coupable de cela comment pourrait-il en [jouir,
Et son péché comment Dieu le pardonnerait-il,
Même s'il passait dans les larmes tout son temps?

16. *Jeunes gens chantez ces couplets*
Mais n'entrez pas dans le grand danger des protagonistes de ces [chansons
Car leur crime les ronge intérieurement
Et leur a fait perdre le droit d'aller au ciel.

17. *Seigneur Dieu, prenez pitié des pécheurs,*
Car le scandale et la nécessité font perdre beaucoup de gens
Les auteurs du crime relaté dans la chanson auraient eu de [la vertu
S'ils avaient été riches et si la fortune (bonne) avait été de [leur côté.

NOTES

Francisque-Michel a été le premier à signaler l'existence de cette complainte «On en compte huit —strophes— dans un zortzico publié deux ans après à Saint-Sébastien et dix sept dans une complainte basque sur un crime sortie en 1849 de l'imprimerie de Lespès de Bayonne et signée Topet-Etchahun...

(F. M. Le Pays Basque, p. 527-528)

En 1946, cette chanson était à nouveau signalée par Georges Lacombe qui, dans une lettre adressée à M. Dassance, annonçait la découverte par lui de plusieurs poèmes d'Etchahun. Il était trop tard pour pouvoir les insérer et d'ailleurs Lacombe n'avait pas voulu les donner, les réservant pour une prochaine édition. Il s'agissait de la poésie commençant par les mots: *Bi berset tristerik huntzen tüt...*

(Lhande-Larrasquet, Le poète Pierre Topet, p. 32)

Nous avons retrouvé cette poésie à la Bibliothèque Nationale où elle figure sous le titre commun *Khantore berria.* Il s'agit d'une complainte sur l'assassinat des époux Héguilus de Roquiague. Les recherches que nous avons menées à la mairie de Roquiague, nous ont permis de retrouver la date de la mort des deux victimes, le 7 novembre 1848. *Le Mémorial des Pyrénées* du samedi 11 novembre 1848 donnait un compte rendu succint et d'ailleurs faux de l'événement:

«Un individu de la commune de Roquiague a tué sa femme et » ensuite il a mis fin à ses jours. On ignore les motifs qui ont pu » pousser le malheureux à ce terrible crime. M. le Procureur de la » République et le juge d'instruction se sont transportés sur le champ » dans la dite commune pour prendre des renseignements.»

Le lundi 13 novembre 1848 un nouvel article rectifiait les faits:

«La justice s'est transportée, comme nous l'avions annoncé, dans » la commune de Roquiague, canton de Mauléon, pour constater le » double meurtre des époux Héguilus. Il est résulté de l'examen des » cadavres que ces malheureux ont été assassinés. On espère parve- » nir à la découverte des auteurs de cet horrible attentat. Une cou-

» turière du village, qui aurait déclaré avoir vu le mari frapper sa » femme a été mise en état d'arrestation. C'est cette déclaration sans » doute qui avait accrédité le bruit que Héguilus s'était rendu cou- » pable du meurtre de sa femme et qu'ensuite il s'était suicidé.»

Nul doute que ce double crime avait dû susciter un grand émoi dans la région. Etchahun composa vraisemblablement sa chanson peu de temps après l'assassinat, donc en fin novembre ou en décembre 1848.

M. Dassance écrivit en septembre 1949 au curé de Roquiague M. l'abbé Espain pour lui demander ce qu'il pouvait rester comme souvenir dans la tradition orale. Voici les renseignements intéressants qu'avait recueillis M. l'Abbé Espain.

«J'ai reçu votre lettre et depuis sa réception je me suis livré à » une petite enquête. En voici les résultats.

» 1. Tout le monde sait qu'il y eut un double assassinat.

» 2. Une ou plusieurs personnes connaissent même les circons- » tances et les détails de l'assassinat. C'était un mardi soir jour de » marché de Mauléon, le 7 novembre 1848; les deux époux reve- » naient ensemble du marché avec un âne. A l'entrée de la cour » l'homme fut abattu. La femme courut vers la maison appelant au » secours et criant. On m'a tué mon mari. Une couturière nommée » Geneviève qui se trouvait à la maison vint à sa rencontre. Gene- » viève avait compris «Mon mari m'a tué» et ayant trouvé un hom- » me sur l'épouse lui dit: «Mais qu'est-ce que vous faites?» Pour » toute réponse, elle reçut une formidable gifle qui lui emporta son » pendant d'oreille. Effrayée, elle s'échappa et la patronne fut tuée » à la cour de la maison. Le coup fut fait à la tombée même de la » nuit et Geneviève faillit devenir folle. Les retardataires du marché » remarquèrent qu'à leur approche quelqu'un qui venait en sens » contraire et allait vers Mauléon quittait le chemin, mais ils ne pu- » rent le reconnaître et le coupable ne fut jamais pris.

» 3. Personne ne connaît l'existence d'une chanson à ce sujet.» (lettre du 16 septembre 1949)

En effet personne ne connaît l'existence de cette chanson et comme Etchahun n'a pas mentionné l'air sur lequel elle se chantait, il nous reste inconnu. Il reste toutefois que la tradition orale a conservé quelques détails exacts de cet assassinat (prénom et métier du seul témoin du crime, etc...) après une centaine d'années.

I. 1. *Bi versset tristeric:* emploi du partitif, peut avoir valeur d'adverbe; tristement. Cf. *Bi berset dolorusik.*

hountcen tut: Etchahun emploie ici le pluriel *tut* alors qu'il aurait pu, comme il l'a fait plusieurs fois, employer le singulier puisque l'objet *Bi versset* peut être percu comme un singulier.

sujeta: 2e sens: sujet, thème.

2. *Arroquiga:* forme contracte de *Arroquiaga* (Roquiague), petit village souletin situé à 2 km à l'écart de la route qui conduit de Mauléon et Chéraute à Barcus.

Heguiluceco: c'est la maison *Heguilüzia* dont le propriétaire était Pierre Héguilus. Le nom de la maison et le patronyme du propriétaire étaient les mêmes.

Arroquiga Heguiluceco: mot composé: nom de village (invariable) + nom de maison.

gagnen: inessif archaïque en *en* comme dans *etxen;* litt.: sur les morts du sieur et dame de la maison Héguilus de Roquiague.

3. *assassinatu:* radical du français + *tu.*

beitçutien: 3e pers. du plur., valeur de on.

4. Ellipse de l'auxiliaire dans le 1e hémistiche.

jakintü: est pléonastique: le *n* de *jakin* est déjà un suffixe de participe.

II. 1. *senhar emazte:* mot composé (le 1er est invariable) comme *jaun andere.*

galant: du béarnais *galan-te:* aimable, courtois. A pris en basque le sens de calme, paisible, pacifique, brave.

2. *necessitatian:* du béarnais *necessitat.*

4. *etçakien: ez zakien,* imparfait de *jakin.*

III. 1. *ciradin:* forme contracte de *ziradian.*

ez phençatcen cielaric: inversion de *ez;* on attendrait *phençatcen ez cielaric.*

2. *bourreva:* l'emploi du *v* est d'autant plus curieux qu'actuellement, selon le dictionnaire Lhande, on dit *burreü* qui vient du béarnais *bourrèu.* Il est fort probable que ce

v soit une erreur typographique; litt.: qu'ils avaient le bourreau à l'affût.

3. *hauxe ceren: hauxe* en souletin correspond à *hautsi* en navarro-labourdin.

ceren: erreur typographique pour *ceron: zeion.*

4. *gachouri:* forme contracte de *gachouari.*

jouitten: ainsi orthographié. Le *t* géminé n'a nullement la valeur d'un *t* palatalisé.

IV. 1. *cianin:* forme contracte de *zianian.*

cin: forme contracte de *zian.*

emastic: forme contracte de *emaztiak.*

2. *Genevieva:* c'est le prénom de la couturière qui était restée à la maison alors que les époux Héguilus étaient allés au marché. (Cf. strophe 2, vers 3).

helakhit: hel hakit. Forme tutoyée de l'impératif; indice de datif de 1e pers.; litt.: porte secours à moi.

3. *gin ceion:* litt.: vient à elle.

ez hares profeituric: litt.: mais pas de cela profit, mais ce fut en vain.

hares: hartaz; labourdin.

4. *eçari hil urhenturic:* litt.: l'avait achevée.

eçari, employé avec le participe traduit l'achèvement de l'action.

V. 1. *Joun ican cen:* passé surcomposé.

joun: forme contracte de *jouan.*

2. Le verbe *joun ican cen* est sous-entendu dans le 2e vers.

3. *gachouri:* forme contracte de *gachouari.*

helcera: comme dans la strophe précédente *hel* a le sens de porter secours, aider et se construit avec le datif: *emaste gachouari.*

VI. Toutes les terminaisons en *nin* sont des formes contractes de *nian.*

1. *odres:* gallicisme, mais avec chute du 1e *r.*

2. *heguilucila:* forme contracte de *heguiluciala.*

4. Après *guero beraren buria* il faut sous entendre *erho ciala,* qui se trouve au vers précédent.

beraren: est un intensif; litt.: qu'il avait tué sa propre tête.

erho cinin: cinin est une forme doublement contracte dont la forme pleine est *cianian* (quand il eut).

VII. 1. *espeitceriçun: ez beit zeizün.*

eguin sinhestia: sinhetsi; litt.: comme la justice n'avait pas voulu vous faire la croyance.

2. *cirouala:* imparfait du verbe *iron,* pouvoir, 3e personne du singulier du conjonctif; *ciroua* + *la.*

3. *presounteguilat:* forme contracte de *presounteguialat.*

erouitia: de *erouan* (lab. *eroan),* factitif de *joan:* faire aller, amener.

eguinceriçun erouitia: litt.: elle vous fait l'action d'amener.

4. Litt.: mais à vous elle ne put faire faire le changement en paroles. Construction: *eraguin khambiatcia.*

VIII. 1. *Cadet:* Héguilus s'appelait Pierre. C'est le puîné. nom commun qui passe souvent comme nom propre.

emastiren: forme contracte de *emastiaren.*

2. *algarren: algarrentako.*

3. *atcioneren:* ne saurait être qu'un génitif indéfini ici injustifiable. Ce serait plutôt un génitif pluriel emphatique, analogue au *menderen mendetan* du cantique labourdin. Dans le même vers *besteren* est à l'indéfini.

4. *gunukin:* forme contracte de *günükian* (conditionnel passé).

çatian: zatekian; litt.: autrement nous aurions su qui aurait été le coupable.

IX. 1. *eraguiten:* de *eraguin,* factitif de *eguin.*

hanits gaiski: valeur d'indéfini. Voilà pourquoi le verbe *du* est au singulier.

2. *foundierasten:* litt.: faire anéantir, réduire à rien, d'où le sens de laisser impuni; cf. béarnais *founde.*

3. *hala:* rapporte à *foundierasten.*
hayeki: rapporte à *mundu hountako genteki.*
tukeçu dütükezü, futur 2e pers. de politesse; litt.: Deux meurtres faits, vous les aurez impunis avec eux.

4. *estiradin: ez diradian,* forme contracte, forme conjonctive du verbe être à valeur subjonctive.
gincoureki: forme contracte de *gincouareki.*

X. 1. *etcian: ez zian.*
puni(eraci): gallicisme.

2. *haren:* renvoie à *moundias;* emploi du génitif possessif; litt.: lorsqu'il fit l'abandon du monde (à sa mort).

3. *areta:* ne compte que pour 2 syllabes: *ar(e)ta.*
etcian: ez zian.
baici: baizik.

XI. 1. *erhoraslia:* litt.: celui qui a commandé le crime.
çouri nis minçatcen: il arrive, et c'est le cas, que lorsque le datif est exprimé dans la phrase *(çouri)* le verbe ne prenne pas l'indice de datif qu'il doit normalement prendre *(nis).*

3. *eraguin duçun crima:* litt.: le crime que vous avez fait faire.
beiteçut: beit deizüt.
clarki: clar est un emprunt béarnais.

4. *etçukiala: ez zükiala.*
eguin ukhen: temps surcomposé; litt.: ni le tigre ni le lion ne l'aurait eu fait.

XII. 1. *ukhen dutuçu:* passé surcomposé: vous avez eu fait perdre.

2. *escuti: eskütik.*
etcienik: ez zienik.

3. *erhailiren:* forme contracte de *erhailiaren.*

4. *cirate:* futur, se dit aussi *cirateke:* vous serez, vous devez être.

coupabliagoua: est curieux. On attendrait *coupabliena.*

gincoureki: forme contracte de *gincouareki.* Etchahun confirme ici, ce qu'il avait suggéré à la strophe précédente: le crime a eu un instigateur et un exécutant.

XIII. 1. *diradinac:* forme contracte de *diradianac.*

2. *badoutça:* forme contracte de *badouatça (joan).*

3. *ciec:* l'instigateur et l'assassin.

jounen: forme contracte de *jouanen.*

theiu: s'oppose à *garbituric;* litt.: mais comme vous autres vous vous en irez laissés sales par eux.

4. *behartucie punitu:* Emploi transitif de *punitu* qui a le sens d'expier et s'oppose à *punitu* intransitif du 1e vers (sens de punir).

salvalcecos: erreur typographique. Il faut lire *salvacecos.*

buric: forme contracte de *buriac.*

XIV. 1. *erhodin: erho dian;* conjonctif à valeur subjonctive.

2. *hayenaren:* emploi du génitif, complément du participe.

edeki: litt.: voulant ôter ce qui leur appartient.

cinas: forme contracte de *cianas.*

haina: gallicisme: Inversion très forcée. Il y a une sorte de métathèse afin de garder la rime en *na.*

haier cinas haina: haier cian hainaz.

3. *espeikitçakie: ez beit gitzakie* (potentiel présent).

dauna: non attesté dans les dictionnaires. Vient du béarnais *damna* à la suite de la vocalisation de *m.* (Cf. *domina:* béarnais, *daune).*

4. *gouric:* forme contracte de *gouriac.*

utci: participe, alors qu'à la fin du vers nous avons l'infinitif radical, tous deux étant employés avec l'auxiliaire *ditçagun.*

XV. 1. *balero:* 3e pers. du sing. du suppositif présent, objet sing., indice de datif de 3e pers. (Cf. Gèze et Inchauspé = *baleyo*). Litt.: si à Héguilus, son propre bien lui avait ôté la vie.

2. *liçatinac:* forme contracte de *liçatianac.*

liro: exprime le conditionnel futur; *ahal liro* est un pléonasme.

3. *diro:* potentiel présent.

XVI. 1. *eguicie khantatcia: khanta eçacie;* litt.: jeunes gens faites le chanter de ces couplets.

2. *sujetaren: sujeta* peut avoir le sens de sujet de la chanson ou encore celui de l'homme qui est le sujet de la chanson.

jartia: sous entendu; *ez eguin jartia: ez jar.*

3. *beiterie: beit deye,* indice de datif de 3e pers. du pluriel.

eguiten jatia: jaten; litt.: car leur crime leur font le manger de l'intérieur. (les ronge intérieurement).

4. *tritia:* cf. *Bi berset dolorusik,* str. 16.

XVII. 2. *beitu:* au singulier. Accord avec le sujet le plus rapproché et non avec les deux sujets.

3. *sujetec:* à la fois l'instigateur et l'auteur du crime.

4. *fortuna hen althe:* il faut sous-entendre: *fortuna (içan balitz) hen althe.*

AMODIO GATI

1854

1. Eni zeitanak behatzen dü entzünen
Iraxibauko semia nula hil den;
Etxandi Garindañek beitü eho Maulen
Merkhatütik etxerakuan biden gañen.

2. Luistto hori zen merkhatin deseñ hunin,
Bere etsaiareki nahin baken egin;
Aihaltü ziren algarreki Xaxienin
Eta etxerat abiatü destenorin.

3. Hiriti jalkhi zirenin hasi ziren
Ihur etxakin zer gatik aharratzen,
Bena Luisttoren botza bertan ixiltü zen
Hamahiru nabela kholpü beitzin ükhen.

VARIANTES

Nous avons recueilli quatre versions de cette complainte.

1. Celle du cahier Héguiaphal de Chéraute (H) - 8 strophes.
2. Celle du cahier Sébastien Eppherre (SE) - 10 strophes.
3. Celle du cahier Chambra (Ch) - 13 strophes.
4. La version de Larrasquet (op. cit. pp. 99 à 101) était la plus complète (12 strophes), mais comme dans (H) et (Ch) on trouve une strophe originale on arrive ainsi à un total de 13 strophes en laissant de côté les strophes 12 et 13 de Chambra, qui, manifestement, on été ajoutées bien après.

I. 1. Huni zaionak behatzen dü entzünen (Larr.).
2. Irixibauko semia nula hil den (Larr.).
Irixibauko semia nula hil zen (SE).
3. Etxandi Garindañekuak hil zin Maulen (SE).
4. Merkhatütik ützültzian biden gañen (Larr.).
Dans la version Héguiaphal les vers sont interchangés.

A CAUSE DE L'AMOUR

1. *Celui qui m'écoute entendra*
Comment est mort le fils (de la maison) Irachibau;
Etchandi de Garindein l'a tué à Mauléon;
Lorsqu'il revenait du marché chez lui, sur la route.

2. *Le dit Louis était au marché dans de bonnes intentions,*
Voulant faire la paix avec son ennemi.
Ils soupèrent ensemble à la maison Chachi
Et partirent pour la maison à une heure indue.

3. *Quand ils furent sortis de la ville ils commencèrent*
Sans que personne ne sache pourquoi, à se quereller;
Mais la voix de Louis, très vite, se tut
Parce qu'il avait reçu treize coups de couteau.

3. Merkhatütik horra zelarik biden gañen
4. Etxandi Garindañek dizü erho Maulen.

II. 1. Luxto gaxua Maulen zen deseñ hunin (Larr.).
Hil zen gizona Maulen zen deseñ hunin (H).
2. Nahiz ehailiareki bakia egin (Larr.).
Ehailiarekin baken egin nahin (H).
3. Algarreki aihaltü ziren Xaxienin (SE).
Biak aihaltü ziradien Xaxienin (H).
4. Eta handik aldiz phartitü destenorin (H).

III. 1. Herritik jalkhi zirenin hasi ziren (SE).
Hiriti elkhi zirenin hasi ziren (H).
2. Berek dakie zer gatik aharratzen (H).
3. Bena Luisen botza bertan galdü zen (H).
4. Hamahiru nabela kaldü beitzin ükhen (SE).

4. Hilari entzün zeren hau erraiten:
Intsolenta, zer süjetez, naik ehaiten;
Arrapostia, ehait eho bai ehoren,
Haboro ene kuntre ehiz mintzatüren.

5. Gaia oro igaran zin ertzik eskin
Lehen igarailetarik sekurs nahin;
Bena hura hara zeneko zen hil phüntin,
Hari bortxaz erran ziozün nurk eho zin.

6. Hel zakhitzat, paseiari goiz jeikia,
Eta ikhus ene khorpitz blesatia;
Bestek egin beteitadie ehaitia,
Zük othoi, egin izadazüt señatzia.

7. Iraxibauko semia, kausa zer zen?
Nulaz hain etsai krüdela zure bazen?
Gizunak behar dizü ükhen hanitx ogen
Hainbesteretan lanthatzeko nabelaren.

8. Etxandi Garindañe nin khexü bethi,
Haren amoria benin nik askazi;
Nik hari erran ezkuntiak litzan ützi,
Hitz horregatik eho nizü hañ Krüdelki.

IV. 1. Hilari entzün zen hau erraiten (H).
2. Intsolenta zer plantaz, naik ehaiten (H).
3. Ehait orano eho bena bai ehoren (Ch).
4. Ehiz haboro ene kuntre mintzatüren (Ch).

V. 1. Gaia oro igaran zin ezin bestin (Larr.).
2. Hura heltü zeioneko zen hil phüntin (Larr.).
Igarailia hel ondokoz zen hil phüntin (H).
3. Hura heltü zeioneko zen hil phüntin (Larr.).
Igarailia hel ondokoz zen hil phüntin (H).
4. Hari bortxaz erran zion nurk eho zin (Larr.).
Hari bortxaz erran zeron nurk eho zin (SE).

VI. 1. Hel zakhitzat goizik jeiki igarailia (Larr.).
Hel zakhitzat anderia goiz jeikia (H).

4. *On entendit le mort dire ceci:*
Insolent, pour quel sujet m'assassines-tu?
La réponse: je ne t'ai pas tué mais te tuerai,
Tu ne parleras plus contre moi.

5. *Il passa toute la nuit, se tenant les entrailles,*
Désirant le secours du premier des passants;
Mais au moment où celui-ci s'approcha, il était à l'article de [la mort;
Il put lui dire avec difficulté qui l'avait tué.

6. *Venez à mon secours, passant, tôt levé,*
Voyez mon corps blessé;
Puisque d'autres m'ont assassiné,
Vous, je vous en prie, veuillez me faire le signe de la croix.

7. *Fils d'Irachibauia, quelle était la cause?*
Comment y avait-il contre vous un ennemi si cruel?
Un homme doit avoir beaucoup de torts
Pour qu'on lui plante tant de fois le couteau.

8. *Etchandi de Garindein était toujours irrité contre moi*
Parce que sa maîtresse était ma cousine.
Je luis avais dit de laisser les hommes mariés;
C'est à cause de ces paroles qu'il m'a tué si cruellement.

2. Ekhusazü ene khorpitz kolpatia (Larr.).
Zük othoi ikhus ene khorpitz blesatia (H).
3. Bestek egin beteitade ehaitia (Larr.) (H).

VII. 1. Irixibauko semiaren kausa zer zen (Larr.).
2. Nun hain etsai krüdela zure bazen (SE).
Nulaz etsai izigarria haren baitzen (Larr.).
3. Behar zian ükhenik izan hanitx ogen (Larr.).
4. Hainbeste aldiz lanthatzeko nabelaren (Larr.).

VIII. 1. Etxandirentako ni khexü bethi (Larr.).
2. Haren amore bat nilakoz nik askazi (SE).
4. Hitz horren erranez nai eho, hañ krüdelki (Larr.).

9. Posible deia, Etxandi, hi hañ handi,
Hik othian egin dian krima hori?
Bizia deronak idoki personari
Beria ere zor diala, orhit hadi.

10. Zazpi haurren aita baten kolore zen,
Emaztia zialarik bizi etxen,
Amore gatik ari zadin gizun hiltzen;
Satan etzen hareki gaxki libertitzen.

11. Etxandiren anderia, orhit hadi
Nur gatik egin izan den hiltze hori,
Hire gatik hil izan dela hire kosi,
Arima nahi zeñalakoz salberazi.

12. Orai jüstizietan, krima handik
Kreditak dütienek pharkatürik
Eta praube jüstuak aldiz pünitürik,
Pilatüs üdüri beitira oraiko jüjik.

13. Berset horien egilia jüjen gati
Presuntegian egon da injüstoki
Eta galdü bost etxalte haiegati;
Zunbat jüsto den jüstizia phentsa horti!

IX. 2. Nulaz eta egin dian ehaite hori (Larr.).
Izan eta egin dian krimo hori (H).
3. Bizia dianak idekitzen jenteari (Larr.).
4. Nurk beriak zor diala orhit hadi (SE).
Beria ere zor diala orhit bedi (Larr.).
La version (H) inverse les deux derniers vers:
Gure büriak zor tügüla orhit hadi
Mündü huntan eta bestian Jinkuari.

X. (SE) inverse les vers 2 et 3:
Amore gatik ari zadin gizun hiltzen
Eta emaztia zialarik bizi etxen.
3. Amore gatik ari zenin gizun hiltzen (H).
Amore gatik ari ledin gizun hiltzen (Larr.).
4. Gai hartan Satan etzen güti libertitzen (H).

XI. Nous avons préféré la version (SE) à cause du tutoiement.
Etxandiren amoria ohit bethi
Zeren zordün jarri ziren Jinkuari
Zure kosia hil izan beita zure gati
Arima zeizülakoz nahi salberazi (Larr.)

9. Est-il possible, Etchandi, que toi, si grand,
Tu aies donc commis ce crime?
Celui qui a ôté la vie à une personne,
Souviens-toi qu'il est débiteur de la sienne.

10. Pour un père de sept enfants, il était normal,
Alors qu'il avait une femme à la maison
Qu'il se mît, pour sa maîtresse, à tuer un homme:
Satan ne s'amusait pas mal avec lui.

11. Maîtresse d'Etchandi, souviens-toi
Pour qui a été commis cet assassinat,
Que ton cousin a été tué à cause de toi
Parce qu'il voulait sauver ton âme.

12. Maintenant, en justice, les grands crimes
Sont pardonnés pour ceux qui ont du crédit.
Et, par contre, les pauvres qui sont justes sont punis
Car ils ressemblent à Pilate, les juges d'aujourd'hui.

13. Celui qui a composé ces couplets, à cause des juges,
Est resté en prison, injustement,
Et il a perdu cinq propriétés à cause d'eux;
Jugez donc combien est juste la justice!

XII et XIII. Ces versions n'existent dans aucune de nos autres sources. Seul, Larrasquet les donne.

A titre documentaire nous ajoutons les deux derniers couplets du cahier Chambra qui sont postérieurs à la création de la chanson:

Oi amorio theiü hire gati
Hanitx persuna hiltzen dük biolenki
Orai biga, bata inozentki
Eta bestia, galeretan maleruski.

Akzident hau ikhusirik jente ezkuntin
Elizan bat hartüz geroz beide bestik
Ezin hantatzen (?) dianari hez besterik
Zer nahi eraginen dero tentatzalik.

Le premier de ces deux couplets fait allusion à la mort de deux personnes, l'une la victime innocente, l'autre l'assassin aux galères. Or, Aroix-Etchandi, condamné aux travaux forcés, est décédé au bagne de Toulon le 31 mai 1855. Il y avait une année presque que la chanson était dans le public.

NOTES

Dans le cahier de Sébastien Eppherre, le RP. Lhande a attribué cette chanson à Etchahun d'aprés le témoignage de Algorri de Larrau, dont le père, né en 1828, affirmait que cette chanson était d'Etchahun. En tête, le RP. Lhande a écrit: «Attribué à Etchahun que la » famille de la victime aurait prié de faire ces chansons pour exciter » l'opinion contre l'assassin».

Ce témoignage, utile certes, est corroboré par les deux derniers couplets de la version Lhande - Larrasquet qui ne laissent aucun doute sur la paternité de l'oeuvre. La critique contre la justice (strophe 11), l'aveu d'un séjour injuste en prison et de la perte de cinq propriétés, nous ramènent à des thèmes majeurs de la poésie d'Etchahun.

En fin, nous pouvons ajouter qu'Etchahun connaissait parfaitement le protagoniste et certainement les acteurs de ce drame. L'assassin est le fils d'un certain Pierre Aroix de Barcus, marié chez Etchandi à Garindein. Il devait avoir une position sociale importante puisqu'il était adjoint au maire. Etchahun a vécu à Garindein depuis la fin 1847 jusqu'en 1850. Etchandi a été témoin au procès d'assises de février 1851 où a été acquitté Pierre Topet, neveu et filleul du poète, pour tentative d'assassinat sur la personne de son oncle. Or la déposition de Jean Aroix-Etchandi, en tous points semblable à celle de Justin Darroquain, maire de Garindein, semble plutôt favorable à l'accusé: «Je ne crois pas —dit Aroix-Etchandi— que le prévenu ait été capable de tenter de l'assassiner ni même de le voler».

Dans cette affaire, le maire, comme son adjoint ne semblent pas très convaincus du vol commis contre le poète: «Me faisant difficilement à l'idée qu'Etchahun-Topet eut été la victime d'un vol je demandai à mon adjoint si tout cela ne serait pas au moins le résultat de l'invention de cet homme».

Etant donné le caractère d'Etchahun, son complexe de persécution, il n'est nullement étonnant que, sans même que la famille de la victime le lui ait demandé, il ait composé des vers sur ce crime dont il connaissait, et peut-être haïssait, le protagoniste.

Le crime eut lieu dans la nuit du 6 au 7 juin 1854. Le *Mémorial des Pyrénées* de Pau en donna une courte relation dans son numéro 69 du samedi 10 juin 1854. Etchandi fut arrêté et traduit devant la cour d'Assises de Pau les 17-18-19 novembre 1854 (Article du *Mémorial des Pyrénées,* n.° 140 - jeudi 23 novembre 1854) et condamné à six ans de travaux forcés. Il mourut au bagne de Toulon le 31 mai 1855. (Archives de l'Etat-civil de Garindein - année 1855 - n.° 5).

La poésie à été composée avant le jugement d'Assises c'est à dire vraisemblablement quelques jours après le crime en juin ou juillet 1854.

I. 1. *behatzen:* a le sens de écouter.

2. *Iraxibau:* maison du village de Gotein-Libarrenx d'où la victime était originaire.

3. *Etxandi Garindañek:* Jean Aroix-Etchandi né le 3 août 1814 à Garindein, fils de Pierre Aroix-Etchandi et de Madeleine Etchandi. Dans le syntagme formé par le patronyme et le nom du village placé à la suite, seul celui-ci est soumis à la flexion.

Maulen: L'assassinat a eu lieu sur le territoire de la commune de Mauléon-Licharre.

4. *merkhatütik:* le mardi 6 juin 1854, jour de marché de Mauléon.

etxerakuan: etxe-ra-ko-an: en allant vers la maison.

biden gañen: biden (pour *hideren*) génitif possessif de la déclinaison indéfinie.

gañen: inessif archaïque. Cf. *etxen.*

II. 1. *Luistto:* ainsi orthographié par Sébastien Eppherre. Diminutif de Luis. C'est Louis Inchauspé, fils de Louis Inchauspé de Gotein-Libarrenx, âgé de 28 ans au moment où il fut assassiné le 6 juin 1854. Il est probable que l'emploi du diminutif s'est fait pour le différencier de son père qui portait le même prénom.

Emploi de plusieurs formes contractes: *merkhatin* (merkhatian); *hunin* (hunian); *nahin* (nahian); *Xaxienin* (Xaxienian); *destenorin* (destenorian).

2. *baken:* génitif possessif pluriel déclinaison définie. On emploie le pluriel *bakiak egin dütie.*

3. *Xaxienin:* maison qui se trouvait dans l'emplacement actuel de la pâtisserie Lansalot appelée aussi l'auberge de Moulin (cf. Dossier de justice).

4. *destenorin:* désigne d'après le dossier de justice le temps après «l'heure de la retraite».

III. 1. *zirenin:* forme contracte de *zirenian.*

2. *etxakin: ez jakin.*

4. *hamahiru nabela kholpü:* le détail est exact: (Cf. le rapport du médecin Candellé de Mauléon).

beitzin: forme contracte de *beitzian.* Employé au singulier à cause de l'emploi à l'indéfini de *hamahiru nabela kholpü.*

IV. Cette strophe est donnée par Chambra et Héguiaphal.

1. Le vers est faux (7 + 4).

zeren: est en général mis à la place de *zeyen* ou de *zeyien.* Ici on doit normalement avoir *zeioen.*

2. *intsolenta:* du béarnais *insolen-te.*

süjetez: au pluriel: pour quels motifs.

3. *arrapostia:* style très direct. Ellipse du verbe.

4. *ehiz: ez hiz.*

V. Nombreuses formes contractes: *zin* (zian); *ertzik* (ertziak); *eskin* (eskian); *nahin* (nahian); *phüntin* (phüntian).

1. *ertzik eskin:* le détail est juste car Louis Inchauspé a été aussi blessé au ventre.

2. *lehen igarailetarik:* litt.: les premier des passants.

3. *hara zeneko: hara* avec le verbe être traduit l'achèvement d'un mouvement vers un lieu.

hil phüntin: litt.: il était au moment de mourir.

4. Le témoin Pierre Mendiondo qui secourut la victime n'a jamais donné le nom de l'assassin, mais de nombreuses personnes au cours de l'instruction déclarèrent qu'elles ne doutaient pas que Louis Inchauspé, avant de mourir, eût désigné son meurtrier.

VI. 1. *hel zakhitzat:* appel à l'aide, forme vouvoyée; impératif du verbe *edin.*

2. *blesatia:* gallicisme, donné aussi bien par Sébastien Eppherre que par Héguiaphal. C'est pourquoi nous l'avons rétabli.

3. *egin ehaitia: eho:* litt.: faire l'action de mourir, donner la mort.

beteitadie: forme curieuse. Est-elle là pour rendre le vers juste? On attendrait *beit-deitaie,* ou *beit-deitade.*

4. *egin zeñatzia:* action de faire le signe de la croix.

izadazüt: forme pléonastique. L'indice de datif est marqué 2 fois.

VII. 1. *kausa:* du béarnais *cause:* sens de motif.

2. *zure: zuretako;* litt.: comment un ennemi si cruel était-il pour vous?

3. *gizunak:* litt.: l'homme. C'est en fait la généralisation la plus grande.

4. *hainbesteretan:* rallonge d'une voyelle; il suffisait *hainbestetan.* Nous avons choisi cette version de Sébastien Eppherre de préférence à celle de Larrasquet car l'interrogation de la victime est, semble-t-il, beaucoup plus dans l'esthétique populaire. D'ailleurs la strophe 8 est en fait une réponse à cette interrogation. C'est pourquoi nous avons changé l'ordre des strophes par rapport à l'édition Lhande-Larrasquet.

VIII. Formes contractes: *nin* (nian); *benin* (benian).

1. Litt.: Etchandi de Garindein, je l'avais toujours irrité.

2. *amoria:* sens de maîtresse; litt.: parce que j'avais sa maîtresse parente.

3. *nik hari erran:* ellipse de l'auxiliaire; au passé car *litzan* est un futur du subjonctif.

Les souletins dans ce cas emploient *ützi* et non *ütz* (cf. Complainte Héguilus, str. 14, v. 4).

4. *horre gatik: horre(n) gatik.* Tous les détails contenus dans cette strophe sont exacts. La parenté de la victime

avec la maîtresse d'Etchandi, son intervention pour faire éloigner la jeune fille et faire cesser ainsi les relations adultères.

IX. 1. *hi hañ handi:* deux sens possibles de *handi:*

1. Orgueilleux, ce qui est exact d'après l'enquête.

2. de haute position sociale. Etchandi était propriétaire et aussi adjoint au maire de Garindein.

2. *egin dian:* forme conjonctive de *dük* (bas-nav.: *dukan,* lab.: *duian*) ayant la valeur d'un subjonctif: que tu aies fait ce crime.

krima: Larrasquet avait corrigé en *ehaite.*

3. *deronak: deionak.*

4. *orhit hadi:* Etchahun s'adresse à Etchandi en le tutoyant. Nous avons choisi aussi cette version donnée par Sébastien Eppherre par rapport à celle de Larrasquet.

X. 1. *zazpi haurren:* détail exact.
aita baten: aita batentako.
kolore zen: signifie: il est normal, car l'expression *eztü kolorerik* marque le caractère anormal d'une chose. Etchahun manie ici l'ironie à retardement par le 4e vers.

2. *etxen:* inessif archaïque.

3. *amore gatik: amore* est à l'indéfini; litt.: à cause maîtresse.

XI. 1. *anderia:* désigne très exactement la maîtresse de l'homme marié.

2. *egin izan den:* passé surcomposé.

3. *hire kosi:* emploi de l'indéfini, à cause de la rime.

4. *zeñalakoz:* forme tutoyée. Etchahun tutoie la jeune fille comme il l'a fait pour Etchandi. Est-ce une expression de mépris? On attendrait *zeiñalakoz.*

XII. 1. *jüstizietan:* litt.: dans les justices (cours de justice).
krima handik: forme contracte de *handiak.*

2. Ellipse de l'auxiliaire *(tie - dütie)* après *pharkatürik:* litt.: ceux qui ont des crédits ont les grands crimes pardonnés.

3. Ellipse de l'auxiliaire *(dirade)* après *pünitürik.*

4. *beitira: beit* + *dira.* Le deuxième hémistiche de 4 syllabes n'est juste que si *oraiko* prononcé *uaiko* devient bisyllabique.

XIII. 1. *gati: gati(k); jüjen gati* contraste avec le *haie(n) gati* du 3e vers.

3. Ellipse de l'auxiliaire *(dütü, tü)* après *galdü.* Ce vers est la véritable signature d'Etchahun.

4. Litt.: pensez, de là, combien est juste la justice. *zunbat:* employé avec un adjectif est curieux. En Soule, on dit plutôt *zuñen.*

LES CHANSONS ATTRIBUEES

1

CHANSONS RELIGIEUSES

HILTZERAKO KHANTORIA

1. Nahi balinbagira hil eta salbatü,
Arte huntan behar gira kunbertitü,
Bekhatü egiteko kostüma kitatü,
Leheneko eginetzaz nigarretan sarthü,
Berriz ez lerratü,
Ahalaz begiratü,
Untsa kobesatü,
Hiltziaz orhitü:
Denbora juanez geroz eztate profeitü.

2. Sortzen giren güziek zor dügü hiltzia,
Ezta lüze mündü huntako bizia;
Kita dezagün kita hebenko lekhia,
Garbiki etsamina gure kuntzentzia,
Beste mündian da
Gure jüstizia;
Azken setentzia,
Zer oren trixtia!
Eternitateko phenaren lüzia!

VARIANTES

Nous n'avons à considérer que les versions souletines de cette chanson fort connue dans l'ensemble de Pays Basque.

1. Larrasquet qui l'attribue à Etchahun l'a publiée dans le recueil de l'Eskualtzaleen Biltzarra (1946) - 5 strophes (Larr.).
2. Héguiaphal en donne 4 strophes dans son cahier (H).
3. Le Bulletin paroissial de Barcus (Ie année, numéro 4, août-septembre 1938) en avait publié 6 strophes. Celui qui les avait fournies était Sébastien Eppherre (Bull.).
4. Dans le cahier de Sébastien Eppherre, les six strophes se retrouvent presque identiques. Les infimes détails qui marquent les différences ne peuvent être assimilés à des variantes.
5. Le cahier Oholéguy est celui qui fournit la version la plus complète puisqu' elle comporte sept strophes (Oh). C'est cette dernière version qui servira de base à notre publication.

I. 1. Behar balinbadügü hil eta salbatü (H).
Nahi balinbazira hil eta salbatü (Bull.) (SE).

LE CHANT DE LA MORT

1. *Si nous voulons après la mort être sauvés,*
En attendant, nous devons nous convertir,
Quitter l'habitude de commettre des péchés,
Nous mettre à pleurer nos actions passées,
Ne pas chuter à nouveau,
Nous en garder autant que possible,
Bien nous confesser,
Nous souvenir de la mort;
Le temps une fois écoulé, il n'y aura rien à faire.

2. *Nous tous qui sommes nés devons mourir,*
Elle n'est pas longue la vie en ce monde;
Quittons, quittons notre place d'ici,
Examinons franchement notre conscience,
C'est dans l'autre monde
Qu'est notre justice,
La sentence dernière
Quelle heure triste!
Comme elle est longue la peine eternelle.

2. Arte huntan behar digü kunbertitü (H).
Arte huntan behar zira kunbertitü (Bull.) (SE).
6. Halaz begiratü (Bull.).
7-8. Sont intervertis dans la version Larrasquet.
9. Denbora juanez geroz ezta profeitü (Larr.).
Denbora juanez geroz ezpeitateke ordü (H).

II. 1. Ikhus dezagün zer den gure izatia (Larr.).
Ikhus dezagün ikhus zer den gure izatia (Bull.) (SE).
2. Deüser'ezta mündü huntako bizia (Larr.).
Hats bat baizik eztela gure bizia (Bull.) (SE).
Deüse ezta mündü huntako bizia (H).
3. Ùtzi dezagün arren gur'ertzokeria (Larr.).
Kita dezagün kita mündüko erhokeria (Bull.) (SE).
8. Oren lazgarria (Larr.).
Oi oren trixtia (Bull.) (SE).
9. Eternitateko denboren lüzia (Larr.).
Eternitateko denboraren lüzia (Bull.) (SE).

3. Phena hetaraz geroz ezta libratzerik,
Eternitatiak eztü finitzerik;
Zunbat arima gaxo han kondenatürik!
Seküla libratzeko ez esparantxarik!
Hetzaz orhitürik,
Gauden lotsatürik,
Etsenplü hartürik,
Arimak garbirik,
Nuiz nahi phartitzeko mündü huntarik.

4. Mündü huntako phenak eztira deusere;
Bestekuen althin itzalaren pare;
Urthiak miliuzka jinikan ere,
Miserikordiarik han ezta batere,
Zelüko errege,
Egizü fabore,
Orai zuri gaude,
Othoi altxa zite
Gure arima doloratien jabe.

III.
1. Hebeti juanez geroz ezta profeitürik (Larr.).
Phena horietarik ezta libratzerik (Bull.) (SE).
2. Eternitatiak eztü ürhentzerik (Larr.).
Eternitatiak ezpeitü finitzerik (Bull.) (SE).
3. Zunbat arima diren han kundenatürik (Larr.).
Zunbat arima gaxo den kundenatürik (Bull.) (SE).
4. Sekül'ez ezparantxa hanti jalkitzerik (Larr.).
Sekülan salbatzeko ez esperantxarik (Bull.) (SE).
5. Gauden lotsatürik (Bull.) (SE).
6. Ümiliatürik (Larr.) (Bull.) (SE).
8. Gira harritürik (Larr.).
Deliberatürik (Bull.) (SE).
9. Nuiz nahi juaiteko mündü huntarik (Larr.).

3. Quand on est dans les peines éternelles on ne peut se libérer,
L'éternité n'a pas de fin.
Combien de pauvres âmes sont là-bas, condamnées!
Sans espoir d'être jamais libérées!
Nous souvenant d'elles
Restons dans la crainte,
Les prenant comme exemples
Gardons nos âmes pures
Pour partir à tout moment de ce monde.

4. Les peines de ce monde ne sont rien;
A côté des peines de l'autre elles n'en sont que l'ombre;
Même si les années passaient par millions,
Il n'y a pas là-bas de miséricorde.
Oh! roi du ciel,
Faites-nous la faveur,
Nous sommes à vos pieds.
Montrez-vous, nous vous en prions,
Maître de nos âmes affligées.

IV. 1. Sortzen giren güziek zor dügü hiltzia ere (SE).
Sortzen giren güziek zor dügü hiltzia (Bull.) (H).
2. Mündü huntako bizi ezta lüze (SE).
Ez da lüze mündü huntako bizia (Bull.).
Deüse ezta mündu huntako bizia (H).

Il s'est produit dans (Bull.), (SE), et (H) un mélange de strophes car nous avons déjà vu ces vers à la strophe 2 - Les 7 autres correspondent à cette strophe.

3. Urthiak miliuzka iraganik ere (H).
4. Eternitaterik gure ez bate (H).
Erremisionerik han ezta batere (Bull.) (SE).
6. Oro zuri gaude (Bull.) (SE) (H).
7. Egizü fabore (Bull.) (SE) (H).
8. Othoi izan zite (H).

5. Jaunak igorriren dü zelütik mezia,
Komesionia date heriua;
Hura jinez geroztik juan behar gira,
Gure jüjatzalia han prest izanen da:
Gure obra hunak
Bai eta gaxtuak
Haien arabera
Jüjatüren gira:
Memento lazgarriak ordian han dira.

6. Jauna zure graziak zuñ diren handiak
Eztaiteke erran handiegi dira;
Zelüko ekhia eta argizagia
Jauna gidatzen dütü zure photeriak;
Gü errebeliak
Gira zure ardiak,
Sendo zazü
Gure arima gaxuak,
Ez othoi abandona zure semiak!

7. Andere dena Maria, birjina garbia,
Zure lagüntzaren beharrian gira!
Ofensatü badügü zure semia,
Zure semia eta gure jaun handia,
Gitian ümilia,
Denboraz balia,
Eternitatiaz
Ohartzen bagira,
Pharadüsüko borthak zabaltüren dira.

V.

1. Jinkuk igorriren dü zelüti mezia (Larr.).
Jinkuak igorriren deikü zelüti mezia (Bull.) (SE).
Jinko hunak zelütik igorriko mezia (H).
2. Komesionia dateke heriua (H).
Komesionia beitate oi heriua (Bull.) (SE).
Mezülera beitate gure hiltzia (Larr.).
3. Heriua jin zaikünian phartitüren gira (H).
5. Gure obra hunen (Larr.) (H).
Gure obra hunez (Bull.) (SE).
6. Bai eta gaxtuen (Larr.) (H).
Bai eta gaxtuez (Bull.) (SE).

5. *Le Seigneur nous enverra du ciel le message:*
Le message sera la mort;
Dès qu'elle sera arrivée nous devons partir;
Celui qui nous juge, là-bas, sera prêt:
Nos bonnes actions
Et aussi les mauvaises,
Selon elles
Nous serons jugés;
C'est alors que sont là-bas les terribles moments.

6. *Seigneur, vos grâces, combien elles sont grandes!*
On ne peut le dire elles sont trop grandes;
Le soleil du ciel et la lune,
Seigneur, sont guidés par votre puissance,
Nous, nous sommes
Vos brebis rebelles,
Raffermissez
Nos pauvres âmes,
Que votre fils ne les abandonne pas!

7. *Sainte Vierge Marie, vierge pure,*
Nous avons besoin de votre aide!
Si nous avons offensé votre fils,
Votre fils et notre grand Seigneur,
Humilions-nous,
Mettons à profit le temps;
Si, de l'éternité
Nous nous souvenons,
Les portes du paradis s'ouvriront.

7. Güzien arabera (Larr.).
Arabera jüjatürik (H).
8. Izanen gira (H).
Gure jüjatzera (Bull.) (SE).
9. Memento lazgarriak ordian dira (Larr.).

VI. Strophe originale du cahier Oholéguy.

VII. 1. Ande dena Maria, birjina garbia (Larr.).
2. Zure lagünguaren beharrian gira (H) (Larr.) (Bull.) (SE)
7-8. Les vers sont inversés dans (Larr.) et (H).
9. Zelüko borthak zabaltüren dira (Larr.).
Pharadüsüko borthak guretzat zabalik izanen da (H).

	Ob	*Bull. SE*	*H*	*Larr.*
Nahi balinbagira	1	2	1	1
Sortzen giren guziek	2	4	—	3
Phena hetaraz geroz	3	5	—	2
Mündü huntako phenak	4	1	2	—
Jaunak igorriren dü	5	3	4	4
Jauna zure graziak	6	—	—	—
Andere dena Maria	7	6	3	5

NOTES

Cette chanson dut connaître un grand succès vers le milieu du XIXe siècle à en juger par le nombre de versions labourdines, basnavarraises et souletines qui ont été recueillies. Elle a été fort souvent publiée.

1. Mendiague est, à notre connaissance, celui qui l'a publiée en premier dans son *Eskualdun kantuak* (1900) et il l'attribue à son compatriote d'Hasparren Etxeto (Katxo) - 5 strophes.

2. On la retrouve dans *Zazpiak bat, Eskualdun kantak* (Santiago de Chile, 1916, pp. 11-12) avec les mêmes 5 strophes toujours attribuées à Etxeto (Katxo).

3. Le père Donostia recueille cette chanson en 1919 de la bouche de Borderre d'Ondarolle, quartier d'Arnéguy et en la publiant dans *Gure Herria* 1933, n.° 6, supplément musical, il renvoyait à *Zazpiak bat, Eskualdun kantak* - 5 strophes.

4. Le R. P. Onaindia *(Mila Euskal Olerki eder,* n.° 479, p. 580-81) reprend l'attribution à Etxeto-Katxo et renvoie à Mendiague: *Eskualdun kantuak,* 1900.

5. Alors que nous ne possédons dans toutes ces versions que cinq strophes, dans *Aintzina,* avril 1943, p. 17-18, six strophes paraissent non plus sous le titre de *Nahi balinbadugu hil eta salbatu,* mais sous le titre de *Sortuz geroz...*

Il est à remarquer que parmi les versions souletines les deux versions données par Sébastien Eppherre dans son propre cahier et dans le Bulletin paroissial de Barcus ont pour titre: *Sortzen giren güziek* et possèdent les mêmes strophes que celles d'*Aintzina,* bien que différemment agencées.

Enfin nous avons adopté la version Oholéguy qui, outre les six strophes d'*Aintzina* et de Sébastien Eppherre, ajoute une septième strophe.

Le problème de la paternité de cette chanson reste posé. M. l'abbé Lafitte, présentant deux chansons de Beñat Mardo découvertes

par le R. P. Lhande déclarait: «Quelques anciens attribuaient à Mardo la chanson *Nahi balinbagira hil eta salbatü* que M. l'abbé Larrasquet prête à Topet-Etchahun et qui, peut être, n'appartient à aucun des deux barcusiens.» (Gure Herria, 1950, n.° 6, p. 295).

Larrasquet a donné les arguments qui militaient en faveur d' Etchahun. La preuve indiscutable à son avis est qu'il a appris cette chanson d'un de ses cousins né à deux kilomètres de la maison du poète. Il s'agit de Jean Berrogain né dans la maison Goitola le 26 septembre 1839 qui l'attribuait à Etchahun «qu'il disait avoir beaucoup fréquenté dans les *olha* d'Arratzolatze vers 1855». Ce même informateur avait 18 ans lorsque cette chanson fut lancée dans le public, c'est-à-dire en 1857. Voilà donc un argument qui contredit quelque peu la tradition orale de Barcus. Selon plusieurs informateurs, Etchahun, sentant la mort prochaine, appela auprès de lui le curé de Barcus, celui-là même qu'il avait fustigé dans *Barkoxeko eliza.* Celui-ci, en guise de pénitence et pour l'expiation de ses fautes et des nombreux vers profanes et satiriques qu'il avait écrits dans sa vie, lui demanda de composer des vers religieux et c'est alors qu'il aurait composé non seulement *Hiltzerako Khantoria,* mais encore *Jinkuaren maniak.* Si l'on en croit la tradition orale, ce poème n'aurait pu donc être composé avant 1861.

1857? 1861? Que l'on suive Larrasquet ou que l'on se laisse guider par la tradition orale, M. Louis Dassance répond par des arguments non moins convaincants. Dans une note de la page 103 du recueil de l'Eskualzaleen Biltzarra il montre que, possédant une copie labourdine (paroles et musique) de la main du chanoine Dassance qui mourut au début de l'année 1857, la chanson est antérieure à cette date qui est la date limite supérieure donné par Larrasquet. Il ajoute en outre que «ce genre de chant avec son allure un peu solennelle paraît plus caractéristique du genre de chansons morales que l'on trouve assez fréquemment dans le folklore labourdin ou guipuzcoan».

Nous nous rangerons d'autant plus facilement à l'avis de Mr Dassance que si l'on compare la version d'*Aintzina* et celle du cahier Oholéguy on remarquera que celle-ci est sinon une traduction du moins une adaptation extrêmement fidèle. Mais si, comme tout semble l'indiquer, la chanson originale est labourdine, qui est cet Etxeto-Katxo, natif d'Hasparren dont on ne sait absolument rien? A quelle époque vivait-il? Comme on le voit le problème est complexe. Il nous apparaît toutefois plus juste d'accorder la paternité de cette oeuvre

à quelqu'un dont on ne connaît que le nom et ce, d'autant plus que les souletins ont une certaine tendance à prêter à Etchahun des chansons qui, comme nous l'avons démontré pour deux d'entre elles, ne sont pas de lui.

Il reste toutefois le fait que la version Oholéguy possède une strophe supplémentaire. Nous nous contenterons dès lors de penser qu'Etchahun, au cours de ses nombreuses pérégrinations, aurait entendu et appris le poème *Hiltzerako Khantoria* qu'il l'aurait adapté en souletin en y ajoutant la strophe originale du cahier Oholéguy, qu'il l'aurait chanté en Soule ce qui aurait pu donner à croire que le poème était son oeuvre. Pour ces raisons nous le plaçons parmi les oeuvres attribuées au barde de Barcus.

M. le chanoine Lafitte vient de publier dans *Herria* (n.° 901, 9 novembre 1967), tirée d'un cahier de Sare (1911) une version *manech* qui ressemble à la version souletine.

Des vers ont émigré d'une strophe à l'autre et les deux dernières strophes sont interchangées. Cette fois les labourdines ont aussi 7 strophes. On ne peut plus accorder à Etchahun que la «souletinisation» de ce poème.

I. 3. *kostüma:* du béarnais *coustume.*
kitatü: gallicisme courant en basque.

4. *eginetzaz:* forme souletine du labourdin *eginetaz.* Voir Gavel, Gram. p. 144.

6. La version labourdine dit *ahalaz beiratu* en amuissant le *g* intervocalique ce qui rend le vers juste.

9. *eztate profeitü:* litt.: il n'y aura pas de profit; à prendre dans le sens de: il n'y aura rien à faire, ce sera trop tard.

II. 2. *ezta: ez da.*

4. *etsamina:* gallicisme (ou latinisme?). La version labourdine dit: *garbiki dugun ikher.*

9. *lüzia:* adjectif substantivé: litt.: la longueur de la peine de l'éternité.

III. Cette strophe est, à très peu de choses près, la même qu'en labourdin.

5. *hetzaz: hetaz* (lab.).

6-7-8. Le verbe *gauden* (impératif de *egon*) porte à la fois sur *lotsatürik* et les deux vers qui suivent; litt.: restons remplis de crainte, restons ayant pris l'exemple, restons les âmes pures. Gèze ne reconnaît pas *gauden* à l'impératif souletin du verbe *egon.*

IV. La strophe de *Aintzina* n'est pas complète. De plus elle porte essentiellement sur la notion de temps humain comparée à l'éternité. La version souletine porte au contraire sur les peines de ce monde qui ne sont rien par rapport à celles de l'éternité.

2. *althin:* forme contracte de *althian.* Très forte ellipse dans ce vers. Il faut comprendre: par rapport aux peines de l'autre monde, les peines de ce monde sont semblables à l' ombre (comparée au soleil).

3. *miliuzka:* gallicisme: million.
jinikan ere: l'hémistiche n'a que 5 syllabes. Héguiaphal donnait *iraganik ere.*

7. *orai zuri gaude:* litt.: nous restons à vous maintenant.

8. *altxa:* sens de être en faveur, du parti de. Nous construisons: *altxa zite jabe:* montrez-vous maître.

V. 2. *komesionia:* gallicisme. Synonyme de *mezia.* Il faut prononcer ce vers: *komesi/oni/a date heri/u/a.*

7. *haien:* reprend *obra hunak eta gaxtuak;* litt.: nous serons jugés selon elles.

VI. 2. *eztaiteke: ez daiteke.*

3-4. Très belle inversion qui place *zure photeriak* à la fin de ces deux vers.

5-6. Construction: *gü, zure ardiak gira errebeliak.*
errebeliak: gallicisme.

7. Le vers est faux. Le sens n'est pas facile à saisir. On attendrait, *gure arima gaxua* étant l'objet, la forme de l'impératif. *Sendo itzagützüla* qui, avec l'élision donnerait un vers de 6 syllabes avec la rime en *a.*

9. Le même *gure arima gaxuak* est aussi le complément d'objet de *abandona.* L' auxiliaire *eztitzagüla* est sous-entendu.

VII. 1. *Andere:* doit être prononcé *Ande* comme l'avait écrit Larrasquet.

2. Litt.: nous sommes dans le besoin de votre secours.

5-6. *gitian* porte sur *ümilia* et *balia.*

9. Le dernier vers est trop long.

JINKUAREN MANIAK

1. Bi berset berririk nahi dit khantatü,
Hamar manü horik nula begiratü;
Lehenik behar dügü Jinkua adoratü,
Eta lagün protsimua ahal oroz lagüntü.

2. Bigerren manian jüramentü güti,
Mihia nahi dianaren erraitera ez ützi;
Horren gañian ezta diferentzia txipi:
Zelilat igaran edo ifernilat iraitxi.

3. Obligatü gira hirurgerren manian,
Mezaren entzütera igante egünian;
Gero obra hunik egin ahal dügünian,
Gloriaren gozatzeko eternitatian.

4. Laugerren manian gure bürhasuak,
Gü gatik sofritü dien miserable gaixuak,
Behar deiegü errekonpentsatü haien sakrifizuak,
Halerik ere eztegü phakatüren hartzekua.

5. Bostgerren manian ihuren ez hiltzia,
(Ala) gaitza gogorra beita oi heriotzia;
Aski dügü Jesüs Jaunian etsemplü hartzia,
Gü gatik kharreiatü beitü khürütxia.

VARIANTES

Nous avons recueilli deux versions qui, légèrement différentes, sont, en fait, du même informateur Sébastien Eppherre qui les a données à plusieurs années de distance.

1. La première se trouve dans le cahier Sébastien Eppherre (p. 39-42) qui date de 1922.
2. La deuxième a été publiée dans le Bulletin paroissial de Barcus (Ie année, n.º 5, octobre-novembre 1938, p. 18 et 19).

LES COMMANDEMENTS DE DIEU

1. *Je veux chanter deux couplets nouveaux,*
Comment observer ces dix commandements;
En premier nous devons adorer Dieu
Et autant que possible aider le prochain.

2. *Dans le deuxième commandement il faut jurer peu,*
Ne pas laisser la langue dire ce qu'elle veut;
Sur ce sujet la différence n'est pas petite;
Monter au ciel ou descendre en enfer.

3. *Dans le troisième commandement nous avons obligation*
D'entendre la messe le jour du dimanche;
Ensuite accomplir de bonnes oeuvres chaque fois que nous le [pouvons
Pour jouir de la félicité dans l'éternité.

4. *Dans le quatrième commandement, nos parents,*
Ces pauvres malheureux qui ont souffert à cause de nous,
Nous devons les récompenser de leurs sacrifices,
Malgré cela nous ne leur rendrons pas tout ce que nous leur [devons.

5. *Dans le cinquième commandement, il ne faut tuer personne*
Car la mort est chose effroyable;
Nous n'avons qu'à prendre exemple en Jésus notre Seigneur
Car il a porté la croix à cause de nous.

I. 4. Eta protsimo lagüna ahal oroz lagüntü (SE).
II. 2. Nahi dianaren erraitera mihia ez ützi (Bull.).
III. 1. Hirur gerren manian obligatü gira (Bull.).
2. Igante egünian mezaren entzütera (Bull.).
3. Gero obra hunik ahal dügünian (Bull.).
V. 3. Aski dügü Jesüs Jaunaren etsemplü hartzia (Bull.).
4. Gü gatik kharreiatzen dian khürütxia (SE).

6. Seigerren manian begira xahütarzüna
Haren gañian tentazione hanitx izaten da
Bethi begira, maita berthütia,
Gloriaren gozatzeko eternitatia(n)

7. Zazpigerren manian deusik ez ebatsi,
Bererekin pasa, besten gaizak ützi;
Debriak phusatzen gütü egitera gaizki
Atzamaiteko sariak hedatürik bethi.

8. Zortzigerren manian hau egin behar da:
Jakile faltsütako ez zerbütxa seküla;
Protsimo lagünari desira nurk guria bezala;
Egün batez gaiza oroz khuntü eman behar da.

9. Bederatzügerren manian eztügü besterik:
Ez sekülan desira besten espusarik,
Ez besten odolian har behin ere pharterik,
Arima gaxuak ükhen eztezan thonarik.

10. Jinko jaunak eman tü hamar manü,
Manü hoien begiratziaz har dezagün kasü;
Gero deusetan ere ez beldürrik hartü,
Ama birjina saintiak lagüntüren gütü.

11. Jesüs Jaunak Moisi Zinaiko mendian;
Hamar manü horik izkiribatü zütian,
Orok ikhas gitzan eta begira mündian,
Beldürrik gabe agertzeko jüjamentian.

VIII. 3. Protsimo lagünari desira nurk guri bezala (Bull.).

IX. 2. Ez sekülan desira besten espusetarik (Bull.).

6. *Dan le sixième commandement préserver la pureté;*
A ce sujet il y a beaucoup de tentations;
Se garder toujours, aimer la vertu
Pour jouir de la félicité dans l'éternité.

7. *Dans le septième commandement ne rien voler,*
Vivre avec ses biens propres, laisser les choses d'autrui;
Le diable nous pousse à commetre le mal
En ayant déployé toujours les filets pour nous prendre.

8. *Dans le huitième commandement il faut faire ceci:*
Ne jamais servir comme faux témoin,
Désirer pour autrui ce qu'on désire pour soi même;
Un jour il faut rendre compte de toute chose.

9. *Dans le neuvième commandement il n'y a pas autre chose:*
Ne jamais désirer l'épouse d'autrui,
Ne jamais avoir part dans le sang d'autrui
Pour que notre pauvre âme ne soit pas souillée.

10. *Le Seigneur Dieu a donné dix commandements;*
Prenons garde de bien les observer,
N'ayons ensuite crainte de quoi que ce soit,
La très sainte Vierge nous aidera.

11. *Le Seigneur Jésus, sur le mont Sinaï,*
Avait écrit à Moïse ces dix commandements
Pour que nous les apprenions et les observions
Et paraissions sans crainte au jour du jugement.

XI. 1. Jesüsek Moisi izkiribatü zütian (Bull.).
Jesüs Jaunak Zinaiko mendian (SE).
2. Hamar manü horik Zinaiko mendian (Bull.).
4. Kondenatürik ez izatekoz beste mündian (SE).

12. Bedatsian bazterrak berdatzen dirade,
Josafaten badate heiagora egile;
Han badate bai hanitx arima trixte,
Sekülan eternitatian kontsoliorik gabe.

13. Khantoriak egin tit gogula jin eta
Ene ustez ikhastia ororen komeni da;
Gure salbatzeko bidia hoitan da,
Eztakianik balinbada, ikhastia hun da.

XII. 1. Ni izan niz khantoren egile (Bull.).
3. Han badate bai zunbait arima trixte (Bull.).
4. Sekülan kontsolatüren ezpeitirade (SE).

XIII. 1. Bersetak eman tüt gogula jin eta (Bull.).
2. Ene ustez ororen ikhastia komeni da (Bull.).

12. *Au printemps, la campagne verdit;*
Il en est qui pousseront des clameurs dans la vallée de Josaphat;
Il y aura là-bas beaucoup de pauvres âmes
Sans jamais de consolation dans l'éternité.

13. *J'ai composé les chanson après qu'elles me vinrent à l'esprit;*
A mon avis il convient que tout le monde les apprenne;
La voie de notre salut y est contenue,
S'il y en a qui ne le savent pas il est bon qu'ils l'apprennent.

NOTES

Les poésies sur les commandements de Dieu et de l'Eglise n'ont pas manqué au cours des siècles, dans un pays où la pratique religieuse était importante et où la littérature religieuse a été l'essentiel de la littérature écrite.

Au XVIIe siècle, clercs et laïcs ont rivalisé. Silvain Pouvreau en Labourd, l'auteur de la *Doctrina Christiana,* de la *«Philotea»,* du *Gudu espirituala,* Oihenart en Soule, l'auteur de tant de poésies amoureuses et oeuvrettes précieuses.

Au cours du XVIIIe siècle la tradition s'est maintenue et l'on retrouve un *Jaincoaren manamenduak* dans un cahier par un Sieur Lavergne le cadet, à Ciboure le 25 mai 1761 et ayant appartenu à un certain Apestéguy. Ce cahier se trouve à la Bibliothèque nationale (Celte basque 125, Fol. 65-66). La poésie contient onze strophes de trois vers chacune.

Une autre poésie sur le même thème a été publiée dans *Herria* (5-11-1959) notée comme *«Bertsu xaharrak»*. De quand date cette poésie? Nous ne le savons pas, ni de qui elle est.

En 1851, Esteban Landa composait un poème sur les dix commandements que Charles Bordes recueillait plus tard à Urrugne et publiait dans *«La Tradition au Pays basque»* 1899 parmi les chansons morales et religieuses de son article sur la *Musique populaire des Basques.* Cette chanson a son importance car, en fait, celle que nous donnons à la suite en est la version souletine.

Le P. Donostia a donné de ce même poème deux versions qu'il avait recueillies à Gartzain (vallée du Baztan). Selon son informatrice l'auteur Landa aurait été incarcéré à la prison d'Elizondo où il aurait composé cette chanson. Il était originaire de Zugarramurdi et avait, dit-on, mauvaise réputation. (G. H. 1935, n.° 3, Suppl. mus.).

Le problème de l'attribution à Etchahun, comme l'affirment les Barcusiens ainsi que Sébastien Eppherre est le même que pour *Hiltzerako Khantoria.* Avec cependant la différence que nous connaissons l'auteur et la date du poème labourdin.

«Mila zortzi ehun eta berrogoi'ta hameka
Jesus Kristoren urtheak nunbait hor dabiltza»
str. 11.

«Esteban dut izena deitura Llanda
Khantu horik eman ditut gogoan eta»
str. 12

Or, ici encore, la tradition orale rapporte que ce poème ainsi que *Hiltzerako khantoria* auraient été composés par Etchahun quelque temps avant sa mort, au moment même où il revenait dans le giron de l'église, et rachetait par des chansons exemplaires les nombreuses chansons satiriques qu'il avait produites durant sa vie. En gros, dix ans séparent le poème labourdin de la version souletine. Il n'est pas impossible que Etchahun, connaissant ce poème, l'ait adapté au souletin en y ajoutant deux strophes, en particulier celle où il parle des clameurs de la vallée de Josaphat. Ce même vers se retrouve dans la dernière strophe de *Eihartxe eta Miñau*. Est-ce suffisant pour croire qu'Etchahun a été l'adapteur du poème labourdin?

I. 1. *nahi dit:* emploi du singulier quand l'objet est à la forme indéfinie avec le numéral. L'original labourdin donne un rythme de 7 + 6 qui n'est pas suivi dans la traduction. Le premier hémistiche n'a que six syllabes.

2. Le premier hémistiche n'a que six syllabes.
nula begiratü: est un calque du basque occidental: en Lab. B. N. et Soule on dit *nola (nula) begira.*

4. Il faut contracter *ahal* pour obtenir le rythme juste.

II. 1. Le premier vers est une phrase nominale qui correspond à un impératif.

3. *txipi:* attribut, donc sans article en souletin.

4. Contractions nécessaires pour *igaran (igan), iraitxi (iaitxi).*

III. 1. *obligatü gira:* emploi de la forme indéfinie. Normalement *obligatürik gira. Obligatü gira:* nous nous sommes obligés.

3. *gero obra hunik:* emploi du partitif. Cf. *Bi berset dolorusik;* litt.: faire des oeuvres de bonnes.

IV. 3. Le troisième vers semble absolument impossible à chanter sur la mélodie connue. Il aurait été curieux de l'entendre chanter par Sébastien Eppherre.
deiegü: il eût fallu *deitzegü* (complément pluriel: *sakrifizuak).*

4 - 5. Litt.: malgré cela nous n'allons pas leur payer la chose à prendre, c'est à dire ce qu'ils ont à prendre, ce que nous leur devons.
eztegü: contraction de *ezteiegü.*

V. 1. Litt.: Dans le cinquième commandement ne pas la mort de personne; suppose une principale sous-entendue *(debekü da)* à la place du négatif: *ez.*

2. Nous avons placé *ala* entre parenthèses pour que le rythme soit juste mais on peut aussi placer la césure avant *beita:*

2 *solutions:*

Ala gaitza gogorra	beita oi heriotzi/a
Gaitza gogorra beita	oi heri/otzi/a

3. Le premier hémistiche est trop long.

4. Dans ce vers nous avons interverti les mots *kharreiatü* et *beitü* ce qui nous donne deux hémistiches justes.

VI. 1. *ebatsi:* emploi du participe en *i* au lieu de l'infinitif radical *ebats.*

2. *bererekin pasa:* litt.: passer avec ce qui est à soi; *bererekin* est inattendu. Cet hémistiche est trop court.

3. *phusatzen:* gallicisme très courant en basque.

VIII. 2. Litt.: ne servir jamais pour faux témoin.

3. *Protsimo lagüna:* est une expression toute faite. Il aurait suffi *Protsimuari desira* pour que le vers fût juste; *desira* est un substantif; litt.: au prochain désir comme chacun le nôtre.

4. On retrouve *behar da* en fin de vers, très exactement comme au 1e vers de la même strophe.

IX. 1. Contraction nécessaire de *bederatzü* en *beatzü.*

3. *odolian:* ce mot a le sens de race. Ce vers évoque l'adultère. Ce vers qui est l'adaptation souletine littérale du vers labourdin a été traduit par Charles Bordes: Jamais n'ayons part dans leur chair.

4. Litt.: pour que la pauvre âme n'ait pas de souillure.

X. 1. Le second hémistiche est trop court.

2. *har kasü: egin kasü,* prendre garde.

XI. 2. Ce vers n'est pas bien rythmé. Il faut contracter *izkiribatü* en *izkibatü.*

3. *gitzan:* il faut *genetzan.*

eta: très souvent les chanteurs, selon le rythme, se permettent de raccourcir en *ta.*

4. Le dernier vers est trop long; litt.: pour paraître sans crainte dans le jugement. Cette strophe est originale.

XII. 1. Le premier vers d'allure bucolique apparaît bien curieusement dans cette chanson et forme un contraste frappant avec le suivant, sans qu'il y ait une logique interne. N'aurait-il pas été introduit par confusion avec une autre chanson? En 1938 Sébastien Eppherre ne le donnait pas.

2. Le thème de Josaphat a été utilisé par Etchahun mais il est courant dans la littérature souletine; litt.: A Josaphat il y aura des faiseurs de clameurs.

3. Ce vers est mal rythmé.

4. Le vers est trop long. Cette strophe est originale.

XIII. 2. Contraction nécessaire de *ororen* en *oroen.*

3. Le premier hémistiche n'a que six syllabes.

4. Le premier hémistiche est trop long. On trouve trois fois le mot *da* à la rime.

On peut s'étonner de voir un tel nombre de vers faux alors qu'Etchahun, nous l'avons vu, sait parfaitement se plier aux lois de la métrique. Cela laisserait supposer que l'adaptateur souletin de cette chanson pourrait fort bien ne pas être Etchahun.

LES CHANSONS ATRIBUEES

2

RONMACES D'AMOUR

FILIPEÑEKUAK

1. Khantore berri batzü nahi tit khantatü,
Süjeta ere zer den hetan deklaratü
Ürxaphal gaixo bati zer zaion agitü,
Lümarik ederrena betzaio faltatü.

2. Ürxaphal gaxo horren phena doloria!
Galdü dizü lagüna, kitatü herria,
Desertietan dizü bere egoitzia,
Ala nik ükhen düdan fortüna trixtia!

3. Üda lili ejerra, oi xarmagarria!
Tallaz perfeita eta bilho hollia!
Orai jiten nitzaitzü adio erraitera:
Itxasoz banuazü fortüna egitera.

4. Itxasoz juaiteko abisak ükhen tüzü,
Ideia sinple hori othoi ütz ezazü:
Orai artin bezala biziko gütüzü,
Bestela heriua deitazü kausatü.

5. Üda lili eijerra ez egin nigarrik,
Bardin ez ahal düzü orai profeitürik;
Ene lagünak dira bortitan sarthürik
Eta ni ezin pharti, maitia, züganik.

VARIANTES

Deux versions de cette chanson:

1. Celle que nous avons retrouvée dans les papiers du R. P. Lhande (8 couplets) - (Lh).
2. Celle de Larrasquet (op. cit. p. 97-98).

I. 1. Khantore berri eli bat nahi tit khantatü (Larr.).
2. Süjeta ere zer den han deklaratü (Lh).

II. 1. Ürxaphal gaxo baten oi zer doloria (Larr.).
3. Desertian ezari bere egoitzia (Larr.).

CEUX DE CHEZ PHILIPPE

1. *Je veux chanter quelques chansons nouvelles*
   Et y déclarer quel en est le sujet,
   Ce qui est advenu à une pauvre tourterelle
   Qui a perdu sa plume la plus belle.

2. *Oh! la douleur d'une pauvre tourterelle!*
   Elle a perdu son compagnon, quitté le village,
   Placé sa demeure dans le désert;
   Ah! le triste sort qui est le mien!

3. *Jolie fleur d'été, oh charmeuse!*
   A la taille parfaite, aux cheveux blonds!
   Maintenant je viens vous dire adieu,
   Je traverse l'océan pour faire fortune.

4. *Pour traverser l'océan vous avez reçu des conseils,*
   Cette sotte idée laissez-la je vous prie;
   Nous vivrons comme jusqu'à présent,
   Sinon vous êtes cause de ma mort.

5. *Jolie fleur d'été ne pleurez pas,*
   Quand même vous n'en pouvez avoir maintenant aucun profit.
   Mes amis sont déjà dans les montagnes
   Et je ne peux arriver à vous quitter ma bien-aimée.

III. 1. Üda lili pollita oi xarmagarria (Lh).
     4. Itxasoz banuzü fortüna egitera (Larr.).

IV. 2. Ideia mehe hori othoi ützazü (Larr.).
    3. Orai artian bezala biziren gütüzü (Larr.).
    4. Bestela heriua kausatü deitazü (Larr.).

V. 1. Üda lili pollita ez egin nigarrik (Lh).
   3. Ene lagünak dira bortietan sarthürik (Lh).
   4. Eta ni zure ganik oi ezin pharti (Lh).

6. Etzitiala pharti ez bihar artino,
Zerbait arranjamentü egin artino;
Orano nahi züntüket mintzatü haboro,
Ameriketarat juan beno lehenago.

7. Errak amodiua, ni ganik nuiz hua?
Akabarazi gabe bihar abilua;
Eztizadala segi osoki gogua,
Xurit eztakhidan gazterik bilhua.

8. Amodiuak nizü aphal egotxi,
Ezpeitüt esperantxa seküla erremeti,
Intertenitü bai promes hunez bethi,
Engajatü nianian bestentako ützi.

VI. 1. Etzitiala pharti bihar artino (Lh).
2. Zerbait arranjü egin artino (Larr.).
3. Nahi züntüket bai mintzatü orano (Larr.).
4. Elhesta gitian egün ordü deno (Larr.).

VII. 2. Hilerazi gabetarik, othoi abilua (Larr.).
3. Eztizadala gal osoki gogua (Larr.).
Eztizadala segi othoi gogua (Lh).
4. Xurit eztakhidan goizik bilhua (Lh).

VIII. 1. Amodiuk nai aphal egotxi (Larr.).
2. Ezpeitüt esperantxa seküla jeiki (Larr.).
3. Intertenitü bai promesez bethi (Lh).
4. Engajatü ondun bestentako ützi (Larr.).

6. *Ne partez pas jusqu'à demain,*
Jusqu'à ce que nous ayons fait quelque arrangement;
Je voudrais vous parler encore
Avant de partir pour l'Amérique.

7. *Dis, mon amour, quand t'éloignes-tu de moi?*
Va-t-en dès demain avant que je ne meure.
Que je ne garde pas entièrement le souvenir,
Que mes cheveux ne blanchissent pas, trop jeune.

8. *Mon amour m'a mis bien bas,*
Moi qui n'ai pas d'espoir de m'en remettre;
Il m'a entretenu, oui, toujours par de bonnes promesses;
Après que je lui ai donné ma parole, il m'a délaissée pour d'autres.

NOTES

«Aventure d'adolescence. Son père avait envoyé le jeune homme dans une borde, occasion propice aux rencontres de jeunesse».

Sur quelle tradition orale Larrasquet s'est-il appuyé pour rédiger l'introduction à cette chanson? (op. cit., p. 97). En fait, dans la copie du R. P. Lhande, en face de la 2e strophe se trouvaient écrits les mots: «Son père l'avait envoyé dans une borde...» et suit un toponyme indéchiffrable. Telle que nous la trouvons dans les papiers de Lhande c'est à dire avant toute correction de Larrasquet, le sujet de cette chanson est celui du jeune homme qui quitte la jeune fille pour aller en Amérique faire fortune.

Itxasoz banuazü fortüna egitera (str. 3)

Ameriketarat juan beno lehenago (str. 6)

Le thème du départ pour l'Amérique est extrêment tardif dans la littérature populaire. On ne le trouve guère qu'à partir de 1840 car quelque temps auparavant avait commencé la très importante émigration vers le Rio de la Plata. (Cf. Notes de *Montevidora juailiak*). Tout laisse croire, car Etchahun n'est jamais allé en Amérique, que ce n'est pas là une aventure personnelle.

Est-ce à dire que ce poème ne soit pas d'Etchahun? Nous serions tenté de le croire. Larrasquet lui même, et nous sommes tout à fait d'accord avec lui, reconnaît à ce poème «quelque gaucherie de composition et d'expression». Le poète, selon lui, «n'a encore acquis ni la fermeté de style que nous lui connaissons déjà dans *Gaztelondoko neskatilen* et *Sarrantzeko senthoralak,* oeuvres de ses vingt et un ans».

Mais si c'était là une aventure personnelle, elle se situerait avant son mariage, c'est -à-dire, selon Larrasquet, à la même époque que les deux chansons qu'il cite, ou même, avant cette époque, vers les années 1805 à 1808, celles de *Ürx'aphal bat.* N'est-ce pas la parenté de thème (la rupture) avec *Ürx'aphal bat* qui aurait incité les interprètes de cette chanson à l'attribuer à Etchahun? Pour nous, rien ne nous autorise à le faire. Que signifie le tire? *Ceux de chez Philippe.* Mais qu'est cette maison? Où se trouve-t-elle? De qui s'agit-il? C'est

là le type même de la «romance» d'amour telle que nous la connaissons dans la littérature populaire basque du XVIIIe et du XIXe: la jeune fille abandonnée par son amant. Nous retrouvons les expressions usées de la chanson d'amour traditionnelle sans aucune nouveauté apparente.

Poème autobiographique d'Etchahun?... assurément, non.

Poème composé par Etchahun? peut-être, encore que ce ne soit pas du meilleur. Tous comptes faits, nous la classons parmi les quatre chansons «attribuées», c'est à dire celles que les interprètes donnent comme étant d'Etchahun, mais pour lesquelles nous ne sommes nullement convaincus, sans toutefois que nous ayons pu faire comme pour *Bortian Ahüzki* et pour *Etxahun eta Otxalde* la preuve contraire.

I. 1. *Khantore:* comme toujours est mis au pluriel.

2. *süjeta:* a ici le sens de sujet, thème.

3. *Ürxaphal:* il s'agit du symbole de la jeune fille. (Cf. *Ürxaphal bat).*

4. *Lümarik ederrena:* sous le symbole de la plus belle plume se cache «l'avantage» de la vieille chanson française. Ce symbole est très souvent utilisé dans la littérature populaire basque du XVIII et XIXe siècle. Cf. le si connu: *Hegal petik lümaño bat falta ezpalinbalü* ou *Hegal petik lumaño bat gaixoak galdu ez balu.*

II. 1. *Phena doloria:* ces deux termes sont très souvent accouplés de même que *phena xangrina.* Pour une même chanson interprétée par différents sujets on notera que les deux expressions sont interchangeables. Phrase nominale.

2. *egoitzia:* n'existe pas dans les dictionnaires. Vraisemblablement synonyme d'*egoitza.*

3. *desertietan:* c'est le symbole de la solitude.

4. *ala:* à ne pas confondre avec *hala.* C'est l'interjection très courante en Soule et en *Amikuze.*

III. 1. *üda lili:* symbole de la beauté; mot composé.

oi xarmagarria: formule trés usée de la poétique amoureuse où le *oi* est une cheville.

2. *Tallaz:* gallicisme. Le 2e hémistiche n'a que cinq pieds au lieu de six.

3. *adio:* compte pour 2 syllabes.

fortuna egitera: l'élision est nécessaire. Ce vers montre bien, car l'émigration basque ne s'est faite qu'à partir de 1836, qu'on ne peut attribuer à Etchahun cette aventure dite par Larrasquet «d'adolescence».

IV. 1. *abisak ükhen tüzü:* ce 2e hémistiche est trop long.

2. *sinple:* gallicisme qui se trouvait dans la copie recueillie par le R. P. Lhande et corrigé en *mehe* par Larrasquet.

ütz-ezazü: cette forme synonyme de *ützazü* permet de retrouver un hémistiche bien rythmé.

3. *artin:* forme contracte de *artian.*

4. *heriua:* tétrasyllabe, *he-ri-u-a.*

deiţazü kausatü: vous avez causé ma mort. On attendrait le futur.

V. 1. *ez egin nigarrik:* suppression de l'auxiliaire, très courante en particulier à l'impératif négatif.

2. *profeitürik:* litt.: quand même à présent vous n'en pouvez avoir aucun profit; c'est peine perdue.

3. *bortitan:* forme contracte de *bortietan.* Le jeune homme est certainement berger.

VI. 1. *etzitiala: ez zitiala.*

2. *arranjamentü:* du béarnais *arranjamen.* Cette forme synonyme de *arranjü* et qui se trouve dans la copie de Lhande donne un premier hémistiche juste. Le 2e hémistiche est, par contre, trop court, (5 pieds) et on peut noter la reprise du même mot *artino* à la rime.

3. *nahi züntüket mintzatü: mintzatü* est construit directement; *züntüket* n'a pas d'indice de datif.

4. *juan:* est monosyllabique. Ce vers prouve fort bien aussi qu'il ne s'agit pas d'une aventure personnelle d'Etchahun.

VII. Une strophe à peu près semblable, recueillie par Azkué et reprise par Riezu (Flor de canciones... n.° 12) se trouve dans la chanson; *Mündian den ederrena:*

Errak, amodioa, ni ganik nuiz hua
Hilarazi gabetanik, othoi, habilua
Eztezadala galdü osoki gogua
Churit eztakidan gazterik bilhua.

Di, amor, ¿cuándo vas de mí?
Ve, te ruego, sin hacerme morir.
Que no se me pierda del todo el humor
Para que de joven no se me encanezca el cabello.

Les quelques changements dans les mots prouvent que cette strophe est fort bien intégrée dans la chanson.

2. *bihar:* est la reprise du *bihar* de la strophe précédente.

abilua: abil-hua: 2 impératifs accouplés, l'un de *ebili,* l'autre de *juan.*

3. *segi:* oblige à une interprétation tout à fait différente de la strophe de Larrasquet; litt.: que le souvenir ne suive pas entièrement (que je ne garde pas totalement le souvenir).

segi: a l'avantage de donner un vers juste.

4. *xurit eztakhidan:* l'hémistiche n'a que six pieds.

VIII. 1. *amodiuak:* 5 syllabes (version Lhande). Le 1er hémistiche est juste grâce à cela. Par contre, le 2e n'a que cinq syllabes.

2. *seküla erremeti:* l'élision est nécessaire. Ellipse de *nadin.*

erremeti: du béarnais *remete.* Participe en *i* comme *kunserbi,* etc...

3. *Intertenitü:* béarnais *entertiene.* Ellipse de *nai* comme pour *ützi,* au vers suivant. Le premier hémistiche n'a que six pieds.

4. *engajatü nianian:* du béarnais *engadjà;* a ici le sens de: donner sa parole, s'engager.

ARENGARAIKO PRIMAREN KHANTORIA

1. Ahaire zahar huntan bi berset berritik,
Alagrantziareki khantatü nahi tit;
Bihotza libratürik phena orotarik,
Desir niana beitüt orai gogatürik.

2. Ihurk etzin erranen, ezpeitzin üdüri,
Gogatüren niala maitia jagoiti;
Mintzo nintzeion bethi ahalaz uneski,
Ene erranen gatik hura ezin kunberti.

3. Abis bat eman nahi dit muthil gaztiari,
Khorte egiteko deseiñ dianari,
Jarraiki dadin bethi pazentziareki,
Gogor üdüria gatik sekülan ez etsi.

4. Maitiaren gana zuazanin amorioz,
Bere florian bada ez izan lanjerus,
Neskatilak beitira ordian handius,
Bena gogatzen dira lüzin inganioz.

VARIANTES

Cette chanson a été publiée pour la première fois par J. D. J. Sallaberry en 1870 (Cf. *Chants populaires du Pays Basque,* 2e édition, 1930, p. 245). Elle comprenait huit strophes, mais des points de suspension en place d'une strophe montrent que J. D. J. Sallaberry a exercé sa censure et que la chanson est plus longue. Le R. P. Riezu *(Flor de canciones populares vascas)* a repris exactement les huit strophes de Sallaberry.

Dans la revue *Gure Herria,* 1925, n.º 11, supplément musical, a été publiée une version labourdine correspondant à celle de Sallaberry mais dans laquelle il manque la 5e strophe.

Toujours dans *Gure Herria,* 1928, n.º 2, supplément musical, le P. Donostia publie la version qu'il tenait de feu le docteur Constantin ancien conseiller général de Tardets: 8 strophes comme chez Sallaberry mais alors qu'il manque le n.º 3 et le n.º 8 de Sallaberry, deux strophes nouvelles viennent s'ajouter:

l'une: Persuna bat denian plazera galdürik

CHANSON DE L'HÉRITIÈRE D'ARENGARAY

1. *Sur ce vieil air deux couplets nouveaux*
Avec allégresse je veux chanter:
Le coeur délivré de toutes peines
Car j'ai charmé celle que je désirais.

2. *Personne n'aurait dit parce que ce ne semblait pas possible*
Que j'aurais jamais charmé ma bien aimée:
Je lui parlais aussi honnêtement que possible;
Malgré mes paroles je ne pouvais la convertir (à mon amour).

3. *Je veux donner un conseil aux jeunes gens,*
A ceux qui ont le dessein de courtiser:
Qu'avec patience ils soient assidus,
Même si la chose paraît difficile qu'ils ne renoncent jamais.

4. *Lorsque, plein d'amour, vous allez vers votre bien-aimée,*
Si elle est à la fleur de la jeunesse, ne soyez pas dangereux,
Les jeunes filles sont alors orgueilleuses,
Mais, avec le temps, on les charme en les cajolant.

l'autre: Arañeko süjeta, ororen lilia.

Enfin Sébastien Eppherre, dans son cahier qui se trouve chez les Jésuites de la rue Montpensier à Pau, attribue cette chanson à Etchahun et donne 16 strophes parmi lesquelles les 8 de Sallaberry, les 2 de Constantin et 6 strophes nouvelles.

I. 1. Ahaire zahar huntan bi bersu berririk (C).
4. Desir nian maitia beitüt gogatürik (Sall.).
Desir düdan maitia beitüt gogatürik (C).

II. 1. Enükian sinhetsi ezpeitzin üdüri (Sall.).
Enian ez erranen ezpeitzin üdüri (C).
3. Mintzatzen nintzirozün ahalaz ejerki (Sall.).
4. Ene errana gatik hura ezin kunberti (Sall.).
Ura ene erranegatik sekülan ezin konberti (C).

III-IV-V-VI. Strophes originales de Sébastien Eppherre.

5. Goizan ipharra eta arratsen hegua
Hola balinbada kursian da denbora;
Barnatikegi ez har othoi amoriua;
Gazterik eztakizün xuri bilhua.

6. Ihizlariak eztizü atzaman erbia
Thiatü gabetatik lehenik kolpia
Gisa berian düzü oi ene zorthia,
Nik ere hala dizüt gogatü maitia.

7 —Zazpi urthe badizü ene khariua
Zütan ezarri nila ene amoriua;
Geroztik nindiagozün trixterik gogua
Beldürrez etzintzadan zü goga, gaxua.

8. —Zazpi urthez zitzaitzat onduan ebili
Ene tronpatü nahiz malezian bethi;
Orai egiten düzü aisa eni erri,
Begiraizü Jinkuak zü etzitzan püni.

9. —Zelüko Jinko Jaunak badü pietate,
Bere denbora dizü errota egile;
Ürgüllütsien bortxaz konberti erazle,
Feit horrez orhit zite, maitia zü ere.

10. —Ühaña ihizlari arrañ hurin deno,
Muthilak ere trende amoros direno;
Neskatilen onduan doloruski mintzo,
Desira kunplit eta haientzat akabo.

VII. 3. Gerozti nabilazü tristerik gogua (Sall.).
4. Beldürrez etzizadan zü goga, gaxua (Sall.).

VIII. 1. Zazpi urthez zitzaitzat ebili ondoti (Sall.).
3. Orai egina gatik aisa eni erri (Sall.).
Orai egiten düzü aisa nitzaz erri (C).
4. Begieizü Jinko Jaunak etzitzan püni (SE).
Jinko Jaunak begiraizü etzitzan püni (C).

IX. 2. Bere denbora düzü errota egile (C).
Bere denboran beita errota egile (SE).

5. *Le matin, vent du nord, le soir vent du sud,*
S'il en est ainsi le temps suit son cours;
Ne prenez pas trop à coeur, je vous prie, votre amour
Pour que vos cheveux ne blanchissent pas trop vite.

6. *Le chasseur n'a pu attraper un lièvre*
Sans tirer d'abord le coup de fusil;
Mon sort est semblable à cela,
C'est ainsi que j'ai charmé ma bien-aimée.

7. *—Il y a sept ans, ma chérie,*
Que j'avais placé en vous mon amour;
Depuis lors mon esprit était triste
De peur de ne pouvoir vous charmer, ma pauvrette.

8. *—Pendant sept ans vous avez couru après moi,*
Ayant toujours le mauvais dessein de me tromper;
Vous vous moquez aisément de moi, maintenant,
Prenez garde que Dieu ne vous punisse.

9. *—Le Seigneur Dieu du ciel a de la pitié;*
Son temps s'écoule à fabriquer des roues;
Il convertit les orgueilleux par la force,
Souvenez-vous de ceci, ma bien-aimée, vous aussi.

10. *—La loutre est chasseresse tant qu'il y a des poissons dans l'eau;*
Les jeunes gens sont tendres tant qu'ils sont amoureux;
Quand ils sont près des jeunes filles ils leur parlent d'un air [suppliant,
Leur désir comblé, pour eux, c'est fini.

3. Ürgüllütsian bortxaz konberti-azle (C).
Ürgüllütsiaren bortxaz ümilierazle (Sall.).
4. Feit horrez ohart zite, maitia zü ere (SE).

X. 1. Ühaña arrantzale arraiñ hurin deno (SE).
Ühaña da ihize arrañ urin duna (?) (C).
2. Gizon gaztiak tendre amoros direno (Sall.).
Muthilak tendre amoros direno (C).
3. Neskatiler ordian doloruski mintzo (Sall.).

11. —Pikanki mintzo zira gizuner maitia,
Ez, sunja bazeneza düzün estatia;
Maite ezpalinbanü fidel izatia,
Elitzeikezü komeni hola mintzatzia.

12. —Persuna bat denian plazeraki galdürik
Erramarkaule düzü inkietatürik;
Ene erranari othoi ez egin kasurik,
Bestela eztükezü ni baizik galdürik.

13. —Kontsola zite, kontsola, oi ene maitia,
Eztate orai lüze gure jüntatzia;
Zaldiz igorrien deizüt zuri txerkaria,
Hartan gañen jinen zia zü eta frütia.

14. Zaldi xuri bat badit zure zerbütxüko,
Zük plazer düzünian hartan juaiteko;
Aita eta amari errezü adio,
Ene ustez ezpeitzira ützülien haboro.

15. Arañeko süjeta, ororen lilia,
Neskatila gaztetan parerik gabia;
Hanitx plazer hartü düzü (düzün) haitatü lekhia
Barkoxen igaiteko zure zahartzia.

16. Khantoriak huntü nütian eskapilareki;
Süjeta den bezala ahal bezañ uneski;
Jinkuak deiziela bier algarreki
Mündian bizitze lüze ünioneki.

4. Deseña kunpli eta guretzat adio (C).

XI. 3. Ezpalinbanü maite fidelitatia (Sall.).

XII. 2. Arramarkiren düzü inkietatürik (C).
3. Ene inkietarik ez egin kasurik (C).

XIII. Constantin a dans sa 8e strophe les deux premiers vers de la strophe XV et les deux derniers de celle-ci.

11. —*Vous parlez aux hommes d'un ton bien mordant, ma bien-*
[aimée
Vous ne le feriez pas si vous songiez à votre état;
Si je n'aimais pas être fidèle,
Il ne vous conviendrait pas de parler ainsi.

12. —*Quand une personne s'est perdue dans le plaisir*
Son inquiétude se fait remarquer;
Ne prêtez pas attention à mes dires;
Sinon je serai seule dans mon malheur.

13. —*Consolez-vous, consolez-vous, oh! ma bien-aimée!*
Nous serons réunis bien vite;
A cheval je vous enverrai celui qui viendra vous chercher,
Vous viendrez vous et votre fruit.

14. *J'ai un cheval blanc pour vous servir,*
Pour que vous puissiez le prendre, quand il vous plaira;
Dites adieu à vos parents,
Car, me semble-t-il, vous ne reviendrez plus chez vous.

15. *Demoiselle d'Arañe, fleur des fleurs,*
Sans pareille parmi les jeunes filles,
Vous avez pris beaucoup de plaisir et choisi l'endroit
Pour passer à Barcus votre vieillesse.

16. *J'avais composé ces chansons scrupuleusement*
(En y déclarant) le sujet tel qu'il est le plus honnêtement
[possible;
Que Dieu vous donne, à tous deux ensemble,
Une longue vie en ce monde et pleine d'union.

XIV. 2. Zük plazer düzünian biak juaiteko (Sall.).
3. Etxekuer errezü dolorez adio (Sall.).
4. Ützüliren etzira mentüraz haboro (Sall.).

XV. Les deux derniers vers sont uniquement de Sébastien Eppherre.

XVI. Strophe originale de Sébastien Eppherre.

NOTES

Selon une opinion assez commune à Barcus, cette poésie serait d'Etchahun. Madame Poussard (91 ans en 1959) petite fille de Jean Topet, le frère d'Etchahun, nous l'a affirmé et bien d'autres soutiennent la même opinion. Cette chanson est désignée à Barcus sous le titre de *Arengaraiko primaren khantoria.* Elle chanterait les malheurs de l'héritière de la maison *Arengaraia* de Barcus, maison accrochée sur le flanc de la montagne qui est dominée par le sanctuaire de la Madeleine. Ces témoignages sont-ils suffisants pour attribuer ce poème à Etchahun? Doit-on suivre Sébastien Eppherre qui, bien que ne donnant pas le même titre à la chanson déclare qu'elle est l'oeuvre du barde de Barcus? Bien d'autres arguments vont à l'encontre de l'opinion des informateurs de Barcus et de Sébastien Eppherre.

1. Cette chanson figure dans le recueil de J.D.J. Sallaberry, *Chants populaire du Pays Basque,* édité en 1870 et que nous pouvons considérer comme contemporain d'Etchahun. Alors que l'avocat mauléonnais attribue deux poèmes au barde de Barcus, il ne dit rien au sujet de cette chanson. N'en aurait-il pas désigné l'auteur si elle avait été effectivement composée par Etchahun?

2. Il existe une contradiction entre le titre donné à Barcus et la chanson elle-même. Si, selon les *Barkoxtar,* ce poème est celui de l'héritière de la maison Arengaraia, comment comprendre dès lors le couplet:

Arañeko süjeta ororen lilia.

qui démontre que le jeune fille abusée mais qui se mariera avec son galant est native du quartier de Tardets, Arañe, situé sur le flanc de la même montagne de la Madeleine orienté vers Tardets. Par son mariage elle deviendra *Barkoxtar:*

Barkoxen igaiteko zure zahartzia.

Elle a peut-être pu se marier à la maison Arengaraia, mais dès lors, elle n'en était pas l'héritière.

3. Nous n'avons, d'autre part, trouvé aucun document permettant de dater ce poème. Comment, dès lors, l'attribuer avec certitude à Etchahun? Voilà pourquoi, tout comme pour *Filipeñekuak,* nous le classons parmi les oeuvres attribuées en attendant que de nouvelles recherches, couronnées de succès, permettent d'accorder ou de retirer la paternité de cette oeuvre à Etchahun.

I. 1. Le premier vers est d'une facture traditionnelle.
berririk: cf.: note sur *Bi berset dolorusik* (str. 1).

2. *alagrantziareki:* du béarnais *alegrance.*

4. *desir:* gallicisme.
gogatürik: participe passé qui marque par la terminaison *ik* que l'action est terminée. Sallaberry a traduit par *charmé.* En réalité, *gogatü* a le sens de gagner quelqu'un à sa cause, conquérir; en termes de langage amoureux, il a le sens de gagner. C'est le cri de victoire du jeune homme qui est arrivé à ses fins et a obtenu les faveurs de celle qu'il aimait.

II. 1. *ezpeitzin:* forme contracte de *ezpeitzian.*

4. *hura ezin kunberti:* il faut faire l'élision *hura-ezin.*

III. 1. *abis:* sens de conseil.
muthil gaztiari: singulier collectif. En souletin on dit *mithil.*

2. Le premier hémistiches n'a que six syllabes.

3. Avec *dadin* on revient au singulier.

4. Le dernier vers a allure de proverbe. Il correspondrait à l'expression «Impossible n'est pas basque».

IV. 1. *zuazanin:* forme contracte de *zuazanian* (de *joan*). C'est un 6 + 7, alors qu'on attend un 7 + 6.

2. *bere florian:* exprime la jeune fille en fleur.
ez izan lanjerus: litt.: ne soyez pas dangereux. Dans ses conseils de séduction, le jeune homme suggère qu'il ne faut pas effaroucher la jeune fille.

3. *handius:* Cf.: *Musde Chaho,* str. 5: orgueilleux, hautain.

4. *lüzïn:* forme contracte de *lüzian:* avec le temps, à la longue.

inganioz: litt.: en les trompant.

V. 1. *goizan, arratsen:* inessifs archaïques.

2. *kursian da denbora:* litt.: le temps est dans son cours. Le premier hémistiche n'a que 6 syllabes.

3. *barnatikegi:* suffixe *egi* ajouté au suffixe discédent *tik;* litt.: de trop de l'intérieur ne prenez pas l'amour.

4. Ce vers rappelle le dernier vers de la strophe 7 de *Filipeñekuak.* Le 2e hémistiche n'a que 5 syllabes.

VI. 1. *ihizlariak:* tétrasyllabe.

2. *thiatü: thiratü.*

gabetatik (?): gabe est souvent allongé en *gaberik, gabetarik, gabetan, gabetanik.* Erreur de copie?

3. *gisa berian:* en souletin, on dit plutôt *ber gisan*

4. Le manuscrit de Sébastien Eppherre portait *Ni ere.* Nous avons corrigé en *Nik ere* à cause de *dizüt.* La symbolique de cette strophe ne manque ni de réalisme ni de verdeur.

VII. 1. A partir de cette strophe commence le dialogue entre le jeune homme et la jeune fille, dialogue de séduction dont la théorie vient d'être faite.

badizü: forme allocutive respectueuse de la 1ère personne du singulier de l'imparfait de *egon;* litt.: Depuis lors je restais l'esprit triste.

trixterik gogua: inversion poétique.

4. *etzintzadan:* ainsi, et très justement dans Sébastien Eppherre, car cette forme est le subjonctif imparfait de 1ère personne du singulier et objet de 2e personne (vous singulier) alors que la forme donnée par Sallaberry *etzizadan* est de 3e personne du singulier objet singulier et indice de datif de 1e personne du singulier. Cependant Sallaberry a traduit comme s'il y avait *etzintzadan.*

VIII. 1. *zitzaitzat:* déformation de l'ancien *zitzaiztat, Zitzait.*

2. *malezian:* litt.: dans la malice. Sallaberry traduit fort bien: avec le mauvais dessein.

4. *begiraizü:* forme populaire contracte de *begira-üzü. üzü* est l'ancien impératif de *ükhen.*

Sébastien Eppherre donne *begieizü: begi egizü* (?); litt.: faites l'oeil, faites attention.

IX. 2. *errota egile:* litt.: il a son temps faiseur de roues. Très curieuse métaphore que Sallaberry traduit par: son temps s'écoule à fabriquer des roues. Et il ajoute en note: allusion aux roues de la fortune. En fait, cette allusion à la fortune changeante, inconstante, symbolisée par la roue explique les deux vers suivants.

3. *bortxaz:* même sens qu'en labourdin: par force.

4. *feit:* du béarnais *feyt.*

X. 1. *arrañ hurin deno:* l'élision est faite: *arrañ(a) hurin.*
hurin: forme contracte de *hurian.*
Ellipse de l'auxiliaire: *ühaña ihizlari (da).*

2. Ellipse de l'auxiliaire *(dira)* après *Muthilak ere trende.*
trende: origine romane avec anticipation de *r.*

4. *kunplit:* du béarnais *coumpli,* infinitif radical + *eta* qui marque l'accomplissement de l'action.
haientzat: renvoie à *muthilak.*

XI. 1. *Pikanki:* de piquant, gallicisme.

2. Ellipse très forte: *Ez* suppose ce que suggère dans sa traduction Sallaberry: Vous ne parleriez pas sur un ton si mordant si vous songiez à l'état que vous avez.
sunja: est construit directement; *estatia* est complément direct.
estatia: il faut prendre ce mot dans le sens de *état.* En fait la jeune fille est enceinte; le jeune homme la rappelle

à l'ordre ce qui permet de comprendre les deux vers suivants qui sont l'aveu qu'il ne va pas l'abandonner.

4. *elitzeikezü: ez litzeikezü;* conditionnel présent négatif, forme allocutive respectueuse, vouvoyée; litt.: il ne vous conviendrait pas de parler ainsi.

komeni: du béarnais *coumbeni.*

XII. 1. *plazerak galdürik:* le sujet du participe *galdürik* est à l'ergatif; litt.: perdue par le plaisir.

2. *erramarkaule:* ainsi chez Sébastien Eppherre. Noter la vocalisation du *b* en *u;* gallicisme; litt.: elle est remarquable étant inquiète, c'est à dire: on peut remarquer son inquiétude.

4. *eztükezü: ez dükezü:* litt.: il n'y aura que moi de perdue.

XIII. 2. *eztate: ez date;* litt.: notre union ne sera pas maintenant longue (à se faire).

3. *igorrien: igorriren,* compte pour trois syllabes, à cause de l'amuissement de l'*r*; litt.: par cheval je vous enverrai à vous le chercheur.

4. *hartan gañen: gañen* est construit avec l'inessif *hartan* et non le génitif comme en labourdin.

zia: zira, ne compte que pour une syllabe grâce à l'amuissement de l'*r*; litt.: sur le cheval vous viendrez, vous et le fruit.

XIV. 3. *errezü:* impératif de 2e personne du singulier à indice de datif de 3e personne du pluriel.

4. Elision nécessaire: *ene-ustez.*
ezpeitzira: ez beit zira.
ützülien: ützüliren. Ne compte que pour trois syllabes à cause de l'amuissement de l'*r.*

XV. 1. *Arañe:* quartier de Tardets, proche de Barcus.
süjeta: dans le sens de personnalité, mais le mot est ici rempli d'humour.
ororen lilia: litt.: fleur pour tous; la fleur des fleurs.

3. Ce vers est trop long. Son sens est difficile à saisir. On peut proposer: *Hanitx plazer hartü'zü, haitatü lekhia.*

4. *igaiteko:* forme populaire contracte de *igaraiteko.*

XVI. 1. Sébastien Eppherre emploie souvent comme natif de Alçay les formes pleines. On pourrait parfaitement chanter: *khantorik huntü nütin.* Le mot *khantoriak* est toujours au pluriel.
eskapilareki: cf. *Bi herset dolorusik* (str. 2).

2. *süjeta:* sens de sujet, thème.
ahal: doit se chanter comme monosyllabe *hal.*

4. Le 2e hémistiche n'a que cinq syllabes. On aurait pu avoir plutôt *ünioniareki* (6 syllabes).

La musique des Chansons d'Etchahun

Mündian malerusik

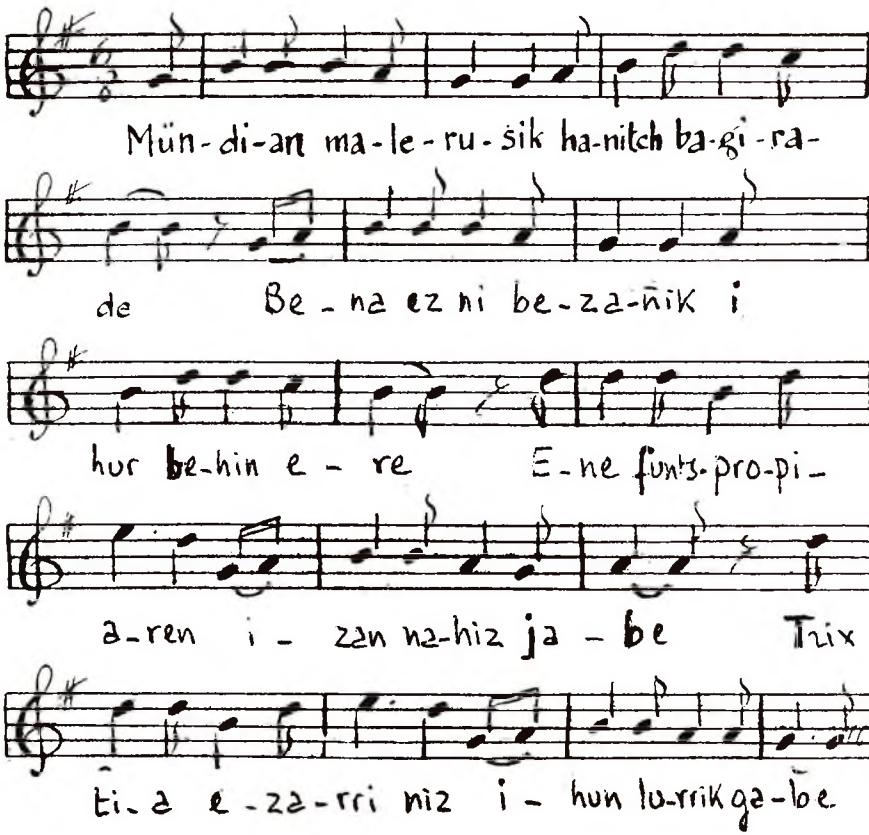

Bi berset dolorusik

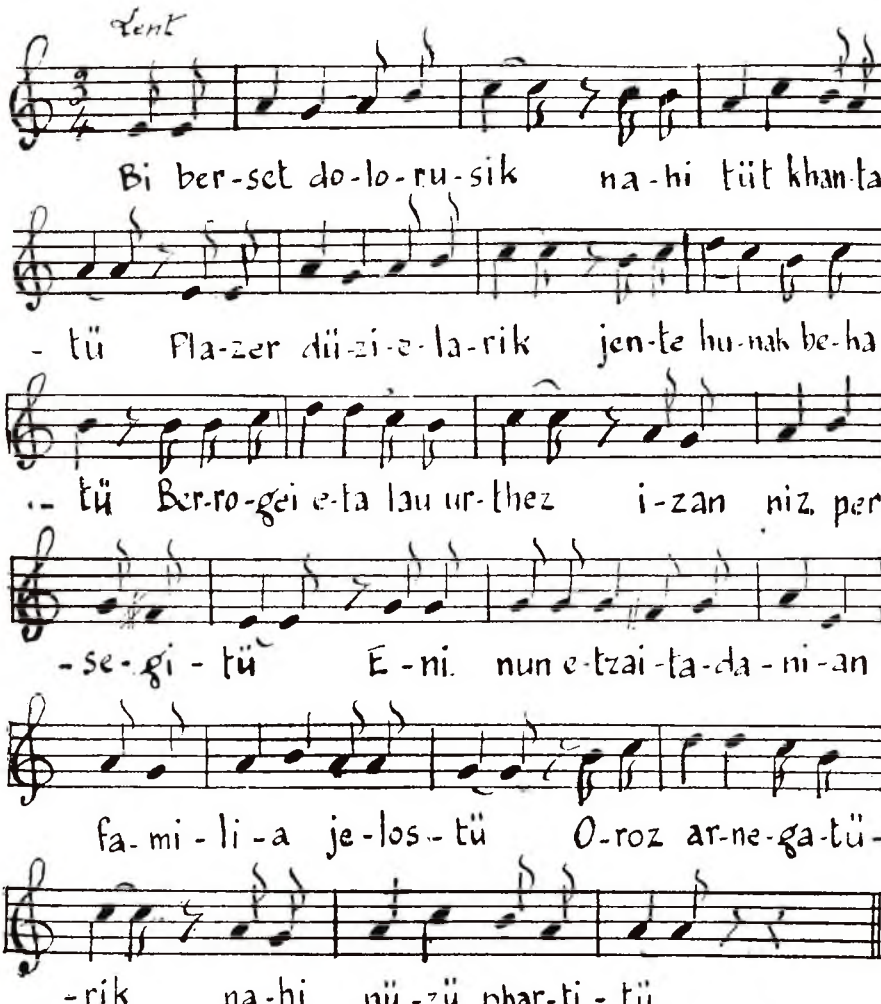

Ahaide delizius huntan

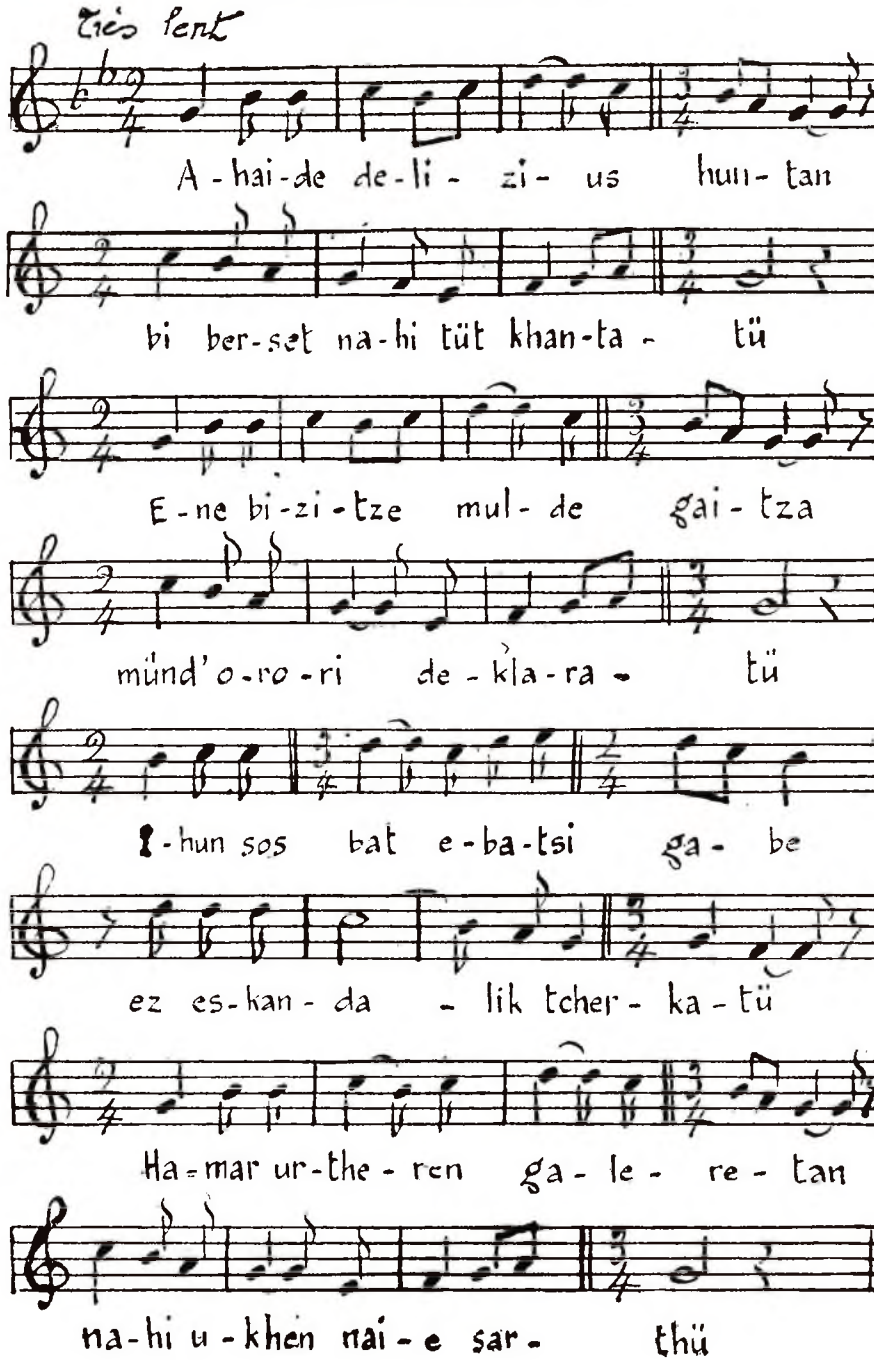

Lheille.

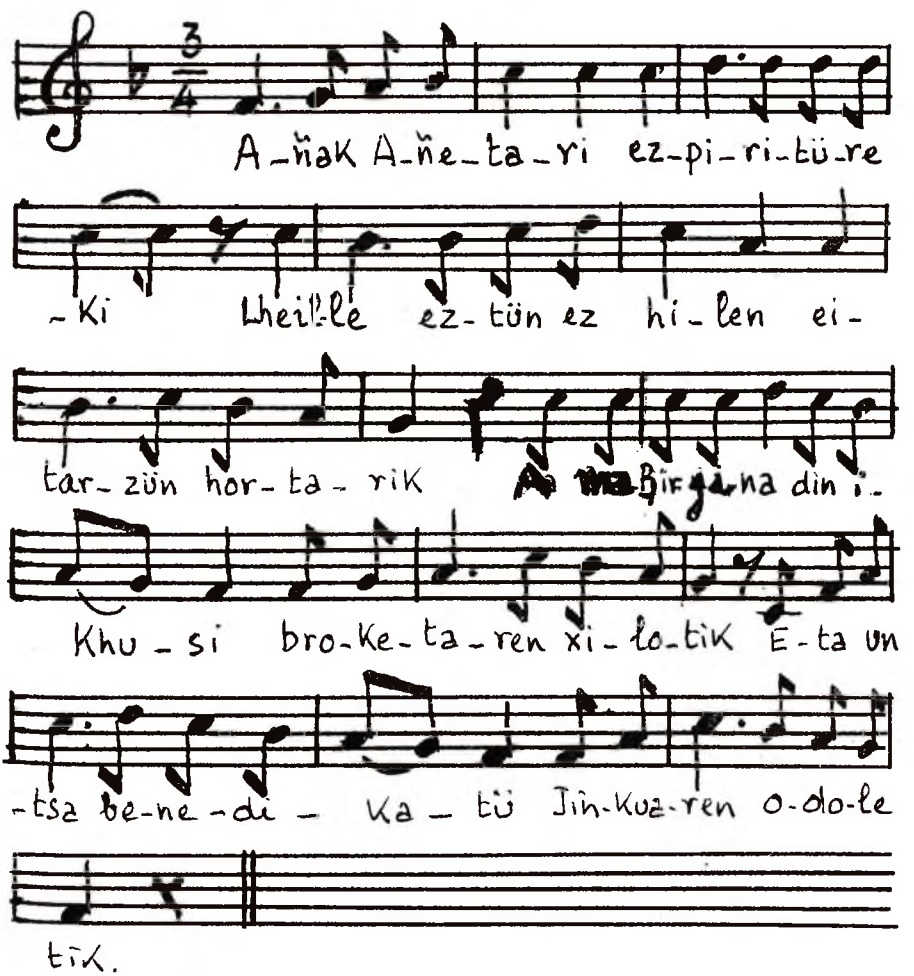
A-ñak A-ñe-ta-ri ez-pi-ri-tü-re
-Ki Lheil-le ez-tün ez hi-len ei-
tar-zün hor-ta-rik Birgina din-
Khu-si bro-ke-ta-ren xi-lo-tik E-ta un
-tsa be-ne-di-ka-tü Jin-kua-ren o-do-le
tik.

Galharragako Khantoria.

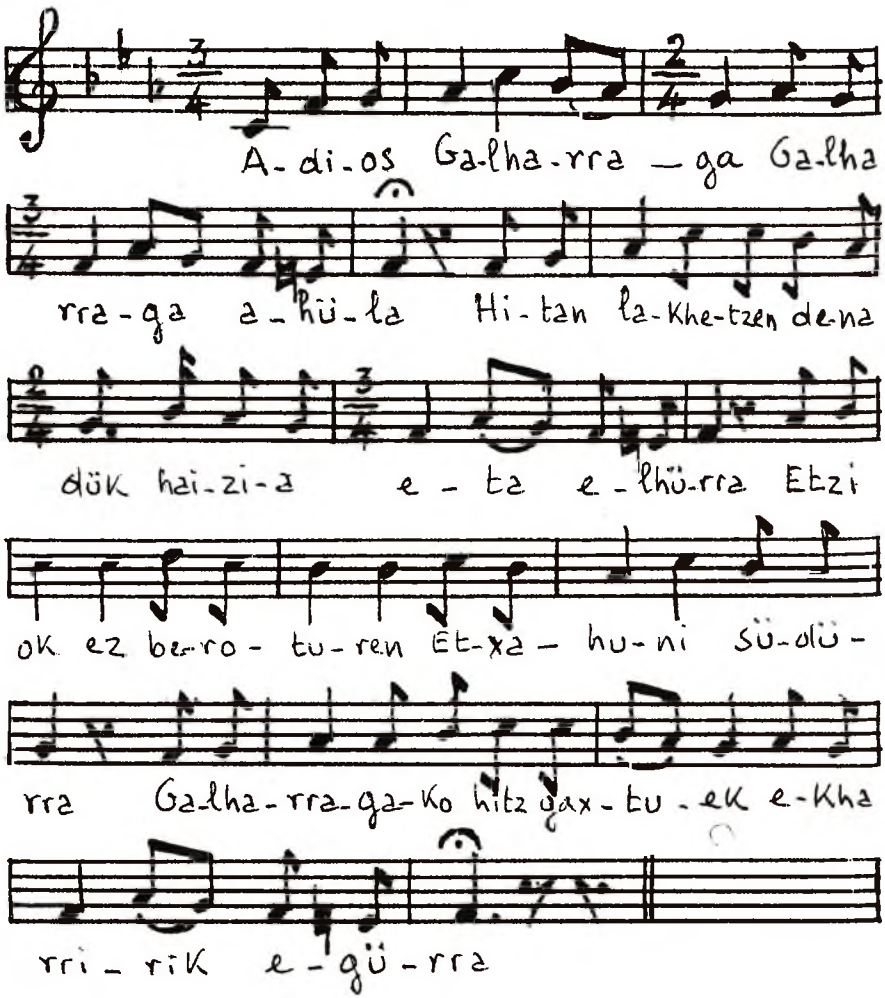

Gastalondoko neskatilak

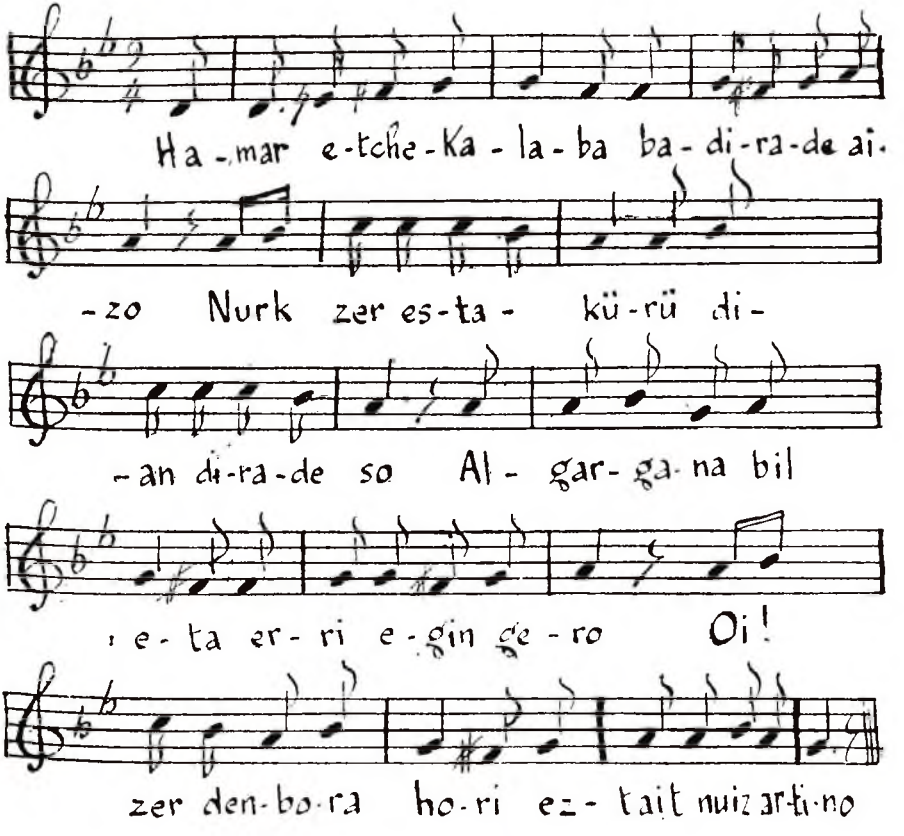

Bi ama-alhaba

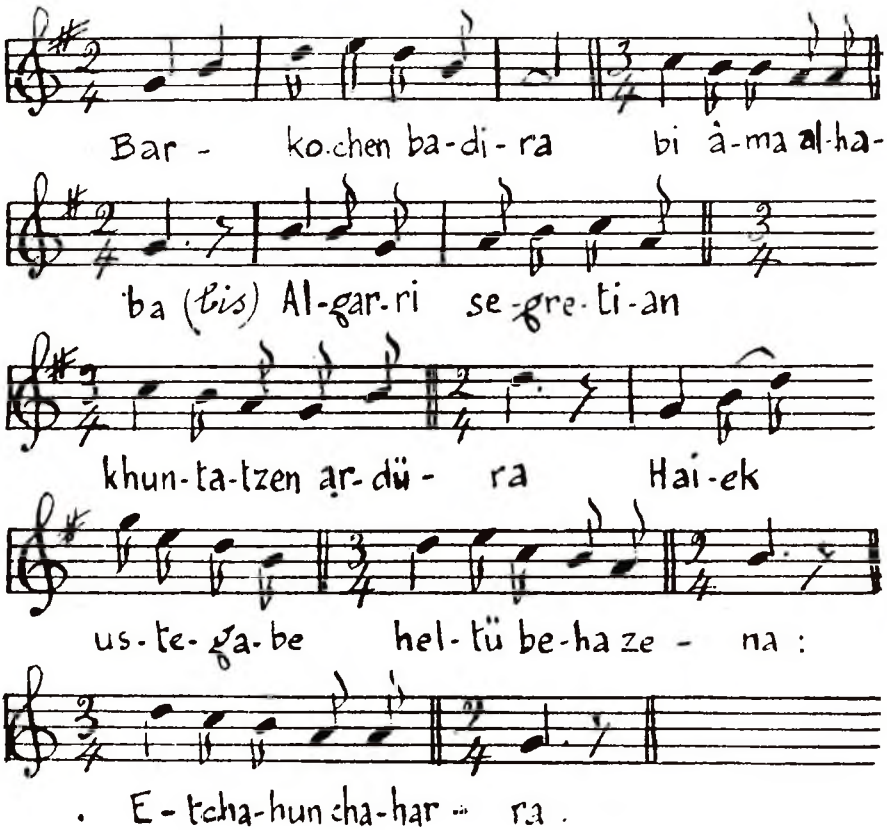

Barkocheko eliza

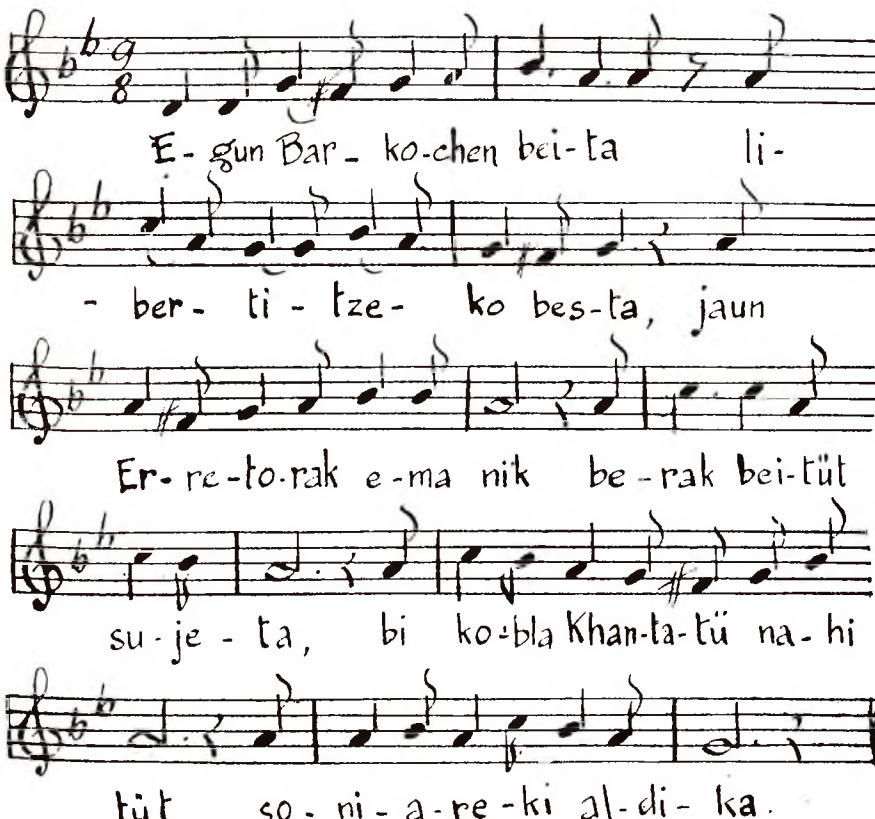

Defis

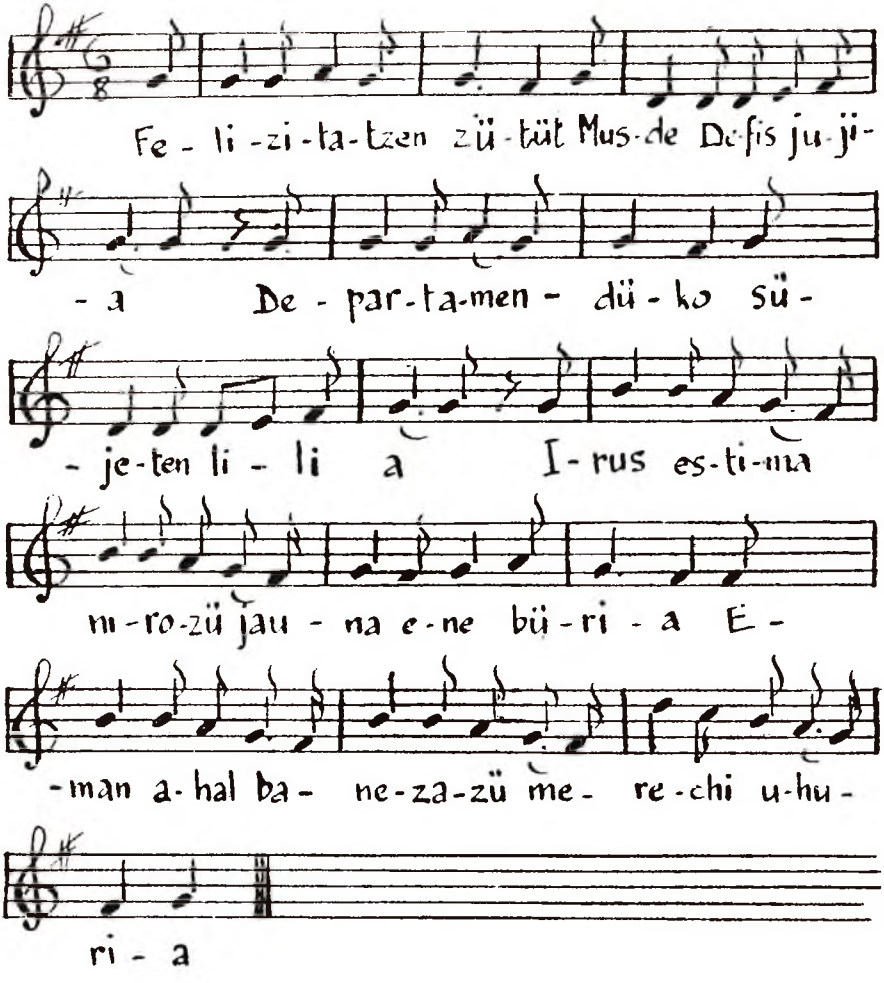
Fe - li -zi -ta- tzen zü -tüt Mus- de De-fis ju- ji-
- a De - par- ta- men - dü - ko sü -
- je- ten li - li a I - rus es- ti- ma
ni - ro- zü jau - na e - ne bü - ri - a E -
- man a- hal ba - ne- za- zü me - re - chi u- hu -
ri - a

Phixtako olha

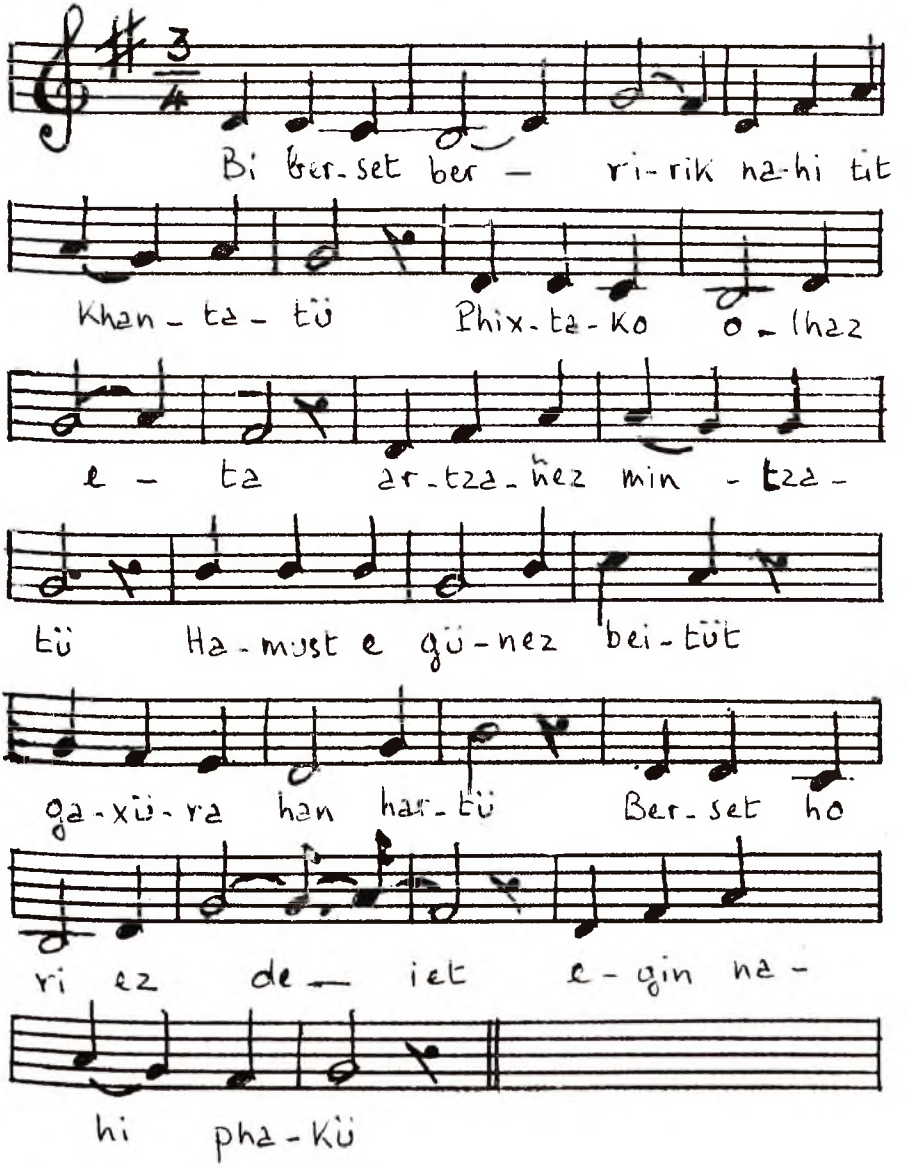

Amodio gati (Etchandi)

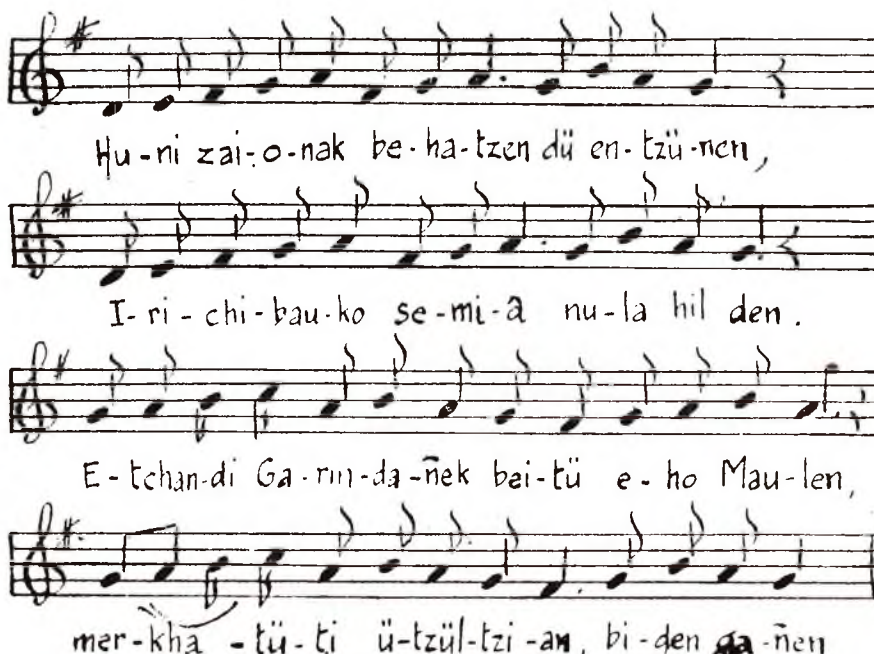

TABLE DES MATIERES

Introduction ... 9

I. POÉSIES AUTOBIOGRAPHIQUES

Ürxaphal bat. (1805-1808) ... 70
Mündian malerusik (1827) ... 78
Desertüko ihizik (Péria) (1833) ... 107
Mündian malerusik (Shouhy) (1842) ... 126
Bi berset dolorusik (1831) ... 138
Etxahunen bizitziaren khantoria (1834) ... 172
Ahaide delezius huntan. (1849) ... 234

II. POÉSIES SATIRIQUES

Eihartxe eta Miñau (1813) ... 268
Ofizialenak ... 302
Gaztalondo handian ... 320
Hauzen bada laborari ... 332
Idorroki olha. (1852-1854) ... 336
Belhaudiko bortian ... 346
Lheille ... 358
Galharragako khantoria ... 364
Gaztalondoko neskatilak ... 372
Sarrantzeko senthoralak ... 388
Oraiko neskatilak ... 396
Bi ama alhaba ... ...z 404
Bi ahizpak ... 412
Ahargo eta Kanbillu ... 416
Maria Solt eta Kastero ... 422

Gaztalondoko prima. (1838) ... 426
Khantoren khantatzeko. (1829) ... 436
Montebidorat juailiak. (1853) ... 444
Bi berseten eguitez (1853) ... 458
Barkoxeko eliza (1859) ... 472
Musde Tiraz (1860) ... 476
Mendiko herrian ... 506

III. POÉSIES DE CIRCONSTANCE

Musde Deffis (1828) ... 514
Musde Legouvé (1833) ... 522
— Musde Hegobe (version populaire) ... 532
Musde Clerisse (1833) ... 542
Ùdoien prozesaren khantoriak (1841-1842) ... 550
Sohütako esteietan (1841) ... 566
Musde Chaho (1849) ... 578
Musde Renaud (1850) ... 590
Goure Jaun aphescupia ... 604
Phixtako olha ... 616
Complainte Heguilus (1848) ... 624
Amodio gati (1854) ... 638

IV. LES CHANSONS ATTRIBUÉES

Hiltzerako khantoria ... 652
Jinkuaren maniak ... 664
Filipeñekuak ... 676
Arengaraiko primaren khantoria ... 684
Musique des chansons d'Etchahun ... 697

Table des matières ... 709